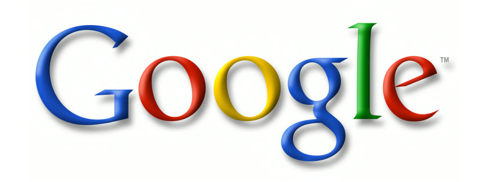
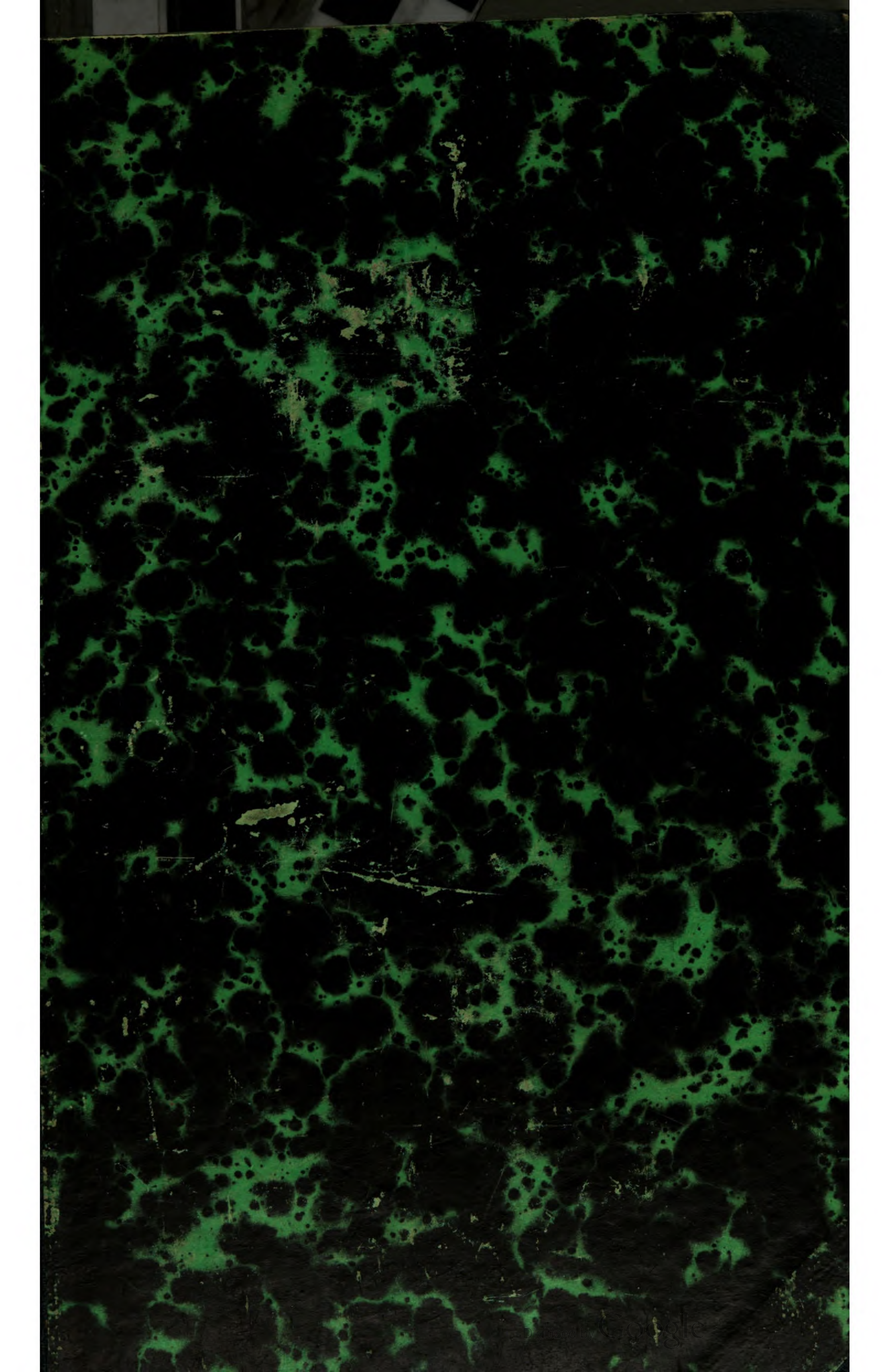
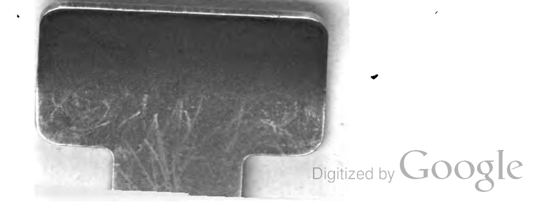

Google



Bulletin



BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE BELGE,

FONDÉ PAR M. LE BARON DE REIFFENBERG,

PUBLIÉ PAR J.-M. HEBERLÉ,

SOUS LA DIRECTION DE M. CH. DE CHÊNEDOLLÉ.

Collaborateurs principaux :

MM. Borgnet (Jules), à Namur.
Brou (Ch. de).
Brunet (G.), président de l'Académie de Bordeaux.
Carmoly (E.).
Chalon (R.).
Dinaux (Arthur), de Valenciennes.
van Even, à Louvain
Helbig (H.), à Liége.
Héricourt (le comte d'), d'Arras.
Heuschling (Xavier).
Hoffmann (F.-L.), de Hambourg.
Jonghe (Th. de).
Kervyn de Volkaersbeke (Ph.), à Gand.

MM. Nève (E.), à Louvain.
Péricaud (A.), de Lyon.
Pinchart, (Al.).
Polain (M.-L.) à Liége.
Poltoratzky (S.), de Moscou.
Reume (A. de), capitaine d'artillerie.
Schayes (A.-G.-B.), membre de l'Académie royale de Belgique.
Serrure (C.-P.), à Gand.
Stassart (le baron de), membre de l'Académie royale de Belgique.
Vander Meersch, archiviste, à Gand.
Warzée (A.).

TOME VIII. —



BRUXELLES, COLOGNE ET BONN,

J.-M. HEBERLÉ, LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE.

1851

LIEUX D'ABONNEMENTS :

Pour la France : à *Paris*, chez MM. Borrani et Droz, libraires, rue des Saints-Pères, nº 7.
ur la Russie : à *St-Pétersbourg*, chez M. Bellizard, libraire ; à *Moscou*, chez MM. Gauthier, Urbain, Renaud, Ladrague, libraires.

Le cahier nº 6, qui terminera le volume VIII, paraîtra sous peu. — Il contiendra les tables et le titre.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

On souscrit au moins pour un volume in-8° d'environ 500 pages, avec vignettes et planches, au prix de 10 francs pour la Belgique, et 12 francs pour l'étranger, payables à la réception de la première livraison, en espèces ou mandat sur Bruxelles. La souscription est ouverte chez tous les libraires.

L'éditeur se trouvant en possession du fonds des tomes I à VI, publiés par MM. Vandale et Jamar, pourra les céder à chaque nouveau souscripteur au prix de 20 francs, et fournira des volumes détachés à proportion de ce prix. — Le tome VII se vend 10 fr.

Les lettres et paquets destinés au *Bulletin du Bibliophile* doivent être adressés francs de port à M. J.-M. Heberlé, 5, rue des Paroissiens, où l'on peut se procurer tous les ouvrages annoncés dans le Bulletin.

LE

BIBLIOPHILE BELGE.

EM. DEVROYE, IMPR. DU ROI.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE BELGE,

FONDÉ PAR M. LE BARON DE REIFFENBERG,

PUBLIÉ PAR J.-M. HEBERLÉ,

SOUS LA DIRECTION DE M. CH. DE CHÊNEDOLLÉ.

Collaborateurs principaux :

MM. Borgnet (Jules), à Namur.
Brou (Ch. de).
Brunet (G.), président de l'Académie de Bordeaux.
Carmoly (E.).
Chalon (R.).
Dinaux (Arthur), de Valenciennes.
van Even, à Louvain.
Helbig (H.), à Liége.
Héricourt (le comte d'), d'Arras.
Heuschling (Xavier).
Hoffmann (F.-L.), de Hambourg.
Jonghe (Th. de).
Kervyn de Volkaersbeke (Ph.), à Gand.

MM. Nève (E.), à Louvain.
Péricaud (A.), de Lyon.
Pinchart, (Al.).
Polain (M.-L.) à Liége.
Poltoratzky (S.), de Moscou.
Reume (A. de), capitaine d'artillerie.
Schayes (A.-G.-B.), membre de l'Académie royale de Belgique.
Serrure (C.-P.), à Gand.
Stassart (le baron de), membre de l'Académie royale de Belgique.
Vander Meersch, archiviste, à Gand.
Warzée (A.).

TOME VIII.

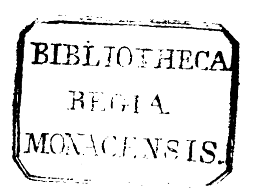


BRUXELLES, COLOGNE ET BONN,

J.-M. HEBERLÉ, LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE.

1851

LIEUX D'ABONNEMENTS :
Pour la France : *à Paris*, chez MM. Borrani et Droz, libraires, rue des Saints-Pères, n° 7.
Pour la Russie : *à St-Pétersbourg*, chez M. Bellizard, libraire ; *à Moscou*, chez MM. Gauthier, Urbain, Renaud, Ladrague, libraires.


BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE BELGE.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Recherches bibliographiques sur les almanachs belges.

> « Une histoire consciencieuse des almanachs, depuis la découverte de l'imprimerie, pourrait être une excellente introduction à l'histoire de l'instruction des classes nombreuses par les livres. » (BESCHERELLE, *Dictionnaire national.* Paris, 1845 Grand in-4°.)

INTRODUCTION.

Les almanachs, plus encore que les journaux, sont des publications dont il est difficile de présenter une bibliographie un peu complète. Quoi qu'il en soit, nous allons essayer, non pas une histoire comme le désirerait Bescherelle, mais un inventaire des ouvrages de cette nature qui ont paru en Belgique.

Dès les temps les plus anciens on composait des calendriers (¹);

(¹) Il est bien entendu qu'ils étaient manuscrits. « Les Grecs et les Romains en avaient; on en a trouvé des abrégés sculptés sur les monuments d'Égypte: les Chaldéens avaient sans doute aussi leurs almanachs; les Indiens et les Chinois en possèdent depuis un temps immémorial. On ignore d'où dérive le nom moderne



mais l'intérêt de ces documents n'étant que temporaire, la plupart d'entre eux ont été successivement détruits. La bibliothèque royale, à Bruxelles (section des manuscrits), en possède cependant quelques-uns d'un âge respectable. Le plus ancien que l'on y conserve est du IXe siècle : il provient de l'abbaye de Stavelot. Il existe dans ce dépôt neuf autres calendriers antérieurs à l'invention de l'imprimerie : deux sont du Xe siècle, deux du XIIIe et cinq du XIVe siècle ; les autres sont plus modernes. Nous donnons, à la fin de notre notice, la liste des calendriers manuscrits conservés à la bibliothèque royale.

Dès que la presse est venue faciliter la publication des livres, il est assez probable qu'on n'aura pas tardé à imprimer des almanachs ou plutôt des calendriers. Il serait cependant difficile de déterminer la date de la première impression de ce genre. Nous croyons peu fondée l'assertion des auteurs du *Dictionnaire des dates* (1), d'après laquelle « un moine de Bretagne, nommé Guinklam, dressa le premier (almanach) qui parut en 1470, trente-quatre ans après l'invention de l'imprimerie. »

Ludovic Lalanne (2) cite une édition du *Calendarium*, de Regiomontanus, donnée par l'imprimeur Ratdolt, à Venise, en 1476. C'est le premier ouvrage, dit-il, où il y ait un frontispice (3).

d'*almanach*, qui, à ce qu'il semble, a été tiré de l'arabe ; dans cette langue, *al manach* (*alke mana* suivant le Dictionnaire des dates) signifie l'action de compter. Quelques auteurs ont cherché encore l'étymologie dans les deux mots allemands *all* et *Monat* (tous les mois) ; on ajoute que les pièces de bois, sur lesquelles les Anglo-Saxons taillaient les jours de l'année pour se retrouver dans leurs calculs chronologiques, s'appelaient *all monaught.* » (Depping, *Dictionnaire de la conversation.*)

(1) *Dictionnaire des dates, des faits, des lieux et des hommes historiques ; ou les tables de l'histoire,* etc., publié par une société de savants, etc., sous la direction de A.-L. D'Harmonville. Paris, Levasseur, 1842, grand in-8o (2 très-gros vol.).

(2) *Curiosités bibliographiques,* page 264.

(3) Suivant Depping (*Dictionnaire de la conversation*) : « dès l'an 1474, Mathias Corvin, roi de Hongrie, avait fait dresser un almanach pouvant servir pendant 38 ans, par son astronome, Jean Regiomontanus, qui obtint 8,000 ducats de récompense et une pension de 200 ducats. Son travail fut imprimé en latin et en allemand. »

« Jean-Muller Regiomontanus (Koenigsberg) a le premier ajouté le cours du

« Les premiers almanachs anglais furent imprimés en Hollande sur des feuilles d'affiches, dans le format petit in-folio. En Allemagne, on enseignait, avant l'invention de l'imprimerie, l'almanach dans les écoles..... En 1491, on imprima en Allemagne le premier almanach perpétuel, et ce ne fut qu'en 1556 que l'on commença à publier des almanachs annuels. Celui qui fut imprimé en 1493, à Paris, était probablement de la première espèce. On trouverait difficilement avant la moitié du XVIe siècle un almanach de l'année imprimé en Europe (1). »

Les almanachs tels que l'on s'en forme une idée aujourd'hui, ne sont pas très-anciens; ils ne datent guère que de la fin du XVIe siècle, ou du commencement du XVIIe, suivant les pays. Auparavant il ne paraissait que des calendriers proprement dits, contenant le tableau des saints, des fêtes religieuses et quelques pronostics.

Le plus ancien almanach belge connu est de l'an 1540 (2); c'est la *Prognostication de Louvain pour l'an de grâce* MDXL, imprimée très-probablement à Anvers. De 1546 à 1562 il a été publié à Anvers un grand nombre de *prognostications* semblables, par différents auteurs et imprimeurs; on en trouvera les titres au chapitre *Anvers*.

Le tableau suivant indique, d'après nos recherches et pour les différentes villes, la date des plus anciens almanachs qui y ont été

soleil, de la lune et des planètes de l'Almanach, qui ne contenait auparavant que les fêtes ecclésiastiques et les noms des saints. C'est lui et George Purbach qui, les premiers en Europe, se soient appliqués à faire des observations astronomiques. » *Almanach de Gotha,* 1783, p. 96 et 114.)

(1) *Dictionnaire de la conversation,* au mot *almanach.*

(2) La bibliothèque royale à Bruxelles possède un almanach imprimé à Amsterdam en 1541; il porte le titre de : *Dit is de Cropels Kalēgier ēnis gemaect wt dē Ephemerides, tot lxiiij jarē, ē men sal hyer in vindē, die nieuwe maen op syn uren ē stippen, want elcke stippe is een vierē deelvan een ure, ē beginnen na middach des selven daechs. Ē hier in sult ghi vinden dye dagen, die lāgen ē corten.* Item desen Kalengier sult ghi te coope vindē, indē gulden Bibel by my Bartholome Jacob zoo boecvercooper, wonēde tot Aemsterdam. — In-18 de 16 pp. non chiffrées. — Vignettes en tête des mois; imprimé en couleur noire et rouge. Comme les almanachs appelés perpétuels, il est combiné de manière à pouvoir servir jusqu'en 1564.

publiés. Pour certaines localités, telles que Bruxelles, Anvers, Gand, etc., il doit y avoir paru des publications de cette nature antérieurement aux dates fixées dans cette liste.

LIEUX D'IMPRESSION.	DATE DES ALMANACHS les plus anciens connus.	NOMBRE D'ALMANACHS indiqués dans la présente notice.
Anvers	1540	43
Liége	1556	40
Louvain	1568	22
Gand	1669	41
Malines	1691	3
Bruxelles	1693	166
Bruges	1734	10
Mons	1754	7
Courtrai	1757	6
Luxembourg	1764	2
Tournai	1769	8
Bouillon	1770	1
Alost	1771	2
Namur	1772	6
Stavelot	1778	1
Audenarde	1784	1
Herve	1792	2
Maestricht	1806	2
Lierre	1824	1
Binche	1829	1
Hasselt	1833	1
Arlon	1833	1
Pâturage	1848	2
TOTAL		369 (1)

(1) Dans ce nombre ne sont pas compris les Directorium, Ordo ou Cartabelles.

Nous prions le lecteur de vouloir bien remarquer que les dates que nous donnons dans le tableau qui précède sont celles des almanachs qui nous sont connus, et que nous n'affirmons pas qu'ils sont les plus anciens.

Nous indiquons les titres de 369 almanachs, mais ce chiffre doit être beaucoup inférieur au nombre réel de ces publications, une certaine quantité ayant naturellement échappé à nos recherches.

Les almanachs furent autrefois l'objet de plusieurs ordonnances de police. En 1619, un imprimeur d'Anvers, nommé Deconinck, fut banni du pays pour avoir, dans son almanach, mal parlé des actes du gouvernement relatifs à l'impôt du *gigot;* l'almanach fut prohibé et les exemplaires saisis.

En 1630, l'archiduchesse Isabelle retire à un autre imprimeur d'Anvers le privilége qu'elle lui avait accordé pour l'impression d'almanachs.

Dans une dépêche du conseil privé, datée de Bruxelles, 7 janvier 1678, on lit ce qui suit :

« Monseigneur, nous avons remarqué quès allemanacqs qui se distribuent par tout le pays, et sont imprimés à Anvers, les pronostications et chroniques qui s'y mettent en langue françoise y sont en langage si lourd, que c'est honte de le lire et sert de rallerie à tous ceux qui en font lecture ; et comme cela tourne au préjudice du ministère qui doit prévenir semblables incongruitez, il nous semble que Votre Ex^ce^ pourroit ordonner aux fiscaux de Brabant comme par la lettre cy jointe (1).

En France, une ordonnance de Charles IX, de l'an 1560, défendit d'imprimer aucun almanach sans l'approbation des archevêques et évêques (2).

(1) Arch. de l'État, à Bruxelles. D'après les termes de *Monseigneur* et d'*Excellence*, nous pensons que la dépêche était adressée au gouverneur général.

(2) Cette pièce contient : « Et parce que ceux qui se meslent de pronostiquer les choses advenues, publians leurs almanachs et pregnostications, passent les termes d'astrologie, contre l'exprès commandement de Dieu, chose qui ne doit estre tolérée par les princes chrétiens : nous défendons à tous imprimeurs et libraires, à peine de prison et d'amende arbitraire, d'imprimer ou exposer en vente aucuns almanachs et prognostications, que premièrement ils n'ayent été visitez par l'archevêque ou évêque, ou ceux qu'il commettra ; et contre celui qui

Les almanachs ayant l'avantage de circuler, plus que d'autres ouvrages, dans les mains du peuple et surtout chez les habitants des campagnes, il conviendrait de donner à ces publications une forme attrayante et instructive. C'est ce qu'on a généralement négligé jusqu'ici en Belgique. Il serait digne de la sollicitude d'une société littéraire bien constituée d'entreprendre et de poursuivre une publication de ce genre. La persévérance, jointe au mérite du livre, assurerait le succès de cette œuvre.

On a essayé dans notre pays quelques bons almanachs; nous citerons entre autres l'*Almanach belge*, publié à Bruxelles, de 1834 à 1837. Depuis peu on a fait dans la capitale quelques essais heureux, tels que : l'*Almanach des bons conseils,* 1850-1851, l'*Almanach industriel populaire de Belgique,* 1850 (impr. Stapleaux); l'*Annuaire de l'agriculteur belge*, 1850 (même imprimeur), etc.

L'Almanach de Mathieu Laensbergh est un exemple de persévérance; avec la clientèle et la réputation dont il jouit, quelle influence heureuse n'aurait-il pas exercée si, aux quelques renseignements utiles qu'il contient, on eût ajouté des notions plus instructives et plus variées!

Une tentative pour réformer cet almanach a été faite en France et a réussi, voici comment : « sous la Restauration, la *Société pour l'instruction élémentaire* conçut le projet d'améliorer celui de tous les almanachs qui semblait devoir seul résister éternellement à tout essai de rénovation, c'est-à-dire *Mathieu Laensberg.* Cette entreprise avait besoin d'être tenue secrète, et exigeait une dépense au-dessus des ressources de la société. Un de ses membres fut chargé de communiquer l'idée à M. Decazes, alors ministre, et de demander son appui. M. Decazes approuva l'intention, mais il refusa de prendre aucune initiative, en faisant remarquer que, par suite de la défiance

aura fait et composé lesdits almanachs, sera procédé par nos juges extraordinairement et par punition corporelle. »

En 1579, Henri III, aux États de Blois, confirma cette ordonnance, renouvelée par Louis XIII, le 20 janvier 1628; « défense d'y composer des prédictions hors les termes de l'astrologie licite, et d'y mettre autre chose que les lunaisons, éclipses et autres supputations astronomiques ou météorologiques. (Lalanne, *Curiosités bibliographiques,* p. 396, et *Dictionnaire des dates,* au mot almanach).

inspirée par le gouvernement, le libéralisme ne manquerait pas de considérer l'almanach régénéré comme rédigé sous une influence politique, et destinée à servir les intérêts particuliers du pouvoir. Toutefois, il alloua sur les fonds secrets de son ministère une somme suffisante pour subvenir aux frais d'impression, et l'almanach amendé sous la direction de la Société élémentaire, continua à paraître chez la veuve Demoraine, qui en débite chaque année près de cent mille exemplaires (¹). »

Dans l'*Almanach belge* de 1836, la *Société pour l'instruction primaire et populaire*, établie à Bruxelles, s'exprime ainsi qu'il suit à l'égard de l'influence que peuvent exercer les bons almanachs : « La Société considère la publication annuelle de l'*Almanach belge* comme l'un de ses moyens d'action les plus puissants. Les almanachs sont en effet les livres populaires par excellence ; ils forment souvent à eux seuls la bibliothèque de milliers de familles, et peut-être, sans leur intermédiaire, une grande partie de la population ignorerait-elle les destins de l'Europe, les progrès des sciences, des arts et de l'industrie. Les almanachs sont les précurseurs des journaux faits pour le peuple. Mais il importe à cet effet qu'ils subissent une réforme radicale et qu'ils se mettent à la hauteur de la mission qu'ils sont destinés à accomplir. »

Un almanach populaire devrait renfermer, selon nous, des notions sur les droits et les devoirs des citoyens ; une analyse ou des extraits de la constitution, des lois communale, provinciale, électorale, sur l'instruction publique, etc., etc. ; ainsi que des extraits des ouvrages les plus instructifs, tels, par exemple, que les *Entretiens de village*, par Timon (Cormenin).

Au nombre des almanachs réputés les plus intéressants, publiés dans les autres pays, on cite : en Angleterre, l'*Annual Register* ; en France, l'*Almanach de France* (commencé en 1832), l'*Annuaire historique* de Lesur (commencé en 1818) et une foule d'autres annuaires historiques et statistiques publiés dans les départements ; en Hollande, le *Jaarboekje*, imprimé à La Haye ; en Allemagne, ceux de Weimar et de Stuttgard, différents *Messagers boiteux*, etc. Aux

(¹) *Encyclopédie nouvelle*, de P. Leroux et J. Reynaud, Paris, 1848, t. Ier, p. 333, col. 1re.

États-Unis d'Amérique on publie aussi des annuaires statistiques très-intéressants.

Des ouvrages traitant des almanachs ont paru en 1762 et 1782 sous les titres de : 1° *Almanach nouveau pour l'année* 1762, *avec une dissertation sur les calendriers, les almanachs*, etc. Paris, Le Prieur, 1762, in-16 (par le président Durey de Noinville) ; 2° l'*Esprit des almanachs. Analyse critique et curieuse des almanachs, tant anciens que modernes.* Paris, veuve Duchesne, 1782, in-12 de 250 pages (publié sous le pseudonyme de Wolf d'Orfeuil. L'auteur est Nicolas Lecamus, de Mézières, architecte, mort en 1789. — Cité par Quérard). — Nous regrettons de n'avoir pu les consulter.

On cite encore une *Histoire du calendrier*, par Gébelin.

CHAPITRE PREMIER.

ANVERS.

1. *Prognostication de Louvain pour l'an de grâce MDXL* (1540). (Imprimé probablement à Anvers.)

D'après la *Biographie liégeoise* de M. le comte de Becdelièvre (t. I, p. 209), l'auteur est Gaspard DE LAET, né à Looz-le-Château, dans le comté de Looz, fils de Jean de Laet, astronome. « Il étudia d'abord les mathématiques et ensuite la médecine à l'université de Louvain, où il fut reçu docteur en 1512. On ignore les circonstances de sa vie ; on conjecture seulement qu'il termina sa carrière à Rouen en Normandie. On a de lui une espèce d'almanach intitulé : (le titre est ci-dessus). Le dernier que l'on connaisse porte : *Prognostication pour l'an de grâce* 1551. Rouen. » Nous indiquons plus loin une publication semblable du même auteur pour l'année 1561.

Son père, Jean DE LAET, né aussi à Looz-le-Château, « se rendit fameux par sa prédiction que l'année 1482 serait funeste aux Liégeois par la peste, la famine et la guerre ; ce qui eut lieu en effet. Il a publié : *Pronosticatio anni præsentis LXXVII* (1477), *per Joannem Laët de Borchloen*. Paris, 1478. In-4°. » (*Biogr. liégeoise*, t. I, p. 167.)

2. *Der Scaepherders Kalengier nu op een nyeuwe ghecorrigeert, aengaende tgulden ghetal om dye nyeuwe mane te vinden, ē dat eclypseren der sonnen ende der manen dwelck in al bander verloopen naer*

ende is seer ghenuechlyck om lesen, ende niet min profytelyck allen cooplieden eñ ander menschen, warhandelingye kook hanterende syn. In-18 de 111 pp. non chiffrées, caractères gothiques, nombreuses gravures sur bois. (Bibl. royale.)

A la dernière page on lit : « Dit boecxken is ghevisiteert eñ geapprobeert van dē eerweerdigē heere Willem Prochiaen vāder Capellen tot Brussel eñ gheconsenteert byder. K. M. te mogen printē Marien Ancxt, weduwe vā Jacob vā Liesveldt, Wonēde Tantwerpen op dye Camerpoort brugghe, in den schilt vā Artoys, sonder te misdoens teghen sine ordinancie. Ghegeven tot Brussel int jaer ons heeren M. D. eñ XLVI, den II dach februarij. Onderteekent P. de Lens. »

Sur le feuillet de garde, M. de Reiffenberg a écrit la note suivante : « Ces sortes de livres, que l'usage détruit, sont très-rares. Celui-ci qui a appartenu à MM. Mols d'Anvers, et à F. van den Eynde, a été acheté le 30 décembre 1839 à M. J.-B. de Noter, peintre de Malines, au prix de 10 francs. Il a été relié ensuite par Rensing. »

3. *Pronostication practizée ou calculée sur le méridien de Liége pour l'an MCCÇCCXLVI.* Imprimé en Anvers en la licorne door, par M. Nuyts. In-4°.

Auteur : Thomas Montis. Cette *prognostication* et les suivantes sont indiquées par M. le docteur C. Broeckx, dans une notice intitulée : Documents pour servir à l'histoire de la bibliographie de la médecine belge avant le XIXe siècle, insérée dans le *Bulletin de l'Académie d'archéologie d'Anvers,* t. IV, p. 157.

4. *Prognostication de l'an Nostre Seigneur MCCCCC et XLIX, calculée sur le méridien de la ville de S. Winnoxberge.* Imprimé à Anvers, sur la veste des Lombards, à l'opposite de la maison d'or, par moy Simon Cock. In-4°.

Auteur : Pierre van Hove.

5. *Pronostication de l'an de Nostre Seigneur MCCCCC et L, calculée sur le méridien de la ville d'Anvers et ses environs.* (A la fin on lit : « Ceste pronostication est visitée et approbée par maistre Jehan Goessiuni de Oorschot, curé à la paroisse de Saint-Jacques, et est admis par le conseil de Brabandt Henri Pierre filz, juré imprimeur et vendeur de livres de l'impériale majesté de la povoir imprimer

et vendre, demeurant en Anvers dedens le pont de chambre au Taulpe. ») In-4°.

Auteur : Pierre van Moerbeke. A publié en outre : 1° *Pronostication* de l'an de Nostre Seigneur MCCCCCLIII, calculée sur le méridien de la ville d'Anvers. Anvers, vefve Henri Pierre. In-4° ; 2° *Pronostication* de l'an de Nostre Seigneur MDLVIII calculée sur le méridien de la renommée ville de Bergues et lieux circonvoisins. Chez la vefve de Henri Peeterssen, de Middelbourg. In-4°.

6. *Pronostication de l'an de Nostre Seigneur Jesu Christ MCCCCC cinquante par maistre Corneille* Schuute, *demeurant à Bruges, en la rue nommée de Walfaerstraete.* Impr. par Henri Pierre, juré imprimeur et libraire de l'imperiale majesté, demourant à Anvers au Taulpe. In-4°.

Des publications semblables du même auteur ont paru pour les années 1551, 1553, 1555, 1556 et 1561. Anvers, chez la veuve de Henri Pierre (de Middelbourg).

7. *Den grooten ende eewigen almanach, ydel van alle bueselingen : van laten, van bayen, van purgeren, seker leeringen inhoudende, waerby dat wel mocht heeten de gessele van almanacken, medecynigen, huysmedecyns, quacksalvers. Ghemaect by M. Fransois* Rapaert, *docteur in de medecyne te Brugge.* Antw. by Hans Delaet, in de Camerstraete in den Salm. Sans date (vers 1550), in-12 de 32 feuillets.

M. le docteur J. de Meyer a publié, en 1844, une seconde édition de cet almanach (Bruges, Félix de Pachtere, in-8° de 59 pp.) destiné à combattre les préjugés astrologiques appliqués à la médecine, et notamment le *Magnum et perpetuum almanach*, de van Bruhesen, imprimé à Bruges en 1550. *Voir*, sur ces deux almanachs, l'*Histoire de la médecine belge*, par M. C. Broeckx, p. 78 et les *Documents pour servir à l'histoire de la bibliographie de la médecine belge,* du même auteur, insérés dans le *Bulletin de l'Académie d'archéologie d'Anvers*, t. IV, p. 169. — A la page 174 de ce recueil, M. Broeckx cite : *Disputatio astrologica ac medica contra diarium (quod almanachum vocant)* P. Bruhesii *a Rithoven ; græcè ad Franciscum Craneveldium (ut vel ex inde hominis ingenium agnoscas) et latine ad D. Haloinum equitem.* Antv., 1547. In-12.

8. *Prognostication de l'an MDLI descripte et practisée.* Imprimé en Anvers, par M. Nuyts. In-4°.

Auteur : Alphonse de Laet. Des publications semblables du même auteur ont

paru en 1553, 1554, 1556, 1557. Elles sont du même imprimeur Nuyts ou Nutius, à l'exception du volume de 1554, imprimé chez Jau Wynryckx.

9. *Prognostication pour l'an nostre Seigneur MCCCCC et LXI, calculée sur le méridien de Louvain.* Anvers, Jan Van Ghelen. In-4°.

Auteur : Gaspard DE LAET, né à Looz-le-Château, dans le comté de Looz. M. Broeckx cite du même auteur : *Prognostication pour l'an MDLI.* Rouen, 1551. In-4°. Il a aussi publié une *Prognostication* de Louvain pour l'an de grâce MDXL (1540). (*Voir* le n° 1 du présent chapitre.)

10. *Pronostication de l'an de nostre Seigneur MDLI.* Anvers, Jehan de Liesveldt. In-4°.

Auteur : Jacques SAUVAGE. Volume semblable pour 1552.

11. *Prognostication pour l'an de grâce MDLII, composée et calculée pour le méridien d'Anvers.* Anvers, Jehan de Liesveldt. In-4°.

Auteur : Pierre VAN GOORLE. M. C. Broeckx (1) cite des publications semblables du même auteur, pour les années 1556, 1557, 1561 et 1562. Les volumes de 1556, 1557 et 1561 ont été imprimés chez la veuve de Jacques de Liesveldt. Celui de 1562 est intitulé : *Prognostication de l'an de Nostre Seigneur mille cincq centz soixante et deux,* calculée sur le méridien de la très-renommée ville d'Anvers, et autres lieux circonvoisins, très-utile pour en user au moyen de ses influences. aussi à raison de ses élévations du pôle en ce moment. Anvers, J. de Liesveldt, 1562. In-4°.

12. *Almanack ende prognosticatie van den jaere ons Heere MCCCCC en LVI, ghecalculeert door Meerten Peter* VAN GOORLE, *doctoor in medecyne der stadt van Antwerpen.* T'Antwerpen, by die weduwe van Jacob Van Liesveldt. (Bibl. de G. D. J. Schotel, pasteur à Chaam, en Hollande. Voy. *Bull. de la comm. d'hist.,* t. XII, p. 100.)

13. *Prognostication pour l'an de nostre Seigneur MCCCCCLVIII,*

(1) *Documents pour servir à l'histoire de la bibliographie médicale belge, avant le* XIX*e siècle ;* insérés dans le *Bulletin de l'Académie d'archéologie d'Anvers,* t. IV, p. 147.

calculée sur le méridien de la tres renommée cité de Liége, Anvers, Jehan Withage. In-4°, de 4 ff., gothiques. (Bibl. de M. Ul. Capitaine, à Liége.)

Auteur : Gilles DE BUILLON. Le volume pour 1559, même auteur et imprimeur, porte le titre de : *Prognostication pour l'an de Nostre Seigneur* MCCCCCLIX calculée sur le méridien de la florissante et renommée cité de Liége. In-4°.

La *Biographie liégeoise* (t. Ier, p. 214) donne quelques détails sur les écrits de Gilles de Buillon (ou Bullion).

14. *Prophétie nouvelle des choses merveilleuses.* Anvers, J. De Liesveldt, 1559. In-4°.

Auteur : Jehan CARION.

15. *Prognostication de l'an nostre Seigneur MCCCCCLIX, calculée sur le méridien d'Anvers.* Anvers, veufve de J. De Liesveldt. In-4°.

Auteur : Corneille DE THONGERLOO.

16. *Prognostication merveilleuse très certaine et perpétuelle pour savoir la disposition du temps à venir par raisons naturelles. Le tout prins des sçavans et très experts docteurs en astrologie.* Anvers, vefve de feu Jacques de Liesveldt [1]. In-4° sans date (vers 1555-1559).

Auteur : SCHNELLENBERGH (Tarquinius).

17. Suivant J. Collin de Plancy [2] « Anvers possédait, en 1576, l'almanach avec pronostications de Weraven, docteur en médecine et en chirurgie. »

18. *Institutiones christianæ pietatis, seu parvus catechismus catholicorum : Auctore Petro* CANISIO *societ. Jesu theologo.* Antverpiæ,

[1] Jacques Liesveldt fut décapité à Anvers, en 1542, pour avoir imprimé, cette année, une Bible en langue vulgaire. *Voir* le *Bulletin du bibliophile belge*, t. I, p. 80 et t. VII, p. 293.

[2] *Légendes des origines*, p. 234. (Liége, Dessain, 1850.)

typis Christophori Plantini, 1587. Cum privilegio. In-18 de 16 pp. (Bibl. royale, section des manuscrits, n° 17892.)

Ne contient que le calendrier et les signes adoptés pour son usage. Ce volume est relié avec treize autres anciens calendriers manuscrits, ornés de miniatures, du XIVe et du XVe siècles ; neuf sont en latin et quatre en flamand. Cette collection a été formée par les Bollandistes pendant leur séjour à Anvers. En tête du onzième calendrier on voit une note écrite de la main de J. Bollandus, premier auteur des *Acta sanctorum*, et les lettres initiales de son nom.

19. En 1619, l'almanach de Jean De Coninck, imprimeur à Anvers, fut prohibé ; voici pourquoi :

En 1618, les archiducs, gouverneurs généraux des Pays-Bas catholiques, firent publier un manifeste contenant le récit de ce qui avait amené et suivi les troubles relatifs à l'impôt du *gigot*. L'imprimeur de Coninck ayant, dans son almanach de 1619, présenté ces faits sous d'autres couleurs que celles du récit officiel, fut poursuivi par les ordres des archiducs et obligé de quitter le pays.

L'almanach fut prohibé et les exemplaires déjà mis en circulation furent recherchés et saisis par ordre des magistrats d'Anvers et de Bruxelles [1].

20. *Nieuwen almanach ofte aenwyser der daghen voor het jaer .... Ghecalculeert op de XVII provincien door den oprechten meester Jan* Van Vlaenderen. Antwerpen, Jérôme Verdussen et ensuite Martin Verdussen. Placard. (Années 1707-1789 aux Archives de la ville de Bruxelles.)

Quelques années avant 1630, l'archiduchesse Isabelle accorda à Jérôme Ver dussen un privilége pour l'impression d'almanachs. Sans doute que cet octroi excita des plaintes, car, par décret du 28 novembre 1630, son altesse « ayant eu rapport de l'écrit des prélats, nobles et députés des chefs-villes du Brabant, déclare, de l'avis des conseils d'État et des finances, que bien que par sa précédente réponse, elle eût donné toute satisfaction raisonnable au sujet des points mis en avant par les chefs-villes, cependant, voulant autant que possible, favoriser l'aide demandée ; comme il est impossible de faire cesser cet octroi pour la présente année, à cause des grands frais faits par l'impétrant, auquel, du reste, la voie de justice ne peut être refusée, s'il vouloit la réclamer ; cependant, pour satisfaire les États, son altesse déclare que cet octroi est nul dès à présent et

[1] Gachard, *Documents inédits concernant les troubles de la Belgique sous le règne de Charles VI*, Introduction ; *Histoire de Bruxelles*, par MM. Henne et Wauters, t. II, p. 33.

cessera son effet, que les imprimeurs pourront imprimer et vendre des almanachs visités et approuvés selon le mode suivi jusqu'à présent, sauf que pour couvrir les frais faits par l'impétrant, il pourra seul imprimer et vendre des almanachs pour l'année prochaine 1631, à un prix raisonnable, à charge d'indemniser les autres imprimeurs pour les almanachs qu'ils auroient déjà imprimés pour cette année 1631 [1]. »

En 1718, on trouve encore mention d'octrois accordés à Jérôme Verdussen, pour la publication de : 1° *Den Almanach van Guillelmus Janssens ;* 2° *Directorium* ou cartabelle d'Anvers. En 1750, Martin Verdussen publiait : *Antwerpschen Almanach met de differente gelts specien.*

21. *Sanctorum Kalendarii Romani, juxta concilium Tridentinum restituti, imagines in aere excisae.* Antverpiæ, typis Christophori Plantini, MDCXXXIIII (1634). In-32 de 464 pp. (Bibl. royale.)

Chaque feuillet, imprimé d'un seul côté, est orné d'une gravure sur cuivre, représentant un saint.

22. *Evangeliorum dominicalium summaria, sanctorum Q. Historiæ paucissimis verbis expressæ Juxta Kalendarium Romanum, cum Iconibus in œre excisis.* Antverp., Chr. Plantini, MDCXXXIIII (1634). In-32 de 212 pp. (Bibl. royale.)

Ce livre, relié avec le précédent, est aussi imprimé d'un seul côté; une belle gravure à chaque feuillet.

23. *Almanach voor het jaer ons Heeren MDCXLI. Door M. Henricus* Kilianus, *Wittenberger, Astrolog. en Medic.* T'Hantwerpen, weduwe van J. Cnobbaert. Met gratie ende privilegie. Petit in-32, bien imprimé. (Bibl. de M. Cuypers, à Bois-le-Duc.)

Divisé en trois parties : 1° le calendrier; 2° la *Prognosticatie ;* 3° une chronique des principaux faits de l'histoire des Pays-Bas, depuis l'an 1500. Le permis d'imprimer est signé G. Estrix, libr. censor.

24. *Almanach voor het jaer* 1674. Antwerpen, Jacob Mesens. Met gratie ende privilegie. En placard. (Bibl. des Arch. du royaume.)

25. *Le vray et droict almanach d'Allemaigne translaté en nôtre*

[1] *Placards de Brabant,* I, 479.

langage pour l'an 1676. *Calculée* (sic) *par le sçavant et fort renommé docteur* Merman de Werve, *Oost-Friessische Astrologien.* Anvers, chez Godgaf Verhulst. In-32. (Bibl. de M. de Chênedollé.)

Divisé en trois parties : la première est l'almanach ; la seconde, la prognostication ; la troisième, une instruction pour les jardiniers, suivie d'un mandement de carême, impr. chez Martin Verhulst, à Anvers.

26. *Den Almanach van Guillelmus* Janssens. Antw., Paul Robyns.

Octroi accordé en 1719.

27. *Den Antwerpschen Almanach door G.* Janssens. Antw., veuve de Henri Thuillier.

Octroi accordé en 1730.

28. *Almanach van L.* Rombouts. Antw., Peter Willemsens.

Permission accordée en 1750.

29. *Den grooten Gendschen comptoir Almanach voor het jaer* 1775. Tot Gend, men vindse te koop t'Antwerpen, by J. B. Carstiaenssens, boekdrukker in het Klapdorp in 't Wit Cruys. In-18, non paginé. (Bibl. de M. de Chênedollé.)

Contient : le tableau du personnel de la cour de Bruxelles et des administrations ; de l'université de Louvain ; des chapitres des cathédrales de Malines, Bruxelles, Gand et Anvers ; les magistrats et les échevins de la ville d'Anvers, les avocats et les médecins de la même ville. Ces derniers renseignements prouveraient à eux seuls que l'almanach a été imprimé à Anvers. Ce n'est pas, au reste, le seul ouvrage de cette espèce portant une fausse indication du lieu d'impression ; nous citerons, entre autres, un *Almanach d'Anvers, pour* 1828, *à Anvers, chez Jacques Mesne,* imprimé chez Vanackere, à Lille. Un *Almanach de Milan,* édité à Anvers, s'imprimait aussi à Lille.

30. *Deftigen Antwerpschen bischoppelyken Almanach, voor het jaer* 1796. Antw., in-18 de 96 p. (Bibl. de M. Robyns.)

Renferme une liste des prêtres des paroisses rurales.

31. *Almanach d'Anvers, très-utile aux négociants, pour l'an* 1805. Anvers, H.-P. Vanderhey, in-32. (Bibl. des Arch. du royaume.)

32. *Almanach du département des Deux-Nèthes, publié sous l'autorisation de M. le préfet, par M. L. P. X.* Anvers, Allebé, imprimeur. In-8°, commencé en 1806. (Années 1806-1809, à la bibl. roy., et années 1806-1809 et 1814 (6e année) au Min. de l'Intérieur.)

I. Année 1806 :

Pp. 194-201. Note historique sur l'ancienne Académie royale de peinture d'Anvers.

Pp. 202-207. Liste des peintres nés ou élevés à Anvers.

P. 208. Liste des graveurs et sculpteurs.

Pp. 209-214. Liste des historiens, littérateurs, jurisconsultes et médecins, nés dans le département.

Pp. 215-217. Note sur la bibliothèque de la ville d'Anvers.

P. 219. Indication des journaux paraissant à Anvers (au nombre de trois).

Pp. 221-222. Liste des médecins à Anvers, avec l'indication de l'époque de la réception.

Pp. 234-237. Courtes notices historiques sur les hôpitaux d'Anvers.

Pp. 295-297. Notes sur quelques rues, places et marchés.

Pp. 298-304. Notes sur quelques édifices publics et monuments.

II. Année 1807 :

Pp. 115-116. Note sur l'arsenal et chantier militaires, à Anvers.

Pp. 117-119. Notice sur le bagne d'Anvers.

Pp. 252-254. Notice historique sur l'hôtel des monnaies, à Anvers.

Pp. 301-305. Notice sur Malines.

Pp. 306-307. Canal de Louvain à Malines.

Pp. 327-330. Notice sur Turnhout, avec une gravure représentant le combat qui eut lieu en cette ville, le 27 octobre 1789, entre les Brabançons et les Autrichiens.

Pp. 331-386. Notice sur Anvers. Nombreux détails historiques, avec 2 petites gravures représentant : 1o la facade de l'ancienne Académie de peinture ; 2o la porte impériale de l'Escaut.

III. Année 1808 :

P. 1. Gravure représentant la porte impériale à Anvers.

Pp. 327-371. Notice sur le département des Deux-Nèthes. Aux pp. 338-348 se trouve une liste détaillée des graveurs, sculpteurs et architectes nés dans le département, fournie par M. Van Ertborn.

IV. Année 1809 :

Pp. I-LXV. Essais historiques et topographiques sur les communes du département des Deux-Nèthes. (Cette notice comprend les communes de Deurne, Borgerhout, Merxem, Dambrugge, Austruwel, Le Kiel, Marckgrave-Ley ou St-Laurent, Berchem.)

V. Année 1813. (5e année de la collection.)

Pp. 207-222. Notice sur l'arrondissement de Breda. (Bibl. publ. d'Anvers.)

Le volume de 1814 est intitulé : *Almanach d'Anvers et du département des Deux-Nèthes,* pour l'an 1814, par LE POITTEVIN-DELACROIX, membre du collége électoral du département, auteur des cinq premières années. 6e année. A Anvers, chez l'auteur, rue Bonaparte, no 702. 1814. In-12 de 204 pp. (Ne renferme que des listes des fonctionnaires.)

33. *Almanak voor* 1826, *met vaderlandsche herinneringen op elken dag.* Antwerpen, petit in-4°. (Bibl. royale, exemplaire contenant des notes manuscrites.)

34. *Almanach van nut en vermaek voor het jaer . . .* Antwerpen, Ancelle, in-12. (Je trouve mention des années 1818 et 1820.)

Annuaire poétique d'une société désignée sous le nom de : *Antwerpsch Tael-en-Dicht-Kundig Genootschap tot nut der jeugd.* — D'après un compte rendu inséré dans le journal littéraire intitulé le *Mercure belge,* il paraîtrait que, à l'exception des vers de MM. Willems et Van Ertborn, les poésies de ce recueil sont assez faibles.

35. *Verklaring van dezen almanach. Indicateur commercial, voor Léonard* VAN DEN WYNGAERT. Antwerpen. T.-J. Janssens, in-12 de 214 p. (Bibl. royale.)

Ne contient rien d'autre que des adresses.

36. *Indicateur commercial de la ville d'Anvers pour l'année* 1830, *par Léonard* VAN DEN WYNGAERT. Anvers, chez l'auteur. In-8° de 202 p. (Bibl. de M. Vandermaelen.)

Un volume semblable pour 1834, in-12 de 176 pp. — Indication des adresses des négociants, fabricants, etc.

37. *Almanach administratif, judiciaire et du commerce de la province d'Anvers,* Anvers, Van den Wyngaert. In-8° de 96 p. (1832 et 1833, chez M. Ph. Vandermaelen.)

38. *Gerieflyke nieuw-jaers gifte ofte Almanach voor het jaer* 1831. Antw., H.-P. Vanderhey. In-32 de 140 p. environ, non chiffrées. (1831 et 1833, chez M. Vandermaelen.)

Volume semblable pour 1833, 100 pp. environ, non chiffrées. Almanach administratif.

39. *Almanach des honnêtes gens pour* 1835. In-32.

40. *Muzen-Album, letterkundig jaerboekje.* Antw., J.-P. Van Dieren, in-12. 1843-1850.

41. *Volksalmanak voor den jaer* . . . Antw., Neuckens. In 32 d'environ 75 p.—1844 et 1845, 1re et 2e années. (Bibl. de M. l'avocat Stevens.)

Almanach curieux et original.

42. *De Antwerpsche Sancho Pança,* 1849. Antw., J.-E. Buschmann, in-32.

L'auteur est M. Félix Bogaerts.

43. *Voor ieder wat, almanach.* Antw., 1849.

A. Warzée.

Collection aldine de M. Renouard.

Le zélé bibliographe auquel on doit l'intéressant *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur* (1818, 4 vol. in-8°), et d'excellents travaux sur l'histoire littéraire des Alde Manuce ainsi que sur les Estienne, avait réuni, à grands frais, la collection presque entière des ouvrages sortis des presses des fameux imprimeurs vénitiens dont il avait fait l'objet de ses judicieuses et persévérantes recherches. Il prit la résolution de se défaire des livres qu'il avait rassemblés, et deux ventes

publiques faites à Londres, en 1828 et en 1830, dispersèrent sa collection aldine. Nous avons sous les yeux le catalogue avec les prix, de la vente de 1828, et nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de signaler ici les adjudications les plus importantes. Elles ne sont pas mentionnées dans la dernière édition du *Manuel du Libraire*, et nous doutons fort qu'il y ait en Europe trois bibliophiles qui aient eu connaissance du catalogue en question avec les prix. Nous avons ajouté à divers articles quelques courtes indications bibliographiques.

Biblia græca, Aldus, 1518, 8 l. st. (1).
Psalterium græcum, Aldus (1496), 6 l. 6 s.
(Édition décrite minutieusement par Dibdin, *Bibliotheca Spenseriana*, n° 51).
Biblia Sacra, Romæ, 1590, 52 l. 10 s. (Cet exemplaire avait été payé 162 francs à la vente Servais.)
Biblia, Romæ, 1592, 11 l. 5 s.
Psalterium romanum, Romæ, 1593, in-8°; 18 l. 10 s. (M. Renouard a écrit qu'il avait trouvé sur un quai pour 12 sous, ce volume revendu ainsi neuf cents fois environ ce qu'il avait coûté.)
Sacra Psalmorum Interpretatio, Venetiis, 1559, 2 l. 19 s.
Vita di Maria Vergine, di Pietro Aretino, Vinegia, 1551, 5 l. 5 s.
Missale romanum, Venetiis, 1574, 3 l. 6 s.
Breviarium romanum, Romæ, 1568, in-folio, 15 l. 15 s.
Horæ beatæ Mariæ Virginis, græce. Venetiis, Aldus, 1497, in-16. (Livret rarissime; vendu 21 l. st., quoique incomplet de 18 feuillets! Un exemplaire très-bien conservé et entier se trouve à Paris à la bibliothèque nationale. Dibdin (*Bibliotheca Spenseriana*, n° 1303), décrit un exemplaire acheté à Augsbourg, mais il ne regarde pas cette édition comme un chef-d'œuvre. « This work,

(1) Tous nos lecteurs savent sans doute que la livre sterling, divisée en 20 shellings, vaut environ fr. 25-50 c. La Bible en question s'est donc adjugée à 164 francs. Nous enregistrons les livres dans l'ordre où ils se présentent au *Catalogue de la Bibliothèque d'un amateur* dont nous ne dépassons pas d'ailleurs, pour le moment du moins, le second volume. Nous avons indiqué en passant les prix obtenus par quelques volumes précieux qui ne sont pas sortis des presses des Aldes.

« interspersed with red printing is by no means amongst the « happiest specimens of the Aldine press; it appears to have been « struck off in haste. » Ajoutons qu'en 1849 un exemplaire a été adjugé à Londres à 33 l. 10 s.)

Gregorii Orationes XVI, græce, Venetiis, 1516, 1 l. 9 s.

Di S. Giovanni Crisostomo libri della providenza, Vinetia, 1554, exempl. non rogné, 4 l. 4 s.

Lactantii Opera, 1465, 80 l. st., revendu 1550 fr., vente de Chalabre en 1834.

D. Hieronymi Opera, Romæ, 1565, 10 vol. in-fol., 15 l. 10 s.

Isotæ Nogarolæ Dialogus, Venetiis, 1563, 4 l. 19 s.

Viaggio spirituale, Del R. P. Bellanda, 1592, 2 l. 15 s.

Pianto della marchesa di Pescara sopra la Passione di Christo, opuscule de 28 feuillets, 5 l. 10 s.

Lucæ Pæti de judiciaria forma, Romæ, 1567, 2 l. 2 s.

Aristotelis et Theophrasti Opera, Venetiis, Aldus, 1495, 6 vol. in-fol. 40 l. st.

Themistii Opera, Aldus, 1534, 4 l. 11 s.

Esame de gl'Ingegni, di Gio. Huarte, Venetia, Aldo, 1582, 2 l. 9 s. (1).

Ph. Mocenici universales Institutiones, Venet. Aldus, 1581, in fol., 5 l. 10 s. (Un exemplaire en *grand papier* de ce beau volume est porté au catalogue de la *Bibliotheca Grenviliana,* pag. 468.)

Il perfetto Gentil'huomo, Vinetia, 1584, 5 l. 7 s.

L'Agricultura di Carlo Stefano, Vinegia, 1581, 2 l. 17 s.

Galeni Opera, Venetiis, Aldus, 1525, 5 vol. Exempl. en très-grand papier, 56 l. 14 s. En 1789, à la vente de Soubise, n° 3434, il avait été donné pour 170 fr.

H. Gabucinii, de comitiali morbo. Venet., Aldus, 1581, 4 l. 4 s.

(1) C'est une traduction du remarquable traité de Juan Huarte : *Examen de ingenios para las sciencias;* voir l'*Analecta biblion* de M. du Roure, II, 49-57, et une curieuse notice de M. Reveillé-Parise dans le *Recueil des travaux de la Société du département de l'Eure,* 1843, p. 153-167, extraite de la *Gazette médicale,* numéro du 1er janvier 1842. A l'égard des éditions et traductions de l'*Examen,* voir Græsse, *Lehrbuch einer Literaer-Geschichte,* tom. II, sect. 3, p. 899. M. C. Bartholmess, dans son ouvrage sur Giordano Bruno, tom. II, p. 239, a constaté qu'un grand nombre des idées d'Huarte offrent une analogie remarquable avec celles de ce philosophe napolitain.

Chrysoloræ Erotemata, Vincentiæ, 1490, in-4°, 5 l. 10 s.
C. Lascaris Erotemata, Venet. 1494, 9 l. 9 s.
Eleganze della lingua toscana, Venetia, Aldo, 1556, 4 l. 10 s.
— — 1573, exempl. en grand papier bleu, 4 l. 9 s.
Vulgari elegantie di Liburnio, Vinegia, 1521, 2 l. 19 s.
Longini de sublimi genere, Venetiis, 1555, 4 l. 14 s.
Ciceronis opera, Venet., Aldus, 1540, 8 vol. in-8°, 10 l. 10 s., exempl. du comte d'Hoym.
Cicero Manucciorum commentariis illustratus, 1582-92, 10 tomes in-fol. (¹), 4 vol. 3 l. 5 s.
Ciceronis orationes, Aldus, 1546, 5 l. 5 s.
P. Manutii in Ciceronis Orationem pro Archia, 1572, 6 l. 8 s.
Ciceronis epistolæ familiares, Aldus, 1512, 6 l.
In epistolas Ciceronis ad Atticum P. Manutii commentarius Venetiis, Aldus, 1547, 5 l., exempl. de de Thou. M. Renouard avait réuni une quantité très-remarquable de livres provenant de la belle bibliothèque du président de Thou. Voir au sujet de cette bibliothèque les recherches que nous avons insérées au *Bulletin de l'Alliance des Arts*, 3e année (1844-45), p. 238 et 255.
Quintilianus (Lugduni), 1510, in-8°, 8 l. 5 s.
Mureti Orationes variæ, 13 l. 13 s., exempl. de de Thou.
Quintus Calaber (Aldus), 10 l. 10 s., exempl. du même.
Hesiodus, 1650, in-8°, 4 l. 12 s., exempl. avec quelques notes de J. Racine (²).

(¹) Nous trouvons dans la *Bibliotheca Grenviliana*, pag. 148, au sujet de cette édition une note dont nous croyons devoir placer ici la traduction : « Il est très-rare de trouver cette édition complète ; elle renferme des feuillets qui ne sont pas chiffrés et qui manquent souvent ; en voici l'indication ; au second volume *de Philosophia*, p. 217, on doit trouver 20 lignes de prose : Memoriæ Jac. Crichtonii, et la page 227 doit être accompagnée d'une notice sur la mort de Crichton. Dans le *Traité des offices*, la page 158 doit être suivie d'une dédicace non chiffrée à Donat ; ensuite vient un feuillet non chiffré contenant une ode latine de Crichton à Laurentius Massa. Après la page 232, trois pages non chiffrées renfermant une dédicace en prose des Paradoxes à Crichton. Dans les *Epistolæ* après la page 550, il doit y avoir les *verba græca* et un feuillet contenant une lettre de Frangipanus, le tout sans numéro. »

(²) J. Racine mettait sa signature sur le frontispice des volumes qu'il possédait ; il y joignait souvent des notes. Ch. Nodier possédait son *Eschyle*, 1552 (*Mélanges*

Sophocles, Aldus, 1502, 4 l. 4 s.
Euripides (Florentiæ, circa 1496), 36 l. 15 s.
Virgilius, Aldus, 1501, 19 l. 19 s.
Idem, 1514, grand papier, 20 l. 10 s.
Ovidius, Aldus, 1502, 3 vol. 10 l.
Idem, Venetiis, 1515, 7 l. 7 s.
Di Ovidio Metamorphosi, 1547, 7 l. 10 s.
Lucanus, Lugduni, 1521, 7 l.
Statius, Aldus, 1519, 5 l. 15 s.
Claudianus de raptu Proserpinæ (Ultrajecti, circa 1473), 13 l.
Plautus (Lugduni), 1513, 5 l.
Terentius, Aldus, 1521, exempl. en grand papier, 27 l. 6 s.
Philelphi Satyræ, Mediolani, 1476, 33 l. (revendu 260 francs seulement à la vente Chalabre).
Faustini Amici epistola (Venetiis, Manutius), 1564; 20 l. 10 s. (revendu 7 liv. 7 s. à la vente Butler). C'est un opuscule de six feuillets seulement. Renouard l'avait acquis pour 2 francs.

G. Brunet, de Bordeaux.

d'une petite biblioth., p. 49. Un exemplaire des *Vies de Plutarque*, 1517, in-fol., fut retiré à 400 francs à l'une des ventes Debure (4e partie, supplément, n° 57). M. Renouard avait réuni un Sophocle, un Aristophane et une édition d'Esther, le tout avec des notes autographes (voir le *Catalogue d'un amateur*, II, 200 et 213; III, 67). La bibliothèque publique de Toulouse possède une trentaine de volumes portant tous sur le titre le nom de Racine, écrit de sa main; des notes relatives aux tragiques grecs et contenues dans quelques-uns de ces volumes ont été publiées dans la *Nouvelle Revue encyclopédique*, par M. Didot (*voir* le cahier d'octobre 1846, p. 274 et suiv.). Le catalogue van Hulthem, n° 992, indique un exemplaire des *OEuvres de Saint-Paulin*, Anvers, 1622, avec la signature de Racine sur le titre. A la suite du catalogue J. L. D. (Paris, Merlin, 1834) on trouve, page 208, l'indication de divers livres portant tous la signature de Racine; un exemplaire des *Lettres* de Cicéron à Atticus et le *Discours* de Bossuet sur l'*Histoire universelle* renfermaient en outre des notes de la main de l'auteur d'*Athalie*.

Recherches sur l'introduction de l'imprimerie dans le Brabant septentrional.

On s'est beaucoup occupé jusqu'ici dans le *Bulletin du bibliophile belge* de l'introduction de l'imprimerie en Belgique, et l'on a négligé cette portion du royaume des Pays-Bas qui, il y a un peu plus de deux siècles seulement, faisait encore partie du duché de Brabant. Nous nous sommes promis de combler cette lacune pour le Brabant septentrional.

§ 1er. — BERG-OP-ZOOM.

Les recherches auxquelles nous nous sommes livré pour fixer la date de l'introduction de l'imprimerie à Berg-op-Zoom, ne sont point étayées sur l'échafaudage ordinaire des doutes et des suppositions, car nous pouvons déterminer non-seulement l'année où l'on a commencé à imprimer dans cette ville, mais aussi le nom du typographe, et indiquer son premier ouvrage dont voici le titre :

1. *Jacobi Baselii, fil. De obsidione Bergopzomii, ad eivs vrbis senatvm commentarivs.*— Bergopzomii. Ex officinâ Jacobi Canini, Civitatis Typographi. Anno CIↃ. IↃ CIII.

Petit in-8° de 56 pages (dont 55 chiffrées), plus quatre feuillets qui contiennent le titre, la préface, l'épître au lecteur, etc.

Ce petit volume est d'une excessive rareté : nous en possédons cependant deux exemplaires, mais ce sont aussi les seuls que nous ayons vus. C'est à la fin de sa préface que l'auteur, Jacques Baselius, déclare qu'il n'y eut jamais d'imprimeur à Berg-op-Zoom avant cette époque, et que c'est l'établissement d'une presse dans cette ville qui l'a engagé à publier son ouvrage. Après avoir parlé des dégâts occasionnés par le siége, et payé un tribut d'éloges aux magistrats qui se sont appliqués à les faire disparaître, il s'exprime en ces termes :

« Vidi publica, vidi privata ædificia, ab insolenti et furibundo

« milite, vel ipso meridie sine ullo metu dirui, et in prædam verti. « Nunc verò Civium, Militumque summa concordia, Civitatis mu- « niendæ cura et sumtus, Promontorium, Portus et Templum « restaurata, Latinæ Linguæ Gymnasium restitutum, Orphanotro- « phœum recens institutum, Ædificia quæ quotannis extruuntur « nova, Bibliothecæ Publicæ conatus, Officina Typographica, ante « hunc diem Bergopzomii non visa, ut reliqua taceam, ampla satis « indicia sunt mutati in melius status vestri, et Rempub. nostram « viris non destitui, quibus illa curæ sit. Officina sanè Typographica « vestra non parum me movit, ad libellum hunc typis vestris com- « mittendum, ut scilicet de Repub. vestrâ tractaret id, quod primi « typi vestri in lucem darent. At ne verbositate nimiâ vos offendam, « desino, unum hoc D. O. M. obnixè ac unicè rogans, ut Ecclesiæ « vos et Reipub. quam diutissimè servet incolumes. E Musæo nostro, « XVIII Ianuarii die. Anno à partu Virginis CIↃ. IↃCIII. »

Rien n'est donc plus positif que cette date de 1603, pour fixer l'époque de l'établissement de Jacques Canin à Berg-op-Zoom. Il était fils de Jean, qui imprimait à Dordrecht, en 1587. Isaac Canin, autre fils de ce Jean, imprima dans la même ville de 1599 à 1610.

Jacques Canin publia encore d'autres ouvrages à Berg-op-Zoom. Nous en connaissons quatre qui parurent dans les années 1603 à 1605. Ce sont :

2. *Grondich bericht aengaende de Bulle van Clemans den VIIJ Paus, t'er ootmoediger beden ēn begeerte vande Eertzhertogen Albertus ēn d'Infante Isabella zyn huysvrouwe, dien van Nederlant gegunt ēn verleent, om den Aflaet van 't Jubilee des Jaers* 1600. *in dezen tegenwoordigen Jare* 1603. *binnen Brussel te verdienen.* — Ghedruckt tot Berghen opten Zoom, by Jacob Jansz. Canin. Anno 1603.

Petit in-8° de 286 pages chiffrées, outre 24 feuillets comprenant le titre et les préliminaires, plus un feuillet de *fauten* à la fin.

Cet ouvrage est du même auteur que la première impression de Jean Canin. Il a signé la préface de la manière suivante : *Jacob Baselis de Jonghe.*

3. *De beleegeringhe van Berghen opten Zoom : Beschreven ende*

den Eersamen raed der voorz. stadt toeghe-eyghent. Door Jacob Baselis de jonghe. — Gedruckt tot Berghen op ten Zoom, by Jacob Canin, anno 1603.

In-12 de 80 pages.

4. *L'estat de l'eglise avec le discours des temps depuis les apostres jusques au présent. Augmenté et reveu tellement en ceste derniere edition que ce qui concerne le siege romain et autres royaumes depuis l'eglise primitive jusques à ceux qui regnent aujourd'huy y est en brieves annales proposé. Par Jean Taffin, Ministre de la parolle de Dieu de l'eglise françoise à Flessingues. Item un traité de la religion et republiq des Juifs, depuis le retour de lexil de Babylone jusques au dernier saccagement de Jerusalem.* — A Bergues sur le Zoom. Par Jacques Canin. Anno M. D. C. V.

In-4°, de 775 pages.

5. *Cort verhael ē̄n rechte verclaringe van de Entreprinse, die des Eertz Hertogen Albertus volck ghedaen heeft op de stadt Bergen op den Zoom ē̄n de wercken daer voor gelegen op den xxj*[en] *augusti* 1605. *Onder 't beleyt ē̄n conduitte van* Mons d'Hericourt. *mitsgaders*, etc. Ghevisiteert en gecorrigeert by den Heere Ridder Jonch. Paulus Bax, Gouverneur deser stadt Bergē op den Zoom, etc. — Gedruckt tot Berghen op den Zoom by Jacob Canin. Anno 1605.

Petit in-4°, de 4 feuillets non chiffrés, y compris celui du titre.

Tels sont les renseignements que nous avons pu recueillir sur Jean Canin. Imprima-t-il postérieurement à l'année 1605? c'est ce que nous ne pourrions dire. Toujours est-il que bientôt, à son exemple, d'autres imprimeurs s'établirent dans la même ville.

Les productions, sorties des presses de Jean Canin, portent pour fleuron ou un lion debout, tenant dans ses griffes un livre ouvert, ou un pélican déchirant ses flancs pour nourrir ses petits, le tout entouré d'ornements, avec ces deux vers y relatifs :

Gel. den Pellicaen syn Bloet voor zyn Jongen gaet gevē,
So doet onst bloet Christi levē.

Prosper Cuypers.



Nouvel appendice à la Bibliographie douaisienne *de M.* H.-R. Duthilloeul. Douai, 1842, in-8°.

Le *Bulletin* a déjà eu occasion de donner plusieurs additions pour cet utile ouvrage. Ainsi, t. VI, p. 398, il a inséré un curieux article de M. A. Dinaux sur une imprimerie particulière existant à Douai en 1777, d'où sortit cette année un petit in-8° de 36 feuillets, intitulé :

Calendrier spirituel à l'usage des habitants de la ville de Douai.

De même, dans le tome VII, p. 198-201, deux omissions de M. Duthilloeul sont réparées par notre honorable collaborateur, M. le comte A. d'Héricourt, d'Arras.

A la page 279 du même volume, d'après une indication de M. le Glay, nous avons dit un mot d'un volume rare, *les Cérémonies de la messe*, imprimé à Douai en 1619.

Enfin, pp. 423-441, nous avons donné place au consciencieux travail du savant bibliothécaire de l'université de Louvain, qui nous fait connaître un grand nombre d'éditions non décrites par son confrère douaisien.

Nous venons aujourd'hui, à notre tour, présenter aux amateurs de ces recherches bibliographiques une liste de quelques articles omis dans la *Bibliographie douaisienne*. Nous rangerons dans l'ordre chronologique les titres que nous avons levés sur des exemplaires même des ouvrages dont nous parlons.

M. Duthilloeul, p. 16, n° 33, décrit fort exactement le seul exemplaire, appartenant à M. le conseiller Bigant, qu'il ait jamais vu du :

Thresor de deuotion, etc. — Douai, Jean Bogard, 1574, petit in-8°.

M. Vanackere, libraire instruit, de Lille, qui publie, accompagné souvent de notes intéressantes, le *Bulletin mensuel* que nous avons cité dans notre tome VII, p. 486, nous a montré un exemplaire précieux de ce rare volume dont il est possesseur.

Il le décrit ainsi dans une note qu'il a eu l'obligeance de nous transmettre, et dont nous ne voulons pas priver nos lecteurs. Elle renferme des particularités qui doivent intéresser les bibliophiles belges.

« Mon exemplaire, dit-il, est en reliure antique, *datée de* 1586. — Le plat porte cette inscription dorée entre les filets d'encadrements : MADAMOISELLE ✿ IENNE ✿ BARBAIS ✿. Sur le feuillet de garde on lit en caractères gothiques manuscrits : « *Je suis à Jehanne de Barbaise et à ses amis* (1). » La reliure est presque entièrement conforme à celle de l'exemplaire de M. Bigant, que je connais parfaitement. La conservation est excellente.

Les Barbaise, qui ont résidé à Douai, étaient originaires du Hainaut. Ils étaient de noblesse de robe et portaient d'argent à la croix de sable, chargée de cinq besants du champ. »

1. Petri Ioannis Perpiniani Valentini E Societate Iesu orationes duodeuiginti; Nunc primum in Belgio excusæ. — Dvaci, apud Ioannem Bogardum. 1592. Petit in-8° de 8 ff. non chiffrés et 434 pp.

M. Duthillœul, p. 54, n° 143, ne cite que les éditions de 1598 et 1608.

2. Le Collége de Sapience fondé en l'vniversité de vertv. Contenant la maniere de changer la vie mondaine en spirituelle, selon l'exemple de la penitente Magdaleine; par frère Pierre Doré de l'ordre de Sainct-Dominicque, docteur en Theologie, avec le livre du mespris et contemnement du monde d'Innocent Pape troixiesme. Ensemble le catalogue d'aucuns livres spirituels dignes d'estre leu d'un chacun. A Dovay, de l'imprimerie de Baltazar Bellere, au compas d'or. M. D. XCVIII. — In-24 de 8 et 320 pp.

Le titre exact de cette édition indiquée d'une manière imparfaite par M. Duthillœul, n° 95, p. 39, m'a été obligeamment communiqué par M. Vanackere.

3. De ratione conscribendi epistolas, vtilissimæ præceptiones. In iuuentutis gratiam potissimùm conscriptæ. Ioanne Voello Rhetorices et Græcarum litterarum Professore societatis Iesv in Academia Turnonia Autore. — Dvaci, Typis Baltazaris Belleri. — Anno M. DC. XII. — In-12 de 96 pp.

(1) Cette inscription si *libérale*, dans le sens primitif de ce mot, rappelle involontairement aux lecteurs le fameux *Io. Grolierii et amicorum*, cité par M. G. Brunet dans le *Bulletin*, t. VI, p. 112.

M. Duthillœul ne cite aucune édition de ce petit volume curieux. M. E. Nève (n° 15) nous a fait connaître celle de 1594.

Ph. Papillon n'a pas donné d'article dans sa *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* à ce jésuite, né dans cette province.

4. Histoire véritable dv martyre de trois Prestres dv College de Dovay. Lesquels ont esté condamnés et mis à mort en Angleterre pour avoir esté recognus Prestres.

O que la mort des Saincts est chere,
Avx yeux d'vn Dieu si doux. Psal. 118.

A Paris, iovxte la coppie imprimée à Doüay, chez Pierre Auroy au Pelican d'Or. 1617. — In-8° de 16 pp.

Quoique ce livre soit imprimé à Paris, nous avons cru utile de transcrire ce titre, dont nous devons la communication à M. Vanackere, puisqu'il nous révèle l'existence d'une édition douaisienne inconnue à M. Duthillœul.

5. Les Coustumes et Vsages de la ville, taille, banlieuv et eschevinage de Lille. Avec les commentaires et Recœuils de M. Iean le Bouck ICte Lillois. — A Douay, de l'imprimerie de Baltazar Bellere, au compas d'or, l'An M.DC.XXVI. — In-4°, de 8 ff., dont un blanc et 462 pp., plus 1 f. pour les *fautes survenues en l'impression*.

M. Duthillœul, n° 381, p. 121, cite une édition de 1628, in-4°, sortie des mêmes presses.

6. Breviarivm theologicvm, continens definitiones, descriptiones, et explicationes terminorvm theologicorvm. Avthore Ioanne Polmanno Tvbecano, ecclesiæ metropolitanæ cameracensis canonico theologo. — Dvaci, Apud Ioannem Patté Sub Signo Natiuitatis. anno 1650. In-12 de 6 ff. Non chiffrés, 488 pp. et 48 pour l'*index generalis*.

M. Duthillœul, qui n'a sans doute pas eu ce livre entre les mains, le désigne, au n° 850, comme étant imprimé in-8°. A sa table des auteurs, il a fait deux écrivains distincts de Polman et Jean Polman. Comme on vient de le voir par le titre, c'est au théologal de Cambrai, auteur du *Chancre ou couvre-sein féminin* (n° 657) que l'on doit aussi le *Breviarium*, ainsi que le marque Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 712.

7. Synopsis cursus theologici P. Jacobi Platel e Soc. Jesu S. Th. Professoris, potentissimo per utrumque orbem monarchæ Philippo IV Catholico justo paci-

fico dicata ac pluribus dissertationibus in universitate Duacensi propugnata ab Henrico DE CERF S. Th. Doctore. — Duaci, typis Joannis Patté, Typographi jurati, sub signo nativitatis. — 1664. — In-fol., avec 2 belles planches et 3 jolies vignettes.

M. Duthillœul, sous le n° 488, p. 141, cite une édition de 1678, 5 vol. in-12, imprimée chez B. Bellère. Il ajoute : « Cet ouvrage a été imprimé de nouveau à Douai chez Jean Patté en 1661, et chez la Ve Bellère en 1704. »

De nouveau est mis ici par inadvertance, puisqu'il s'agit d'une édition antérieure à celle de 1678. Paquot (*Mémoires*, t. X, p. 179) qui cite en outre une édition in-folio de 1706, chez la veuve Bellère, n'a pas connu celle que nous venons d'indiquer. Elle doit être la troisième dans l'ordre chronologique, puisque le P. Southwell en marque une de 1654, imprimée à Douai chez J. Patté, et que celle de 1704 porte sur le titre les mots : *editio quinta*.

8. Eximii viri domini D. Henrici DE CERF Iprensis S. Theologiæ Doctoris certamen theologicum pro Dei, unius et trini, viæ, veritatis et vitæ, virginis Mariæ sine macula conceptæ gloria : pro catholicæ fidei defensione; summorum pontificum Urbani VIII., Innocentii X., et Alexandri VII. Decretorum contra Jansenium Iprensem, ex mente ecclesiæ luminum, SS. Augustini, ac Thomæ Aquinatis, propugnatione, laureæ suæ doctoralis adeptioni præmissum et regi catholico consecratum. — Duaci, typis viduæ Joannis Serrurier, sub signo Salamandræ. — 1664. — In-fol. de 74 pp. non chiffrées.

Sous le n° 851, p. 246, M. Duthillœul indique un autre ouvrage de H. de Cerf, auquel Paquot (*Mémoires*, t. X, p. 179) se proposait de consacrer un article qu'il n'a pas donné.

9. La vie et les maximes de Jésus-Christ réduites en méditations pour toute l'année. Traduites du latin du R. P. NICOLAS AVANCIN. Par le R. P. BAUDOUIN DESRUELLES. — Tous deux de la Compagnie de Jésus. Partie première. *Seconde édition reveuë et corrigée.* — A Douay, chez MARIE SERRURIER à la Salamandre 1677. In-12 de 3 f., 38 et 446 pp.

Comme nous n'avons pas eu l'occasion de voir la seconde partie, nous ne pouvons indiquer le nombre de pages qu'elle renferme.

Une particularité distingue cette édition; c'est qu'elle porte le nom seul de Marie Serrurier, tandis que M. Duthillœul ne fait men-

tion, pp. 247 et 413, que d'éditions avec le nom collectif de Christophe et Marie Serrurier, désignant la raison commerciale de ces deux enfants qui avaient succédé à leur mère. La permission du R. P. provincial, François Flamen, datée de Lille, le 1[er] décembre 1676, est accordée à Marie Serrurier.

L'appendice, contenant *le catalogue des ouvrages cités comme imprimés à Douai, mais dont les imprimeurs ne sont pas indiqués,* mentionne, sous le n° 1725, p. 389, une édit. en 1 vol. in-12, de 1671.

M. Duthillœul, p. 308, n° 1176, indique :

Annuaire statistique du département du Nord pour l'an XI.

Il a omis le second volume de cet intéressant Annuaire, rédigé sur l'invitation du préfet Dieudonné, par le secrétaire général de la préfecture, S. Bottin. Il est intitulé :

10. Annuaire statistique du département du Nord, pour l'an XII de la république, etc. A Douai, de l'imprimerie de Marlier (1), imprimeur de la préfecture. — In-8° de 6 ff. non chiffrés et 400 pp.

A partir de l'an XIII, l'Annuaire a été imprimé à Lille par le même Marlier, qui avait transporté ses presses dans le nouveau chef-lieu du département du Nord. Un arrêté du premier consul, en date du 3 thermidor an XI (22 juillet 1803), avait transféré, en effet, de Douai à Lille le siége de la préfecture.

N'oublions pas de noter en passant que l'Annuaire de l'an XI donna lieu à une petite polémique locale. Dans le n° 229 de la *Feuille de Douai,* un anonyme, signant M**, *Observateur du salon de l'an XI,* fit une critique injuste et inexacte d'un article contenu dans ce volume. M. Bottin lui répondit d'une manière victorieuse et sur un ton fort convenable, dans le n° 230 de la même feuille.

Les Annuaires de l'an XI et de l'an XII contiennent le tableau des ouvrages imprimés dans le département en l'an X et en l'an XI. Nous en extrayons la liste des produits de l'imprimerie douaisienne omis par M. Duthillœul. Douai comptait alors six imprimeurs.

(1) Sur toutes les productions sorties de ses presses son nom est écrit *Marlier,* et non *Marlière,* comme le marque partout M. Duthillœul.

AN X.

11. Tables de comparaison entre les anciennes et nouvelles mesures du département (1). — Marlier.

12. Collection générale des arrêtés, proclamations, adresses et autres actes émanés tant de la préfecture que des autres autorités constituées du département du Nord. — Marlier.

13. Retour de la paix, divertissement allégorique en un acte, par Courtois.— Carpentier.

Cette pièce se trouvait dans la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne (II, 2923 (2)), avec *les Préliminaires de paix* du même auteur, cités dans la *Bibliographie douaisienne,* p. 311, n° 1191.

17. Observations sur la pénurie des blés et leur qualité, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, en l'an IX, par Delegorgue (3), membre de la société d'agriculture et arts de Douai. — Carpentier.

(1) Nous possédons une édition antérieure, également omise dans la *Bibliographie douaisienne*. Elle forme 40 pp. in-8°. A Douai, de l'imprimerie de Marlier, rue des Écoles. — An IX.

(2) Ce n° de ce riche catalogue comprend neuf pièces de théâtre, imprimées à Douai, de 1756 à 1839.

Nous transcrivons ici le titre de celles que n'a pas indiquées M. Duthillœul :

14. L'Heureuse découverte, O. c. pr. et vaud., par M. de B***. — N.-F.-J. Le Brun, 1756, in-12. Le nom de cet imprimeur n'est pas mentionné dans la *Bibliographie douaisienne*.

15. Les Réjouissances flamandes, divertissement en prose, mêlé de vaudevilles, par MM. B.-S. de Malherbe, et V.-C. de Ferville. — Willerval (1779), in-12.

16. Les Assemblées électorales, ou le Bon choix, O.-vaud. pr., par A. A. Beaufort. L'auteur (an VI).

(3) On trouve une notice sur lui dans l'*Annuaire statistique du département du Nord,* 2e série, 3e année. — 1831, p. 344. Pierre-Louis-Joseph Delegorgue, conseiller à la cour royale de Douai, où il est mort le 9 avril 1830, était né à Arras le 10 septembre 1751. L'*Annuaire* ne donne aucun détail bibliographique sur les productions de ce magistrat.

18. Essai sur les attractions moléculaires, par Samson Michel, de Douai, membre de la société d'agriculture et arts. — Deregnaucourt.

M. Duthillœul, p. 317, n° 1217, cite une édition de 1809, du même imprimeur. C'est sans doute celle de l'an X avec un titre rafraîchi.

19. Nouveau système de répartition foncière, par le même. — Wagrez.

Une édition sans date est indiquée sous le n° 1208, p. 315, de la *Bibliographie douaisienne.*

20. Affiches, annonces, avis divers, proclamations, arrêtés, 8 pp. in-8°, tous les deux jours (1). — Carpentier.

AN XI.

L'Annuaire indique sept imprimeurs exerçant alors à Douai : Marlier, imprimeur de la préfecture, Mme Wagrez, la veuve Descamps, Carpentier, Deregnaucourt, Villette et Vinois.

21. Collection générale des arrêtés, proclamations et autres actes émanés de la préfecture et des principales autorités, ainsi que des jugements réglementaires des tribunaux du département du Nord. In-8°, t. 2e de la 2e série. — Marlier.

22. La Karmesse de Douai, poëme en quatre chants, par deux jeunes Douaisiens. In-8°. — Carpentier.

L'Annuaire de l'an XIII (1804 et 1805) n'indique pas le nombre d'imprimeurs que possédait alors le département, mais il donne le tableau des ouvrages imprimés en

L'AN XII.

23. Collection générale des actes de l'administration. In-8°, t. 3e de la 2e série. — Marlier.

24. Salon d'exposition de la ville de Douai, pendant les 10 premiers jours de l'an XII. 8 pp. in-8°. — Deregnaucourt.

(1) M. Duthillœul, à la fin de son ouvrage, p. 397, donne des détails sur cette feuille, et sur les autres journaux qui ont été publiés à Douai depuis le 13 novembre 1790.

25. Fables nouvelles mises en vers à l'usage de la jeunesse, par le citoyen Dorchy. 16 pp. in-8°. — A. Vinois.

La *Bibliographie douaisienne,* sous les n°s 1286, p. 325, et 1300, p. 327, indique deux autres productions du même auteur.

AN XIII.

L'Annuaire de 1806, rédigé par M. Bottin, fait précéder le tableau des ouvrages imprimés dans le département du Nord en l'an XIII des observations suivantes : « Cinq ou six ouvrages relatifs à l'histoire, à l'économie publique, aux sciences, sont sortis des presses du département du Nord, dans le courant de l'an XIII. C'est un pas fait par notre imprimerie qui semblait s'être bornée à livrer exclusivement au commerce des livres de dévotion. Je m'abstiendrai de donner cette année la nomenclature de ces derniers ; je ne ferais que me répéter : qu'il suffise de savoir qu'il y en a eu de tous les formats et par milliers ; c'est en effet une bonne spéculation que cette réimpression de livres de dévotion. »

26. Feuille de Douai, département du Nord. In-8°. Les mardi, jeudi et samedi. — Carpentier père.

Les Annuaires de 1807, 1808, 1809 et 1810 se bornent à indiquer les feuilles publiques paraissant dans le département. C'est toujours pour Douai la modeste feuille du père Carpentier, faisant sa triple apparition hebdomadaire.

L'Annuaire de 1811, p. 113 et suivantes, fait connaître les nouvelles dispositions sur l'imprimerie et la librairie introduites par le décret impérial du 5 février 1810. Le recensement général fait la même année pour l'exécution de ce décret avait constaté que Douai comptait six imprimeurs et six libraires. Il ne paraissait alors dans ce vaste département, le plus considérable de toute la France, que cinq feuilles d'annonces. Comme le dit l'Annuaire de 1811, p. 118, la partie politique n'y était qu'accessoire, et ces journaux laissaient à désirer, pour le département du Nord, un journal statistique et politique. *Que les temps sont changés !* C'est de l'excès con-

traire qu'on est tenté de se plaindre aujourd'hui chez nos voisins et même ailleurs.

Le décret draconien de 1810 porta ses fruits. On trouve dans l'Annuaire de 1812 l'état nominatif des imprimeurs conservés dans le département du Nord, par l'arrêté du ministre de l'intérieur du 9 juillet 1811. C'étaient pour Douai MM. Carpentier, Vinois et Villette. Deregnaucourt et la veuve Wagrez, née Lefieu, pouvaient, à la vérité, exercer encore leur état, mais ne devaient pas être remplacés après leur mort. La veuve Descamps n'avait pu obtenir la même faveur, et elle était forcée de laisser chômer son imprimerie.

La Feuille d'annonces et avis divers du père Carpentier poursuivait sa carrière, ainsi que ses modestes sœurs de Dunkerque, Lille, Cambrai et Valenciennes. Ces cinq feuilles ne renfermaient que des annonces : *la partie politique et la littérature ne peuvent y être traitées*, dit l'Annuaire de 1812, p. 185. Le *Journal du département du Nord*, imprimé à Lille, chez Marlier, était donc le seul qui pût, tant bien que mal, satisfaire aux besoins intellectuels d'une population de 865,979 âmes.

Nous trouvons porté dans l'Annuaire de 1813 :

27. Calendrier de la cour impériale de la ville de Douai, pour 1813. — Deregnaucourt.

M. Duthillœul cite, p. 314 n° 1203, un calendrier semblable pour cette année ; mais il le dit imprimé chez la veuve A. Wagrez :

28. Annuaire maçonnique pour l'année 1813, à l'usage de la Parfaite Union, O.·. de Douai.

M. Duthillœul, p. 312, n° 1195, indique cet annuaire pour les années 1812, 1814 et 1815.

L'Annuaire de 1814 nous fait connaître l'existence d'un :

29. Calendrier de la cour impériale de la ville de Douai, pour 1814. — Veuve A. Wagrez.

Il est omis par M. Duthillœul.

Les Annuaires des années suivantes ne nous ont fourni aucun renseignement dont nous puissions faire profiter nos lecteurs.

Nous ne terminerons pas cet article sans relever un singulier *lapsus calami* ou *typi*, échappé à l'honorable bibliothécaire de Douai, ou plutôt à son imprimeur.

Il est dit, p. 41, n° 103 : « Henri Willot fut évêque de Fontaine-l'Évêque au pays de Liége, provincial et commissaire-général des Minimes. » Comment le mot *évêque* s'est-il glissé ici? Willot était né à Fontaine-l'Évêque, et il ne paraît pas même qu'il ait été curé de cette petite localité. *Voy.* FOPPENS, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 466-467.

Voici quelques fautes d'impression que nous avons corrigées sur notre exemplaire de cet ouvrage utile, que nous consultons souvent avec fruit :

P. 20, n° 40. Mondonedo, lisez : Mondognedo. — Cinquiesme, lisez : cincquiesme. — Traduit, lisez : traduict. — du mont, lisez : Du Mont.

P. 246 et 413. Jean Patté. 1661, il faut sans doute lire : 1650.

P. 314, n° 1200. Il aurait été bon d'ajouter le nom de l'auteur anonyme de cet éloge. La table alphabétique des auteurs nous fait connaître qu'il est dû à M. Taranget.

P. 401. Jean Boscard. 1663, lisez : 1563.

P. 436. Leclecq, lisez : Leclercq.

P. 436. Carauza, lisez : Caranza.

P. 437. Desruelles. 1728. lisez : 1725.

P. 438. Doré. 93, lisez : 95.

P. 444. Entre les mots PETIT et PERDU, ajoutez : PETRUS VENERABILIS. Illustr. mirac. 202.

P. 446. Sienne. 282, lisez : 202.

P. 451. Entre les mots Éloge et Enchiridion, ajoutez : Éloge funèbre de Mellez. 1200 (par Taranget).

CH. DE CH.

Bibliothèque publique de la ville de Maestricht, capitale du duché de Limbourg.

Nous empruntons cette intéressante notice à un volume qui, quoique imprimé aux portes de la Belgique, est à peine connu dans notre pays, où l'on en rencontrerait difficilement une vingtaine d'exemplaires ayant franchi la frontière néerlandaise. C'est le : *Jaarboek voor het hertogdom Limburg, uitgegeven door het Genootschap van wetenschappen, letteren en kunsten te Maastricht. Jaargang* 1850. *Vervolg op de vroegere door hetzelfde Genootschap uitgegevene Annuaires.* Maastricht, Bury-Lefebvre, in-12 de 303 pp. Cet almanach, publié aujourd'hui en langue hollandaise, à l'exception des notices historiques qui continuent d'être écrites en français, fait suite à l'*Annuaire de la province de Limbourg, rédigé par la Société des amis des sciences, lettres et arts, établie à Maestricht* (¹). Cet excellent recueil, qui a paru de 1824 à 1831 inclus (et non 1830, comme il est dit par erreur sur le titre du *Jaarboek* de 1846) forme une collection précieuse de 8 volumes in-12, avec planches, renfermant des documents historiques importants, et imprimés avec soin à Maestricht, chez L.-Th. Nypels.

Après une interruption de quatorze années, résultat trop ordinaire des changements politiques, l'imprimeur Bury-Lefebvre a fait paraître au mois d'avril 1846, la première année, en hollandais, du *Jaarboek voor het hertogdom Limburg,* petit in-12 de 216 pp. On y remarque, p. 74-113, une *Notice monumentale et historique sur la ville de Maestricht,* ainsi divisée : *souveraineté,* p. 75 ; *gouverne-*

(¹) *Voy.* sur cette société, qui s'est formée en 1821, le *Jaarboek* de 1850, p. 242. Il existait à Maestricht, en 1782, une *Société patriotique* qui avait mis au concours, cette année-là, une question sur la chute du commerce et des fabriques dans cette ville (*voy. l'Esprit des journaux,* avril 1782, p. 341). Nous n'avons rien pu découvrir sur cette société qui, à ce que nous croyons, n'a eu qu'une existence éphémère. Elle comptait entre autres au nombre de ses membres le savant historien de Surinam, Philippe Fermin, alors échevin de la ville de Maestricht.

ment intérieur, p. 92; *monuments. Ancienne maison de ville et dépendances*, p. 106.

Il n'a été publié aucun *Jaarboek* pour les années 1847, 1848, 1849.

Celui de 1850 renferme, pp. 247-292 : *Notice monumentale et historique sur la ville de Maestricht* (suite de l'Annuaire de 1846 ;) *Nouvel hôtel de ville*, p. 247-264 ; *Bibliothèque publique*, p. 264-271 ; *Notice historique sur la grande commanderie de l'ordre teutonique de Vieux Joncs*, p. 272-292 (1).

C'est de ce volume que nous tirons textuellement la notice qui va passer sous les yeux des lecteurs. Nous avons seulement pris la liberté d'ajouter quelques notes à ce travail anonyme d'un respectable archéologue, M. J.-M. van Heylerhoff, membre du conseil de régence de la ville de Maestricht. Il est l'auteur de la plupart des notices sur les anciens monuments de cette antique cité, insérées dans la collection devenue aujourd'hui fort rare de l'*Annuaire de la province de Limbourg*. C'est à cette source que M. E. Gens a largement puisé pour son ouvrage, intitulé : *Les monuments de Maestricht*, imprimé dans cette ville en 1843, in-18.

Mais il est temps de laisser parler le savant modeste qui a consacré ses veilles à débrouiller les points obscurs des annales de Maestricht, et à mettre en relief les particularités honorables pour la ville à laquelle ce fils zélé a voué une si tendre affection.

« A l'époque même, dit il, où l'érection du nouvel hôtel de ville et la difficulté de couvrir les dépenses qu'elle entraînait semblaient devoir absorber toute l'attention de nos magistrats (2), ils songèrent à l'établissement d'une bibliothèque publique, et ils pensèrent qu'un pareil dépôt ne pouvait être mieux placé qu'à la maison communale.

« Il fallut s'occuper d'abord de trouver les ressources nécessaires

(1) On a tiré à part (23 pp.), quelques exemplaires de cette dernière notice anonyme, avec un titre portant le nom de l'auteur, M. G.-D. Franquinet, docteur en droit, archiviste de la ville de Maestricht et membre de la commission des monuments historiques. Le *Bulletin*, t. VI, p. 202, a dit quelques mots d'une notice sur le même sujet, publiée à Gand en 1849, par M. Wolters.

(2) La première pierre de cet édifice remarquable fut posée le 21 juillet 1659, et l'inauguration solennelle du nouveau monument eut lieu le 7 juillet 1664.

Ch. de Ch.



pour réaliser ce projet, et à cet effet il fut résolu en plein Conseil, le 4 octobre 1662, que tous les membres de la magistrature renonceraient à la moitié de l'indemnité qu'ils recevaient annuellement de la ville pour chauffage, éclairage, etc. ; le produit devait servir à jeter les fondements d'une bibliothèque. Une nouvelle mesure fut prise, le 16 décembre 1684, pour hâter les progrès de la collection naissante ; cette mesure enjoignait à tout magistrat nouvellement nommé de déposer, avant d'entrer en fonction, un souverain d'or entre les mains des commissaires-intendants de la bibliothèque.

« Les magistrats chargés du soin de créer cet utile dépôt surent assez bien distinguer les ouvrages qui devaient constituer les premiers éléments d'une bibliothèque publique ; leur premier choix s'arrêta sur les livres les plus utiles et les plus remarquables en chaque genre, que leur prix élevé plaçait hors de la portée de la plupart des fortunes particulières.

« Nous croyons devoir donner ici une liste chronologique des principales acquisitions qui vinrent successivement enrichir la bibliothèque.

« Le 15 avril 1669, on lut en plein conseil une lettre des héritiers du commandant-militaire van Itterstum, qui faisaient connaître leur intention d'offrir à la ville quelques ouvrages provenant de la collection du défunt ; le conseil fit répondre aux auteurs de cette proposition qu'il l'acceptait avec empressement, et qu'en signe de reconnaissance tous les livres offerts seraient marqués des noms du commandant et des généreux donateurs.

« Le 7 mai 1671, les magistrats-intendants de la bibliothèque exposèrent au conseil que la collection de livres laissée par feu le licencié Hillensberg était très-propre à former le noyau d'une bibliothèque publique, et que les héritiers étaient disposés à en faire cession à la ville moyennant une somme de 580 patagons ; séance tenante, les commissaires furent chargés de faire cette acquisition.

« Le 12 décembre 1684 on acheta, au prix de 22 patagons, trois ouvrages dont les archives de la ville ne nous apprennent pas les titres.

« L'année suivante, dans la séance du 25 février, le Conseil décida qu'il serait remis au libraire J. Franssen 200 exemplaires du recueil

des recez de la ville, qu'il serait autorisé à vendre à tel prix qu'il fixerait de concert avec les commissaires-intendants ; le produit était destiné à l'accroissement de la bibliothèque.

« Le 28 mai 1685, on ordonna de faire venir de Paris les deux importantes collections intitulées : *Historiæ Byzantinæ scriptores*, 22 vol., et *Conciliorum omnium collectio regia*, 37 vol.

« Le 25 juin de la même année, il fut résolu d'approprier, pour recevoir la bibliothèque, les deux chambres situées au second étage, au-dessus de la salle des princes et du greffe des échevins liégeois ; le 17 juillet 1686, il fut ouvert, à cet effet, un crédit de 100 ducatons.

« Le 4 novembre, les administrateurs de l'établissement furent autorisés à faire l'acquisition de plusieurs ouvrages (*Bibliotheca patrum*, etc.) et celle de deux globes, l'un céleste, l'autre terrestre, que l'échevin Hermes offrait de céder à la ville au prix de 20 patagons.

« Le 10 février 1687, on accorda une gratification de 4 patagons aux ouvriers qui venaient de mettre la dernière main à la salle de la bibliothèque.

« Dans le courant de la même année eut lieu la vente de la bibliothèque du docteur Loyens à Louvain [1] ; les commissaires-intendants reçurent l'autorisation d'y faire des achats jusqu'à concurrence de 600 risdales ; on était convenu qu'il serait fait crédit de cette somme à la ville, qui en paierait, jusqu'à l'acquittement, un intérêt annuel de 5 p. °/o.

« Le 18 janvier 1690 la régence reconnut qu'il serait utile de rendre la bibliothèque accessible au public deux fois par semaine, et

[1] Il s'agit ici d'un savant, originaire de Maestricht, mort au mois de novembre 1686, omis dans toutes les biographies, et sur lequel nous trouvons les renseignements suivants dans un ouvrage inédit de Foppens, NECROLOGIUM BELGICUM, ad supplementum *Bibliothecæ scriptorum Belgicorum prodromus*, dont nous possédons une copie originale, provenant de la bibliothèque de Henri vanden Block.

« Henricus Loyens, Mosæ-Trajectinus, quartus olim Lovanii in scholis Artium, et aliquo tempore S. Th. lector in abbatia Vlierbacensi. Post jurium doctor ab anno 1638. Præses collegii Craendonck ac legum antecessor primarius. Anno 1655 residet Mechliniæ, cameræ bipartitæ ex parte suæ Catholicæ Majestatis assessor, ac titulo consiliarii regii honoratus. Edidit aliquot tractatus juris, puta *de dispensationibus ecclesiasticis, de homagio*, etc. » CH. DE CH.

de préposer quelqu'un à la surveillance du dépôt; il attacha à cet emploi un traitement de 50 florins de Liége par an.

« Le 21 avril 1692, les commissaires-intendants informèrent le Conseil qu'on venait de recevoir de Bruxelles l'ouvrage intitulé : *Tractatus Tractatuum*, ou *Oceanus juris* (¹), et ils demandèrent que le paiement s'effectuât sans délai ; le payeur Heldevier fut aussitôt chargé de faire parvenir au sieur Culot à Bruxelles, la somme de 150 risdales, et de lui souscrire des billets de change pour compléter le paiement, ainsi que pour acquitter une obligation antérieure de 33 florins 12 sous de Liége.

« Le 18 octobre 1713, on autorisa le payeur à compter à maître Gilissen, peintre de Maestricht, la somme de 400 florins de Liége, pour avoir peint en grisaille les quatre vertus cardinales et quelques autres ornements sur les quatre faces de la cheminée qui s'élève au milieu de la salle.

« Les années suivantes on fit successivement venir de la Hollande les meilleures éditions des classiques grecs et latins, et les ouvrages les plus renommés d'architecture, de dessin et d'autres arts; on reçut de Paris les meilleurs livres historiques et scientifiques de l'époque, entre autres *l'Antiquité expliquée de Montfaucon*.

« Le 29 octobre 1725 le conseil mit à la disposition des commissaires-intendants une somme de 100 risdales pour l'achat du supplément aux Antiquités de Montfaucon, et de quelques autres ouvrages publiés à Paris.

« Le 14 janvier 1732 fut accordé un crédit de 10 louis d'or pour l'acquisition d'une collection de dessins à la plume exécutés par J.-A. Vandre, de Francfort.

« En 1735 la bibliothèque s'enrichit d'un assez grand nombre d'imprimés que le prédicant Loch venait de léguer à la ville ; le conseil ordonna le 11 juin 1736 de faire une nouvelle boiserie pour placer les ouvrages, et le 17 février 1738, les commissaires-intendants

(¹) Il est sans doute ici question du grand recueil en 27 volumes in-folio que Fr. Zilettus, libraire à Venise, y publia de 1584 à 1590, par ordre du pape Grégoire XIII, sous la direction des célèbres jurisconsultes Jac. Menochius et Al. Balbi. Les différents traités sont rangés d'après l'ordre des Pandectes.

Ch. de Ch.

demandèrent une gratification pour en avoir dressé l'inventaire et le catalogue, travail auquel ils avaient consacré, eux et les sous-bibliothécaires, sept journées consécutives de 7 à 12 heures du matin et de 2 à 7 ou 8 heures du soir.

« Le 15 septembre 1741, le chevalier van Haren (¹) fit hommage à la bibliothèque d'un livre in-8° intitulé : *Gevallen van Friso, Koning der Gangariden en Prasiaten ;* et le 12 avril de l'année suivante l'établissement dut à la générosité de M. Groulard, cinq volumes in-folio formant le supplément de l'ouvrage intitulé : *Corps diplomatique.*

« Après la suppression de la société des jésuites, le gouvernement ayant fait vendre la bibliothèque du collége que cet ordre avait à Maestricht, la régence fit, le 7 novembre 1774, l'acquisition pour notre bibliothèque du grand ouvrage : *Acta Sanctorum omnium ex monumentis græcis et latinis collecta et notis illustrata a patribus societatis Jesu,* etc. Cette importante publication comptait à cette époque, depuis le premier tome de janvier jusqu'au troisième tome du mois d'octobre, 49 volumes in-folio ; il s'y trouvait joints 2 autres volumes in-folio, intitulés : *Propylæum maii per Papebrochium,* et *Martyrologium Usuardi ;* le tout fut payé 1,075 florins de Liége.

« Nous avons recueilli ces divers renseignements dans les archives de la ville, et nous les transmettons à nos lecteurs tels qu'ils s'y trouvent annotés.

« Si dans le cours de nos précédentes notices nous avons pu encourir, plus d'une fois, le reproche de diffusion, ce ne sera probablement pas le présent article qui nous disculpera à cet égard. Nous disons, pour notre justification, que nous sommes entré dans des détails qui pourront sembler minutieux, pour montrer avec quels faibles moyens on parvient à former des établissements d'une utilité incontestable lorsque le zèle et l'intelligence ne font pas défaut aux personnes qui les créent et qui président à leur développement (²).

(¹) *Voy.* sur cet écrivain, issu d'une famille originaire du pays de Fauquemont, près de Maestricht, et sur son poëme estimé de *Friso,* l'article de Marron, dans la *Biographie universelle,* t. XIX, p. 417, et le *Précis de l'histoire littéraire des Pays-Bas,* traduit du hollandais de Siegenbeck, par J. H. Lebrocquy, p. 239.

Ch. de Ch.

(²) Nous nous permettons de signaler cette sage remarque à l'attention des



« Toujours avec la même exiguïté de ressources, notre bibliothèque continua de s'enrichir des grandes productions littéraires, scientifiques et artistiques que le temps faisait successivement éclore. Aussi était-elle visitée avec satisfaction par les amateurs étrangers qui ne rencontraient que rarement une collection de cette importance dans des villes du rang de Maestricht, et qui ne cessaient de louer le choix des ouvrages dont elle était composée (¹).

« Elle était d'une origine trop récente toutefois pour être bien riche en manuscrits et raretés typographiques ; c'était dans les abbayes et les monastères qu'il fallait chercher ces trésors ; aussi la suppression de ces maisons religieuses a-t-elle causé à nos pays une perte en sources historiques que l'on s'efforcera en vain de jamais réparer.

« Pendant le siége de 1794 une bombe pénétra dans la salle de la bibliothèque, et l'explosion de ce projectile occasionna des dégâts si considérables qu'on fut obligé de fermer l'établissement. Le modèle en bois de l'hôtel de ville, qu'on y conservait, fut écrasé en cette circonstance par la chute d'une poutre.

« A la suite de ce bombardement la ville dut se rendre aux armes de la république française, et ce changement de domination eut pour la bibliothèque des conséquences désastreuses ; elle ne put échapper en effet aux investigations des commissaires chargés par le gouvernement français de rechercher, dans les pays conquis, les

conseils communaux qui s'occupent en ce moment des moyens de doter d'une bibliothèque, les villes qui en ont été privées jusqu'ici. CH. DE CH.

(¹) En 1720, le compilateur des *Délices des Pays-Bas*, dans l'édition publiée à Bruxelles, par Fr. Foppens, sous le titre de : *Histoire générale des Pays-Bas, contenant la description des XVII provinces*, disait, t. I, p. 255 : « Il y a à Maestricht une belle maison de ville bâtie l'an 1662. On y voit une bibliothèque garnie de quantité de beaux livres et manuscrits. » Vingt-quatre ans plus tard, en 1744, Saumery, le rédacteur des *Délices du pays de Liége* s'exprimait ainsi, t. IV, première partie, p. 97 : « La bibliothèque publique occupe presque toute une aile du second étage : outre une ample et précieuse collection des meilleurs livres de tout genre, on y trouve encore diverses curiosités utiles aux sciences. » En 1788, l'auteur anonyme de la *Description abrégée, géographique et historique du Brabant hollandais et de la Flandre hollandaise* (Paris et Bruxelles, Ermens, in-8°, p. 228), écrivait : « C'est ici (au troisième étage de l'hôtel de ville) que l'on trouve la bibliothèque publique de la ville qui est très-nombreuse, et où il y a plusieurs raretés. » CH. DE CH.

objets d'art et les livres précieux, et elle fut aussi dépouillée, au profit de la capitale, de ses volumes les plus rares, entre autres d'un grand nombre d'excellentes éditions provenant des imprimeries hollandaises ([1]).

« Sous l'empire, la bibliothèque fut transférée à l'école départementale qui venait de recevoir de l'extension et d'être transformée en lycée ([2]); cette école était installée dans l'ancien couvent des Dominicains, et ce fut dans la même salle qu'avait occupée la bibliothèque du couvent qu'on plaça le dépôt des livres de la ville. On s'efforça en même temps de combler les vides qu'avaient laissés dans cette collection les exigences des autorités françaises; on y réunit à cet effet les restes de la bibliothèque du couvent, contenant plusieurs bons ouvrages, tels que la Bible polyglotte par Arias Montanus, et quelques précieuses éditions des Pères de l'Église; on lui abandonna encore un certain nombre d'ouvrages théologiques provenant d'autres établissements religieux supprimés; enfin on fit l'acquisition des nouvelles éditions françaises des classiques anciens, de différents traités modernes d'histoire naturelle, de chimie et d'autres sciences, et du complément de l'*Encyclopédie méthodique* ([3]).

([1]) Camus, qui visita Maestricht à la fin de l'an X, après l'exploration des commissaires français, dit : « La bibliothèque n'a rien de particulier; dans les dépôts, beaucoup de livres de nulle valeur; quelques manuscrits qui ne sont précieux ni par leur ancienneté ni par leur contenu : ce sont des sermonnaires, des commentateurs de la théologie ou du droit, quelques éditions anciennes. » *Voyage fait dans les départements nouvellement réunis.* Paris, an XI (1803), édition in-18, t. II, p. 1. CH. DE CH.

([2]) Il s'est glissé ici une légère erreur de fait. Maestricht, après la réunion des neuf départements de la Belgique à la France, avait possédé, en sa qualité de chef-lieu de la Meuse inférieure, une école centrale, dont les cours avaient été ouverts au commencement de l'an VII. Lors de la suppression de ces établissements et de l'institution des lycées décrétée par la loi du 11 floréal an X (1er mai 1802), l'école centrale fut réduite à l'état d'école secondaire. Celle-ci fut convertie, lorsqu'on organisa l'université impériale, en collége ressortissant à l'académie de Liége, laquelle ne comptait dans sa circonscription qu'un seul lycée, celui qui se trouvait au chef-lieu du département de l'Ourthe.

CH. DE CH.

([3]) Paquet-Syphorien, qui parcourut la Belgique pendant les années 1811, 1812 et 1813, dit, en parlant du bel hôtel de ville de Maestricht : « Dans l'une des

« En 1817 le gouvernement fonda une université à Liége, et pour y faciliter la création d'une bibliothèque ([1]) il autorisa le Sénat académique à réclamer une part des collections de cette nature que possédaient les établissements d'enseignement moyen placés sous son ressort. La régence, craignant que le Sénat n'usât de cette faculté envers notre collége, voulut établir par une démonstration publique que la bibliothèque annexée au collége était une propriété de la ville, et elle résolut en conséquence de la faire transporter de nouveau à l'hôtel de ville. Les dégâts faits par le bombardement de 1794 à la salle primitive n'étant pas encore entièrement restaurés, on plaça la bibliothèque à l'aile opposée du même étage ; la nouvelle salle, plus grande d'un tiers que l'autre, fut ornée de la boiserie de l'ancienne bibliothèque des Dominicains. Cette boiserie, aux formes architecturales, est assez bien adaptée au local ; il est seulement à regretter que la salle du couvent n'ayant pas eu la même élévation que celle de l'hôtel de ville, la corniche n'atteigne pas à beaucoup près le plafond de la salle actuelle ; l'intervalle a été rempli par des rayons d'une forme beaucoup plus simple, qui reçoivent les livres in-8° ou d'un moindre format.

« La bibliothèque jouit actuellement, de la part de la ville, d'un subside annuel de 200 florins des Pays-Bas (fr. 423 28), régulièrement consacré à l'accroissement du dépôt, à moins que des besoins extraordinaires n'assignent impérieusement une autre destination à ces fonds ([2]).

salles de l'étage il se trouve une bibliothèque assez bien choisie. » *Voyage historique et pittoresque*. Bruxelles, 1816, t. II, p. 10. CH. DE CH.

([1]) M. de Reiffenberg a inséré dans le *Bulletin*, t. V, pp. 415-417, une notice sur la bibliothèque de la ville de Liége, dont l'existence ne remonte qu'à l'année 1732. Les débris de cette collection mise aussi au pillage par les commissaires français ont été le premier noyau de la riche bibliothèque de l'université, si bien tenue et si bien administrée par son honorable conservateur M. le professeur J. Fiess. *Voy.* sur les vicissitudes de cette bibliothèque communale les renseignements que donne M. de Villenfagne dans ses *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liége*. Liége, 1817, t. II, p. 252. Ils avaient été fournis à ce savant respectable par le signataire de cette note. CH. DE CH.

([2]) Deux cents florins et encore non assurés ! C'est, croyons-nous, une pâture insuffisante pour satisfaire chaque année aux besoins intellectuels toujours croissants d'une ville de 25,000 âmes, où l'on cultive avec zèle les lettres, les sciences

« L'établissement est accessible au public trois fois par semaine, les lundi, mercredi et samedi, de 10 à 12 heures le matin, et de 2 à 4 l'après midi ([1]).

« La boiserie dont il vient d'être question ([2]) était un don fait au couvent des Dominicains par le frère convers François Romain ; nous avons parlé ailleurs ([3]) des rares talents de ce digne religieux, dont notre ville peut s'honorer, bien qu'il fût natif de Gand : car c'est à Maestricht qu'il embrassa l'état religieux ; il y fit un long séjour au couvent des Dominicains, et après qu'il eut été appelé en France par Louis XIV et promu à la dignité d'architecte des domaines royaux, il enrichit cette maison religieuse de plusieurs ouvrages somptueux. Comme nous n'aurons plus l'occasion de parler de cet homme remarquable, nous donnons ici l'épitaphe dont ses confrères de Paris ornèrent son tombeau ; il s'était retiré, à un âge fort avancé, dans la maison qu'avait son ordre en cette ville et il y mourut dans les sentiments d'humilité, que malgré son élévation, il avait toujours conservés.

« On peut voir à notre Athénée le portrait de François Romain ; il est placé dans une des salles du bâtiment que sa générosité fit construire et sur la façade duquel on peut encore lire son chiffre. Il

et les arts, qui possède une cour de justice provinciale, un athénée royal, une école de dessin et une société scientifique. Ch. de Ch.

([1]) Il y a ici contradiction avec l'indication que donne le *Jaarboek* d'où nous extrayons cette notice. « De stads-bibliotheek, dit-il, p. 132, is alle werkdagen toegankelijk voor het publiek. » Il ajoute : « De leden van den Raad en de Professoren van het Athenæum hebben alleen het regt boekdeelen mede naar huis te nemen. » Le prêt des livres au dehors est donc tout à fait exceptionnel à Maestricht. Si l'on n'a pas l'honneur d'être conseiller de régence ou professeur de l'athénée, on est impitoyablement repoussé avec perte. Ch. de Ch.

([2]) C'est donc à tort que M. Gens, dans ses *Monuments de Maestricht,* p. 138, dit que la boiserie actuelle provient du couvent des Augustins. Ch. de Ch.

([3]) *Voy.* dans l'*Annuaire de la province de Limbourg,* année 1826, pp. 99-119, la notice historique sur le pont de la Meuse, à Maestricht. On peut encore consulter sur le frère Romain les *Mémoires sur les sculpteurs et architectes des Pays-Bas,* par Ph. Baert, publiés par M. de Reiffenberg. Bruxelles, 1848, in-8°, pp. 109-111 ; les *Notes pour une future biographie de frère Romain,* par le frère Moulaert, dans le *Messager des sciences historiques,* année 1850, pp. 260-271 ; nous avons dit quelques mots de ce dernier travail dans le *Bulletin,* t. VII, p. 333. Ch. de Ch.

serait convenable, croyons-nous, que messieurs les professeurs joignissent l'épitaphe au portrait, afin de conserver la mémoire d'un artiste distingué et d'un homme de bien. »

Nous compléterons les renseignements que nous a fournis la curieuse notice de M. van Heylerhoff, en empruntant au petit volume de M. E. Gens, cité plus haut, p. 37, quelques données sur l'état actuel de la bibliothèque.

« La bibliothèque, dit-il, contient environ 20,000 volumes [1]. Lors de la suppression des couvents, un grand nombre de livres, principalement des couvents des Augustins et de Slavante, furent réunis à la bibliothèque. Le gouvernement français envoya aussi à Maestricht beaucoup d'ouvrages provenant de couvents supprimés à Metz, à Coblence et à Cologne.

« La bibliothèque ne contient que peu de manuscrits [2]; nous n'y avons trouvé qu'un *Catholicon,* fort beau, de 1288, et une petite bible, beaucoup plus ancienne, et dont l'exécution est parfaite; mais en revanche, elle est riche en incunables et en éditions *princeps.* Nous citerons principalement un Flavius Josèphe [3], imprimé à Augsbourg en 1470, la grande chronique de Nuremberg, la première édition des chroniques de Froissart, faite à Paris en 1530, etc. [4].

« On a déposé dans une des salles les objets trouvés dans les bains

(1) M. Voisin, dans ses *Documents pour servir à l'histoire des bibliothèques publiques de la Belgique,* publiés en 1838, n'a rien dit de la bibliothèque de Maestricht. L. A. Constantin (Hess), dans sa *Bibliothéconomie,* nouvelle édition, 1841, p. 231, ne lui consacre que ces deux maigres lignes : « Maestricht. Bibliothèque de la ville; fondée en 1795, des bibliothèques des couvents supprimés à cette époque. » Nous sommes donc dépourvus de tout moyen de contrôle pour constater l'exactitude du chiffre donné par M. Gens, et que nous croyons trop élevé d'un quart. CH. DE CH.

(2) M. G. Haenel n'ayant pas parlé de Maestricht dans son *Catalogus manuscriptorum,* nous sommes pour le moment hors d'état d'indiquer leur nombre et leur importance. CH. DE CH.

(3) M. Gens a imprimé par erreur Flavien Josèphe. CH. DE CH.

(4) La première édition de Froissart est celle sans date d'Ant. Verard, 4 vol. in-fol. goth., imprimée vers 1495. CH. DE CH.

romains qui ont été découverts, il y a quatre ans ([1]), dans la rue du Bâton, sous la propriété de M. Rutten. »

(*Les monuments de Maestricht.* Maestricht, 1843, in-18, p. 138-139).

TITULUS SEPULCHRI
V. F. FRANCISCI ROMAIN, ORDINIS
FF. PRÆDICATORUM,
QUI, FRACTIS SUPERBÆ SEQUANÆ FLUCTIBUS,
ARCUATÆ MOLIS PONTEM REGIUM,
PARISIIS, PROPE LUPARAM,
ARTE MIRABILI CONSTRUCTUM, ANNO D.
M. DC. LXXXV.
A FUNDAMENTIS EREXIT.

JACET HIC
FRATER FRANCISCUS ROMAIN, GANDAVUS,
NATUS ANNO R. S. M. DC. XLVI.
CONVENTUS TRAJECTENSIS AD MOSAM,
ORDINIS
FF. PRÆDICATORUM ALUMNUS,
DOMINII REGALIS ARCHITECTUS,
NECNON PONTIUM AGGERUMQUE
CONDUCTOR
IN GENERALITATE PARISIENSI EFFECTUS,
AC PER TOTAM FERE GALLIAM DELEGATUS,
DENATUS LUTETIÆ PARISIORUM
DIE VII JANUARII, ANNI M. DCC. XXXV.

ORA VIATOR,
UT VIRUM RELIGIOSUM, PROFESSIONE
CONVERSUM,
PRUDENTIA ET MORIBUS
CONSPICUUM,
AULICIS MINISTRIS
ACCEPTISSIMUM,

([1]) En 1840. Voy. *Jaarboek voor het hertogdom Limburg.* 1846, p. 75. *Histoire de l'architecture en Belgique,* par A.-G.-B. Schayes. Bruxelles (1850), in-12, t. Ier, p. 106. Ch. de Ch.

QUEM TOT PRÆCLARIS ARCHITECTURÆ
MONUMENTIS
CELEBREM
TERRA ET PONTUS UBIQUE COMMENDANT,
ÆTHEREÆ SEDES SUSCIPIANT
GLORIOSUM.
AMEN.

LUGE ÆVI NOSTRI OPIFICUM DECUS,
ILLIUSQUE NON IMMEMOR JACTURÆ,
TUAM PRÆVIDE,
ABI
ET RESPICE.

SODALI CARISSIMO MOERENS POSUIT
F. MATTHÆUS TEXTE.

Le texte de cette épitaphe en style lapidaire publié par le *Jaarboek* et par M. de Reiffenberg (*Mémoires de* Baert, p. 111) est fautif en beaucoup d'endroits ; nous y avons même trouvé plusieurs omissions. Nous le donnons d'après la leçon plus correcte du F. Moulaert dans le *Messager des sciences historiques* (1).

Ch. de Ch.

(1) Nous n'y avons remarqué qu'une faute d'impression à la cinquième ligne, *pontum* pour *pontem*.

Renseignements officiels sur les bibliothèques des villes en Belgique.

(Suite. *Voy.* t. VII, pp. 441-445.)

PROVINCE DE BRABANT.

Ville de Louvain. (Population au 31 décembre 1849 : 29,539.)

Le rapport (1) du collége échevinal est muet sur la bibliothèque de l'université (2), dont la propriété est restée jusqu'ici litigieuse entre l'État et la ville (3). Nous sommes heureusement à même de remplir cette lacune, grâce à la notice si complète et si méthodique que l'honorable bibliothécaire de Louvain a insérée dans *l'Annuaire de l'université catholique,* 1850, quatorzième année, pp. 282-313. Cette publication périodique renferme une foule de documents précieux pour l'histoire de l'ancienne et de la nouvelle université (4). Mais elle est encore, à ce que nous croyons, peu répandue à l'étranger. C'est cette considération qui nous engage à reproduire, malgré son étendue, le travail de M. le professeur E. Nève.

(1) N'omettons pas de dire qu'il donne, pp. 14-58, une analyse curieuse de l'inventaire, formant cinq volumes, des archives communales. Elles conservent des documents qui remontent jusqu'à l'an 1125.

(2) *V.* ce que nous en avons dit, t. VII, p. 299, d'après l'*Exposé de la province.*

(3) *Voy.* sur ce conflit l'*Annuaire* de 1851, pp. 237-240.

(4) M. le recteur de l'université a eu l'heureuse idée de faire tirer à part, mais seulement au nombre restreint de 20 exemplaires, toutes les pièces historiques contenues dans l'Annuaire. Il a donné à ce recueil, dont chaque numéro a une pagination distincte, le titre de : *Analectes pour servir à l'histoire de l'université de Louvain, publiés par* P.-F.-X. de Ram. L'année 1837 ne renfermant pas d'*analectes,* il en résulte que ceux de 1851 portent le no 14. Avis aux bibliophiles et aux zélés collectionneurs qui doivent rechercher avec empressement ces élégants volumes, fort bien imprimés sur beau papier vélin. Qu'il nous soit permis d'ajouter que nous sommes assez heureux pour en posséder la collection complète : nous la devons en partie à l'obligeance de M. le chanoine de Ram.

C'est en faisant ainsi notre profit d'éléments historiques et bibliographiques qui ne se trouvent pas entre toutes les mains, que notre recueil deviendra de plus en plus un répertoire utile. On y trouvera sous une forme commode des renseignements importants sur les bibliothèques de la Belgique, disséminés, ou, pour mieux dire, enfouis et perdus jusqu'ici dans des publications administratives souvent introuvables, et où l'on ne songe guère d'ailleurs à les chercher. Nous prenons de nouveau la liberté d'engager les députations permanentes et les colléges échevinaux à seconder nos efforts patriotiques, en consignant dans les *Exposés* et les *Rapports* les renseignements que nous sollicitons, et auxquels nous nous ferons toujours un devoir de donner la plus grande publicité. C'est ainsi que ces corps constitués peuvent contribuer à faire mieux connaître la Belgique au dehors, à prouver que, depuis 1830, elle est largement entrée sans bruit et sans jactance dans la voie du progrès intellectuel, et qu'elle a déjà réalisé beaucoup d'améliorations qui sont restées ailleurs à l'état de projet ou d'utopie.

État de la bibliothèque académique de Louvain, de 1836 *à* 1849.

« Après la suppression de l'Université, la bibliothèque resta quelque temps sous les scellés. En 1797, Laserna Santander obtint d'y choisir tout ce qu'il croirait pouvoir convenir à l'école centrale de Bruxelles. Ce triage l'occupa dix jours et eut pour résultat l'enlèvement de *sept cent dix-huit articles*. L'administration du *Prytanée*, dans les attributions de laquelle se trouvait tout ce qui avait appartenu à l'ancienne Université de Louvain, ne prit aucune mesure pour assurer la conservation de la bibliothèque, et tout s'y trouvait, comme on peut facilement l'augurer, après tant de bouleversements rapides, dans le désordre le plus complet.

« Le conseil municipal de Louvain voulut alors chercher à rendre utile l'ancienne bibliothèque, en l'ouvrant au public. Il porta le 15 messidor an VIII (4 juillet 1800) un arrêté qui affectait une allocation de 2000 francs par an pour le traitement d'un bibliothécaire et pour le service de la bibliothèque. « Le conseil municipal, disent les considérants, pénétré de l'importance qu'il y a pour la ville de

conserver dans son enceinte une bibliothèque publique, établissement intéressant surtout par l'influence que sa conservation peut avoir par la suite sur la détermination du gouvernement pour faire ici une école spéciale de médecine, chargeait aussi le maire de rechercher dans les archives de la ville les droits qu'elle pourrait avoir à la propriété des Halles. » Cette résolution resta sans effet pour des causes qui ne nous sont pas connues. Le 21 frimaire an XIV (12 décembre 1805), un décret impérial céda à la ville de Louvain divers bâtiments provenant de l'ancienne université et entre autres les Halles ([1]). Se fondant sur ce décret et sur la condition qu'il imposait à la cession : à savoir que les *bâtiments concédés auraient continué d'être affectés aux divers établissements qu'ils renfermaient,* le maire mit à exécution, le 10 février 1806, l'arrêté du conseil municipal du 15 messidor an VIII, et nomma M. Jacques Marcelis bibliothécaire. Le préfet approuva le lendemain l'arrêté du maire, *à la charge de faire constater la situation et la consistance de la bibliothèque*, devant les personnes désignées. M. van Meenen fut délégué par le sous-préfet avec le régisseur du Prytanée, qui était alors le Dr van Leempoel. L'accomplissement de ces formalités peut être considéré comme l'acte de remise de la bibliothèque à la ville.

« M. Marcelis se mit à l'œuvre, et commença par faire déblayer les livres, qui encombraient la salle principale. Il fit vendre, avec l'autorisation d'une commission composée du maire, de M. van Leempoel et de M. van Meenen, les livres qu'on croyait *moins utiles;* mais cette mesure, qui avait pour but de fournir une partie des ressources nécessaires pour le service de la bibliothèque et pour quelques acquisitions nouvelles, inspira une telle défiance à l'administration centrale, que le bibliothécaire fut subitement révoqué et la bibliothèque fermée. Le 28 janvier 1809, sur les instances du maire, le nouveau préfet, M. Latour Dupin permit de rouvrir la bibliothèque, et l'on constata que le produit des livres vendus s'élevait à une somme de fr. 4427-82; 1200 francs avaient été employés en achats nouveaux, le reste en frais de service.

([1]) Notice communiquée par M. de Ram à M. Namur. *Voy.* son *Histoire des bibliothèques publiques de la Belgique.* T. II, *Bibliothèque de Louvain.* Bruxelles, 1841, p. 139 et suiv.

« Cette même année, le grand maître de l'Université, M. de Fontanes, réclama au profit de l'Université impériale les livres en feuilles qui se trouvaient dans les dépendances des Halles. On reconnaissait dans sa dépêche que le décret impérial avait fait don à la ville des Halles et de la bibliothèque qui s'y trouvait, mais qu'il n'y était nullement question des livres en feuilles emmagasinés dans ce bâtiment. Le maire réclama ces livres, afin qu'on pût par leur vente trouver quelque dédommagement aux pertes considérables que la bibliothèque avait essuyées et acquérir les ouvrages modernes qui y manquaient absolument. La demande de M. de Fontanes n'eut pas de suites, et la ville, restée en pleine possession de la bibliothèque, continua à l'administrer. Le bibliothécaire préparait la vente des *in albis,* quand la domination française cessa de s'étendre sur les provinces belges.

« Le gouvernement des Pays-Bas considéra la ville comme propriétaire de l'ancienne collection académique, et, lorsque l'enseignement supérieur fut organisé par arrêté du 25 septembre 1816, la ville de Louvain, qui avait, comme toutes les villes où des universités étaient établies, l'obligation de fournir aux premiers besoins de l'enseignement, mit la bibliothèque à la disposition de l'État. La ville se réserva le droit de faire vendre les *in albis* et les livres qui ne seraient d'aucune utilité pour l'Université. Des ventes considérables furent alors effectuées et beaucoup d'ouvrages transportés dans les autres collections du pays [1].

« MM. Bekker, Bernhardi, de Reiffenberg et Namur furent tour à tour bibliothécaires jusqu'en 1830, et le dernier d'entre eux fut continué dans ses fonctions par le gouvernement belge, jusqu'en 1835. D'après les relevés officiels qu'il a publiés, l'administration de l'Université reçut de l'État pour la bibliothèque de 1817 à 1835 la somme de 228,966 francs, sans compter le produit des ventes qui a dû être employé pour enrichir le fonds de la bibliothèque, la ville s'étant confiée à l'Université pour l'application de ces sommes. Les renseignements fournis par l'auteur, que nous avons déjà cité tant de fois,

[1] *Voir* pour les détails l'ouvrage de M. Namur, pp. 188-193. — La vente de 1829 est évaluée à 8,261 florins. — Les livres compris dans la vente de 1827 avaient été évalués à 37,500 francs.

peuvent faire juger des acquisitions qui furent faites dans cet intervalle. Beaucoup de collections importantes furent acquises ; la collection dite de Philologie fut fondée ; certaines parties jusque là restées fort faibles reçurent des accroissements considérables : une énorme quantité de volumes furent restaurés ou reliés à neuf. Tous les livres, à l'exception de ceux de théologie, furent rangés et classés ; certaines catégories furent disposées d'après un système spécial de classification. Un catalogue raisonné fut rédigé et écrit par M. Namur lui-même pour l'*histoire littéraire :* des catalogues alphabétiques furent exécutés pour le droit et la médecine avec indication de n°ˢ. Pour les autres parties des bulletins disposés alphabétiquement et partagés en un certain nombre de catégories générales formèrent une sorte d'inventaire ; ils servirent au récolement général de l'antique collection académique, au moment où elle retourna dans la possession de la ville de Louvain, qui l'avait cédée à l'Université pendant 18 ans.

« Le conseil communal, se trouvant replacé dans les conditions où il était en 1817, fit valoir ses droits à la propriété d'une partie des collections délaissées par l'Université de l'État, mais des contestations s'étant élevées à ce sujet et en particulier à propos de la bibliothèque, une convention fut conclue où, les prétentions des parties étant expressément réservées, la ville eut la jouissance provisoire des collections académiques. Elle en céda l'usage à l'Université catholique par convention du 13 octobre 1835, et c'est à partir de cette date que commence notre modeste rôle d'historien des travaux de nos prédécesseurs : nous chercherons à le remplir avec une rigoureuse exactitude et nous sommes heureux d'avoir toute liberté de faire valoir leurs titres à la reconnaissance de tous les amis des lettres ; aucune tâche ne pouvait nous être plus agréable au début de nos fonctions, puisqu'elle nous permet de constater tout ce que nous devons à ceux qui nous ont toujours honoré d'une bienveillance particulière.

« M. Namur [1] s'est déjà occupé en 1840 des premières années de l'administration de la bibliothèque de Louvain par l'Université catholique. Nous allons en présenter un compte-rendu fidèle jusqu'à

[1] *Ouvrage cité*, pp. 208, 272.

l'heure où nous sommes. En présence des difficultés qu'il y avait à surmonter, en l'absence de tout secours extérieur de l'État, de la province ou de la ville, l'Université, on le verra, a rempli avec honneur la mission qui lui appartenait : travailler au progrès des études en enrichissant la bibliothèque des ouvrages les plus importants qui s'y faisaient désirer ; continuer et entreprendre tout ce qui pouvait contribuer à améliorer, à rendre plus utile cet antique dépôt littéraire auquel se rattachent tant de souvenirs glorieux.

« M. Arendt exerça les fonctions de bibliothécaire depuis 1836 jusqu'en 1839. Il dut s'occuper immédiatement de faire rentrer un grand nombre de volumes qui avaient été empruntés à diverses époques, et dont les événements de 1830 avaient dispersé quelques-uns des détenteurs. Il régularisa par des mesures bien choisies le service du prêt des livres hors de la bibliothèque, et s'occupa, conjointement avec M. Namèche, d'un catalogue raisonné des manuscrits, qui n'avait consisté jusqu'à lui que dans une simple liste, où chaque volume n'était désigné que par les indications les plus sommaires.

« Il s'occupa de compléter, autant que les ressources le permettaient, tous les ouvrages les plus importants dont les premiers volumes ou les premières livraisons remontaient au temps de l'ancienne administration. Il commença la série des acquisitions intéressantes dont nous nous occuperons plus loin, et il fit mettre en ordre une grande quantité de recueils qui se trouvaient en feuilles, ou en fascicules détachés.

« La fondation d'une faculté de théologie, qui venait après une interruption de plus de 40 ans, succéder à celle qui avait formé pendant des siècles tant d'hommes chers à l'Église, devait faire porter l'attention sur l'état de la collection théologique. « Comme cette partie des livres n'était jamais consultée, dit M. Namur (p. 182-183), ou du moins très-rarement, le bibliothécaire n'était pas empressé de s'en occuper. » On se mit aussitôt à l'œuvre, et la besogne étant très-considérable, on fit appel au zèle des étudiants en théologie. Il fallait avant tout faire restaurer les livres, qui étaient pour la plus grande partie en fort mauvais état, et presque tous dépourvus de titre extérieur. Ce grand travail de restauration fut dirigé et surveillé par Mgr Malou, qui prit en mains l'adminis-

tration de la bibliothèque en 1839, et qui fut secondé par M. Kempeneers, alors bachelier en droit canon.

« Ce travail des plus fastidieux et cependant des plus nécessaires demanda plusieurs années ; il s'étendit à toutes les parties de la bibliothèque qui réclamaient la mise en œuvre de cette salutaire mesure de conservation : il se continue encore pour la salle de droit dont on prépare l'arrangement définitif.

« Une partie des manuscrits exigeait impérieusement des restaurations : des reliures simples mais soignées furent exécutées, de telle sorte, que les moindres signes extérieurs, pouvant servir à l'histoire de ces manuscrits, furent fidèlement conservés. M. Voisin avait déjà fait l'éloge de ces restaurations dans ses *Documents pour servir à l'histoire des bibliothèques publiques de la Belgique*.

« Pour préparer l'exécution d'un catalogue général de la bibliothèque, Mgr Malou s'empressa de faire copier les bulletins des diverses collections et les registres, qui avaient servi à l'inventaire, et qui devaient rester en corps de volume. Ces bulletins comprenaient toutes les diverses branches des sciences, à l'exception de l'*histoire littéraire:* ceux de la série historique furent bientôt employés pour ranger sur le côté gauche de la grande salle tous les livres qui s'y trouvaient et qui furent classés d'après un système presque littéralement calqué sur celui de M. Namur. Mgr Malou commença à mettre à exécution dans cette partie le procédé qu'il se proposait d'appliquer à la bibliothèque entière. Il consiste dans une combinaison de signaux portés au dos et à l'intérieur de chaque volume, reproduits sur le bulletin qui le décrit. Ces signaux sont tels, qu'ils donnent toute certitude et toute facilité dans les recherches, indépendamment des secours que fournit la classification systématique. Les livres ayant été rangés par matières, selon les formats, dans chaque catégorie, reçoivent une étiquette sur laquelle sont indiqués par 3 chiffres et une lettre : la division générale à laquelle il appartient et qui est en même temps celle de la salle où il est déposé ; le compartiment de cette salle, le rayon et la place qu'il occupe dans le rayon (¹). Le manque de place obligea à enlever de la salle d'histoire tout ce qui concerne l'histoire

(¹) Ce qui peut se figurer de la manière suivante $\frac{\text{I.}}{\text{1.}}\frac{\text{A.}}{\text{2.}}$ collection historique, compartiment A., rayon 1., deuxième volume.



ecclésiastique. Ces livres furent déposés dans la salle de théologie.

« Mgr Malou s'occupa avec un grand zèle de retirer de la masse des livres déposés dans les tribunes et qui appartiennent à diverses catégories, tous ceux qui rentraient dans quelqu'une de celles que l'on était occupé à ranger. Plusieurs triages ont déjà été opérés dans ce fonds, qu'on pourrait appeler pour son analogie avec ce qui existe dans les combles de la bibliothèque nationale à Paris, le fonds non porté : il contient réellement beaucoup de livres qui ne se trouvent inscrits nulle part. Ces triages ont donné un certain nombre de livres précieux, qui ont été déposés dans les armoires, et une grande quantité d'ouvrages qui ont trouvé leurs places dans les divers fonds particuliers (1). On a continué avec soin la belle collection d'incunables rassemblée par M. Namur.

« Le système de signaux que nous venons de décrire a été appliqué, sous la surveillance de Mgr Malou, par les sous-bibliothécaires qui succédèrent à M. Kempeneers et par leurs aides, à la salle d'histoire et à la salle de théologie. Pendant ce travail, un grand nombre de doubles, ne présentant aucune particularité, qui dût en faire désirer la conservation, furent retirés des tablettes et mis à part. Ces doubles forment déjà, avec ceux des autres fonds, une collection notable. M. van Straelen succéda à M. Kempeneers et il eut pour successeur M. van Even : ce dernier est encore aujourd'hui sous-bibliothécaire, et il porte dans toutes les parties de ses fonctions une activité et un zèle que tout le monde peut apprécier.

« Des bulletins furent rédigés pour les deux salles dont nous venons de parler, et les signaux y furent fidèlement reportés. Rangés à leur tour dans un ordre alphabétique exact, après avoir été vérifiés sur les volumes (2), ils formeront un catalogue alphabétique des plus

(1) Nous avons continué ce travail, qui nous donne sans cesse les résultats les plus fructueux.

(2) Cette vérification nécessaire, comme complément d'un travail aussi étendu et aussi sujet à erreur, a été exécuté pour les 13,000 volumes de la salle de théologie pendant l'année 1849. — Nous avons suivi fidèlement en cela les intentions de notre prédécesseur : nous avons également appliqué son système à la collection littéraire, qui aura son catalogue complet dans le courant de 1850. Il nous siérait mal de parler plus longuement de ce que nous avons fait depuis tantôt dix mois, que nous avons eu l'honneur de succéder à Mgr Malou.

sûrs, et ils pourront servir, quand le temps et les ressources le permettront, à dresser un catalogue raisonné de chaque série.

« Ces travaux de classification, de restauration intelligente ; ces mesures de conservation, l'ordonnance, et l'on pourrait dire, la création de la bibliothèque de théologie, ne sont pas les seuls services par lesquels Mgr Malou a signalé son passage à la bibliothèque de Louvain. Il nous reste à parler des acquisitions importantes qu'il a faites, avec cette habileté, cette érudition et cette rare connaissance des livres qui sont généralement connues, et qui lui ont servi à acquérir pour lui-même une des plus belles bibliothèques du pays. Nous ne dirons pas tout ce qu'il a fallu de zèle et de constance pour chercher et trouver à des conditions favorables tant d'ouvrages précieux. Tous ceux à qui il a été donné d'avoir des relations fréquentes avec l'ancien bibliothécaire de l'Université catholique savent, avec quelle affection il veillait sur le dépôt qui lui était confié et avec quelle sollicitude il cherchait les moyens de l'enrichir des ouvrages qui lui manquaient.

« M. le recteur de l'Université avait pris la résolution d'acheter principalement les grandes collections scientifiques anciennes ou modernes, que les professeurs pouvaient difficilement se procurer à leurs frais. On verra, par les extraits suivants du registre de la bibliothèque, avec quel succès M. Malou a rempli ses intentions. Nous livrons avec confiance ces extraits, que nous avons cherchés à rendre aussi brefs que possible, à l'examen de tous les hommes impartiaux. Ils y verront la preuve d'un sincère amour de la science manifesté par l'Université catholique au prix des plus généreux sacrifices. Mais ce qu'ils n'y pourront découvrir et ce qui en forme cependant le glorieux et indispensable complément, c'est le goût et l'ardeur avec lesquels le corps enseignant a cherché par des efforts personnels à suppléer à toutes les lacunes que la bibliothèque ne pouvait combler. Ce qu'ils ne verront pas, dans ce chapitre si froid et si incomplet de l'histoire de la bibliothèque de Louvain sous l'administration de l'Université catholique, c'est la somme de travail accumulé dans toutes les améliorations qu'a reçues ce vaste dépôt : ce travail ingrat et obscur, accompli avec l'exactitude d'un devoir et la générosité du dévouement.

« Tous ceux qui connaissent les frais auxquels entraînent les ac-

quisitions des livres modernes, surtout de ceux qui appartiennent aux collections scientifiques, apprécieront quelle lourde charge l'administration de l'Université catholique avait à supporter uniquement pour acquérir les suites d'un certain nombre d'ouvrages commencés. Nous allons énumérer les principaux : La grande *Encyclopédie* allemande de Ersch et Gruber, les mémoires de l'Institut de France dont les anciennes séries étaient loin d'être complètes, les Mémoires de l'Académie de médecine de Paris, ceux de l'Académie de Berlin ; l'histoire littéraire de la France continuée par l'Institut ; le *Journal des savants*, les *Monumenta Germaniæ* et les archives de Pertz ; l'histoire universelle, publiée par Heeren et Ukert, etc. ; le *Moniteur français ;* la *Biographie universelle ;* les revues et les recueils périodiques relatifs à chaque science spéciale. Force a été pour ces derniers de faire un choix, mais, on ne perd aucune occasion de compléter les anciennes collections des ouvrages, dont on a dû à regret suspendre l'abonnement.

« La théologie, l'écriture-sainte, et toutes les sciences qui en dépendent, devaient être l'objet d'une sollicitude toute particulière de la part du bibliothécaire de l'Université catholique. Ce fonds était loin d'être en rapport avec les progrès des sciences à notre temps, et il était dépourvu d'un si grand nombre d'ouvrages considérables dus à la science des deux derniers siècles, qu'on s'expliquerait difficilement une pareille pénurie, si l'on ne savait avec quelle indifférence il a été traité depuis 1817, et si l'on ne pouvait supposer qu'il a essuyé de notables pertes depuis la suppression de l'Université de Louvain. On a fait des acquisitions capitales en cette partie : le défaut de ressources et d'occasions favorables a seul empêché de diminuer d'un chiffre plus élevé la liste des *desiderata.* Il n'est pas besoin de faire remarquer, pour ceux qui pourraient trouver une certaine disproportion entre les accroissements de ce fonds et ceux des autres, que les ouvrages que nous allons énumérer, intéressent pour la plupart à un haut degré les études historiques et littéraires, les antiquités et la philologie, et qu'ils ne paraissent exclusivement théologiques, qu'à ceux qui ne les connaissent pas.

« Sans parler de la polyglotte de Walton, qui a été donnée à l'Université, on a acquis : la Bible hébraïque de Cahen, texte et traduction qui a déjà plus de 20 in-8°, la Bible annotée de l'abbé

Sionnet. — Bibliorum latinæ versiones, ed. Sabatier, 3 in-fol. — Biblia, ed. Sixtina. 1587—ed. Sixtino-Clementina. 1592.—Evangelia arabice, 1591.—Quatuor evangelia, ed. B. Jona. Romæ 1668. in-fol. — N. Testam. éd. de Matthæi. 3 in-8°. 1812. — Nov. Testam. ed. Gutbirio. 1646.— Muralto, Nov. Testam. Græce 1846.— Scholz Nov. Testam. Græce 2 in-4° 1830.—Quatuor Evangelistæ, ed. Junius. In-4°. — Ulfilæ fragmenta, ed. Gabelentz, 2 in-4°. — Chronicon Samarit. liber Josuæ, ed. Juynboll. 1848. In-4°. — Talmud, éd. d'Amsterdam, 12 in-fol. — Bartolocci magna bibliotheca rabbinica, 4 in-fol. — Imbonati. Bibl. lat. hebræa, 1 in-fol. — Poli synopsis criticorum S. Scriptur. 5 in-fol. 1654. — Blanchini vindiciæ canon. Scriptur. —Wiclif New Testament ed. Hervey. London. In-4° 1820.— Kimchi. Genesis.—Nov. Testam. ed. Erasmi. Basil. 1516 (1re éd. d'Erasme). — Norberg codex nasaræus. — Les ouvrages exégétiques de Ammonius, Bauer, Baumgarten, Delitzch, Dorner, Havernich, Hengstenberg, Hitzig, Keil, Knapp, Kuinoel, Weitenauer, Welte, Nordheimer, Meyer, Movers, Maier, Reuss, Poley, Lampe, Marsh, Hartmann, Stier, Van der Palm, Wetzer, Wilke, Wieseler, Zama Mellini, etc.

« Mai Spicilegium romanum, 8 in-8°.—Scriptor. Veter. 10 in-4°.— Pezii Thesaurus anecdotorum. 5 in-fol. — Mabillon vetera Analecta. — Suiceri Thesaurus ecclesiasticus. 2 in-fol.—Cigheri Theol. Patrum, 13 in-4°. — Cotelerius scripta Patrum apostolicorum. 2 in-fol. — S. Basilii op. ed. Garnier.— S. Clement. Alex. op. ed. Potter. 2 in-fol. — S. J. Climaci ed. Raderus. — S. Cyrilli ed. Touttée. — S. J. Damasceni op. ed. Lequien. 2 in-fol. — S. Dionysii areopag. ed. Corderius. 2 in-fol. — S. Ephræmi ed. Assemani. 6 in-fol. — S. Gregorii Nyss. ed. Bened. 2 in-fol. 1777-1842. — S. Gregorii Magni ed. Maurinor. 4 in-fol. — S. Hieronymi ed. Vallarsii. 11 in-fol. — S. Hilarii ed. Bened., in-fol.—S. Hippolyti ed. Fabricii, 2 in-fol. — S. Martini Legionensis op. 4 in-fol. — S. Theodoreti op. ed. Sirmondi et Garnerii. 5 in-fol. — Origenis opera omnia, ed. Lommatzsch. 23 in-12. — Hildeberti et Marbodi, ed. Beaugendre.—Lanfranci, ed. d'Achéry. — Cassiodori ed. Gazet. — Nonnus und Gildas, ed. Stephenson. — Procopius in octateuchum. 1555. — J. Vivis opera omnia ed. Majansio, Valentiæ 1782. 6 in-fol. — *J. De la Cruz* obras spirituales, Pamplona 1774. 2 in-fol., etc.

« Pour la théologie proprement dite, outre les ouvrages de S. Al-

phonse de Liguori, P. Perrone, Günther, Hug, Danemann, Kahnis, Paulus, Winer, Dieringer, Riegler, Holzmann, Kugler, Swartz, Ward, Anderson, Pusey, Lock, etc., on doit citer les œuvres complètes de MARHEINECKE, les Prælectiones theologicæ de GAZZANIGA. — PETAU Dogmata Theologica. — THOMASSIN Dogmata Theologica. — BERTI Discipl. Theol., 10 in-4° — la collection du Theologische Quartalschrift de Tubingue, 1819—1849.

« L'histoire ecclésiastique s'est enrichie des recueils suivants :

« ANASTASII Bibliothecarii de vitis R. Pontificum, ed. Blanchini, 4 in-fol. — HÉLYOT, Histoire des ordres religieux. — WADDING, Annales minorum. 21 in-fol. — D'AGUIRRA, Concilia Hispaniæ. 4 in-fol. — VILLANUNO, Summa conciliorum Hispaniæ. 4 in-4°. — HYERON. CONTADOR DE ARGOTA. Memorias p. arcebiscop. de Braga. Ulissypone. 4 in-4°. — VONDERHARDT, Magnum Constantiense concilium. 4 in-fol. — ALFORDI, Annales eccles. Britannicæ. 5 in-fol. — RUINART, Acta martyrum sincera. — NICEPH. CALLISTI, Ecclesiæ historia. 2 in-fol. — Acta historico ecclesiastica Weimar. 47 in-12. — NAIRONI, De origine Maronitarum. — Menœa ecclesiæ Græcæ. Venet. 1843, 6 in-fol. — Acta Sanctorum, octob. t. VII, 1846. — Divers ouvrages de Mendham, Neuter, Seiter, Payne, Dœllinger, Hahn, Palmers, Tosti, Cox, Stolberg, Pellicia, Volbeding, etc.

« La collection historique a souvent passé pour une des plus belles du pays ; elle possède en effet un grand nombre de volumes précieux pour l'histoire des provinces belges, mais les historiens de plusieurs peuples y sont très-peu nombreux, et, sans parler de tout ce qu'il y aurait à faire pour compléter cette collection jusqu'à nos jours, on pourra, à la vue des citations suivantes, présumer par les ouvrages acquis depuis 12 ans, combien d'ouvrages anciens s'y font regretter.

« MURATORI, Rerum Italicarum Scriptores. 28 in-fol. Scriptor. rerum italicar. Supplementum. 2 in-fol. — Antiquit. medii ævi. 4 in-fol. — Opere tutte. 19 in-4°. — LUNIG, Codex Italiæ diplomaticus. 4 in-fol. 1726. — STEINER, Codex inscript. romanarum. — Opuscoli di autori Siciliani. 1758-1775. Catania-Palermo. 20 in-4°. — STRADA, Rebellione di Messina, Palermo 1684. — AIROLI, Cod. diplom. de Sicilia sotto il governo de gli Arabi, 2 in-4°. — ROSARII rerum arabic. quæ ad Siculam spectant. — MARIANÆ, De rebus Hispanicis, 1733,

2 in-fol. —Riccio, De regibus Hispaniæ. — Dunlop, Memoirs of Spain. — Spelman, Alfredi regis Anglorum vita, in-fol. 1688. — Moncada, Exped. de los Catalanes contra Turcos, Madrid, 1805. — Delmarmol-Carvajal. Rebellione de los Moriscos, in-fol., Malaga, 1600. — Recueil des historiens des croisades, publié par l'Institut de France, 4 in-fol. — La continuation de Bréquigny par Pardessus. — Buchon, Principautés françaises dans la Morée. — Daniel, Hist. de la milice française, 2 in-4°.—Richer, Hist. de son temps, 2 in-8°.— Laguille, Province d'Alsace, 8 in-12. — Mattile, Monuments de l'histoire de Neuchatel. — Monumenta Boïca, 36 in-4°. — Hess, Monum. Guelficor. — Pray, Annales Hunnorum, in-fol. 1775. — Regesta diplom. hist. Danicæ. — De Bethlen, Hist. Transylvaniæ. — Zapf, Monumenta Germaniæ. — Reinh. Wegelinus, Thesaurus rer. Suevicarum, 4 in-fol. 1757. — Riedel, Codex diplom. Brandeburgensis. — Schilteri, Thesaurus antiq. teuton. — Brandis, Mittheilungen über Griechenland. — Klauser, Œneas und die Pœnates. — Cornutus, De natura deorum, ed. Osann. — Müller, Orchomenos, Die Dorier. 3 in-8°. — De Sacy, Religion des Druses. — Lobeck, Theol. mystica Græcorum.—Bayer, Hist. regum Græcor. Bactrian., Petropol, 1738. — Nyhoff, Gelderland. — Lanz, Corresp. von Karl. V, 3 in-8°. — L. Diaconus, ed. Hase, 1819. Complément de la Byzantine, in-fol. — Weil, Die Khalifen. — Hammer, Empire Ottoman. — Mémoires concernant les Chinois par les missionnaires de Pékin, 16 in-4°. — Grosier, Hist. de la Chine, 12 in-4°. — Enslin, Bibl. hist. geogr. — Daunou, Cours d'études historiques, 20 in-8°. — Ritter, Die Erkunde von Asien. — Schwarz, Collegia historica, 9 in-8°, 1734. — Bembo, opere. 4 in-fol. — Divers ouvrages relatifs à l'histoire de Belgique.

« Quelques publications qu'on peut ranger dans cette revue sous le titre d'archéologie, antiquités, arts, encyclopédies, méritent d'être mentionnées spécialement : Ugolini, Thesaurus antiquitat. sacrarum, 34 in-fol.— Meursii, Opera omnia, ed. Lami, 12 in-fol. — Mazochii, Comment. in æneas tabulas Herculanensium, 2 in-fol. — Kilian, Contorni delle Pitture d'Ercolano, 3 in-fol. — Rosini, Herculanensium voluminum quæ supersunt Disquis., 2 in-fol. — Olivieri, Marmora Pisaurensia. — Wessenberg, Christlichen Bilder, 3 in-8°. — Marchi, Monumenti primitivi delle arte christiani, in-4°. — D'Agincourt, Hist. de l'art, éd. française, 6 in-fol. — Vinc. Bellovacensis,

opera. Duaci, 1624, 4 in-fol. — Speculum naturale, speculum morale, éd. de 1476. — Annali delle scienze religiose, etc.

« L'*Histoire littéraire* s'est enrichie d'un grand nombre d'ouvrages dont nous ne nous arrêterons pas à montrer la valeur : il suffira de les citer pour faire juger de leur utilité, et pour constater en même temps quelles lacunes présentait et présente encore le fonds de l'histoire littéraire, un des plus riches cependant de la collection académique : nous ne parlerons ici ni d'aucun des recueils modernes que nous avons indiqués plus haut, ni des suites aux ouvrages anciennement commencés.

« Fabricii, Bibliotheca latina, 3 in-12. — Calogera, Raccolta, 93 in-12. — Gori, Symbolæ litterariæ, 10 in-8° ; Opusc. varia, 7 vol. — Soria Opera inedita, 3 in-8°; Opusc., 3 in-8°. — Effemeridi litterarie di Roma, 25 in-4° et 33 in-8°. — Burmann, Sylloge epistolarum, 5 in-4°. — Echard, Scriptores ord. prædicat., 2 in-fol. — D. Ceillier, Écrivains ecclésiastiques, 23 in-4°. — Mollert, Cimbria litterata, 3 in-fol. — Kollarii, Analecta Vindobonensia, 2 in-fol. — Argelati, Scriptores Mediolan., 2 in-fol. — Mazzuchelli, Scrittori d'Italia, 6 in-fol. — Dolci, Fasti Ragusini. — Tommasi, uomini illustri della citta di Lodi, 2 in-4°. — Martène et Durand, Voyage littéraire de deux Bénédictins. — Valery, Correspondance de Mabillon, 3 in-8°. — Maittaire, Annales typographiæ, 5 in-4°. — Maderus, de Bibliothecis cum add. Lomeieri. — Renouard, Annales des Aldes, 3 in-8°. — Antiquitates Oxonienses, 2 in-fol. — Catalogus Biblioth. Cottonianæ. — Libreria Capponi, 1 in-4°. — Bibliotheca Pinelli, 6 in-8°. — Pasini Cod. MSS. Biblioth. Taurinensis, 2 in-fol. — Denis Cod. MSS. Theolog. Biblioth. Vindobon., 3 in-fol. — Bibliotheca Uffenbachiana. — Hart Cod. MSS. Bibl. reg. Bavariæ, 5 in-4°. — Mittarelli, Bibl. manuscript. monast. S. Michael., in-fol. — Braunn, Notit. de Cod. MSS. in monast. S. Bened. ad SS. Udalricum et Afram Augustæ extant., 6 in-4°. — Graesse, Lehrbuch einer allgem. Literat. Geschichte. — Bibliothèque de Silvestre de Sacy. — Id. de Soleinne, de Gesenius, de Jacobs, etc.

« La collection des monuments des diverses littératures est la partie la plus faible de toute la bibliothèque de Louvain. Si l'on excepte les auteurs grecs et latins, les écrivains latins qu'on est convenu d'appeler modernes, qui forment ensemble, en y comprenant les

ouvrages de philologie proprement dite, presque les trois quarts de la collection entière, le reste est pour chaque langue à peu près nul ; les langues flamande et française comptent seules un certain nombre de volumes. On a évalué en 1837 dans les discussions parlementaires la partie philologique à 25,000 volumes : aucun ouvrage d'histoire littéraire ne figurait dans cette évaluation exagérée. Les quatre buffets et quelques rayons de la tribune qui contiennent les monuments littéraires de tous les peuples, y compris la collection orientale dont nous parlons plus loin, et un certain nombre de livres provenant d'acquisitions nouvelles et du fonds non porté, ne renferment pas au-delà de 6,860 volumes : nous les avons fait compter sur place récemment, et nous avons ajouté au total un chiffre suffisant pour représenter les volumes prêtés.

« Mai, Classicorum auctorum collectio, 10 in-8°. — Frontonis opera ed. Mai. — Poetæ græci minores ed. Gaisford. — Lucretius, ed. Baskerville. — Diodori Siculi, ed. Wesseling, 2 in-fol.—Euclidis opera. Oxonii 1703. — Stobæi epistolæ, Venet. 1749. — Schaefer, Apparat. in Demosthenem, 6 in-8°.—Ellendt, Lexicon Sophocleum. —Astius, Lexicon Platonicum.—Baumgarten-Crusius Homeri Odyssea. — Nonni Dyonisiaca, ed. Graefe. — Dionis Chrysostomi opera ed. Emperius. — Anthologia latina ed. Burman. c. Meyeri. — Lennep, Etymologicon linguæ græcæ 1790. — Kilian Etymol. teutonicæ linguæ cum notis MSS. D. Willems. — Wachteri Glossar. german. in-fol. — Scherzii Glossar. germ. medii ævi. — Grimm, Deutsche Grammatik. — Eichhoff, Parallèle des langues in-4°. — Edda Rhythmica. Hafniæ 1787-1825, 3 in-4°. — Calderon, comedias, 4 in-8° 1827-30. — Quevedo, Obras. Brusselas 1670. — Sc. Maffei Opere, Venezia 1790, 21 in-8°, etc.

« L'université catholique a acquis une collection de livres orientaux, peu nombreuse à la vérité, mais bien choisie, ainsi que le faisait remarquer Mgr Malou, dans une notice statistique en 1846. Cette collection toute petite qu'elle est remplit un vide, qui était infiniment regrettable, et qui existe encore dans d'autres bibliothèques du pays : elle prouve jusqu'à quel point l'Université cherche à faire marcher de front toutes les études diverses, et à tirer parti des sources nouvelles pour l'exégèse, la philosophie, l'histoire et la littérature.

« Les différentes séries du Journal Asiatique. (Il n'existait dans le fonds antérieur que quatre volumes s'arrêtant à 1824). — Lexicon arabico-persico turcicum de Meninski, 4 in-fol. 1780. — Freytag, Dictionarium arabico-latinum, 4 in-4°. — Rabbi Parchon, Lexicon hebræum, in-4°. — Wilson sanscrit Dictionary, Calcutta, 1 in-4°. — Haugton, Dict. Bengali. — Bopp, glossarium sanscriticum. — Diction. armenic. literale vulgare, ed. Mekhitar. 1769. — Dict. nominum, 2 in-4°. — Thesaurus linguæ armeniacæ, op. Mechitaristarum 1837, 2 in-4°. — Alcoranus ed. Marraccio. — Macrizi hist. rerum Islamit. — Ibn Khallican biographical dictionary. — Locmanis Fabulæ ed. Rœdiger, in-4°. — Aboulféda Géographie, éd. Reinaud et De Slane. — Les Oupanischads des Védas, éd. Poley. — Hitopadésa ed. Johnson, in-4°. — L'édition du Mahabharata de Calcutta (1834) comprenant les 40,000 distiques de cette antique épopée nationale, 4 in-4°. — Lois de Manou, éd. Loiseleur de Longchamps. — La reconnaissance de Sacountala, et la mort de Yadjnadatta de Chézy ; l'histoire des rois de Kachmir de M. Troyer, plusieurs des ouvrages philologiques et historiques de Colebrooke, de Wilkins, de Hammer, de Westergaard, de Lassen, d'Adelung, de Burnouf, de Brosset, de Garcin de Tassy, de Spohn, de Benfey : la nouvelle Grammaire sanscrite française de *Desgranges*, 2 in-4°. — L'Yking, éd. Mohl.—Humboldt, Kawi-Sprache, 3 in-4°. — Mosblech, Vocabulaire océanien, etc.

« Les fonds de philosophie et de droit n'ont pas été négligés : nous pouvons inscrire dans la première catégorie les œuvres complètes de Fichte, de Hegel, de Malebranche, de Riambourg, de Schleiermacher, les nouvelles éditions de Leibnitz, opera philosophica, ed. Erdmann. — Gesamm. Werke, 4 in-8°. — Ritter, Gesch. der Philosophie.—Buhle, Hist. de la philosophie, trad. par Jourdan, 7 in-8°. — Les hist. de l'école d'Alexandrie par MM. J. Simon et Vacherot.—Blainville et Maupied, hist. des sciences.—Les nouvelles traductions de Platon et Aristote par MM. Cousin, Barthélemy St-Hilaire, Perron, Zévort. — Roger-Bacon, opus majus, Venet. 1750, in-fol. — Quelques ouvrages de Bouchitté, Buchez, Franck, Rosenkranz, Lessing, Michelet, Caraman, Balmès, Wilm, de Gérando, etc.

« On a ajouté à la collection de droit : Canciani, Leges barbarorum, 5 in-fol. — Pardessus, Lois maritimes. — Corpus juris civilis

ante-Justinianei. — GLUCK, Pandecten. — HUGO, Civilist. Magazin. — DIRKSEN, Manuale fontium juris. — Archiv. f. civilist. Praxis. — MURHARD, suite des traités de paix de Martens. — DE GARDEN, Hist. des traités de paix. — RAYNOUARD, Hist. du droit municipal. — JOUFFROY, Droit naturel. — MILLARD, hist. view of english government, 4 in-8°, 1812. — WHEATON international Laws, 2 in 8°, etc. — La collection entière de la Pasinomie. — Les suites de Sirey, etc.

« Bullarium romanum 1739-1847, 43 in-fol. — PETRA, Comment. in constit. apostolicas, 5 in-fol. — TURRIANI, Canon. apostol. — WALTER, Lehrbuch d. Kirchen Rechts, etc.

« Les sciences naturelles n'ont pas été oubliées dans les acquisitions nouvelles que l'Université pouvait faire. La plupart des publications de ce genre étant enrichies de planches sont d'un prix tellement élevé, surtout à l'époque de leur apparition, qu'on se voit forcé de se borner à un petit nombre, en consultant toujours les besoins et les ressources du moment. Nous avons à citer cependant quelques ouvrages considérables, à la tête desquels nous plaçons un des grands monuments de la science contemporaine : EHRENBERG, Die Infusions Thierchen, texte et atlas, in-folio ; nous citerons ensuite, d'ORBIGNY, Dictionnaire d'histoire naturelle dont les dernières feuilles viennent de paraître ; la belle collection de GRAY, Genera of birds. London, 50 liv. in-4°. — Le règne animal de Cuvier, par Comte. — MÜLLER, Plagïostomon, etc. — OWEN, Odontography, 2 in-4°. — KAUPP, Ossements fossiles. — BRONN, Lethæa geognostica. — Palæontologische Collectaneen. — MARCEL DE SERRES, Paléontologie. — BROCCHI, Conchiologia subapennina. — HEROLD, De animal. verteb. carentibus. — SCHMERLING, Ossements fossiles. — VOGT, Geologie. — Les ouvrages de chimie de Gmelin, Liebig, Fresenius, Lehman, Mitscherlich, Graham, Otto, Wittstein, Regnault, Pelouze, Frémy, Sac, Malaguti, Löwig, Leuch, Röse, Gerhard, Simon, Hœffer, Kopp, etc. — Les collections périodiques de Poggendorff, de Leonhard, etc. — Gehler's, Physical. Wörterbuch. — Humboldt, Cosmos. — VENTURI, Memorie di Galileo Galilei, 1818. — GALILEO GALILEI, Opere tutte, 1842-1844. — LAPLACE, Œuvres complètes, I. R. 4 in-4°. — BADANO, Osservaz. algebriche. — CAUCHY, LIOUVILLE, CRELLE. — La connaissance des temps. — Osservaz. fatte nella specula del Collegio Romano. 1836-1842.

« La Botanique et l'Agriculture ont reçu aussi des accroissements notables, quoique les ouvrages de la première catégorie soient en général très-coûteux. On peut citer les auteurs suivants : Poeppig et Endlicher, Genera plantarum, 2 in-fol. — Mantissa Botanica, etc. —Hooker et Bauer, Genera filicum.—Journal of Botany.—Schkuhr, Cryptogamische Gewächse. — Kunze, Farrnkräuter. — Dietrich, Synopsis plantarum. — St. Hilaire, Flora Brasiliæ meridionalis. — Torrey et Gray, Flora of North America. — Don's, Gardener Dictionary, 4 in-4°.—De Candolle, divers ouvrages.—Bischoff, Botanische Terminologie. — Walpers, Annales Botanices et Repertorium. — Roques, Champignons. — Sélys-Longchamps, Libellulidées. — Lindley, Orchidious plants, etc. — Reichenbach, Flora Germanica. — Divers ouvrages de Delessert, Linck, St. Hilaire, Burck, Steudel, Presl, Lindley, Metzger, Lemaout, Roques, Schleiden, Pouchet, etc. — La collection de la Flora. — Le Botanische Zeitung, etc.

« Une collection d'ouvrages sur l'agriculture a été commencée et reçoit peu à peu une certaine extension : on y remarque déjà les œuvres d'agriculture de A. Young, 18 in-8°, 1801. — La Maison Rustique. — Gasparin, Cours d'agriculture. — Annales de Fromont. — Annales de Dombaslé. — Rieffel, Leclerc-Thouin, agriculture de l'Ouest. — Annales de l'agriculture française. — Bulletin de la Société centrale d'agriculture. — Thouin, Cours de culture. — Bixio, Journal d'agriculture. — Morren, Annales de la Société d'agriculture et de botanique de Gand. — Journal d'horticulture. — C[te] de Lasteyrie, Collection d'instruments d'économie rurale. — Michaud, Chênes d'Amérique. — Divers ouvrages de Lullin, Royer, Van Aelbrouck, Schlipf, Desfontaines, Noirot, Lecocq, Couverchel, Boussingault, Sainclair, David Low, Dutrochet, de Chambray, Thomas, Schwert, Trochu, etc.

« La contrefaçon met à la portée de tout le monde la plupart des ouvrages de médecine et d'anatomie, tandis que d'autre part les collections de planches sont ici, comme pour les autres branches des sciences naturelles, très-coûteuses. Quelques ouvrages importants ont été acquis : nous indiquerons les belles publications d'Arnold, Icones nervorum, organor. sensuum, etc. — Todd, Cyclopedia of anatomy. — Rayer, Maladies des reins, pl. — Berres, Anatomia partium microscopicarum corporis humani. — Cruveilher, Rokitansky,

Müller, Vogel, Rumberg, Manni, Tomasini, Tamagnini, Goeschen, Schmidt, etc.

« L'Université catholique a reçu pour sa bibliothèque divers dons que nous devons rappeler ici. C'est justice de citer tout d'abord les ouvrages, qui furent envoyés par S. S. Grégoire XVI à l'Université catholique comme un gage de sa paternelle sollicitude et de sa haute satisfaction. Ces ouvrages magnifiquement reliés aux armes du vénérable Pontife sont au nombre de quatre : Le *Museum Etruscum Gregorianum,* qui contient la description et la représentation de tous les monumens de ce musée, dont la fondation est une des gloires de son règne. Les trois collections d'anciens textes édités par le savant cardinal A. Mai : *Auctores classici,* 10 in-8° ; *Scriptorum Veterum nova collectio,* 10 in-4° ; *Spicilegium romanum,* 8 in-8°.

« M. Villemain, pendant son passage au ministère de l'instruction publique en France, envoya à M. le recteur plusieurs des publications éditées sous ses auspices : les bulletins et les instructions du comité des arts et monuments, la description de la cathédrale de Chartres, 1 et 2 liv., etc.

« Nous citerons ensuite : la Polyglotte de Walton, donnée par M. Collin, chanoine de Liége ; le splendide volume des observations astronomiques d'Herschel au cap de Bonne Espérance, Results of astronomical observations, offert par le duc de Northumberland en 1847 à la bibliothèque de l'Université (to library of catholic university). L'édition originale du concile de Trente, avec les signatures autographes des secrétaires, donnée par M. le chan. de Ram. Les chrestomathies orientales par feu M. Jaubert, pair de France. Les œuvres de Vali par Garcin de Tassy. — L'histoire de l'église de Cambrai, le catalogue des MSS. de la bibliothèque de Lille, etc., par M. le Glay. — Les ouvrages philosophiques du baron d'Alvimare. — Launoii opera, 12 in-folio, par M. Kempeneers, ancien sous-bibliothécaire. — Une riche collection laissée par l'abbé Flavinne de Tirlemont. — Un livre d'heures, MSS. du XIV[e] siècle, donné par M. Cras, curé de St-Jacques, à Anvers. — La bibliothèque a reçu en 1841 les suites de la magnifique collection des *Records* d'Angleterre jusqu'à 1838. — Plusieurs beaux ouvrages ont été donnés par diverses personnes ; quelques-uns par les éditeurs, et particulièrement par MM. Marcus et Muquardt, etc. — On a reçu récemment de

M. Foucart, doyen de la faculté de droit de Poitiers, qui avait visité l'université, un exemplaire de ses savants ouvrages sur le droit public et administratif.

« L'Université reçoit des corps savants du pays leurs publications périodiques : les bulletins et les mémoires de l'Académie royale de Belgique, de la commission d'histoire, de l'Académie de médecine ; les annales de la société de médecine d'Anvers et de Gand, les annales de Lequime, la *Gazette médicale belge*, le *Messager des sciences historiques de Gand*, la *Revue de Bruxelles*, etc. Elle a reçu pendant un certain temps du gouvernement belge les principales publications de la science nationale, les publications des divers ministères : elle reçoit en ce moment le *Moniteur* et les *Annales parlementaires*. Les ouvrages des auteurs du pays étant assez connus, nous n'avons pas cru devoir énoncer à leurs places respectives ceux qui ont été envoyés à la bibliothèque ; ils sont d'ailleurs peu nombreux.

« La bibliothèque est abonnée cette année à 27 recueils scientifiques : 11 de l'Allemagne, 8 de France, 8 de Belgique, sans compter ceux qui lui sont envoyés, et les journaux quotidiens : ce qui porte à plus de 40 le chiffre des publications périodiques qui y sont déposées.

« Dans une note statistique, rédigée en 1846 par Mgr Malou, sur des données que nous avons tout lieu de croire exactes, le chiffre total de la bibliothèque de Louvain est porté à environ 60,000 volumes et celui des manuscrits sur parchemin et sur papier à 300. Ce chiffre paraîtra peut-être faible, quand on se rappelle que dans les discussions parlementaires de 1837 on l'a élevé à 150,000, et quand on voit que le bibliophile Gaudefroy ne donnait en 1820 que le même chiffre 60,000, comme estimation de la collection à cette époque. Nous avons rappelé en commençant cette note les accroissements et les ventes de livres qui ont eu lieu en divers temps, et nous ne connaissons aucune évaluation générale, qui ait été énoncée à la fin de l'administration de la bibliothèque par une des universités de l'État. Nous avons trouvé récemment dans une statistique publiée dans le n° 45 (10 nov.) du feuilleton du *Journal de la librairie* de France, le chiffre de 105,000. La bibliothèque de Louvain occuperait le 14e rang parmi les bibliothèques universitaires et les deux premiers appartiendraient à Gœttingue et à Breslau. Le rédac-

teur de cette statistique, où Bruxelles (¹) occupe le 18ᵉ rang parmi les bibliothèques d'Europe, ne dit point où il a puisé ses renseignements, et le chiffre qu'il donne pour Louvain nous paraît excessivement exagéré.

« Dans l'évaluation de 60,000 volumes contenue dans le rapport de Mgr Malou, huit mille appartiennent à l'histoire générale ; six mille à l'histoire littéraire ; treize mille aux diverses branches de la théologie (y compris l'hagiographie, les antiquités et l'histoire ecclésiastiques). Les fonds les plus riches sont ceux de l'histoire générale et de l'histoire littéraire : la partie la plus faible est, comme nous l'avons dit, la littérature moderne.

« Par les soins de M. de Ram, recteur de l'Université, un musée de portraits représentant les anciens docteurs de l'Université de Louvain a été formé dans la salle de lecture de la bibliothèque : il se compose de 58 tableaux dont quelques-uns sont d'un grand mérite, et tous certainement précieux pour l'histoire littéraire de notre pays.

« S'il nous est permis en terminant cette notice de nous occuper de nous-même, nous dirons que nous nous regardons comme obligé de marcher avec persévérance sur les traces de nos prédécesseurs. Appelé aussi à travailler dans l'ombre, à faciliter aux autres l'usage des précieux instruments de travail, que possède l'antique dépôt de Louvain, nous mettrons toute notre ambition à nous rendre utile, et nous tiendrons toujours à honneur de contribuer, pour notre faible part, aux services que l'Université catholique de Louvain s'efforce de rendre à la religion, à la patrie et aux lettres. »

Ville de Tirlemont. (Population au 31 décembre 1849 : 10,730.)

Bibliothèque communale.

« Le conseil communal, sur la proposition que nous lui en avons faite, a ouvert un premier crédit au budget de 1850, pour achat de

(¹) Nous remarquerons en passant l'erreur typographique qui fait attribuer à la bibliothèque de Bruxelles un budget de 675,000 francs ; nous n'avons trouvé au *Moniteur* que 65,000.



livres [1]. Nous ne tarderons pas à faire emploi de ce crédit : pour agir d'une manière régulière et méthodique, nous avons voulu avoir d'abord un plan d'achats successifs suivant une classification adoptée [2].

« De nouvelles allocations seront proposées aux budgets que nous présenterons ultérieurement au conseil.

« M. le ministre de l'intérieur qui se plaît à favoriser toutes les institutions utiles, a fait don à notre bibliothèque de 120 ouvrages. Nous lui en exprimons de nouveau toute notre gratitude. »

Rapport, p. 57.

« La bibliothèque du collége s'est enrichie, pendant le cours de cette année, de divers volumes que M. le gouverneur de la province a bien voulu nous transmettre. »

Ibid., p. 49.

Les colléges échevinaux des autres villes de la province, Aerschot, Diest, Hal, Nivelles, Wavre, n'ont pas, à ce qu'il paraît, livré leurs rapports à l'impression. Au moins, tous nos efforts pour nous les procurer sont-ils restés jusqu'ici infructueux.

La commune de Saint-Josse-ten-Noode, pour le dire en passant, s'est montrée plus amie de la publicité. Le rapport du collége est imprimé, et il constate que la population avait atteint au 1er janvier 1850 le chiffre de 19,868 âmes.

Malgré la proximité de la capitale, ne devrait-on pas songer aux moyens de former insensiblement une bonne bibliothèque usuelle dans cette intéressante localité? C'est une idée que nous nous permettons de soumettre au zèle éclairé des magistrats placés à la tête de l'administration.

Quant à la ville de Bruxelles, dont le rapport est cette fois d'un laconisme excessif sur presque tous les points de l'administration, nous n'avons trouvé aucun renseignement sur la collection de livres

(1) La bibliothèque de Tirlemont est de création récente. *Voy.* t. VII, p. 326.
Ch. de Ch.

(2) Nous voyons avec plaisir que les honorables magistrats de cette ville sont entrés dans la voie que nous avons recommandée plus haut, p. 41.
Ch. de Ch.



annexée au dépôt des archives communales, ni sur celles qui existent dans plusieurs des établissements ressortissant à l'autorité communale.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

CH. DE CH.

HISTOIRE DES AUTEURS*,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

Le poëte GUILLAUME DE POETOU.

La science bibliographique n'a pas seulement pour but de s'occuper des ouvrages curieux soit par les gravures qui les ornent, soit par les matières qu'ils contiennent; elle doit aussi compléter les travaux des modernes biographes, et c'est surtout à ce point de vue qu'elle rend les services les plus incontestés. Loin de nous cependant la pensée que le bibliophile doive écarter de ses recherches et rejeter dans un dédaigneux oubli les travaux pantagruéliques, les dissertations érotiques ou ces jolis petits volumes dont la vue seule séduit tout homme qui aime le beau. Nous avons seulement voulu étendre le domaine de la science des livres, science qui, selon nous, peut faire de légitimes excursions dans le vaste champ de l'histoire. Quelles sont, en effet, les qualités les plus indispensables du bibliophile? — C'est, après l'érudition qu'il acquiert chaque jour, une patience que ne puisse rebuter aucun dépouillement, quelque long qu'il soit. Ce n'est certes pas chose amusante que de consulter tous les catalogues publiés depuis dix ou vingt ans, je devrais dire même depuis plus d'un siècle, et de chercher au milieu de cette fastidieuse nomenclature quelques perles enfouies dans d'immenses greniers.

N'est ce pas le rôle qui serait réservé à un gentleman rider visitant des écuries vides dont les râteliers porteraient les noms des glorieux vainqueurs aux courses, et qui serait obligé de se rappeler non-seulement les titres de gloire des coursiers absents, mais de deviner leurs qualités? Quel est le bibliophile qui, jugeant d'un ouvrage sur le titre, quelquefois fautif même, énoncé sur un catalogue, n'a pas été désappointé lorsque, ce livre lui tombant entre les mains, il a pu constater que le volume non-seulement trahissait son espoir, mais même n'était, sous un titre spirituel, qu'un de ces vaisseaux de la fable devenus, après examen, de simples bâtons flottants. Que d'erreurs cependant ont fait commettre ces libraires ignorants qui, se titrant du glorieux nom de bibliophile, dressent des catalogues de bibliothèque comme les clercs de notaire font l'inventaire d'une vente mobilière après décès ! Un seul exemple entre mille justifierait notre assertion s'il était besoin de preuves. M. le docteur le Glay, que l'on a si justement appelé le bénédictin du nord de la France, et auquel le *Messager des sciences historiques*, publié à Gand, a consacré naguère un article si élogieux et si mérité ([1]), cite, dans son *Cameracum christianum*, p. 64, entre autres ouvrages de Jean Sarrazin, *le Fouet de l'Académie des pécheurs*. Or, voici le titre exact de cet ouvrage qui, du reste, ne se recommande en rien à l'attention des bibliophiles :

Le Fouet de l'Académie des pecheurs, bastie sur la famine du prodigue Evangélic, par V. P. F. Philippes Bosquier *montois, de l'ordre de St François en la province de Flandre.* Dédiée à mon illustrissime et reverendissime seigneur Jean Sarazin archevesque et duc de Cambray, etc. — Arras de l'imprimerie de Guillaume de La Rivière. 1597. — In-12 de 354 pp., non compris l'épître dédicatoire.

M. le Glay est un de ces savants qui ne parlent ordinairement que *de visu*. Si dans son *Cameracum christianum* il a élevé un monument durable de son érudition, nous nous plaisons à constater que, dans le nord de la France, il a été l'un des premiers à ramener une jeunesse ardente vers les études historiques, que nul mieux que lui ne connaît les livres relatifs au pays, qu'il en fait une étude

([1]) Année 1850, pp. 274-282, article signé Henry Bruneel.

toute spéciale, et qu'aucune difficulté ne l'a arrêté dans la recherche de la vérité.

Qui donc a pu entraîner notre savant collègue dans cette erreur, si ce n'est l'indication fautive d'un catalogue?

Comme on le voit, la science bibliographique est pour l'histoire un flambeau qui doit jeter ses rayons jusques dans les coins les plus obscurs des bibliothèques. et la patience doit être en même temps une des plus grandes qualités de ses adeptes. Que de fois, seul dans cette vaste bibliothèque de l'abbaye de Saint-Vaast, dans ce riche dépôt amassé à grand'peine par les moines de Saint-Bertin, nous nous sommes plu, repoussant les catalogues comme des cicerone ignorants, à prendre, l'un après l'autre, les volumes d'un rayon, et, nous sommes heureux de le constater, rarement notre travail a été stérile; puis, plus tard, confrontant les notes que nous avions recueillies avec la *Biographie* dite *universelle*, avec les travaux plus sérieux de Foppens, de Paquot, etc., nous avons acquis la preuve que bien des biographies avaient été faites légèrement, et qu'à un bibliophile zélé appartenait l'honneur de relever les erreurs de ces maîtres de la science.

Qu'on nous permette aujourd'hui de justifier ce que nous venons de dire et de prendre pour exemple un poëte complétement ignoré de ses concitoyens.

Guillaume de Poetou n'a point de biographie dans Foppens; Paquot [1] se contente de nous apprendre qu'il était originaire de Béthune, qu'il vivait au XVIe siècle, et qu'il cultiva la poésie française. Il cite, en outre, de lui les deux ouvrages suivants, très-recherchés des bibliophiles à cause de leur rareté:

1° *Sa grande Lyesse en plus grand labeur, contenant odes et sonnets*. Anvers, Jacques Sylvius, 1561, in-8°.

2° *Hymne de la marchandise, consacré à tous senateurs et magistrats, comme à tous personnages exerçant le gentil train de Marchandise.* Ibid., idem, 1561, in-8°.

A ces documents nous avons peu de chose à ajouter. En vain nous avons compulsé les registres mémoriaux, les comptes si complets

(1) *Mémoires*, édit. in-8°, t. IV, p. 8.

conservés dans les archives inexplorées de Béthune, nous avons inutilement cherché un nom semblable parmi les nombreux magistrats qui se sont succédé à cette époque dans l'administration de cette ville; nos recherches ont été infructueuses. Nous dirons seulement que Guillaume de Poetou paraît avoir résidé à Anvers et y avoir vécu dans une condition médiocre. L'échevin Van der Noot était, comme il le déclare lui-même, son Mécène, et l'on sait que les puissants seigneurs n'eurent jamais besoin de protecteurs pour publier leurs vers. Quoi qu'il en soit, nous avons retrouvé dans la riche bibliothèque de M. Dancoisne, ce savant numismate qui a déjà rendu tant de services à cette science et à l'histoire de nos contrées belges, deux curieux opuscules de Guillaume de Poetou que nous analyserons le plus sommairement possible.

A Jesu Christ. Cantique pour la mémorable et insigne victoire des chrestiens contre les Turcs devant l'isle de Malte en l'an MDLXV. En vers lyriques par Guillaume de Poetou betunois. En Anvers, de l'imprimerie Æg. Diest. Cum privilegio MDLXVI. — In-4, 16 pp. non chiffrées.

Ce poëme est précédé d'une dédicace : « Aux magnifiques magistratz et eschevins de la celebre ville d'Anvers, fruition de ses sainctz desirs pour felice et tres heureux S. »

Voici l'épigraphe de l'ouvrage :

Celuy qui n'a la cognoissance
Combien la muse a de pouvoir
Eut-il des Indes la chevance
Ne peut que languissant se voir.

Quant au poëme, comme l'auteur le dit dans sa dédicace, il a été inspiré par la victoire qu'il « a pleu au grand dieu des batailles donner à son peuple chrestien contre la turquesque armée devant l'isle de Malte (laquelle) a tellement eschaufé et ravy ses esprits vitaus qu'il a esté constrainct et forcé d'en bâtir a Jesu Christ un cantique. » « Vous voirez, ajoute-t-il, accordant ce cantique a vos vois avec quel magnanime courage et intimité les chevaliers Rhodiens et vallereux soldatz de Malte ont sue des mois près de cinc sous le pesant harnois

et bataillés pour de Jesu Christ le nom augmenter contre les infidèles turcz, etc... »

Vient ensuite un sonnet adressé à M. Antoine de Tassis ([1]), maître des postes de S. M. en Anvers. Il porte pour signature *Labeur en liesse*, qui paraît être la devise favorite de Guillaume de Poetou.

Un poëte ne se juge que par des citations de ses écrits; on nous permettra de rapporter ici la première strophe du cantique :

Chastes vierges d'Orchoménie
O qui aves tant mainte fois
Confit mes vers dans l'armonie
De vos douces mistiques vois
Ravissant la mienne ame
Par la fervente flame
Dont le rocher jumeau
Embaume aussy parfume
La poétique plume
Du bien disant cerveau.

L'ouvrage se terminé par plusieurs anagrammes signées Hadr. Junius Med. C'était sans doute un ami de l'auteur.

Suite du Labeur en liesse de Guillaume de Poetou betunois. Dedié a Monsieur Jan Van der Noot eschevin de la flourisante Anvers, non moins noble et genereus que docte et vertueus. — En Anvers de l'imprimerie Æg. Diest. Cum privilegio MDLXVI. — In-4°, 65 feuillets non compris ceux de la table.

Un sonnet à Monseigneur Van der Noot ([2]), qu'il appelle « mon Mecene et vray faveur de tous bons esprits, » commence l'ouvrage et est signé de la devise déjà citée : *Labeur en liesse*.

([1]) *Voy*. sur cet Antoine de Tassis, qui mourut le 4 juillet 1574, les *Annales antverpienses* du P. D. Papebroch, t. III, p. 244, restées inédites jusqu'à présent, et publiées naguère par les soins de MM. F. H. Mertens et E. Buschmann. Ch. de Ch.

([2]) Nous n'avons pu trouver aucun renseignement sur ce Jean vander Noot, qui fut plusieurs fois échevin de la ville d'Anvers, dans les *Annales antverpienses*, du P. D. Papebroch. C'est inutilement que nous les avons compulsées pour y découvrir quelque particularité relative au magistrat-poëte, protecteur de son confrère en Apollon, G. de Poetou. M. le docteur F.-A. Snellaert lui a consacré quelques lignes dans son mémoire couronné sur la poésie flamande. (*Mém. cour.*

Ce Van der Noot était poëte lui-même, et si l'on ne connaissait les licences des écrivains de cette époque, on pourrait le croire également originaire de Béthune. Il dit, en effet :

> Prendant es mains mon lut betunien
> De ta noblesse et grandeur flourisante, etc...

Il est vrai que, plus haut, il avait dit :

> D'autant j'ay pris ma lyre antverpienne

Et plus bas :

> Mon lut dyvoire et lyre brabançonne.

Poetou lui avait adressé un sonnet et une ode. Van der Noot lui répondit par deux pièces semblables, dans lesquelles, outre de nombreux éloges, il lui promit son suffrage, s'il se présentait à l'université de Louvain.

Parmi les pièces qui composent ce recueil, la plupart sont adressées aux échevins d'Anvers. Il s'y trouve aussi une épigramme envoyée par l'auteur au greffier de la ville. L'auteur y déclare qu'il a reconnu le mérite poétique du S[r] Polites, c'était le nom du titulaire (¹); il lui adresse ses vers et cherche à justifier sa devise : *Labeur en liesse.* Si c'est une ironie, il est bien difficile d'en découvrir le sel après trois siècles qui ont fait justice du prétendu talent que Poetou trouvait dans les échevins d'Anvers, et nous le devons dire aussi, des vers de l'auteur, malgré notre affection pour un Bétunois.

Tout était sujet de chant pour Poetou : un enfant venait-il au monde, il apparaissait avec sa lyre, et, comme une fée du vieux temps, souhaitait au nouveau-né grandeur et prospérité. Un festin somptueux, un repas nuptial avait-il réuni de nombreux convives, Poetou chantait encore et répétait sa devise : *Labeur en liesse.* Il avait des vers pour les maîtresses de ses amis dont il vantait :

> *Les* bruns clervoyans yeus et angelique face
> Et de *leurs* beaux corps le dous grave entregent.

de l'Acad. de Bruxelles. T. XIV. 1[re] part. 1838, p. 222.) *Voy.*, pour ses ouvrages flamands et français, le catalogue van Hulthem, t. IV, n[os] 23886-23889 et 24267.
Ch. de Ch.

(¹) Paquot lui a donné un article. *Voy.* ses *Mémoires*, t. VII, p. 192.
Ch. de Ch.



Mentionnons que dans cet indigeste ouvrage les bibliophiles peuvent trouver les noms de plusieurs poëtes ou littérateurs complétement oubliés par les biographes. Nous nous contenterons de citer Me André Cuyret, dit le Mercier, que l'auteur appelle *gentil escrivain*, et qui, flatté de cet éloge ainsi que de la dédicace d'un sonnet, répondit dans un style non moins chargé de lourdes métaphores. Si nos lecteurs trouvent que ce soit un véritable mérite pour Poetou d'avoir relevé des noms presque inconnus, qu'ils nous pardonnent cet article comme nous pardonnons à l'auteur l'ennui que nous a causé la lecture de ses poésies (¹).

Le comte Achmet d'Héricourt.

Notice sur J.-H. Hubin.

In quibusdam laudandis viris, etiamsi maximi ingenii non essent, probabilis tamen industria.
Cic., *Brut.*, xjx.

Jean-Hubert Hubin est né à Huy, le 16 juillet 1764 ; il est mort à Bruxelles, le 12 février 1833.

Il se forma chez les Augustins aux études classiques, tout en faisant son éducation musicale à la chapelle de la Collégiale. Il n'avait que huit ans, lorsqu'il eut l'honneur d'être présenté à Grétry, comme celui de tous les choraux qui annonçait les plus belles dispositions. « Je le vois encore aujourd'hui, dit-il, tel que je le voyais alors ; je sens encore l'impression de sa main sur mes joues. » (Lettre à M. de Gerlache, 4 mars 1822.)

(¹) A la suite du volume se trouve une pièce très-rare dont nous transcrivons le titre exact :
De l'heureuse victoire des Chrestiens obtenue contre les Turqs en Ungrie avec la deffaicte de quelques mil des dits Turcqs et prinse de leurs navires, argent et ammonition de guerre, sur la rivière de Danube, advenue en la vigile de S. Jean le 24 de juing 1599. — A Bruxelles, petit in-4°, par Rutger Velpius, imprimeur juré.

Il quitta sa ville natale vers 1781, et trouva de l'emploi à Bruxelles chez M. Becker, l'un des huit agents admis au conseil privé. Il ne tarda guère à présider à la direction de ce bureau.

Au mois de février 1787, les commissaires de Malte, faisant leur tournée prieuriale, consentirent, sur la demande de M. Becker, agent général de l'Ordre, à nommer M. Hubin secrétaire de l'agence générale, aux appointements de 800 livres, et promesse d'une prompte augmentation [1].

La révolution brabançonne enseigna la route de l'émigration à M. Becker, qui abandonna à son secrétaire le soin de veiller aux intérêts de ses deux agences, pendant toute cette singulière époque où un monarque animé, j'y consens, de bonnes intentions, inaugurait des réformes utiles et la tyrannie royale, tandis que le peuple, en défendant ses droits et ses franchises, perpétuait les tyrannies des vieux priviléges. L'entrée de Dumouriez en 1792 fournit encore à M. Hubin l'occasion de suppléer son patron fugitif. Une troisième émigration devint nécessaire en 1794 ; mais celle-ci fut sérieuse ; et, malgré une confiance, bien excusée par deux épreuves heureuses, M. Becker ne devait plus revoir sa patrie. Cette fois, il emmena son secrétaire, qui lui était indispensable pour rédiger ses comptes avec le commun trésor et avec les commandeurs dont il gérait les biens. M. Hubin rentra au pays après dix mois d'absence (avril 1795) ; mais il n'y retrouva plus sa femme — qui avait plu à un fournisseur français ; ni le secrétariat de l'agence de Malte — les confiscations de la France l'avaient rendue inutile ; ni l'office d'agent en cour [2] — cette institution était engloutie dans le nau-

(1) « Peut-être est-il nécessaire que vous soyez instruit que, bien que l'Ordre de Malte eût des agents généraux dans plusieurs villes, telles que Lille, Valenciennes, Bruxelles, etc., cette dernière seulement avait un secrétaire, parce que l'agent général avait chez lui le dépôt des archives de plusieurs commanderies, et que le secrétaire était spécialement nommé pour veiller à ce dépôt. » (Lettre au préfet, 17 novembre 1806.)

Ces archives, cachées à Bruxelles pendant les premières années de la réunion à la France, furent ensuite réfugiées chez M. le conseiller Rome, à Liége, et périrent dans l'incendie de sa maison.

(2) M. Hubin attendait sa nomination, quand les gouverneurs durent quitter les Pays-Bas.

frage de l'ancien régime ; et il survécut difficilement à la ruine de ses affections, de ses intérêts, de ses espérances.

Les premières années de son retour furent consacrées à défendre et servir les intérêts de l'Ordre et des commandeurs dépouillés. Mais naturellement sa mission prit fin, aussitôt que l'autorité de la république et de ses lois fut affermie. M. Hubin dut alors se créer des ressources ; et il les demanda naturellement au métier dont il avait fait l'apprentissage.

Le 15 novembre 1802, il écrit au bailli de Crussol : « J'ai formé un petit bureau depuis quelques mois, dans l'espoir de me créer par la suite une médiocre existence. Mais le temps seul peut favoriser cet établissement naissant, auquel d'ailleurs je renoncerais très-volontiers, si j'avais de l'occupation pour le service de l'Ordre. J'en ai toujours gardé l'espérance ; et c'est ce qui m'a fait refuser tous les emplois qui m'ont été offerts. »

Cet établissement ne prospéra point : le succès exigeait en effet des talents, et, si j'ose le dire, des défauts étrangers à M. Hubin. Aussi fut-il obligé de se résigner à une sorte de préceptorat. « Depuis quatre mois, écrit-il à M. de Trappé, 15 avril 1809, j'ai un Emile, à qui je donne deux heures au moins par jour. Il est vrai que les parents me laissent autant de latitude que je voudrais en prendre pour mes autres occupations ; mais les bons procédés sont une manière sûre de vous attacher davantage à vos devoirs. Vous me demanderez peut-être pourquoi je me suis chargé d'une entreprise si pénible et si assujettissante. Voici ma réponse : d'abord, les parents étaient des amis à qui je ne pouvais refuser un service auquel ils semblaient attacher le plus grand prix. J'avais très-peu d'affaires, n'étant assez remuant ni intrigant pour me faire une bonne clientèle. J'ai essuyé quelques pertes, pour avoir cautionné des gens qui se sont vus dans l'impossibilité de faire face à leurs engagements. Je n'ai fortune présente ni en expectative. J'aurais pu dire, comme le Pauvre Diable :

Né dépourvu, dans la foule jeté,
Germe en naissant par le sort emporté,
Sur quel terrain dois-je espérer de croître ?

Je suis donc devenu une espèce d'instituteur d'un enfant de dix ans,

et je le serai probablement aussi de son frère, qui en a six. »

Ses prévisions se réalisèrent : il conservait encore ses écoliers à la chute de l'Empire qui tomba devant la coalition des peuples et des rois : unanimité rare, et qui fait la condamnation du grand homme.

Les premiers regards de M. Hubin se reportèrent alors sur l'Ordre de Malte. Il croyait bonnement que les alliés allaient ressusciter et les Bourbons et tout le vieux régime. — Moi aussi, à cette époque, je me rappelle d'avoir vu des émigrés bien ralliés exhumer leurs poudreux uniformes de Condé, et *tout fiers se panader* dans les rues; j'ai vu déterrer bien d'autres antiquailles. — En 1814, il sollicita et obtint la survivance de M. Becker. Sa requête est appuyée des honorables apostilles du grand bailli de Morée, M. G.-L. Texier d'Hautefeuille, des commandeurs de Nieuport et de Courtebourne; et la commission « accepta avec plaisir les offres de M. Hubin. » La survivance devint définitive, après la mort de M. Becker, survenue à Vienne, le 1er décembre 1816. Plus tard, pour récompenser son infatigable dévouement, la vénérable commission, par délibération du 27 janvier 1822, le nomma conseiller de l'Ordre, avec l'autorisation de porter la croix. Le brevet est signé : le bailly de Lasteyrie, président; le comm. Bertrand de Moleville; le comm. Peyre de Châteauneuf; le comm. de Dienne. Mais cette décoration ne para jamais sa boutonnière : le port lui en fut refusé par le roi des Pays-Bas.

Au sujet de cette nomination, il écrivit au généalogiste de l'Ordre, Lacroix : « Je n'ai point des armes ; mais je sais, par tradition, que ma famille en avait. Elles consistaient en deux navettes croisées, parce qu'anciennement les Hubins de la ville de Huy étaient des bourgeois devenus puissamment riches par leurs fabriques de draps. Les longues et terribles guerres entre la France et l'Allemagne ont ruiné entièrement le commerce et l'industrie de cette petite ville manufacturière, qui, par ses fortifications et sa situation sur la Meuse, attirait sur elle toutes les calamités de la guerre. A défaut de ces armes perdues, ne pourrais je pas prendre celles d'un parent, en son vivant moine de l'abbaye princière de Stavelot et Malmedy ? J'ai son portrait gravé en 1782, en bas duquel on lit ce quatrain :

De l'ordre de Benoît illustrant la mémoire,
Hubin de la vertu fit respecter les lois;
Bienfaisant, équitable et modeste à la fois,
Du peuple il fut l'amour, du cloître il fut la gloire.

Il avait pris pour armes un fleuve avec cette légende : Fluvius Pacis. Sa mémoire est encore en vénération dans le petit pays qu'il a gouverné avec autant de sagesse que de prospérité. »

Devenu agent de Malte, M. Hubin n'avait reconquis que la moitié de son héritage; il rentra bientôt en possession de l'intégralité : il fut nommé agent solliciteur par arrêté royal du 12 janvier 1815. Mais les temps étaient changés; le nombre des agents était quadruplé; et les motifs qui avaient nui à la prospérité de son agence libre, entravaient le succès de son agence privilégiée.

« Ma plume de solliciteur me donne de quoi vivre comme auparavant, et rien de plus..... Je succombe sous le poids du travail; car c'est trop pour un homme de cinquante-deux ans d'être à la fois rédacteur, copiste, solliciteur, commissionnaire et son domestique. J'occupe depuis vingt-deux ans une chambre au bout de la ville près des bains publics..... Cette chambre entourée de livres, du portrait de M. de Stassart, écrivant sous la dictée de Circé, de celui de la vieille madame de Moitelle et de quelques autres, cette même petite chambre est mon bureau. C'est là que la noblesse et la roture, que les gens décorés et autres sont obligés de venir : ce qui pourrait flatter mon amour-propre, si j'en avais pour ces misères. » (Lettre à M. de Trappé, 2 février 1817.)

Nous extrayons encore d'autres fragments de sa correspondance, propres à faire connaître sa position, et plusieurs de ses qualités, le désintéressement, la modération, la dignité.

« Les mauvaises paies m'inspirent un grand dégoût pour mon état. Je suis persuadé que, depuis que je l'exerce, la moitié au moins de mes clients m'a frustré non-seulement du fruit de mon travail, mais de mes avances. Heureusement que je suis seul, et que j'ai toujours eu un peu plus de penchant pour les jouissances de l'esprit que pour celles du corps. Je n'ai jamais convoité d'autres biens qu'une petite bibliothèque bien choisie. Le *philosophari* m'a toujours plus occupé que le *vivere*. » (Lettre à M. de St-Hubert, 20 juin 1822.)

« Je ne m'attendais pas à voir un temps où je me dégoûterais de

mon état. Mauvais bonheur fut toujours mon lot. En écrivant un jour à Grétry sur le triste état de sa fortune, qui dura plusieurs années, je lui parlais de mes hautes espérances, si bien établies en apparence, et cela par forme de consolation. Il me répondit : A votre âge, on peut réparer ; au mien, il faut se résigner. Ainsi fais-je. » (Lettre à M. Lebeau, 21 janvier 1822.)

« Je ne suis pas de ces hommes, répond-il à un client, qui font accord avec ceux qui ont besoin de leurs services. Je me fais un devoir de servir les indigents *gratis* ; mes rétributions, pour ceux qui sont en état de les payer, se réduisent à des honoraires qui n'admettent pas d'accord, vu leur modération. »

Heureusement qu'un second mariage vint le mettre hors des craintes du besoin. Il était temps. Les infirmités accéléraient sa vieillesse et fatiguaient son intelligence. Il n'avait guère conservé de la vue que la faculté de se diriger à tâtons dans sa chambre. Réduit aux consolations de son intérieur et de son violoncelle, ce vieux favori

De sa retraite obscure et solitaire,

et grâce auquel il avait pu

Mélanger à propos
Les soins gênants d'un travail nécessaire
Et les plaisirs du Pinde et du repos,

il vécut de cette vie presque végétale pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'une apoplexie l'emporta.

Depuis la publication de ses *Poésies diverses*, on peut dire que M. Hubin avait clos sa carrière littéraire. Si la pauvreté donna de l'audace à la muse d'Horace, elle imposa silence à la muse de M. Hubin, moins énergique. Le travail assidu ne lui laissa jamais le loisir du rêve et de l'inspiration ; le temps de fixer et de polir la forme de ses inspirations.

Il publia :

1. *Lucie et Victor*, nouvelle, par J. H. H. Bruxelles, Stapleaux, 1797, in-18.

2. *Éléonore et Monval*, nouvelle par J. H. H. Bruxelles, Stapleaux. An vj, in-18.

3. *Euménie*, roman moral, suivi de la *Journée sentimentale*. Bruxelles, Stapleaux, et Paris, Renouard. An jx.

Euménie a eu les honneurs d'une seconde édition, en 1801.

« Je n'ai fait qu'un ouvrage que j'ai avoué, c'est *Euménie;* et je ne reconnais pour mes faibles productions que celles que je signe. *Lucie et Victor*, *Éléonore et Monval* sont de misérables ébauches : je vous supplie de ne pas les lire, et d'attendre qu'elles soient réimprimées avec une autre histoire, sous le titre collectif de *Trois Nouvelles* (¹). Mal conseillé par un ami dans les lumières de qui j'avais une aveugle confiance, j'ai fait la sottise de livrer ces rapsodies remplies de taches et de fausses pensées. » (Lettre à M. de Trappé, 9 avril 1806.)

4. *Coup-d'œil sur Bruxelles.* Bruxelles, Stapleaux, 1803, in-12.

5. Une petite comédie mélée d'ariettes, l'*Amante romanesque*, in-32. S. A.

6. *Poésies diverses.* Bruxelles, Stapleaux, 1812, in-12.

« Vous avez maintenant mes iniquités poétiques, écrit-il à M. Comhaire, aîné. Dites-moi franchement votre opinion sur mes faibles ouvrages. Je sens tellement moi-même que je pourrais faire mieux, que je crains bien que d'autres ne le sentent encore plus que moi. J'ai désiré d'être un objet d'émulation pour la petite ville où je suis né, et rien de plus. C'est donc plus par humilité que par vanité que j'imprime mes rêveries. »

M. Hubin fut affilié à l'athénée de Vaucluse, 28 octobre 1809, la Société d'émulation à Liége, 5 mars 1812, la Société des arts et des lettres de Gand, 6 novembre 1816, la Société d'agriculture, lettres et arts d'Orange, 2 février 1817 ; enfin la Société de littérature de Bruxelles, dès les premières années de sa fondation, 20 brumaire an X. Cette société a dû son origine à des élèves de l'école centrale qui, nés avec d'heureuses dispositions, formèrent le premier noyau. Leur association fut signalée par la publication de l'*Almanach poétique de Bruxelles*, ce cimetière des innocents, selon l'expression d'un des collaborateurs les plus spirituels. Les ailes de leur muse

(¹) Cette indication est tout ce qui reste de cette autre histoire.

ne les portent pas bien haut dans les cieux. Mais combien ont survécu des poëtes de l'empire? Les chaînes de la censure et les menaces des prisons d'État effrayaient toute pensée indépendante, et

> Le même jour qui met un homme libre aux fers
> Lui ravit la moitié de sa vertu.

Je ne voudrais pas non plus être trop ingrat envers la Société. Elle a éveillé et entretenu le goût des lettres; elle a servi à propager, même après 1814, les idées et la civilisation française. Aussi le roi de la Néerlande le voyait-il de fort mauvais œil. Je lis dans une lettre d'un haut fonctionnaire du temps : « J'ai quelques morceaux en portefeuille; mais je n'ose pas vous en donner, surtout cette année, pour la raison ci-jointe. Le baron de Stassart m'a envoyé ses fables qui sont jolies, je lui en ai fait compliment; mais il casse diablement les vitres. » La *raison jointe,* que la prudence glissait dans un papier à part, c'est que : « Je sais de bonne part que le roi a le travers de ne pas aimer que les fonctionnaires s'occupent de littérature française. Le moment n'est donc pas opportun. J'ai consulté *ad hoc,* et l'on m'a répondu : taisez-vous. Je me tais donc, surtout aujourd'hui. » Nous comprenons le silence méticuleux d'un administrateur effrayé des témérités de M. de Stassart.

M. Hubin a contribué aux *Vendanges gaillardes,* Paris, an XII, avec plusieurs de ses confrères de la Société de littérature, dont nous jugeons inutile de dévoiler l'incognito. Nous ne regrettons guère de n'avoir pas son exemplaire, tout chargé de corrections. Lui-même, j'en suis persuadé, aura fini par condamner le livre et sa collaboration, qui, à notre connaissance, se borne à cinq articles :

Le Trou Manto,
L'Anguille et le Gourmand mystifié,
Le Malentendu,
La Religieuse malade,
L'Histoire mise en conte.

Les *Vendanges gaillardes* furent suivies d'un autre opuscule dans le même genre : *les OEufs de Pâques.* Mais nous n'avons pu nous en procurer un exemplaire.

En 1808, M. Hubin avait envoyé plusieurs pièces,

L'Ode à Napoléon,
L'Épître à un ami,
Clarisse au cimetière de St-Égide,
Sonnet,

disputer l'églantine et la violette de Toulouse. Il obtint une assez belle distinction. Sur près de cent pièces de poésie, cinq seulement franchirent les barrières des bureaux particuliers, et sa *Clarisse* fut du nombre.

M. Hubin avait achevé ou entamé d'autres ouvrages qui n'ont pas vu le jour.

« Je ne crois pas que vous puissiez vous souvenir d'un petit ouvrage de moi, intitulé *Euménie,* dont vous avez pris à peu près trois cents exemplaires, il y a cinq ou six ans; ce qui m'a bien fait regretter de n'avoir pas traité avec vous pour mon manuscrit. M. Stapleaux en a eu le profit, et moi le travail et la peine. Un de mes amis, auditeur au conseil d'État, devait se charger de la proposition que je vais vous faire; mais comme il est toujours en Prusse, je prends la liberté de vous la faire moi-même. Voici de quoi il s'agit. J'ai extrait des ouvrages de Voltaire tout ce qui est sentence, maxime, etc., et j'ai de quoi en former un volume in-12 de plus de 250 pages, sous ce titre : *Philosophie de Voltaire, ou Pensées religieuses, morales et politiques, extraites de tous ses ouvrages.* Il a pour épigraphe ce vers latin qui me paraît très-bien convenir : *Indocti discant, et ament meminisse periti.* Il n'y a de moi qu'une préface, quelques citations latines, une notice sur M. le comte d'Argental par M. de Laharpe, à laquelle j'ai fait un petit supplément, et quelques notes. » (Lettre à M. Renouard, 22 janvier 1808.)

« J'espère de faire imprimer dans un an un *Recueil de fables ;* l'année suivante, des *Lettres sur le bonheur,* en vers et en prose, dans le genre des *Lettres à Émilie.* Mais mon principal œuvre sera la *Voltairiade,* poëme en six chants. En attendant, je me suis amusé, en relisant nos meilleurs poëtes, à extraire de leurs ouvrages les pensées sentencieuses, comme j'ai fait pour Voltaire. Ne pensez-vous pas qu'un pareil ouvrage, avec le précis de la vie des auteurs, à la tête de chaque article, manque encore à la littérature française?

Un tel ouvrage (on pourrait l'intituler *la Morale du Parnasse français*), enrichi de notes savantes, instructives, et d'anecdotes, serait, à ce qu'il me semble, bien piquant. » (Lettre au même, 18 février.)

« Occupé à ramasser des matériaux pour faire un ouvrage sur les musiciens les plus célèbres, je désirerais avoir le précis le plus succinct de la vie et des ouvrages les plus connus de ce Hamal, qui a fait la musique de plusieurs opéras liégeois, et qui n'est pas aussi connu des étrangers qu'il mérite de l'être. Si je ne me trompe, Gresnick est aussi de notre pays, et il est bien digne qu'on s'occupe de lui. Il est peut-être d'autres musiciens liégeois, nommément Moreau (¹), qui méritent aussi un article. » (Lettre à M. Bassenge, 27 décembre 1806.)

Ailleurs, il annonce un poëme sur la Providence.

De tout cela, rien ne subsiste, complet du moins, hors la *Philosophie de Voltaire*, dont Renouard déclina l'impression. « Il paraît, dit Mr. Hubin, qu'il tient un peu du côté des Nouveaux Saints (²). » La chose est possible; mais le libraire avait, à notre avis, d'autres excuses plus excusables. En voyant le titre, on croirait que M. Hubin a dû ranger ses extraits dans un ordre systématique, et qu'il cherche à fixer la véritable pensée de Voltaire sur certains articles litigieux de philosophie ou de religion. M. Hubin ne s'est pas donné tant de peine. Il a ouvert le premier volume, puis le second, et ainsi de suite; il a noté pêle-mêle toutes les pensées sentencieuses dans le désordre où elles se présentaient. Nous pourrions encore faire d'autres observations sur cette condensation de l'esprit de Voltaire; mais celle-ci suffit pour montrer que c'est une œuvre avortée.

Il en est de même de la *Morale du Parnasse français*, sans compter que l'entreprise n'a pas été conduite à terme.

Je n'ai retrouvé que quatre ou cinq fragments de biographies musicales.

De la *Voltairiade*, le plan, remanié à plusieurs reprises, n'a jamais été définitivement arrêté ; et l'on ne saurait raccorder les fragments qui subsistent, imprimés ou manuscrits.

(¹) L'article MOREAU manque au *Dictionnaire* de M. Fétis. L'article HAMAL est incomplet.

(²) Allusion à la satire de Chénier, qui porte ce titre.

Le *Trésor National* (¹) a révélé que M. Moreau de Bioul avait soumis à la révision de M. Hubin, le manuscrit de sa traduction de Vitruve, et la correction des épreuves. Nous sommes en mesure d'attester la vérité de cette assertion. Il a rendu le même service, et dans une proportion plus large encore, aux Essais de M. de Trappé.

Nous pouvons lui attribuer aussi bonne partie des maigres notices littéraires qui paraissaient dans *l'Oracle*.

Nous nous arrêtons ici, sans porter de jugement sur le héros de notre histoire. Grâce à nos relations avec lui, nos éloges seraient suspects de partialité ; nos sévérités encourraient peut-être l'accusation d'inconvenance. Que le lecteur apprécie son mérite littéraire, dans le choix que nous lui offrons de ses poésies (²). Quant à son caractère, une réflexion suffira pour le faire juger : M. Hubin a conservé tous ses amis, quelle que fût leur naissance, leur rang ou leur talent : le bailli d'Hautefeuille, le commandeur de Nieuport, le baron de Stassart, Le Gros, le conseiller Vander Heyden à Hauzeur, Comhaire, aîné, de Trappé, Blondeau, et ses camarades d'enfance M. Demire et le prieur Bouhoulle, notre vieux professeur, dont notre cœur gardera toujours le souvenir.

N. L.

(¹) 2e série, t. Ier, 1843, p. 144.

(²) Cette biographie est destinée à être mise à la tête d'un choix de poésies de J.-H. Hubin, que M. Delhaise, imprimeur-libraire à Huy, se propose de publier lorsqu'il aura réuni un nombre suffisant de souscripteurs. Nous aimons à croire que le patriotisme local ne fera pas défaut à l'éditeur.

CH. DE CH.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

— *Renseignements statistiques sur le mouvement de la presse périodique en Russie, en Angleterre, dans les Pays-Bas et en Belgique.* On écrivait de Saint-Pétersbourg, le 23 août 1850 :

« Le nombre des journaux et ouvrages périodiques qui se publient actuellement en Russie est de 154, dont 64 paraissent à Saint-Pétersbourg, 13 à Moscou, 5 à Odessa, 22 dans les provinces de la Baltique, et 50 dans le reste de l'empire. »

Dans le courant de 1850, 65,741,271 feuilles de journaux ont été timbrées en Angleterre et dans le pays de Galles à un penny, et 11,684,423 à un demi-penny; en Irlande 6,302,728 à un penny et 43,358 à un demi-penny; en Écosse 7,643,045 à un penny et 211,264 à demi-penny.

Pendant la même année 891,650 annonces ont été insérées dans les 159 journaux qui se publient à Londres, 875,631 dans 222 journaux anglais, 236,128 dans les 102 journaux irlandais et 249,141 dans les 110 journaux écossais.

On lit dans l'*Indépendance belge* du 13 février 1851 :

« Le nombre des revues qui paraissent en Hollande est vraiment extraordinaire. On n'y compte pas moins de 125 recueils mensuels, et 14 hebdomadaires, divisés comme suit : théologie protestante, 32 ; théologie et morale catholique, 6 ; théologie 5 ; culte israélite, 1 ; jurisprudence, 6 ; industrie et commerce, 4 ; art militaire, 3 ; architecture, 3 ; marine, 3 ; histoire naturelle, 2 ; botanique et agriculture, 4 ; géographie et voyages, 3 ; littérature proprement dite et critique, 18 ; beaux-arts, 2 ; musique, 2 ; économie politique, 1 ; contributions directes, accises, etc., 1 ; sciences, 1 ; varia, 5 ; recueils pour dames et ouvrages de mains, 6 ; bibliographie, 3 ; encyclopédie et mélanges, 5. Un des recueils protestants est rédigé en français. Parmi les revues littéraires, il en est, telles que *de Gids* (le

guide), *de Tydspiegel* (le miroir du temps), *de vaderlandsche letteroefeningen* (études littéraires nationales), etc., qui se distinguent tant par l'élégance du style que par le choix des sujets. Plusieurs de ces revues comptent 20 et 30 ans d'existence ; en Belgique les meilleurs recueils périodiques sont tombés au bout de 5 à 6 ans. Cette différence ne proviendrait-elle pas de ce que les Hollandais sont amateurs de lectures sérieuses, tandis qu'en Belgique on ne recherche plus guère aujourd'hui que les lectures frivoles? »

L'expédition des journaux par le bureau de Bruxelles, qui était en 1846 d'un peu plus de 3 millions de feuilles, a dépassé le chiffre de 7 millions en 1850.

— *Bibliothèques des hôpitaux militaires de l'armée belge.* — Par arrêté royal du 9 février 1851, il est alloué, pendant l'année 1851, pour les besoins des bibliothèques médicales, les sommes suivantes, savoir :

A l'hôpital militaire de Bruxelles, 400 francs;

A chacun des quatre autres hôpitaux de première classe, 300 fr.;

A chacun des quatre hôpitaux de seconde classe et à l'infirmerie d'Ypres, 200 fr., à prélever sur les fonds de ménage des hôpitaux.

Cette mesure est excellente : elle contribue à répandre l'instruction parmi les officiers de santé de l'armée (médecins, pharmaciens et vétérinaires), qui sont autorisés à emprunter des livres à la bibliothèque. C'est une institution dont on doit savoir gré à l'honorable général du Pont. Un mois après son entrée au ministère de la guerre, le 17 avril 1844, il fit paraître dans le *Journal militaire officiel* (t. X, p. 151-161) une circulaire concernant la formation de bibliothèques médicales dans les hôpitaux militaires. Elle est suivie du règlement arrêté pour ces bibliothèques, ainsi que du catalogue des ouvrages parmi lesquels la commission de surveillance de chacun de ces établissements doit faire un choix à soumettre à l'approbation du département de la guerre par l'intermédiaire de l'inspecteur général du service de santé.

Ne pourrait-on pas, à peu de frais, compléter cette création utile en y ajoutant une petite bibliothèque usuelle, composée d'ouvrages instructifs et moraux, de biographies militaires, etc., à la portée des soldats malades et en convalescence à l'hôpital? Ce serait veiller

ainsi à la fois à la santé du corps et à celle de l'esprit. Un sage roi de la vieille Égypte appelait avec raison une bonne bibliothèque : *la médecine de l'âme* (¹). Si l'idée que nous émettons ici était prise en considération par l'autorité supérieure, nous croyons que sa réalisation produirait des résultats avantageux.

— *Création d'une bibliothèque communale à Furnes.* — Un arrêté royal du 8 février 1851 alloue un subside de 500 francs à l'administration communale de Furnes (Flandre occidentale), pour l'aider à couvrir les frais de premier établissement de la bibliothèque publique de cette ville. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette disposition : c'est de l'argent bien placé et qui, plus tard, rapportera un intérêt au pays.

— *Une facétie belge du dix-septième siècle.* — Le carême vient de finir. Nos lecteurs ne doivent donc point prendre ombrage du mandement que nous allons mettre sous leurs yeux. Ils se trouvent aujourd'hui à l'abri de ses prescriptions rigoureuses, et dans une position meilleure que les braves insulaires chantés par Gresset dans *le Carême impromptu*.

Cette pièce rare et inconnue, si nous ne nous trompons, est un échantillon assez piquant de la grosse gaieté de nos bons aïeux. L'auteur anonyme ne l'a pas, nous en convenons franchement, assaisonnée du sel attique le plus fin et le plus délicat. Mais on nous accordera qu'elle n'est pas dépourvue d'une certaine originalité. On y remarquera entre autres les noms plaisants que l'on donnait alors aux animaux domestiques, et dont on retrouve quelques traces dans les fables de la Fontaine. Cette nomenclature est assez curieuse pour être réimprimée aujourd'hui.

Nous reproduisons ce mandement avec une fidélité scrupuleuse d'après le seul exemplaire que nous connaissions de l'Almanach que nous avons signalé à M. A. Warzée. *Voy.* ci-dessus, p. 14, n° 25, la description exacte qu'en a donnée ce laborieux bibliographe

(¹) Ψυχῆς ἰατρεῖον. Inscription que le roi Osymandyas, au rapport de Diodore de Sicile, L. I, ch. 49, avait fait placer sur le frontispice de la bibliothèque établie par ses soins.

dans le chapitre premier de son curieux travail sur les Almanachs belges, qui ont enfin trouvé leur historien [1].

MANDEMENT

DE

QUARESME,

POUR METTRE ORDRE

à tous friands morceaux, Fripponeries, et autres abus Bachiques, qui de jour à autres se vont augmentant.

A Anvers, chez Martin Verhulst.

Quaresme par la grace de Dieu Empereur d'Abstinence, Roy de la Pecherie, des Mers, Viviers, Fossez, Estanges, Escluses, Marets, et de toutes eaües du monde en general, Archiduc de Baleines, Daulphins, Esturgeons, Saulmons, Chiens de mer, Porcs de mer, et Thonines, Duc des Cabilleaux, Flottes, Plaïs, Bottes, Moluës, Hanons, et Grenoüilles, Prince des Brochets, Carpes, Anguilles, Lamproies, Tanches, Perches, Truictes, Bourbottes, et toutes sortes de Poissons d'eau douce, Comte des fraix Harens, Sorets, Stockfists, Rayes, Huistres, Anchoux, et Escrevisses, Viscomte des Compostes, Syropes, Miel, Succade, Grenade, Galentives, Confitures, Amandes, Raisins, Figues, et Dades, Marquis des Salades, Cressons, Oignons, Cappres, Laictues, Surelle, Andives, Vinaigre, et Huille d'Olive, Baron des Potages, Pompons, Ris, Poix, Febves, Naveaux, et autres munitions lardinieres, Grand Gouverneur d'Especerie, Poivre, Gingembre, Noix muscade, Giroffle, Saffran, Canelle, et Coriandre. Haut et Puissant Seigneur des Ieusnes, Vigiles, Quatre Temps,

[1] C'est au même auteur que l'on doit l'utile *Essai historique et critique sur les journaux belges,* dont M. de Reiffenberg a parlé dans le *Bulletin,* t. I, pp. 253, 320-322; t. II, p. 494.



sobres Banquets et maigres Collations, etc., salut. Sçavoir faisons, à tous nos Iusticiers, Officiers et Subjects, comme Prins, Proviseurs, Boutelliers, Despensiers, Marmitons de la haute et basse cuisine, et à tous esprits spirituels quels qu'ils soyent; que incontinent et sans dilay ces lettres veuës suivant la teneur d'icelles, fassent mettre à execution, et publier à son de trompette (és lieux que l'on a accoustumez) notre present Mandement et Edict. C'est à sçavoir, que voulons et entendons estre banis et interdicts tous ceux qui oseront entreprendre et contrevenir contre nostre hautesse et supreme Majesté. Pour à quoy obvier interdisons et banissons pour le terme de six sepmaines et quatre jours hors de nostre Regne et Païs de Pardeça Iacques le Bœuf, Nicolas Iambon, Andrien le Mouton, Robin le Veau, Iean le Couchon, Estienne Sanglier, Denis le Cerf, et Guillaume Cheureux, André Chair salée, Iaspar le Cygne, Simon le Lievre, Gerard le Couchon, Hubert le Conin, Anthoine Canard, Martin Heron, Cornil Chappon, Anthonette la Gruë, Beatrix l'Alouëtte, Noêl l'Oyson, Daniel Mansart, Olivier Pingeon, Ienne la Biche, Charle Poussin, Pierre Poulet, Robert Faisan, Margot la Perdrix, Ailix la Begasse, Laurent le Paüon, Simone le Caille, Lisbette la Cigoigne, Blase Carbonade, Fremin Pasté, Isabeau Saucisse, Thiry Boudin, Catherine Hochepot, Roger Fricassée, Quentin l'Œuf, Philipotte Raton, Colin Hachisse, Wautier Friande Gorge, et Maistre Reny bon Broüet, avec leurs alliez, complices, et adherants, et ce pour avoir suivy jusqu'à present la partie des Princes ennemies, sçavoir Iosuê Caresmeaux, Valerien Carnavaille, Chapons gras jeudy, et Charle Fastiloven, Seigneurs des Provinces desbauchées. Et si aucun-susdits s'avancent durant ce terme, et entreprennent de regner, vagabonder, ou faire quelques autres incursions parmi les convives, tables et mets de nos pays, villes, villages, Bourgades, terres et Seigneuries les jugeons apprehensibles, et commandons par voye de faict d'avoir la teste tranchée, ou estre esgorgez, puis plumez, rostis, fricassez et bouilly en l'huile un chacun selon sa qualité, et de là mis en paste jusqu'à autre ordonnance. Considerans de surplus l'asseurance et audace d'avoir rompu et enfriant nostre Statut et Mandement à la grande ruine et prejudice des consciences de mes subjets et vassaux (chose non à permettre ny à tolerer és pays de nostre jurisdiction) voulons par advis et conseil

de nostre feal et bienaimé Cousin Maistre Louys sans cervel, le Chancelier d'Hollande, Colin Maigre soupe; Maistre Thomas Roland l'affamé, nostre bon Thresorier à la Rochelle, et autres de nostres Conseil privé : commandons que ce present Placart soit exactement observé, et sorte son effect jusqu'à l'endemain de l'ALLELUIA, nonobstant oppositions et appellations quelconques : Car ainsi nous plaist il. Donné en Panages, au Palais des Poissons le 36 de Froidebize, l'an de grace mille six cens septante six.

PAR

QUARESME

Signé Maigre mine,

Et plus bas.

George mal nourry.

Pour l'absence de frere Grimboüille.

Seelée du seel à double queuë de poisson.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

1. *Serapeum. Zeitschrift für Bibliothekwissenschaft, Handschriftenkunde und ältere Litteratur.* Im Vereine mit Bibliothekaren und Litteratur freunden harausgegeben von Dr NAUMANN.—Leipzig, 1851, 12e année. (Publié par T.-O. Weigel, le 15 et le 30 de chaque mois en une feuille d'impression gr. in-8°, plus une demi-feuille avec une pagination particulière pour l'*Intelligenz-Blatt.*) — Nos 1, 2, 3.

On trouve dans ces trois premiers numéros des détails fort intéressants, et, en

général, inconnus jusqu'ici sur la vie et les écrits du grand Leibnitz. L'auteur de cet article, M. le Dr G.-E. Guhrauer, conservateur de la bibliothèque publique de l'université de Breslau, fait ressortir entre autres les services que ce génie universel rendit à la célèbre bibliothèque ducale de Wolfenbüttel [1]. Il a tiré d'une portion encore inédite de la correspondance si étendue de Leibnitz un grand nombre de particularités curieuses. On admire, en les lisant, l'activité prodigieuse de cet esprit extraordinaire qui embrassait tout avec ardeur, qui donnait une impulsion si forte à toutes les branches des connaissances humaines, et était devenu le lien intellectuel unissant le reste de l'Europe à l'Allemagne.

Pp. 31-32. M. Budik donne un supplément à son article sur les anciens correcteurs. (*Voy.* le *Bulletin*, t. IV, p. 353.)

Pp. 42-48. Sur un catalogue d'importants manuscrits hébreux, par le Dr L. Zunz, publié à Berlin en 1850 (55 pp. petit in-8°).

Les nos 1, 2, 3 de l'*Intelligenz-Blatt* donnent la suite d'anciens catalogues manuscrits des livres de Klosterneubourg. (*Voy.* le *Bulletin*, t. VII, p. 478.)

2. *Anzeiger für Bibliographie und Bibliothekwissenschaft* (Deutschlands und des Auslandes). Herausgegeben von Dr Julius Petzholdt, Bibliothekar Sr. Kön. Hoh. des Prinzen Johann, Herzogs zu Sachsen. Halle, 1851 (7e année), chez H.-W. Schmidt. Un cahier in-8° par mois. — Nos 1 et 2.

Pp. 1-4. Observations de M. J. Petzholdt sur les branches que doit comprendre la science du bibliothécaire. C'est une polémique à armes courtoises entre le savant de Dresde et le Dr Zoller de Stuttgardt, dont nous avons mentionné le travail analogue dans notre tome VII, p. 476.

Pp. 4-12 et 25-28. Additions nombreuses et importantes pour la bibliographie des ouvrages où l'on a parlé de la légende de Faust et des écrits qu'on attribue au célèbre docteur, dont Goethe a ravivé le souvenir dans la vieille Allemagne.

Ces deux premiers numéros annoncent 216 ouvrages, nombre fort considérable, mais qui n'étonnera pas ceux qui savent que M. J. Petzholdt se borne souvent, dans cette revue bibliographique, à transcrire les titres des livres, sans les accompagner de remarques critiques ou d'analyses sommaires.

Nous avons lu avec plaisir au n° 81 ce que l'auteur dit du catalogue de la belle vente publique de manuscrits et de livres faite par l'éditeur du *Bulletin*, à Bruxelles, à la fin du mois de février dernier. Des amateurs de la Belgique, des Pays-Bas, de la France, de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Espagne même ont répondu au séduisant appel de la maison Heberlé. Le prix élevé auquel ont été poussés les livres vraiment précieux par leur rareté ou leur belle

[1] *Voy.* sur cette précieuse collection le *Bulletin*, t. IV, p. 40, et sur le curieux volume dans lequel M. Schönemann a décrit avec soin cent merveilles (*hundert Merkwürdigkeiten*) de ce riche dépôt, le t. VI, p. 472.

condition, qui abondaient dans cette vente, ont prouvé que la capitale de la Belgique est un point favorable pour ce genre de commerce. Lorsque les catalogues seront consciencieusement faits, distribués en temps utile et les commissions exécutées avec loyauté et intelligence, le succès d'une vente bien composée est assuré à Bruxelles. L'exemple donné par la maison J.-M. Heberlé et les résultats obtenus prouvent suffisamment que notre assertion n'a rien d'exagéré.

3. *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, par A. Dinaux, de la société nationale des Antiquaires de France, associé de l'Académie royale de Belgique, etc. Troisième série, tome 1er. Valenciennes, 1850-51. 1re livraison.

Depuis la mort si regrettable de son digne collaborateur, M. Aimé Leroy, M. Arthur Dinaux continue seul, avec une louable persévérance et un succès mérité, ce recueil si connu des lecteurs du *Bibliophile belge*. M. de Reiffenberg leur en a souvent parlé et en a mis sous leurs yeux des extraits toujours bien reçus du public. Nous nous proposons de suivre cet exemple, et de réserver même à l'avenir un peu plus de terrain que notre prédécesseur aux *Archives historiques et littéraires*. Leur titre, en effet, n'est pas mensonger, et elles n'intéressent pas moins la Belgique que la France. Ceux de nos abonnés qui n'ont pas entre les mains les *Archives* nous sauront gré de cet acte de bon voisinage; ils trouveront toujours quelque indication utile à recueillir dans le compte rendu que nous leur présenterons.

Pp. 1-48. Catalogue sommaire des manuscrits (805) de la bibliothèque publique de Valenciennes, rangés par ordre de matière, par feu A. Leroy, bibliothécaire de la ville. Ce n'est, comme le dit M. A. Dinaux, qu'une simple et sèche nomenclature, qu'une sorte d'index du grand travail presque achevé que la mort est venue interrompre.

Pp. 118-120. Caricatures historiques sur Arras. Cet article renferme des détails piquants et peu connus.

Pp. 121-124. Notice sur J.-M.-G. Bénézech de Saint-Honoré, neveu de l'ancien ministre de l'intérieur, né en 1794, mort à Vieux-Condé, dont il était maire, le 17 avril 1850. Cet homme de bien, auteur de quelques ouvrages estimables, a légué à la ville de Valenciennes les collections qu'il avait formées avec un zèle persévérant. Elles comprennent un curieux cabinet d'antiquités, beaucoup d'objets romains trouvés dans le pays, des médailles, des objets d'histoire naturelle et même quelques tableaux. La bibliothèque, qui possède les plus beaux livres de l'ancienne et splendide collection de l'évêque de Cambrai, le baron Belmas, constitue un des plus riches cabinets particuliers du département du Nord, où l'on en compte tant de remarquables.

Pp. 127-129. Le Borinage. Cette petite notice sur les villages du bassin houiller du midi de Mons connus sous ce nom, renferme des détails bibliographiques sur les imprimeries établies dans cette localité. Ils sont presque tous textuellement

empruntés, sans qu'on en indique la source, aux Recherches sur l'introduction de l'imprimerie dans quelques villes de la Belgique, que M. Al. Pinchart, notre collaborateur, a insérées dans le *Bulletin*, t. III, p. 310, et t. VI, p. 86. M. Dinaux y a joint l'indication suivante, dont nous faisons à notre tour notre profit. M. Pinguet, dit-il, ayant établi une imprimerie à Jemmapes, il y parut, en 1830, le *Penseur Borain*, rédigé par J.-B. Perrier.

Ajoutons à ces renseignements, qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la typographie en Belgique, que M. Félix Oudart, ancien imprimeur à Liége, a fondé depuis peu un établissement à Fleurus, sa patrie. C'est de ses presses qu'est sorti l'*Organon de la propriété intellectuelle*, de M. Jobard, dont nous avons parlé, t. VII, p. 470.

Nous venons aussi de voir une brochure in-8° de 10 pages, intitulée : *Caisse de prévoyance pour les ouvriers mineurs des houillères du Centre*. Année 1850 ; imprimée en 1851, à Gilly, chez Gustave Delacre et sœur.

Le Bulletin bibliographique de cette première livraison, p. 140-152, présente l'analyse de quelques productions sorties dans ces dernières années des presses belges. Ce sont : les *Variétés bibliographiques et littéraires*, de M. le capitaine Dercume ; les *Extraits des registres des consaux de Tournai*, de M. Gachard ; quelques opuscules de M. Josse B.-J. Cels, junior ; les *OEuvres choisies de J.-B.-D. Vautier*, par M. de Reiffenberg ; *Maldeghem la Loyale*, par madame la comtesse de Lalaing ; les *Vues pittoresques de la Belgique*, publiées par Muquardt, et l'*Histoire de l'ancien pays de Liége*, de notre honorable collaborateur, M. Polain.

4. *Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*. 1851. Dix-septième année. Bruxelles, M. Hayez, imprimeur de l'Académie royale. In-12 de 204 pp. et deux portraits (Cornelissen et Louyet) gravés sur acier.

C'est avec le plus vif intérêt que nous avons lu la notice consacrée par M. le secrétaire perpétuel à N.-E. Cornelissen, l'un de ces hommes de lettres peu nombreux qui allient heureusement et sans pédanterie l'esprit et le goût à l'érudition et à l'amour des recherches historiques. M. Quetelet, le Fontenelle de la Belgique, qui, comme l'auteur des *Mondes*, manie le compas et la lyre, sait louer tour à tour dans un style toujours convenable et avec une facilité de bon ton les littérateurs ou les savants dont l'Académie regrette la perte. C'est ce que prouve encore cette année sa notice sur l'astronome danois Schumacher, insérée dans le volume que nous avons sous les yeux, et les détails si intéressants sur l'aimable et excellent philosophe J. Droz, associé de l'Académie.

La biographie du chimiste Louyet, mort le 3 mai 1850, à l'âge de 32 ans, est due à son confrère, M. le professeur de Koninck.

On annonce, p. 178, que la notice de M. le baron de Reiffenberg, par M. Lesbroussart, paraîtra dans l'Annuaire de 1852.

Ch. de Ch.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Recherches bibliographiques sur les almanachs belges.

(Suite. *Voy.* p. 1.)

CHAPITRE II.

LIÉGE (1).

1. *Pronostication sur le cours du ciel, courant lan de grace* MDLVI, *faicte et calculée sur le méridian de la cité du Liége, par maistre* Jehan Lescaillier, *médicin practicant en ladicte cité, demourant en la rue S. Jehan Levangeliste, à l'enseigne du Gryffon dor.* Imprime à Liége, cheux Henri Rochefort. In-4° de 4 feuillets. (Bibl. royale.)

Le titre est orné d'un portrait avec armoiries et porte la devise : « *Hault et bas, Lescaillier.* » L'auteur débute ainsi qu'il suit :

« Maistre Jehan L'Escaillier médicin, à tous vrays lecteurs, salut.

« C'est une chose fort estrãge, et en nature fort repugnante (comme il me semble) amis lecteurs, et de ce je ten fais juge, voloir par une personne despriser une science, de laquelle il se dict professeur, comme aulcunes annees cy devant passees, povez avoir veu aulcuns astronomiens ont escript contre lart d'astronomie, donnant à entendre quelle ne seroit vraie, et que a telle lon ne se debveroyt arrester. Jasoyt que journellement on voyt les experiences, et que sans le moyen delle plusieurs gens avant temps et cours de nature fineroyẽt leurs jours. Aussi le tesmognage de plusieurs grans philosophes qui en ceste art ont longuement

(1) Nous devons à l'aimable obligeance de MM. Ferd. Hénaux et Ulysse Capitaine, beaucoup de renseignements sur les almanachs de Liége. Ces messieurs possèdent des collections considérables, non-seulement de ces ouvrages, mais de ce qui se rapporte particulièrement au pays de Liége.

practiqué, donnent assez à entendre de telz mesdissans estre contraire, veu que Palladius avec mille aultres lesquelles seroient trop prolix a reciter ont prins la peyne de faire les distinctions des temps, et saisons propice, je ne dict pas quil se fault de tout affier sur les almanachs... »

Les autres chapitres sont intitulés : De l'éclipse du soleil, de l'éclipse de la lune, des guerres et motions, du roy de France, du roy de Angleterre, des Italies, des maladies qui regneront ceste année, des quattres temps de ceste année, des quattres complexions.

Le dernier chapitre se termine ainsi : « Touchant les nouvelles lune et changement de temps jen aye amplement parle en mon *almanach*, parquoy je nen faict ici nulle propos. »

Il paraît donc que Jean Lescaillier avait déjà publié un almanach, probablement aussi à Liége et peut-être avant l'année 1556.

L'exemplaire de la *Pronostication* appartenant à la Bibliothèque royale porte la note suivante, écrite par M. de Reiffenberg : « Ce volume dont on ne connaît pas d'autre exemplaire, est le plus ancien ouvrage avec date imprimé à Liége. (*Voy.* l'*Annuaire de la Bibliothèque royale pour* 1843, pp. 13-15.) Il a été acheté à la vente de feu M. Rymenans, en juin 1842, au prix de fr. 19-80, y compris les frais. » *Voir* aussi le *Messager des sciences historiques*, 1847, p. 248, et le *Catalogue de la librairie ancienne de M. Alph. Polain*, nº 4.

2. *Ephemeris meteorologica : très belle description et déclaration sur les révolutions et inclinations de l'an de nostre Seigneur* MDCXXXIIII par M. Jean Franco, fils de feu Jean Franco d'Eissel, docteur ès sept arts liberaux et la médecine. Liége, L. Streel. In-24. Iouxte la copie imprimée à Anvers avec grâce et privilége. (*Voy.* Paquot, t. X, p. 224.)

3. *Almanach supputé sur le méridien de Liége, par maître* Mathieu Laensbergh, *mathématicien.* Liége, in-24. 16.. (?)—1851. (Collection, mais incomplète, chez M. Ul. Capitaine, à Liége.)

Cet almanach a été successivement imprimé par Léonard Streel, Vve L. Streel, G.-H. Streel, G. Barnabé, Vve G. Barnabé, S. Bourguignon, Vve S. Bourguignon, Ch. Bourguignon, Vve C. Bourguignon, P. J. Collardin et enfin L. Duvivier-Sterpin.

Le volume pour 1851 porte le chiffre 226e *année*. Si cette indication est exacte, la publication de l'almanach de Laensbergh remonterait à l'année 1625. Cependant le volume le plus ancien connu des bibliophiles liégeois est de l'année 1636 ; il est intitulé : *Almanach pour l'an bissextil de nostre Seigneur* MDCXXXVI, *avec les guetides de Bruxelles et d'Anvers, pour aller et venir, supputé par Mr* Mathieu Lansbert [1]

[1] A partir de 1647 le titre fut modifié : le mot *maistre* fut substitué à l'abré-

mathématicien. A Liége, chez Léonard Streel, imprimeur. Avec permission des supérieurs. In-24, non paginé. (M. Ferd. Henaux en a donné la description dans le *Bulletin du bibliophile,* t. II, pp. 33 et 316 [1].)

L'éditeur actuel ne semble pas être d'accord, pour l'origine de l'almanach, avec C. Bourguignon, l'un de ses prédécesseurs; celui-ci, dans le volume de 1811, p. 63, s'exprimait ainsi qu'il suit: « C'est en *1636* que Mathieu Laensbergh commença ses prédictions, en annonçant au monde entier les biens et les maux, qui sembloient devoir leur arriver, mais avec cette scrupuleuse attention d'éviter toute personnalité.... »

En 1691-1698, G. H. Streel publiait à Liége un almanach sous le nom de Mathieu Laensbergh, mais en placard (voir ci-après).

En 1730, l'imprimeur G. Barnabé joignait déjà à l'almanach de M. Laensbergh un *Almanach des Bergers.* L'éditeur moderne fait encore la même chose.

Depuis longtemps l'almanach de M. Laensbergh est contrefait, ou au moins son titre emprunté par d'autres imprimeurs. « La renommée de notre almanach, dit M. Henaux, a tenté en tout temps les imprimeurs. Au XVIIe siècle on le réimprimait déjà. Aujourd'hui on le contrefait à Bruxelles, à Tournai, à Lille, à Rouen, au Mans, à Montereau, à Épernay, à Troyes et surtout à Paris. Chaque année, on publie dans cette capitale au moins une douzaine d'annuaires sous le patronage de notre devin [2]. »

Déjà dans le volume de 1680 on trouve l'avis suivant: « Au lecteur. J'ay voulu « vous advertir que l'on contrefait ces almanachs à Lille et à Anvers, afin que « vous preniez garde de n'y estre pas trompez. »

En 1700, l'imprimeur avertit le lecteur que le titre ne sera plus imprimé en encre rouge, comme cela se faisait auparavant, afin de reconnaître plus aisément la véritable édition de Liége.

Dans le volume de 1787 on lit: « Ami et judicieux lecteur! Il est bon de vous « prévenir que malgré les priviléges et octrois honorables, accordés pour l'im- « pression exclusive de notre renommé almanach de maître Mathieu Laensbergh, « tant par S. A. C. notre souverain que par S. M. l'empereur (pour ses États), « la témérité de plusieurs libraires est si outrée, qu'ils ne respectent pas même « les autorités d'un si grand poids, puisqu'ils osent encore contrefaire cet alma « nach, soit sous le nom usurpé de maître Mathieu Laensbergh, soit sous divers « titres étrangers et supposés. On continue toujours à distribuer entre autres un « almanach intitulé et faussement dit d'Anvers, et dans tous, en nous pillant, « on fourre des signes astronomiques, mais avec cette ignorance qu'il n'y a qu'à « les confronter pour livrer au mépris les pauvretés et les fautes dont sont farcis

viation *Mr,* et *Lansbert* fut changé en *Laensbergh,* conformément au privilége octroyé par le gouvernement.

[1] *Voir* aussi, sur l'almanach de Laensbergh, l'*Histoire de Spa,* par de Villenfagne, t. II, p. 93 et suiv.; le *Dictionnaire de la conversation,* article LAENSBERGH, et la *Biographie universelle,* t. XXIII, p. 105.

[2] *Bulletin du bibliophile,* t. II, p. 34.

« ces chétifs almanachs. Le public est donc prévenu que cette année on recon-
« naîtra le vrai Laensbergh rien qu'au frontispice, où sa figure est encore faite
« en ovale, mais au bas de laquelle on lit cette signature : *C. Bourguignon ;* et
« tout almanach quelconque qui n'aura pas cette marque distinctive doit être
« réputé faux et contrefait. »

En 1802, l'éditeur (Bourguignon), dans un *avis amical à ses confrères,* se plaint encore de la contrefaçon de son almanach. « Je place, dit-il, la présente édition sous la sauvegarde des lois et de la probité de mes confrères. » Il déclare qu'il poursuivra devant les tribunaux tout contrefacteur, distributeur ou débitant d'édition contrefaite, conformément au décret du 19 juillet 1793.

En novembre 1793, le gouvernement liégeois eut la faiblesse, pour une innocente prédiction insérée dans le volume de 1794, de faire saisir et mettre au pilon presque toute l'édition. Voici cette prédiction, insérée au mois d'avril : « Hommes bouffis d'orgueil, rudement abattus et renversés, tandis que d'autres « humbles et honnêtes seront élevés en honneur et en réputation. » M. Ul. Capitaine possède deux exemplaires de ce volume de 1794, dont un en grand papier. — Les Liégeois réfugiés à Paris, en ayant obtenu un exemplaire, le firent réimprimer en cette ville sous le titre de : *Vrai Liégeois. Almanach pour cette année* MDCCXCIV, *supputé par Mtre* M. Laensberg, math. (avec l'épigraphe) : « Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles. » Se vend à Paris, chez les imprimeurs réfugiés liégeois, place des Quatre-Nations. An II de la république. In-18 de 79 pp. (1).

On vit aussi, en 1823, le gouvernement des Pays-Bas, si sérieux dans tous ses actes, user de mesures sévères et ridicules à l'égard de quelques pensées de l'oracle liégeois (2).

En 1830, l'almanach de M. Laensbergh fut saisi en France, sur la dénonciation de M. Monbel (3).

La collection de M. Ul. Capitaine, bien que présentant des lacunes, est probablement la plus complète qui existe ; elle commence en 1649 et va jusqu'en 1851. Pendant la seconde moitié du siècle dernier, on tirait chaque année un certain nombre d'exemplaires, sur grand papier, destinés aux autorités. M. Capitaine possède, de ce format, un exemplaire des années 1759, 1785 et 1794 ; celui de 1759 provient du prince-abbé de Stavelot (Alexandre Delmotte) et est annoté par lui. La reliure, des plus somptueuses, est travaillée en or et argent sur satin et ornée d'armoiries.

4. ***Almanach pour l'année Bissextile*** MDCXL ***sur l'horison de nostre Pays-Bas, avec les Guetides de Bruxelles et d'Anvers pour aller et venir,*** **par M. Nicolas Bryant, mathématicien. A Liége, chez Jean**

(1) F. Hénaux, *Bulletin du bibliophile belge,* t. II, p. 317. Il est probable que M. Hénaux possède un exemplaire de l'édition de Paris.

(2) *Id., ibid.,* p. 39.

(3) *Journal de Louvain,* 8 janvier 1830.

Tournay, proche S. Denys, à l'enseigne de St Augustin. Avec permission des supérieurs. In-16, non paginé. (1640 et 1647. Bibl. de M. Ferd. Hénaux.)

Le volume de 1647 porte le titre de : *Almanach pour l'an de nostre Seigneur* MDCXLVII. *A l'vsage de la Court spirituelle du seigneur officiale de Liége*, par Maistre Nicolas BRVIANT. A Liége, chez Jean Tournay, imp^r juré.... In-24, non chiffré.

Il commence par cet *advertissement* :

« Amy lecteur, vous trouverez en ce calendrier les Dimanches de l'année exprimez par leurs noms selon l'usage des procureurs de la Court spirituelle de Liége. Item, les jours ausquels on ne playdoye point en icelle court, et les Festes du palais annotées avec deux lettres rouges, sçavoir *F. P.* qui signifie *Festum Palatii* et *F. C.* qui signifie *Festum Curiæ*, ce qui est fort propre et utile aux juges, advocats, notaires, procureurs, et à chacun qui procède en laditte court ou pardevant Juges Apostoliques (¹). »

5. *Almanach pour l'an de N. Seig^r* MDC.LXXXXI, par M. Mathieu LAENSBERG, mathématicien. A Liége, chez G. H. Streel, avec privilége. Feuille in-plano divisée en sept colonnes longitudinales. (Années 1691, 1692, 1693, 1697 et 1710 chez M. Ul. Capitaine.)

Ce placard était édité par l'imprimeur Streel, qui en avait le monopole (voy. *Bulletin du bibl.*, t. III, p. 137, article de M. Ferd. Hénaux). On ne doit pas le confondre avec l'almanach publié par Léonard Streel, continué par Barnabé, Bourguignon et autres.

Plusieurs imprimeurs liégeois, entre autres F.-J. Desoer, J. Desoer, P.-J. Collardin, S. Bourguignon, H. Dessain, H. Rongier, J.-A. Latour, Ve de Boubers, etc., ont publié ou publient encore des almanachs de comptoir in-plano.

6. *Le Petit Almanach de poche pour l'an de grace de Notre Seigneur....* Liége, Ev. Kints, format in-32 très-allongé.

Le privilége porte la date du 16 mars 1737. — M. Ul. Capitaine possède les années 1738 et 1739.

7. *Étrennes mignonnes pour l'an de grace de N. Seigneur....* Avec privilége. Liége, Ev. Kints, puis Dessain, in-32. (Années 1745 à 1794 chez M. Ul. Capitaine.)

Almanach officiel de la principauté, qui a joui d'une grande vogue pendant

(¹) *Notice sur l'almanach de Nicolas Bruiant*, par Ferd. Hénaux, dans le *Bulletin du bibliophile belge*, t. II, pp. 378-381.

plus de cinquante ans. Le privilége inséré dans le volume de 1777 est daté du 22 juin 1776. A la fin des Étrennes on trouve toujours un morceau curieux intitulé : « Liste contenant les conseaux, les tribunaux, les trois corps des États et les Bailliages du pays de Liége et comté de Looz, etc. Liége, Dessain, in-32. »

L'imprimeur H. Dessain reprit la publication des *Étrennes mignonnes* vers 1804 (?), conservant le plan et le format primitif. Cet almanach cessa de paraître vers 1841 ; à cette époque il ne formait plus qu'un in-32 de 32 pp., ne contenant qu'un calendrier, les prières de 40 heures, le départ et l'arrivée des courriers. (Années 1807, 1810, 1822 et 1840 chez M. Ul. Capitaine.)

8. *Almanach de la cour de S. S. E. Jean-Théodore de Bavière, cardinal, évêque et prince de Liége, etc., dans lequel sont marqués les jours auxquels S. S. E. officie, et ceux de Gala*, par Jean-Ligones Duval, fourier de la chambre de S. S. E. (1). Liége, Everard Kints. In-18 et in-12. (Années 1756-1763 dans la bibl. de M. Ferd. Hénaux ; 1754, 1759 et 1763 chez M. Ul. Capitaine, et 1762 chez M. de Chênedollé.)

L'imprimeur Kints avait un privilége exclusif pour cette publication. Les différentes parties de cet almanach sont fort rares. Le volume de 1763 (de 150 pages) est publié dans un format plus grand et contient la liste des membres de l'ordre des défenseurs de la gloire de Dieu, dit de St-Michel, qui, à cette époque, comptait un grand maître (le prince-évêque de Liége), vingt-deux grands croix ecclésiastiques et cent vingt-neuf grands-croix et grands commandeurs laïques.

9. *Almanach pour l'an de N. S. Jésus-Christ*.... Liége, in-plano, hauteur 1m,54, largeur 0m,76. (Année 1771, chez M. Ferd. Hénaux ; années 1765, 1778, 1788 et 1793, catal. de la bibl. de feu M. de Roovere ; le catalogue de M. de Chênedollé, n° 9574, en indique cinq ; années 1764, 1782 et 1787, chez M. Ul. Capitaine.)

Ce calendrier était à l'usage exclusif des tréfonciers de la cathédrale de Saint-Lambert. C'est un riche morceau de gravure ; on y remarque des anges soutenant le blason et le nom de l'évêque régnant, et aux côtés du calendrier descendent des médaillons ornés, contenant les armoiries et les noms des tréfonciers. Au bas de ce tableau se trouve le panorama de la ville de Liége. La publication de cet

(1) Jean-Ligones Duval, fourrier de la chambre de Jean-Théodore de Bavière, devint plus tard héraut d'armes de l'ordre de St-Michel. En vertu de cette dernière charge, il devait chaque année envoyer un exemplaire de son almanach aux commandeurs et grands croix de l'ordre.

almanach, connu au siècle dernier sous le nom de *Calendrier des chanoines*, a dû commencer en 1733. En effet le tableau peint par F. Destain et qui a servi de modèle au graveur, L. Desplaces, porte la date de 1733. Il paraissait encore en 1794.

10. *Le Jardinier prévoyant. Almanach pour la présente année, qui fait ressouvenir les cultivateurs du temps propre à semer et à planter les fleurs et légumes, pour avoir des primeurs, etc.* Liége, F.-J. Desoer, 1772, in-18. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

11. *Prophéties et prédictions perpétuelles composées par Pitagoras et par plusieurs autres anciens prophètes ; pour l'utilité des marchands, laboureurs et vignerons.* Liége, D. de Boubers, 1783, in-16. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

12. *Tableau ecclésiastique de la ville et du diocèse de Liége pour l'an...., où l'on voit l'état actuel de l'église cathédrale, des collégiales et des personnes qui les composent ; des abbayes, monastères, prieurés et couvens tant de la ville que du diocèse, etc.; avec une liste exacte des curés du diocèse rangée sous leurs doyennés et archidiaconés ; et précédé d'un calendrier, à côté duquel on indique les principales fêtes, indulgences et sermons fixes de chaque église*, etc., etc. Liége, chez L.-J. Demany, imprimeur-libraire, à la Croix d'Or, en Vinave-Isle. Avec privilége de S. A. C. In-18 d'environ 200 pages. (Années 1775 à 1793, chez M. Ferd. Hénaux, à Liége ; 1775-1794, chez M. Ul. Capitaine ; année 1787, à la Bibl. roy.; 4 vol. chez M. Th. de Jonghe.)

Par privilége en date du 1er décembre 1774, le conseil privé du prince-évêque autorisa L.-J. Demany à publier cet ouvrage, « à l'instar de semblables recueils que l'on donne chaque année au public, à Rome, à Paris et ailleurs. » — Ce privilége fut renouvelé le 16 septembre 1784.

Le volume de 1787 contient une vue de la cathédrale de St-Lambert, et la dédicace suivante au prince-évêque, Constantin-François, comte de Hoensbroeck d'Oost :

« Monseigneur,

« Ce petit ouvrage, commencé sous les auspices du prince votre prédécesseur, « n'attend, pour prendre un nouvel essor, que la grâce de votre protection et la « permission de paraître sous un nom déjà si cher à la patrie. L'éclat que vos « vertus répandront sur l'église, dont il présente le tableau, en renforcera le « tableau et lui méritera l'approbation universelle. »

13. *Almanach universel*. Liége, Dessain. (Annoncé en vente chez cet imprimeur, vers 1776.)

D'après l'annonce de l'imprimeur, cet almanach renferme « des époques et anecdotes très-intéressantes; les curieux y trouveront une connaissance exacte du climat, des productions des différents pays de la terre, des habitants, leurs mœurs, leur religion, leur commerce, etc., les naissances des rois, reines, princes et princesses de l'Europe; les événements remarquables de l'année et diverses matières utiles et agréables. »

Vers la même époque Dessain annonçait aussi en vente chez lui : *Almanach mercantile du pays de Liége,* qui comprend ses manufactures, avec des enseignements relatifs au commerce, etc.

14. *Almanach des praticiens, où l'on trouve les noms de MM. les avocats, les procureurs, les prélocuteurs, les médecins, les apothicaires, les chirurgiens, avec leur demeure. Les départs et arrivées des postes, diligences, barques et messageries*, etc. Liége, J. Dessain, puis Ve J. Dessain, in-32. (M. Ul. Capitaine possède les années 1775, 1779 et 1785. L'année 1775 est la première; j'ignore s'il a encore paru après 1785.)

15. *Almanach présenté au public par les entrepreneurs généraux du Lotto et loterie de l'impériale, libre baronnie de Ryckholt, près de Maestricht, pour l'année* 1781. Imprimé aux dépens des entrepreneurs. (Liége.) In-18.

Contient des renseignements sur les jeux de loto, loterie, etc, sur les monnaies, changes, etc. M. Hénaux a vu des volumes d'autres années.

La dédicace de cet almanach, insignifiant, est adressée par les surintendants de la société au baron de Bounam, seigneur souverain de Ryckholt.

16. *Almanach de la société d'Émulation, établie à Liége, pour les sciences et les beaux-arts, sous la protection de Son Altesse.* Utile dulci. Liége, de l'imprimerie de la Société (Tutot). In-18. 1783-1789. (Années 1783 à 1789 chez MM. Ul. Capitaine et de Chênedollé; 1788 n'a pas paru.)

Contient les procès-verbaux des séances publiques, les questions mises au concours, le tableau des membres, etc. Dans les volumes de 1783, 1784, 1787, 1789 il est fait mention de mémoires, notices, poésies, dessins, plans, tableaux, etc., de MM. de Saint-Péravi, de Chestret, Demeste, Desaive, Dreux, Hamal,

Ramoux, Dehousse, Bassenge, chevalier de Michel, l'abbé de Paix, Le Gay, Defrance, Bourdon, Cornesse, Henkart, Renoz, Dreppe, Sarton, Morand, Franck, Carpay, M. Beine, F. Doyen, Colin, J.-H. Vincent, Reynier, Villette, l'abbé de Villenfagne, Jaspar, Ansiaux, J. Rossius, E. de Houtain, Aubée, L. Frésart, de Lignac, Harzé, Pirnea, G. Coclers, G. Gaspar, Hubert, J.-H. Éverard, L. Lyon, d'Heusi, Grandjean, Outin, Lucion, J.-F.-C. Weisser, Malherbe, Wilmotte, l'abbé Robert, Grandmaison, B. Springuelle, P. Taskin, Naimond, Pinet, Vilgot, A. Thonet, J. Massart, Delsante, L. van Leeuwe, B. de Tarnowitz, l'abbé Ista, Sarton, Curiez, E. Pille, L. Jehotte, Dumoulin, F. Kinon, P. Siame, P. Renette, L. Durieux, H. Simonis, comtesse Clémentine de Looz-Corswarem, Mlle Ancion de Ville et Mlle Florquin.

17. *Li novai armanack Ligeoi, ki contin l'duo k'on z'a chanté divan M. Gretry al société d'Émulation, li jou di s'reception, l'voëgge di Chofontaine, li Ligeoi egagi, avou l'chanson k'on z'a faî so monsieu Vincen, coroné d'Loven, li Fiesse de Houte-si-Plou et les Ypoconte.* A Brussel et s'trouve à Lige amont Lemarié, 1784, in-32. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

Les différentes pièces composant ce volume, devenu aujourd'hui fort rare, se vendaient aussi séparément, avec un titre particulier. — Cet almanach a été réimprimé, en l'an VIII, chez Lemarié, sous le titre de : *Almanach en langage liégeois, contenant le voyage de Chaudfontaine, la fête de Houtesiploû, le Liégeois engagé, les Hypocondres.*

18. *Les Étrennes de mon cousin, ou l'Almanach pour rire.* Liége, J. Tutot, 1788, in-32. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

Recueil de bons mots, facéties, anecdotes, etc., en tête duquel on a placé un calendrier.

19. *Le petit Calendrier des jardiniers et des cultivateurs, composé d'après les principes de Ph. M....* Liége et Bruxelles, J. Tutot, 1789. In-16. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

C'est un abrégé du grand calendrier des Jardiniers de Ph. Miller, membre de la Société royale de Londres, etc.

20. *Calendrier du fermier, traduit de l'anglais, avec notes du traducteur, etc.* Liége, Société Typographique, 1789 et 1790. In-12.

La Société royale d'Agriculture de Paris porte le jugement suivant sur ce calendrier : « Nous estimons que cette traduction, fruit du zèle éclairé de M. le

marquis de Guerchy, pour l'économie rurale, mérite l'accueil et l'approbation de la société royale d'Agriculture et de paraître sous son privilége. »

21. *Almanach de l'an...., contenant des pièces peu connues, tant chansons que vers.* Liége, Dauvrain. In-12. 1791 et 1792. (Bibl. de M. Ferd. Hénaux.)

22. *Almanach des citoyens français dans le pays de Liége et la Belgique, contenant les réductions de l'argent de Liége en celui de France, etc. Avec les noms et la valeur des différentes monnaies en circulation dans le pays de Liége et dans la Belgique.* Liége, J.-J. Tutot, 1793. In-18. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

23. *Almanach du père Gérard pour l'année* 1793, *deuxième de la république française, ouvrage qui a remporté le prix proposé par la* société des Amis de la liberté et de l'égalité, séante aux Jacobins, à Paris, par J.-M. Collot-d'Herbois, membre de la Société. Liége, J.-J. Tutot, in-32 de 96 pp. (Bibl. de MM. Ul. Capitaine et F. Hénaux.)

En annonçant cette contrefaçon, l'imprimeur ajoute : « L'almanach du père Gérard, destiné à éclairer le peuple sur les principes de la constitution française, est trop avantageusement connu, pour qu'il soit nécessaire de revenir ici sur ses justes éloges. Pour rendre cette édition plus utile que toute autre jusqu'ici connue, on a eu soin de la faire analogue aux changements essentiels que l'année qui vient de s'écouler a produits dans cette constitution qui, par les soins des sages législateurs de la France, devient de plus en plus digne d'être celle de l'univers entier. »

24. *Almanach du département de l'Ourte.* Liége, J.-F. Desoer, 1796-1826, Vve J.-F. Desoer, 1827-1828, J. Desoer, 1829-1851. (Collection complète chez M. Ul. Capitaine; quelques volumes à la Bibliothèque royale.)

Cet almanach se publia d'abord en un volume in-18 d'environ 100 pages. Il prit insensiblement de l'extension et adopta le format in-12. En 1815 il s'intitula *Almanach du département de Meuse et Ourte,* et l'année suivante *Almanach de la province de Liége,* titre sous lequel il se publie encore cette année.

L.-F. Thomassin, chef de division au gouvernement provincial de Liége (né à Imling en 1768, mort à Liége le 29 juin 1825), a fait insérer dans cet almanach des articles très-intéressants; de 1805 à 1814 il publia chaque année des aperçus

statistiques sur le département de l'Ourte, et, de 1815 à 1822 différents articles topographiques ou historiques [1]; en voici la liste :

Année 1805, p. 187. Aperçus statistiques. Introduction.
1806, 172. Idem.
1807, 142. Commerce et industrie.
1808, 133-141. Aspect général du département. Topographie.
1809, 138-141. Rivières. La Meuse.
1810, 142-147. L'Ourte, la Vesdre. Population.
1811, 157-159. Le Hoyoux, l'Amblève.
1812, 161-166. La Légie, le Geer, la Méhaigne, l'Aisne, la Berwinne, la Caal, la Montzée.
1813, 162-165. Le Glain, la Gulpe, la Hell, la Hoegne.
1814, 157-160. Le Néblon, l'Olff, l'Oure, la petite Gette, la Gette, la Gileppe, la Kyll, la Lienne.
1815, 142-148. Topographie de l'ancien département de l'Ourte.
1816, 159-165. Histoire et administration. Notice historique sur la province de Liége.
1817, 153-159. Suite.
1818, 167-174. Fin. A la page 171 commencent les notions sur l'ancien duché de Limbourg.
1819, 166-173. Suite et fin. Principauté de Stavelot.
1820, 168-175. Suite.
1821, (Point de notice statistique.)
1822. Suite des aperçus statistiques sur la province de Liége (agriculture).

Ces notices n'ont plus été continuées.

25. *Petit almanach de poche du département de l'Ourte pour l'an.... de la république française.* Liége, J.-F. Desoer, in 24, 1796-1800. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

26. *Étrennes mignonnes de Liége ou petit almanach du département de l'Ourte pour l'an....* Liége, J.-F. Desoer, 1799-1802, in-24. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

27. *Almanach liégeois du Troubadour,* Henri Delloye, supplément

[1] Ces notices ont été reproduites, avec quelques changements et corrections, dans les *Recherches sur la statistique physique, agricole et médicale de la province de Liége,* par R. Courtois, t. I, pp. 11 à 62 et 106 à 130.

de Mathieu Laensbergh, 1798. Liége, in-12 de 108 pp. (Bibl. de MM. Ferd. Hénaux et Ul. Capitaine.)

Ce titre porte pour épigraphe :

Vive la République!

Vive la Paix ! [Coq] Vive la Vérité !

Vive la Joie !

28. *Partie printanière de l'Almanach liégeois du Troubadour*, Henri DELLOYE. Supplément de Mathieu Laensbergh, an VI. Liége, de l'imprimerie de la liberté de la presse, in-12 de 72 pp., fort rare. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

29. *Annuaire liégeois du Troubadour*, Henry DELLOYE, coadjuteur de maître Mathieu Laensbergh, pour l'an VII de la république. Liberté, Gaieté. Liége, in-12 de 164 pp. (Bibl. de MM. Ul. Capitaine et F. Hénaux.)

Contient le tableau général des campagnes des Français depuis le commencement de la république jusqu'à la paix du pape, en 115 pages ; les lois nouvelles de la conscription et réquisition militaires ; tableau du prix moyen des blés ; les nouvelles mesures ; différentes observations et instructions, faisant suite à l'almanach précédent du Troubadour, sur l'épizootie, l'état actuel des autorités ; diverses matières amusantes en prose et en vers et l'almanach du commerce ; la loi sur l'annuaire, les hospices, etc. Prix un escalin. (Extr. du *Troubadour liégeois*, journal de Delloye.) Voir sur les écrits de Henri Delloye : 1° Essai historique sur les journaux belges, par A. Warzée ; 2° Notice sur H. Delloye, par le baron de Reiffenberg, Bull. de l'Acad. de Bruxelles, t. XIII ; 3° Notice sur H. Delloye, par Ul. Capitaine. Liége, Desoer, 1849, broch. in-8°.

30. *Calendrier pour l'année bissextile* 1796. *On a joint à côté, jour par jour, le nouveau calendrier français*, etc. Liége, J.-A. Latour, in-32. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

31. *Almanach de Liége, Étrennes mignonnes pour l'an* .... Liége, J.-A. Latour, in-32, 1799-1808. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

Il ne faut point confondre cet almanach avec le suivant.

32. *Tableau des autorités constituées ainsi que du* MAXIMUM, *etc., suivi du nouveau calendrier pour l'an III de la république fran-*

çaise, etc. Liége, J.-A. Latour, in-32. (Collection complète chez M. Ul. Capitaine; 1818 à 1832 aux Arch. du royaume; 1814 à 1838 à la Bibl. royale.)

Tel est le titre du premier volume de cette collection. En 1795 il s'intitule *Calendrier républicain pour l'an IV de la république française, etc., avec la déclaration des droits et devoirs de l'homme*, etc., in-32; l'année suivante : *Almanach de Liége pour l'an.... de la république française, contenant le tableau des autorités constituées qui siégent dans cette commune*, etc., in-32; après il devient *Almanach de Liége pour l'an.... ou tableau des autorités civiles et militaires du département de l'Ourte*, in-24. En 1807, il adopte le format in-18 et quelques années après il se publie in-12. En 1815 le titre porte *Almanach du département de la Meuse et Ourte (rive droite) et de l'Ourte (rive gauche) ou tableau des fonctionnaires*. Enfin, en 1816 il prend le titre d'*Almanach de la province de Liége ou tableau des autorités*, etc., qu'il conserve encore. En 1839 il a cessé d'être imprimé : Latour se procure un nombre d'exemplaires de l'almanach de Desoer et y met un titre à sa manière. Sa clientèle ne s'aperçoit guère de cette substitution.

33. *Calendrier de la république, suivi du Dictionnaire des mots nouveaux en usage depuis la révolution*. Liége, J.-A. Latour, in-32. An IX. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

34. *Almanach de la loterie nationale pour la ville de Liége, contenant les jours des clôtures, divers avis essentiels sur la loterie*, etc. Liége, 1804 (an XII). Cet almanach se trouve chez le citoyen Mathias, Receveur, rue des Sœurs de Hasque. In-12. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

35. *Almanach de poche pour cette année...., contenant les éclipses, les planètes, les fêtes mobiles, etc.* Liége, L.-J. Demany, 1804-1812. In-32. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

36. *Almanach ecclésiastique de tout le diocèse de Liége pour l'année....* Liége, C. Bourguignon, in-18. 1811-1813. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

37. *Almanach du commerce de Liége, Verviers, Huy, Spa et leurs environs, contenant les adresses des manufacturiers, banquiers, agents de change, etc.*, par F. Pery, éditeur. Liége, C.-A. Bassompierre (imp.

du premier vol.) et F. de Boubers (imp. du second vol.), 1826-1827. 2 vol. in-12, l'un de 364 pp. et l'autre de 464 pp. (Bibl. du ministère de l'intérieur et de M. Ul. Capitaine; année 1827 chez M. Vandermaelen.)

Almanach très-détaillé et très-intéressant pour le commerce de cette province. Le tarif des monnaies est orné des figures des monnaies d'or et d'argent du royaume des Pays-Bas. La notice historique sur la ville de Liége, insérée dans le volume de 1827 (pp. LVIII-LXIV) est plus détaillée que celle qui se trouve dans le volume précédent. L'éditeur avait annoncé que son ouvrage paraîtrait, à partir de 1828, sous le titre d'*Almanach de la province de Liége, de Namur, de Limbourg, etc*, Cette suite n'a pas été publiée.

38. *Étrennes universitaires pour l'année* 1829. Liége, édit. et imp., A. Morel. In-12 de 121 pp. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

On y trouve, outre le programme des cours et la liste des professeurs et des élèves, une liste de toutes les sociétés savantes, différents articles statistiques, un aperçu des progrès scientifiques de l'année 1828, plusieurs pièces de vers de M. Al. Lemarié, littérateur liégeois, etc.

Le volume pour 1830 est intitulé : *Annuaire de l'université de Liége pour l'année* 1830. Liége, P.-J. Collardin, in-12 de 112 pp. (Bibl. de MM. Ul. Capitaine et de Chênedollé.) — On trouve dans ce volume un précis historique de l'université, le catalogue des questions proposées par les différentes facultés et les thèses qui y ont été soutenues de 1818 à 1830, ainsi qu'une liste des ouvrages publiés par les curateurs et professeurs, etc. La partie des sciences a été rédigée par Richard Courtois et le reste de l'opuscule par M. Joseph Fiess, aujourd'hui bibliothécaire de l'université. Il n'a paru que ces deux almanachs de l'université de Liége.

39. *Annuaire de la littérature et des beaux-arts; dédié aux littérateurs et aux artistes du royaume des Pays-Bas.* Bruxelles, H. Tarlier (Liége, imp. de J. Sartorius-Delaveux), 1830, in-18 de 216 pp. (Bibl. royale, MM. Vandermaelen et Ul. Capitaine.)

Contient : 1° les programmes des questions mises au concours par différentes sociétés savantes ; 2° une liste des peintres, sculpteurs et dessinateurs du royaume des Pays-Bas avec indication de leurs principales œuvres ; 3° notice sur le salon de Gand ; 4° les pages 71-212 sont occupées par des morceaux de poésie de MM. Alvin (père), L. Alvin, P.-L. Bogaerts, A. Clavareau, Comhaire, Deltenre, N. de Lannoy, D.-T. Élisa, Gravez, A. van Hasselt, Ph. Lesbroussart, Marcellis,

le capitaine Moyard, M...y, Modave, Mathieu, L. Petit, F. Poncin, A. Pocholle, V. M.... et A. L....

L'éditeur avait l'intention de continuer la publication de cet annuaire, dont le principal rédacteur était M. L. Alvin.

Il existe des exemplaires de cet annuaire sur papier vélin.

40. *Le Belge, almanach chantant pour* 1833. Liége, Jeunehomme. In-24. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

Recueil de chansons patriotiques composées en faveur du nouveau gouvernement.

41. *L'indicateur national de la Belgique.* 1835. Liége, Voque et C[e]. In-plano.

Calendrier-gravure, orné de neuf vues du pays, d'un plan de Bruxelles, etc.; renseignements civils, religieux et militaires.

42. *La bonne année. Almanach nouveau.* Liége, J.-C. Lardinois, in-18 de 142 à 145 pp. (1838 a 203 pp.) Années 1837, 1838, 1842, 1843, 4 vol. (Bibl. de MM. Ferd. Hénaux et Ul. Capitaine.)

Parmi les articles contenus dans cet almanach, à l'usage du clergé de Liége, on trouve une notice historique sur les églises de Liége, un itinéraire en Belgique assez étendu, etc.

43. *Les Étrennes liégeoises. Almanach de.... Chansons wallonnes, anecdotes et bons mots,* etc., etc. Liége, Max. Ghilain, in-32, 1843. 1849. (1843 à 1846 chez M. Ferd. Hénaux et 1845 à 1849 chez M. Ul. Capitaine.)

44. *Almanach du commerce de Liége, indicateur général, commercial et industriel, contenant plus de* 6000 *adresses dans tous les genres du négoce, le corps judiciaire, le barreau, le notariat; les règlements et tarifs du chemin de fer; la navigation; les messageries, etc., etc., suivi d'une nomenclature industrielle de la province.* Dédié à la chambre de commerce de Liége. Liége. Édit. Ch. Wigny, imp. P.-J. Collardin. In-12. 1844 et 1845. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

45. *Almanach de commerce de la province de Liége, contenant la*

liste générale des habitants, commerçants, etc., de la ville de Liége, les adresses des commerçants des villes de Liége, Verviers, Waremme, Visé, etc., par Bourbeiff et Ce, éditeurs de l'Indicateur liégeois. 1re année, 1844, Liége (J. Ledoux), in-12 de 730 pp. (Bibl. royale ; 1844 et 1845 chez M. Ul. Capitaine.)

Quoique fait avec soin, cet almanach n'eut point de succès (1).

46. *Almanach pittoresque de Liége pour l'année* 1846. Liége, Max. Ghislain, in-12, 1846-1848. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

47. *Almanach républicain pour l'année* 1849, par le comité de rédaction du journal *le Peuple*. Liége, A. Charron, in-12. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

Le journal *le Peuple, organe de la démocratie,* avait pour rédacteurs MM. Prosper Esselens et P...., docteur en médecine, et pour collaborateurs J. Goffin, L. Rigo et autres.

48. *La Bonne Année, Almanach chansonnier et comique.* Liége, A. Charron, 1849. In-32. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

49. *Le Joyeux calendrier, Almanach chantant.* Liége, A. Charron, 1849. In-32. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

50. *Le retour de la Gaîté, Calendrier et recueil de chansonnettes, pour* 1849. A. Charron. In-32. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

51. *Annuaire du Diocèse de Liége, pour* 1848, *publié d'après les documents officiels.* Liége, J.-G. Lardinois. In-18 de 149 pp. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

Il n'a paru que cette année. A la fin du volume on trouve une curieuse chronologie historique des évêques de Liége, des vicaires généraux du diocèse et des présidents du séminaire de Liége, due à M. Édouard Lavalleye. Il est regrettable que cet annuaire n'ait pas eu de suite.

(1) Ul. Capitaine, *Recherches bibliographiques sur les journaux liégeois,* p. 215.

52. *Armanak di noss paey po meie V cint e todi* (1849). Imp. de A. Charron. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

Espèce d'almanach de comptoir in-plano, renfermant un calendrier et différentes pièces de vers liégeois, par J. Hasserz.

53. *Almanach pour l'an de grâce de Notre Seigneur....*, par Mtre Herman Dewerve, d'Anvers. Liége, F. De Boubers, Ve F. De Boubers, puis Duvivier-Sterpin, éditeur, in-24.

Ce petit almanach se publie à Liége depuis un grand nombre d'années (soit les dernières années du siècle dernier ou les premières de celui-ci). Il donne chaque année une *Chronique ou relation véritable des événements les plus remarquables arrivés dans diverses parties du monde* pendant l'année écoulée. C'est une imitation de Laensbergh qui n'a jamais eu grand succès.

A. Warzée.

Notice sur Pierre Werrecoren, *imprimeur à St-Maertensdyk, en Zélande* (1478).

L'ancien conservateur de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, M. de la Serna Santander, a donné un tableau historique de l'introduction de l'imprimerie dans les villes, bourgs, monastères et autres lieux de l'Europe, avant l'an 1500 (¹). Sur cette liste, dressée par un savant bibliophile, ne figure aucune ville de la Zélande. Cette absence a fait croire que l'art d'éterniser la pensée n'y fut introduit que fort tard. On se trompait, et il importe, pour l'honneur de la patrie de Cats, de Bellamy et de Nelly Moens, de relever cette omission. La Zélande, ce pays fertile et agréable où les lettres et les arts furent toujours en honneur, jouit des avantages de la typographie, presque aussitôt que les autres villes des Pays-Bas. L'une de ses

(¹) *Dictionnaire bibliographique choisi du* xve *siècle*. Bruxelles, 1805, in-8°, t. I, p. 108 et suiv.

communes les moins considérables possédait déjà une imprimerie en 1478. Ce fait est entièrement inconnu ; aucun auteur ne l'a enregistré. Un incunable qui a échappé jusqu'ici aux actives investigations des bibliophiles nous permet de le signaler. C'est une impression faite à *St-Maertensdyk*, en Zélande, par *Pierre Werrecoren*. L'exemplaire appartient à la riche et curieuse bibliothèque de l'abbaye d'Averbode, près de Diest. Notre excellent ami, M. le chanoine S. Joris, docte bibliothécaire de cette maison abbatiale, eut l'extrême complaisance d'appeler notre attention sur ce livre, lorsque nous eûmes le plaisir, il y a cinq mois, de passer quelques jours au milieu des richesses littéraires et bibliographiques qu'il a réunies avec tant de goût et au prix de tant de labeur. L'aimable religieux eut en outre la courtoisie de nous procurer un fac-simile fidèle de la souscription de l'intéressant volume (1). Qu'il nous soit permis, en profitant de cette bienveillante communication, de lui en exprimer notre profonde gratitude.

St-Maertensdyk (*Digue St-Martin*), est un village assez considérable, situé sur l'Escaut, à 3 lieues de Tholen. Il possède une belle église, un beau marché et une population de 1,600 âmes. Ce village était autrefois une petite ville (*smalstad*) qui portait le titre de seigneurie et qui appartenait à la famille noble de van Borssele. Différents membres de cette famille y créèrent des institutions louables. François van Borssele, seigneur de la Vère, qui mourut en 1373, fonda dans l'église de St-Maertensdyk, un chapitre de chanoines; son fils Florent, qui avait épousé Ode de Bautersheim, y érigea un prieuré de chanoines réguliers; le fils de ce dernier, François van Borssele, quatrième époux de cette Jacqueline de Bavière, qu'on peut appeler à juste titre la Marie Stuart de la Belgique, y fit bâtir un hospice pour vingt vieillards dits *Kapoenen*. François van Borssele affectionnait beaucoup le séjour de cette commune. Il habita assez longtemps le château de ses pères qui se trouvait près de la ville et qui n'a été démoli qu'en 1819. Ce seigneur mourut sans postérité le 19 novembre 1470, et fut enterré dans l'église paroissiale. Il laissa la seigneurie de St-Maertensdyk à sa sœur unique, Éléonore van Borssele, épouse de Jean de Bueren, seigneur

(1) Nous le reproduisons plus loin avec la même exactitude.

de Dodendale. Ceux-ci la transmirent à leur fille unique, Élisabeth de Bueren, qui épousa Gérard de Culenburg. St-Maertensdyk passa à sa fille unique, Alioza de Culenburg, qui s'unit à Frédéric d'Egmont. Cette seigneurie échut ensuite en partage à Florent d'Egmont, comte de Bueren, marié à Marguerite de Bergues. Son fils, Maximilien d'Egmont, époux de Françoise de Lannoy, lui succéda. Ce fut sa fille Anne d'Egmont, comtesse de Bueren, qui, par son mariage avec Guillaume le Taciturne, prince d'Orange, transporta en 1550 ce domaine dans la famille de Nassau ([1]).

Pierre Werrecoren, le typographe, s'établit à St-Maertensdyk, en 1478. Cette commune, qui a perdu jusqu'au souvenir de ses jours de splendeur, occupait alors un rang honorable parmi les villes de la Zélande. Le séjour continuel du seigneur du lieu y avait influé sur la prospérité publique; la présence des chanoines du chapitre et du prieuré y avait peut-être propagé le goût des lettres et des arts. Nous n'avons trouvé nulle part aucun détail sur l'ancien imprimeur. Ni Maittaire ([2]), ni Panzer ([3]), ni Lambinet ([4]), ni de la Serna ([5]) n'en parlent. Nous penchons à croire qu'il était né dans la Zélande. Il était dans tous les cas Néerlandais de naissance. Le nom qu'il porte, ce nom essentiellement teutonique, le prouve suffisamment ([6]).

Le typographe débuta dans la commune zélandaise par une édition flamande de la *Consolation des âmes*. Ce livre, destiné au

([1]) *Voy.* sur Saint-Maertensdyk : Smallegange, *Nieuwe Cronyk van Zeeland.* Middelburg, 1696, in-fol., pp. 395, 617; P. de la Rue, *Staatkundig en heldaftig Zeeland.* Midd., 1736, in-4°, p. 135; W. te Water, *Het oog adelyk en adelryk Zeeland.* Midd., 1761, in-8°, t. II, pp. 42-43; J. de Kanter et J. ab Utrecht Dresselhuis, *de Provincie Zeeland.* Midd., 1824, in-8°, p. 230.

([2]) *Annales typographici ab artis inventæ origine ad annum* 1557. Hag. Com., 1719-1741, 5 tomes en 9 volumes in-4° et *Supplementum* Mich. Denisii. Viennæ, 1789, 2 vol. in-4°.

([3]) *Annales typographici ab artis inventæ origine ad annum* 1536. Norimbergæ, 1793-1803, 11 vol. in-4°.

([4]) *Recherches historiques, littéraires et critiques sur l'origine de l'imprimerie.* Bruxelles, an VII, in-8°; *Origine de l'imprimerie.* Paris, 1810, 2 vol. in-8°.

([5]) *Dictionnaire bibliographique.*

([6]) Une ancienne seigneurie en Zélande s'appelait *Werrendyck. Voy.* Smallegange, *Op. cit.*, p. 721.

peuple, est assez connu. Il eut autrefois une vogue immense; un nombre considérable d'éditions le constate. L'ouvrage contient des instructions sur le décalogue ([1]). C'est une compilation tirée de la Bible, de l'*Histoire scolastique* de Pierre Comestor, du *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, des SS. Pères, etc. Le travail rédigé primitivement en vers allemands est dû, à ce qu'il paraît, à Jean Moirs-Sultze de Cologne, qui vivait en 1445 ([2]). Antoine Sorg, le plus célèbre imprimeur d'Augsbourg, le publia en 1478 ([3]). L'édition flamande que nous allons faire connaître est de la même année. On en donna, à Utrecht en 1479, une autre édition flamande ([4]). M. Ch. de Brou, bibliothécaire de S. A. S. Mgr le duc d'Arenberg, artiste habile qui sait allier le mérite du bibliographe au talent du graveur,

([1]) « Cet ouvrage, dit M. du Puy de Montbrun, donne en demandes et réponses entre un maître et son disciple une explication du décalogue, accompagnée d'exemples et d'histoires ou plutôt de contes moraux. La plupart des prières qui y sont contenues ont été mises en vers, mais par le changement de la prononciation et la transposition des mots, la rime est obscurcie en plusieurs passages. » *Voy.* M. E.-H.-J. du Puy de Montbrun, *Recherches bibliographiques sur quelques impressions néerlandaises du* XV[e] *et du* XVI[e] *siècles*, avec des planches xylographiques. Leide, S. et J. Luchtmans, 1836, de VIII et 99 pages, p. 29.

([2]) « JOANNES MOIRS-SULTZE, *Coloniensis, vivebat sæculo* XV. Extat ejus *MS. in-folio in bibliotheca collegii S. J. Coloniæ stilo veteri Teutonico :*

Der seelen Trost.

Exemplen über die zehn Gebott.

Über die sieben Sacramenten.

Über das Leyden Christi.

Alles in alt Teutsche Reymen oder Gesäng. »

Voy. Joseph Hartzheim, *Bibliotheca Coloniensis.* Coloniæ, 1747, in-fol. pp. 188, 284.

([3]) J.-Ch. Brunet, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres.* Paris, 1842-44, t. IV, p. 522.

([4]) J. Visser, *Lyst der Boeken in de Nederlanden gedruckt voor 's jaer* 1500 à la suite de : H. Gockinga, *Uitvinding der Boekdrukkunst.* Amsterdam, 1767, in-4°, p. 16; cet ouvrage a été traduit en français sous le titre : *De l'invention de l'imprimerie*, etc., *suivi d'une notice chronologique et raisonnée des livres avec date, imprimés avant* 1501, *dans les dix-sept provinces des Pays-Bas, par Jacques Visser et augmenté d'environ deux cents articles par l'éditeur* (J. Janssen). Paris, 1809, in-8°, p. 274. — W.-H.-J. baron van Westreenen van Tiellandt, *Korte schets van den voortgang der Boekdrukkunst in de* XV[e] *eeuw en hare verdere volmaking in de* XVI[e] *en* XVII[e] *eeuw.* 'S Hage, 1829, in-8°, p. 25, note 56.

a fait connaître, le premier, cette édition. Elle ne porte pas de nom d'imprimeur; mais l'auteur de cette notice l'attribue à Gérard Leempt ([1]). La *Consolation des âmes* a été imprimée bien des fois depuis. M. du Puy de Montbrun en décrit deux autres éditions du xv[e] siècle : la première faite par Jacques Bellaert, de Haerlem, en 1484, petit in-folio de 125 feuillets, ornée d'une gravure en bois; la seconde par Pierre van Os, de Zwolle, en 1485, in-folio de 157 feuillets, ornée de 7 gravures en bois ([2]). La bibliothèque du duc d'Arenberg en possède, en outre, deux éditions du xvi[e] siècle : l'une imprimée à Anvers, chez Henri Eckert de Homberch, 1502, in-folio, avec une gravure en bois pour le titre, l'autre à Leyde, chez J. Seversoen, 1515, in-folio, avec deux gravures en bois ([3]). Cet ouvrage devint plus tard un livre classique. L'évêque d'Anvers, Jacques Malderus, le comprit dans sa censure du 16 avril 1621, au nombre des ouvrages propres à servir à l'enseignement dans les écoles de son diocèse ([4]). La réputation de la *Consolation des âmes* n'est pas encore tout à fait éteinte chez nous : l'imprimeur Joseph Theys, d'Anvers, industrieux éditeur de la Bibliothèque populaire en papier gris de nos provinces flamandes, pourrait nous en dire quelque chose.

L'édition de Pierre Werrecoren est un petit in-folio de 88 feuillets à deux colonnes, 39 lignes à la page entière, sans chiffres, signatures ni réclames, caractère semi-gothique; les majuscules sont peintes en rouge. Elle nous prouve que l'imprimerie de l'artiste devait être bien montée : les caractères sont vifs et corrects, le papier est bon et propre.

Le premier feuillet du volume est blanc. La préface commence

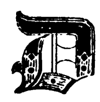
([1]) *De quelques incunables précieux de la bibliothèque du duc d'Arenberg,* dans le *Bulletin du bibliophile belge,* t. V, pp. 4-15; reproduit dans le *Messager des sciences historiques et archives des arts de Belgique.* Année 1849, 1[re] livraison. Ce travail a été réimprimé sous le titre suivant : *Recherches bibliographiques sur quelques impressions rares ou précieuses du* xv[e] *et du* xvi[e] *siècle,* par C. D. B. (Ch. de Brou). Bruxelles, Hayez, 1849, in-8° de 32 pages.

([2]) *Op. cit.,* pp. 26-29, 34-35.

([3]) M. de Brou, *Op. cit.*

([4]) M. le baron de Reiffenberg, dans ses remarques sur la *Chronique rimée de Philippe Mouskès,* t. II, p. 866.

au milieu de la première colonne du second feuillet recto, en ces termes :



Eer zyelē troe
ste es ghele
gē aen beyly
ghe leere
wāt ghelyck
wys dat het
lichaē leefft
by dē uytwē
dyghē broede . Soe leeft dye Zy
ele by dē heylighē leere . welck
es dye heylighe Scrifture . uyt dē
welckē dit bueck al gherāet es
daer by macht met richte hyetē
der zyelē troest . Somtyts so es
der zyelē troest ghelcghē ī gees
telyckē hystorien vuyt dē oudē
testamēte . Somtyts uyt dē nie
wē testamēte . Somtyts in ande
rē gestelyckē pūctē . Dye
profytelicste ēn notabelste pūct
kēs dye dese gheestelycke hysto. etc.

C'est-à dire : « La consolation des âmes se trouve dans l'instruction pieuse. De même que le corps vit de pain, ainsi l'âme vit d'instruction religieuse. Cette instruction c'est l'écriture sainte ; c'est pour ce motif qu'on peut l'appeler à juste titre la consolation des âmes. La consolation des âmes se trouve dans les histoires tirées tantôt de l'ancien et du nouveau testament, tantôt d'autres ouvrages pieux, etc. »

Cette préface finit au milieu de la première colonne du verso ; vient ensuite la table des sommaires. Cette table finit au recto du sixième feuillet, seconde colonne. Le verso est blanc.

Au septième feuillet, première colonne, commence une espèce de

prologue en latin. Il indique les sources du livre et commence en ces termes :



ibell⁹ iste
collect⁹ ē de
diūsis libris
De biblia
De passiona
lī ꝫ de historia
scolastica ꝫ de
historia eccle
syastica ꝫ De speculo historiali
de decretis et decretalib⁹ꝫ de
coronisis dyūsis ꝫ De vytis pa
trū ꝫ de dyalogo ꝫ de copēdio the
ologie ꝫ de summa raimūdi de sū
ma heinrici ꝫ de summa guyfridi ꝫ
de summa vitiorū et ꝟtutū ꝫ Et
d̄ ōib⁹ libris.

Ce prologue contient 25 lignes. Le texte flamand commence, à la même colonne, en ces termes :



ier syelē troest
dye leghet aē dē
heylygen leere ꝫ
Ende aen betaftī
ghe der heiligher
scriften ꝫ Ghelyck
dat lichaem leeft van eerdscher,
spysen ꝫ soe leeft dye zyele
vā helighē leere etc.

C'est une répétition de la préface déjà transcrite. Le volume finit au recto du 88ᵉ et dernier feuillet, seconde colonne, par la souscription suivante :

Finis adest libri sit gloria cūc
tipotentI.
Ac componentI collatus ad
ethera summI.
Istius tytulum consolatio die
animarum.
Anno dni M. cccc. lxxviii.
mēsis novēbris.

Au verso suit une autre souscription ; la voici :

Item der zielē troest dye es
gheprint ter eeren ēn ter weer
dicheyt der ghebodē gods. By
my pyeter werrecoren wonēde
tsente mertensdyck in zeelant.
p.
w.

Ic pieter werrecorē bidde dē
ghenē dye dit werck selen zyen
ofte lesen, dat sy my niet te zeer
daer in en begryppē, wāt hets
myn eerste werck dat ic nye ge
wrachte. Ic hoeps noch altyt
te vbeterē by der gratiē gods.

C'est-à-dire : « Item la *Consolation des âmes* a été imprimée en l'honneur et pour la dignité des commandements de Dieu, par moi Pierre Werrecoren, demeurant à Saint-Maertensdyk en Zélande ([1]).

« Moi Pierre Werrecoren prie tous ceux qui verront ou liront le

([1]) *Voy.* le *fac-simile*.

présent ouvrage de ne me pas censurer trop sévèrement, car c'est le premier travail que j'édite. J'espère encore améliorer (mon imprimerie) par la grâce de Dieu. »

Les filigranes ou marques du papier sont au nombre de trois, savoir : un P gothique, surmonté d'une petite croix, un blason à fleur de lis et une licorne.

Pierre Werrecoren était, selon toute probabilité, un homme d'un esprit éclairé, d'un caractère honnête et bienveillant. Cette première production de ses presses prouve évidemment que l'artiste connaissait les graves devoirs de l'imprimeur; il travaillait en bon citoyen à l'amélioration intellectuelle et morale du peuple. Le typographe était en état de faire un bien immense. Il vivait à une époque bien différente de la nôtre. Le peuple restait encore entièrement sevré des plaisirs délicieux de la pensée. Le prix des livres était élevé, malgré l'extension rapide de l'imprimerie. Un livre était un trésor intellectuel pour toute une famille. On le lisait, on le relisait, on le commentait sans cesse. Un bon ouvrage rédigé dans l'idiome du peuple pouvait, par conséquent, exercer une influence fort salutaire. L'artiste l'avait compris : il inaugura son officine par la publication d'un traité attachant, moral et instructif. Il l'édita dans la langue du pays et contribua de la sorte à la formation de cette brillante littérature nationale, que la pauvre littérature à la mode n'a pu détruire et qui constitue, à l'heure qu'il est, la gloire et la force morale de la Hollande.

Le texte de notre édition n'est pas sans valeur critique pour l'ancienne philologie néerlandaise. Il y a de l'instruction à recueillir pour ceux qui s'occupent de l'étude des dialectes de notre vieille langue maternelle. Nous ne pouvons nous abstenir de le signaler à nos philologues flamands. Il ne serait pas sans importance de le comparer avec les textes des autres éditions du livre, maintenant surtout qu'on se propose de faire un Dictionnaire néerlandais, plus complet, plus exact, plus savant enfin, que celui de Weiland. Nous allons en transcrire un chapitre; il nous donnera une idée exacte de la rédaction de l'ouvrage ainsi que de l'orthographe suivie dans notre édition :

« DE REGE QUI FUIT VICT[us] PER MULIEREM. »

« Men leest vā eenē co' dyc had eē amye dy hyet appemē, dy « was syns so geweldich dat hy niet en dede dā haer behaghende, « sy sat by hē end- sloech hē metter hāt deē wāge vuere eñ dander « na dit muest hi lydē, als sy haer thorēde so was hy bedruest eñ « als sy blyde was v̄blyde hy he, also had hy hē late v̄winnē. En sy « hilt hē vuer eenen gheck. Kint lyeve hyer voren wacht di selcke « mā en es n9 werdich eens mans naē te draghē. » (Feuillet 67 recto, seconde colonne.)

Ce chapitre peut se traduire de la manière suivante :

« On lit d'un roi qui avait maîtresse du nom d'Appemée, de laquelle il était tellement épris qu'il ne faisait jamais la moindre chose qui pouvait lui déplaire. Elle se trouvait constamment auprès de lui, et lui administrait des soufflets tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre joue. Il devait souffrir cela. Quand elle se mettait en colère, il était affligé, et quand elle était joyeuse, il était également joyeux. Il s'était laissé vaincre jusqu'à ce point. Quant à la jeune femme, elle le tenait pour un fou. Chère enfant, prenez garde de faire choix d'un tel époux; il est indigne de porter le nom d'homme. »

On le voit : la rédaction de la *Consolation des âmes* est d'une étonnante naïveté.

Nous avons déjà fait observer que l'incunable précieux se trouve à la bibliothèque abbatiale d'Averbode. C'est un exemplaire magnifique. Il est aussi bien conservé que s'il venait de sortir de la presse. Le livre est encore dans sa reliure primitive. Cette reliure est fort simple : c'est en ais de bois recouvert de cuir fauve sillonné de différents contours tracés à l'aide d'un fer chaud. L'exemplaire appartenait primitivement au Prieuré noble des religieuses de Keizersbosch, de l'ordre des Prémontrés, près de Ruremonde. L'ancien bibliothécaire de l'abbaye d'Averbode, feu le vénérable Can. Caenen, dont l'immense savoir a été mis à contribution par l'évêque de Nélis, par le bollandiste Ghesquiere, par le bibliographe Lambinet, par le curé Ernst et par l'antiquaire Heylen [1], eut le bonheur de l'obtenir des

(1) Archives de l'abbaye d'Averbode.

dames de Keizersbosch pour le placer dans le dépôt confié à sa garde. Le précieux volume traversa heureusement la tourmente qui marqua la fin du siècle dernier et à laquelle on peut imputer la perte de tant de monuments remarquables de l'histoire de l'imprimerie. Lorsqu'en 1822 une partie de l'ancienne bibliothèque d'Averbode fut cédée à l'État et annexée à la collection de la bibliothèque de l'université de Liége [1], M. Caenen eut soin de conserver l'impression zélandaise. Ce volume lui tenait au cœur; c'était sa joie, sa consolation. Il le garda pendant toute sa vie. On le trouva dans sa petite bibliothèque le jour de sa mort. Depuis le rétablissement de l'abbaye d'Averbode, il a été remis à la place qu'il occupait autrefois.

Telle est la description et l'histoire d'un incunable entièrement inconnu et qui causera, on est en droit de le croire, de pénibles insomnies aux bibliophiles de la valeur de MM. le sénateur Vergauwen, le professeur Serrure, Th. de Jonghe et l'archiviste Vander Meersch. C'est un monument de la plus haute importance pour l'histoire de l'imprimerie au xv[e] siècle. Il nous révèle deux faits intéressants à la fois : le nom d'une ville et le nom d'un artiste entièrement inconnus dans les fastes typographiques. C'est une double conquête pour l'histoire de l'art; il serait difficile d'en faire une plus importante.

Pierre Werrecoren débuta à Saint-Maertensdyk par l'édition que nous venons de décrire; il le dit lui-même dans la souscription du livre. Y a-t il édité d'autres ouvrages? A-t-il transporté ses presses ailleurs? Est-il mort immédiatement après? On conçoit que nous ne pouvons pas répondre à ces questions. Nous nous sommes livré à des recherches dans les ouvrages imprimés sur l'histoire de la Zélande; nous les avons parcourus avec une attention toute spéciale afin d'y trouver quelques notions sur l'artiste. Par malheur, nos investigations ont abouti à un résultat négatif. Éloigné que nous sommes de la patrie du typographe, nous devons nous borner à constater son existence; nous ne pouvons pas davantage. C'est une étoile inconnue que nous indiquons du doigt dans le ciel serein de la

(1) *Voy.* sur cette transaction l'*Histoire des bibliothèques publiques de la Belgique*, par P. Namur. Tome III, p. 159.

Zélande (¹). Il appartient aux savants de cette belle province, à ceux d'entre eux qui s'attachent à l'histoire de la typographie, de tâcher de la déterminer par le calcul.

EDWARD VAN EVEN.

Louvain, le 14 avril 1851.

Essai de recherches bibliographiques pour servir de complément au Manuel du libraire *de M.* BRUNET.

Les notes suivantes écrites sur un exemplaire interfolié du *Manuel* intéresseront peut-être les amis des livres. On s'est attaché à y mettre des renseignements exacts et précis, et, comme échantillon de ce travail fort incomplet sans doute malgré son étendue, on présente ici ce qui concerne le début de la lettre *L*. Il convient, pour lire ces notes, d'avoir le *Manuel* sous les yeux.

LABACCO. *Libro*. Roma, 1558.

(*Voir* Cicognara, *Catalogo ragionato dei libri d'arte*, t. I, p. 95. Labacco est l'objet d'un article assez court dans la *Biographie universelle*, t. LXIX.)

LABANOFF. Recueil de pièces historiques sur la reine Anne, 1825.

(*Voir* le *Journal des savants*, avril 1826, p. 254; article reproduit dans le *Bulletin* de Férussac, *Sciences historiques*, t. VI, p. 172.)

— Catalogue des cartes géographiques, 1823.

(Ce catalogue contient 2269 numéros, non compris 79 numéros relatifs aux manuscrits. La *Revue encyclopédique*, t. XVIII, en a rendu compte. Cet ouvrage nous rappelle le *Catalogue of maps and prints in british Museum*, 1830, 2 vol. in-8°.)

(¹) Il y avait à cette époque un autre Zélandais qui excellait dans l'art de la typographie. Il était né à Middelburg et portait le nom de MAURICE YMANTS. Ce typographe s'était associé avec JACQUES JACOBS. Ces deux artistes imprimèrent en société, à Delft, en 1477, la première Bible néerlandaise, un vol. in-fol. *Voy.* de la Serna Santander, *Op. cit.*, t. I, p. 367, t. II, p. 206.

LABÉ (Louise). *Evvres*. Lion, 1555.

Il paraît qu'on ne connaît qu'un seul exemplaire de cette édition, celui de la Bibliothèque nationale, catalogué *Y*, 4547. Voici, à l'égard de l'édition de 1556, quelques adjudications à joindre à celles qu'indique le *Manuel* et qui démontrent combien, de plus en plus, les bibliophiles attachent de prix à ce rare volume :

215 fr. Aimé Martin ; 341 fr. Nodier ; 230 fr. Cailhava ; 700 fr. en janvier 1847 (tous exemplaires reliés en maroquin).

Édition de Rouen, 1556, 90 fr. *m.* Soleinne ; 108 fr. *m.* G. en 1847.

(*Voir* sur Louise Labé, la *Bibliothèque poétique* de M. Viollet Leduc, t. I, p. 372, et une notice de M. Sainte-Beuve, insérée dans la *Revue des Deux-Mondes*, n° du 15 mars 1835, et reproduite dans les *Portraits littéraires*, t. III, pp. 159-188.)

Un poëte anglais, W. Greene, a donné une traduction du *Débat de la folie et de l'amour*. Londres, 1587, in-4° ; 1608, in-4°.

LA BOETIE (Étienne de).

M. Payen, a qui l'on doit de si précieuses recherches sur Montaigne, a inséré dans le *Bulletin du bibliophile*, 7° série (1846) p. 904, une note bibliographique relative à la Boetie.

Voir un article de M. J. Mongin dans l'*Encyclopédie nouvelle ;* la *Revue sociale* du citoyen Pierre Leroux (2° année, n°s 11-12, pp. 169-172) apprécie la Boetie.

Consultez aussi Labitte, *de la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*, p. lvii, Matter, *Histoire des doctrines morales et politiques des trois derniers siècles*, t. I, p. 262-273, et Sismondi, *Histoire des Français*, t. XVII, p. 357.

Il est question de cet écrivain dans le *London and Westminster Review*, août 1838.

Une édition de la *Servitude volontaire*, Bruxelles, in-18, est curieuse à cause du commentaire qui accompagne le texte et qui est dicté par des opinions ultra-révolutionnaires. Indiquons aussi une autre édition peu connue : *Discours de Macarius, plébéien et consul, traduit du latin de Salluste*, *suivi du discours d'Étienne de la Boetie sur la Servitude volontaire, traduit du françois de son temps en françois d'aujourd'hui par l'Ingénu, soldat dans le régiment de Navarre* (par Lafite, avocat). 1789, in-8°, 144 pages.

M. Léon Feugère a publié à Paris, en 1846, les *OEuvres complètes* de la Boetie (in-12, 532 pages). La *Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1847, t. XX, pp. 754-756, et la *Bibliothèque universelle de Genève*, 1846, p. 605, ont rendu compte de ce travail. Il avait été précédé, en 1845, par une *Étude* du même auteur *sur la vie et les ouvrages de la Boetie*, Paris, Labitte, 1845, in-8°.

LABORDE (Léon de). *Voyage dans l'Arabie pétrée*, 1830.

(*Voir* trois articles de M. Letronne dans le *Journal des savants*, août, octobre 1835 et septembre 1836. D'autres articles dans les *Annales littéraires de Vienne* (en allemand), t. LXVI, et dans le *Quarterly Review*, n° 117.

LABUS. *Il Museo della Accademia di Mantova*, 1830.

Deux articles de M. Raoul-Rochette sur cet ouvrage dans le *Journal des savants*, février 1834 et juillet 1835. — Labus, au dire du même savant (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série, t. XIII, p. 245) épuise tous les sujets qu'il entreprend de traiter. — « Le *Museo* est un ouvrage d'une saine érudition » (de Clarac).

LAFFEMAS. *Règlement général*, 1597.

Cette pièce a été réimprimée dans la *Collection* (Leber) *de dissertations sur l'histoire de France*, t. XIX, p. 528 et suiv. Deux opuscules du même auteur, *Les moyens de chasser la gueuserie*, et *Le quatrième advertissement du commerce*, Paris, 1600, 21 fr. vente Taylor, n° 335. (*Voir* sur Laffemas des détails dans les *Documents historiques inédits*, publiés par M. Champollion-Figeac, in-4°, 1848, t. IV.)

LAGARDE (Gui de). *L'Histoire et Description du Phénix*. Paris, 1550, in-8°.

Cet auteur a un article dans la *Biographie universelle*, t. LXV. Une analyse de son ouvrage se trouve dans Goujet, *Bibliothèque française*, t. II, p. 397. L'exemplaire adjugé 42 fr. à la vente Nodier en 1844, a été revendu 47 en janvier 1847. L'exemplaire sur peau-vélin dont parle le *Manuel* se trouve dans la bibliothèque Grenville, léguée au British Museum. Van Praet en fait mention, *Catalogue des livres sur vélin*, supplément, t. II, p. 136.

LAGNIET. *Recueil des plus illustres proverbes.*

Une description fort étendue de ce précieux volume se trouve

dans le catalogue *B* (Bourdillon), Merlin, novembre 1830, n° 53. L'exemplaire adjugé à 1,005 fr. fut revendu 35 livres sterling, vente D. à Londres, en juillet 1838. L'*Histoire de don Quichotte* a 32 planches; l'*Aventurier Buscon*, 23 planches; 8 sont intitulées *Folie* et 8 *Procès*. Deux séries sont intitulées *Anerie;* la première a 6 planches numérotées 1 à 6; la seconde 4 (*Bulletin du Bibliophile*, Techener, 1844, n° 1474). Le troisième livre, *la Vie des Gueux*, se compose de 31 planches, selon le *Manuel;* cette assertion ne s'accorde pas avec le catalogue Taylor (Techener, 1848) où nous lisons la note suivante (p. 123, n° 615 bis) :

« Cette collection se compose de 37 planches. La première qui « est des plus bizarres, encadre le titre suivant : *le Tableau et la vie* « *exemplaire de ces deux amis*, titre qui ne se rapporte pas au reste « du recueil; viennent ensuite 37 gravures de la *Vie des Gueux*, « par Lagniet, numérotées 1 à 30, 34-40. »

M. Weiss a consacré à Lagniet, dans la *Biographie universelle*, un article insignifiant. On désirerait aussi rencontrer des détails plus circonstanciés dans la notice que M. G. Duplessis (*Bibliographie parémiologique*, 1847, p. 177) a donnée au sujet de ce recueil d'estampes, lequel attend encore une description étendue et d'une irréprochable exactitude.

LAJARD. *Recherches sur le culte et les attributs de Vénus.*

(*Voir* un article de M. Berger de Xivrey dans la *Revue française*, 1838, t. VIII.)

LA JESSÉE (Jean de).

Le *Manuel* indique divers ouvrages de cet écrivain, mais il n'a pas cru devoir mentionner un volume imprimé à Paris, en 1574, in-8° : *J. Gessei epigrammaton ad principes et magnates Galliæ*, livre fort rare; on remarque que dans presque tous les exemplaires le feuillet 13 a deux vers d'enlevés; ces vers étaient un éloge de P. Ramus, massacré pendant la Saint-Barthélemy.

LALOURCE ET DUVAL. *Forme générale et particulière de la convocation et de la tenue des assemblées générales ou États-généraux de France.* Paris, Barrois, 1789. Collection importante qui contient des recherches fort étendues et des documents très-intéressants; elle est

composée de trois parties distinctes dont chacune a un titre particulier et elle est devenue fort rare. (*Voir* le *Bulletin des comités historiques*, 1850, pp. 71 et 98, et surtout une lettre très-intéressante de M. Aug. Bernard à M. Paul Lacroix, insérée dans le *Journal de l'instruction publique*. Paris, n° du 5 janvier 1850.)

Lamento del duca Alessandro de Medici, in-8°, 8 feuillets, 35 fr., *mar.* Libri, 1847, n° 1303.

Lamento del S. Lorenzino di Medici, in-8°, 4 feuillets, 25 fr., même vente.

Lamento de Fiorenza, 1549, in-4°, 154 fr., *mar.*, même vente, n° 1302.

Lamento dei Venetiani, in-4°, 40 fr., *mar.*, même vente, n° 1281.

Lamento e la discordia de Italia. Bologna, in-4°, 4 feuillets, 50 fr., *mar.*, même vente, n° 1278.

LA MOTHE LE VAYER. *Hexameron rustique*, 1671, 29 fr., *mar.* Nodier, en 1844.

— *Quatre dialogues*. Francfort, 1506 (1606), 42 fr., *mar.* Nodier, 65 fr., exempl. du comte d'Hoym, vente G, en 1847.

Consulter au sujet de ce philosophe *Analecta Biblion* (par M. du Roure). Paris, 1838, t. II, p. 312; Buhle, *Histoire de la philosophie*, t. II, pp. 808-811 de la traduction française; le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. III, p. 496. Citons aussi le travail de M. Étienne : *Essai sur la Mothe Le Vayer*, 1849, in-8°.

LANCELOTTI (V). *Lo Scalco prattico*. Roma, 1627, in-4°; détails curieux sur le luxe de la table à cette époque.

LANFRANCO. *Scintille di musica*. Brescia, 1533, in-4°, 142 pages. Ouvrage très-rare; Burney dans son *History of music*, ne cite que l'édition de 1544. *Voir* Lichtenthal, *Bibliografia della musica*, t. II, p. 193.

G. B.

La bibliothèque royale de Stockholm [1].

La bibliothèque royale est placée dans le château. Sa grande salle est belle, et son aspect est grandiose. On lit sur le frontispice :

BIBLIOTHECAM REGIAM PUBLICAM
A GUSTAVO I INSTITUTAM
AB AUG. EJUS SUCCESSORIBUS AMPLIATAM
GUSTAVUS IV ADOLPHUS
CAROLO PATRUO TUTELAM GERENTE
MAXIME DITAVIT
ET HEIC DISPONI JUSSIT
MDCCXCVI.

Cette inscription est en raccourci l'histoire de ce dépôt littéraire. Fondée par Gustave Wasa, qui fit transporter à Stockholm les bibliothèques des couvents au fur et à mesure de leur sécularisation, elle fut considérablement augmentée encore par ses successeurs; mais, en 1621, elle fut réunie à celle d'Upsal, de telle sorte que la collection actuelle, à part les manuscrits, ne remonte que jusqu'à Christine. Cependant, cette reine, imprévoyante autant que généreuse, permettant aux savants qui la visitaient d'emporter les ouvrages qui leur étaient agréables, et ayant même, lors de son départ pour Rome, pris avec elle deux mille cent quarante-cinq manuscrits et des livres de prix, qu'on garde au Vatican, ne peut,

[1] Extrait du *Voyage dans le nord de l'Europe, Hambourg, Lubeck, Stockholm, Upsal, Gothembourg, Copenhague; suivi d'une biographie des contemporains célèbres,* par Amédée Clausade, docteur en droit et en médecine, chevalier de l'Étoile polaire, etc. Paris, V. de Perrodil, libraire-éditeur.— Pigoreau, libraire, quai des Augustins, 9. 1850, IV et 486 pages gr. in-8°, pp. 256-241. M. A. Clausade fit ce voyage dans l'été de l'année 1842. Nous croyons que ces notices intéresseront les lecteurs du *Bulletin,* d'autant plus que la *littérature* des bibliothèques suédoises n'étant pas fort riche, M. Clausade donne sur ce sujet des renseignements nouveaux et curieux. F.-L. HOFFMANN.

avec justice, être comptée parmi les successeurs augustes de Gustave Wasa, dont la protection fut utile. Celle de Charles X se servant de ses conquêtes en Pologne et en Danemark pour enrichir la bibliothèque le fut bien autrement. Si dans l'incendie de mai 1697, dix-sept mille trois cent quatre-vingt-six volumes imprimés et onze cent deux manuscrits n'eussent été détruits, la collection serait aujourd'hui bien plus précieuse. Les bibliographes les plus estimables, MM. Peignot, Ebert, Bailly ([1]), entre autres, ont porté le nombre des volumes qu'elle renferme à deux cent cinquante mille, ou seulement à vingt mille. La vérité est que le nombre des volumes imprimés est de près de soixante-dix mille, celui des manuscrits de cinq mille environ, et je crois être parfaitement à même de connaître la vérité, grâce aux bontés de M. Wallinarck, le bibliothécaire en chef, et de plusieurs des jeunes employés.

Une galerie règne autour de la grande salle comme à notre bibliothèque de la rue de Richelieu et le nombre des lecteurs, réunis dans une petite chambre, n'est guère plus grand que celui des employés, qui l'est fort peu.

La classification est faite selon la méthode de Brunet ([2]), sans

([1]) L.-A. Constantin (Hesse) dans son *Essai d'une statistique des bibliothèques des pays de l'Europe.* Paris, 1841, in-8° (tiré à 75 exempl.), porte le nombre des volumes à 60,000 et celui des manuscrits à 3,000; M. Edward Edwards dans son ouvrage : *A statistical view of the principal public libraries of Europe and America. Third edition, corrected; with additional tables, and illustrative plans.* London, 1849, in-fol., donne, mais comme incertain, le chiffre de 70,000 volumes et de 5,000 manuscrits; Ebert, dans son article de l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber « *Bibliotheken,* » parle de 40,000 volumes; M. Christian Molbech indique le même nombre au second volume de ses *Lettres sur la Suède et la Norwége,* traduites en allemand (Altona, 1818-20, 3 vol. gr. in-8°). Dans cet ouvrage on trouve, pp. 81-96, des renseignements très-instructifs sur la bibliothèque royale. M. J.-L.-A. Bailly, dans ses *Notices historiques sur les bibliothèques anciennes et modernes,* Paris, 1828, in-8°, p. 36, indique 250,000 volumes et 5,000 manuscrits, mais ces notices sont une source peu sûre. On remarquera par ces indications différentes, combien il est difficile de posséder des données statistiques positives sur les bibliothèques publiques. La bibliothèque royale s'est enrichie pendant l'année 1848 de grandes acquisitions faites à Paris en ouvrages français; dans la même année on a acheté aussi plusieurs manuscrits français et anglais.

F.-L. H.

([2]) Cette remarque de M. Clausade ne s'applique qu'à l'ordre qu'on a suivi,

aucun égard au format. Depuis quelques années la couleur de la reliure indique la classe. Je crois cette marche, mnémonique ou synoptique, moins bonne que celle qui consiste en l'emploi de fers à dos de formes différentes et à emblèmes ; mais, bien que désagréable par son uniformité par séries, elle est préférable aux étiquettes. Parmi les manuscrits, il y en a quelques-uns justement célèbres. C'est ici qu'est la fameuse *Bible du diable,* le plus grand, je crois, des manuscrits connus. Il est du treizième siècle environ, et renferme, sur les trois cents peaux d'âne qui forment ses trois cents feuillets : la Bible, texte de la Vulgate, les œuvres de Josèphe, plusieurs des écrits de saint Isidore, une chronique de Bohême et quelques opuscules. L'image du diable, ou plutôt du fœtus du diable, tant la tête est grosse ainsi que le corps et les membres grêles, est avant les derniers feuillets, en tête d'un traité intitulé : *Confessio peccatorum.* C'est cet étrange portrait qui a donné le nom à ce manuscrit qu'on désigne aussi par *Codex giganteus,* livre géant ; on l'apporta de Prague après la conquête de cette ville ([1]).

Le manuscrit renfermant les *Commentaires de César* est aussi fort beau ; il est sans vignettes, contrairement à ce qu'en rapportent les divers auteurs qui en ont parlé, mais il a de fort belles lettres ornées.

Celui qui renferme des vies de saints et des prières, nommé le *Bréviaire,* a, au contraire, de fort nombreuses et fort belles vignettes, sauvegardées avec de l'étoffe. C'est là un témoignage très-précieux de l'art des copistes au moyen âge.

c'est-à-dire que les livres sont rangés sans distinction de formats, et non d'après le système adopté par M. Brunet pour la classification scientifique. F.-L. H.

([1]) Ce *Codex giganteus* a été bien examiné et décrit par Hommarsköld au second cahier du journal suédois, intitulé *Lyceum,* et par J. Dobrowsky dans ses *Literarische Nachrichten von einer auf Veranlassung der böhm. Gesellschaft der Wissenschaften im Jahre* 1792 *unternommenen Reise nach Schweden und Russland,* etc. Prag, 1796, in-8°, *mit* 1 *Kupfer,* pp. 35-47. Ce codex a été écrit probablement à Podlazic, couvent de Bénédictins, dans l'arrondissement de Chrudem. Il fut transporté après la destruction de ce couvent (pendant la guerre des Hussites) au couvent des Bénédictins de Braunau, dans l'arrondissement de Königsgrätz et de là à Prague en l'année 1594. *Voy.* aussi *Molbech,* pp. 87-88, et *Bibliothecæ regiæ Stockholmensis historia brevis et succincta,* auctore Magno O. Celsio, biblioth. reg. Holmiæ, 1751, in-8°, pp. 42-45. F.-L. H.

Le manuscrit des psaumes de David est aussi orné de vignettes fort nombreuses, fort belles et dans un état parfait de conservation.

Le volume renfermant les quatre évangiles en lettres unciales et dorées, sur feuilles alternativement blanches et rouges, est-il un manuscrit ou un imprimé? Un xylographe, ou un ouvrage imprimé en caractères mobiles, mais à l'aide de l'estampille, de la manière employée par les relieurs pour mettre le titre sur le dos des livres? Je laisse à de plus habiles à décider. Si je n'avais visité à Harlem, à Mayence, à Upsal, les ouvrages qui passent pour des incunables, pour les premiers livres imprimés ou estampillés, je serais peut être plus affirmatif, mais je connais toute la difficulté de la question, et je me garde de conclure ([1]). L'évangéliaire de Stockholm est un des livres ou manuscrits les plus précieux que je connaisse. La tradition veut qu'il ait longtemps servi à prédire les événements. Il suffisait d'exprimer ce qu'on désirait et d'ouvrir ensuite au hasard. Si l'on mettait la main sur un feuillet rouge, le souhait ne devait pas être accompli; si sur un blanc, inévitablement ce qu'on désirait arrivait; quand on était très-puissant ou qu'on payait bien, fût-on tombé sur un feuillet rouge, on pouvait garder encore l'espérance, puisqu'il y avait toujours moyen de trouver dans le texte de la page malencontreuse un oracle propice. Par une note écrite en latin, mais en caractères anglo-saxons, on voit que cet inappréciable trésor a été acheté à des pirates païens, et qu'un Alfred et un prince de Werburg ([2]) l'ont ainsi fait pour l'amour, la gloire, la louange de Dieu,

([1]) D'après le jugement unanime de savants bibliographes, qui ont examiné ce *Codex argenteus* de la bibliothèque de l'université d'Upsal, ni l'un ni l'autre ne sont xylographiques ni imprimés. F.-L. H.

([2]) Cette indication n'est pas bien exacte; la virgule se trouve aussi à la note, à la première ligne, après le nom Alfredus et non à la place convenable. A la marge de la feuille où commence l'évangile de saint Matthieu, on trouve une ancienne inscription *anglo-saxonne,* reproduite aussi par Celsius, pp. 180-181. Elle commence ainsi: « Ic Aelfred Aldormon e Werburg minge fera », welche sagt, dass dieses Evangelarium dem Herzog Elfred (Aelfred Aldormon) »; plus bas il se nomme Aelfred Dux. Sa femme se nommait Werburge. *Voir* aussi Molbech, p. 89. Georges Stephens dans ses *Förteekning öfver de förnamsta Britiska och Fransyska Handskrifterna uti Kongl. Bibliotheket i Stockholm*, 1847, in-8°, pp. 1-17, a décrit ce Codex plus exactement. Il assigne à l'évangéliaire la date du VIe ou du VIIe siècle. F.-L. H.

et leur édification. Les pieux donateurs prennent Dieu et les saints à témoin que nul ne doit être assez osé pour vendre cet ouvrage ou le séparer de l'église dans laquelle il est placé. Je pense qu'ils doivent être contents, du haut de leur demeure, en voyant le respect avec lequel on le traite aujourd'hui, quoique les révolutions l'aient apporté dans un lieu très-profane (¹).

Le *Speculum humanæ salvationis,* le Miroir du salut, qu'on trouve dans cette bibliothèque, est, à ce qu'on croit, celui qui a été imprimé à Harlem en 1440. M. Lichtenberger donne, dans son livre sur l'invention de l'imprimerie (²), l'historique de cet incunable célèbre ; mais, parmi le petit nombre d'exemplaires qu'il cite, il paraît n'avoir eu aucune connaissance de celui de Stockholm. Je l'ai examiné avec soin, et autant que ma mémoire peut me servir, il m'a paru semblable à celui de l'hôtel de ville de Harlem. Est-il xylographe, c'est-à-dire gravé sur une planche de bois comme nos formes à papier de tenture ? Est-il formé de caractères mobiles ? Là est une question vivement débattue dans la science. Il me paraît évidemment que les lettres de tête, du moins, étaient détachées de la forme ou de la planche, et qu'on les a même tirées à part, puisque l'encre n'est pas d'une teinte pareille à celle du corps ; mais cela prouve-t-il que chaque lettre fût séparée ? Je l'ignore (³).

A coup sûr, du moins, est imprimée en caractères mobiles la belle Bible de Koburger (Leyde, 1521, in-folio), dont Luther s'est servi

(¹) Ego Alfredus, princeps Werburg comes meus, comparavimus hunc librum ab ethnicis prædatoribus nostra propria pecunia, quod factum erat auro puro, et hoc nos fecimus ob Dei amorem et propter animarum nostrarum usum. Et ejus obsequii ergo noluimus hunc sacrum librum diutius in Ethnicismo commorari et voluimus eum tradere in Christi templum, Deo in laudem, et gloriam, et honorem, et in ejus fidelium gratiam, qui quotidie laudem dicunt. Hac conditione ut ipsam legant quolibet mente Alfredi et omnis famuli eorum animabus in æternam medicinam quoad usque Deus indicaverit baptismum hoc loco fieri posse unumquemque. Ego Alfredus dux et Werburg rogamus et testamur in Dei omnipotentis nomine et omnium sanctorum ejus, ut nullus sit usque adeo audax ut ille hunc sacrum librum vendat aut separet a Christi templo quoad ipsum steterit. (*Note de M. Clausade.*)

(²) Strasbourg, Jean-Henri Heitz, 1825, p. 41. (*Idem.*)

(³) *Voy.* aussi Celsius, pp. 208-210, et Molbech, p. 90. F.-L. H.

pour sa traduction allemande; on la montre comme une grande curiosité aux étrangers, et on la conserve comme un des morceaux les plus précieux de la bibliothèque royale (1).

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Bibliothèques de New-York.

Le docteur N. Reiss, homme grave et savant, vient de publier à Bruxelles une Excursion à New-York, en 1850, où il y a beaucoup de choses intéressantes à apprendre. Voici ce qu'il dit des bibliothèques de cette ville immense :

Une bibliothèque publique manquait entièrement à la ville de New-York. L'un de ses plus riches citoyens, feu M. John Jacob Astor, vient de lui léguer la somme de 400,000 dollars (2,000,000 de francs), pour en former une.

De cette somme seront employés, selon la volonté du testateur, 75,000 dollars pour la construction des bâtiments, 120,000 dollars pour achat de livres; le reste du capital sera placé à intérêt, afin d'assurer les fonds nécessaires au traitement des employés, ainsi qu'à l'institution des cours ou lectures.

La bibliothèque sera bâtie sur la place Lafayette, en style florentin, ayant 65 pieds de façade et 67 pieds d'élévation.

La *New-York historical Society* possède la bibliothèque la plus riche en documents concernant l'histoire des États-Unis. Une collection de portraits et une autre de monnaies et de médailles sont jointes à cette bibliothèque.

Outre les membres de la société, les personnes bien recomman-

(1) Suivant Celsius : *Biblia cum concordantiis V. et N. Testamenti et sacrorum canonum*, etc. Lugduni per Jacobum Sacon, impensis Ant. Koburger, 1521, in-fol. Luther a écrit quelques remarques à la marge. F.-L. H.

dées peuvent être autorisées par le président ou par le conservateur à examiner et à consulter ce dépôt historique.

La *bibliothèque des Apprentis,* dans Crosby street, n° 32, contient 12,000 volumes. Elle est fréquentée par 1,800 apprentis.

La *bibliothèque mercantile,* dans Nassau street, appartient à une association formée au profit des employés des maisons de commerce. Une très-belle salle de lecture est pourvue de 20,000 volumes.

Une *société anonyme* possède à New-York une bibliothèque riche de 40,000 volumes. Ces livres sont déposés, depuis 1836, dans un palais monumental, bâti de pierre de taille, ayant coûté, le terrain compris, la somme de 120,000 dollars.

On devient membre de la société par l'acquisition d'une action du prix de 25 dollars. L'actionnaire doit contribuer, de plus, pour 6 dollars par an.

Une simple contribution annuelle de 10 dollars donne droit d'admission à la salle de lecture.

L'État a confié à l'administration de l'Université de New-York, sa bibliothèque, consistant (1850) en 25,000 volumes, dont 10,000 de jurisprudence.

Cette bibliothèque a été récemment enrichie d'une nombreuse collection de gravures, envoyée par le Pape.

Mais faute de local convenable, ces livres ne sont pas rangés.

E. C.

Bibliothèques administratives.

Dans le *Bulletin du Bibliophile belge* de l'année 1848, t. V, p. 201, nous avons exposé la situation comparée des bibliothèques des ministères de l'intérieur de Belgique et de France. En ce qui concerne spécialement la Belgique, nous avons fait connaître que les livres composant la bibliothèque, se trouvent au cabinet du ministre, au secrétariat général du département, au secrétariat de la commission

centrale de statistique, et dans les autres divisions du ministère, où ils forment autant de bibliothèques distinctes. La cause de cette dissémination n'est autre que l'absence d'une salle suffisamment grande et appropriée à son objet. Aujourd'hui nous sommes heureux de pouvoir annoncer qu'une pareille salle est comprise dans le bâtiment supplémentaire actuellement en construction au ministère de l'intérieur, et pour lequel une allocation spéciale a été portée au budget du ministère des travaux publics, exercice de 1851. Dès lors, rien ne s'opposera plus à la centralisation des différentes bibliothèques du ministère, autant que le permettront toutefois les convenances personnelles et administratives.

Cela dit, nous allons donner la traduction d'un article fort intéressant sur la bibliothèque du ministère de l'intérieur de l'Autriche, article publié dans le journal de M. Petzholdt : *Anzeiger fur Bibliographie und Bibliothekwissenschaft Deutschlands und des Auslandes*, 3e cahier de l'année 1851, n° 217. D'après une annonce faite précédemment dans le même recueil, année 1850, n° 322, cette bibliothèque compte environ 10,000 volumes (12,000 suivant l'article ci-après), et se trouve placée sous la surveillance du bibliothécaire Dr Wurzbach, ci-devant conservateur de la bibliothèque de l'université à Lemberg.

X. H.

« *La bibliothèque administrative du ministère de l'intérieur à Vienne.*

« Elle a été créée par le comte François Stadion, le prédécesseur du ministre actuel de l'intérieur, Dr Alexandre Bach. Sa fondation fut décrétée par résolution du 18 avril 1849. Précédemment il se trouvait dans la chancellerie générale de la cour, actuellement ministère de l'intérieur, une collection insignifiante de livres, consistant pour la plupart en recueils de lois, en rapports annuels d'institutions publiques et en quelques journaux. Afin de fonder une institution conforme au but qu'on se proposait, on assigna à la bibliothèque les ouvrages à choisir par le bibliothécaire, parmi

ceux de la police secrète, qui venait d'être dissoute. Cette collection, forte d'environ 3,000 volumes, forma le fond de la nouvelle bibliothèque. Plus tard, lui échurent les collections de la bibliothèque d'État (*Staats-und Conferenz Bibliothek*), de la chancellerie de Transylvanie et de Hongrie; mais la première seule est importante en raison de la valeur des ouvrages qui la composent, bien qu'ils soient en petit nombre. Au commencement, la dotation de la bibliothèque consistait en une somme annuelle de 400 florins. Mais l'impossibilité de satisfaire avec cette somme aux exigences de l'institution étant démontrée, il en résulta une augmentation de la dotation, qui fut portée à 1,000 fl. par an ; on alloua en outre, pour l'année 1850, une dotation extraordinaire de 1,200 fl. destinés à compléter les ouvrages de législation étrangère. Le ministre actuel de l'intérieur, Dr Alex. Bach, consacre un soin tout particulier à cette institution, dont les progrès sont constants; des relations ouvertes par son énergique entremise avec la plupart des gouvernements étrangers, mettent la bibliothèque en possession de collections complètes de lois et d'actes parlementaires, qui se continuent ou se complètent quand elles présentent des lacunes. La bibliothèque comprend deux divisions principales : la *section des livres* ou la *Bibliothèque* proprement dite et la *section des journaux,* dans laquelle se trouvent *tous* les journaux de la monarchie et les plus importants des États de l'Allemagne et de l'Italie, de la France, de l'Angleterre, de la Belgique et de la Russie.

« La bibliothèque elle-même est établie dans deux grandes salles. Dans l'une d'elles sont dressées 19 armoires à huit rayons avec des caisses de fond, où se trouvent en partie les différents catalogues, ou bien auxquelles sont adaptés des tiroirs renfermant des cartes ou des portefeuilles. Dans la seconde salle sont dressées 11 armoires-bibliothèques, également à huit rayons et à caisses de fond, où les journaux de l'année courante sont placés dans des tiroirs. Les rayons des armoires sont : celui d'en bas *A* pour les in-folio, *B, C, D* pour les in-4°, *E, F, G, H* pour les in-8° de toutes les dimensions.

« Cependant, la disposition de la bibliothèque entière n'est que provisoire ; le catalogue par bulletins est fait pour les deux tiers des ouvrages. Mais déjà le placement définitif des livres est commencé et se poursuit sans relâche, autant que le permet l'importance

des travaux courants. Les armoires I jusqu'à XI, qui embrassent toute la législation positive, sont définitivement dressées, en ayant égard à un accroissement présumé pendant l'espace de dix ans. De ces XI armoires, les copies des titres, écrites avec toute l'exactitude bibliographique, sont terminées pour les armoires I, II, III et IV. Dans cet arrangement, on a bien eu en vue l'exécution d'un système, autant que cela était possible dans une bibliothèque spéciale, mais le défaut d'espace suffisant, comme aussi d'autres circonstances commandées par l'usage continuel de la bibliothèque, n'ont pas permis de le réaliser dans toutes ses conséquences. Ainsi, par exemple, pour éviter autant que possible l'emploi des échelles, les dispositions ont été prises de telle manière que les ouvrages qu'on est dans le cas de consulter souvent, comme les Répertoires, les Encyclopédies, les Dictionnaires de conversation, les Dictionnaires de langues, les Manuels qui sont d'un usage fréquent, ont été placés dans le second rayon, et notamment sur la ligne de devant du rayon *B* de toutes les armoires; de même aussi, se trouvent dans le troisième rayon des 11 armoires dressées, c'est-à-dire au premier rang du rayon *C*, le recueil officiel des lois de l'empire d'Autriche dans toutes les langues du pays, ainsi que les bulletins des lois relatives aux terres de la couronne; et au second rang du même rayon, les commentaires explicatifs de la législation autrichienne, ancienne et moderne. Par ce moyen il est possible d'atteindre sans échelle, seulement avec la main, aux ouvrages fréquemment demandés.

« Les quatre premières armoires dressées donnent les résultats suivants :

« Armoire	I,	collection des lois	autrichiennes.	479 vol.	56 cah.
Id.	II,	id.	id. . . .	472	15
Id.	III,	id.	françaises . .	320	»
Id.	IV,	id.	suisses	316	112
« Dans ces quatre armoires				1,587 vol.	183 cah.

« Ce nombre de volumes comprend 312 ouvrages; avec cela les copies de titres sont faites pour le catalogue par bulletins, pour celui par rayons et pour les répertoires de chaque armoire. D'après cette

somme des quatre premières armoires, on peut admettre un nombre d'environ 12,000 volumes pour la bibliothèque entière. Dans les armoires V jusqu'à XI se trouvent les législations de Russie, de Saxe, de Bavière, de Hanovre, de Prusse, de Wurtemberg, de Bade et des autres petits États d'Allemagne, en grande partie au complet ; dans les autres armoires, c'est-à-dire XII à XXX, sont provisoirement placés les ouvrages qui concernent les différentes branches des sciences politiques et administratives, la police, l'économie sociale, le commerce et les finances, l'histoire, la géographie, la statistique, les cartes et la riche littérature de placards et de brochures de l'année 1848, le tout également décrit jusqu'à l'armoire XXV. Les journaux de l'année courante sont dans les tiroirs des caisses de fond de la seconde salle. Ceux des années 1848, 1849, 1850, car ils commencent en mars 1848, sont réunis en fascicules et répartis dans dix autres armoires fermant à clef, dressées dans les corridors du ministère, mais de telle sorte qu'on puisse les trouver sur-le-champ. On ne fait relier que le *Moniteur français,* la *Gazette officielle de Vienne,* la *Gazette générale* et la *Gazette d'État de Prusse.*

« Quant aux travaux catalogographiques, qui n'ont commencé qu'avec l'année 1850, en voici la situation. Le catalogue par bulletins compte 4,100 copies de titres ; le catalogue par ordre de matières, 2,660 et 4,072 rubriques ; le catalogue de la littérature contemporaine, 1,545 copies de titres et 4,167 rubriques ; l'index des journaux, 6,699 copies de titres ; les catalogues spéciaux des journaux scientifiques, 1,576 copies de titres : par conséquent, en tout 16,580 copies de titres.

« Quelques observations sur ces catalogues peuvent être nécessaires. Le *catalogue par bulletins* est provisoirement dressé et l'on y inscrit, sans ordre, toute la masse des livres avec l'indication de la signature, autant que cela peut être nécessaire pour trouver à l'instant l'un ou l'autre livre. Le nouveau *catalogue par bulletins* est aussi achevé pour les quatre premières armoires ; c'est un vrai modèle d'exactitude bibliographique.

« On a commencé le *catalogue par ordre de matières* aussitôt que les armoires furent définitivement dressées ; il est achevé pour les ouvrages des quatre premières armoires, y compris les accroissements jusqu'au dernier jour.

« Le *catalogue de la littérature contemporaine* commence avec l'année 1848, et se continue avec régularité toutes les semaines, primitivement d'après *l'Indicateur bibliographique* qui paraît chez Hinrichs, mais depuis le dernier trimestre de 1850, d'après la *Feuille centrale de Zarncke*. Les services que rend ce catalogue arrangé d'une manière particulière, se font sentir surtout auprès d'une si jeune institution qui, obligée de compléter sa collection par les ouvrages les plus récents, se trouve par là en position de connaître ce qui paraît de plus nouveau dans chaque matière.

« L'*Index de journaux* contient les lois qui paraissent dans les différents journaux de l'intérieur et de l'extérieur, avec les opinions qui s'y rapportent des différents partis, les actes publics, les mémoires et autres matières qui, dans l'occasion, peuvent faire l'objet d'une recherche.

« Les *catalogues spéciaux des principaux journaux scientifiques* comprennent : 1° la *Vierteljahrschrift*; 2° la *Zeitschrift für Literatur und Gesetzgebung des Auslandes*; 3° la *Gegenwart*; 4° la *Monatschrift* de Kolatschek; 5° l'*Archiv für politische Oekonomie und Polizeiwissenschaft* de Rau, et 6° le *Magazin für Literatur des Auslandes*.

« L'usage de la bibliothèque pendant l'année 1850, car elle a été rendue publique à partir du 14 janvier 1850, a été ainsi qu'il suit : 1,097 volumes ou 683 ouvrages furent empruntés en dehors du local par les bureaux ou par d'autres ministères. La division par branches donne les résultats suivants : sciences administratives, 55 ouvrages ; jurisprudence, 45 ; politique et science de la police, 51 ; service sanitaire, 4 ; mines, 1 ; armée, 8 ; instruction publique, 6 ; droit ecclésiastique, 9 ; affaires communales, 9 ; économie nationale, 14 ; affaires financières, 10 ; constructions, 2 ; statistique, 110 ; législation positive, 201 ; commentaires de lois, 25 ; histoire, 54 ; linguistique, 12 ; mélanges, 28 ; cartes, 43.

« On peut tripler le chiffre précédent pour le nombre des ouvrages consultés dans la salle de la bibliothèque. »

Renseignements officiels sur les bibliothèques des villes en Belgique.

(Suite. *Voy.* ci-dessus, pp. 49-71.)

(Suite. *Voy.* ci-dessus, pp. 49-71.)

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

Ville de Bruges. (Population au 31 décembre 1849 : 49,464.)

Bibliothèque publique.

« Ce dépôt confié aux soins intelligents de M. Pierre Laude, continue de s'enrichir tous les ans, par les acquisitions faites à l'aide du crédit annuellement alloué au budget, et par les dons que lui font le gouvernement et les particuliers.

« En 1849, les collections ont été augmentées de 199 volumes de divers formats [1].

« Le nombre des manuscrits analysés dépasse 260 volumes. M. le conservateur nous fait espérer que, dans deux ou trois ans, il pourra nous présenter un travail complet, prêt à être livré à l'impression. Ce catalogue sera, nous en sommes sûrs, d'une haute utilité à nos historiens et à nos hagiographes, auxquels il indiquera les sources où ils peuvent puiser une foule de renseignements précieux et inconnus pour les guider dans leurs travaux.

« Des circonstances, indépendantes de notre volonté, nous ont empêchés jusqu'ici de vous saisir d'un projet pour l'agrandissement de la bibliothèque et pour l'organisation du médaillier. Nous nous réservons d'appeler votre attention sur ce point, dans le courant de l'année. »

Rapport, p. 71.

(1) *V.* le *Bulletin*, t. VII, p. 300.

Ce document renferme aussi des détails curieux sur les anciens registres de baptêmes, de mariages et de décès de la ville de Bruges, qui datent de 1567, c'est-à-dire de l'époque qui a suivi immédiatement la publication en Belgique du concile de Trente (pp. 7-9).

On y lit également avec intérêt (pp. 12-14) un rapport de M. Bogaerts sur les archives communales anciennes. Elles possèdent entre autres des pièces officielles, qui remontent aux règnes de Gui de Dampierre et de ses successeurs. Le premier volume de l'inventaire général et analytique est livré à l'impression. Cette première publication comprendra la notice historique du dépôt, la description et l'énumération méthodique de toutes les séries complétement classées, l'analyse sommaire des chartes appartenant aux XIIIe et XIVe siècles.

Enfin, le rapport dit un mot des ouvrages imprimés à Bruges en 1849, et des huit journaux qui se publient en cette ville.

Ville de Courtrai. (Population au 31 décembre 1849 : 20,836.)

« Quelques obstacles se sont présentés à ce que la bibliothèque fût régulièrement accessible aux personnes qui désireraient consulter les ouvrages et documents qu'elle renferme ; le collége échevinal unira ses efforts à ceux de la direction, pour que le public puisse y être admis à des jours et heures déterminés. »

Rapport, p. 44.

Ville d'Ypres. (Population au 31 décembre 1849 : 17,534.)

« Les accroissements de la bibliothèque ont continué leur marche régulière ; plusieurs acquisitions ont été faites sur l'allocation portée au budget de la ville, et le département de l'intérieur nous a adressé différents ouvrages et médailles.

« La bibliothèque est accessible au public trois jours par semaine ; elle est visitée par un grand nombre d'amateurs de littérature.

« Pendant l'année 1849, 1779 personnes ont visité la bibliothèque, et ont pu consulter nos précieuses collections. »

Rapport, p. 33.



Cette publication fournit (pp. 8-9) des renseignements sur les archives communales qui sont riches et importantes.

Les rapports des autres villes de la province, à savoir, Dixmude, Furnes ([1]), Menin, Ostende, Poperinghe, Roulers, Thielt, Thourout et Werwicq, n'ont pu nous fournir la matière d'aucun extrait ([2]). Quant à ceux d'Iseghem, Nieuport et Warneton, ils ne sont pas parvenus jusqu'ici au département de l'intérieur.

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

Ville d'Audenarde. (Population au 31 décembre 1849 : 5,985.)

Le *Rapport*, p. 54, renvoie pour la bibliothèque au rapport de 1847, p. 67. Nous n'y avons trouvé que les indications suivantes :

« Notre ville a une bibliothèque publique, dont l'administration est confiée à une commission spéciale, présidée par le bourgmestre.

« La bibliothèque est établie dans une des salles de l'hôtel de ville.

« Un subside annuel de 350 francs lui est accordé sur la caisse communale. »

Ville de Gand. (Population au 31 décembre 1849 : 104,618.)

Bibliothèque de la ville et de l'université.

« Nous donnons ici textuellement le rapport que nous a fait parvenir sur cet établissement, notre collègue M. le baron Jules de Saint-Genois, professeur-bibliothécaire de l'université.

« L'impression du catalogue méthodique des manuscrits, pour lequel vous aviez voté un premier crédit de 500 francs, en 1849, a été poursuivie cette année. Déjà le 2e cahier de cet ouvrage a paru

([1]) Pour la bibliothèque que l'on va former en cette ville, *voy.* ci-dessus, p. 90.

([2]) Les rapports de Dixmude, Menin, Poperinghe, Roulers, Thielt, Thourout et Werwicq n'ont pas été livrés à l'impression. Ils ont été adressés en manuscrit au ministère de l'intérieur.

et a été distribué à MM. les membres du conseil. Ce deuxième cahier contient l'Analyse raisonnée des manuscrits appartenant à la *Jurisprudence*, aux *Belles-Lettres*, aux *Sciences et Arts :* c'est-à-dire 230 numéros.

« Le catalogue méthodique des ouvrages de médecine, rédigé d'après les classifications scientifiques, généralement admises, a été entièrement transcrit au net et se trouve aujourd'hui à la disposition du public. La classification matérielle des mêmes ouvrages sur les rayons de la bibliothèque se fera incessamment.

« Le récolement des livres imprimés, concernant l'histoire et les sciences auxiliaires, a été achevé cet hiver ; il ne reste plus pour procéder à la rédaction du catalogue méthodique de cette intéressante partie, qu'à examiner et à collationner les *varia* qui sont encore en assez grand nombre et dont le dépouillement exige beaucoup de soin et de temps.

« Dans l'intervalle, le service journalier de la bibliothèque exigeait d'autres travaux plus urgents, et l'on a pu entreprendre et achever cet été : 1° le récolement des livres imprimés, concernant la chimie et la physique, au nombre de 440 ouvrages ; 2° de l'histoire naturelle, au nombre de 870 ouvrages ; 3° des beaux-arts et arts et métiers, au nombre de 750 ouvrages ; 4° des sciences philosophiques, au nombre de 1044 ouvrages ; 5° des sciences mathématiques, au nombre de 1382 ouvrages. Tous ces volumes ont été examinés, confrontés et collationnés avec les indications portées aux catalogues existants et les anciens bulletins ; ce travail a fourni la preuve qu'un grand nombre de titres de livres conservés à la bibliothèque, n'étaient point renseignés dans les catalogues susmentionnés. D'autre part on a extrait quelques doubles de ces différentes catégories, et l'on a séparé une grande quantité d'opuscules et de petits traités reliés ensemble de la manière la plus disparate, de façon que chaque division d'ouvrages ne renfermera plus désormais que les publications anciennes ou modernes qui y appartiennent.

« Ces divers travaux nous ont forcés à ralentir un peu le dépouillement des thèses allemandes ; on n'a pas cependant abandonné cette opération, et déjà pour donner plus d'utilité à la partie achevée jusqu'ici, on a formé des volumes d'une certaine quantité

de thèses qui toutes se rapportent à la même science ou au même sujet.

« Le subside que l'État alloue à la bibliothèque a été réduit à 6,500 francs. Après défalcation des frais généraux, dans lesquels sont comprises les dépenses pour reliure, la meilleure partie de cette somme a servi à faire de nouvelles et importantes acquisitions ; pendant l'exercice qui vient de s'écouler elles se sont élevées au chiffre de 648 volumes, tous imprimés. Parmi les ouvrages les plus importants, nous citerons les suivants :

« 1° *Carus,* Tabulæ anatomiam comparativam illustrantes. Lipsiæ, in-fol., 7 vol. avec planches.

« 2° *Littré,* Œuvres complètes d'Hippocrate, 6 vol. in-8°.

« 3° Mémoires de l'Institut royal de France, 9 vol. in-4° (complément).

« 4° Moniteur français, 1842-1847, 6 vol. in-folio (complément).

« 5° Galeries historiques de Versailles, in-folio, 6 vol., pl.

« 6° *Gervinus,* Poetische National-Literatur, 5 vol. in-8°.

« 7° *Auvert,* Clinica et iconographia, in-fol., liv. I-XII (magnifiques pl. col.).

« 8° Revue de l'Orient (toute la collection).

« 9° Annales de la société de Botanique de Gand, in 8°, color., 6 vol.

« 10° *Layard,* Ninivish and its remains, in-8°, 2 vol. (avec superbes planches).

« 11° *Baehr,* Herodoti musæ, 4 vol. in-8°.

« 12° *Behrend,* Syphilidologie, 7 vol. in-8°.

« 13° *Grote,* History of Greece, 8 vol. in-8°.

« 14° *Wilkinson,* the Manners and customs of ancient Egyptians, 5 vol. in-8°.

« 15° *Lajard,* Recherches sur le culte de Mithra, un vol. in-fol., grandes planches.

« 16° *Jonge (De),* Geschiedenis van het Nederlandsch Zeewezen, 10 vol. in-8°.

« 17° Recueil de voyages de la société géographique de Paris, in-4°, 7 vol.

« 18° *Pertz,* Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde, 9 vol., in-8°.

« 19° *Fleming* et *Tibbins,* Dictionnaire anglais-français et français-anglais, in-4°, 2 vol.

« 20° *Ferwerda,* Nederlandsch geslagt-wapenboek, 2 vol., in-fol., écussons coloriés.

« 21° *Gasparin,* Cours d'Agriculture, in-8°, 4 vol.

« 22° *Bradford,* Correspondence of the Emperor Charles V, in-8°.

« Grâces aux ventes de MM. Lulofs et Sandifort en Hollande, de Vandale et Heberlé, à Bruxelles, de Tieck, à Berlin, de Cornelissen et Brisart, à Gand, nous avons pu acquérir à prix réduit un bon nombre d'ouvrages que depuis longtemps on désirait à la bibliothèque. — Un subside extraordinaire sur 1849 nous ayant été alloué, à titre de supplément, par M. l'administrateur-inspecteur, nous avons entre autres pu faire exécuter quelques bons travaux d'appropriation dans les différentes salles, tels que changements de locaires, construction de nouvelles armoires pour les grands ouvrages à planches, confection de table-pupitre, etc.

« Le subside de 500 francs que la ville veut bien nous accorder pour reliure, a fidèlement reçu cette destination, comme il constera des comptes que j'ai eu soin de vous transmettre. Nous devons saisir cette occasion pour remercier l'administration communale de l'empressement qu'elle a mis à faire exécuter quelques travaux d'intérieur dont nous lui avions signalé l'urgence et qui améliorent considérablement la disposition des locaux.

« Nous continuons à recevoir divers dons, tant de la part de particuliers que du gouvernement ; les ouvrages offerts par les premiers à la bibliothèque sont au nombre de 107 ; ceux envoyés par le gouvernement au nombre de 43. — Parmi les actes de générosité pour lesquels nous nous plaisons à exprimer ici notre reconnaissance en public, nous signalons volontiers le bienveillant empressement avec lequel le gouvernement de la République française a daigné nous envoyer, sur une simple demande, la continuation de la belle collection des *Monuments pour servir à l'histoire de France, publiés sous les auspices du Ministre de l'Intérieur.* Trente-quatre volumes, gr. in-4°, de cette intéressante collection sont attendus sous peu à la bibliothèque.

« Pendant l'année 1849-1850, notre dépôt ne s'est enrichi que de trois manuscrits; ils ont été donnés par MM. Du Bois, avocat à Gand, Van Meldert, bourgmestre de Zele, et Van Oosthuyze, curé de cette commune.

« Notre bibliothèque étant en général plutôt un dépôt d'utilité que de curiosité, nous ne nous permettons que très-rarement l'acquisition de livres ou de manuscrits qui n'ont que le mérite de la rareté; nous ne faisons une exception que pour les imprimés sortis de presses gantoises et que nous recherchons avidement pour pouvoir fournir un musée typographique local.

« Nous terminons en vous faisant connaître que la bibliothèque a été beaucoup plus fréquentée que les années précédentes. Le nombre des volumes communiqués à l'intérieur de la salle du 1er octobre 1849 au 31 juillet 1850, a été de 12,772

Celui des volumes prêtés à l'extérieur de 3,494

16,266

« C'est-à-dire, que près du quart des livres conservés à notre bibliothèque a passé par les mains des lecteurs dans l'intervalle de dix mois.

« Les ouvrages ainsi communiqués ou prêtés peuvent se répartir par branches de la manière suivante :

« Théologie.	70	ouvrages.
« Jurisprudence.	929	»
« Chimie et physique	85	»
« Histoire naturelle.	91	»
« Médecine	224	»
« Mathématiques	99	»
« Arts et métiers	162	»
« Philosophie.	202	»
« Histoire générale de la Belgique . .	809	»
« Belles-lettres	624	»
« Histoire littéraire, antiquités . . .	557	»
« Classiques.	140	»

« Si je répète pour 1850 les mêmes détails en ce qui concerne cette statistique, que ceux que j'ai donnés en 1849, c'est pour

rappeler qu'il est intéressant d'en tenir compte pour le choix des acquisitions nouvelles à faire, en ce qui concerne leur degré d'utilité (1). »

Rapport, p. 82.

Nous n'avons rien trouvé à recueillir dans les rapports des villes d'Alost, Eecloo, Lokeren, Ninove (manuscrit), Renaix (2) et Saint-Nicolas.

Les villes de Deynze, Grammont et Termonde n'ont pas jusqu'ici adressé leurs rapports au département de l'intérieur.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

CH. DE CH.

(1) Le même document renferme, pp. 22-27, des renseignements très-curieux sur les archives communales, qui sont nombreuses et importantes. Nous remarquons, entre autres, qu'on a acquis 108 chartes, provenant de l'ancienne abbaye de *Groenen Briel* à Gand, de l'année 1300 à 1750. Dix-sept pièces de l'époque de Jacques van Artevelde, de 1340 à 1345, figurent dans cette collection. On s'occupe de l'impression de la seconde livraison des chartes et documents des archives.

(2) Quant aux archives communales de cette ville, dont la population s'élevait au 31 décembre 1849 à 11,670 âmes, voici ce que nous lisons dans le *Rapport*, p. 6 : « Les anciennes archives de la ville sont déposées au secrétariat; peu d'entre elles sont remarquables; les seules qui contiennent quelques documents d'intérêt général sont des registres de résolutions de l'administration locale commençant au 31 novembre 1672.

« Le reste se compose d'actes d'intérêt privé, passés devant le magistrat de Renaix; ils comprennent un laps de temps de 436 années, à savoir de 1360 à 1796. »

Des registres de l'état civil, provenant de la paroisse de Saint-Martin, remontent à l'année 1587.

HISTOIRE DES AUTEURS,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

Nouveaux mélanges inédits du baron DE VILLENFAGNE.

(*Voy.* t. VII, p. 363.)

Lettre à M. *** *sur quelques poëtes latins, peu connus, nés au pays de Liége, dans le* XVI[e] *siècle et au commencement du suivant.*

Je vous ai donné, dans une de mes lettres, la notice de quelques poëtes liégeois qui cultivèrent les muses françaises; je vais, monsieur, dans celle-ci, vous faire connaître plusieurs poëtes de la même nation qui s'adonnèrent à la poésie latine.

Libert de Houthem (¹), et non *Hauthem*, comme l'écrivent Valère André et Foppens, auquel ses contemporains décernèrent le titre de Lauréat, vit le jour à Tongres. Il entra dans la congrégation des Hiéronymites, appelés autrefois Frères de la Pénitence, et devint prieur de ce couvent à Liége, après avoir enseigné les humanités à Mons. Je ne vous ferai pas ici l'énumération de ses ouvrages. Il me suffira de vous en indiquer quelques-uns. Il composa une tragédie et une comédie. *Gédéon* est le héros de sa première pièce, et il a

(¹) M. de Villenfagne, dans ses seconds *Mélanges*, imprimés à Liége en 1810, a consacré (pp. 83-84) une courte notice à cet auteur. Mais la lettre inédite que nous publions aujourd'hui donne des détails bien plus complets sur les ouvrages du frère hiéronymite. Ils ne sont pas sans intérêt pour les amis de la poésie néo-latine. CH. DE CH.



intitulé la seconde, *le Théâtre de la vie humaine ;* il a voulu dépeindre l'homme des couleurs les plus vives ; ce sont ses expressions. C'est Morberius, le premier imprimeur qui s'est fixé à Liége, qui a exécuté, in-8°, ces deux morceaux dans cette ville, en 1574 et 1575. Il a encore composé, en faveur de la jeunesse qui s'applique aux lettres, des préceptes auxquels il a joint un poëme chrétien en vers historiques sur la naissance du Sauveur du monde. C'est aussi Morberius qui a mis ce volume sous presse, in-8°, à Liége en 1573 ([1]). Houthem entreprit le voyage de Rome ; c'est en revenant de cette grande ville qu'il mourut vers 1582.

Notre poëte trace d'une manière assez énergique le but de ses préceptes ou de ses poésies morales dans son épître dédicatoire à Jean Streel et Pierre Bex, bourgmestre de Liége ; j'en traduirai ici quelques passages. « Quoi de plus déplorable ? dit-il. Presque tous les hommes prennent un soin minutieux pour les chevaux, les chiens, et pour plusieurs autres animaux ; mais quel soin prennent-ils de leurs enfants ? Par une bonne institution leur apprennent-ils à bien vivre, c'est-à-dire à chercher le bonheur ? On néglige ce qui peut faciliter la culture de l'esprit humain. Qui ne pleurerait comme Héraclite ? qui ne rirait comme Démocrite de voir cette négligence insensée dont on est imbu ? Négligence, hélas ! qui deviendra plus funeste qu'on ne croit. Pythagore fait consister la base d'une sage république dans l'éducation : sans une bonne éducation la base doit crouler et tout l'édifice avec elle. Et ne lit-on pas dans Cicéron, ce prince de l'éloquence romaine, qu'on ne peut faire un présent plus utile et plus agréable à une république qu'une jeunesse bien disciplinée ? Horace lui-même, en faisant des vœux pour la félicité de l'Empire romain, ne s'est-il pas écrié ?

Dî, probos mores docili juventæ,
Romulæ genti date !

A ces témoignages, combien ne pourrait-on pas en ajouter d'autres ? On peut, selon Aristote, conjecturer ce que nous serons un jour d'après notre première éducation. Lycurgue, cet habile législa-

([1]) Le célèbre Christophe Plantin a donné aussi une édition du poëme sur N. S. M. Piron de Liége possède les ouvrages de Houthem.

teur, était aussi bien persuadé de ce principe, lui qui priait les dieux, afin que les mortels ne dégénérassent pas en bêtes féroces. L'homme, quand rien ne manque à son éducation, participe aux rayons de la divinité; mais lorsqu'elle est négligée, Platon assure que l'homme est l'animal le plus affreux. Ce sont de grandes vérités qui se sont malheureusement vérifiées de nos jours. Au commencement de notre siècle, vers 1720, le baron de Walef reprochait à ses concitoyens de *ne s'appliquer qu'à laisser des enfants plus riches qu'ils n'étaient eux-mêmes*. Cet esprit paraît être celui de la nation. Houthem, cent quarante ans avant le baron de Walef, reprochait aussi aux Liégeois de s'agiter en tous sens pour accumuler richesses sur richesses, possessions sur possessions, afin d'enrichir des enfants dont ils se souciaient peu de soigner l'éducation. L'homme avec sa raison peut-il rien concevoir de plus fou? C'est la réflexion que fait notre poëte qui invoque l'Être suprême pour qu'il daigne inspirer à ses concitoyens une conduite plus prudente. »

Ce précis de l'épître dédicatoire de l'ouvrage de Houthem donne une idée de son érudition, en même temps qu'il montre le motif qui lui a fait prendre la plume; il paraît s'être entièrement consacré à l'instruction de la jeunesse : c'est ce qu'il serait facile de prouver par différentes pièces de son recueil. Il conseille dans une des premières aux jeunes gens de ne pas trop se livrer au sommeil. Lorsque les ténèbres disparaissent, lorsque la nuit cède sa place au jour,

Relinque inertis plumeum nidum thori.
Siquidem sopori quod datur tempus, perit,
Jam recreatis viribus corpusculi.
Necessitati. . . . .
Parere debet, non voluptati sopor.

Le sommeil et la mort ont une ressemblance frappante :

Quid, quæso, differt dormiens a mortuo?
Uterque certè corporis sensu caret;
Uterque mortis liberatus vinculis,
Vitæ resurget ad fruendæ munera.
. . . .
Manifesta nunquid mentis est vesania
Amare quod natura prorsus horreat?

Après s'être levé de bon matin, il faut invoquer le dieu de la lumière ; c'est le sujet de la pièce qui suit celle dont je viens de parler ; et tout ce qui doit nous engager à rendre nos hommages à l'Être des êtres, est examiné dans un autre morceau où on lit quelques beaux vers ; vous ne sauriez trop, dit l'auteur, réfléchir

Tui potestas conditoris quanta sit,
Qui cuncta nutu procreavit unico,
Sedile cujus cœli machina est,
Pedum scabellum terrei moles globi.

Houthem, à la fin de son recueil, résume, dans une petite pièce de vers, tout ce que renferment les autres ; il me suffira d'en rapporter le contenu, pour que vous les connaissiez, en quelque façon, toutes ; d'ailleurs vous y verrez ce que l'auteur entendait par une bonne éducation. « Passez, dit-il aux jeunes gens, une partie de votre temps à cultiver les belles-lettres ; adorez le Seigneur et respectez vos parents ; soyez attentifs aux leçons de vos maîtres ; joignez à l'amour des sciences, des mœurs douces et tranquilles ; fuyez surtout les sociétés corrompues : elles perdent la jeunesse, etc., etc. » Notre auteur n'étale pas moins d'érudition dans ces différentes poésies que dans son épître dédicatoire ; il cite une partie des bons auteurs de l'antiquité, et même très-souvent il transcrit des vers entiers des poëtes grecs.

A la suite de ces poésies on a imprimé un poëme de Houthem en vers héroïques sur la naissance de Jésus-Christ. Cet ouvrage est dédié à Thomas Stouten, doyen de St-Paul, collégiale de Liége. Il n'y a rien de bien remarquable que deux morceaux qu'on ne devait pas s'attendre à trouver au commencement d'un poëme de cette nature ; voici-un de ces morceaux, adressé à Thomas Stouten :

Offensus nuper petulantis murmure vulgi,
Qui minimè sacris vatibus æquus erat :
Incœpi Phœbum mœstis urgere querelis ;
Hic sermonis erat sensus et ordo mei :
Cur, Latoe, precor, vates tua cura jacemus?
An tua jam nullum numina pondus habent ?
Non ego me priscis compono vatibus, olim
Quos Mæcenatis tempore Roma tulit.

Sed quia vulgus iners fastu contemnit iniquo
  Hac aliquot nomen quotquot ab arte ferunt :
Hinc ego flebilibus necto mea verba querelis,
  Et moveor studio nunc minus ipse meo.
Phœbus at incipiens injusti verba doloris,
  Molliter hac mecum voce locutus, ait :
An quia nos vani contemnit turba popelli,
  Aonii fugies numina docta chori ?
Optima nonne solet stolidum contemnere vulgus ?
  Est pulchrum populo displicuisse rudi.
Sunt alii populi pars præclarissima, quorum
  Unus pro multis millibus esse queat.
Horum Pieriæ sunt unica cura sorores,
  Hi sacra Gorgonei flumina fontis amant.
Pocla soporiferæ Lethes gustasse videris,
  Qui minus ingenio concipis ista tuo.
Huic age commenda facilis tua carmina venæ
  Primum Paulina qui tenet æde locum.
Ille favet doctis doctissimus ipse camænis ;
  Et sumptu Musas liberiore fovet.
His igitur Phœbi monitis permotus, amica
  Hoc sumas carmen, vir venerande, manu.

L'auteur, comme vous voyez, avait à se plaindre du public; il s'adresse à Apollon, et lui fait part de ses chagrins; Apollon lui répond qu'il doit mépriser un sot public et se contenter du suffrage d'un petit nombre d'amateurs. Houthem, dans le second morceau, invoque le dieu des vers ; ce qui est d'autant plus surprenant que c'est par ce morceau qu'il ouvre le poëme de la naissance de Notre Seigneur. Au travers de tout cela, vous apercevrez aisément qu'il n'avait pas lu infructueusement les bons poëtes de l'antiquité, et qu'il s'était pénétré de leurs beautés (¹).

On a imprimé, à la louange de Jean Polit, à la tête de son recueil, différentes pièces de poésies ; une entre autres, de Daniel Raymond,

(¹) M. de Villenfagne passe de Libert de Houthem à Jean Polit, autre poëte, natif de Liége. Mais comme cette notice est, à peu de chose près, la même que celle qu'il a donnée (pp. 103-113), dans les *Mélanges* cités plus haut, nous jugeons inutile de la reproduire. Ch. de Ch.

liégeois, où l'on compare notre poëte à Cicéron, à Virgile et à Homère :

Tullius eloquio, numeris Maro, acumine Homerus
Diceris, ut tua quis scripta, Polite, legit.
Digna tua Ernesto (1) Musa est igitur, quid enim non
Præstant Mæonides, Tullius, atque Maro?

Selon nos bibliographes, les poëmes de Daniel Raymond n'étaient pas sans mérite : il a laissé plusieurs pièces qui n'ont point été imprimées, de même que plusieurs ouvrages sur la musique où il excellait. Il est mort en 1634. J'en parlerai plus au long dans ma lettre sur quelques littérateurs et historiens liégeois. Ses vers que je viens de rapporter sont outrés.

Parmi ceux qui sont encore adressés à Jean Polit, je distinguerai un morceau d'un nommé Sébastien du Phactus, jurisconsulte liégeois. Il fait avec beaucoup de délicatesse et d'une façon ingénieuse l'éloge de notre poëte ; je ne peux me refuser au plaisir de vous en transcrire les premiers vers :

Terras Deus non pinxit uniformiter,
Nec astra cœlo condidit conformia,
Nec prata pratis, nec metallis omnia
Metalla junxit, ut nec amnes amnibus,
Sed hic colores miscuit coloribus,
Sic prata rivis et metalla fontibus,
Sic hic rosas locavit, illic lilia.
Ad hunc modum decenter hic interserit
Diversa diversis politus artifex,
In hoc, lector, tuæ voluptati studens.
Dum nunc rosas, dum nunc anetha colligas,
Nunc sacra, nunc profana, nunc cœlestia;
Versis et inversis revolvas flosculis, etc., etc.

Nous avons encore de Sébastien du Phactus un petit poëme qu'on

(1) Ernest de Bavière, électeur de Cologne et prince de Liége, auquel Polit, qu'il avait nommé son historiographe, dédia son recueil de Panégyriques, imprimé à Cologne en 1588, in-4°. CH. DE CH.

trouve à la suite des tragédies de Grégoire Holonius ou de Hologne, liégeois, dont je vais dire un mot [1].

Je passe à un autre poëte, plus célèbre parmi nous par ses écrits en prose [2] que par ses poésies ; il se nomme Étienne Rausin. Il était né dans le duché de Luxembourg ; malgré cela, il fut deux fois bourgmestre de Liége, en 1627 et en 1634. Le long séjour que Rausin a fait à Liége, la nature de ses ouvrages qui concernent notre pays, les emplois qu'il y a occupés, tout m'engage à le classer parmi nos écrivains. La ville de Liége le députa pour défendre ses droits vers l'empereur Ferdinand II. Il s'acquitta avec prudence et énergie de sa commission ; c'est ce qu'on peut voir dans un ouvrage : *Delegatio ad Caesarem*, imprimé en 1629, où il rend compte de sa mission et où il embrasse avec chaleur les intérêts de ses concitoyens. Dix ans après Rausin changea de sentiment ; il publia un volume in-4°, qui a pour titre *Leodium*, où il veut anéantir tout ce qu'il avait avancé dans son premier ouvrage. S'il avait approfondi notre constitution et connu à fond nos anciennes Paix, il aurait pu, selon moi, désigner quels étaient les véritables priviléges des habitants de la ville de Liége sans nuire en rien à la *haulteur*, pour me servir d'un mot consacré dans nos Paix ; sans en rien, dis-je, nuire à la Haulteur de nos évêques-princes. Et par-là il aurait rendu un grand service à la patrie qui l'avait adopté, en rapprochant les esprits et en les conciliant.

Quoi qu'il en soit, le livre que je viens de citer, le rendit, dit Foullon, t. III, p. 73, si odieux au peuple, que pour se soustraire à son indignation, il fut forcé de s'exiler volontairement le reste de sa vie. C'est ce que j'ai beaucoup de peine à croire, malgré l'autorité de cet auteur ; car M. le baron de Cler, qui toute sa vie avait fait des recherches sur nos écrivains et sur notre histoire, m'a assuré que Rausin est mort à Liége [3]. Au reste, nos bibliographes ont ignoré qu'il

[1] Nous supprimons également cette notice, qui se trouve dans le volume des *Mélanges* de 1810, pp. 87-89. CH. DE CH.

[2] M. de Villenfagne s'en est occupé dans le même volume de ses *Mélanges*, p. 152, ainsi que dans ses *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liége*, t. I, pp. 77, 404, 464. CH. DE CH.

[3] Le 7 octobre 1639. Il fut enterré dans l'église paroissiale de Saint-Thomas. *Voy.* le *Recueil héraldique*, de J.-G. Loyens, p. 387. CH. DE CH.



s'amusait de la poésie. Nous avons de lui un poëme de deux mille vers ou environ, à la louange de Notre-Dame-de-Foi, petit village de notre principauté où l'on invoque particulièrement la Sainte-Vierge. A la fin de ce poëme, on voit les motifs qui engagèrent Rausin à le composer. Voici ces motifs : la guérison d'une maladie, jugée être la peste, et que les médecins de Huy où il était pour lors, disaient incurable. La description et les détails de cette maladie sont curieux. Un orage violent auquel il échappa heureusement. Des voleurs qui entrèrent dans un château où il se trouvait, et d'où il s'évada au risque de sa vie. Il implora, dans ces trois dangereuses circonstances, l'assistance de Notre-Dame-de-Foi ; et il crut que c'était par son intercession qu'il s'en était tiré. C'est donc la reconnaissance qui lui fit entreprendre le poëme en question qui a pour titre : *Actio gratiarum humillima deiparæ Virgini, immaculatissimæ Virgini*, etc., Liége, 1652 ; volume in-12 dont les pages ne sont pas cotées. Vous vous contenterez de quelques vers de ce livre singulier qui vous feront juger du poëme entier. Rausin le commence ainsi :

Respondens, spondens luco resonante, sonante
  Nympha, tuos saltus, altus obire paro.
Ire paro, ac ad iter succingor, cingor, an euge
  Acceleras, celeras, accelera, celera ?
Spissigradus gradus est, progressus, gressus amanti ;
  Postulo cyllareos, alipedesque pedes
Appropero, propero, velocior, ocyor aura,
  Ignescit, nescit condita flamma moram.

Ce jeu de mots difficile et puéril est répété dans tout l'ouvrage ; je crois que les siècles les plus ignorants n'ont rien enfanté de plus barbare ; notre auteur le termine par ces vers :

Fac pater, et verbum, fac spiritus alme quod oro
  Devotis votis, unice trine Deus.
Æquale, æternum numen, tres numen et unum,
  Personis deitas una eademque tribus.
Gloria, laus, virtus, thus sit pater, et tibi verbum,
  Gloria, laus, virtus, thus, tibi flamen. Amen.

(La fin à la prochaine livraison.)

M. Quérard *et ses Supercheries littéraires dévoilées.*

Je tire en l'air
Et ne vise personne.
Viennet.

Il est une république qui a toujours subsisté, que les rois les plus absolus ont toujours respectée et dans laquelle jamais personne n'a cherché une solution pour la renverser : c'est la république des lettres.

Gouvernée par elle-même, sans président, sans ministres, sans employés et surtout sans budget, elle n'a vu aucune de ces révolutions sanglantes qui ont bouleversé les autres États républicains.

Ce n'est point que tous les citoyens de cette république soient des honnêtes gens, sans esprit d'intrigue et sans ambition désordonnée; mais c'est que les bons citoyens, pleins de zèle pour sa défense, ont chassé du temple de la vérité ces marchands lettrés, ces auteurs déguisés, ces écrivains plagiaires qui fournissent une si ample matière à la chronique scandaleuse de la république des lettres.

M. Quérard est un de ces bons et zélés citoyens, et il est un des plus importants, surtout à notre époque; car jamais notre république n'a eu à déplorer tant d'impostures, tant de fraudes, tant de vols littéraires. Le charlatanisme, la manie des places, de la réputation, des titres, des honneurs, la cupidité et la soif des richesses se sont emparés d'une foule d'esprits et ne leur laissent plus le temps d'écrire. Aussi pour fabriquer leurs ouvrages, ils sont obligés d'avoir recours à l'imposture et à la fraude.

En veut-on des exemples ?

Quacquerolle est un illustre personnage; il occupe vingt-cinq places et dévore le subside de cinquante savants; c'est un vrai Gargantua. Et cependant il est fort maigre et dévoré d'inquiétudes. Quoiqu'il se soit couché fort tard, il est déjà levé et il est absorbé dans de graves méditations.

Chez l'ambassadeur de Prusse, où il a passé la soirée de la veille, on chuchotait beaucoup et il a surpris ou cru surprendre des secrets d'État ; il était question de l'annexion des provinces autrichiennes

non allemandes à la confédération. Or, il vient précisément d'acheter des métalliques, qui vont nécessairement subir une baisse considérable.

Il faut, se dit-il, vendre, coûte que coûte, ce malheureux fonds. Mais avec quoi le remplacer? Voilà le *hic!* Les temps sont si mauvais, les affaires si incertaines qu'on ne sait vraiment plus où placer son argent... Ah! j'irai ce soir chez quelque ministre plénipotentiaire pour y apprendre le nom du meilleur des États possible.

Enchanté de cette idée, Quacquerolle passe chez son agent de change, il le charge de vendre ses autrichiens ; puis il se rend à la hâte dans les divers bureaux des ministères où les procès-verbaux de quinze à vingt commissions attendent sa signature.

Malgré toute cette besogne, notre illustre savant n'est pas encore au bout de ses peines ; il lui reste encore une demi-douzaine de fonctions à remplir avant de dîner, et à peine son repas fini, il court de nouveau à la poursuite de la fortune, chez l'ambassadeur anglais.

Tous les ans cependant que de livres, que de recueils portent le nom de Quacquerolle!

Ce petit homme couvert de décorations, c'est le comte de Romipete. Lui aussi assiége les antichambres et les salons des membres du corps diplomatique, mais ce n'est pas pour surprendre des secrets d'État; c'est pour solliciter encore une croix, encore un ruban.

Son véritable nom était Deromipete; mais, le trouvant par trop plébéien, à l'aide d'un petit *d* et d'un grand *R* convenablement séparés, il l'aristocratisa. Quoiqu'il soit homme d'esprit, on n'en trouve guère dans ce qu'il a écrit; sans doute qu'il le réserve uniquement pour le métier d'ambassadeur qu'il brigue depuis si longtemps. Peut-être aussi ce qu'il écrit n'est pas de lui et, en véritable homme d'esprit, ne publie-t-il que des choses moins spirituelles, mais aussi moins connues.

Oh! remarquez donc ce ci-devant jeune homme, il suit une troupe de belles dames. Il est galant avec elles comme on l'est à vingt ans; mais elles ont l'air de se railler de ce vieil Adonis. Eh! oui, je ne me trompe pas, c'est Oreste, le petit-maître, qui passe son temps entre l'amour et la folie. Il ne rêve qu'œuvres parfumées, et

cependant il ne met au jour que chartes du temps féodal, que vieux manuscrits originaux enfouis dans la poussière.

Excepté ses ouvrages, tout est art chez ce savant académicien, jusqu'à sa bibliothèque qui ne se compose que de l'*Art d'aimer*, l'*Art de mettre sa cravate*, l'*Art de conserver la beauté* et l'*Art de ne pas payer ses dettes*.

M. Quérard, en sa qualité de préfet de police littéraire, connaît parfaitement ces illustres savants et dévoile sans ménagement les mystères de leurs œuvres. Il nous révèle comment des hommes à qui les places, les spéculations financières, les faiblesses, les plaisirs ne laissent pas un moment de repos, font paraître des livres si nombreux et si étrangers à leurs goûts.

Jamais Fouché, le grand Fouché, ne fut aussi instruit des affaires de l'empire, que M. Quérard l'est des affaires de la république des lettres. Depuis les bords de la Seine jusqu'à ceux du fleuve Jaune, il sait toutes les roueries littéraires, et signale à la bonne foi publique les auteurs industriels, les écrivains plagiaires et les éditeurs infidèles. A côté de ces supercheries, M. Quérard, qui est un esprit caustique et piquant, dévoile la vanité et les ridicules d'une foule de littérateurs et de savants.

Tel vilain veut être noble ; telle fille, une femme ; témoins M. Garcin qui se change en *Garcin de Tassy* et Mlle Desormeaux en Mme de Sor. Et puis que d'hommes devenus femmes, que de femmes devenues hommes, voire même que d'hermaphrodites !

M. Camille Baxton, c'est Mlle Louise Ozenne ; Mme la comtese d'Adhemar, M. Lamotte-Langon ; M. Camille Bodin et Mme Bastide, Mlle Dufourquet, etc.

On est étonné de tant de travestissements littéraires, et plus étonné encore de ce que M. Quérard soit parvenu à les découvrir. Que d'études, que de recherches il a dû lui en coûter !

Son ouvrage est l'un des plus utiles monuments élevés à la bibliographie française, c'est un fanal à travers les mille et mille supercheries littéraires. Et tout cela est fait par un homme modeste qui n'a ni place, ni pension, ni décoration, ni aucune autre récompense que la conscience du service qu'il rend aux lettres. Quel courage et quel dévouement ! Vraiment on ne sait pas ce qu'on doit le plus admirer dans M. Quérard, du talent qui lui a fait concevoir ce bel

ouvrage bibliographique, ou de la persévérance avec laquelle il conduit cette grande entreprise à sa fin.

Le nom de M. Quérard, déjà européen par ses beaux et nombreux écrits, sera un jour gravé en lettres d'or au-dessus de toutes les bibliothèques françaises, comme celui du gardien le plus fidèle, du conservateur le plus dévoué de l'honneur des livres français.

E. C.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

— *Exportations belges de livres.* — Nous voyons avec plaisir, en parcourant les tableaux du mouvement commercial de la Belgique avec les pays étrangers, publiés mensuellement par *le Moniteur,* que cette branche intéressante de la richesse nationale est en progrès. L'exportation a été en 1849 de 184,155 kilogrammes; elle s'est élevée en 1850 à 220,666. Pour les quatre premiers mois de 1851, elle a déjà atteint le chiffre de 107,233 kilogrammes.

— *Thierry Martens, l'illustre typographe, et son monument.* — Un arrêté royal du 16 avril 1851 accorde un subside de 1,500 francs à la commission chargée de l'érection d'un monument à Alost, en l'honneur de Thierry Martens, à titre de premier subside et spécialement afin de la mettre à même de décerner le prix de pareille somme, promis à l'artiste dont le travail serait préféré à la suite du concours ouvert pour la présentation des modèles de la statue.

— *Récompense accordée à deux typographes belges.* — S'il est glorieux pour un peuple d'honorer ses grands hommes morts en leur élevant des statues, il n'est pas moins équitable de songer aussi un



peu aux vivants, surtout à ces travailleurs obscurs et modestes qui, en Belgique surtout, constituent une des forces vives du pays. Nous sommes donc heureux de transcrire ici deux arrêtés royaux publiés récemment par *le Moniteur.*

« Vu notre arrêté en date du 7 novembre 1847, par lequel nous avons institué, à titre de récompense, un signe pour les ouvriers qui, à une habileté reconnue, joignent une conduite irréprochable ;

« . . . .

« La décoration de seconde classe est accordée au travailleur industriel mentionné dans l'état ci-annexé.

« Le sieur Canneel (Joseph), âgé de 68 ans, prote d'imprimerie à Gand, est entré, en 1795, comme apprenti dans l'imprimerie de MM. Bogaert et fils, à Bruges. Il passa de là, en 1800, dans l'atelier de MM. de Busscher, d'abord établi à Bruges, puis à Gand, et où il fut successivement compagnon d'imprimerie et prote. Le sieur Joseph Canneel s'est constamment distingué par les qualités qui font le travailleur d'élite. Il possède une remarquable habileté typographique. Sa conduite privée est exemplaire. Le sieur Canneel est estimé et honoré de ses patrons et de ses camarades, qui lui ont offert, cette année, une fête de famille, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée dans l'établissement de MM. de Busscher. »

La décoration de seconde classe a été aussi décernée quelques jours après à un autre compagnon imprimeur, le sieur Prud'homme (Antoine-Joseph), âgé de 70 ans, typographe à Mons. Son état officiel de services est ainsi conçu : « Le sieur Prud'homme travaille dans l'imprimerie de MM. Monjot, père et fils, depuis le 7 octobre 1797. Il n'a cessé, pendant sa longue et laborieuse carrière, de se rendre recommandable par son assiduité, sa bonne conduite et sa moralité. »

— *Valeur des œuvres d'un homme de génie, qui resta toujours fidèle au culte du vrai et du beau.*

Oui, depuis soixante ans Walter Scott respecté
Est jeune encor de gloire et d'immortalité.

Nous en trouvons avec plaisir la preuve dans l'article suivant que nous empruntons aux journaux anglais :

« La propriété des œuvres de sir Walter-Scott, mise en vente le 26 mars, à London Coffee House, a été achetée pour 15,000 livres sterling (375,000 fr.), avec la faculté de prendre pour 10,160 livres sterling (254,000 fr.) les exemplaires des ouvrages restant en magasin. Cette vente a été faite à la requête des exécuteurs testamentaires de feu Robert Cadell, d'Édimbourg. »

— *Sir Robert Peel et sa collection d'autographes politiques.* — Les journaux anglais ont publié dernièrement un document fort curieux. C'est un codicille de Sir Robert Peel, daté du 24 mars 1849, dans lequel cet homme d'État prend soin de nommer des exécuteurs testamentaires chargés de publier sa correspondance et ses papiers politiques. On retrouve dans ce document l'élévation de vues et la grandeur d'âme qui ont distingué sir Robert Peel pendant le cours de sa carrière; on ne peut trop admirer le soin scrupuleux avec lequel l'ancien ministre anglais, mêlé à tous les événements les plus graves de ce siècle, recommande à ses exécuteurs testamentaires d'écarter, dans ce travail délicat, toute indiscrétion qui pourrait compromettre la réputation des personnages qui y ont pris part, qu'ils soient morts avant sir Robert Peel, ou qu'ils lui aient survécu.

Voici les termes textuels de cet acte :

« Je donne et livre à l'honorable Philippe-Henry Stanhope, autrement dit le vicomte Mahon, et à Edward Cardwell, de White-Hall, membre du Parlement, mes exécuteurs, administrateurs ou mandataires, toutes les lettres inédites, les papiers et documents d'un caractère public ou privé, imprimés ou manuscrits, dont je pourrais être possesseur à ma mort. Considérant que la collection de ces papiers et de ces lettres renferme toute ma correspondance confidentielle qui remonte à 1812; que pendant une portion considérable de cette période de temps j'ai été employé au service de la couronne, et que quand je n'ai pas occupé de fonctions publiques j'ai pris une part active aux affaires du Parlement; qu'il est très-probable que cette correspondance offrira de l'intérêt et sera de nature à apporter quelque lumière sur la conduite et le caractère des hommes aussi bien que des événements de cette époque, je donne à mes exécuteurs testamentaires tout pouvoir de choisir dans cette correspondance ce qui leur paraîtra devoir être publié; je les

laisse juges de l'opportunité de cette publication, ayant la conviction complète qu'ils y mettront une discrétion sans égale; que toute confidence que j'aurais reçue et qui ne serait pas honorable ne sera pas trahie; qu'aucuns sentiments privés ne seront froissés sans nécessité, et qu'aucun intérêt public ne sera compromis par une publicité indiscrète ou prématurée. J'appelle spécialement toute leur sollicitude pour qu'aucune partie de ma correspondance avec S. M. la Reine Victoria ou avec S. A. R. le prince Albert ne soit livrée au public pendant la vie de l'un ou de l'autre sans avoir été préalablement communiquée à LL. MM. et sans avoir reçu leur autorisation pour la publication de tout ou partie de cette correspondance.

» J'autorise mes exécuteurs à publier ceux de ces documents qui leur paraîtront devoir intéresser le public, et même à les vendre; mais à la condition expresse de ne le faire qu'avec la discrétion la plus complète, et sans que les lois de la loyauté et de l'équité soient lésées ; et aussi en donnant à cette discrétion assez de latitude pour que l'on puisse consulter ces documents, à titre purement gratuit, toutes les fois qu'ils le jugeront convenable et utile. Dans le cas où la vente de ces documents serait productive, j'autorise mes exécuteurs testamentaires à en appliquer le bénéfice d'abord à couvrir les frais et dépenses nécessaires pour accomplir cette publication, à indemniser les personnes qui y auront concouru, puis à faire profiter de l'excédant les littérateurs, savants ou artistes, mes exécuteurs étant du reste déchargés de toute responsabilité, et ne devant de compte à personne à cet égard.

» C'est en vue de l'accomplissement de ces instructions que je désire que mes exécuteurs réunissent ces lettres et ces documents après ma mort, qu'ils les examinent en toute discrétion et sans contrôle. Je leur donne le pouvoir de détruire ceux qui leur paraîtront devoir être détruits. Supposant qu'ils regarderont la ville de Londres comme le lieu le plus propice à la réunion de ces titres, je les autorise à choisir et à louer ou à se procurer une place convenable pour déposer lesdits papiers ou documents pendant le temps qui leur paraîtra le plus opportun, de dresser tels catalogues nécessaires et employer telles personnes qu'ils jugeront propres à corriger, transcrire ou éditer ces documents.

» J'autorise le dépôt de certains de ces papiers, soit aux archives

de l'État, soit au Musée britanique, selon la décision prise à cet égard par mes exécuteurs ; et quant au reste, à mon manoir de Drayton; et je requiers le membre de ma famille qui occupera le même domaine, de mettre à la disposition de mes exécuteurs, les salles et emplacements jugés nécessaires, avec pleine liberté pour y entrer, placer ou déplacer ces documents, prendre telles mesures utiles pour les garantir contre toute perte ou altération.

» J'insiste surtout sur ce point, à savoir que l'occupation et la possession de ce manoir ne donne à aucun membre de ma famille aucun droit direct ou indirect, prochain ou éloigné, sur aucun de ces documents, en sorte qu'ils ne puissent empêcher mes exécuteurs testamentaires de disposer complétement et sans réserve de ces papiers et documents, dans toute la latitude que je leur accorde par le présent codicille. »

Le testateur lègue à lord Mahon et à M. Cardwell 1,000 liv. st. à titre de fidéi-commis. Cet argent devra être placé, et le capital désigné, s'il en est besoin, employé à mettre à exécution sa volonté. Sir Robert Peel laisse à lord Mahon et à M Cardwell un souvenir pour les indemniser de la peine que leur donnera l'exécution de sa volonté. Le droit de mutation payé au gouvernement a été de 6,000 liv. st.

—*Ecce iterum.* — *Encore Theroigne de Méricourt.*— Le *Bulletin* a donné, t. VII, p. 461, une lettre autographe de cette courtisane si horriblement célèbre, qu'une plume trop séduisante s'est efforcée naguère de réhabiliter. Comme cet être dégradé, indigne de son sexe, appartient cependant à l'histoire au même titre que Fulvie, Agrippine, Frédégonde, Brunehaut, nous ne pouvons nous dispenser de consigner ici un document authentique, communiqué à la classe des lettres de l'Académie royale, le 7 avril dernier. C'est la copie de l'acte de naissance de Theroigne, tirée d'un registre aux actes de l'état civil de la commune de Marcour [1], canton de Laroche (Luxembourg). Cette pièce servira à rectifier plusieurs erreurs de

[1] C'est de ce village, bâti sur la rive droite de l'Ourthe, à 1 lieue Nord de Laroche, 2½ lieues Est de Marche, anciennement le chef-lieu du comté de Montaigu, fief du Luxembourg, qu'était originaire Éverard Mercurianus (né à Marcour), quatrième général de l'ordre des Jésuites, mort en 1580.

fait qui ont passé successivement dans toutes les biographies contemporaines. La voici : « *Anna Joseph* (sic) *filia legitima Petri Theroigne et Elisabethæ Lahaye, nata fuit decima tertia augusti* 1762, *quam susceperunt Josephus Lahaye avunculus ex Marcour et Francisca Lahaye amita ex Magoster*. (Sans signatures.)

— *Un poëte-bibliophile belge.* — L'homme qui faisait si bien les vers, qui excellait surtout dans la poésie légère, Voltaire, en un mot, a dit dans son Epître au roi de la Chine :

Je vois avec plaisir que sur notre hémisphère
L'art de la poésie à l'homme est nécessaire;
Qui n'aime point les vers a l'esprit sec et lourd.
Je ne veux point chanter aux oreilles d'un sourd.
Les vers sont en effet la musique de l'âme.

Nous aussi, qui ne voulons pas encourir l'anathème lancé par le grand poëte, nous les aimons, lorsqu'ils sont bien frappés comme ceux que nous allons mettre sous les yeux des lecteurs. Notre intention n'est pas de bannir la poésie du *Bulletin*, surtout quand une pièce, écrite avec esprit et facilité, est rare, et qu'elle se rattache directement à la spécialité de notre recueil. C'est pour ces divers motifs réunis que nous nous plaisons à reproduire ici l'*Épître à madame Techener*, par Jean Rigoleur, imprimée à Paris chez A. Guyot et Scribe, à 25 exemplaires, non mis dans le commerce. L'aimable et spirituel pseudonyme ([1]), qui a bien voulu nous comprendre au nombre des 25 élus, ne trouvera sans doute pas mauvais que nous donnions une plus grande publicité à son épître. Nous croirions agir en véritable égoïste si nous dérobions ces vers à la connaissance des anciens compatriotes de l'auteur.

A MADAME TECHENER.

Batignolles, 5 décembre 1850.

S'il est une science aux femmes étrangère,
C'est celle que possède un habile libraire :

([1]) M. L.-F.-J. Vandenzande, officier de la Légion d'honneur, ancien receveur principal des douanes à Marseille, est né à Anvers. Il est ancien élève de l'école centrale de Bruxelles, et l'un des fondateurs de la *Société de littérature* de cette ville. *V.* ce que nous avons dit de ses productions dans le *Bulletin*, t. VII. p. 415.

Connaître les auteurs et leurs productions,
A glace être ferré sur les éditions,
Savoir quelle est la bonne et pouvoir la décrire,
N'est point le fait du sexe; aussi je vous admire
Lorsqu'à des amateurs, je vous entends parler
Des Alde, des Wolfgang sans jamais vaciller,
Et, des vieux relieurs étalant les merveilles,
Du célèbre de Thou vanter les trois abeilles (1).
Mais des rares bouquins quel que soit le pouvoir,
En se rendant chez vous, c'est vous que l'on veut voir :
Votre accueil gracieux, votre aimable sourire,
L'enjoûment qui s'unit au charme du bien dire,
Plus que les Elzevirs, dans votre magasin,
De clients distingués attirent un essaim.
On y voit des savants en us et des grécistes,
Des écrivains, surtout des lions bouquinistes,
Lesquels, des raretés fougueusement épris,
Les veulent acquérir sans regarder au prix.
Nodier, qui vous regrette aux rives du Cocyte,
Ne passait guère un jour sans vous rendre visite.
On rencontre chez vous Montalembert, Béclard,
Et le docte Brunet, et le mordant Quérard,
Barbier, dont le savoir égale la franchise,
Et Grille, esprit fécond que la verve électrise.
Monsieur Boutron-Charlard, pour vous faire sa cour,
Vous apporte des fleurs et des fruits tour à tour;
Pichon, Giraud, Tripier, Monmerqué, Lignerolles
Chatouillent votre cœur de leurs douces paroles.
Vous jouissez aussi d'entretiens familiers
Où le grave au riant se mêle volontiers
Et laisse un libre cours aux traits du badinage.
Ils abondent surtout quand de son ermitage,
Pour causer avec vous descend le vieux conteur
Qui se fait appeler Matagraboliseur.
Il pense que la vie étant un court passage,
Il convient d'égayer, tant qu'on peut, ce voyage :
Regarder les objets par leur côté plaisant
Est, pour y parvenir, un moyen suffisant.
La poésie, un jour, lui tendit des embûches;
Il fit, en y tombant, ses lestes *Fanfreluches*.

(1) L'écusson mis sur les livres de l'historien Jacques-Auguste de Thou est composé de trois abeilles (ou taons).

Vous avez agréé ce farrago joyeux
Que vous demande en vain maint et maint curieux.
Dès qu'il sera remis par Guyot en lumière,
Vous n'en refuserez plus un seul exemplaire :
A les vendre l'auteur ne veut point consentir ;
Il les offre en présent, et c'est là son plaisir.

Vous ne l'ignorez pas, la bibliographie
Est l'un des doux penchants auxquels je sacrifie :
Le désir d'amasser des livres précieux
Parfois, sur leur valeur, me fait fermer les yeux.
Je suis loin cependant de cette frénésie
Dont l'ardente opulence est fréquemment saisie,
Et qui, lorsque Nodier passa les bords fangeux,
Acheta ses bouquins à des prix fabuleux.
Ma modération, comme bibliophile,
Plus que je ne voudrais, quitte l'iconophile ;
Mais comment résister, s'il s'agit d'un Berghem,
D'un état inconnu ? C'est là le *tu-autem*.
Comment ne pas fouiller au fond de l'escarcelle
Pour avoir un pont-neuf, sans le coq, par La Belle ?
Les Visschers, les Massons, les Drevets, les Rembrandts
Trouvent, quand ils sont beaux, de nombreux concurrents ;
Aussi le Guichardot, sur ce point intraitable,
Me les fait-il souvent payer un prix du diable.

Il faut borner ses goûts, épurer ses désirs ;
Dès qu'ils sont contenus, le plus grand des plaisirs
Qu'on éprouve ici-bas c'est de se satisfaire.
De mes penchants réglés soyez dépositaire :
J'aime les vieux bouquins, les gravures, les vers ;
Dans la fleur de mes ans j'avais d'autres travers
Qui seraient à vos yeux excusables peut-être ;
Mais, s'ils ont des regains, j'en veux devenir maître,
Et dans un cœur sincère où Cupidon prit pié,
Ne plus donner accès qu'à la tendre amitié.

Ch. de Ch.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

---

5. ***Bulletin du Bibliophile, revue mensuelle publiée par J. Techener,*** **avec le concours de MM. L. Barbier, Ap. Briquet, G. Brunet, de Clinchamp, V. Cousin, Desbarreaux-Bernard, A. Dinaux, G. Duplessis, A. Ernouf, F. Denis, J. de Gaulle, Ch. Giraud, Grangier de la Marinière, B. Hauréau, J. Lamoureux, C. Leber, Leroux de Lincy, P. de Malden, Monmerqué, P. Paris, J.-F. Payen, J. Pichon, Rathery, Rouard, Sainte-Beuve, Ch. Weiss, Yemeniz, etc., etc. Contenant des notices bibliographiques, philologiques, historiques, littéraires, et le catalogue raisonné des livres de l'éditeur.—Dixième série. 1851. Un cahier in-8°, par mois. — Janvier, février.**

Le numéro de janvier renferme, sous le titre de *Correspondance rétrospective*, une lettre de Mercier de Saint-Léger sur le mérite des éditions du xve siècle; une lettre inédite de Grosley sur les Mémoires (supposés) de l'académie de Troyes en Champagne; une lettre de Laire, l'ancien bibliothécaire du cardinal Loménie de Brienne, datée d'Auxerre, le 28 brumaire an IX, sur le choix à faire des bibliothécaires des départements. Le savant minime avait su déjà alors deviner tout le mérite de l'illustre académicien de Besançon (1) qui, depuis la mort de ses honorables amis Peignot et Beuchot, partage aujourd'hui sans conteste avec M. J.-Ch. Brunet, la dignité *présidentielle* (ne disons pas la *royauté,* pour ne pas effaroucher les oreilles républicaines) de la science bibliographique en France. Voici ce que Laire écrivait, il y a juste un demi-siècle, de M. Weiss, âgé de vingt ans : « Le bibliothécaire de Besançon est un jeune homme actif, aimant les lettres et à s'instruire et docile aux leçons; je crois qu'il deviendra un très-bon bibliothécaire, et je me fais un plaisir de lui indiquer les moyens et les sources de perfection, et il en profite; son dépôt est très-intéressant et nombreux. »

Viennent ensuite deux lettres anonymes assez insignifiantes sur la bibliothèque du duc de la Vallière.

Elles sont suivies d'une lettre du docte bibliothécaire de l'Empereur, A.-A. Barbier, à M. Morel de Vindé, avec la réponse de ce dernier, relatives au catalogue du cabinet de Paignon Dijonval.

(1) *Voy.* ce que nous en avons dit dans le *Bulletin,* t. VII, p. 467.



Une lettre de Ginguené, faisant hommage à son confrère Arnaud (lisez Arnault), de l'Institut, des trois premiers volumes de son *Histoire littéraire d'Italie*, précède une longue et spirituelle lettre, comme les écrivait toujours Ch. Nodier. Elle roule sur la publication du *Combat des trente Bretons*, faite par M. Crapelet. Une lettre et un billet du même à Guilbert de Pixerécourt, qu'il appelle *son cher Shakspeare*, se font lire avec l'intérêt qui s'attache aux moindres bagatelles sorties de la plume du bibliothécaire de l'Arsenal.

Quant aux observations générales sur la propriété littéraire, données, est-il dit, d'après un autographe de Jouy, c'est une nouveauté un peu vieille. Elles se trouvent en effet textuellement dans un article bien connu de l'Adisson français, inséré dans son *Guillaume le Franc-Parleur*, n° XIII, du 6 août 1814.

Un prince qui aime les lettres, les livres et les lettrés, n'a pas dédaigné de communiquer à l'éditeur du *Bulletin*, la description d'un volume inconnu jusqu'ici, dont il est devenu naguère possesseur. Mgr le duc d'Aumale donne des renseignements précis sur la traduction, si rare, faite par Pierre Tolet, médecin lyonnais, et imprimée à Lyon en 1542, de l'*Expédition et voyage de l'empereur Charles-Quint en Afrique, contre la cité des Arges* (Alger), par Nicolas Durand de Villegaignon, chevalier de Malte.

Le cahier est terminé par une lettre de M. Aug. Bernard, relative au débat qui s'est élevé entre lui et M. J. Wetter. Il s'agit d'une question généalogique concernant la famille de Schoiffer et de Fust, et que M. Bernard doit traiter à fond dans son ouvrage sur les origines de l'imprimerie, dont nous avons annoncé la prochaine publication (*voy.* t. VII, p. 474). Le *Serapeum*, et ce procédé ne nous étonne nullement de la part de M. le docteur Naumann, a fait preuve de bon goût et d'une louable impartialité en insérant textuellement la réclamation spirituelle et piquante de l'écrivain français dans son n° 7 du 15 avril dernier. *Audiatur altera pars* est la maxime à laquelle se conforment sans peine les vrais savants, éloignés de l'esprit de coterie et d'intrigue.

Le cahier de février reproduit un long article de M. Laurentie, publié dans l'*Union*, sur le bel ouvrage de M. de Vaublanc, *La France au temps des croisades*.

M. Techener avait réimprimé dans les séries précédentes du *Bulletin* le premier et le troisième rapports du conventionnel Grégoire sur le *vandalisme révolutionnaire*. Il donne maintenant le second, du 8 brumaire an III, non moins curieux, que sa rareté l'avait empêché de découvrir plus tôt. Pourquoi faut-il que la reproduction de ce document, qui date de plus d'un demi-siècle, ait aujourd'hui le triste mérite de l'à-propos en rappelant involontairement aux lecteurs les ignobles dévastations commises après le 24 février aux Tuileries, au Palais Royal, à Neuilly, etc.?

Farces et moralités françoises du XVIe *siècle.* Sous ce titre on donne des extraits du rare volume que possède le Musée britannique, réimprimé depuis peu à Bruxelles par les soins d'un bibliophile, et dont M. de Reiffenberg a parlé dans le *Bulletin*, t. VI, p. 270.

Ces deux premiers cahiers renferment 156 numéros du catalogue de livres

rares et curieux de littérature, d'histoire, etc., qui se trouvent en vente à la librairie de J. Techener.

6. *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*. 1851. Tome XVIII. Un cahier in-8° par mois, souvent accompagné de planches. — Nos 1, 2, 3.

Un homme d'esprit écrivait dernièrement dans *la Renaissance* (XIIe année, 1850, p. 7): « On ne lit peut-être pas assez les Bulletins de l'Académie de Bruxelles. » Nous sommes de son avis, et c'est pour cela que nous nous proposons de consacrer à ce recueil un espace suffisant dans chaque numéro de notre *Bulletin*. Nous voulons contribuer pour notre part à faire connaître les recherches historiques et littéraires des membres appartenant à la classe des lettres de notre académie. Le public belge, il faut le dire, est, en général, plus initié aux travaux des étrangers qu'à ceux de ses compatriotes. Cette espèce d'apathie, d'indifférence ou de dédain pour les produits du sol ne se justifie pas, mais s'explique assez naturellement. Les journaux quotidiens, nourriture intellectuelle presque unique de beaucoup de lecteurs, les entretiennent plus souvent des produits de la presse parisienne que des ouvrages nationaux. C'est donc un devoir pour les recueils sérieux comme le nôtre de combattre cette tendance anti-patriotique, de rompre en visière à ces habitudes invétérées de la presse périodique, et de tenir nos compatriotes au courant des travaux estimables faits dans leur propre pays.

Ces motifs franchement déduits et bien compris de nos lecteurs nous permettent d'entrer en matière sans autre préambule.

Nous trouvons dans le cahier de janvier une lettre de M. le major Guillaume, concernant les bandes d'ordonnance, tirée en partie des *Mémoires guerriers*, si peu connus, du duc de Croy. Elle est précédée d'un rapport critique de M. Gachard.

Vient ensuite une note très-curieuse de M. le baron de Stassart sur les descendants de Corneille. Elle détruit par des preuves irréfragables des erreurs généalogiques accréditées de longue date.

M. le chevalier Marchal, dans une notice en réponse à un passage des *Recherches* du baron de Sainte-Croix *sur les mystères des anciens,* soutient d'une manière peut-être un peu trop absolue, que les initiés d'un ordre relevé professaient le dogme de l'unité de Dieu.

Grâce à une heureuse innovation, les vers sont maintenant, on le sait, admis à l'Académie, et ont conquis le droit de cité dans le Bulletin. Nous félicitons la docte compagnie de cette résolution qui n'a pas été, dit-on, prise, sans rencontrer quelques opposants. On lit avec plaisir dans ce cahier une pièce de M. Ad. Mathieu, intitulée *Benesuada senectus :* ces vers, dictés par une douce philosophie, sont écrits avec cette facilité élégante que l'on est presque toujours sûr de trouver dans les productions de l'auteur.

M. le professeur Bormans a lu, à la séance du 3 février, une note concernant

une transposition de quatre vers dans l'exorde du poëme de Lucrèce, *de natura rerum*. La conjecture du savant philologue, dont on connaît un travail estimable sur Properce, nous paraît très-admissible.

A cette note en succède une autre non moins érudite de M. l'avocat général Faider sur la langue latine dans ses rapports avec l'étude du droit. L'honorable magistrat, dont un de nos collaborateurs a naguère énuméré sommairement les travaux littéraires et juridiques (*voy.* t. VII, p. 449), prend en main et avec succès la défense de la langue de Cicéron. Il commence ainsi son plaidoyer : « La langue latine est une puissance que fortifient son antiquité et son utilité, contre laquelle viendront toujours se briser les sarcasmes ou les protestations. Elle peut éprouver une décadence momentanée; elle reprendra bientôt une force nouvelle : et ce que Sénèque appelait *linguæ latinæ potentia* est encore vrai de nos jours. » Aux nombreuses autorités qu'accumule l'avocat général pour étayer son opinion, on pourrait en ajouter trois autres qui ne sont pas moins imposantes. Si M. Faider se propose de revenir plus tard sur son travail, nous l'engageons à lire la dissertation latine du professeur Cras, *pro linguæ latinæ inter eruditos usu*, insérée au premier volume des *Commentationes latinæ tertiæ classis instituti regii belgici*. Il existe aussi de fort bonnes *Observations sur les traductions des lois romaines*, que M. Berriat Saint-Prix a publiées à Grenoble, en 1807. Il y prouve victorieusement l'insuffisance et l'inanité de ces prétendues traductions, inutiles aux hommes instruits et si dangereuses pour les ignorants. Enfin, un des plus illustres membres de l'ancienne et de la nouvelle académie, qui écrivait en se jouant des vers grecs et latins pleins de feu avec la plume qui venait de résoudre des problèmes de mécanique, de haute géométrie, de métaphysique, feu le commandeur de Nieuport s'est aussi constitué, en pleine connaissance de cause, le champion de la langue des Romains. On ne lit pas sans profit dans les *Amusements d'un sexagénaire* les observations sur la préférence à donner au latin, dans les ouvrages qui concernent les sciences et la littérature ancienne. Il s'y trouve surtout, p. 217, un passage remarquable sur le danger de traiter du droit romain dans les langues vivantes. Nous nous permettons de le recommander à M. Faider.

M. Kervyn de Lettenhove a communiqué à l'Académie des renseignements intéressants sur la part prise par la Flandre aux guerres civiles de l'Angleterre sous le roi Jean.

L'érudit historien de la musique, M. Fétis père, a lu, le 6 février, à la classe des beaux-arts, une note vraiment précieuse, renfermant une foule de détails ignorés sur les anciens musiciens belges.

7. *Annuaire de l'université catholique de Louvain*. 1851. Quinzième année. — In-18 de CXIII et 316 pages.

On trouve dans la première partie un rapport sur les travaux de la Société littéraire de l'université catholique, pendant l'année 1849-1850, par M. Em. de Becker. Il est suivi d'un travail analogue, dû à M. van Groenevcldt, sur la

Société de littérature flamande, établie près de la même université. On distingue dans l'appendice le discours prononcé par M. le chanoine de Ram, recteur de l'université, à l'occasion de la mort de M. Verhoeven. Il renferme des détails intéressants sur la vie et les ouvrages de ce professeur de droit canon, né à Uden, dans le Brabant septentrional, le 10 décembre 1808, décédé à la Haye le 18 janvier 1850.

A ce discours succède une notice non signée sur la vie et les productions littéraires de M. C. N. van Diest, principal, préfet des études et professeur de rhétorique au collége communal de Louvain. Il était né le 23 mai 1805 dans cette ville, où il est mort le 24 novembre 1850.

Une *Notice sur les collections scientifiques de l'université, de* 1835 *à* 1850, est le complément naturel de l'*État de la bibliothèque académique,* que nous avons jugé utile de reproduire (*voy.* ci-dessus, pp. 50-69).

Le volume est terminé par l'analyse substantielle des lettres inédites de Sonnius, de Lævinus Torrentius et de Viglius publiées avec des notes dans les *Bulletins de la commission d'histoire* par l'infatigable et savant recteur de l'université catholique.

8. *Annuaire de la noblesse de Belgique,* publié par le baron Isidore de Stein d'Altenstein. — 1851. Cinquième année. Bruxelles, grand in-18, de xx et 339 pages, et le portrait du prince Jos. de Chimay.

Nous avons remarqué avec plaisir que M. le baron de Stein n'a pas négligé dans les généalogies (au nombre de 35), dans les tablettes généalogiques et dans le nécrologe de 1850 qui font partie de ce volume, d'enregistrer les titres littéraires à côté des titres nobiliaires. Ces parchemins-là ont bien aussi leur valeur, et il est honorable pour la noblesse belge de compter des représentants qui cultivent les lettres, les arts ou les sciences.

C'est ainsi que M. le baron van den Bogaerde, resté au service du roi des Pays-Bas, est auteur d'une excellente statistique, en 3 volumes, rédigée en langue flamande, de l'arrondissement de Saint-Nicolas, qu'il avait administré pendant neuf ans.

M. de Stein n'oublie pas non plus de citer les productions de Mme de Lalaing, née comtesse de Maldeghem, dont le *Bulletin* a fait plusieurs fois mention, en parlant des livres précieux tirés à petit nombre; celles de MM. de Limnander, le Maistre d'Anstaing, de Saint-Genois, Parthon de Von, Surmont de Volsberghe, de Reiffenberg, de Kerchove d'Exaerde, Fr. Rouveroy.

Deux descendants de l'architypographe royal Chr. Plantin, MM. Moretus père et fils, sont décédés à Anvers dans le courant de l'année 1850.

9. *Catalogue méthodique et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de la ville et de l'université de Gand,* par le baron Jules de Saint-

Genois. — 2e cahier (jurisprudence, belles-lettres, sciences et arts). Gand, 1850, in-8°, pp. 197-302.

M. de Reiffenberg a rendu compte du 1er cahier dans le *Bulletin*, t. VI, pp. 351-352. Nous ne pouvons que nous associer aux justes éloges que notre prédécesseur a donnés à ce travail consciencieux. Le second cahier est rédigé avec le même soin que le premier. Les manuscrits sont décrits avec exactitude, et le rédacteur ne néglige pas de consigner les particularités littéraires qui se rattachent à leur histoire.

Le n° 298 renferme plusieurs traités de Cicéron et de ses commentateurs sur la rhétorique. C'est un manuscrit sur le plus beau vélin, exécuté par les ordres de Raphaël de Marcatelle, vers la fin du xve siècle.

Dans le n° 317 se trouve le traité de l'évêque Adelme *de laude virginitatis seu laude Sanctorum*. Une circonstance particulière donne plus de prix encore à ce beau volume du xiie siècle : l'écriture des quatre pages manuscrites de parchemin qui lui servent de feuilles de garde remonte à la fin du vie siècle. Il est intéressant, comme le dit M. de Saint-Genois, de comparer les caractères de ces quatre pages avec ceux du fragment de Paul Orose de la même date, découvert et publié par notre honorable collaborateur, M. l'archiviste Polain, et dont il est question dans le *Bulletin*, t. VII, pp. 43-44.

Le n° 318 décrit le *Carmen paschale* de Sedulius, d'une écriture du commencement du xiie siècle, faisant partie du volume coté sous le n° 317. Ce texte, qui contient de bonnes leçons, ne serait pas sans importance pour une nouvelle édition des poésies de Sedulius. M. le professeur Bormans ne devrait pas renoncer au projet qu'il avait formé d'en donner une revue sur les manuscrits et accompagnée de notes critiques.

Les nos 319 et 326 sont importants pour l'ancienne littérature flamande ; mais les pièces qu'ils contiennent ont été publiées d'après ces deux manuscrits par les soins de MM. J.-F. Willems, le Dr Snellaert et Ph. Blommaert.

Le n° 343 renferme 70 lettres du président Viglius, dont 42 paraissent inédites. « Ces dernières méritent autant que les autres, dit M. de Saint-Genois, de voir le jour ; elles offrent des particularités curieuses sur la vie politique et scientifique de Viglius. » Nous ne pouvons qu'engager le savant bibliothécaire à les communiquer un jour au public belge, qui recherche maintenant avec avidité les documents historiques qui se rapportent au xvie siècle et à l'époque des troubles.

Sous les nos 416 et 417 sont décrits deux superbes manuscrits d'astrologie, sur vélin, avec miniatures, lettres historiées, etc., provenant de Raphaël de Marcatelle.

Terminons cette revue rapide, que nous regrettons de ne pouvoir prolonger, par une courte observation critique. A propos d'un manuscrit du *Roman de la Rose* (n° 332), M. le bibliothécaire dit que l'édition de Paris, an VII, faite sur celle de Lenglet Dufresnoy, est sans contredit une des meilleures. Nous ne pouvons nous ranger à cet avis. Cette édition incorrecte, et moins bonne que celle de l'abbé Lenglet, n'a aucune valeur philologique, et ne peut pas soutenir la comparaison avec l'excellent travail publié par Méon en 1814.

10. *Souvenirs de voyage dans le pays rhénan*, par Ch. de Sainte-Hélène, de l'ordre du Collier de Saint-Goar. Liége, 1849-1850, 3 vol. in-18 de 214, 183 et 176 pp. (On lit les mots suivants sur le grand titre du tome premier : *Servitude et liberté ;* du tome second : *Paysage et beaux-arts ;* du tome troisième : *Légende et histoire.*)

Nous ne croyons pas être bien indiscret en disant que ces spirituels souvenirs de voyage sont dus à un jeune touriste liégeois, M. Jules Petit- de Rosen. Ils sont écrits avec facilité et élégance, et les aperçus sont, en général, fins et judicieux. Nous en extrayons un petit chapitre substantiel qui doit avoir un attrait particulier pour les lecteurs du *Bibliophile*. Il résume nettement la question passablement encore embrouillée de l'origine de l'imprimerie.

« Sur la place de Gutenberg, à Mayence, vis-à-vis du théâtre, on a élevé à l'inventeur de l'imprimerie une statue de bronze, dessinée par Thorwaldsen. Gutenberg est représenté, dans le costume du temps, tenant des clichés d'une main, et, de l'autre, le premier livre qui sortit de ses presses. Le piédestal est décoré de ces deux inscriptions, composées par Ottfried Müller :

« Johannem Gensfleisch de Gutenberg Patricium
« Moguntinum ære per totam Europam collato posuerunt cives
« MDCCCXXXVII.

« Artem quæ Græcos latuit latuitque Latinos,
« Germani solers extudit ingenium.
« Nunc quidquid veteres sapiunt sapiuntque recentes,
« Non sibi, sed populis omnibus id sapiunt.

« On montre encore, au coin des rues Emmeransgasse et Pfandhausgasse, la maison de la famille Gensfleisch, où Gutenberg naquit vers 1398. Sa maison d'habitation (*zum Gudenberg* ou *Gutenbergerhof*), d'où il tire le nom que la postérité lui a conservé, occupait l'emplacement du Casino littéraire, rue Schustergasse. On a placé dans la cour une statue de Gutenberg, sculptée en grès par Joseph Scholl.

« Les guerres civiles qui agitaient Mayence engagèrent la famille Gensfleisch à se rendre à Strasbourg. C'est dans cette ville que Gutenberg fit, vers 1436, les premiers essais d'impression en caractères mobiles, tandis que l'on ne connaissait auparavant que les caractères immobiles, gravés sur des tablettes de bois. Après avoir été le berceau de l'imprimerie, Strasbourg fut une des villes qui accueillirent les premières l'invention perfectionnée : elle devait un souvenir à Gutenberg. Aussi, en 1840, elle lui a élevé une statue de bronze, dessinée par David (d'Angers). Le divin inventeur tient en main un rouleau sur lequel on lit : ET LA LUMIÈRE FUT. On voit à côté les clichés de ces quatre mots. Loin de rencontrer dans cette statue, comme dans celle de Thorwaldsen, l'expression calme et profonde de l'homme qui apprécie son invention assez haut pour n'en pas faire parade, Guten-

berg a l'air de poser devant le public et de lui demander ce qu'il en pense (1).

« Strasbourg a revendiqué, un peu à la légère, l'honneur de l'invention de l'imprimerie, que Gutenberg perfectionna à Mayence avec le secours de Jean Faust, riche orfévre. Une inscription rappelle que ses premières presses furent placées, en 1443, dans la maison connue sous le nom de *Hof zum Jungen*. Gutenberg et Faust se séparèrent en 1450. Faust prit pour associé son gendre, Pierre Schœffer, né à Gernsheim, où on lui a élevé, en 1836, une statue, sculptée par J. Scholl. Ils établirent leur imprimerie dans la maison appelée *Zum Heimbrecht* ou *Heinerhof* (aujourd'hui *Drey Koenigshof*), rue des Cordonniers. C'est dans cette maison que parut, en 1457, le premier ouvrage complet imprimé. P. Schœffer partage, avec les deux Mayençais, la gloire de l'invention de l'imprimerie, car il perfectionna les premiers procédés, et remplaça, par des caractères de fonte, les caractères de bois sculptés et mobiles dont se servait Gutenberg.

« Francfort va élever un monument aux inventeurs de l'imprimerie; il est confié à Launitz, et sera, paraît-il, une œuvre colossale. Les statues de Gutenberg, de Faust et de Schœffer se dresseront sur un vaste piédestal, décoré des symboles des quatre villes qui accueillirent d'abord l'invention : Francfort, Mayence, Strasbourg et Venise; aux angles seront posées les figures allégoriques de la théologie, des sciences naturelles, de la musique et de l'industrie.

« On sait que Francfort fut l'entrepôt de la librairie allemande, jusqu'à ce que la gêne, imposée à ce commerce par la commission impériale pour la censure, engagea les libraires à choisir Leipzig. C'est aussi à Francfort que parut, vers 1615, le premier journal allemand imprimé. C'était une feuille petit in-4°, qui s'imprimait à des époques indéterminées; les nouvelles (*Zeitungen*) qui la remplissaient, ont donné leur nom aux journaux allemands. Bientôt après, quelques bureaux de postes éditèrent des journaux : l'*Oberpostamts-Zeitung* se publie à Francfort depuis 1617. La première feuille d'annonces, *Intelligenzblatt,* parut dans la même ville en 1722.

« C'est donc au pays rhénan qu'appartient la découverte et le premier développement de l'invention de l'imprimerie, qui sépare, avec la Réforme, née aussi sur les rives du fleuve, le moyen âge des temps modernes. Nous devions

(1) L'auteur a ajouté à la fin du tome III la note supplémentaire suivante : « Du reste, ces caractères paraissent tenir aux idées différentes que les artistes ont voulu exprimer. Le Gutenberg de Mayence lève les yeux au ciel; il serre contre son cœur le premier exemplaire de sa *Bible;* sa découverte est un bienfait céleste qui va répandre dans l'univers la parole sainte, et ôter la lumière de dessous le boisseau. Le mysticisme religieux de Thorwaldsen est bien loin de la pensée de David d'Angers. Le Gutenberg de Strasbourg regarde le peuple, et proclame aussi l'avénement de la lumière; mais l'avénement qu'il annonce est celui de l'intelligence émancipée. L'une des deux statues est une œuvre de foi, l'autre une œuvre de raison; l'une est inspirée, l'autre est active; l'une est recueillie, l'autre semble appeler au réveil la civilisation engourdie. Ainsi, le génie allemand s'abîme dans sa pensée théorique, tandis que le génie de la France s'empare avidement de l'initiative de toutes les grandes transformations sociales. »

au moins indiquer ces souvenirs; mais ils ont été si souvent racontés et célébrés, que nous ne tenterons pas de rien ajouter à tout ce qui a été dit de « l'imprimerie, texte de tant de déclamations et de lieux communs, dit M. Guizot, et dont aucun lieu commun, aucune déclamation n'épuiseront jamais le mérite et les effets. »

L'auteur, comme on a pu en juger, écrit en général avec pureté et élégance. Nous avons donc été surpris de trouver à la page 104 du t. III « tout ce qui ressort de la juridiction » pour « tout ce qui ressortit à la juridiction. »

11. Lexicon comparativum linguarum indogermanicarum. *Vergleichendes Wörterbuch der germanischen Sprachen und ihrer sämtlichen Stammverwandten*, mit besonderer Berücksichtigung der *romanischen*, *lithauisch-slavischen* und *keltischen* Sprachen und mit Zuziehung der *finnischen* Familie, von Dr Lorenz Diefenbach.

Vergleichendes Wörterbuch der gothischen Sprache. — Frankfurt am Main, J. Baer, 1851, in-8°. — Erster Band, xvi et 488 pages; zweiter Band, xii et 824 pages.

Les érudits qui s'occupent, en quelque pays que ce soit, des études si attrayantes de linguistique comparée, connaissent et consultent à chaque instant les beaux travaux des frères Grimm (*nobile par fratrum*), ceux de Bopp, de Diez et du savant Laurent Diefenbach. Ils seront heureux d'apprendre que ce dernier vient de terminer le glossaire des langues gothiques, cet ouvrage capital dont nous avons transcrit le titre détaillé (1). Ce travail philologique est de la plus haute importance, et il fera faire un grand pas à l'étude approfondie des langues indo-germaniques. L'illustre auteur des *Celtica* connaît toutes les sources, y remonte avec une sagacité peu commune, un esprit de critique toujours sûr, les compare habilement; et, laissant de côté les tendances conjecturales, partage trop ordinaire des étymologistes systématiques, il arrive presque toujours à des résultats nets et positifs. Il sait se mettre en garde contre les aberrations dans lesquelles le Belge Goropius Becanus, les Français Court de Gebelin, le Brigant, la Tour d'Auvergne-Corret, l'Allemand Müller sont souvent tombés en entraînant dans leur chute leurs infortunés imitateurs.

Nous avons eu plusieurs fois la satisfaction de voir citer dans ces deux volumes, dont nous regrettons de ne pouvoir parler plus longuement, le *Dictionnaire wallon* de M. Ch. Grandgagnage, l'ingénieux philologue liégeois, que nous appellerions volontiers le Diefenbach belge. Le travail de notre compatriote, digne neveu d'un de nos plus spirituels académiciens, est jugé très-favorablement en Allemagne par les hommes les plus compétents. Nous nous proposons depuis longtemps d'entretenir nos lecteurs de cet ouvrage, tiré à petit nombre, qui mérite de fixer l'attention des érudits de profession et celle des bibliophiles.

Ch. de Ch.

(1) Deux autres savants allemands, MM. H.-C. de Gabelentz et J. Loebe n'ont pas moins bien mérité de cette langue par leur *Grammatica linguæ gothicæ*, faisant partie de l'excellente édition d'Ulfilas qu'ils ont publiée de 1836-1846.



HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Recherches bibliographiques sur les almanachs belges.

(Suite. *Voy.* pp. 1 et 97.)

CHAPITRE III.

LOUVAIN.

1. En 1568, Jean Molanus (Vermeulen), professeur à l'université de Louvain, publia en cette ville un *Calendarius ecclesiasticus Radulphi de Rivo.* In-8°. Autre édition en 1573, et Anvers, 1583, in-8° (¹).

2. *Den gheestelycken Almanac altyt duerende by maniere van eene korte legende der heylighen.* Loven, 1669, in-12. (Bibl. royale.)

3. *Almanak der getrouwen jaeger.* Loven, Theodor van Overbeke.

Octroi accordé en 1726.

4. *Reflexie morael van Monsieur Almanach, voor het jaer* 1726. *In het twelf maenden saisoen uyt-gedeelt beneffens eenige nieuwe remarcken, kort en bondigh, hebbende voor devies in-folio :* Quisque in suo sensu abundet. Twelf maenden, twelf sotten, maer noch meer sot tinen, Almanach wys alleen. Ergo voor tittel : *Almanach: of te wysen*

(¹) De Becdelièvre, *Biographie liégeoise,* t. I, p. 268.

sol. Loven, weduwe Franc. Vandevelde. In-18 de 36 feuillets. (Bibl. de la Commission centrale de statistique.)

5. *Lovensch almanach of tydt verkonder...*, door J.-B. Nostradamus (¹). Loven, Joannes Jacob, approbatie en privilegie. Petit in-18. (La bibliothèque des archives du royaume possède les années 1736, 1740, 1756, 1757, 1759, 1760, 1763, 1765; la bibliothèque royale les années 1765-1769; M. Vandale avait 1777 et 1787; années 1738 à 1771 chez M. Th. de Jonghe.)

Le volume de 1736 contient une description de la Guyane, celui de 1740 une chronique du Brabant; les volumes des années postérieures renferment une chronique détaillée de Malines, rédigée par Azevedo, avec gravures sur bois. Il existe des tirés à part, devenus assez rares, de cette dernière chronique.

6. *Lovensch klucht almanak*. Loven, J.-J. Jacobs. Petit in-18.

Octroi accordé, en 1744, pour la publication de cet almanach. Années 1761, 1762 et 1770 aux archives du royaume. Le même imprimeur obtint, en 1751, des permissions pour publier : *Almanak van Nostradamus* et *Cleynen Lovenschen almanak*.

7. *Nieuwen Lovenschen comptoir almanach*. Loven, Joannes Jacobs. In-plano (placard).

Octroi accordé en 1751. Années 1756-1775 aux archives communales de Bruxelles. A partir de 1768, les mots *Nieuwen Lovenschen* sont retranchés du titre.

8. *Den Almanak den getrouwen jaeger*. Loven, veuve de François Vandevelde.

Octroi accordé en 1744 pour l'impression de cet almanach et pour l'ouvrage intitulé : *De Cartabellen*.

9. *Lovensch almanach*. Loven, J.-B. Vander Haert. In-18. (Années

(¹) En 1766 et 1769 J. Jacobs publiait un almanach tout à fait semblable sous le nom de Kilianus a Pinto.

1751, 1752 et 1773 chez M. Th. de Jonghe; 1759 chez M. Robyns; 1774-1777 à la bibl. royale; 1786 chez M. Stallaert, à St-Josse-ten-Noode.)

Le titre a un peu varié. En 1744, octroi en faveur de Jean Vander Haert pour imprimer : *Almanach van Loven*. Les volumes des années 1774 et suivantes sont intitulés: *Nieuwen Lovenschen almanak*. Le volume de 1751 contient la suite de la description du canal de Bruxelles à Willebroeck et un poëme sur le canal de Louvain. Les volumes des années 1774 à 1777 renferment une histoire de la ville et province de Malines, avec nombreuses armoiries dans le texte, gravées par Antoine Opdebeek, de Malines; cette histoire semble être complète dans les volumes de 1774-1777. Cet almanach paraissait encore en 1820.

10. *Den Lovenschen almanach*. Loven, Henri Vander Haert et veuve H. Vander Haert. In-18. (Année 1760 chez M. Al. Wauters.)

En 1749, octroi en faveur de Henri Vander Haert pour la publication de cet almanach, et en 1751 pour celui qui est intitulé : *Den schep almanak*. En 1760 le *Lovenschen almanach* était publié par la veuve de Henri Vander Haert.

11. *Nieuwen Lovenschen almanach*. Loven, J.-B. Vander Haert. En placard; lettres rouges et noires. (Années 1776, 1787, 1788, 1789, 1790 aux archives communales de Bruxelles.)

Ce calendrier est assez intéressant : on y trouve les figures des monnaies, des indications sur les heures d'ouverture et de fermeture des portes de Louvain, Malines et Bruxelles; le départ des barques de Louvain à Malines et des diligences allant à Bruxelles et à Namur; le placard de 1776 indique les noms des douze premiers (primus) de l'université en 1775. — Le calendrier de 1787 contient, avec une notice, une gravure de la tour appelée *Verloren-Kost* (Peine-Perdue), bâtie sur les remparts de Louvain, de 1364 à 1469, par les tisserands, telle qu'elle a existé jusqu'en 1674, époque où la partie supérieure fut emportée par un coup de vent. — Celui de 1788 contient, avec une petite notice, une gravure représentant la halle des drapiers, rue d'Heverlé, bâtie en 1317. — Le calendrier de 1789 indique les foires, les noms des notaires de Louvain, les diligences, barques, monnaies, etc. Une gravure représente l'ancien hôtel de ville d'Anvers et la façade méridionale du nouvel hôtel (publ. aussi dans la nouvelle Histoire d'Anvers). — Le placard de 1790 contient une vue de la ville de Louvain, avec notice.

12. *Lovenschen almanach*. 1763. Loven, J.-F. Maswiens. Met approbatie. In-18. (Bibl. de M. Th. de Jonghe.)

Chroniques et notices ordinaires.

13. *Lovenschen spook almanach.* 1786. Loven, Vander Haert, in-32. (Bibl. de M. Th. de Jonghe.)

14. *Lovenschen chronyk almanach.* 1792. Loven, P. Corbeels, in-18. (Bibl. de M. Th. de Jonghe.)

Contient : origine de l'hérésie et des troubles dans les Pays-Bas (suite, comprenant les pp. 485-534) ; indication des kermesses, etc.

15. *Kalendarium anni bissextilis 1796, ad usum studiosorum univers. Lovan.* Lovanii, 1796, in-12 de 96 pages. (Bibl. royale et bibl. de M. de Chênedollé.)

L'auteur de cet almanach est Hubert Collin, Liégeois, ancien professeur de rhétorique et de poésie, et en 1796 régent du collége de la Sainte-Trinité, mort le 15 juillet 1811, à l'âge de 72 ans. Contient des renseignements sur le personnel de l'université.

16. *Den Weergalmschen Jan Tambour op de reflext morael ofte Lovenschen spook almanak à la Grecq.* An VIII. Loven, T. Franckx. In-18. (Bibl. de M. Th. de Jonghe.)

17. *Nieuwen dobbelen Kluyt en zang almanach.* Loven, Pinto Petermann, 1808. In-18. (Bibl. de M. Ch. Stallaert.)

18. *Lovenschen-Almanak voor het jaer* 1810. Te Loven, by J. Meyer. In-24. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

Contrefaçon flamande de l'almanach de Mathieu Laensbergh.

19. *Ofte tyd wyser voor het jaer....* Loven, J. Meyer. 1809-1811 ?

En 1811 des recherches sont ordonnées pour opérer la saisie de cet almanach. —Vers 1812, J. Meyer publiait : *Lovensch almanach.* In-32, tiré à 6,000 exempl., à 9 centimes ; *Lovenschen Plak-almanak.* In-plano, 3,000 exempl., 6 centimes.

20. *Nieuwe Lovensche almanach door veridicus antiquus semper novus.* Loven, Franckx, 1810.

En 1810 on ordonne la saisie de cet almanach, qui renferme « le précis de la

vie de certains saints, avec indication des intentions auxquelles les fidèles doivent les prier; ce qui se remarque de plus répréhensible, ce sont les indications des fêtes supprimées, par des signes distinctifs dont l'explication se trouve en tête de l'ouvrage, avec l'observation que ces fêtes doivent être chômées autant que possible (1). » Le même imprimeur a aussi publié un almanach plus petit : *Lovenschen almanach.*

21. *Almanach administratif et industriel de la ville et de l'arrondissement de Louvain.* Louvain, Vanlinthout et Vandenzande, in-18, 1821-1827? (1821, 1re année et 1827, 7e année chez M. de Chênedollé. Le premier a 108 et l'autre 151 pages.)

Almanach très-intéressant et très-bien coordonné : renseignements détaillés sur le personnel de l'université, sur les négociants, fabricants, etc.

Année 1821 :

Pp. 49-57. Noms des élèves qui ont obtenu le titre de docteur en droit et en médecine à l'université de Louvain, depuis son établissement (1817) jusqu'en 1820, avec désignation de la matière de la thèse qu'ils ont soutenue.

Année 1827 :

Pp. 117-130. Observations de la température à Louvain, du 22 décembre 1825 au 21 décembre 1826.

Pp. 131-149. Papa Nicole, ou des assurances sur la vie, suivi de quelques détails sur les avantages offerts par la compagnie d'assurances générales établie à Bruxelles.

22. *Nieuwen Lovenschen Almanak....* door Kilianus a Pinto. Loven, Gutskoven-Franckx. In-18. (Année 1826 chez M. Ch. Stallaert, et 1828 à la Commission centrale de statistique.)

Indique les kermesses, foires, etc., de Louvain, Bruxelles et les environs; les volumes de 1827 à 1830 contiennent une notice sur le règne de Napoléon Bonaparte. Gravures grossières.

23. *Leuvensche studenten-almanak, voor het jaer* 1828-1829. Loven, W. Cuelens. 2 vol. in-12, le premier de 173 pages, et le second de 123 pages, imprimé à Bruxelles chez M. Hayez. (Année 1828 à la bibl. royale et 1828, 1829 chez M. de Chênedollé.)

24. *Almanach des étudians belges des provinces méridionales.* Lou-

(1) Archives communales de Bruxelles.

vain, F. Michel [1]. In-18. l'un de 144 pages et l'autre de XIII et 156 pages. 1828-1829. (1828-1829 chez MM. de Chênedollé et Th. de Jonghe et 1829 à la Bibl. royale.) — Rédigé par MM. Prosper d'Elhoungne, Hody, Ad. Roussel et Pierre Claes.

Le volume de 1828 renferme : 1° un calendrier indiquant la date de la naissance et de la mort de personnages célèbres de divers pays ; 2° les cours de l'université ; 3° des poésies signées : R., F. de Reiffenberg, et d'un oméga (Ω) ; 4° un mot sur l'enseignement public ; 5° Lectures, conseils donnés aux élèves pour le choix des ouvrages à lire ; 6° les Verts et les Vétérans (mœurs universitaires en Hollande) ; 7° notice sur l'université de Louvain, signée M. ; 8° liste des étudiants créés docteurs dans chacune des quatre facultés, pendant les années 1825-1827 ; 9° sur la société des étudiants, de l'université de Louvain ; 10° de la vie d'étudiant, signé Ω ; 11° variétés.

Le volume de 1829 contient :

1° Préface *au lecteur* sur l'accueil fait, au volume précédent, par M. van Gobbelschroy ;

2° Calendrier, dans lequel les noms des saints sont remplacés par l'indication des principaux événements politiques relatifs à l'histoire de la Belgique ;

Pp. 29-42. Deux petits chapitres sur les universités. (Sur la formation d'une commission instituée pour revoir le règlement sur l'enseignement supérieur.)

Pp. 48-74. Quelques idées sur la direction des études générales. (Revue curieuse du mouvement de la presse et de la littérature.)

Pp. 91-100. Les étudiants. Article extrait de *l'Éclaireur*, journal de Maestricht. (On promettait pour le volume de 1830 des articles sur les mœurs universitaires en Allemagne.)

Pp. 103-110. Sur la société des étudiants de l'université de Louvain ;

Pp. 118-127. Macédoine. (Anecdotes.)

Pp. 130-147. De la barbe ;

Ce petit volume contient, en outre, plusieurs pièces de vers.

25. *Annuaire de l'université catholique de Louvain*. Louvain, Vanlinthout et Vandenzande, 1837-1850. In-18. (Bibl. royale, ministère de l'Intérieur, l'Observatoire, MM. de Chênedollé et Th. de Jonghe.)

Année 1837 :

Lithographie représentant une vue de l'université.

Année 1838 :

Pp. 199-254. Documents concernant les démarches faites en 1814 et 1815 pour

[1] Le volume de 1829 a été imprimé chez Massar-Meyer.

le rétablissement de l'université de Louvain. Requêtes et mémoires des docteurs Vandevelde et Van Audenrode. — Vue du collége du pape Adrien VI.

A partir de 1838, chaque volume renferme un résumé des observations météorologiques faites à Louvain, par le professeur Crahay.

Année 1839 :

Vue du collége des Théologiens, dit du Saint-Esprit.

Pp. 32-60. Tableau chronologique de l'histoire ancienne.

Pp. 61-79. Chronique de l'année 1837-38.

Pp. 137-138. Nécrologe (avec portrait de P. Van Esschen, né à Bruxelles en 1805, mort en 1838).

Pp. 139-146. Discours de M. de Ram, prononcé sur la tombe du professeur Van Esschen.

Pp. 225-248. Notice sur la vie et les travaux de J.-P. Minkelers, par M. Morren.

Pp. 249-271. Documents relatifs à la reconnaissance de l'université de Louvain, comme corps brabançon, en 1793.

P. 273. Pièce écrite par Erycius Puteanus.

Pp. 278-316. Notice sur le grand et le petit collége des Théologiens, dits du Saint-Esprit.

Pp. 317-321. Note sur les fondations boursières de l'université.

Année 1840 :

Pp. XXXII-LXIV. Tableau chronologique de l'histoire du moyen âge ; 1re partie.

Pp. 61-88. Discours de MM. de Ram et de A.-L. Van Biervliet sur la vie et les travaux de Charles-Joseph Windischmann, professeur d'anatomie, né à Aschaffenbourg, le 9 octobre 1807, et mort à Hyères (France) le 7 mars 1839.

Pp. 159-189. Notice (par le professeur Martens) sur la vie et les ouvrages de H.-J. Rega, docteur et professeur de la faculté de médecine de l'université de Louvain.

Pp. 190-206. Vers latins contenant une esquisse historique de la faculté de théologie. Ces vers sont de Jean-Gérard Kerckherdere, professeur, né à Fauquemont vers 1667. Cette pièce est accompagnée de nombreuses et intéressantes notes biographiques et bibliographiques.

Pp. 207-209. Extrait de rapports adressés en 1721 et 1730 au Saint-Siége, par le cardinal d'Alsace, archevêque de Malines.

Pp. 212-219. Documents relatifs à la dispersion de l'université, en 1797. (Pièces extraites du registre aux arrêtés de l'administration du département de la Dyle.)

P. 220. Tableau des revenus des fondations pour l'étude de la théologie dans 17 colléges, avant la dispersion de l'université.

Pp. 221-238. Visite de l'université sous Charles le Téméraire et sous les archiducs Albert et Isabelle ; nomination d'un commissaire royal en 1754.

Pp. 238-240. Médaille, frappée en 1773, en l'honneur du baron Van Swieten, qui avait fait ses études à l'université de Louvain.

Année 1841 :

Pp. XXXII-LI. Tableau chronologique de l'histoire du moyen âge ; 2e partie.

Pp. 18-31. Rapport sur les travaux de la société littéraire de l'université catholique de Louvain, fait dans la séance du 23 octobre 1840, par Ch-H.-X. Périn.

Pp. 123-137. Notice sur Servais-Augustin de Villers, docteur et professeur en médecine, né à Huy le 28 août 1701, mort à Louvain le 3 décembre 1759.

Pp. 138-150. Notice sur Jean-François Favelet, docteur et professeur en médecine, né au fort de *Perle* près d'Anvers, le 18 avril 1674, mort le 30 juin 1743.

Pp. 151-153. Note sur le projet de nomination de Dodonée à une chaire de médecine à l'université de Louvain en 1554.

Pp. 154-159. Lettre adressée, vers l'an 1539, par la faculté des arts à Arnold Streyters, abbé de Tongerloo, par rapport à une réforme à introduire dans les études, et pour réclamer à cet effet la protection de ce prélat.

Pp. 160-163. Supplément à la notice sur la visite de l'université, sous les archiducs Albert et Isabelle.

Pp. 164-168. Séjour du cardinal Bellarmin, à Louvain, et ses rapports avec l'université, en 1569.

P. 169. Note sur Saillius ou *Sailly,* chanoine et ensuite jésuite, né à Bruxelles vers l'an 1553.

Pp. 173-177. Protestation de l'université, à l'occasion de l'ouverture du temple de la Raison, à Louvain, en 1793.

Pp. 178-202. Documents relatifs aux dispositions testamentaires du docteur Ruard Tapper.

Pp. 203-216. Documents relatifs aux dîmes et au personnat de l'église de Saint-Servais de Schyndel, incorporés à la faculté de théologie, en 1543.

Année 1842 :

Pp. XXXII-LI. Tableau chronologique de l'histoire moderne ; 1re partie (1519-1648).

Pp. 22-40. Rapport sur les travaux de la Société littéraire, par Ch. Périn.

Pp. 109-124. Notice sur la vie et les ouvrages de Philippe Verheyen, docteur et professeur à la faculté de médecine de l'université de Louvain, né à Veerebroeck, au pays de Waes, le 23 avril 1648.

Pp. 125-131. Série historique des docteurs de la faculté de médecine ; supplément aux fastes académiques de Valère André.

Pp. 132-140. Notice sur Gaspar Moser, dernier président du collége de Bois-le-Duc, à Louvain, né à Maestricht, le 11 juin 1759.

Pp. 141-143. Rapports du docteur en théologie Jacques Jansonius avec le vénérable cardinal Bellarmin.

Pp. 144-180. Notice sur le collége de Houterlé et sur ses présidents.

Pp. 181-191. Jean-François Grosse, ou un Premier en philosophie de l'université de Louvain. Fêtes données à Namur en 1715.

Pp. 192-211. Documents relatifs aux mesures prises, en 1796, pour forcer l'université de chômer les fêtes républicaines.

Pp. 212-214. Décret académique du 30 juin 1761, portant défense aux étudiants de fréquenter le théâtre.

Pp. 215-218. Note sur une critique publiée, en 1763, contre de Nelis, lorsqu'il était bibliothécaire de l'université.

Année 1843 :

Pp. XXXII-LI. Tableau chronologique de l'histoire moderne; 2e partie (1648-1789).

Pp. 22-34. Rapport sur les travaux de la Société littéraire de l'université pendant 1841-42, par Ém. Nève.

Pp. 67-98. Discours prononcé au cimetière de l'abbaye de Parc-lez-Louvain, le 10 octobre 1842, par M. de Ram, sur la tombe de Jean-Gérard-Joseph Ernst, professeur ordinaire à la faculté de droit. (Notice biographique, suivie de notes.)

Pp. 137-155. Série historique des docteurs de la faculté de droit; supplément aux fastes académiques de Valère André.

Pp. 156-159. Notice sur Hubert Collin, dernier régent du collége de la très-sainte Trinité.

Pp. 160-161. Lettre de M. Rapsaet à son ancien professeur M. Collin; hommage rendu par M. de Fontanes à l'université de Louvain.

Pp. 162-168. Notice sur le professeur Buesen.

Pp. 169-174. Notice sur P.-B. Vanderlinden, ancien professeur à l'université de Louvain.

Pp. 175-176. Notice sur MM. Van Brabant et Bayard, anciens professeurs à Louvain.

Pp. 177-189. Éloge d'Adrien VI, fondateur du collége de la Haute-Colline.

Pp. 190-199. Une leçon de Juste-Lipse. (Nouvelle, par Collin de Plancy.)

Année 1844 :

Pp. XXXII-LXII. Éphémérides de la révolution française (1789-1804).

Pp. 32-52. Rapport sur les travaux de la Société littéraire de l'université, pendant 1842-43, par Em. Nève.

Pp. 53-57. Idem de la Société de littérature flamande (Tael en Letterlievend, enz.).

Pp. 129-157. Notice sur Nicolas Cleynarts, de Diest, son enseignement, ses œuvres et ses voyages.

Pp. 158-165. Éloge de Viglius de Zwichem.

Pp. 167-207. Gabriel Mudée (Vandermuide, né à Brecht près d'Anvers en 1500), ou la rénovation de l'étude de la jurisprudence en Belgique au XVIe siècle. Cet intéressant travail de M. l'avocat P.-J. Spinnael est extrait du *Trésor national*. Cet article contient également des notices sur d'autres savants contemporains, tels que : J. Hopperus, Jean Wamès (né à Liége en 1524), Jean Vandeville (né à Lille), Pierre Peckius.

Pp. 208-210. Note sur un commentaire de Mudée sur le droit romain.

Pp. 211-212. Notice sur Fr. Mathieu Van Cannaert d'Hamale, licencié en théo-

logie de l'université de Louvain, mort à Anvers le 20 novembre 1843, âgé de 82 ans.

Pp. 213-220. Documents relatifs à un projet, proposé à la faculté de théologie par l'entremise de Viglius en 1538, pour la rédaction d'un cours de théologie qui aurait remplacé celui de Pierre Lombard.

Année 1845 :

Pp. xxxii-xcviii. Éphémérides de la révolution française, pour faire suite au tableau chronologique de l'histoire moderne (1804-1814).

Pp. 26-49. Rapport sur les travaux de la Société littéraire, pendant 1843-44, par Ém. Nève.

Pp. 50-55. Idem de la Société de littérature flamande, par Emm. Van Straelen.

Pp. 151-168. Lettre de M. Van Gils, professeur en théologie à Louvain, sur les sentiments de l'ancienne faculté de théologie, par rapport à la déclaration gallicane de 1682.

Pp. 169-208. Notice sur la vie et les travaux de Jean Campensis et d'André Gennep, professeurs d'hébreu au collége des Trois-Langues à Louvain.

Pp. 209-232. Notice sur la vie et les ouvrages de Vopiscus Fortunatus Plempius, professeur de médecine à l'université de Louvain, par M. le professeur Haan.

Pp. 233-241. Éloge d'André Vésale.

Pp. 242-247. Sur l'étude de la langue flamande à Louvain.

Année 1846 :

Pp. xxxii-lvi. Éphémérides pour faire suite au tableau chronologique de l'histoire moderne (1814-1821).

Pp. 26-59. Rapport sur les travaux de la Société littéraire de l'université pendant 1844-1845, par Ém. Nève.

Pp. 67-85. Idem de la Société de littérature flamande, par E. Luytgaerens.

Pp. 159-216. Notice sur Valère André, professeur d'hébreu, historien du collége des Trois-Langues et de l'université de Louvain, par F. Nève.

Pp. 217-245. Notice sur la vie et les ouvrages du médecin Hieremias Thriverus (Jérémie de Dryvere, né à Braeckel, Flandre orientale, vers 1504), par le professeur Haan.

Pp. 246-253. Éloge de Jérôme Busleiden.

Pp. 254-258. Notice sur le prévôt François Marci, chancelier de l'université, né à Chasse-Pierre (Luxembourg).

Pp. 259-261. Notice sur les docteurs Van Rossum et Vounck, nés à Louvain.

Pp. 262-263. Notice sur le professeur Lauwerys, né à Bruxelles, mort en cette ville en septembre 1845.

Pp. 264-269. Notice sur G.-J.-A. Vander Vrecken, licencié en droit de l'université, né à Maestricht le 16 août 1768.

Pp. 270-274. Trois dépêches du duc d'Albe à l'université de Louvain, des années 1567 et 1569. — Enlèvement du comte de Buren.

Pp. 275-280. Pièces relatives à l'érection de l'université de Douai, en 1562.

Année 1847 :

Pp. XXXII-LXVII. Concordance chronologique. Explication pour les tables et les calendriers.

Pp. LXVIII-CVIII. Éphémérides (années 1821 à 1846).

Pp. 27-51. Rapport sur les travaux de la Société littéraire de l'université catholique de Louvain, 1845-1846, par L. Constant.

Pp. 59-78. Rapport sur les travaux de la Société de littérature flamande, par G.-D. Franquinet.

Pp. 79-92. Rapport sur la Société de Saint-Vincent de Paul.

Pp. 161-205. Organisation de l'ancienne université de Louvain.

Pp. 206-216. Les halles et les colléges de l'ancienne université.

Pp. 217-223. Supplément à la notice sur la vie et les ouvrages de H.-J. Réga. (*Voir* le volume de 1840.)

Pp. 242-294. Des travaux de J. Molanus, sur l'iconographie chrétienne, par Émile Nève.

Année 1848 :

Pp. XXXII-LXXVI. Glossaire des dates.

Pp. LXXVII-CVII. Chronique, 1846-1847.

Pp. 31-56. Rapport sur les travaux de la Société littéraire, 1845-1846, par A. de Becker.

Pp. 64-93. Rapport sur les travaux de la Société de littérature flamande, par G.-D. Franquinet.

Pp. 95-103. Rapport sur la Société de Saint-Vincent de Paul.

Pp. 167-228. Relations de Suffridus Petri et d'autres savants du XVI[e] siècle avec l'université de Louvain, par Félix Nève.

Pp. 229-247. Éloge historique de C.-F. de Nelis, dernier évêque d'Anvers, par Prosper Staes.

Pp. 248-252. Déclaration des théologiens de Louvain en faveur de la Pacification de Gand de 1576.

Pp. 253-260. Lettres inédites de saint François de Sales, au docteur Jacques Dubay.

Pp. 261-273. Supplément à la notice sur la vie et les ouvrages de Ph. Verheyen, par le professeur François. (*Voir* le volume de 1842.)

Pp. 274-320. Étienne Heuschling et les derniers temps de l'enseignement de l'hébreu, au collége des Trois-Langues, par Félix Nève.

Année 1849 :

Pp. LXXVI-CXXX. Chronique du 1[er] octobre 1847 au 29 septembre 1848.

Pp. 27-91. Rapports sur les travaux de la Société littéraire de l'université de Louvain, en 1847-1848, par E. Solvyns ; et sur ceux de la Société littéraire flamande, par P.-J.-J. Verduyn.

Pp. 93-100. Rapport sur les opérations de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Pp. 125-139. Biographie de Mgr F.-R. Boussen, dix-huitième évêque de Bruges, par J.-B. M. (Malou).

Pp. 140-145. Notice sur F.-E. Andries, professeur de mathématiques à l'université de Louvain.

Pp. 193-236. Notice sur le collége ecclésiastique belge à Rome.

Pp. 237-254. Particularités sur les anciennes fondations de bourses à l'université de Louvain, par Ch. Faider.

Pp. 255-266. Discours sur les devoirs et les qualités du médecin, par le professeur Haan.

Année 1850 :

Pp. xxxii-l. Calendrier lunaire perpétuel, ou calendrier ancien de l'Église, réuni avec celui de Grégoire XIII.

Pp. li-xcix. Chronique du 2 octobre 1848 au 27 septembre 1849.

Pp. c-cxxi. Météorologie. Notice plus détaillée que les précédentes.

Pp. 27-81. Rapports sur les travaux de la Société littéraire de l'université, en 1848-1849, par L. Lannoy, et sur ceux de la Société littéraire flamande.

Pp. 83-95. Rapport sur les opérations de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Pp. 204-218. Statistiques sur le mouvement de l'enseignement supérieur, à l'occasion de la loi du 15 juillet 1849.

Pp. 219-227. Supplément à la notice du prévôt de Marci, chancelier de l'université. (*Voir* le volume de 1846.)

Pp. 229-237. Série historique des docteurs de la faculté de théologie ; supplément aux fastes académiques de Valère André.

Pp. 238-315. Etat de la bibliothèque de l'université en 1786 et son état actuel.

26. *Almanach voor het jaer* **1837. Loven, P.-J. Peeters. In-18. (Bibl. de M. Ch. Stallaert.)**

27. *Lovenschen Almanak.* **Loven, P.-J. Peeters. In-24. (Année 1838, Comm. centr. de statist.)**

Almanach peu élégant ; indications des kermesses et des marchés ; prédictions et chansons.

28. *Nieuwen lovenschen Almanak.* **1841. Loven, P. Vleminckx. In-32. (Bibl. de M. Ch. Stallaert.)**

Ces trois derniers almanachs présentent peu d'intérêt.

Le 6 janvier 1791, des agents du gouvernement saisirent, à Tirle-



mort, quelques almanachs imprimés à Louvain. On lit dans un rapport relatif à cette saisie : « Ces almanachs sont remplis de chansons contre l'autorité souveraine et contiennent l'empreinte des monnaies soi-disant patriotiques. M. le général baron d'Alvintzy dit qu'il a fait acheter tous les exemplaires de ces almanachs. Le comité établi provisionnellement pour les affaires du département du conseil privé estime qu'il serait dangereux d'acheter toutes ces mauvaises productions pour empêcher qu'elles ne circulent, parce que ce moyen engagerait les imprimeurs à imprimer à l'infini ; il convient mieux d'en dénoncer les vendeurs et de les faire poursuivre en justice. »

(*Arch. de l'État,* conseil privé, liasse n° 1009.)

CHAPITRE IV.

GAND.

1. *Nederlantschen sterre-kycker ofte Almanach voor het jaer* ... 1669. *Door M. Jan* Van Waereghem, *astronomus.* Ghent, Maximilien Graet. In-8° étroit. (Le libraire A. Vandale en avait un exemplaire.)

En 1694 et années suivantes, les héritiers de Maximilien Graet publiaient un autre almanach. *Voir* ci-après, n° 6.

2. *Nieuwen almanach voor 't jaer* 1671. Gendt, Jan Meyer. In-18 d'environ 25 p. (Bibl. des Archiv. du royaume.)

Renseignements sur les postes et composition des états de la Flandre.

3. *Almanach voor jaer* ... 1685, *door* M. Theodor Caesmes. Ghendt, weduwe Van Bauduyn Manilius. In-8° étroit. (Bibl. des Arch. du royaume.)

Imprimé par Hendrick Saetreuwer. Contient des pronostics et une chronique des événements arrivés depuis 1596.

4. *Almanach ofte oprechten nederlantschen Hemel-Meter, voor het jaer* 1685. *Door* M. Daniel Montanus, *astrologant ende P.-B.* Te

Gendt, by Michiel Maes, gheswoorne stadts-drucker in 't Groen-Cruys. In-8° étroit. (Librairie A. Vandale, en 1846.)

Renferme une notice biographique sur les empereurs de Turquie, depuis 1481.

5. *Almanach ofte oprechten venetiaenschen Hemel-Meter voor het jaer ...* 1691. *Gecalculeert door* M. Theodor Caesmes, *mathematicus.* Te Ghendt, by Hendrick Saetreuver, stadts-drucker. In-8° étroit. (Commission centrale de statistique.)

Est divisé en quatre parties distinctes : la première est l'almanach proprement dit; la seconde a pour titre *Prognosticatie,* par Th. Caesmes (l'éditeur, dans la préface, annonce qu'il remplit un devoir en mettant au jour ce vieux maître Théodore Caesmes, si recherché depuis un grand nombre d'années); la troisième est une *chronique* qui remonte à l'année 1596, commencement du règne de l'archiduc Albert, suivie du tableau des foires et marchés et de différentes ordonnances concernant la ville de Gand. La quatrième est un *Tafel-Boexken,* ou tarif de réduction des monnaies, suivi d'une table de multiplication, par Pierre Ybaunez.

6. *Den grooten Ghendtschen comptoir almanach, voor het jaer . . . ghecalculeert op de* 17 *Provintien, met eenen nieuwen maen-almanach wanneer die smorghens en savons op en onder gaet; door* Godgaf Van Trouwenraebe *mathematicus.* In-4° à 2 colonnes, orné de grandes et belles vignettes. (Années 1694, 1697, 1724, 1727, 1741, 1742, 1744, 1745, 1747, 1749, 1751, 1755, 1763, 1766, 1769, 1787, 1789, 1793, 1804, 1830 à la bibl. de la Commission centrale de statistique.)

Éditeur : 1694 et 1797, les héritiers de Maximilien Graet.
1724-1739, François et Dominique Vanderween.
1740-1741, Dominique Vanderween.
1742-1751, veuve de Pierre de Goesin et son fils.
1755-1787, Pierre de Goesin et ses fils.
1789, sa veuve et son fils.
1793-1830, Charles de Goesin.

L'éditeur était muni d'un privilége. En 1720 et 1728 des octrois furent accordés à François et Dominique Vanderween, et en 1741, 1752 et 1762 en faveur de la famille de Goesin.

Le 27 juin 1789, la veuve de Goesin demande le renouvellement de l'octroi pour l'impression de deux almanachs et d'un directoire ou cartabelle. « Le procureur général de la Flandre observe qu'elle a joui, pendant quarante ans, du privilége d'imprimer exclusivement ces ouvrages, qu'ils sont rentrés depuis

quinze ans dans le commerce libre. » Le gouvernement refuse par dépêche du 22 août 1789 ([1]).

Année 1694. — Pronostics à chaque mois. Chronique depuis le commencement de la guerre française de 1688.

Année 1697. — Même chronique, en abrégé. Suite des choses rares et précieuses qui se trouvent dans le royaume d'Espagne.

Année 1724. — Calendrier horticole ajouté aux mois. Description historique de l'empire d'Allemagne. Chronique commençant en octobre 1722.

Année 1727. — A chaque mois du calendrier, règles pour la santé et pour les plantations; pronostics généraux du temps. Description historique de la Russie.

Année 1741. — Éloge de l'agriculture. Mort de Charles VI; liste de XVI empereurs de la maison de Habsbourg, suivie des règles à observer pour l'élection d'un nouvel empereur. Chronique depuis le mois de décembre 1739.

Année 1742. — Description de l'empire d'Allemagne. Chronique depuis le mois de janvier 1741.

Année 1744. — Suite de l'histoire gantoise : l'administration du pays du temps du duc d'Albe. Chronique depuis le mois d'octobre 1742. Tarif des droits de timbre.

Année 1745 — Suite de l'administration du duc d'Albe; id. de Requesens. Chronique de 1744.

Année 1747. — Pronostics pour chaque mois de l'année. Situation de l'Angleterre. Chronique depuis le mois d'octobre 1745.

Année 1749. — Situation de l'Angleterre (suite). Chronique depuis le 12 octobre 1747.

Année 1751. — Situation de la république des Pays-Bas unis.

Année 1755. — Situation des Pays-Bas (suite). Chronique depuis le mois de juin 1754. Les empreintes des monnaies sont ajoutées au tarif de réduction. — *Nota.* Au revers de la couverture de l'exemplaire de la commission de statistique, on lit ces mots écrits à la main : *Eerw. pater van Beveren versoeke desen almanach na te sien, om te dienen voor* 1766. C'est un éclaircissement sur l'auteur, ou tout au moins le collaborateur de l'almanach.

Année 1763. — Situation des Pays-Bas (suite). Chronique depuis le mois de septembre 1761.

Année 1766. — Relation de la mort de l'empereur François Ier, suivie des cérémonies du couronnement de l'empereur. Chronique depuis le mois d'août 1765.

Année 1769. — Origine et progrès de la cathédrale et des églises collégiales en Flandre, avec leurs fondations.

Année 1787. — Suite de la description de l'empire d'Allemagne. Chronique depuis le mois d'août 1785.

([1]) Archives du royaume.

Année 1789. — Suite de la description de l'Allemagne. Chronique de 1788.

Année 1793. — Le calendrier des mois est accompagné d'histoires curieuses sur les juges et la justice, la reconnaissance d'un esclave, l'ingratitude, le serment en matière de justice, la fidélité des chiens, l'inhumanité et la profusion. Suite de la chronique ou journal de Flandre. Chronique depuis le mois de septembre 1791.

Année 1804. — Il n'y a point de notice ; mais en revanche on trouve un grand nombre d'indications ecclésiastiques et administratives qui font complétement défaut dans les années qui précèdent. L'almanach est entré dans une nouvelle phase et prend, plus qu'auparavant, le caractère d'annuaire.

Année 1830. — Biographie de Marie-Antoinette, pour faire suite à celle de Louis XVI publiée l'année précédente. Liste chronologique des évêques de Gand depuis l'année 1568 jusqu'à 1829. La population est donnée pour chaque paroisse des deux Flandres. Liste nominative des hôpitaux de la ville de Gand, avec leur population.

7. *Nieuwen Gentschen Almanach . . . Door* Philips LANSBERGE (1), *vermaerden mathematicus van Vlaenderen.* Ghendt, Vanderween, in-8° étroit, avec vignettes. (Années 1712, 1725, 1732 et 1737 à la Commission centrale de statistique. Année 1740 chez le libraire Vandale, en 1846.)

Éditeur : 1712, Maurice Vanderween.
1725 et suivantes, François et Dominique Vanderween.
1737-1740, Dominique Vanderween.

Le volume de 1712 n'a pas de vignettes. Les volumes des années 1725 et suivantes renferment des notices sur l'Autriche, la Moscovie, l'Espagne, la Turquie et les provinces des Pays-Bas Autrichiens. Chaque volume contient en outre une chronique des événements arrivés pendant l'année précédente, ainsi que des prédictions. — Un exemplaire de 1732 (à la Commission de statistique) porte au regard du titre la liste imprimée du magistrat de la ville de Renaix. Il paraît que des exemplaires semblables étaient appropriés aux principales localités de la province.

Nous avons vu plus haut que les frères F. et D. Vanderween ont publié un autre almanach, format in-4°, semblable à celui de Max. Graet, auquel ils paraissent avoir succédé. Une remarque à faire, c'est que presque tous les éditeurs d'almanachs, à Gand, en publiaient au moins deux, de format et de titre différents.

8. *Den onvervalschen vlaemschen Tydt-Wyser, dat is een oprechten*

(1) Philips Laensberg, mathématicien, est mort à Middelbourg, en 1632.

Almanach ghemaeckt ende ghecalculeert op den Meridiaen van Ghendt en d'omliggende landen, door M. Julius de Beaupré, *mathematicus.* Ghendt, Cornelis Meyer. In-8°, étroit. (Années 1715 et 1733 à la Commission centrale de statistique. Le libraire A. Vandale possédait les années 1742 et 1750.)

Renferme des éphémérides et des renseignements ordinaires. Composé en caractères gothiques et en caractères modernes. Les volumes de 1742 et 1750 sont imprimés par Jean Meyer; sur ces volumes le nom du mathémacien Beaupré est remplacé par celui de Jan Van Waeregem.

9. *Almanach ofte oprechten Nederlandschen Hemel-Meter, voor het jaer ...* 1721. *Gecalculeert door* M. Daniel Montanus. Ghendt, Joannes Eton. In 8° étroit, orné de vignettes. (Bibl. de la Commiss. centr. de statistique.)

10. *Nieuwen Gentschen almanach ... Door* Theodor Caesmes, vermaerden mathematicus van Vlaenderen. Tot Ghendt, Petrus De Goesin. In-8°, étroit, avec vignettes. (Années 1727-1759 chez le libr. A. Vandale, en 1846; année 1770 chez M. A. Pinchart; années 1727, 1739, 1743, 1744, 1745, 1747, 1748, 1749, 1750 et 1759 à la Commission centrale de statistique.)

Chaque volume renferme une chronique de l'année précédente; les volumes de 1727 et 1739 contiennent en outre une chronique du comté de Flandre; ceux de 1743-1746 une histoire détaillée, jour par jour, des événements arrivés à Gand, pendant les troubles religieux du xvie siècle; cette histoire commence en juin 1566 et finit en avril 1577. Dans les volumes de 1747-1749 se trouve une description de l'Angleterre, et dans celui de 1750 une description de l'empire d'Autriche.

11. *Almanach ofte oprechten nederlandtschen Hemel-Meter. Door* M. Daniel Montanus. Ghendt, Michel De Goesin. In-8° étroit, avec de petites vignettes grav. sur bois. (Années 1739, 1740, 1761 chez le libr. A. Vandale, en 1846. Années 1740 et 1761 à la Commission centrale de statistique.)

Contient une chronique des événements de l'année précédente; celui de 1761 renferme une suite de la description de la ville de Gand, sous les comtes de Flandre. Pour la première fois on a ajouté l'empreinte des monnaies au tarif de réduction.

12. ***Nieuwen Almanach, curieus en util, voor het jaer . . . . , ofte den getrouwen Wegwyzer der stad Gend, zoo voor de vremdelingen als voor de inwoonders der zelve stad, inhoudende,*** **etc. Gend, in-12, 1770-1850 (1). (Bibl. royale, années 1777-1843; Archives du royaume, 1778-1796; Commission centrale de statistique, 1779-1843. Des lacunes existent dans ces trois collections; M. Th. de Jonghe.)**

Éditeurs ou imprimeurs : Philippe Gimblet et frères Gimblet, 1770-1801.
F.-J. Vanderschueren, 1802.
F.-J. Bogaert-Declercq, 1803-1827.
D.-J. Vanderhaeghen, 1828-1851.

Les octrois pour cette publication portent les dates du 26 octobre 1769, 22 septembre 1777, 27 octobre 1788; ce dernier est accordé pour une période de 18 ans au lieu de 9 (2). Ces octrois énumèrent ainsi qu'il suit les objets qui doivent composer l'*Almanach curieus en util :* Description de la Flandre tant ancienne que moderne et de la ville de Gand, les jours de naissance des princes de l'Europe, les noms et demeures des conseillers du conseil de Flandre, avocats, procureurs, etc., les députés des États de Flandre, les deux magistrats et autres autorités de la ville de Gand, la cour spirituelle, les chanoines, curés et vicaires de paroisses, la situation des abbayes et couvents; la suprême charité, les proviseurs des pauvres de chaque paroisse; le collége de médecine, les banquiers ou négociants en change, les négociants de toiles, les manufactures et fabriques, les négociants et marchands, les artisans, tous ceux qui exercent quelque métier et tout ce qui est de plus nécessaire aux étrangers.

Voici, maintenant, ce que chacun des volumes, qui forment la collection de la Commission centrale de statistique, offre de remarquable en dehors de la nomenclature ordinaire qui se reproduit d'une année à l'autre (3).

Année 1779. — Pag. 1, suite de la description de la Flandre et de la ville de Gand; 5, suite de la description des monuments de la ville; 122, suite du journal du règne de Marie-Thérèse, pour l'année 1742; 132, fin de la description de la suppression des jésuites; 141, dialogue entre un curé de village et son maître d'école; 145, description des circonstances de la mort de Voltaire, suivie de son testament; 149, relation détaillée du procès et de la mort de M. Dodd, ministre-

(1) 1770 est la première année de la publication de l'almanach; c'est par erreur que le *Messager des sciences historiques* en fixe l'origine à l'année 1769.

(2) Cet almanach était soumis à la censure; l'octroi de 1788 impose à l'éditeur l'obligation de payer annuellement une somme de 40 florins et de fournir les exemplaires d'usage. (Arch. du royaume, conseil privé, carton n° 1579.)

(3) Nous devons l'analyse qui va suivre, ainsi que celle du *Grooten Ghendtschen comptoir almanach* indiqué au n° 6, à l'obligeance de M. Xavier Heuschling, secrétaire de la commission centrale.

prédicant de la religion protestante en Angleterre, pendu à Londres pour une fausse lettre de change; 158, éphémérides de l'année 1777 à 1778, avec intercalation, à la page 159, des naissances et décès arrivés en 1777, dans les villes de Paris, Rome, Londres, Vienne, Amsterdam, Berlin, Copenhague, Dantzig et Varsovie. On remarque encore, page 53, des renseignements sur le théâtre de Gand, ouvert quatre fois par semaine, depuis le mois d'octobre jusqu'au samedi avant le dimanche des Rameaux; 67 et suiv., la liste des routes de postes de Gand à Paris, à Londres par Calais, à Amsterdam, à Spa, à Vienne en Autriche, à Notre-Dame de Lorette et à Rome, par l'Allemagne, et, à partir de la page 104, l'évaluation des monnaies avec leurs effigies.

Année 1780. — Pag. 1, description de la Flandre (suite); 5, idem de la châtellenie d'Oudenborg; 7, idem du village d'Aeltre; 120, journal du règne de Marie-Thérèse, année 1743; 129, vie privée et anecdotique du roi de Prusse régnant (Frédéric II); 145, vie militaire, politique et privée du fameux chevalier d'Eon; 154, éphémérides, 1778-1779; 161, le texte d'une ordonnance épiscopale, en 30 articles, sur les obsèques et les inhumations. A la fin, est attachée une feuille à part donnant, au *recto,* la table de multiplication depuis 1 jusqu'à 24, et au *verso,* le tarif des droits de timbre pour tous les actes, publics et privés.

Année 1781. — Pag. 1, description de la Flandre (suite); 5 et 6, idem de la seigneurie d'Idewalle et des villages d'Afsnede, de Baerle, Bachtem et Bellem; 7, liste nominative de la noblesse de Gand, avec renvoi, à la fin, aux armoiries gravées en taille douce dans Philippe d'Espinoy; 122, journal du règne de Marie-Thérèse, années 1744 et 1745; 131, vie privée du roi de Prusse (suite); 139, idem du chevalier d'Eon (suite); 145, relation de l'exécution des émeutiers de Londres, en juillet et août 1780; 150, biographie du contre-amiral comte d'Estaing; 152, mémoire du fameux armateur Paul Jones; 153, éphémérides.

Année 1794. — Le *Privilége* imprimé en tête porte la date du 27 octobre 1788, renouvelant celui de 1777, en faveur des frères Gimblet, pour le terme de dix-huit années consécutives. Pag. 1, description de la Flandre (suite) et de la ville de Menin; 3, idem du territoire et de la seigneurie d'Iseghem; 4, des seigneuries de Merry, Heulle, Dadizeele; 5, Wevelgem, Lendele et Tempelmar, Geluwe et Thrioles, Moorsele; 6, seigneuries de Guleghem et d'Emelgem, territoire des treize quartiers et de Marke, seigneurie de Lauwe, seigneuries de Rollegem et de Reckem; 7, seigneuries d'Aelbeek et de Vliénderbeek, de Mouscron, de Herseaux, d'Ottigny et de Spire; 8, de Belleghem, Walle, Mortainsche et Koyghem; 40, comptoir d'assurances sur la vie (conditions : 10 p. c. sur une tête âgée de plus de 60 ans, 9 p. c. au-dessus de 30 ans, 8 p. c. depuis la naissance jusqu'à 30 ans, 7 p. c. sur deux têtes, 6 p. c. sur trois têtes sans distinction d'âge, etc.); 92, journal du règne de Marie-Thérèse, années 1763, 1764 et 1765; 97, 113 et 130, prédictions pour l'année 1794; 99, vie de Frédéric II (suite); 104, vie du baron de Trenck (suite); 110, vie du maréchal de camp baron de Loudon, publiée par M. Pezzl (suite); 114, vie de Louis XVI; 122, forces de

terre et de mer, budget militaire de la république de Hollande; 129, explication des météores ignés (suite); 133, éphémérides.

Année 1797. — En regard des mois et des jours d'après le calendrier grégorien, on a imprimé les mois et les jours républicains, ceux-ci désignés par *primidi, duodi*, etc.; 69, ordonnance sur l'ouverture et la fermeture des portes de la ville de Gand; 70, idem sur la sonnerie de la cloche de travail, matin et soir; 1, vie du baron de Trenck (suite); 6 et 9, description de la Nigritie, curieux détails sur la traite des nègres; 13, 15 et 16, notions d'horlogerie; 19, 22 et 23, préparation du riz pour les pauvres dans les temps de disette de blé; 24 et 26, actes d'humanité et de vertu; 30, remarques sur la colère; 33, description de la province et du comté de Zélande (villes de Middelbourg, Zierikzee, Goes, Tholen, Flessingue et Veer); 38, intrigue politique de Cromwell; 41, sentences morales; 43, prédictions pour 1797; 45, itinéraire dans les XVII provinces des Pays-Bas, comprenant 132 villes, avec la distance en lieues; 49, éphémérides.

Année 1798. — Pag. 40, salon de peinture érigé à Gand en 1797, sous la dénomination de *Musée belge*; toute la partie, qui contient les notices, manque à cet exemplaire.

Année 1806. — Au calendrier on remarque l'indication de l'évangile propre à chaque dimanche de l'année. Pag. 19, suite de la biographie de l'empereur Napoléon; 93, tarif des droits d'octroi de la ville de Gand. A la suite, sans pagination, se trouve une série de tables de concordance des calendriers républicain et grégorien, et de réduction de monnaies.

Année 1808. — Pag. 19, hymne au soleil; 23, description des pyramides d'Égypte; 26, quelques particularités du galvanisme; 28, un pâté transformé en enfant; 30, singulière prudence d'un ivrogne; 31, plaisant trait d'un fou; ibidem, histoire de Charles-Gustave, roi de Suède; 32, description de la ville de Copenhague; 86, chronique depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à l'an 1098; tables de réduction des poids et mesures.

Année 1809. — Pag. 19, la sangsue comme baromètre; ibidem, le lapin blanc, histoire traduite de l'anglais; 22, description du caractère du général Suwarow; 29, description des Deux-Castilles; 32, moyen de préserver le froment de la rouille. A partir de la page 52, on donne pour la première fois la population du département par commune (il manque la récapitulation de la population, qu'on ne trouve que beaucoup plus tard, à l'année 1824, pag. 83); 98, idée générale de l'univers, suivie de la population des quatre parties du monde; 101, suite de la chronique depuis l'ère chrétienne (1099 à 1493).

Année 1810. — Pag. 19, description de la ville de Flessingue; 22, de Middelbourg; 26, de Ter-Vere; 28, d'Arnemuyden; 85, Musée (*voy.* plus haut, année 1798, pag. 40); 89, description monumentale et artistique de la ville de Gand; 122, suite de la chronique (1495 à 1657).

Année 1813. — Au haut de chaque page du calendrier, se trouve une explication détaillée des noms des mois. Pag. 19, relation de l'accident arrivé dans la mine de Beaujonc, près de Liége, appartenant à MM. Colson et compagnie

(dévouement d'Hubert Goffin); 30, population absolue et relative du département de l'Escaut, comparée à celle du département du Nord et de la France entière; 62 et 63, tarifs pour les services d'église et les inhumations.

Année 1815. — Pag. 36, description de l'enlèvement et de la persécution du pape Pie VII; 129, chronique depuis la déclaration de guerre de la France à la Russie en 1812.

Année 1816. — Pag. 36, itinéraire de Napoléon Buonaparte, de Fontainebleau à l'île d'Elbe, par le comte Waldbourg-Truchsess, commissaire prussien; 69, notice sur la province de la Flandre orientale; 131, chronique depuis le mois d'août 1814.

Année 1817. — Pag. 37, description des côtes barbaresques et des souffrances qu'on y fait éprouver aux chrétiens; 97 et 98, notices sur les administrations des contributions directes et du cadastre; 133, chronique depuis le mois de décembre 1815.

Année 1818. — Pag. 35, description de l'Angleterre; 38 et 39, curiosités botaniques; 40, secret pour guérir la surdité. A la fin, non paginée, chronique pour l'année 1816 à 1817.

Année 1819. — Pag. 19, tarif du droit de marché et de quai de la ville de Gand; 36, description de la bataille de Moscou; 49, situation numérique du diocèse de Gand (plus étendue dans le volume de 1823, p. 33); 99, notice sur l'administration de l'enregistrement et des domaines; 135, chronique à partir du mois de novembre 1817.

Année 1820. — Pag. 34, notice sur l'administration des postes; 41, description de la ville de Rome; 46, idem de Naples; 108, note sur la bibliothèque de l'université, reproduite d'après le volume de l'année précédente, p. 108; 112, note sur la commission médicale provinciale; 137, relation de l'entrée solennelle à Gand, en 1793, de J.-B. Hellebaut, *primus* de l'ancienne université de Louvain, suivie de la liste nominative de tous les *primus* des deux Flandres (les honneurs qu'on rend aux *primus* d'aujourd'hui, ne sont pas capables de donner une idée de la magnificence de ces solennités d'autrefois); 141, chronique depuis le mois d'octobre 1818.

Année 1821. — Pag. 46, principales villes du monde, avec leur population et leur distance de Paris; 47, statistique de la ville de Londres; 48, relation de la bataille de Nieuport, à l'occasion du tableau du chevalier Odevaere; 152, chronique depuis le mois de novembre 1819.

Année 1822. — Pag. 43, description statistique de la province de Hollande; 59, biographie de Mahomet, suivie de la prière que les Turcs récitent tous les matins contre les chrétiens; 62, différence de la longévité humaine; 144, notice sur la maison centrale de correction à Gand; 146, notice sur le tribunal de commerce; 167, chronique depuis le mois de novembre 1820.

Année 1823. — Pag. 13, faits remarquables des armées françaises durant la révolution; 101, notes sur les sociétés de Sainte-Cécile et de Rhétorique à Gand;

145, relation de l'incendie de l'église de Saint-Bavon ; 147, chronique depuis le mois d'octobre 1821.

Année 1824. — Pag. 1, suite des faits remarquables des armées françaises ; 21, biographie de Pie VII mort en 1823 ; 105, notes sur la Société de langue et de littérature néerlandaise, et sur la Société d'agriculture ; 138, superficie, population, revenu et forces militaires des principales puissances de l'Europe ; 139, notice statistique sur la ville de Londres (*voy.* plus haut, 1821, p. 47) ; 141, idem sur la ville de Paris ; 142, chronique depuis le mois d'octobre 1822.

Année 1825.—Pag. 43, guérisons miraculeuses du prince Alexandre de Hohenlohe, traduit de l'allemand ; 64, allusion à une pipe de tabac (ne vaut assurément pas le poëme de la *Pipe cassée* du burlesque Vadé) ; 167, chronique depuis le mois de novembre 1823.

Année 1826. — Pag. 33, description abrégée de l'Europe ; 93, note sur l'organisation militaire ; 150, chronique depuis le mois d'octobre 1824.

Année 1827. — Pag. 38, notice sur la terre, le soleil et les sept planètes ; 41 et 43, ambition et avarice ; 47, le Grand Mogol ; 152, chronique depuis le mois de novembre 1825.

Année 1828. — Pag. 45, suite des faits remarquables des armées françaises ; 178, notice sur les hôpitaux de Gand ; 231, chronique depuis le mois de décembre 1826 ; 236, liste des contemporains célèbres, morts depuis le mois d'octobre 1826.

Année 1829. — Pag. 45, le 13 vendémiaire, scène historique du XVIIIe siècle ; 47, Buonaparte et Montbrun après la bataille de Marengo ; 48, fin malheureuse du duc d'Enghien ; 49, conspiration de Moreau, Georges et Pichegru ; 55, une nuit de Buonaparte ; 60, Napoléon à Anvers ; 61, lettre de l'amiral de Villeneuve à Napoléon ; 63, Napoléon à Weimar ; 64, conspiration du général Mallet ; 67, prise de Paris par les Puissances alliées ; 70, Napoléon à Lyon. Toutes ces notices sont réunies sous le titre de : *Particularités du gouvernement de Napoléon Buonaparte qui sont encore peu connues jusqu'à présent ;* 91, tableau statistique des États d'Europe et hors d'Europe, comprenant l'étendue territoriale, la population, les revenus publics, les forces militaires et le nombre de vaisseaux de guerre ; 155, commission de statistique, suivie de la population de la province ; 291, chronique pour 1827-1828 ; 297, nécrologe depuis le 15 novembre 1827.

Année 1830. — Pag. 42, observations scientifiques [1] ; 85, derniers moments

[1] Lacs, habitations, défilés, volcans et montagnes les plus élevées, tremblements de terre, signification du mot *alp,* profondeur de la mer, montagnes et vallées de la lune, limites des neiges éternelles, climats, fossiles, détermination des hauteurs par le baromètre, rapport entre les langues parlées et les latitudes, les oasis d'Asie et d'Afrique, diamètre de la terre, superficie et population des cinq parties du monde, rapport proportionnel entre les métaux précieux, idem entre la superficie des mers et de la terre, époque de la découverte du Groenland,

du duc d'Enghien; 88, régence instituée par Napoléon; 92, proclamation de Louis XVIII aux Français; 94, proclamation de Monsieur (depuis Charles X); ibid., proclamation de la Charte; 95, rétablissement des gardes du corps; 96, la comtesse de Genlis; 97, la princesse de Galles à Paris; 99, sœur Marthe à la cour; 101, première conspiration contre Louis XVIII; 103, le premier jour de l'an 1815; 104, translation des restes mortels de Louis XVI et de Marie-Antoinette; ibid., fin malheureuse du général Quesnel; 105, esquisse de quelques maréchaux français au mois de mars 1815; 107, portraits de MM. Lainé, Raynouard et Flaugergues; 109, les quatre Nantais, ou quelques-unes des vicissitudes causées par la révolution française; 112, journée du 1er prairial an III; 115, prise d'une redoute dans les guerres de la Grèce; 119, le beffroi et le Bayard à Gand; 152, tableau statistique, comme à la page 91 de l'année précédente, mais avec des nombres nouveaux; 179, note sur l'évêché de Bruges; 186 et 219, population et divisions territoriales de la Flandre orientale, mouvement de l'état civil; 275, note sur la société industrielle créée à Gand en 1829; 276, idem sur l'encouragement de la culture des vers à soie; 324 et 331, chronique et nécrologe depuis le mois de décembre 1828.

Année 1831. — Pag. 3, le synchronisme est considérablement étendu, et comprend six pages contre une et demie de l'année précédente: les quatre dernières sont exclusivement consacrées à la ville de Gand; 37, note sur le flux et le reflux, avec table des marées pour 1831; 54, idem sur les quatre grandes confréries (*gilden*) de la ville de Gand; 58, tableaux du mouvement de l'état civil et de la population de la ville de Gand; 85, mélanges historiques: histoire des Pays-Bas (sévérité de Baudouin VIII, comte de Flandre, adresse d'un Gantois, différend entre les marchands de Gand et ceux de Cologne, guerre civile en Furne-Ambacht, abolition de certaine forme judiciaire, *Cockerulle* d'Ypres, *Moerlemay* brugeois, justice sévère de Guillaume le Bon, comte de Hainaut, de Hollande et de Zélande, surprise de Dordrecht par les Cabiliaus [1], lettre du pape Adrien VI, écrite à l'occasion de son élévation, la suette en 1529); 101, histoire de France (relation de la mort de Louis XIV, par le cardinal Dubois, mémorial de sir Hudson Lowe, le comte de Neipperg, les douze convives, reconnaissance d'un guerrier, les Français pensant à la patrie); 123, faits historiques (le grand Fritz

production de l'or et de l'argent au Chili, au Pérou et au Mexique, produit du papier timbré en Danemarck, la hanse germanique, étymologie des dénominations de Brésil et île de Fer, l'archipel de Washington et la terre van Diemen, les planètes nouvellement découvertes (Cérès, Pallas, Junon), Norwége et Finlande, mesures astronomiques et itinéraires, pesanteur des corps sous différentes latitudes, mouvement de la lune et sa distance à la terre, villes disparues du diocèse d'Utrecht, noms des semaines et principales divinités des anciens peuples teutoniques, qui furent les premiers habitants des Pays-Bas.

[1] Hoeks et Cabiliaus, noms de deux factions dont l'histoire de Hollande fait mention entre l'an 1350 et 1500.

de Prusse, le maréchal Lannes, duc de Montebello, Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, la princesse Sophie, fille de Georges III, roi de la Grande-Bretagne, l'empereur Charles V, un officier de la garde nationale de Paris, un capitaine de la garde nationale de Lyon, le frère du prince de la Moskowa, le roi Louis-Philippe, Gustave III, roi de Suède, le roi de la Grande-Bretagne); 129, tableau des principales batailles livrées par les armées françaises depuis 1792 jusqu'en 1815; 149, précis statistique des différents États; 152, idem des colonies et possessions d'outre-mer; 295 et 306, chronique et nécrologe.

Année 1833. — Pag. 2, synchronisme chrétien expliqué; 3, les sept planètes et pronostics généraux du temps; 21 et suiv., dans le calendrier on remarque de plus que les années antérieures : 1° en tête de chaque mois un quatrain flamand dans le genre des vers faits autrefois sur les mois républicains de France; 2° à côté des noms des saints, une colonne pour les règles du calendrier agricole; 65, origine des Belges; 76, descriptions d'histoire naturelle (le Vésuve, l'Etna et l'Hécla; montagnes volcaniques en Amérique, montagnes ignées); 112, population de la Belgique et des Pays-Bas en 1832; 201, chronique.

Année 1834. — Pag. 85, mélanges historiques et littéraires (la destruction de Ritso, dans les États romains, racontée par un vieux canonnier de l'armée française; les deux amis, sur les caprices, la reine des plantes utiles, le pavillon d'honneur, la statue, le plus malheureux des hommes, sur les whigs et les torys en Angleterre); 132, statistique des États de l'Europe; 157, note sur l'archevêché de Malines et les cinq évêchés de Belgique; 221 et 232, notices et indications sur les anciens actes de l'état civil de la Flandre; 256, état, par canton, de la superficie et du revenu net des propriétés bâties et non bâties de la Flandre; 349, population des hospices et des hôpitaux de la ville de Gand; 397 et 409, chronique et nécrologe.

Année 1835. — Pag. 97, mélanges historiques et littéraires (aventures d'un docteur en philosophie, avec deux planches; Blanche ou la fille de campagne de la Provence, le sommeil, le vieillard dans l'automne, Tivoli du nord, Tofino, la vertu d'un forçat, l'armateur, le rabbi dans le désert, anecdote arrivée à Lyon); 157, statistique des Etats de l'Europe; 158, notice statistique sur la Belgique; 255, population des deux Flandres au 1er janvier 1834; 397 et 409, chronique et nécrologe; 414, mouvement de l'état civil de la ville de Gand pour l'année 1833.

Année 1836. — Pag. 81, mélanges historiques et littéraires (origine de l'hospice de Sainte-Catherine à Gand, le boulanger-peintre, la maison déplacée, le passeport, le baptême des tropiques, les vicissitudes de la destinée, la veuve d'Avesnes, le joueur de flûte); 121, statistique des États; 122, idem de Belgique; 177 et 225, idem de la Flandre; 265, en note, division en sections de la ville de Gand; 274, notice sur l'université; 293, idem sur l'institut de gymnastique; 377 et 385, chronique et nécrologe; 391, mouvement de l'état civil de la ville de Gand.

Année 1837. — Pag. 4, une planche représentant les éclipses de 1837; 48, tableau comparatif des dénominations du système métrique en France et dans les

Pays-Bas ; 87, mélanges (Gérard le Diable, le voleur de cuillères de Nieuport, triomphe des Gantois, les suites d'un duel, proverbes de la Gueldre, pensées détachées de F. Ancillon); 129, statistique des États; 236, population de la Flandre; 401 et 413, chronique et nécrologe; 419, mouvement de l'état civil de la ville de Gand en 1835.

Année 1839. — Pag. 3, origine des almanachs; 8, note et table du temps vrai et du temps moyen; 100, mélanges (le maire de Galloway, tradition du moyen âge, le dernier rejeton des Morentali, vie diabolique et fin tragique d'un jurisconsulte; Gand, éloge en vers); 147, statistique de l'Europe; 263, population de la Flandre; 446 et 458, chronique et nécrologe.

Année 1840. — Pag. 105, mélanges (le faux point d'honneur ou le préjugé vaincu, le pont du château du prince à Ypres, Guillaume le Bon et son lit de justice, le miroir magique, les deux bourreaux); 147, statistique de l'Europe; 211, notice sur les communautés religieuses, plus détaillée que celle des années précédentes; 245, population de la ville de Gand pour dix ans, 1829 à 1838; 490 et 498, chronique et nécrologe.

Année 1842. — Pag. 6, le comput ecclésiastique expliqué; 110, mélanges (Turelli et son Ega, une compagnie de grenadiers durant la retraite de Moscou, le château de Mont-Haguez); 161, superficie et population des provinces belges; 244, désignation des polders de la Flandre orientale; 254, notice sur les archives de la ville de Gand; 257, montant des droits d'octroi à Gand depuis 1819 jusqu'à 1840: 261, sections de police de la ville de Gand ; 262, population de la ville de Gand, 1829 à 1840; 309, idem par arrondissement de la Flandre orientale ; 536, chronique.

Année 1843. — Le calendrier des mois contient, en plus, une chronique dans une colonne à part. Pag. 47, histoires (le fils de la vengeance, Iwan Basilowitz et le ravisseur, Tai et Scherik, Judas aux grands-prêtres); 250, chronique depuis le mois de septembre 1841.

L'almanach indicateur, dont nous venons de présenter l'analyse, est le meilleur qui se publie dans le pays ; il s'imprime à environ 4,500 exemplaires qui se débitent très-bien. M. Pierre-Bernard de Groote, mort à Gand le 7 février 1850, à l'âge de 45 ans, en était le principal rédacteur.

On remarque les variantes ci-après dans le titre principal. Depuis 1794 : *Almanach curieus en util, ofte,* etc.; depuis 1828 : *Nuttigen almanach en wegwyzer der stad Gend ;* 1830 : *Almanach-wegwyzer der stad Gend ;* 1831 et depuis 1835 : *Wegwyzer der stad Gend.*

Le titre de la couverture, comparé avec celui de l'intérieur du livre, offre quelquefois une variante : ainsi, par exemple, pour l'année 1794, le premier mot du titre (*Nieuwen*) est omis sur la couverture; pour les années 1815, 1816, 1817, le titre est en français : *Indicateur de la ville de Gand,* quoique le livre soit tout entier en flamand, excepté de rares indications données en français.

Pendant les années 1818 à 1828, l'imprimeur J. Snoeck-Ducaju a publié une édition semblable, portant les mêmes titre et numéro que l'édition du sieur Bogaert-Declercq; en 1829 Snoeck a modifié le titre et changé la série des numéros de sa collection (*voir* plus loin, n° 31). Par suite de cette ressemblance, il arrive souvent que les deux éditions sont mêlées dans les bibliothèques.

13. *Le Calendrier belgique, curieux et utile, avec les événements historiques sur chaque jour de l'an, pour l'année* 1761. Gand, Pierre De Goesin, imp. de S. M. Imp. et Royale. Avec privilége. In-32 de 105 pp. (Catal. d'une vente chez Michel, à Bruxelles, 5 déc. 1849, n° 443.)

Ce gentil petit volume, bien imprimé, contient: des éphémérides, une notice sur les États de l'Europe, avec des détails statistiques sur la topographie, la population, les productions; sur le serpent de mer et les enfants nains d'un gentilhomme polonais; table des probabilités de la vie, par M. de Buffon; réflexions, pensées et maximes; liste des paroisses de l'évêché de Gand, avec indication du collateur. — L'éditeur annonce qu'il donnera, dans le volume de l'année suivante, une liste semblable pour l'évêché de Bruges.

Nous croyons que le volume de 1761 n'est pas le premier, car le privilége accordé à l'éditeur porte la date de 1757.

14. *Almanach ofte oprechten Nederlandschen Hemel-Meter. Gecalculeert... door M*r Daniel Montanus. Gendt, Judocus Begyn. In-8°, étroit. (Années 1773-1774, à la libr. A. Vandale, en 1846; 1773, à la Commission centrale de statistique.)

Renferme une chronique abrégée des événements. Le volume de 1773 contient en outre: recette pour enluminer les estampes et vernir les peintures; quantité d'or et d'argent chez les anciens. Mariages chinois. Les naissances et les décès dans leur rapport avec les mois, d'après Vargentin. Table de mortalité de Buffon. Histoire des Iconoclastes à Gand et aux environs.

15. *Nieuwen Almanach der kunst-schilders, vernissers, vergulders en marmelaers,* van 1777. Gent, in-8° de 263 pp., plus la table et un supplément de 16 pp., 2 gravures, dont un portrait de Rubens. (Bibl. de M. de Chênedollé.)

16. *Vervolg of tweede deel van den Kok-Almanach.* 1777. Gent, Ph. Gimblet. In-18 de 112 pp., vignettes en tête des mois. (Bibl. royale.)



17. *Nieuwen Almanach, genees-natuer, historie, huyshoud- en weerkundigen.* Gend, 1780, in-12. (Bibl. royale.)

18. *Nieuwen Guychelaers Almanack.* 1780. Gend, C.-J. Fernand. In-18 de 56 pp. (Libr. A. Vandale, en 1846.)

19. *Almanach nouveau ambigu-chantant, pour l'année* 1781, *ou Recueil d'ariettes, duos et trios, français et flamand, choisis des opéras nouveaux, tels qu'on les représentait sous la direction de M. Vitzthumb, maître de musique de l'orchestre actuellement à Bruxelles. On y a joint : 1° les noms de Mrs les directeurs qui ont eu le privilége du Théâtre de la Confrérie de St-Sébastien à Gand, depuis l'année* 1750 *jusqu'à* 1781 ; 2° *l'état de la troupe des comédiens de Gand, les noms des acteurs et actrices actuellement en cette ville.* A Gand, chez les frères Gimblet, in-18 d'environ 140 pp. (Librairie de A. Vandale, en 1846 ; années 1783, 1785 et 1788, à la Bibl. roy.).

Nous n'avons pas vu le volume de 1781, mais nous pensons que ce recueil a commencé cette année, parce que le volume portant l'indication de *troisième partie* est de l'année 1783. Chaque ariette a sa traduction flamande en regard.

L'année 1783 (3e *partie*) contient 56 ariettes de pièces nouvelles ; des opéras ; la liste des directeurs du théâtre de Gand depuis 1750 ; l'état de la troupe des théâtres de Bruxelles, d'Anvers, de Maestricht et de Liége.

Le volume de 1785 (4e *partie,* 144 pages) contient : 1° 56 ariettes ou chansons et un supplément de 25 autres nouvelles ; 2° la liste des directeurs du théâtre de Gand depuis 1750 ; 3° l'état de la troupe des comédiens à Gand, à Bruxelles, à Lille, à Douai, à Dunkerque, à la Haye, à Amsterdam et à Maestricht.

Le volume de 1788, portant le titre de : *Sixième recueil d'ariettes ou Almanach nouveau ambigu-chantant,* contient 1° 55 ariettes françaises des opéras nouveaux ; 2° supplément de la lotterie (sic) de l'Amour, manière de mettre à la loterie (Amusement de société, très-gai et très-honnête) suivi des ariettes nouvelles des opéras les plus modernes ; 3° la liste des directeurs du théâtre de Gand depuis 1750 ; et l'état de la troupe des théâtres de Gand, Bruxelles, Anvers et Lille.

20. *La Quintessence du Guide fidèle de Gand, curieux et utile, pour l'année* . . . . Gand, Gimblet, in-32 de 96 pp. (Année 1784 chez M. De Reume ; 1785 à la Bibl. royale, fonds de la ville, n° 10342-7, et 1788 chez M. de Jonghe.)

Le volume de 1784 renferme une petite description de la ville de Gand et un

tableau de tous les généraux et colonels de l'armée de l'empereur et roi, depuis 1729 jusqu'en 1783.

21. *Nieuwen Vlaemschen Zac-Almanak.* 1794. Gend, P.-F. Cocquyt. Petit in-32, avec grav. de modes. (Bibl. de M. Ch. Stallaert.)

22. *Calendrier universel du département de l'Escaut, almanach des autorités constituées.* Gand, A.-B. Steven. In-12, d'environ 300 pages. An XII (1803) à 1830, 22 vol. (Bibl. royale et M. Th. de Jonghe.)

Les volumes de 1811-1814 portent le titre de : *Almanach du département de l'Escaut;* celui de 1815, *Annuaire,* etc.; ceux de 1816-1824, *Almanach de la province de la Flandre orientale;* ceux de 1825-1830, *Provincialen Almanak van Oost-Vlaenderen.* — L'avis inséré dans le volume de l'an XIII est signé : Liégeard et Couret-Villeneuve; les volumes de 1812-1813 ont été rédigés par A. Couvret, secrétaire particulier du préfet et chef de la 2e division des bureaux de la préfecture; le volume de 1814, par C.-F. Manilius, chef de la 1re division; les volumes de 1816-1818, par J. Odeyn, chef de division; ceux de 1821-1824, par L.-J. Montigny.

Cet almanach administratif doit être considéré comme officiel, puisqu'il était dédié au préfet et rédigé par des fonctionnaires de la préfecture ou du gouvernement provincial. Outre les documents administratifs, il contient quelques détails sur les collections et établissements scientifiques, sur les villes et leur industrie, etc.

23. *Annuaire poétique de Gand,* 2 vol. in-18. (Bibl. royale.)

1re année, an XII (1803-1804), imp. A.-B. Steven. In-18 de 117 pages.
2e id., an XIV (1805-1806), imp. Houdin. In-18 de 168 pages.

ÉPIGRAPHE :

« La critique, si bon lui semble,
Sur mes couplets peut s'exercer;
Car ma pauvre chanson ressemble
A ce qu'on fait sans y penser. »

AVIS :

« ... Les pièces presque toutes inédites, que l'éditeur présente ici au public sont, en partie, des essais de quelques jeunes gens de ce pays. Les auteurs offrent sans prétention ces bagatelles échappées à leur plume dans leurs moments de loisir. »

Ces deux volumes contiennent des morceaux de poésie des auteurs dont les noms ou initiales suivent : P. Ben..., N. Cornelissen, Couret-Villeneuve; Desirat, commissaire des guerres; Labrut, Liégeard, Ch. Malingreau, Ch. de Nieulant,

J. Roelants, Dumas, Duparc, F..., Ferrary, Lesbroussart, P. D. B., Em. Van Acker, C. M. P. Van Bemmel, Z... et des anonymes.

24. *Nieuwen almanach van Milanen*, 1805. Gend, Bogaert-Declercq. In 18. (Bibl. de M. Th. de Jonghe.)

25. *Le Petit Almanach de la Grande ville de Gand, utile à tous ceux qui n'ont rien à faire, et contenant tout ce que peut contenir un petit almanach ; le tout pour l'an* XIV (1805), *par Mr a, b, c, d..... membre de toutes les sociétés savantes d'Europe, et même de la société littéraire de Gand.* A Gand, in-18, 85 pages. (Bibl. royale, n° 27670 V. H.)

L'auteur est J. Ferrary, alors receveur du canton d'Everghem, près de Gand. Cet almanach contient une esquisse descriptive, en vers et en prose, de la ville de Gand, en style satirique.

« ÉPITRE DÉDICATOIRE.

Risibles nains, qu'on appelle géants,
Grands d'ici bas, qu'un fol orgueil enivre,
De dépit dussiez-vous cesser soudain de vivre,
Vous ne me verrez pas vous prodiguer l'encens
Qu'un auteur brûle en dédiant son livre.
Et vous qui, regorgeant de trésors superflus,
Cherchez toujours un bien qui vous fuira sans cesse ;
Insolents favoris de l'aveugle déesse,
Qui n'estimez que l'art d'amasser la richesse,
Je ne vous l'offre pas non plus.
Beauté légère et volage,
Tu dédaignerais mon hommage ;
Et toi, trop sévère amitié,
Sur lui tu jetterais un regard de pitié...
Ainsi donc ma muse friponne,
Pour éviter tout mécontentement,
A décidé très-sagement
De ne l'offrir à personne. »

Dans sa description de Gand, l'auteur parle d'abord de ses hommes illustres, des monuments, des institutions scientifiques, des fabriques et manufactures, boutiques et marchands, théâtres, concerts, bals parés et masqués, hôtels garnis et guinguettes, promenades publiques, réunions, etc., le tout en style érotico-badin. L'auteur paraissait être ami de la bonne chère, du beau sexe et des plaisirs.

26. *Petit almanach sans prétention, dédié aux jolies femmes*, par

J. Ferrary. An 1809. Gand, A.-B. Steven ; in-18 de 238 pages sans le calendrier. (Bibl. royale.)

Recueil de poésies et de quelques pièces en prose. Nous citerons entre autres : pp. 13-42, voyage de Gand à Ostende, par eau et par terre, esquisse descriptive en vers et en prose ; pp. 96-98, épître à M. Faipoult, sur les théâtres flamands. Cette épître nous apprend que le préfet Faipoult avait ordonné, par un arrêté, la fermeture de tous les théâtres flamands, de campagne, dans le département de l'Escaut ; pp. 99-104, flandricismes, sur certaines expressions en usage dans nos provinces ; pp. 125-198, analyse des ouvrages dramatiques joués sur les principaux théâtres à Paris, en 1808 ; pp. 199-233, coup d'œil impartial sur le grand-théâtre de Gand ; notice critique sur les qualités ou les défauts de chaque acteur.

27. *Almanach van Milanen*. Gend, J. Begyn ; in-18. (Années 1828-1829 chez M. Th. de Jonghe.)

Petit almanach insignifiant ; nous avons vu des volumes des années 1812 à 1829.

28. *Den nieuwen Dobbelen Schaepers-Almanach, voor het jaer* 1815. Gend, J.-N. Houdin ; in-18. (Bibl. de MM. Robyns et de Chênedollé.)

Contient une notice sur Gand et sur d'autres localités.

29. *De Dobbele Schapers almanak, voor het*... 1816. Met kopere kunstplaten. Gend, G. De Busscher. In-8° de 183 pp. et 3 gravures. (Bibl. royale et M. Th. de Jonghe.)

Cet almanach, très-curieux, renferme une variété d'articles sur toutes sortes de sujets, descriptions, contes, pièces satiriques et comiques. Calendrier orné de petites figures sur bois.

30. *Practizyns dag-wyzer ofte gemakkelyken kooplieden hand en zak-boek*. Gend, J. Begyn. In-18. 1815-1825, 9 vol. in-18. (Bibl. royale.)

Ce livre est divisé en deux parties : la première est un agenda de papier blanc ; la seconde, intitulée *Nieuwen almanach voor het jaer...*, contient un calendrier et des renseignements sur les diligences, les postes, les monnaies ; une liste des souverains et des principaux fonctionnaires.

31. *Curieusen en utilen Almanack en wegwyzer der stad Gend in 't bezonder, en van de provincie van Oost-Vlaenderen in het algemeen.*

Gend, J. Snoeck-Ducaju, in-18. 1818-1850. (Années 1820-1844 à la Bibl. royale, 1833 et 1843 à la Comm. centr. de statistique.)

Cet almanach est presque entièrement semblable à celui que D.-J. Vanderhaeghen publie dans la même ville (*voir* nº 12); il renferme aussi des notices scientifiques et statistiques. Depuis 1829 l'ouvrage a pour titre : *Algemeenen koop-handels-almanak of wegwyzer der stad Gend.*

Cet almanach se distingue de celui qui est porté sous le nº 12, par l'indication du prix de l'ouvrage, sur le titre des volumes de 1818 à 1828; et à partir de 1829, par le changement de titre et la série des numéros qui est différente de celle de l'autre collection.

32. *Nieuwen vlaemschen Zak-Almanach voor het juer* 1819. Gend, J. Begyn. In-32, étroit. (Bibl. de M. De Reume.)

Ne contient rien de particulier.

33. *Le souvenir commode.* Gand, Ch. De Goesin-Disbecq. Pet. in-32. (Année 1822 chez M. Ch. Stallaert.)

Renseignements sur les messageries, anecdotes, etc.

34. *Gentsche almanack voor den jare* 1823. *Kunnende ook dienen voor nieuw-jaersgift met steene kunst-platen.* Gent, J. Begyn. In-8°. (Bibl. de M. Th. de Jonghe.)

Notices et variétés sur divers sujets; deux planches représentent : l'une le baptême de Charles-Quint, et la seconde le portrait de Guillaume d'Orange-Nassau. Ouvrage curieux et recherché.

35. *Revue historique, chronologique et anecdotique du théâtre de Gand, de l'année* 1750 *à* 1828, *dédiée à M. Van Crombrugghe, conseiller d'État, bourgmestre de la ville de Gand,* par A. Neuville, ex-régisseur. Gand, imp. de J. N. Houdin, librairie de M[lle] Mestre, juillet 1828. In-12 de 128 et 115 pp. (Bibl. de M. Félix Delhasse.)

Contient d'abord (extraite de l'*Almanach nouveau ambigu-chantant,* des frères Gimblet) la liste des directeurs qui ont exploité le théâtre de Gand, par privilége de la confrérie de Saint-Sébastien, de 1750 à 1789; à partir de l'année 1790 jusqu'en 1828 l'auteur donne des détails intéressants sur les pièces jouées, l'état de la troupe, les événements relatifs au théâtre de cette ville. — La seconde partie formant une seconde pagination (pp. 1-115) contient, pour les années 1815 à 1828, le répertoire des pièces jouées chaque jour.

36. *Nederduitsch letterkundig jaerboekje.* Gent, Michiels, et puis Vanderhaeghe-Maya. Petit in-18. 1831-1850. (Bibl. du Ministère de l'Intérieur et de M. Ph. Vandermaelen.)

Recueil de poésies flamandes, très-estimé. Éditeur et principal rédacteur, M. Rens, contrôleur de la garantie, à Gand ; contient aussi quelques articles en prose.

37. *Almanach de la province de Flandre Orientale, pour l'année* 1834. Gand, Vanderhaeghe-Maya. In-12. (Libr. A. Vandale en 1846.)

38. *Almanach anti-révolutionnaire.* 1834. A Anvers. (Gand, D. Duvivier), in-12 de 163 pp. (Bibl. royale, Comm. centr. de statist. et M. Ph. Vandermaelen.)

Recueil de vers satiriques français et hollandais, écrits avec talent et énergie, contre les hommes et les choses de la révolution belge de 1830. Feu Charles Froment pourrait bien être l'auteur ou l'un des auteurs.

39. *Almanack voor* 1841, door F.-V.-D.-V. *coloriest-chimist.* Gent, Hemelsoet, in-18 de 32 pp. (Bibl. royale.)

40. *Dobbelen, koddigen en vermakelyken Almanach, voor het jaer* 1842. Gent, Vandevyver. In-12 de 41 pp.

41. *Almanak Napoléon.* 1846, door C.-L. Gyselynck. *Eerste jaer.* Gent, A. Geens-de-Croebele. In-18 de 112 pp. (Bibl. de M. De Reume.)

Recueil de faits divers relatifs à la vie de Napoléon.

42. *De Gentsche jongens almanak voor* 1847. Eerste jaer. Gent, G. Jacqmain. In-32 de 60 pp. environ. (Bibl. de M. de Chênedollé.)

Anecdotes, chansons, chronique des événements de l'année précédente.

43. *De Schapers almanac.* Gand.

C'est un almanach à l'usage des gens illettrés ; il est imprimé au moyen de signes, sans caractères typographiques ; il paraît depuis un grand nombre d'années.

A. Warzée.



Tableau statistique des livres, sortis des presses belges et hollandaises, portés sur les catalogues de foire (Mess-Kataloge) *de l'Allemagne* (1564-1600).

(Extrait du « Codex nundinarius Germaniæ literatæ bisecularis. Mess-Jahrbücher des deutschen Buchhandels von dem Erscheinen des ersten Mess-Kataloges im Jahre 1564 bis zu der Gründung des ersten Buchhändler-Vereins im Jahre 1765. Mit einer Einleitung von Gustav Schwetschke. Nebst 3 Tafeln Fac simile 's. Halle, G. Schwetschke 's Verlagsbuchhandlung und Buchdruckerei, 1850 », in-fol., xxxvi et 244 pages.) [1].

1564 [2].

1. *Anvers.* S. n. 1 (l.).
2. *Louvain.* S. n. 1 (l.).

1565.

1. *Anvers.* 42 (41 l., 1 a.).
   Chr. Plantin. 1.

[1] Nous invitons les savants bibliographes de la Belgique et de la Hollande, les Campbell, Carton, de Reume, Dinaux, Helbig, Henaux, Hennebert, Jacobs, Noofrdziek, Namur, Pieters, Rammelmann-Elsevier, Vander Meersch, etc., avant de porter leur jugement sur ce tableau ou de s'en servir pour des recherches ultérieures, à vouloir bien lire l'excellente introduction à l'ouvrage de M. le docteur Gustave Schwetschke. Elle contient. 1° le but et le plan de l'ouvrage; 2° l'histoire des catalogues de la foire, savoir : *a*) des catalogues de la foire de Francfort sur le Mein de 1564 jusqu'en 1749, et *b*) des catalogues de la foire de Leipzig, de 1594 jusqu'en 1759; 3° conclusion (Schlussbemerkungen) et vœux. L'auteur a donné, pp. xxxiii et xxxiv, une liste des bibliothèques de l'Allemagne, lesquelles conservent des exemplaires, plus ou moins complets, des catalogues de la foire de Francfort sur le Mein et de Leipzig.

M. G. Schwetschke a aussi publié en 1839 : *De Donati minoris fragmento Halis nuper reperto excursus.* Halis, in-4°, en 1840: *Vorakademische Buchdruckergeschichte der Stadt Halle.* Eine Festschrift. Mit einem Anhange : 1. Ehren-Rettung des sächsischen Merseburg, als des Druckorts: « Marșipolis » und « Merszborg » von 1473, und mithin als der ältesten norddeutschen Druckstätte. 2. Supplementarisches zu Hain, Ebert, Schaab und Wetter, und 2 Tafeln Abbild. Halle, gr. in-8°, et en 1841 : *D. M. Luther's Newe Zeitung vom Rein* 1542, etc. Halle, in-8°. (Contient aussi des suppléments à l'ouvrage : *Vorakadem. Buchdruckergeschichte.*) F. L. H.

[2] Explication des abréviations : S. n., signifie *sans nom de l'éditeur ou de*

Les héritiers de Steelsius. 2.
S. n. 39.
2. *Bruges*. S. n. 6 (l.).
3. *Delft*. S. n. 1 (l.).
4. *Douai*. S. n. 1 (l.).
5. *Leide*. S. n. 1 (l.).
6. *Louvain*. S. n. 1 (l.).

1566.

1. *Anvers*. 20 (l.).
Chr. Plantin. 3.
Les héritiers de Steelsius. 1.
S. n. 16.
2. *Louvain*. S. n. 1 (l.).

1567.

1. *Anvers*. 15 (l.).
Chr. Plantin. 6.
S. n. 9.
2. *Liége*. S. n. 1 (l.).
3. *Louvain*. 5 (l.).
Hieron. Wellæus (Willerus). 2.
S. n. 3.

1568.

1. *Anvers*. 59 (51 l., 3 a., 4 fr., 1 it.).
Joh. Beller. 4.
Joh. Gymnich. 1.
Chr. Plantin. Impr. 39.
Les héritiers et la veuve de Joh. Steelsius. 2.
Sylvius. 3.
Ant. Tilenius. 2.
S. n. 8.
2. *Douai*. S. n. 1 (l.).
3. *Liége*. 1 (l.).
Henricus Hovius. 1.
4. *Louvain*. 15 (l.).
Joan. Bogard. 6.
Hieron. Wellæus. 1.
Peter Zangrius (Zangerus). 3.
S. n. 5.

1569.

1. *Anvers*. 34. (31 l., 1 a., 2 fr.).
Nic. Hanape. 1.
Philipp. Nutius. 2.
Chr. Plantin. 18.
Les héritiers de J. Steelsius. 8.
Joh. Withag. 2.
S. n. 2.
2. *Liége*. S. n. 1 (l.).
Joan. Faulerus. 5.
Rutger. Velpius. 3.
Hieron. Wellæus. 4.
Pet. Zangerus (Zangrius). 5.
S. n. 1.
3. *Louvain*. 18 (l.).

l'imprimeur; l., signifie ***en latin;*** a., ***en allemand;*** fr., ***en français;*** it., ***en italien;*** esp., ***en espagnol;*** holl., ***en hollandais;*** gr., ***en grec;*** impr., ***imprimeur* ET *éditeur*.** Les noms des éditeurs et des imprimeurs, quelquefois *fautifs,* ont été reproduits sur le tableau statistique, de la même manière qu'ils se trouvent annoncés dans les catalogues. — Nous n'avons traduit en français que quelques mots allemands, par exemple, Drucker, Druckerei, Erben, Witwe.

F. L. H.

1570.

1. *Anvers*. 26 (25 l., 1 a.).
Joh. Bellerus. 4.
Keerberg. 1.
Chr. Plantin. 15.
Les héritiers de Joh. Steelsius. 5.
Guill. Sylvius. 1.
2. *Bois-le-Duc*. S. n. 1 (l.).
Gislenus Manilius. 1.
3. *Bruges*. S. n. 1 (l.).
4. *Gand*. 1 (l.).
5. *Louvain*. 16 (14 l., 2 fr.).
Joh. Faulerus. 3.
Pet. Phaselius. 1.
Hieron. Wellæus. 6.
Pet. Zangrius. 3.
S. n. 3.

1571.

1. *Anvers*. 27 (26 l., 1 fr.).
Joh. Beller. 2.
Henr. Lorus. 1.
Chr. Plantin. 18.
Les héritiers et la veuve de Steelsius. 1.
S. n. 5.
2. *Liége*. S. n. 3 (l.).
3. *Louvain*. 15 (l.).
Joan. Bogard. 14.
S. n. 1.

1572.

1. *Anvers*. 38 (33 l., 3 fr., 2 esp.).
Les héritiers de Joh. Steelsius. 3.
S. n. 14 [1].
2. *Douai*. S. n. 1 (l.).
3. *Louvain*. 16. (14 l., 1 a., 1 fr.).
Pet. Zangerus. 5.
S. n. 11.

1573.

1. *Anvers*. 25 (24 l., 1 fr.).
Joh. Bellerus. 2.
Chr. Plantin. Impr. 19.
Les héritiers de Steelsius. 1.
S. n. 3.
2. *Douai*. S. n. 1 (l.).
3. *Louvain*. S. n. 14 (l.).

1574.

1. *Anvers*. 37 (35 l., 2 esp.).
Joh. Beller. 1.
Les héritiers de Phil. Nutius. 1.
Chr. Plantin. 29.
Les héritiers de Joh. Steelsius. 1.
Tilenius. 1.
S. n. 4.
2. *Bruges*. S. n. 1 (l.).
3. *Douai*. 1 (l.).
Jean Bogard. 1.
4. *Leide*. S. n. 1 (l.).
5. *Liége*. S. n. 1 (l.).
6. *Louvain*. S. n. (1 l., 1 fr.).

(1) Il y a sans doute quelque omission dans l'original, *peut-être :* Chr. Plantin. 21.
F. L. H.

1575.

1. *Anvers.* 36 (33 l., 1 fr., 2 esp.).
Joh. Bellerus. 7.
Chr. Plantin. 24.
Les héritiers et la veuve de Joh. Steelsius. 1.
S. n. 4.
2. *Douai.* 2 (l.).
Jean Bogard. 1.
Ludov. de Winde. 1.
3. *Gand.* 1 (l.).
Joan. Lapidanus. 1.
4. *Louvain.* 10 (7 l., 3. fr.).
Rutger Velpius. 4.
Hieron. Weller. 2.
Pet. Zanger. 1.
S. n. 3.

1576.

1. *Anvers.* 32 (l.).
Joan. Bellerus. 4.
Lucas Bellerus. 3.
Joan. Faulerus. 1.
Henricus Henricius. 1.
Theodor. Lindanus. 1.
Chr. Plantin. Impr. 17.
Gerhard Schmidt. Impr. 1.
Les héritiers de Joh. Steelsius. 1.
Anton. Tilenius Brechtanus. 2.
Joan. Withag. 1.
2. *Bruges.* S. n. 1 (l.).
3. *Douai.* 1 (l.).
Jean Bogard. 1.
4. *Louvain.* S. n. (1 l., 5 fr.).
5. *Meidelberg.* (*Middelbourg*). 1 (fr.).
Henri Wolff. 1.

1577.

1. *Anvers.* 33 (30 l., 1 a., 2 fr.).
Joh. Beller. 2.
Pet. Beller. 3.
Ant. Bertram. 1.
Joh. Faulerus. 2.
Phil. Nutius. 3.
Chr. Plantin. 15.
La veuve et les héritiers de Steelsius. 1.
Guill. Sylvius. 3.
Ant. Tilenius. 3.
2. *Douai.* S. n. 1 (l.).
3. *Liége.* 2 (l.).
Henric. Hovius. 2.
4. *Louvain.* 5 (4 l., 1 fr.).
Hieron. Wellæus. 1.
Peter Zangrius. 1.
S. n. 3.

1578.

1. *Anvers.* 22 (19 l., 3 fr.).
Chr. Plantin. 21.
Guill. Sylvius. 1.
2. *Douai.* S. n. 3 (l.).
3. *Luxembourg.* 1 (l.).
Martin Marchant. 1 (1).

(1) Martin Marchant a déjà imprimé à Luxembourg en 1577; *voy.* le tableau de l'introduction de la typographie dans les diverses localités de la Belgique, dans l'*Annuaire de la Bibliothèque royale de la Belgique,* 10e année, p. 8. F. L. H.

1579.

1. *Anvers.* 36 (1 gr., 30 l., 5 fr.).
Chr. Plantin. 17.
S. n. 19.
2. *Leide.* 1 (l.).
Nova Academia Lugdunensis in Batavia. 1.
3. *Louvain.* S. n. 3 (l.).
4. *Luxembourg.* S. n. 1 (l.).

1580.

1. *Anvers.* 36 (1 gr., 29 l., 5 fr., 1 it.).
Nicol. Barius. 1.
Jean de Bellere. 1.
Chr. Plantin. 13.
S. n. 21.
2. *Douai.* S. n. 2 (l.).
3. *Leide.* 6 (l.).
Chr. Plantin. Impr. 1.
Andr. Schutonus. 1.
S. n. 4.
4. *Luxembourg.* S. n. 1 (l.).

1581.

1. *Anvers.* 26 (23 l., 2 a., 1 fr.).
Nic. Almosinus. 1.
Joh. Beller. 2.
Walther Fuhrmann. 1.
Chr. Plantin. 21.
S. n. 1.
2. *Leide.* 2 (l.).
Andr. Schutonus. 1.
Carolus Sylvius. Impr. 1.
3. *Louvain.* S. n. 1 (l.).

1582.

1. *Anvers.* 40 (32 l., 8 fr.).
Joh. Beller. 6.
Pet. Beller. 1.
Arnould Cornux. 1.
Henricus Henricius. 1.
Chr. Plantin. Impr. 19.
Ægid. Rhadæus. 2.
S. n. 10.
2. *Leide.* 2 (l.).
Henric. Hasta. 1.
S. n. 1.
3. *Liége.* 3 (l.).
Henr. Hovius. 1.
Gualt. Morberius. 1.
S. n. 1.
4. *Louvain.* S. n. 1 (l.).

1583.

1. *Anvers.* 32 (30 l., 2 fr.).
Joan. Beller. 2.
Pet. Beller. 1.
Beller. 1.
Henr. Henricius. 1.
Phil. Nutius. 1.
Chr. Plantin. 23.
S. n. 3.
2. *Leide.* 2. (l.).
Plantin. Impr. 1.
S. n. 1.

1584.

1. *Anvers.* 41 (38 l., 2 fr., 1 it.).
Joh. Beller. Impr. 5.
Jacques Henric. 1.
Chr. Plantin. Impr. 22.

Ægid. Rhadæus. Impr. 5.
S. n. 8.
2. *Leide.* S. n. 1 (l.).

1585.

1. *Anvers.* 37. (33 l., 3 fr., 1 it.).
Joh. Beller. 2.
Jacqu. Henric. 1.
Chr. Plantin. 28.
S. n. 6.
2. *Leide.* 9 (7 l., 2 fr.).
Joh. Paetsius. Impr. 5.
Chr. Plantin. Impr. 2.
S. n. 2.
3. *Louvain.* S. n. 2 (1 l., 1 fr.).

1586.

1. *Anvers.* 34 (31 l., 2 fr., 1 it.).
Joh. Beller. 3.
Phil. Nutius. Impr. 1.
Pierre Phalese. 1.
Chr. Plantin. 17.
Joach. Trognæsius. 1.
S. n. 11.
2. *Douai.* S. n. 2. (l.).
3. *Franeker.* 1. (l.).
Ægid. Rhadæus. Impr. 1.
4. *Leide.* 3 (l.).
Joan. Paetsius. 2.
Fr. Rapheleng. (Impr. de Plantin). 1.
5. *Louvain.* S. n. 1 (l.).

1587.

1. *Anvers.* 20. (19 l., 1 it.).
Joh. Beller. 1.
Chr. Plantin. 17.
S. n. 2.
2. *Douai.* 7 (l.).
Jean Bogard. Impr. 7.
3. *Franeker.* 5 (l.).
Ægidius Rhadæus. Impr. 4.
S. n. 1.
4. *Leide.* 5 (l.).
Franc. Rapheleng. 5 (3. Impr. de Plantin).
5. *Liége.* S. n. 1 (l.).

1588.

1. *Anvers.* 27 (20 l., 4 fr., 3 it.).
Joh. Beller. 2.
Adrian. Hubert. 1.
Martinus Nutzinus (Nutius). 1.
Chr. Plantin. 22.
Daniel Veruliet. 1.
2. *Douai.* 4 (l.).
Jean Bogard. 4.
3. *Franeker.* 1 (l.).
Ægidius Rhadæus. Imp. 1.
4. *Leide.* 3 (2 l., 1 it.).
Arrigo de Bosco. 1.
Fr. Rapheleng. (Impr. de Plantin). 1.
S. n. 1.
5. *Liége.* 1 (l.).
Henr. Hovius. 1.

1589.

1. *Anvers.* 42 (37 l., 4 fr.. 1 esp.).
Lucas Beller. 1.
Peter Beller. 4.
Joh. Lucius. 1.
Martin Nutius. Impr. 1.
Chr. Plantin. Impr. 25.

Pierre de St-André (Sanctandreanus). Impr. 1.
Joach. Trognæsius. Impr. 1.
S. n. 8.
2. *Bruxelles*. 2 (esp.).
Roger Velpius. 2.
3. *Douai*. 9 (l.)
Jean Bogard. Impr. 9.
4. *Franeker*. 4 (l.).
Æg. Rhadæus. 3.
S. n. 1.
5. *Leide*. 4 (3 l., 1 it.).
Arrigo de Bosco. 1.
Francisc. Rapheleng. 3.
6. *Louvain*. 1 (l.).
Andr. Sassenus. 1.
7. *Liége*. S. n. 1 (l.).

1590.

1. *Amsterdam*. (1 a.).
Les héritiers d'Andr. Wechelt. 1.
2. *Anvers*. 31 (28 l., 2 fr., 1 esp.).
Joh. Beller. 2.
Pet. Beller. 2.
Mart. Nutius. 1.
Chr. Plantin. Impr. 23.
Officina Plantini apud viduam. 1.
S. n. 2.
3. *Bruxelles*. 4 (1 l., 3 esp.).
Rutgerus Velpius. 4.
4. *Douai*.
Balthasar Beller. 1.
Joh. Bogard. Impr. 4.
5. *Franeker*. 5 (l.).
Ægid. Rhadæus. Impr. 5.
6. *Leide*. 11 (10 l., 1 a.).
Fr. Rapheleng. (Impr. de Plantin). 11.
7. *Liége*. 1 (l.).
Henric. Hovius. 1.

1591.

1. *Anvers*. 39 (33 l., 3 fr., 2 it., 1 esp.).
Joh. Beller. 5.
Pet. Beller. 5.
Joh. Keerberg. 2.
Vidua et Joan. Moretus. 3.
Pet. Phalesius et Joh. Beller. 2.
Chr. Plantin. 17.
Officina Sanctandreana. 1.
Les héritiers de Steelsius. 1.
S. n. 3.
2. *Douai*. 2 (l.).
Jean Bogard. Impr. 2.
3. *Franeker*. 6 (l.).
Ægid. Rhadæus. Impr. 6.
4. *Haarlem*. S. n. 1 (l.).
5. *Leide*. 20 (l.).
Chr. Plantin. Impr. 5.
Francisc. Rapheleng. 14 (impr. chez Plantin).
S. n. 1.
6. *Liége*. S. n. 6. (3 l., 3 fr.).
7. *Middelbourg*. 1 (l.).
Richard Schilders. 1.

1592.

1. *Anvers*. 16 (14 l., 2 fr.).
Joh. Beller. 1.
Joh. Keerberg. 4.
Vidua et Joan. Moretus. 1.

Veuve de Jean Mourentorff. (Plantin, impr.). 1.
Pierre Phalese et Jean Bellere. 1.
Plantin. Impr. 3.
S. n. 5.
2. *Douai.* 3 (2 l., 1 fr.).
Jean Bogard. Impr. 3.
3. *Leide.* 2 (l.).
Franc. Rapheleng. 2.
4. *Liége.* S. n. 1 (fr.).

1593.

1. *Anvers.* 42 (37 l., 1 a., 1 fr., 1 it., 2 esp.).
Pet. Beller. 2.
Adrian. Huberti. 1.
Gislen. Jansenius. 1.
Cornel. de Judæis. 1.
Joh. Keerberg. 8.
Joh. Moretus et la veuve de Plantin. 20. (Offic. Plant.)
Martin Nutius. 4.
Pet. Phales. et Jo. Beller. 1.
Officin. Plantin. per Francisc. Rapheleng. 2.
S. n. 1.
2. *Douai.* 2 (l.).
S. n. 1 (typis Joan. Bogardi).
3. *Haarlem.* 1.
Ægid. Romanus. 1.
4. *Leide.* 21 (l.).
Francisc. Rapheleng. 21 (offic. Plant.).
5. *Liége.* 2 (l.).
Henr. Hovius. 1.
Gerh. Rivius. 1.
6. *Louvain.* 2 (l.).
Joh. Masius. 2.
7. *Middelbourg.* 1 (a.).
Joanas Schöner. 1.

1594.

1. *Amsterdam.* 1 (l.).
Zach. Heyns. 1.
2. *Anvers.* 32 (25 l., 6 fr., 1 it.).
Joh. Beller. 3.
Pet. Beller. 4.
Joh. Keerberg. 5.
Mart. Nutius. 4.
Pet. Phalesius et Jo. Beller. 2.
La veuve de Plantin et Joan. Moretus. 14.
3. *Arras.* 1 (l.).
Guil. Rivinus. 1.
4. *Franeker.* 4 (l.).
Ægid. Rhadæus. Impr. 3.
S. n. 1.
5. *Gouda.*
Sassenus Hænus. Impr. 1.
6. *Leide.* 15.
Fr. Rapheleng. (Impr. de Plantin.) 15.
7. *Middelbourg.* 2 (l.).
Rich. Schilters. 1.
S. n. 1.

1595.

1. *Amsterdam.* S. n. 1 (l.).
2. *Anvers.* 39 (30 l., 1 a., 3 fr., 4 it., 2 esp.).
Joh. Bapt. Amicus. 1.
Joh. Beller. 3.
Guill. Janssens. 1.

Joh. Keerberg. 3.
Martin Nutius. 2.
Pet. Phalesius et Jo. Beller. 4.
Offic. Plantiniana. 2.
La veuve de Plantin et Moretus. 19.
Christophor. Plantin. 1.
Hieron. Verdussen. 1.
S. n. 2.

3. *Bruxelles*. 2 (1 l., 1 fr.).
Joh. Mommaert. 1.
Rutg. Velpius. 1.

4. *Douai*. 9 (7 l., 2 fr.).
Balth. Beller (au Compas d'or). Impr. 9.

5. *Franeker*. 6 (l.).
Ægid. Rhadæus. 6.

6. *Leide*. 28 (l.).
L. Elzevir. 1.
Francisc. Rapheleng. (offic. Plant.). 27.

7. *Liége*. 1 (l.).
Henr. Hovius. 1.

8. *Lille*. 1 (l.).
Anton. Tack. Impr. 1.

9. *Louvain*. 5 (l.).
Joh. Bogardus. 1.
Joh. Masius et Phil. Zangrius. 2.
Phil. Zangrius. 2.

1596.

1. *Anvers*. 32 (22 l., 2 fr., 3 it., 3 esp.).
Joh. Bapt. Amicus. 1.
La veuve et les héritiers de Joh. Beller. 3.
Pet. Beller. 1.
Guill. Jansonius. 1.
Joh. Keerberg. 1.
Martin Nutius. 2.
Pet. Phalesius. 5.
Offic. Plantiniana. 1.
La veuve de Plantin et Joh. Moretus. 10.
S. n. 4.

2. *Bruges*. 1 (l.).
Hubert Goltz (chez l'auteur).

3. *Douai*. 2 (l.).
Balthasar Beller. 2.

4. *Franeker*. 1 (l.).
Ægid. Rhadæus. 1.

5. *Haarlem*. 1 (fr.).
Gilles Romain. Impr. 1.

6. *Leide*. 9 (l.).
Francisc. Rapheleng. (offic. Plant.). 9.

7. *Louvain*. 2 (l.).
Jo. Masius et Phil. Zangrius. 2.

8. *Middelbourg*. 1 (l.).
Richard Schilders. 1.

1597.

1. *Amsterdam*. S. n. 2 (1 a., 1 fr.).

2. *Anvers*. 22 (20 l., 1 fr., 1 it.).
Pet. Beller. 3.
Joh. Keerberg. 1.
Martin Nutius. 2.
Pet. Phalesius. 1.
La veuve de Plantin et Joan. Moretus. 1.
Joach. Trognæsius. 1.
S. n. 5.

3. *Arras.* 2 (l.).
Wilh. Riverius. 1.
S. n. 1.
4. *Douai.* 6 (l.).
Balthas. Beller. Impr. 6.
5. *Franeker.* 5 (l.).
Ægid. Rhadæus. Impr. 5.
6. *Gouda.* 3 (l.).
Sassenus Hænius. Impr. 3.
7. *Leide.* 16 (14 l., 1 fr., 1 it.).
Officina Commeliana. 2.
E. Elzevir. Impr. 1.
Fr. Rapheleng. (offic. Plant.). 12.
S. n. 1.
8. *Liége.* 4 (l.).
Jac. Gregorius. 1.
Henr. Hovius. 1.
Gerh. Rivius. Impr. 1.
S. n. 1.
9. *Middelbourg.* S. n. 1 (l.).

1598.

1. *Amsterdam.* 4 (1 l., 3 fr.).
Heyns. 1.
Cornelius Nicolai. 1.
S. n. 2.
2. *Anvers.* 27 (24 l., 1 fr., 2 esp.).
Beller. 2.
Joh. Moretus et la veuve de Plantin. 11.
Martin Nutius. 1.
S. n. 13.
3. *Arnhem.* S. n. (1).
4. *Douai.* 3 (2 l., 1 fr.).
Balthas. Beller. 3.
5. *Franeker.* 3 (l.).
Ægid. Rhadæus. 3.
6. *La Haye.* 1 (l.).
Albertus Henrici. 1.
7. *Leide.* 8 (l.).
Christoph. Rapheleng. 1.
Franc. Rapheleng. 7.
8. *Liége.* S. n. 1 (fr.).
9. *Louvain.* S. n. 2 (l.).

1599.

1. *Amsterdam.* 2 (l.).
Heyns. 2.
2. *Anvers.* 41 (36 l., 1 fr., 4 esp.).
Beller. 4 (1 impr. à Liége, 1 à Arras et 1 à Louvain).
Joh. Keerberg. 2.
Joh. Moretus (Impr. de Plantin). 19.
Martin Nutius. 5.
Plantin-Rapheleng. 2.
Trognæsius. Impr. 4.
S. n. 5.
3. *Douai.* 15 (5 l., 8 fr., 2 it.).
Balthas. Beller. 15.
4. *La Haye.* 1 (fr.).
Officina Hagensis. 1.
5. *Leide.* 33 (27 l., 6 fr.).
St-André. 2.
L. Elzevier. 3.
Ant. Maire. 2.
Fr. Rapheleng (Impr. de Plantin). 25.
S. n. 1.
6. *Liége.* S. n. 4 (l.).
7. *Lille.* 1 (l.).

8. *Louvain*. 4 (l.).
Masius. 1.
S. n. 3.

1600.

1. *Amsterdam*. 6 (5 l., 1 holl.).
Zach. Heyns. 4.
Cornel. Nicolai. 1 (impr. chez Rapheleng).
S. n. (en commiss. chez Commelin).
2. *Anvers*. 53 (42 l., 5 fr., 4 it., 1 esp., 1 holl.).
Joh. Beller. 6 (2 impr. à Liége, 2 impr. à Louvain).
La veuve de Joh. Beller. 1.
Lucas Beller. 2 (imprimés à Douai).
Pet. Beller. 17.
Keerberg. 1.
Joh. Moerentorf (Moretus). 17 (impr. chez Plantin).
Mart. Nutius. 7.
Peter Phalesius. 2.
3. *Arnhem*. 1 (a.).
Jan Jansen. 1.
4. *Dordrecht*. 2 (l.).
Abrah. Caninus. Impr. 1.
Lud. Elzevir 1.
5. *Douai*. 2 (1 l., 1 fr.).
S. n. 2 (en commission chez Beller, à Anvers).
6. *Leide*. 27 (26 l., 1 it.).
Rapheleng. (Impr. de Plantin.) 27.
7. *Liége*. 3 (l.).
Henr. Hovius. 1.
S. n. 2 (en commission chez Beller).
8. *Louvain*. 1 (en commiss. chez Beller).
9. *Middelbourg*. 1 (l.).
Richard Schilders. 1 (en commission chez Rapheleng).

F.-L. Hoffmann, de Hambourg.

Notes sur quelques livres relatifs aux beaux-arts.

Rien ne rend plus de services à la bibliographie que la rédaction de catalogues spéciaux et raisonnés, accompagnés de notes rédigées avec soin par une personne qui a lu les ouvrages dont elle transcrit les titres et qui est en état d'en apprécier le mérite. Nous croyons devoir faire mention d'un livre de ce genre qui mérite d'être signalé et qui restera peu connu, car les catalogues de vente sont le plus

souvent détruits après les enchères en vue desquelles ils ont été imprimés.

Celui dont nous parlons se rapporte à une collection de livres et documents sur les beaux-arts, formée par M. Jules Goddé, peintre, et vendue à Paris en décembre 1850. Il contient 1650 numéros et ne remplit pas moins de 400 pages imprimées avec soin. Les titres sont relevés exactement et fort au long ; la presque totalité des articles sont accompagnés de notes qui renferment d'utiles renseignements bibliographiques ou qui révèlent des anecdotes piquantes.

Un sculpteur, membre de l'ancienne académie, Deseine est chargé d'une mission pour le chapitre de Notre-Dame, à la suite d'une *lettre sur la sculpture* qu'il adresse à Bonaparte, premier consul, et dans laquelle il ne trouve pas assez d'éloges pour le général dont la sagesse *a rendu à la nation le libre exercice de sa religion.* En 1814, Deseine réimprime textuellement sa lettre et ne parle plus que *de la haine que Buonaparte portait à la religion.*

Le peintre Lebrun, membre des académies de Valence, Florence, etc., publie, en 1809, 2 gros volumes et ne craint pas d'y signaler *plusieurs tableaux du Giorgion, un entre autres représentant un trait de la vie de Gil-Blas.*

Voici quelques notes qui complètent et rectifient certains articles du *Manuel du libraire ;* il convient de les conserver.

BRACCI, D. A. *Commentaria de antiquis scalptoribus,* Florentiæ, 1784-86, 2 vol. in-folio.

« Le *Manuel* indique la date 1784-88 qui n'existe pas ; il trouve « que cet ouvrage *est diffus et manque de critique.* Il serait plus juste « de dire avec Cicognara que le goût a plutôt manqué à l'auteur « infatigable de ce livre utile et bien fait. Une première suite de « planches chiffrées de 1 à 114, et deux autres de 1 à 27 et de 1 « à 29, représentent des pierres gravées et autres monuments. »

BERTELLIUS, P. *Diversarum nationum habitus.* Patavii, 1592, in-8°.

« M. Leber dit que la seconde partie de ce recueil, demeurée « longtemps inconnue aux bibliographes, n'a été récemment décrite « dans le *Supplément au Manuel* que d'après son exemplaire.

« M. Leber rectifie quelques erreurs de M. Brunet et je crois devoir « le rectifier à mon tour par la description de mon exemplaire, le « plus complet qu'on ait encore rencontré.

« Le titre gravé avec la date *Patavii* 1589 est suivi d'une planche « d'armoiries et de 4 feuilles préliminaires. Dédicace au comte de « Hainau, datée du 20 février 1591. Puis les 104 planches numéro- « tées, non compris la grande procession du doge, figure pliée qui « doit être placée après la planche 74.

« La seconde partie se compose d'un titre gravé avec la date de « 1591, une planche d'armoiries et 4 feuillets d'épître dédicatoire à « Louis de Hutren, datée des ides de février 1591, et enfin de « 78 planches numérotées, non compris la grande *Pompe du roi des* « *Turcs,* figure pliée qui doit être placée après la planche 38. Cette « indication n'est donnée ni par M. Brunet qui compte 68 planches, « ni par M. Leber qui en compte 69 d'après son exemplaire.

« Mais ce n'est pas seulement par ces trois grandes figures pliées « et cette augmentation de planches que l'exemplaire ici décrit est « remarquable ; c'est surtout par *ces pièces de rapport* que je n'ai « rencontrées encore dans aucun autre.

« Elles doivent se trouver aux figures 7, 31 et 80 de la première « partie, 15 et 63 de la seconde.

« La figure 7, *Cortigiana veneta,* donne l'explication d'une curieuse « mode observée par les courtisanes vénitiennes. Le costume de « femme cache un autre vêtement d'homme, et des souliers montés « sur des semelles exhaussent la figure de près de deux pieds. La « *pièce de rapport* est placée au bas du corsage et représente la jupe « de la robe.

« Fig. 31. *Nobilis neapolitana;* la pièce de rapport forme le rideau « de la litière où l'on voit une femme assise.

« Fig. 80. *Sponsa turca.* C'est la plus grande et la plus curieuse « des *pièces de rapport.* Elle forme le rideau d'une tente portée par « un cheval et supportée par quatre hommes. Elle est presque aussi « grande que la planche elle-même et répète en les partageant, les « figures qu'elle recouvre.

« La figure 15 de la seconde partie, *Ritus Hetruriæ,* représente « un mulet portant des paniers où sont assis deux personnages. La « pièce de rapport est composée d'un rideau qui les recouvre. C'est

« aussi un rideau qui forme la pièce de rapport de la figure 63, et « qui cache la gondole où sont trois femmes assises. Cette planche 63 « et celle 64, les seules signées du recueil, donnent le nom de « *Franco*, f. »

Voici le jugement que porte M. Goddé sur la traduction de la *Vie des peintres* par Vasari, publiée à Paris en 1839-42 avec commentaires par Jeanron et L. Leclanché.

« Il est malaisé de traduire et de commenter Vasari. On doit « savoir gré à l'artiste et à l'écrivain qui n'ont pas reculé devant « les difficultés de cet important travail ; malheureusement il est à « refaire. La traduction est souvent incomplète, sinon inexacte, et « il faut, pour obtenir un renseignement certain, avoir recours au « texte italien. Les commentaires présentent de singuliers con- « trastes ; quelques-uns sont remarquables par la verve et l'énergie, « souvent même par la justesse et la netteté des appréciations. Le « plus grand nombre consiste en dissertations sur la théorie et la « pratique de l'art, sur la couleur et les coloristes, sur les académies « et les académiciens. Ces derniers surtout sont le prétexte de décla- « mations injustes et violentes, exprimées en phrases interminables, « parfois inintelligibles. Quant aux notes, les seules que l'on puisse « consulter avec certitude, sont presque textuellement extraites de « Lanzi.

« On regrette, pour les portraits, d'en rencontrer bon nombre « dont la ressemblance est au moins douteuse. »

Terminons ces extraits en plaçant ici les notes relatives à deux ouvrages rares de G. P. Lomazzo.

« *Trattato dell' arte della pittura,* Milano, 1584, in-4°. Édition « rarissime dont on n'a signalé que deux exemplaires ; l'un dans la « bibliothèque de Cicognara, l'autre dans celle de Smith.

« Élève de G. B. della Cerva, Lomazzo apprit de lui les principes « qu'il a développés dans son traité célèbre ; aveugle à trente-trois « ans, il s'était instruit en parcourant l'Italie ; peintre et poëte, il « avait recueilli de la bouche même de ceux qui avaient connu « Léonard de Vinci et Gaudenzio, les théories des maîtres. Son livre, « malgré le défaut de méthode, est rempli de notes historiques et « de renseignements précieux, d'observations judicieuses sur la pra- « tique des peintres les plus célèbres et de remarques savantes sur

« les anciens. Il donne les règles de la perspective extraites des « manuscrits de Foppa, de Zenale, de Mantegna, de Léonard de « Vinci et transmet les fragments de Bramantino. Ce livre atteste « que l'auteur joignit à un esprit original et pittoresque, la connais- « sance approfondie de chaque partie de l'art.

« *Idea del Tempio della pittura,* Milano, 1590, in-4°.

« Lomazzo, dans cet ouvrage, abrégé de son Traité de peinture. « assigne à chacun des sept peintres qu'il appelle *governatori*, une « planète, puis un métal correspondant. L'Italie est la mère de ces « souverains du temple de la peinture : Michel-Ange, Gaudenzio « Ferrari, Polydore de Caravago, Léonard de Vinci, Raphaël, Man- « tegne, Titien ; le plomb, l'étain, le fer, l'or, le cuivre, le *vif-argent* « et l'argent sont destinés à leurs statues.

« Il les caractérise (page 57) par des animaux et des hommes célè- « bres et surtout par des philosophes. Il assigne à Michel-Ange un « dragon et Socrate ; à Gaudenzio Ferrari un aigle et Platon ; à « Polydore de Caravage un cheval et Hercule ; à Léonard de Vinci un « lion et Prométhée ; à André Mantegne un serpent et Archimède ; « au Titien un bœuf et Aristote ; à Raphaël un homme et Salomon. « L'auteur explique ces étranges inventions et s'évertue à justifier le « choix de ses métaux par le caractère ou le génie des artistes. »

Ces citations établissent quel intérêt véritable présente le catalogue des livres de M. Goddé ; il faut bien mêler une petite critique à nos éloges ; nous regretterons que l'artiste qui a si bien fait connaître le mérite des ouvrages qu'il avait réunis, ait imprimé la ligne suivante (page 85).

« Portrait de J. Opies, gravé par S. W. Reynolds, d'après Him- « self. »

Himself n'est point, ainsi qu'on pourrait le croire, le nom d'un artiste. Ce mot en anglais signifie lui-même, et c'est d'après un dessin d'Opie lui-même que Reynolds a gravé le portrait d'Opie.

Livres à la reliure de J. Grolier.

Au tome VI, pp. 260-61 du *Bulletin du Bibliophile belge,* il est dit que M. le conseiller Coste possède dix *Groliers,* et dans la liste que l'auteur en a donnée il ne s'en trouve que neuf. Un savant aux yeux d'Argus, M. Leroux de Lincy, s'est aperçu de l'erreur, et en a écrit à M. Coste pour avoir le nom de l'absent. Le voici : *Spectaculorum in susceptione Philippi Hisp. prin. Divi Caroli V. Cæs. F. An. M. D. XLIX, Antuerpiæ æditorum mirificus apparatus Per* Cornelium Scrib. Grapheum, *ejus urbis secretarium et vere ad vivum accurate descriptus. — Excu. Antuerpiæ, pro Petro Alosteñ impressore Iurato typis Aegidii Disthemii, an.* M.DL Mense Jun. — In-fol. fig., anc. rel. v. f. fil. et comp. tr. d.

M. Coste a augmenté sa collection de *Groliers* d'un onzième volume d'une admirable conservation, le *Pline le Jeune de Venise, In ædibus Aldi et Andreæ Asulani Soceri,* 1508, in 8°, décrit par Brunet, tome III, p. 773, seconde colonne ([1]).

M. Yémeniz a aussi augmenté la sienne d'un bel exemplaire du *Boethius* (Hector) de *Josse Bade,* Paris, 1526, in-fol. décrit par Brunet, tome I, p. 388, 1re col.

Le capitaine A. De Reume.

([1]) M. Coste (Jean-Louis-Antoine), conseiller honoraire à la cour d'appel de Lyon, membre de la Société des Bibliophiles français, etc., né à Lyon, le 2 juin 1784, est mort en cette ville le 5 mai 1851. M. Coste était l'un des fondateurs de la Société littéraire de Lyon et travaillait depuis 1814 à la fondation d'une *Bibliothèque lyonnaise* qui est évaluée aujourd'hui à plus de 200 mille francs.

La bibliothèque de l'université d'Upsal (¹).

(*Voy.* ci-dessus, p. 129.)

La bibliothèque est le plus grand monument scientifique d'Upsal. On doit les salles actuelles à la munificence de Charles XIV-Jean. La collection littéraire et scientifique occupe un étage des vastes bâtiments de la nouvelle Académie, Carolina Rediviva, qui fut commencée en 1816, et dont, le 19 octobre 1819, le roi de Suède et de Norwége vint poser la première pierre. Il ne se contenta pas de témoigner par cette cérémonie de son attachement à ce qui fait les nations grandes et illustres, il voulut encore prouver l'intérêt qu'il portait aux lettres et aux sciences par quelque chose de plus positif, et prit sur sa cassette une somme de trente mille riksdalers banco, qu'il consacra à la nouvelle Académie. Déjà, en 1815, il avait acheté les 2,450 manuscrits sur l'*Histoire de Suède*, composant la bibliothèque de Nordin (²), et il en avait fait cadeau à Upsal.

La bibliothèque est riche de 107,000 volumes et de 8,000 manuscrits (³). Le plus ancien ouvrage imprimé qu'elle renferme (⁴) est

(¹) Extrait du *Voyage de M. A. Clausade*, pp. 324-326.

(²) On peut considérer cette collection de l'évêque Nordin, qui a été acquise avec toute sa bibliothèque, comme le trésor le plus précieux pour l'histoire de Suède; la bibliothèque a reçu là un cadeau vraiment royal! MM. Fant, Geiger et Schröder ont publié ces manuscrits dans les *Scriptores rerum Suecicarum medii ævi*. F.-L. H.

(³) M. E. Edwards donne pour l'année 1836, d'après le *Report on British Museum*, le chiffre de 100,000 volumes, et pour l'année 1848, d'après Baird, *Visite to Northern Europe*, t. II, p. 244, mais comme incertain, celui de 150,000 volumes et de 5,000 manuscrits; M. Molbech, en 1812, en indiquait seulement 80,000; le même chiffre est adopté par Ebert et Constantin. (Nous trouvons parmi nos notes mss., que la bibliothèque de l'université (1835?) a reçu en legs la bibliothèque du baron C.-G. von Brenckmann, autrefois ambassadeur de Suède à la cour de la Grande-Bretagne, consistant en 10,000 volumes.) F.-L. H.

(⁴) C'est-à-dire le premier livre imprimé en Suède; car la bibliothèque possède un grand nombre d'incunables datés et non datés, d'autres pays, décrits et indiqués par Olaüs Celsius, Flintberg et Aurivilius. M. Molbech, qui dans son



le *Dialogus creaturarum moralizatus,* incunable de 1483, dont M. le professeur J.-H. Schroeder connaît quatre exemplaires ([1]). Son manuscrit le plus célèbre est le CODEX ARGENTEUS, cette traduction du Goth Ulphilas, sur laquelle les bibliographes ont tant écrit depuis des siècles, la plupart sans l'avoir vu ([2]).

On ne s'attend pas sans doute à me voir entrer dans la lice après de si rudes joûteurs, et formuler mon opinion sur ce manuscrit, ou mieux ce livre en caractères d'or et d'argent, moulés sur fond pourpre, d'après le procédé employé de nos jours par les relieurs pour mettre les titres sur les dos des livres. La description de ce Codex fameux se trouve partout. Celle que j'ai lue, la plus exacte, est dans l'article de M. Bergmann, de l'*Encyclopédie des gens du monde* ([3]); et ce qu'on a dit de mieux sur le politique Ulphilas, est sans contredit dans la savante *Histoire de la royauté,* de M. le comte A. de Saint-Priest ([4]).

ouvrage, pp. 327-340, traite en détail de la bibliothèque de l'université, donne comme la plus ancienne impression (datée)? non suédoise « *Secunda Secundæ Thomæ de Aquino.* Moguntiæ per Petrum Schoiffer de Gernsheim, 1467. » — La bibliothèque de l'université possède deux exemplaires du *Dialogus,* à Stockholm, 1483, *mensis decēbris In vigilia Thomæ,* imprimé par Johannes Snell; un 3e exemplaire se trouve à la bibliothèque royale à Copenhague; un 4e, autrefois appartenant à la bibliothèque de l'université à Abo, a été la proie des flammes dans le grand incendie de 1827. Le savant bibliothécaire à Upsala, M. Schröder, a bien décrit l'ouvrage dans son livre indiqué, pp. 9 et 10, et il donne un fac-simile de la gravure sur bois de la dernière page, et de l'épilogue. (On trouve aussi déjà dans la « *Historiola artis typographicæ in Suecia,* Upsaliæ, 1722, in-8o, par Joh. O. Alnander, pp. 20 et 21, » l'indication du titre et des derniers mots.)

F.-L. H.

([1]) *Voy.* : *Incunabula artis typographicæ in Succia.* Upsaliæ excudebant regiæ academiæ typographi, 1842. On trouve dans cette brochure curieuse le spécimen du 1er feuillet du *Dialogus.* (*Note de M. Clausade.*)

([2]) *Voy.* dans Ihre : *Ulphilas illustratus,* combien on discourt depuis longtemps sur ce Codex. (*Idem.*)

([3]) Tome XII; seconde partie, p. 641. (*Idem.*)

([4]) Tome Ier, p. 334. On peut aussi voir, dans le tome II, p. 306 de la *Bibliothèque de l'École des chartes,* l'article bibliographique touchant le livre de M. G. Waitz, sur la vie et la doctrine d'Ulphilas, si l'on ne peut recourir soit au manuscrit, suppl. latin, no 595, de la Bibliothèque royale de Paris, soit au texte du savant docteur de Hanovre. (*Idem.*)

On aime à retrouver les noms de sa patrie mêlés à tout ce qui offre quelque illustration, et ce n'est pas sans plaisir que j'ai lu sur la couverture d'argent du Codex : *Ulphilas redivivus et patriæ restitutus cura M. G. de La Gardie R. S. Cancell.* 1669 (¹). C'est avec plaisir aussi que j'ai vu plusieurs autographes de Linné, devenu par son immense renommée le citoyen du monde. On m'a montré un manuscrit de lui, qu'il déclare être obligé d'interrompre, parce qu'il est miné par la fièvre tierce. Ce fut, hélas! son dernier travail, et son âme, domptée par la douleur et séparée du corps qu'elle animait, s'envola avant que le papier eût achevé de recevoir l'ex-

(¹) Le codex se trouvait jadis à l'abbaye des Bénédictins de Werden, près de Duisburg, arrondissement de Düsseldorf, plus tard à Prague, d'où il fut enlevé avec d'autres parties de butin, du trésor de l'empereur Rodolphe, par Königsmark, qui l'envoya à Stockholm, où il fut déposé à la bibliothèque royale. Lorsque le célèbre Isaac Vossius, bibliothécaire de la reine Christine, quitta Stockholm, il l'emporta; on ne sait s'il l'avait reçu en cadeau ou s'il s'en était emparé furtivement. Le comte de la Gardie ayant appris en 1662 par de Pufendorf, que le codex manquant à la bibliothèque se trouvait dans les mains de Vossius, le racheta de ce dernier pour la somme de 600 Reichs-thalers suédois (200 Rhalers argent de convention, ou 400 Rhalers banco); suivant une autre version, il l'acquit des héritiers de Vossius. Le comte de la Gardie le fit revêtir d'une reliure d'argent massif et en fit cadeau avec d'autres manuscrits précieux à la bibliothèque de l'université en 1669. Parmi les autres manuscrits se trouvait aussi une copie moderne de ce codex, mais elle fut brûlée avec la maison du savant Olaüs Rudbeck le jeune, qui l'avait empruntée. *Voy.* Loebe, ouvrage cité, *Bibliothecæ Upsaliensis historia, auctore Olavo O. Celsio, vice-bibliothec. Upsal. regiæ academiæ Upsal. impensis.* Upsaliæ, 1745, in-8°, p. 86 et pp. 116-123; Molbech, pp. 337-338, et partie I des ouvrages de M. F.-W. von Schubert, *Reise durch Schweden, Norwegen, Lappland, Finnland und Ingermannland, in den Jahren* 1817, 1818 *und* 1820. Leipzig, 1823, in-8°; on trouve, en général, dans ces ouvrages, des renseignements détaillés sur la bibliothèque de l'université à Upsala.

Une description très-détaillée de ce codex, qui contient les fragments de la traduction gothique d'Ulphilas, a été donnée par M. J. Loebe, dans un article des « *Blätter für litterarische Unterhaltung,* 1843, Leipzig, Brockhaus, n°ˢ 111, 112 et 113; il est intitulé : *Ueber die gothische Litteratur, besonders über Ulfilas und den Codex argenteus,* pp. 441-443. Il prouve aussi spécialement combien est fausse l'opinion de ceux qui avancent que ce codex est imprimé. (M. Loebe a publié avec la collaboration de M. H.-C. von Gabelentz la première édition complète de tous les fragments de la traduction gothique de la Bible, suivie d'un glossaire et d'une grammaire de la langue gothique, Leipzig, Brockhaus, 1836, 1843 et 1847, 2 vol. in-4°.) F.-L. H.

pression entière de sa pensée mourante, au pied du trône du créateur de ces merveilles qu'elle comprenait et décrivait si bien.

La bibliothèque est ouverte tous les jours, le dimanche excepté, pendant deux heures, et il y a, comme à Stockholm, une salle pour les lecteurs. Les divisions n'étaient pas terminées lorsque je l'ai visitée, mais ce que j'ai vu me fait présumer qu'elles seront bien faites. Une salle particulière est consacrée aux ouvrages qui traitent de la bibliographie. J'ai trouvé là, depuis d'anciens catalogues de ventes de bibliothèques, jusqu'au dernier volume de la *France littéraire,* publiée par M. Quérard. Il y a beaucoup de livres français; ils proviennent, en majeure partie, de la collection de M. le comte Claude de Fléming.

L'ancienne Académie, *Academia Gustaviana,* a renfermé la bibliothèque de l'université jusqu'en 1841. C'est là qu'est encore le musée de tableaux, don fait, en 1834, par M. Charles Hart, mort en 1841, etc., etc. [1].

Bibliothèques administratives.

La bibliothèque administrative du ministère de l'intérieur à Vienne.

(*Voy.* ci-dessus, pp. 136-140.)

« Le nombre total des journaux empruntés pendant l'année 1850, s'élève à 3,418 feuilles, ce qui donne, en moyenne, 285 feuilles par

[1] Nous ne reproduisons pas ici ce que l'auteur dit des caisses déposées à la bibliothèque par le roi Gustave III; grâce à la publication de leur contenu et aux journaux, cette affaire est assez connue. — (M. Clausade a fait mention dans son ouvrage, pp. 398 et 399, de la bibliothèque de l'université à Copenhague. Il dit qu'elle renferme 150,000 volumes imprimés et 4,000 manuscrits. D'après une indication qui nous a été transmise de Copenhague même, il y a quelques années, le chiffre des manuscrits était de 5,000 et celui des volumes imprimés de 110,000. M. Edwards donne le même nombre, mais comme incertain.)
F.-L. H.



mois, et 10 par jour. Ces chiffres parlent hautement en faveur de l'utilité que procure cette nouvelle institution, et c'est un honneur pour les deux hommes d'État, pour le fondateur, le comte Stadion, comme pour son successeur, le ministre Dr Bach, d'avoir ainsi pris à cœur l'administration de cet établissement. Le personnel de la bibliothèque consiste dans un directeur, le Dr Wurzbach, jeune homme rempli d'énergie, dévoué de corps et d'âme à son affaire, aux vues et à l'activité duquel cette récente création est redevable du rapide développement qu'elle a pris. L'ordre qui y règne, la netteté qui se fait remarquer dans tous les travaux, l'empressement avec lequel on y donne les éclaircissements les plus minutieux, placent cette institution au premier rang de toutes celles de même nature de la résidence ; on peut dire que le directeur de cette bibliothèque, à la hauteur de sa position, veut réaliser le but qu'on avait en vue en la fondant, et son énergie, son infatigable activité, ses connaissances réelles l'aideront à exécuter son dessein, exprimé en ma présence, d'en faire un établissement-modèle. Il est en outre aidé par un employé-bibliothécaire et deux expéditionnaires du ministère. Avec un tel personnel et de tels résultats, il ne reste assurément plus rien à désirer.

« Encore un mot sur cette institution si simple, et pourtant si ingénieuse et de si bon goût. A ma première entrée dans cette bibliothèque, j'étais véritablement surpris ; on y a songé à tout. Déjà les armoires aux livres présentent un caractère particulier. Entre le rayon D et E, on peut partout tirer une planche qui sert de table pour l'inspection des livres. Les échelles sont commodes comme des escaliers, munies d'appuis et de crocs qui, s'engrenant solidement dans des barres de chêne, rendent tout malheur impossible. Je n'ai encore vu nulle part de pareilles armoires. Les ouvrages formant collection, comme les recueils de lois, les actes parlementaires des différents États, ne sont pas reliés en volumes complets, qui auraient été trop gros et difficiles à manier, mais en cahiers et placés dans des tiroirs. Dans le principe, cette organisation ne put me plaire, mais l'explication que m'en donna le Dr Wurzbach suffit pour me faire saisir l'excellence de cet arrangement. Il me dit : « Si le tout, divisé ici en 10 ou 20 cahiers, est relié en « un volume, quand il est prêté au dehors, il est soustrait à l'usage

« d'autres personnes qui peuvent en avoir besoin, aussi longtemps « qu'il n'est pas restitué. Il est rare que plusieurs personnes fassent « usage à la fois d'une seule et même loi et des discussions qui s'y « rapportent. Une collection de lois ou les procès-verbaux des « séances des États renferment cependant toutes les lois possibles : « sur la chasse, sur les associations, sur la presse, etc. Par ce par- « tage d'un volume en cahiers, je suis en mesure de satisfaire « aux diverses demandes des bureaux, ce qui ne serait pas, si le « tome, fort de 6 à 700 pages, avait été relié en un volume. Il est « vrai que par là je me suis créé beaucoup de besogne, parce que « je ne suis jamais, ou fort rarement, obligé de dire : cet ouvrage « est prêté, je ne puis répondre à la demande ; mais c'est le but de « l'institution, et non mes commodités que j'ai en vue, et je crois « qu'il est ici l'objet principal. » On devine facilement que cette réponse m'instruisit et que je ne trouvai plus rien à objecter. Les signatures locales des livres, comme on les appelle, sont adaptées à l'intérieur de la couverture du volume, avec l'indication exacte de toutes les parties constitutives du livre, telles que cartes, tableaux ; mais ce qui me parut surtout pratique et digne d'imitation, c'est qu'à chaque collection volumineuse on a toujours eu soin d'indiquer si elle est accompagnée d'un répertoire et où il se trouve. Cette indication est placée toujours sous la signature locale de chaque volume, où il est dit : voyez le répertoire *sub....* comme il est dit, d'un autre côté, dans le répertoire : l'ouvrage se trouve *sub....* Il suffit au profane d'ouvrir la couverture du livre pour s'orienter complétement. Non-seulement cette jeune bibliothèque est déjà très-précieuse, en ce qu'elle réunit des législations presque complètes de tous les États ou au moins des principaux d'entre eux, — ce qui pourrait bien la rendre unique en son genre ; — c'est surtout pour elle un trésor précieux, de posséder la littérature des placards et des brochures de toutes les terres nobles de la monarchie de la mémorable année 1848. Quel trésor rassemblé là pour l'historien ! Ceux-là pourront en apprécier la valeur, qui savent qu'aucune institution de la monarchie ne peut montrer pour le moment une semblable collection, ni ne sera jamais en position de le faire, le dépôt obligatoire des exemplaires n'étant établi que depuis 1848. Le bibliothécaire me fit observer à la vérité que la collection n'était pas

encore complète ; mais qu'elle s'augmentait continuellement par les soins des gouverneurs des provinces, et qu'il s'attachera à la rendre aussi complète que possible. Pour se faire une idée de ce trésor, je dirai seulement que les placards de la résidence forment 12 forts volumes in-folio classés dans un ordre parfait. La collection des journaux, qui commence au mois de mars 1848 et s'étend jusqu'à l'époque actuelle, est tout aussi importante. La plus grande partie de ces journaux est sans lacunes, et le bibliothécaire s'occupe également à les compléter le plus possible. Je n'ai fait ici qu'esquisser à grands traits une institution qui mérite la reconnaissance la plus grande des bons juges ; tout visiteur, frappé des dispositions et de l'empressement avec lequel il est secondé dans ses recherches, aura la conscience qu'ici quelque chose de bien se crée et s'accomplit sans interruption. »

Renseignements officiels sur les bibliothèques des villes en Belgique.

(Suite et fin. *Voy.* ci-dessus, pp. 49-71, 141-148.)

PROVINCE DE HAINAUT.

Ville d'Ath. (Population au 1er octobre 1850 : 9,004.)

Bibliothèque communale.

« La bibliothèque a continué à recevoir cette année de nombreux présents du gouvernement, qui nous envoie régulièrement les ouvrages les plus importants publiés dans le pays.

« La générosité des particuliers s'est ralentie, nous avons reçu peu d'ouvrages nouveaux ; nous avons eu soin de faire brocher ou relier les revues et brochures qui nous ont été expédiées.

« Cet établissement n'aura réellement un caractère d'utilité que

lorsqu'on pourra le rendre public à toute heure du jour, et faciliter la lecture des ouvrages aux personnes studieuses qui en feront la demande. »

Rapport, p. 27.

« M. le préfet des études réclame le transfert au collége d'une partie des ouvrages de la bibliothèque communale, pour qu'ils puissent être lus par les élèves dans les temps de récréation ; nous aurons à examiner s'il est possible de faire droit à cette demande. »

Idem, p. 29.

Ville de Chimay. (Population au 1er janvier 1850 : 3,331.)

« La bibliothèque a pris tout le développement qu'il était permis d'espérer en une année. Elle est comprise dans le nombre des établissements auxquels le gouvernement fait des distributions annuelles. Le catalogue s'est surtout augmenté par les dons volontaires du prince de Chimay et de M. van Praet, ministre de la maison du roi. La bibliothèque possède dès aujourd'hui une collection d'ouvrages remarquables. Elle comptait à son début 251 volumes ; elle se compose aujourd'hui de 820 (1). »

Rapport, p. 5.

Ville de Mons. (Population au 31 décembre 1849 : 24,189.)

Bibliothèque publique.

« Le travail de l'impression du catalogue de la bibliothèque est terminé. Il ne reste plus à ajouter que la table.

« Cet établissement a encore acquis, cette année, quelques ouvrages scientifiques et littéraires remarquables, sur le montant de l'allocation de 1,200 francs accordée, à cet effet, au budget communal.

(1) Une somme de 150 francs, destinée à l'entretien de la bibliothèque communale, est portée au projet de budget pour 1851, imprimé à la suite du rapport.



« Il a, en outre, reçu du gouvernement un exemplaire de souvrages qui se publient dans le pays. »

Rapport, p. 14.

Nous saisissons l'occasion de la publication prochaine du catalogue de la bibliothèque publique de Mons, pour dire un mot de la confection des tables. Nous avons appris indirectement que, par une économie, selon nous, mal entendue, on se propose, pour la table des noms d'auteurs, de placer seulement des numéros de renvoi aux articles, sans les faire suivre des premiers mots du titre. Les personnes obligées par état de consulter souvent des catalogues n'ignorent pas les nombreux inconvénients qu'entraîne cette méthode. Elle fait perdre un temps précieux, et rend souvent même, pour ainsi dire, les recherches impossibles, ou tout au moins, lentes, pénibles et fastidieuses. Citons pour exemple le catalogue van Hulthem, mis en ordre par feu A. Voisin. Ceux qui en font fréquemment usage, les employés de la bibliothèque royale tous les premiers, déplorent à chaque instant cette lacune si regrettable. Où en est-on quand on a besoin d'un article d'un polygraphe? Au mot Boxhornius on ne trouve pas moins de 41 renvois, à P. Burmann, 58, à Cicéron, 87, à Erasme, 175, à J. A. Fabricius, 58, à Grotius, 156, à D. Heinsius, 58, à Linné, 81, à Juste Lipse, 66, à Meerman, 52, à A. le Mire, 87, à E. Puteanus, 85, à A. Sanderus, 52, à J. C. Scaliger, 59, à P. Scriverius, 49, à Virgile, 59, à Voltaire, 50, à G. J. Vossius, 39, etc., etc. Qui peut, sans fil conducteur, se guider au travers de ce dédale? Qui a la patience de parcourir et d'épuiser toute cette longue série pour arriver au numéro désiré, qui peut fort bien être le dernier dans l'ordre du classement?

S'il en est temps encore, nous désirons vivement que l'on n'adopte pas cette méthode vicieuse, et que l'on se conforme à celle que l'on a suivie pour les tables du *Manuel du libraire* de M. Brunet, des catalogues de la chambre des représentants, de la bibliothèque de l'université de Liége, etc., etc. L'absence de l'indication du titre abrégé est le seul reproche que l'on puisse adresser à l'excellent catalogue de la bibliothèque d'Anvers. Ce n'est que pour cette omission fâcheuse qu'il faut ne pas le prendre pour modèle.

Nous rencontrons dans le même rapport, p. 4, quelques rensei-

gnements sur les archives communales de Mons. Nous croyons utile de les consigner ici.

« Les archives, tant anciennes que modernes, sont dans l'état le plus satisfaisant.

« C'est à cette source si féconde pour les recherches historiques, que notre archiviste a puisé les principaux éléments du travail qu'il a fourni, en 1849, à la commission provinciale de statistique, sur le paupérisme et la bienfaisance en Hainaut, aux XVIIIe et XIXe siècles.

« Les renseignements authentiques consignés dans les nombreuses et riches collections que les archives renferment sont d'ailleurs d'un puissant secours, soit que l'on veuille élucider quelque point contentieux des affaires administratives, soit qu'il s'agisse de fournir aux familles des renseignements sur des questions d'intérêt privé, qui offrent parfois une haute importance. »

Ville de Tournai. (Population au 31 décembre 1849 : 30,254.)

« Les collections se sont peu accrues cette année. Les ventes n'ont offert qu'un très-petit nombre d'articles à la convenance de la bibliothèque. Néanmoins, la Commission est parvenue à acquérir à des conditions fort raisonnables quelques ouvrages très-utiles pour les études archéologiques, et surtout un bon nombre de documents d'un haut intérêt relatifs à la révolution française de 1793.

« L'établissement a été plus heureux dans ses acquisitions à titre gratuit. M. le ministre de l'intérieur a fortifié ses titres à la reconnaissance de la ville en envoyant 72 publications nouvelles, formant ensemble 144 volumes et brochures, et 15 médailles, de différents modules, d'une belle exécution. M. F. Sacqueleu, père, ancien conseiller communal, par un acte de générosité qu'on ne saurait trop louer, a donné cinq manuscrits très-intéressants, dont un du plus haut prix ; celui qui mentionne, avec désignation exacte de leur blason, les rois de l'épinette de Lille, de Valenciennes, de Tournai, etc., et décrit *des joûtes faites à Tournai des* 31 *rois.* La bibliothèque tient de la libéralité de M. le comte de Hornes, à Bruxelles, la magnifique généalogie de sa maison ; et de celle de M. Boucher

de Perthès, par la bienveillante entremise de M. Idesbalde le Maistre d'Anstaing, quinze ouvrages de sa composition, formant vingt et un volumes et deux brochures. »

Rapport, p. 31.

Le paragraphe consacré aux archives communales, p. 31, nous a paru assez intéressant pour être reproduit dans notre recueil.

« L'index alphabétique des testaments, de 1500 à 1599, est terminé.

« Un travail du même genre est en voie d'exécution pour le siècle antérieur (1400-1499).

« On s'est occupé de dresser le catalogue de la bibliothèque des archives, qu'enrichissent graduellement les libéralités du gouvernement.

« Des fardes de pièces manuscrites et imprimées, acquises à la vente faite après le décès de Mme veuve Bonnet, on a formé des recueils qui contribuent à l'accroissement des collections du dépôt en ce genre.

« M. l'archiviste s'est aussi occupé d'un nouvel arrangement des actes d'intérêt privé, nécessité par l'adjonction de 38 tiroirs nouveaux au meuble destiné à les contenir.

« Enfin, il a utilisé une partie des layettes ou boîtes dernièrement confectionnées pour le nouveau chartrier, en y classant un certain nombre de titres et diplômes extraits du chartrier ancien.

« Ces deux opérations seront poursuivies jusqu'à leur achèvement. »

Les rapports des villes de Binche, Braine-le-Comte, Charleroi, Gosselies, Lessines, Leuze, Péruwelz et Soignies (ces sept derniers manuscrits), ne nous ont rien offert à glaner.

Le département de l'intérieur n'a pas reçu jusqu'ici les rapports des villes d'Antoing, Beaumont, Châtelet, Chièvres, Enghien, Fontaine-l'Évêque, Rœulx, Saint-Ghislain et Thuin.

PROVINCE DE LIÉGE.

Ville de Verviers. (Population au 1er janvier 1850 : 23,607.)

Bibliothèque publique.

« On est occupé en ce moment au classement des livres au nouveau local au-dessus de la Halle. Nous espérons pouvoir dans peu de temps ouvrir cet établissement au public.

« La bibliothèque a continué cette année à recevoir des dons du ministère de l'intérieur, de l'Académie, de la commission royale d'histoire, etc. (1). »

Exposé de la situation de la ville, p. 30.

Bibliothèque scientifique du laboratoire de chimie de l'École industrielle et littéraire.

« La bibliothèque du laboratoire est composée de la collection complète des *Annales de chimie et de physique* et des ouvrages nécessaires pour les diverses opérations et analyses chimiques. »

Idem, p. 27.

Les rapports des villes de Huy et de Liége sont dépourvus de renseignements sur les établissements scientifiques.

(1) On n'apprendra pas sans intérêt comment cette bibliothèque s'est formée. Voici ce que nous lisons dans l'*Exposé* du 4 octobre 1844, p. 24 : « Au mois de novembre 1843 une association s'est formée pour créer, par la voie des souscriptions et des dons, une bibliothèque publique à Verviers.

« Les efforts de cette association ont été couronnés de succès : au mois d'avril 1844 on avait déjà réuni un nombre de livres assez considérable pour que la bibliothèque pût être ouverte, et depuis lors elle n'a cessé d'être accessible trois jours par semaine, le mardi, le jeudi et le samedi de 7 à 9 heures du soir.

« L'administration communale en prenant la bibliothèque publique sous son patronage, a consolidé cette institution. Une part a été demandée pour elle au gouvernement dans la distribution d'ouvrages qu'il fait aux bibliothèques publiques, et le Gouvernement ainsi que l'Académie ont répondu à la demande de l'administration par un magnifique envoi de livres, etc. »



Le ministère de l'intérieur n'est pas encore en possession des rapports des villes de Herve, Limbourg, Spa, Stavelot et Visé.

PROVINCE DE LIMBOURG.

Ville de Hasselt. (Population au 31 décembre 1849 : 9,185.)

Bibliothèque communale.

« Une vaste salle a été appropriée à l'hôtel de ville pour la bibliothèque et les archives. Les ouvrages que, dans sa bienveillance, le gouvernement nous envoie périodiquement et les achats faits par la ville au moyen de la somme qu'elle alloue annuellement au budget, ont fait accroître considérablement la bibliothèque communale; nous espérons que sous peu elle pourra être ouverte au public. »

Rapport, p. 28.

Les rapports manuscrits des villes de Maeseyck, Saint-Trond et Tongres ne nous ont rien fourni.

PROVINCE DE LUXEMBOURG.

Néant.

PROVINCE DE NAMUR.

Néant.

Le *Rapport* de la ville de Dinant nous apprend que les archives communales contenant des manuscrits importants qui datent du XIIIe siècle, sont inventoriées et mises en ordre dans une des salles de l'hôtel de ville.

CH. DE CH.



HISTOIRE DES AUTEURS,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

Nouveaux mélanges inédits du baron DE VILLENFAGNE.

(Suite. *Voy.* ci-dessus, p. 149.)

Je vais vous dédommager de l'ennui que peuvent vous avoir causé ces mauvais vers par ceux que j'extrairai des poésies de Lambert de Vlierden. Liége vit naître ce poëte en 1564. Il commença ses humanités dans cette ville et les acheva à Aix-la-Chapelle et à Cologne. Le dieu de l'harmonie l'inspira dès sa jeunesse; mais il voulut lui associer le dieu Mars; il se rangea, comme s'exprime Valère André, sous ses drapeaux, et ce fut sous son prince, Ernest de Bavière, et sous d'autres souverains, qu'il apprit, dans différents lieux, l'art militaire; il y éprouva malheureusement combien la fortune est capricieuse et volage. C'est ce dont il se plaint dans ces beaux vers qu'il adresse à l'auteur de ses jours :

Me pater, ô utinam, duro sacrasset aratro!
  Tempora cum vitæ prima fuere meæ :
Non ego militiam neque castra secutus abissem
  Ad vada, quæ ripis proxima, Rhene, tuis.
Non ego vidissem Mænum, neque forsitan Istrum,
  Ignotusque suis Neccarus esset aquis.
Odera non esset, nec cognitus esset Obrincus,
  Nec Vesaris, Vari sanguinis ille reus.
Nulla Borussiacis essent mihi cognita regnis,
  Oppida Vandalicis, oppida nulla locis.
Machina nulla meum penetrasset ahenea pectus,
  Rupissent somnos classica nulla meos.

Le sensible et malheureux Vlierden fut fait deux fois prisonnier ; ennuyé enfin de cette vie errante et guerrière, il s'évada et vint à Louvain où il fit un cours de philosophie ; il s'adonna après, dans la même ville, à la jurisprudence, il y prit les degrés de licencié en 1590. Il revint ensuite dans sa patrie, où, pendant 49 ans, il s'attacha, avec les succès les plus brillants, au barreau. Dans un âge déjà avancé il se dégoûta des tracasseries de la chicane, et abandonna Thémis pour cultiver, tout à son aise, les belles-lettres et la poésie.

Vlierden était doux et humain ; il s'était concilié l'amitié de ses concitoyens et l'estime des savants. Ses vers sont faciles et harmonieux : ses écrits en prose sont plus nerveux. Je renvoie à nos bibliographes ceux qui voudront connaître les titres de ses ouvrages. Le seul que j'aie pu me procurer, est intitulé : *Vota, preces, et monita publica, ad Deum, Pontif. Max. Cæsarem, Reges, principes, milites christianos et amicos cæteros*, etc. *Apud S. Victorem*, 1621, *in*-8°. Notre poëte a placé à la tête de ce recueil un poëme, rempli de feu, sur la bataille de Prague que l'empereur Ferdinand II gagna en 1620 ; viennent après, comme le titre l'indique, des vers adressés aux rois et autres princes de ce temps ; il n'y néglige pas aussi plusieurs grands seigneurs et ses amis, et il y fait les épitaphes ou les éloges des officiers, parmi lesquels il y a plusieurs Liégeois, blessés ou morts dans la guerre de Bohême où il s'était trouvé.

Nous avons un témoignage éclatant combien Vlierden était convaincu des vérités de notre religion, dans une pièce de vers à Jésus-Christ où il fait une peinture déchirante des maux qu'entraîne la guerre, et où il conjure le Rédempteur du monde d'accorder la paix aux malheureux humains :

Tympana rauca sonant, iterum bella, horrida bella,
  Summus et in toto visitur orbe timor...
Mars furit et toto passim concurritur orbe,
  Ædibus, et tetris omnia plena rogis...
Ecquis erit tandem finis, Deus alme, malorum ?
  Tristis ubique metus, tristis ubique pavor.
Mars furit, interea toto pax exulat orbe,
  Orbis et horrendâ seditione perit.
Tu pater es, miserere, pater, miserere tuorum,
  Et pius ad nostras respice, Christe, preces...

Adspice res propius, rex clementissime, nostras,
Nec patere hostili succubuisse manu...
Gens inimica tibi, cunctis invisa bonisque,
Fertur in exitium plebis, adesto tuæ ?...
Nulla salus mundo sine te, miserere tuorum,
Da pacem optatam, perpetuamque pius :
Nam nisi tu pacem dederis, dederisque quietem,
Nulla erit immenso pax vel in orbe quies.

Notre poëte prenait le plus vif intérêt à l'agrandissement de la maison d'Autriche ; cet intérêt éclate dans toutes ses poésies. Je te salue, dit-il à l'empereur Ferdinand II, je te salue, ô toi ! l'ornement, le soutien et la gloire du nom illustre que t'ont transmis tes ancêtres :

Salve, Romulidum decus inviolabile regum,
Imperio non te dignior alter erat.
Inducre arma quibus cælo tua gloria crescat,
Crescat et antiquæ relligionis amor !...
Erue bellorum mediis è faucibus urbes
Imperium faciles quæ subiere tuum.
Irrue in adversos pugnans interritus hostes,
Et timeant Aquilas omnia monstra tuas.

Mes concitoyens verront peut-être avec intérêt les noms de quelques Liégeois qui se sont distingués ou que la mort a moissonnés dans la guerre de Bohême ; il loue particulièrement un jeune baron de Berlo, dont le père portait, de son côté, les armes en France :

Et pater ipse tuus rursum nova prælia tentat,
Rursus et ad Gallos, rursus et arma ruit.
Quos apud infamis vexat discordia regnum ;
Semper enim facilis Gallus ad arma volat.
Sed vereor nimium ne Gallica cæde rubescant
Lilia, civili lilia tincta dolo.
Forte petes Gallis levitas cur tanta cruentis ?
Pluma leves Gallos denotat esse levis.

Ascagne d'Oultremont, après avoir donné mille preuves de sa bravoure, après avoir couru mille hasards, revint dans le sein de sa famille jouir des douceurs de la paix :

Ultramontan non infima gloria gentis,
  Nobilis et caro sedula cura patri.
Quo ruis horrendos forsan moriturus in hostes?
  Et procul a patria quo periturus abis?
Non ita, redderis patriæ; reddere parenti,
  Hoc tibi Mars, Pallas diva Venusque dabunt.
Sæpius infensos tamen experire Bohemos;
  Multa dabis miles vulnera, multa feres.
Victor ovans tandem post mille pericla redibis,
  Virtutisque feres commoda mille tuæ.

Plusieurs Liégeois ne furent pas aussi heureux et terminèrent leurs jours aux champs de l'honneur; Vlierden se propose de chanter leurs hauts faits :

Ipse ego pro tumulis psallam mea carmina vestris,
  Vestraque, si dederint numina, gesta canam.

Deux jeunes héros, du nom de Borgrave, furent atteints en même temps des traits de la mort :

Vos eadem genetrix, eadem vos terra creavit,
  Germanos idem vos aluitque solum.
Idem amor infaustos ad bella Bohemica misit,
  Fatum idem vobis, sors eademque fuit.
Et quos unus amor vivos conjunxerat, idem,
  Credidit afflictos deseruisse nefas...

L'auteur répand à pleines mains des fleurs sur la tombe de Gérard de Vivario. Ce guerrier intrépide, à peine âgé de 25 ans, frappé de neuf blessures auxquelles il succomba, reçut les honneurs de la sépulture près de Vienne :

Impavidus nulloque metu correptus in hoste
  Semper eras, primus tu quoque semper eras...
Te Stirii timuere truces, timuere Bohemi,
  Et Batavus gladios horruit ipse tuos.
Sed conversa parum fortuna, Gerarde, peremit
  Fulmine te multo vulneribusque novem.
Hinc apud Augustam juvenis sepelire Viennam,
  Quinque tamen necdum cum tibi lustra forent, etc...

Servais de Fléron, que notre poëte fait descendre des anciens Éburons, fut aussi une des victimes de cette guerre cruelle :



Pannoniis et tu dum belligeraris in oris,
Defendisque sacram, Marte favente, fidem,
Teque doces Flerontinis Eburonibus ortum,
Hungaricis monstras militibusque parem...
Te necat Hungaricâ lancea missa manu.
Ah! pereat tanti sceleris, cædisque patrator!
Debueras vitâ commodiore frui, etc...

Ce Servais de Fléron avait un frère, homme très-instruit dont je vous parlerai dans une de mes lettres, qui a laissé des mémoires manuscrits sur sa famille, où je lis que Servais, pourvu d'une compagnie de cavalerie, au service de la ligue catholique à la suite du comte de Tilly, mourut en Bohême, âgé de 30 ans, au mois d'octobre de l'an 1620, entre Pilsen et Raconitz, en combattant valeureusement contre les Hongrois. Il avait servi quelques années en France dans le régiment des gardes du roi et dans celui du marquis de Mosny.

Je bornerai ici mes citations des vers de Vlierden [1], citations que m'a fournies le seul de ses ouvrages que j'aie pu me procurer; toutes les poésies qui y sont insérées roulent sur la guerre de Bohême; outre celles dont je viens de faire mention, il encourage, dans les unes, les puissances à se réunir pour défendre l'empereur, et il excite, dans les autres, les généraux et tous les officiers à combattre vaillamment. On ne peut refuser à Vlierden un grand talent pour la versification. Mais pour le louer avec discernement et le critiquer avec impartialité, il faudrait examiner ses autres productions, qui, à en juger par les titres, prêtent bien plus aux beautés qu'exige la poésie, que celles que je viens de parcourir : d'ailleurs, elles m'ont paru plus susceptibles d'être embellies par l'imagination du poëte qui seule a le pouvoir de rendre ces sortes d'ouvrages immortels [2].

(1) Nos bibliographes font mention d'un autre poëte de ce nom, de Charles-Ferdinand de Vlierden, qui montra dès sa plus tendre jeunesse un talent singulier pour la poésie. Il était encore enfant, lorsqu'il fit des vers latins pour le couronnement de l'empereur Ferdinand II. Huit ans après, en 1627, il prit ses degrés de licence en droit à Louvain avec applaudissement. J'ignore ce qu'il fit ensuite.

(2) Un littérateur liégeois, ami de M. de Villenfagne, Emmanuel-Antoine-Joseph Ansiaux, né à Liége, le 1er janvier 1761, mort dans l'émigration, à Munster, le

J'ai été à même jusqu'à présent de vous offrir quelques vers de tous les poëtes dont je vous ai parlé; je voudrais bien en faire autant pour ceux dont il sera encore question dans cette lettre; mais n'ayant pu, malgré mes recherches, déterrer leurs ouvrages, vous vous contenterez, Monsieur, de leurs noms, des titres de quelques-uns de leurs livres, et, quand je le pourrai, de quelques particularités sur leurs vies.

André Van Alen, né en 1510, a laissé trois livres d'Héroïdes sacrées; il s'était proposé Ovide pour modèle; mais, dit M. Paquot, il est fort au dessous de son original.

Gautier Pauli, jésuite, né en 1587, dont les ouvrages pieux ne sont pas dénués d'imagination et de feu; ils sont écrits avec pureté et élégance; mais malheureusement, on y trouve aussi des jeux de mots, des anagrammes, des *concetti*, etc. C'est encore dans les *Mémoires* littéraires de M. Paquot que j'ai puisé ce jugement.

Paul Duez, né vers le même temps que le précédent, aussi jésuite, littérateur qui nous a donné un commentaire sur les élégies de Tibulle et de Properce, et un recueil de poésies latines et françaises.

Herman de Woestenraedt, né à Liége, recteur des Croisiers de cette ville, s'est illustré par ses connaissances dans les belles-lettres, les sciences et les saintes Écritures. Il s'amusait dans sa vieillesse, dit Valère André, à composer des vers faciles et harmonieux. Nous avons de ce religieux, entre autres ouvrages, une traduction en vers élégiaques, de l'Imitation de Jésus-Christ, qui parut à Liége en 1623 in-8°. Je pense qu'on peut, par la date de ses livres, assigner le temps auquel cet auteur vivait.

Barthélemy Honoré, né à Liége [1], chanoine régulier de l'abbaye de Floreffe, était, selon Valère André, bon poëte et très-versé dans l'histoire. Le même le loue aussi sur sa grande charité envers les

27 février 1800, a consacré une petite notice historique à L. de Vlierden. Elle se trouve dans *l'Esprit des journaux,* novembre 1784, pp. 280-285. M. Ch. Rahlenbeck, cité dans le *Bulletin,* t. VII, p. 409, a dit aussi un mot de notre auteur.

CH. DE CH.

(1) Dans le XVIe siècle. Sa *Passion de l'amiral de Coligny* serait peut-être la pièce la plus curieuse de ses poésies : je n'ai pu jusqu'à présent me la procurer.



pauvres. Il a laissé une dizaine d'ouvrages dont quelques-uns historiques.

Jean Vandael, recteur de l'église de Hamal près de Tongres, a composé par ordre alphabétique, en 1436, un recueil d'histoires morales en vers latins, que l'on conserve manuscrit chez les chanoines réguliers de Tongres ([1]). Il est incroyable combien il y a de manuscrits dans la bibliothèque de ce couvent. Presque tous nos autres monastères en ont aussi beaucoup : combien de choses précieuses y sont peut-être ensevelies ? Nous ne connaissons pas ce que nous possédons. Ce serait un livre bien curieux qu'un catalogue raisonné des manuscrits qui se trouvent dans les maisons religieuses de la principauté. M. Paquot en cite un des manuscrits des chanoines réguliers de Tongres ; mais je crois qu'il est aussi peu connu que ces manuscrits mêmes.

Lambert, né vers 1056, abbé de Saint-Laurent, poëte latin et historien dont Trithème fait un bel éloge. Il était disciple, dit-il, du fameux Adelman, écolâtre de Liége, sous lequel il fit de grands progrès ; ses écrits, ajoute-t-il, montrent qu'il était très-savant ; et on doit le regarder enfin comme un auteur utile.

Pâquier de Bierset, moine de St-Laurent, né en 1480, littérateur que personne, dit Hubert Thomas, n'aurait surpassé, s'il s'était appliqué uniquement à cultiver les muses. Il y a dans les œuvres de l'illustre Érasme, quelques lettres de notre auteur.

Charles Werpen, jésuite, né en 1592, a composé des élégies tirées de l'Écriture sainte, où l'on remarque beaucoup de facilité. Il est encore auteur d'un poëme épique ou plutôt d'une histoire en vers de la société de Jésus.

Melchior van Daelhem, né en 1596, religieux de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin de Hasselt, littérateur et poëte d'une fécondité admirable. Valère André avance qu'on trouve de la facilité, de la douceur dans ses vers, et qu'il écrivait aussi très-bien en prose. Mais M. Paquot assure que son style pointilleux et son affectation à faire parade de mots et de phrases extraordinaires, ont gâté tout ce qu'il a écrit. Il y a quelques-uns de ses ouvrages qui ont été

([1]) On voit par ce passage que cette lettre a été écrite avant la suppression des couvents. CH. DE CH.

imprimés. On conserve aussi manuscrits de cet auteur, à son couvent de Hasselt, des comédies, des tragédies, et deux volumes de poésies diverses. Cette aisance pour la poésie latine s'étendait encore à la poésie flamande : il fit 3500 vers dans cette langue.

Jean de Clare, docteur en théologie de l'université de Louvain, et premier président du collége de Liége, établi dans cette université. Il a commenté saint Thomas et courtisé les Muses. Les belles-lettres lui étaient aussi familières que les saintes Écritures. Il excellait surtout dans l'art pénible et difficile de gouverner la jeunesse. Mort en 1611.

André Fabricius, né vers 1520 à Hodeige, village du pays de Liége, poëte tragique que loue Valère André; il a tiré les sujets de ses pièces de l'Écriture Sainte. Fabricius a encore composé quelques autres ouvrages.

Arnould de Leide, docteur en théologie de l'université de Cologne, né d'une famille patricienne de Tongres, mort en 1540. Il a laissé un commentaire sur les satires de Juvénal, auquel il avait joint plusieurs poésies, que les chanoines réguliers de Tongres conservent en partie dans leur bibliothèque.

Le duc de La Vallière *et l'édition de* Pline *de 1479 sur vélin.*

Les détails qui suivent se rapportent aux démarches, aux sollicitations pressantes et réitérées que le duc de la Vallière, ce grand collectionneur de livres, fit à différentes époques, mais surtout après la suppression des Jésuites, en 1773, pour acquérir, soit à prix d'argent, soit par ses relations avec le prince de Stahrenberg, le célèbre et presque unique exemplaire de l'Histoire naturelle de Pline, imprimé sur vélin, à Venise, en 1479, par Jean de Spire. Ce livre appartenait aux Bollandistes : c'était un des joyaux de leur riche bibliothèque qui passa, en 1773, dans les mains du gouvernement d'alors. Le prince de Stahrenberg, sollicité de nouveau vivement

par le duc dans un billet du 29 décembre 1775, et ne connaissant pas d'ailleurs la valeur du Pline par lui-même, en écrivit au savant Gérard, qui lui transmit une longue note, dans laquelle celui-ci fit au prince tout l'historique du livre. Voici ces deux pièces :

« 1. Le duc de la Vallière, qui compte toujours sur les anciennes « bontés de monsieur le prince de Staremberg, lui renouvelle sa « prière au sujet du Pline imprimé sur vélin, pour lequel il lui a « déjà causé tant d'importunités. Il lui feroit le plus grand plaisir « s'il vouloit bien faire de nouvelles tentatives, même auprès de « l'impératrice, s'il est nécessaire. Le duc de la Vallière en seroit « comblé de satisfaction de le tenir de ses bontés et de le devoir à « monsieur le prince de Staremberg. »

« 2. Le livre que le duc de la Vallière désireroit d'avoir est dans « la bibliothèque des Bollandistes ; il est intitulé :

« *Caii Plinii secundi Historiæ naturalis libri xxxvij*. Venetiis, per « Iohannem de Spira, aº 1469.

« Il est in-folio, imprimé sur un beau vélin : l'édition en est très- « belle et le livre est très bien conservé.

« L'on croit devoir rapporter ici ce qui est dit de cet ouvrage « dans la *Bibliographie instructive*, volume qui traite de la jurispru- « dence et des sciences et arts, nº 1460 :

Cette édition (celle de 1469), est l'originale et la première de cet ouvrage extraordinairement rare, et les exemplaires en sont très-recherchés des curieux, ce qui en fait monter la valeur à un prix considérable... On prétend qu'il existe un exemplaire de cette fameuse édition *imprimé sur vélin*, et que cet exemplaire est soigneusement gardé dans une bibliothèque de maison religieuse à Anvers. Si ce que l'on en dit est vrai, il est certain que cet exemplaire est des plus précieux et qu'il peut aller de pair avec ce qu'il y a de plus rare dans la littérature.

« Le duc de la Vallière, aïant appris que le Pline dont il s'agit « existoit dans ce païs, y fit faire des recherches et aïant découvert « que les Jésuites d'Anvers en étoient les possesseurs, il leur a » d'abord fait offrir une somme beaucoup au-dessous de la valeur,

« d'ailleurs arbitraire, du livre. Ses tentatives ne lui aïant point « réussi, il s'est adressé à Son Altesse de laquelle n'aïant point reçu « une réponse satisfaisante, il a écrit lui-même aux Bollandistes et « leur a offert une somme de deux cents louis pour le livre en « question, et sa protection dans les occasions. Cette lettre arriva à « Anvers quelques semaines avant la dissolution de la société. J'y « étois : on me fit voir la lettre et on balançoit d'accepter l'offre du « duc. Je dis à l'un des Bollandistes que, dans les circonstances « actuelles de la société, il me paroissoit qu'ils feroient mal de se « deffaire d'un ouvrage si rare, et dont, dans les occasions, ils pour- « roient faire un meilleur usage. Le livre ne fut point vendu.

« Quelque temps après la suppression de la société, quelques « personnes me demandèrent s'il n'y avoit point moïen d'obtenir le « Pline dont il s'agit, qu'on en donneroit jusques à 300 louis, outre « une reconnoissance à celui qui prêteroit son ministère pour le « procurer; et je sais que le libraire Flon et M. de la Place doivent « avoir eu commission de tâcher de se procurer le livre en question. « Il y a, par conséquent, outre M. le duc de la Vallière, d'autres per- « sonnes en France qui donneroient un prix exorbitant pour le Pline « d'Anvers.

« Mais quelle que soit la somme qu'on veuille en donner, il sem- « ble qu'il ne convient pas de le céder, non pas que le livre soit de « quelqu'utilité, mais parce que c'est une pièce rare, et que d'ail- « leurs on s'exposeroit, en le vendant, à essuïer des railleries de la « part des François, puisque, quel que fût le prix que l'acheteur en « auroit donné, il diroit toujours qu'il l'a eu au-dessous de sa valeur : « il ne se contenteroit peut-être pas de le dire, il le feroit annoncer « dans les feuilles périodiques pour que le public sût qu'il a dans sa « bibliothèque un ouvrage si rare, et les rédacteurs de ces feuilles « pourroient y ajouter des observations qui ne feroient pas honneur « à ceux qui auroient coopéré à la vente du Pline ni à la nation « belgique en général [1]. »

Nous ignorons la suite de la marche de cette affaire; toujours est-il que le duc de la Vallière ne put devenir possesseur du Pline qu'il avait tant convoité et pour lequel, comme on vient de le voir,

[1] Carton n° 234 de la secrétairerie d'État aux Archives du Royaume.

il voulait que le prince de Stahrenberg en écrivît à Marie-Thérèse. Il dut se contenter de l'exemplaire sur papier, porté dans son premier catalogue, sous le n° 1445, relié en mar. r. dent.

Quant à l'exemplaire des Bollandistes, voici ce que nous lisons dans le *Catalogue des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque du Roi,* par M. van Praet, t. III, p. 49 : « Un second exemplaire existe dans la bibliothèque de l'empereur, à Vienne, où il a été transporté en 1784. Il était alors dans la Bibliothèque royale de Bruxelles, et auparavant il avait appartenu aux Jésuites d'Anvers, qui l'avaient reçu en présent du chancelier de Brabant Viglius. »

M. Brunet, dans sa dernière édition, décrit ainsi cette rareté bibliographique :

« Édition en beaux caractères ronds, sans chiffres, réclames ni signatures, et sans initiales ni sommaires, à longues lignes, au nombre de 50 sur les pages du texte. Ce volume se compose de 355 ff. en tout, dont les 18 premiers renferment une vie abrégée de Pline, (*Plinius secundus novocomensis....*), la préface de l'auteur et la table des chapitres, imprimée sur 2 col. de 52 lignes chacune. Le recto du 19e f. commence ainsi : *Vndvm et hoc qvod nomine* (en capitales). Au verso du dernier feuillet, se trouve la souscription en vers (*Quem modo tam rarum cupiens...*), et la date M.CCCC.LXVIIII. Les passages grecs sont, ou restés en blanc, ou imprimés en caractères romains. Cette première édition de Pline est certainement une des belles productions typographiques des presses venitiennes, et quoiqu'elle n'ait pas été faite d'après un manuscrit très-correct, elle peut encore être consultée avec quelque fruit : toutefois il s'en est conservé un certain nombre d'exemplaires, et on ne peut pas la considérer comme un livre d'une très-grande rareté. Vend. 1,700 francs *v. br.* la Vallière, et 1,551 francs F. Didot ; 3,000 francs *mar. bl.* de Limare, et le même exemplaire, 31 liv. 10 sh. seulement, Heber ; 1,822 francs *m. r.* Larcher, et 35 liv. 14 sh. Sykes.

« Il existe deux exemplaires de ce beau volume imprimés sur vélin, l'un à Paris, dans la Bibliothèque royale, l'autre dans la Bibliothèque impériale, à Vienne. »

M. van Praet, dans son *Catalogue des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque du Roi,* t. III, p. 48, a aussi décrit ce précieux volume. Il dit, en parlant de l'exemplaire que l'on conserve à Paris :



« Cet exemplaire, d'une beauté admirable, et qu'on a partagé en deux volumes, provient du Vatican. La première page est entourée d'une large bordure formée d'arabesques peints de diverses couleurs; au bas sont les armes d'un amateur qui portait d'argent à la fasce d'azur, chargée d'un arc d'or, et à qui ont appartenu également l'exemplaire sur vélin des Épîtres familières de Cicéron, de 1475, qui est à la bibliothèque du roi, et celui des Vies de Plutarque de Jenson, 1478, aussi sur vélin, et dont le premier volume se conserve dans celle de Wolfenbüttel.

« La première initiale, ainsi que celle qu'on voit à la tête de chaque livre de Pline, est parfaitement exécutée en or et en couleurs. »

Alex. Pinchart.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Exposition universelle de Londres. — Nous avons en ce moment sous les yeux l'*Official catalogue of the great exhibition of the works of industry of all nations,* imprimé à Londres en 1851, et formant un petit in-4° de 320 pages, à deux colonnes.

Les trois épigraphes placées en tête de ce volume, et reproduites dans le grand catalogue illustré, ont été choisies par le prince Albert. Elles sont ainsi conçues :

The earth is the Lord's, and all that therein is :
The compass of the world and they that dwell therein.

Ne nostra, ista quæ invenimus, dixeris —
Insita sunt nobis omnium artium semina,
Magisterque ex occulto Deus, producit ingenia.

Humani generis progressus,
Ex communi omnium labore ortus,
Uniuscujusque industriæ debet esse finis :
Hoc adjuvando,
Dei opt. max. voluntatem exsequimur.

Les 496 articles exposés par la Belgique se trouvent inscrits de la page 200 à la page 208 ([1]). Il est impossible de se faire une idée de l'incurie et de la négligence apportées à l'impression de cette partie du catalogue. Pourquoi un délégué belge n'a-t-il pas pris la peine de revoir les épreuves des huit pages consacrées à la Belgique? Au moyen des listes officielles dressées avec exactitude dans les bureaux du ministère de l'intérieur il aurait pu facilement rétablir les noms d'hommes et de lieux, presque tous tronqués de la manière la plus ridicule. La plupart sont devenus tellement méconnaissables, c'est une si plaisante collection de quiproquo, une série si longue de *blunders* et de *mistakes,* comme disent les Anglais, que nous avons dû, de guerre lasse, renoncer à nous retrouver dans ce dédale inextricable.

Le *Bibliophile belge* ne peut cependant se dispenser de mettre sous les yeux de ses lecteurs le relevé des articles belges rentrant direc-

([1]) L'*Indicateur général des produits belges admis à l'exposition universelle,* publié à Bruxelles, par M. Hayez, contient 512 numéros. C'est aussi le chiffre que comprend l'édition française du *Catalogue officiel de la grande exposition des produits de l'industrie de toutes les nations,* publié à Londres, le 23 juin 1851, en 1 vol. petit in-4° de 294 pages. Nous nous plaisons à reconnaître que les traducteurs, MM. G.-F. Duncombe et F.-M. Harman, assistés de M. Duchêne de Vère pour la partie anglaise, et de M. F. Hilaire d'Arcis, pour les colonies et les pays étrangers, se sont préservés, en partie, dans ce volume, que nous venons d'avoir à notre disposition, des fautes les plus grossières et les plus choquantes qui déshonorent le texte anglais. Il existe encore néanmoins dans cette œuvre, destinée à une grande publicité, bon nombre de barbarismes, de solécismes et d'anglicismes, qu'une révision confiée à une plume un peu exercée aurait pu facilement faire disparaître. Rien, ce semble, ne devait être négligé pour que les détails d'exécution correspondissent dignement à la noble pensée qui a inspiré cette manifestation gigantesque. Il ne fallait pas perdre de vue que la postérité la plus reculée recherchera avec avidité les documents imprimés constatant la mise en œuvre de cette belle conception, dont le XIXe siècle peut à bon droit s'enorgueillir.

tement dans sa spécialité. Pour la rédaction de ce travail, privé du secours qu'il croyait trouver dans le document officiel, il a été réduit à tirer parti des éléments que lui offraient les deux catalogues mis au jour, à Bruxelles, par M. Hayez et MM. J. Geruzet et G. Stapleaux.

Calligraphie.

N° 440. — Magnée (François), à Bruxelles.

Tableaux dessinés à la plume :

Le dessin n°	1	est du prix de . . . . fr.	600
Id.	2	id.	400
Id.	3	id.	200
Id.	4	id.	150

Cartes géographiques.

N° 490. — Browne (W.-H.), à Bruxelles.

Sphère terrestre (*vendue*).

N° 437. — Vandermaelen (Ph.), à Molenbeék-St-Jean (*Brabant*).

Un atlas, renfermant dix-huit feuilles gravées sur pierre, de la nouvelle carte topographique de la Belgique, dressée sous la direction de P. Gérard et de Ph. Vandermaelen, fondateur de l'établissement géographique de Bruxelles, à l'échelle de 1 à 80,000, actuellement en voie d'exécution.

(Le prix de l'atlas est de 108 fr. ; chaque feuille se vend séparément 7 fr.)

N° 452. — Valerius-Jouan (Charles), à Anvers.

Plan cadastral de la ville d'Anvers.

(Le prix de ce plan, vendu en détail chez l'auteur, est de 10 fr. l'exemplaire. L'exemplaire qui figure à l'exposition est coté à 20 fr.)

Carton.

N° 283. — Henry (Perpète), à Dinant.

Cartons de presse. Prix : fr. 1-50 le kilogramme.

Papier cartier.

Dessins.

N° 443. — Du Chastel (comte Ferd.), à Grimberghe (*Brabant*).

Dessins xylopyrographiés (nouveau procédé).

(Prix : le 1er et le 2e chacun 150 fr. ; le 3e 125 fr. ; le 4e et le 5e, chacun 100 fr.)

Imprimerie typographique.

N° 277. — Briard (Jean-Henri), à Ixelles (*Brabant*).

1 à 4. Bibles de différentes éditions, dont une sur papier de Chine ; 5. Nouveau Testament.

N° 275. — Casterman et fils, à Tournai.

Collection d'œuvres typographiques.

N° 285. — Hanicq (Pierre-Joseph), à Malines.

Collection de livres d'église (1).

(1) Elle se compose des ouvrages suivants :

Missale romanum, etc., grand in-folio, illustré. 1847	fr.	45 00
Id., in-folio, illustré. 1846		38 00
Id., in-4°, id. 1850		25 00
Id., in-12, id. 1850		8 00
Epistolae et evangelia, etc., in-folio. 1846		22 00
Canon missae, pour renouveler cette partie dans les anciens Missels, in-f.		3 00
Canon pour l'autel, in-plano, les figures sur acier :		
En couleur avec or		3 00
En couleur sans or		2 50
En noir		1 25
Canon missae pontificalis, etc., grand in-folio, illustré. 1849		40 00
Missae pontificales, etc., in-folio, illustré. 1849		25 00
Missae defunctorum, etc , in-folio, illustré. 1847.		5 00
Id., id. 1846		3 00
Id., in-8°. 1851		1 50
Breviarium romanum, etc., 4 vol. in-4°. 1849.		50 00
Id., 2 vol. in-4°. 1849		32 00
Breviarium (totum) romanum, etc., in-8°. 1848		12 00
Breviarium romanum, etc., 4 vol. in-12. 1847		22 00
Id., 4 vol. in-18, illustré. 1846.		20 00
Id., 4 vol. in-24, noir seul, illustré. 1836 . . .		12 00
Id., 4 vol. in-32, 1849		18 00

N° 276. — Hayez (Marcel), à Bruxelles.
Œuvres typographiques ([1]).

Breviarium (totum) franciscanorum, etc., in-8°, illustré. 1848	18 00
Breviarium augustinianum, etc., 4 vol. in-12, illustré. 1850	28 00
Breviarium ord. praedicatorum. etc., 2 vol. in-12, illustré. 1850. . . .	16 00
Horae diurnae, etc., in-8°. 1849.	10 00
Id., etc., in-32.	3 00
Id. franciscanorum, etc., in-8°.	10 00
Id., in-32.	3 00
Martyrologium romanum, etc., 1 vol. in-4°. 1846.	12 00
Missae (duodecim) et missae pro defunctis. Auct. P. Bille, 2 parties in-oblongo, noir seul.	12 00
Officia beatae Mariae virginis, etc.. in-18, savoir :	
Texte en latin. Rubriques rouges en latin. 1849.	2 00
Id. Id. en flamand. 1846.	2 00
Id. Id. en français. 1846.	2 00
Id. Id. en anglais. 1844.	2 00
Id. Id. en espagnol. 1844.	2 00
Office de la sainte Vierge, in-24. Texte en latin. Rubriques rouges, en flamand. 1844	1 50
Id., en français. 1844.	1 50
Officium hebdomadae sanctae, etc., in-24, avec plain-chant. 1843. . . .	2 50
Id., etc., in-32, sans plain-chant. 1849. . . .	2 50
Orationes ante et post missam, etc., une feuille in-plano. 1851.	» 60
Pastorale rituali romano accommodatum, etc., in-4°	10 00
Pontificale romanum, etc., 3 vol. in-8°, illustré. 1845.	18 00
Preces in admin. sacr. confirm., etc., grand in-fol. 1849	3 00
Rituale romanum, etc., in-8°. 1850	5 00
Id., petit in-18. 1847.	3 50
Ritus sacri, in-18.	» 85
Romsée, praxis celeb. missam, 4 vol. in-12.	10 00
Méthode (les vrais principes) *du chant grégorien,* par N.-A. Janssen, in-8°, noir seul. 1845.	6 00
L'organiste grégorien ou *accompagnement d'orgue,* in-4°, noir seul. 1845.	6 00
Ordinarium missae, etc., in-8°. 1845.	2 50
Manuale chori ad decantandas Parvas Horas, etc., in-8°. 1850.	4 00
Graduale romanum, in-8°, noir seul. 1848	5 00
Vesperale romanum, cum Psalterio, in-8°, noir seul. 1848.	5 00

([1]) Ce sont : *Annuaire de l'Observatoire,* 1 vol. in-18 ; *Mémoires de l'Académie,* 4 vol. in-4° ; *Moyens de prévenir les explosions dans les mines,* 1 vol. in-8° ; *Bulletin de l'Académie,* 4 vol. in-8° ; *Comptes rendus de la Commission roy. d'histoire,* 2 vol. in-8° ; *Traité des Fonctions elliptiques,* 1 vol. in-8° ; *Théorie des*

N° 459. — Jacqmain (Gustave), à Gand.

Un volume, recueil alphabétique de lettres, initiales historiques, avec bordures et fleurons, d'après les manuscrits des XIVe et XVe siècles, par J. Midolle ; l'ouvrage a été peint, dessiné, gravé et imprimé dans les ateliers et sous la direction de l'exposant.

N° 444. — Jamar (Alexandre), à Bruxelles.

Épreuves de gravures sur bois qui ont servi à illustrer des livres publiés par l'exposant. Livres illustrés et livraisons de publications illustrées, publiés et imprimés par l'exposant.

Histoire de Belgique, par Th. Juste, en 2 volumes, royal in-8°, de 50 livraisons de 8 pages chacune, illustrés de plus de 250 gravures sur bois, dont 100 tirées à part. Par livraison, prix : 45 centimes.

N° 279. Lesigne (Théodore), à Bruxelles.

Statistique générale de la population de la Belgique, 1849. Vol. grand in-4° ; *Statistique agricole de la Belgique,* 2 vol. in-4°.

N° 471. Mackintosh (Théodore), à Bruxelles.

Serre-page pour la composition typographique, inventé par l'exposant [1].

N° 473. Muquardt (Charles), libraire-éditeur à Bruxelles et à Gand.

Volume relié, contenant des spécimens de différentes publications illustrées.

N° 278. Parent (T.-J.-Fl.), à Bruxelles.

Album de pomologie, ou *Description écrite et figurée des fruits les plus nouveaux et les plus méritants,* par Alex. Bivort. Prix : 108 fr.

probabilités, 1 vol. in-8° ; *Dictionnaire universel des poids et mesures,* 1 vol. in-8° ; *Annales de l'Observatoire,* 7 vol. in-4° ; *Bulletin de Statistique,* 3 vol. in-4° ; *Statistique du commerce,* 9 vol. in-folio ; *Tarif des douanes belges,* 1 vol. in-4° ; *Mémoires couronnés par l'Académie,* 5 vol. in-4° ; *Nouveaux mémoires de l'Académie,* 3 vol. in-4° ; *Chroniques belges inédites,* 7 vol. in-4° ; *Collection de portraits des hommes illustres de la Belgique,* avec notice historique, 1re et 2e livraisons ; autres ouvrages typographiques.

(Le prix des vol. in-4°, varie de 8 à 15 francs ; celui des in-18, de 1 à 3 francs ; celui des in-8°, de 5 à 6 francs.)

[1] Il a obtenu, le 24 juin 1851, un brevet d'invention de cinq années.

N° 172. Valérius (Benoît), *exposant comme auteur,* à Bruxelles.

1° *Traité théorique et pratique de la fabrication du fer en Belgique;* 1 vol. avec atlas.

2° *Traité théorique et pratique de la fabrication de la fonte en Belgique;* 1 vol. avec atlas.

Le prix des deux ouvrages brochés est, à Bruxelles, de 80 francs.

N° 282. Wesmael-Legros (Adolphe), à Namur.

1° *Missel romain,* in-fol., impression noire et rouge, en feuilles. Prix : 30 francs.

2° *Missale defunctorum,* in-fol., impression noire et rouge, en feuilles. Prix : 3 francs.

3° *Bréviaire romain,* 2 vol. in-4°, impression noire et rouge, en feuilles. Les 2 vol., 30 francs.

Imprimerie lithographique.

N° 446. — Avanzo (Dominique), à Liége.

Gravures sur pierre, représentant le palais de Liége.

N° 448. — Daveluy-d'Elhoungne, à Bruges.

1 à 4. Cadres renfermant les divers genres de lithographie, tels que : dessin au crayon sur pierre, dessin à la plume sur pierre, dessin au pinceau, impression en chromolithographie ou couleurs, gravure à la pointe sèche; impression de cartes à jouer par un procédé nouveau, breveté par le gouvernement belge.

5 à 9. Une douzaine cartes royales, dorées, impression à l'huile, brevetée; la grosse (12 douzaines), prix . . . . fr. 100

Id.	id.,	tarot moiré,	la grosse.	65
Id.	id.,	opaques,	id.	70
Id.	id.,	tarot ordinaire,	id.	50
Id.	cartes historiques,		id.	45

(Toutes ces cartes sont imprimées à l'huile, par un procédé breveté en Belgique en faveur de l'exposant.)

Papeterie et imagerie.

N° 286. — Glénisson et van Genechten, à Turnhout.

Imagerie. La rame enluminée, 25 à 40 francs, suivant la qualité.

Id.	en noir,	20 à 30	id.,	id.

Lithographies diverses, de 10 à 30 centimes, et vignettes pour lettres, de 7 à 9 francs le cent.

Carton porcelaine, de différents formats, de 65 à 150 francs la rame; papier idem, de différents formats, de 40 à 80 francs la rame.

N° 284. — Godin et fils (J. L.), à Huy.

1 à 108. Papiers à écrire et à imprimer, de toute espèce et de tout format.

N° 281. — Tardif (Eugène), à Bruxelles.

Enveloppes de lettres.

Parcheminerie.

N° 478. — Bemand (Richard), à Courtrai.

Feuilles de parchemin.

Nous voyons avec peine que la reliure ne s'est pas fait représenter officiellement à Londres. Nous regrettons surtout l'absence des produits sortis des ateliers de notre habile artiste Schavye. Tous les amateurs savent qu'ils peuvent soutenir la comparaison avec ce que Londres et Paris offrent de plus parfait en ce genre.

Le *Morning chronicle* a consacré plusieurs articles à une revue judicieuse et impartiale des produits envoyés par les Belges à l'exposition universelle. Nous trouvons dans son quatrième article l'appréciation suivante des échantillons de notre imprimerie et de notre papeterie. On ne lira pas sans intérêt ce jugement porté outre Manche par un organe sérieux et compétent de la presse quotidienne :

« A la tête des imprimeurs belges, il faut placer M. Hanicq, de Malines, pour ses missels, bréviaires, évangiles et bibles. Les missels ont un double mérite : admirables comme impression, ils renferment des gravures qui sont dues au talent de MM. Brown, anciens professeurs de l'école royale de gravure de Bruxelles. Ces gravures sont presque toutes faites d'après des dessins de l'immortel Rubens, et cette circonstance augmente encore l'analogie qui se remarque entre les livres de M. Hanicq et ceux du célèbre imprimeur Plantin, d'Anvers. On peut dire que M. Hanicq est le véritable successeur de ce grand typographe. Non-seulement M. Hanicq est l'imprimeur

officiel du clergé belge et des six grands ordres religieux, mais il paraît qu'à Rome même ses ouvrages sont en grande réputation, et que ses produits y trouvent des acheteurs. Au surplus, les débouchés ne manquent pas; il fournit au monde catholique entier.

« Dans un genre plus mondain, nous avons remarqué les livres de M. A. Jamar : l'*Histoire de la Belgique*, par M. Th. Juste, est un excellent spécimen de ces publications utiles, qui se recommandent par la modicité de leur prix, étant, par ce fait, à la portée de toutes les bourses et répandant l'instruction au milieu d'une population qui en est avide. Ce livre, dû à la plume d'un littérateur distingué, est une véritable mosaïque d'illustrations; il contient 250 gravures sur bois, représentant les hauts faits des anciens preux de la Flandre et des autres comtés et duchés qui forment la Belgique actuelle.

« Les échantillons de papier provenant de la fabrique de M. Godin, à Huy, révèlent un progrès immense dans cette industrie, si nous comparons ces produits aux papiers que l'on trouvait autrefois en Belgique. Il y en a de toutes espèces et de tous formats. Nous n'hésitons pas à proclamer que, sous ce rapport encore, les Belges ne sont pas inférieurs aux autres pays du continent. »

Suppression des droits d'entrée sur la librairie entre la Belgique et les Pays-Bas. — Les membres du Congrès littéraire néerlandais, en Hollande, viennent d'adresser au roi des Pays-Bas une pétition dans laquelle ils prient Sa Majesté d'introduire dans le nouveau traité de commerce à conclure avec la Belgique, une clause destinée à faciliter l'échange des œuvres littéraires des deux pays, c'est-à-dire l'introduction des livres hollandais en Belgique, et celle des livres flamands dans les Pays-Bas, comme moyen de resserrer les liens que la communauté de langue, d'origine et d'union politique a créés depuis des siècles entre les deux pays et que les événements de 1830 n'ont pas rompus en les séparant politiquement.

Des démarches analogues ont été faites en Belgique près de la chambre des représentants.

Dans la séance du 10 juillet, M. H. de Baillet, au nom de la commission des pétitions, a présenté le rapport suivant :

« La Société de littérature flamande dite *Taelverbond*, la Société de rhétorique de Ninove, la Société littéraire dite *de Eikel*, à Lou-

vain, la Société de rhétorique dite *de Goudbloem*, la Société littéraire établie à Nevele, la Société littéraire flamande de Wetteren, la Société littéraire dite *de Vriendschap*, à Roulers, la Société de rhétorique *l'Espérance*, et une autre Société de rhétorique de Louvain, demandent l'abolition de tout droit de douane sur les livres entre la Belgique et la Hollande.

« Les pétitionnaires soutiennent qu'un droit d'entrée, quelque minime qu'il soit, est nuisible aux littératures des deux pays, ainsi qu'au développement de la civilisation; que ce droit encourage la contrefaçon, qu'il conviendrait, au contraire, de restreindre et d'empêcher; que si la langue flamande n'a pas disette d'ouvrages de littérature et d'agrément, elle manque certainement de livres concernant les arts et les sciences, que la Hollande possède abondamment, mais que les littérateurs et savants flamands peuvent difficilement se procurer à cause de l'élévation des droits d'entrée; que si les livres étaient déclarés exempts de droit d'entrée et qu'on voulût reconnaître aux éditeurs étrangers le droit de propriété des ouvrages, la Hollande applaudirait sans doute à cette mesure civilisatrice, et marcherait dans la même voie.

« Ils observent qu'en général les droits d'entrée sont considérés comme des primes protectrices de l'industrie nationale, mais qu'en fait de librairie, les primes exercent une influence contraire en restreignant le marché; que d'ailleurs le produit de ces droits doit être minime, et qu'il serait beau pour la Belgique qui, sous beaucoup de rapports, est citée comme modèle, d'être la première à affranchir d'entraves le développement des sciences et de la littérature.

« La commission propose de renvoyer à MM. les ministres des affaires étrangères et de l'intérieur ces pétitions qui ont été déposées sur le bureau pendant la discussion du budget des affaires étrangères.

M. T'Kint de Naeyer a pris la parole en ces termes : « Les pétitions des Sociétés de littérature flamande sur lesquelles l'honorable M. de Baillet vient de vous faire un rapport, sont dignes de la sollicitude de la législature et du gouvernement. Des négociations étant ouvertes en ce moment avec les Pays-Bas, j'espère que M. le ministre des affaires étrangères ne négligera rien pour que les pétitionnaires reçoivent une satisfaction complète. »

M. Rodenbach a ajouté : « Dans l'intérêt des Sociétés littéraires et dans l'intérêt de la propagation de la langue flamande, j'appuie de toutes mes forces les conclusions de la commission. »

M. d'Hoffschmidt, ministre des affaires étrangères, s'est ainsi exprimé : « Je puis dire, comme explication, que cet objet fait déjà partie des négociations. »

Les conclusions du rapport ont été adoptées.

La *Gazette d'Aix-la-Chapelle* fait, à propos de la demande des littérateurs flamands, les réflexions suivantes :

« Nous recevons de Gand une pétition adressée à la chambre belge des représentants par laquelle on demande, dans l'intérêt de la civilisation, la suppression des droits d'entrée sur les livres venant de Hollande en Belgique. En même temps on nous demande de contribuer à cette proposition en lui prêtant notre publicité.

« En nous rendant à ce vœu, nous sommes forcés de demander : Quelle est cette civilisation dont on prend la défense à Gand ? Peu nous importe à nous que la littérature hollandaise reçoive de meilleures conditions en Belgique, et les Flamands n'ont pas un meilleur droit pour eux que les autres habitants pour une autre littérature. Si effectivement ils sont épris de la civilisation, il faut qu'ils demandent l'abolition de tous les impôts sur la littérature. Ce serait bien faire. Ce droit d'entrée est une véritable honte pour notre siècle, car en imposant une charge à l'instruction et aux sciences, on rend la propagation des lumières plus difficile.

« Dans le Zollverein on a du moins fait droit à cette demande, et il n'existe qu'un impôt nominal sur les livres ; en Belgique, au contraire, il va jusqu'à 20 francs par quintal, ce qui fait que les livres de grande utilité subissent un renchérissement énorme. Cet impôt, là où il existe, est tout à fait indigne de notre époque et ne peut nullement protéger une industrie intérieure aussi importante. Il met une entrave à l'instruction du peuple, sans même rapporter une somme considérable au fisc, qui, du reste, devrait favoriser au lieu d'entraver la science. Celui qui condamne cet impôt honteux pour notre civilisation ne doit pas faire d'exception, et en demandant une abolition pour le Nord on doit de même la demander pour l'Est et l'Ouest, si l'on ne veut laisser percer l'intérêt particulier.

« S'il s'agit de l'abolition de droits sur la littérature, les livres





hollandais ne doivent pas seuls avoir de pareils avantages. Cela ne nous regarde pas du reste, mais nous pouvons demander à notre gouvernement, s'il y a un renouvellement du traité avec la Belgique, de veiller à ce que notre littérature ne soit pas plus maltraitée chez les Belges que la littérature belge ne l'est chez nous. »

Nous nous rangeons volontiers à l'avis du journaliste allemand, et nous formons des vœux pour l'abolition graduelle des droits d'entrée sur les livres entre la Belgique et les autres États, à mesure que cette disposition libérale pourra trouver place dans les traités de commerce.

— *Un bienfaiteur des lettres.* — Un médecin suisse, qui avait acquis au Mexique une grande fortune, dont il faisait le plus noble usage, M. Jecker, de retour en Europe et habitant Paris depuis 1845, est mort le 14 mars dernier. Par une des clauses de son testament il a voulu que le musée du Louvre et la Bibliothèque nationale pussent choisir parmi ses tableaux, ses gravures et parmi ses livres tout ce que ces deux établissements publics désireraient posséder et dont ils n'auraient pas déjà un exemplaire. Les legs faits par le docteur s'élèvent à la somme de 700,000 francs; les principaux sont : 200,000 francs à l'Académie des sciences pour fonder un prix à décerner à l'auteur du meilleur traité de chimie organique; 100,000 francs aux hospices de Paris; 100,000 francs à l'hôpital de Porentruy, ville natale de M. Jecker; le surplus de sa fortune, qui constitue une somme de deux millions, est réservé à la famille du défunt.

Ch. de Ch.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

---

12. *Serapeum. Zeitschrift für Bibliothek-Wissenschaft, Handschriftenkunde und ältere Litteratur,* von Dr R. Naumann.—Nos 4, 5, 6. (*Voy.* ci-dessus n° 1, p. 93.)

Ces trois numéros renferment des extraits très-intéressants, traduits de l'ou-

vrage anglais publié à Londres en 1849 (xvi et 528 pages in-8°), par M. B. Botfield, membre du parlement et affilié au Roxburgclub, sous le titre de : *Notes on the cathedral libraries of England.* On y passe en revue les richesses considérables en livres et en manuscrits que possèdent les bibliothèques des cathédrales de l'Église établie si largement dotée en Angleterre depuis la réforme de Henri VIII. Ce sont les chapitres de Bristol, Cantorbery, Carlisle, Chester, Chichester, Durham, Ely, Exeter, Gloucester, Hereford, Lambeth, Lichfield, Lincoln, Londres, Manchester, Norwich, Oxford, Peterborough, Ripon, Rochester, Salisbury, Wells, Westminster, Winchester, Windsor, Worcester et York. Il faut recourir à l'ouvrage même du savant Anglais ou à l'analyse substantielle qu'en donne M. le Dr Merzdorf, bibliothécaire à Oldenbourg, pour se faire une idée des trésors bibliographiques accumulés depuis plusieurs siècles dans ces établissements de mainmorte.

Pp. 60-64. On trouve la fin de l'extrait du catalogue des manuscrits hébreux, mentionné ci-dessus, p. 94.

Pp. 89-92. M. le Dr E. Zoller annonce l'ouvrage de M. Aug. Bernard, *De l'origine de l'imprimerie,* dont nous avons aussi parlé, t. VII, p. 474.

Pp. 92-96. Le même savant donne son quatrième article sur la science du bibliothécaire. (*Voy.* ci-dessus, p. 94.)

Les nos 4, 5 et 6 de l'*Intelligenz-Blatt* sont en partie remplis par la fin des anciens catalogues de Klosterneubourg (*voy.* ci-dessus, p. 94) et par une liste des précieux incunables, au nombre de 112 (de 1462-1480), que possède ce couvent.

13. *Anzeiger für Bibliographie und Bibliothek-Wissenschaft*, von Dr J. Petzholdt. — No 3. (*Voy.* ci-dessus no 2, p. 94.)

Pp. 61-64. Commencement d'un article fort curieux sur la Bibliothèque administrative du ministère de l'intérieur de l'empire d'Autriche, fondée à Vienne le 18 avril 1849. Nous avons cru utile d'en donner la traduction. *Voy.* ci-dessus, pp. 135-140.

La revue bibliographique présente, entre autres, le compte rendu des derniers numéros du *Serapeum* et du *Bulletin* de Techener, dont nous avons déjà nous-même entretenu nos lecteurs. Elle s'occupe aussi du no 6 du tome VII de notre *Bulletin*.

14. *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* 1851. Tome XVIII. — Nos 4, 5. (*Voy.* ci-dessus, no 6, p. 170.)

Nous avons lu avec un vif intérêt les réflexions judicieuses de M. Baguet sur le but général de l'enseignement. Personne n'avait plus qualité que le savant professeur de Louvain, que l'habile disciple de l'illustre Bekker, pour faire

ressortir les inconvénients qui résultent de la trop grande multiplicité des branches d'instruction. Nous partageons l'opinion qu'a émise naguère M. le secrétaire perpétuel de l'Académie, cité par son confrère, M. Baguet, qu'on semble avoir oublié que l'enseignement doit consister moins à faire des savants qu'à donner l'aptitude à le devenir. Nous croyons qu'on a trop perdu de vue, de nos jours, dans beaucoup d'établissements d'enseignement moyen et même supérieur la sage maxime renfermée dans le vers latin si souvent cité :

Pluribus intentus minor est ad singula sensus.

M. Baguet résume fort bien, selon nous, ses réflexions en disant : « Il serait convenable de simplifier l'enseignement, de le dégager même des matières dont la multiplicité aurait pour effet de mettre la confusion dans la tête des élèves ou de leur donner une instruction plus apparente que réelle, plus superficielle que solide. Que l'on adopte franchement la maxime *peu et bien;* qu'on exerce avant tout, dans les élèves, l'esprit et le talent; enfin, qu'au lieu de vouloir enseigner toute science, on prenne à tâche de rendre les jeunes gens capables de tout apprendre et de tout savoir, et l'on ira droit au but de l'enseignement, tel qu'il nous paraît devoir être compris. »

M. Ch. Faider, correspondant de l'Académie, lui a communiqué une *Note résumée sur l'application des lois inconstitutionnelles.* Le *Bulletin* a parlé, t. VII, p. 452, des travaux antérieurs de l'honorable avocat général sur ce sujet délicat, si controversé entre les plus habiles jurisconsultes. *Non nostrum tantas componere lites.*

On lit dans le n° 5 les rapports motivés de MM. Carton, de Smet et Gachard sur un mémoire envoyé au concours de 1851, en réponse à la seconde question : *Quelles ont été, jusqu'à l'avénement de Charles-Quint, les relations politiques et commerciales des Belges avec l'Angleterre ?*

Ce travail a mérité une mention honorable, et la question a été remise au concours de 1852.

Viennent ensuite les rapports de MM. de Decker et P. de Vaux sur le seul mémoire parvenu à l'Académie au sujet de l'importante question à l'ordre du jour européen : *Quelle est, dans l'organisation de l'assistance à accorder aux classes souffrantes de la société, la part légitime de la charité privée et de la bienfaisance publique ?*

On a également maintenu au concours de 1852 cette question dont la solution pratique est si grave pour l'avenir des sociétés.

La cinquième question, ainsi conçue : *Faire un travail sur Démétrius de Phalère, considéré comme orateur, homme d'État, érudit et philosophe*, a reçu deux réponses. Les conclusions du savant rapport de M. Bormans, opposées à celles de ses confrères, MM. Roulez et Baguet, ont été, après mûre délibération, adoptées par la classe. Elle a décerné sa médaille d'or aux auteurs du mémoire portant pour devise : *Post à Theophrasto,* etc. Ce sont MM. S.-J. Legrand, candidat en philosophie et lettres à l'université de Liége, et F. Tychon, de Hombourg (Liége), docteur en philosophie.

Sur la demande des membres du Congrès scientifique, tenu à Liége en 1836, la classe avait proposé un prix spécial pour la question suivante :

Retracer l'histoire de la constitution de l'ancien pays de Liége; indiquer ses origines, ses transformations successives, en y ajoutant un aperçu rapide des causes et des événements qui l'ont modifiée d'âge en âge, et en montrant, au moyen d'une comparaison sommaire, quel était le degré de liberté politique où étaient arrivés quelques autres pays à l'époque où la cité de Liége jetait les bases principales de sa constitution.

Le programme ajoutait : « Ce résumé historique, rédigé selon l'ordre des temps, devra être suivi d'un exposé général de la constitution liégeoise, qui sera présentée dans son ensemble, telle qu'elle se trouvait définitivement organisée dans les derniers temps, en passant en revue, en autant de chapitres distincts, les institutions politiques, administratives, judiciaires, etc. »

Un seul mémoire, en réponse à cette question qui offre tant d'intérêt, a été adressé à l'Académie.

Les rapports de MM. Grandgagnage et Polain concluaient à ce que le prix fût adjugé à l'auteur. M. le baron de Gerlache, troisième commissaire, a été d'un avis opposé. La classe a partagé cette opinion; elle paraît même, et nous le regrettons vivement, avoir abandonné cette question, qui ne figure plus au nouveau programme.

La classe avait ouvert deux concours, l'un pour la poésie française, l'autre pour la poésie flamande : elle demandait *une pièce de vers consacrée à la mémoire de la Reine :* elle a reçu 55 poëmes français et 20 poëmes flamands.

Voici les résultats de ces concours extraordinaires :

Poésie française. — Conformément aux conclusions du rapport de M. le baron de Stassart, auxquelles ont adhéré les deux autres commissaires, MM. Lesbroussart et Moke, la classe a décerné la médaille d'or à M. Adolphe Siret. L'étendue du rapport si intéressant de M. le baron de Stassart ne nous permet pas, à notre grand regret, d'en présenter quelques extraits à nos lecteurs.

Poésie flamande. — La classe adoptant les conclusions du rapport de M. Snellaert, auxquelles ont adhéré les deux autres commissaires, MM. David et Bormans, a décerné la médaille d'or à M. A. Bogaers, membre de l'Institut royal des Pays-Bas, vice-président du tribunal à Rotterdam. On ne peut s'empêcher de regretter que la palme proposée pour un sujet si éminemment national, si propre à inspirer nos jeunes poëtes flamands, leur ait été arrachée par un littérateur étranger. Qu'on nous permette de faire, en passant, cette réflexion qui n'est pas, on voudra bien le croire, dictée par un esprit étroit de patriotisme.

La classe met au concours de 1852, lequel sera fermé le 31 janvier 1853, six questions : le prix de chacune sera une médaille d'or de la valeur de 600 francs. Nous avons indiqué plus haut le sujet de la seconde et de la troisième questions. Voici l'énoncé des quatre autres : 1re. *Faire l'histoire de l'organisation militaire en Belgique, depuis l'avénement de Charles-Quint jusqu'à la mort du roi d'Espagne Charles II.*—4e. *Faire l'histoire, au choix des concurrents, de l'un de ces conseils : le grand conseil de Malines, le conseil de Brabant, le conseil de Hainaut, le conseil*

de Flandre. — 5e. *Un mémoire sur la vie et les travaux d'Érasme, dans leurs rapports avec la Belgique.* — 6e. *Quelle influence la Belgique a-t-elle exercée sur les Provinces-Unies sous le rapport politique, commercial, industriel, artistique et littéraire, depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'à la fin du* XVIIIe *siècle?*

La classe propose, dès à présent, pour le concours de 1853, qui sera fermé le 30 novembre de la même année, la question suivante, dont l'actualité ne peut être mise en doute : *Quel est le système d'organisation qui peut le mieux assurer le succès de l'enseignement littéraire et scientifique, dans les établissements d'instruction moyenne?*

L'auteur ne traitera pas les questions politiques qui se rattachent à la matière de l'enseignement, et il aura principalement en vue la partie de l'instruction moyenne qui prépare aux études universitaires.

La classe s'est occupée des élections aux places devenues vacantes depuis la dernière séance générale. Elle a choisi comme membre M. J. de Witte, un de ses correspondants. M. Chalon a été nommé correspondant; et MM. Dureau de la Malle et le comte Léon de la Borde, tous deux membres de l'Institut de France, ont été proclamés associés de l'Académie.

La classe a tenu, le 8 mai, sa séance publique annuelle. M. le secrétaire perpétuel l'a ouverte par la lecture de son troisième rapport décennal sur les travaux de la classe, de 1840 à 1850. Il est nourri de faits et semés de traits fins et brillants. Nous avons surtout distingué les réflexions neuves et judicieuses de M. Quetelet sur ce qu'on doit entendre par une littérature *nationale.* Si le passage, qui perdrait trop à être écourté, était moins long, nous nous serions fait un devoir de le reproduire.

Le rapport de M. Moke sur le prix quinquennal d'histoire, que le jury, à l'unanimité, a décerné à l'*Histoire de Flandre,* de M. Kervyn de Lettenhove, est une œuvre vraiment remarquable. Nous ne pouvons trop en recommander la lecture à ceux qui aiment à trouver, et cette bonne fortune-là ne se présente pas tous les jours, de belles, de nobles, de profondes pensées, des critiques délicates et judicieuses, revêtues des formes de style les plus riches, les plus variées, les plus élégantes. Suard, ce modèle si justement vanté d'atticisme académique, n'aurait pas mieux dit, et surtout, si nous ne nous trompons, n'aurait pas aussi largement creusé son sujet.

Ch. de Ch.

(L'importance que nous attachons pour notre pays à l'exposition de Londres, aux travaux et aux concours de notre Académie, fera excuser la longueur des deux articles que nous leur avons consacrés. C'est ce motif qui nous force à renvoyer au no IV, sous presse en ce moment, la suite de la *Revue bibliographique.*)

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Recherches bibliographiques sur les almanachs belges.

(Suite. *Voy.* pp. 1, 97 et 177.)

CHAPITRE V.

BRUXELLES.

Nous n'avons pu encore rencontrer un almanach imprimé à Bruxelles avant l'année 1693. Il a dû certainement en paraître dans cette ville longtemps avant cette époque. S'il n'en existe plus d'exemplaires dans les bibliothèques, on trouverait certainement, en fouillant les Archives du royaume (celles du conseil privé entre autres), des indications qui corroboreraient notre opinion à cet égard (1).

1. *Almanach de Milan, ou le pescheur fidèle; observations*, etc. Traduit de l'italien en français. A Bruxelles, Jean Léonard. Avec privilége du Roi. In-32. (Bibliothèque des Archives du royaume, années 1693 et 1724 à 1774, sauf quelques lacunes; quelques volumes chez

(1) Dans un des comptes des exploits du grand conseil de Malines et du conseil privé, conservés aux Archives du royaume, on lit ce qui suit: « Au mois de juillet 1601, achapté, par charge de monseigneur d'Enghien, un almanach du docteur Franco Lie en parchemin, pour le service du conseil (privé), vij s. arthois. » Cet almanach ou calendrier a-t-il été imprimé à Bruxelles? Nous l'ignorons.

MM. Robyns et Alph. Wauters; 1708 et 1721 chez M. de Chênedollé; 1705, 1769 et 1770 chez M. de Jonghe.)

Nombreux détails sur la météorologie, l'astronomie, etc. Un avis vante la grande exactitude de ces observations. Octrois en faveur de Jean Léonard, en date des 8 février 1692, 9 mai 1727, 9 janvier 1736, 14 février 1742, 22 mars 1752.

En 1722 et 1728, l'imprimeur Louis de Waynne publiait, avec privilége, une édition flamande de cet almanach.

Le 5 octobre 1739, l'imprimeur Jean-Joseph Boucherie obtint un privilége pour publier une édition flamande du même ouvrage; nous trouvons citées, de cette édition, les années 1739-1762. (Année 1741 chez M. Robyns.)—En 1786 et 1819, deux imprimeurs de Lille, L. Danel et Castiaux publièrent un *Almanach de Milan,* contenant des chansons, anecdotes, etc. En 1784 un imprimeur d'Audenarde, P.-J. Vereeken, et en 1812-1828, J. Begyn, imprimeur à Gand, publiaient chacun un *Almanach van Milanen.*

2. *Almanach over de twelf maenden des jaers ons heeren J.-C...* Brussel, Guilliam Jacobs et ensuite Nicolaus Jacobs.—Placard, impr. en lettres rouges et noires. Vign. en tête des mois, à dater de 1728. (Années 1708-1753 aux Archives de la ville de Bruxelles.)

A partir de 1724, le mot *Almanach* est précédé du mot *Nieuwen.*

3. *Den grooten Brusselschen Almanach. Gecalculeert...* door M. Carolo Lud. Waerman. Brussel, Jacob Vandevelde. Met privilegie. In-18. Paraissait dès l'année 1717. (Années 1727, 1743 et 1745 aux Arch. du royaume; 1739, 1745 et 1751 chez M. Robyns; 1735 chez M. de Chênedollé.)

Un privilége fut accordé le 19 novembre 1723. Contient une chronique des événements arrivés dans les pays étrangers et des renseignements divers. Le même imprimeur publiait aussi, en 1735, le *Petit et plaisant almanach de Bruxelles,* et de *Poche.*

4. *Almanach de poche,* en français et en flamand. Bruxelles, George de Backer.

Octrois accordés en 1718 et 1726.

5. *Den getrouwen schryver van den Brusselschen Almanach...* Door M. Schoonvelt, mathematicus. Brussel, J.-B. de Leeneer. In-24.

(Année 1701 à la Commission centrale de statistique, et 1718 aux Archives du royaume.)

Prédictions et indications relatives aux saisons; culture des jardins; postes et messageries; vacances du conseil de Brabant, des conseils privé et des finances et de la chambre des comptes; tables d'hôte à Bruxelles; tarif des monnaies, des poids et mesures; prix des grains; chronique des événements de l'année précédente, etc. Cet almanach, du format de Mathieu Laensbergh, n'est pas sans intérêt.

6. *Calendrier de la Cour* (1). Bruxelles, 1719?-1794. In-18. (Bibl. royale, années 1719, 1720, 1724, 1727-1730, 1732-1789, 1792, 1794; Arch. du royaume, années 1736, 1739-1746, 1750, 1751, 1753, 1754, 1756-1785, 1787-1789, 1792, 1794; Commission centrale de statistique, années 1756 et 1768 à 1794; à partir de 1733 chez M. de Jonghe.)

Nous croyons que cette publication n'est pas antérieure à l'année 1719. Le volume de 1720 renferme un extrait du privilége, daté du 23 décembre 1718, accordant à Antoine Claudinot l'autorisation « de pouvoir lui seul et à l'exclusion de tous autres, pendant le terme de six ans, imprimer en français et en flamand le *Calendrier de la Cour.* » Ce privilége fut renouvelé successivement :

Le 11 septembre 1725, en faveur du même Antoine Claudinot.
Le 23 novembre 1731, id. de sa veuve.
Le 30 novembre 1736, id. de François Claudinot.

(1) Jusqu'en 1744, cet almanach est intitulé : « *Calendrier de la Cour* pour l'année..., contenant un dénombrement des personnes qui composent les conseils collatéraux, celui de Brabant, chambre des comptes et autres jurisdictions établies dans cette ville, leurs demeures et celles des avocats et procureurs practiciens, avec une table des féries des conseils, la naissance des rois, reines et autres souverains de l'Europe, le départ et l'arrivée des couriers (*sic*) et les routes des postes. » — En 1745-1749, après le mot : « *practiciens,* » on lit : « ... *augmenté de l'état de la cour de L. A. S.* » — Les deux volumes de 1747-1748 (époque de l'occupation de Bruxelles par les Français) sont intitulés : *Calendrier de Bruxelles*... — De 1750 à 1769 il porte le titre de : *Calendrier de la cour de son altesse royale.* En 1770 on ajoute « ... *le duc* Charles de Lorraine *et de Bar, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas.* — En 1782 on substitue... « de leurs altesses royales Marie Christine, princesse royale de Hongrie et de Bohême, archiduchesse d'Autriche, etc., etc., et Albert, prince royal de Pologne et de Lithuanie, duc de Saxe, etc., etc., lieutenans, gouverneurs et capitaines généraux des Pays-Bas. » — Cet almanach n'a pas paru en 1790, 1791 et 1793.

Le 7 décembre	1742,	en faveur de François Claudinot.	
Le 23 décembre	1749,	id.	id.
Le 22 avril	1752,	id.	de Pierre de Bast (par suite de la mort de F. Claudinot).
Le 17 décembre	1766,	id.	de la veuve de P. de Bast.
Le 29 janvier	1778,	id.	de Josse Vandenberghe.

Ces trois derniers octrois étaient donnés pour une période de 12 ans.

En 1764, le gouvernement se plaint à l'éditeur de l'almanach de ce que quelques personnes s'y attribuent des titres qui ne leur appartiennent pas.

En 1772, nouvelle plainte concernant les fautes et inexactitudes nombreuses qui se trouvent dans cette publication. « Sur le compte qui a été rendu à S. M. des fautes et des inexactitudes multipliées qui se sont glissées dans le Calendrier de la Cour de la présente année, ainsi que du refus qu'a fait la veuve de Bast de le vendre en blanc ou broché, » le gouvernement ordonne à l'éditeur, entre autres choses, de choisir un correcteur intelligent, qu'il présentera à l'approbation du conseil privé, avant le 1er octobre de chaque année.

Lors de la mort de leurs parents, le gouvernement accorda une petite pension aux filles (Isabelle et Marie) de Pierre de Bast, en son vivant imprimeur de la cour. G.-J. Lemartin, leur oncle, essayeur de la monnaie, était chargé de recevoir cette pension. L'une de ces filles épousa Gilles Vandensande, maître imprimeur à Bruxelles.

L'octroi de 1778, pour 12 ans, en faveur de J. Vandenberghe, fut accordé à la charge de payer une somme de 4,800 florins (400 florins par année), et aux conditions « que les observations astronomiques que contiendra ledit calendrier soient rendues conformes au méridien de cette ville de Bruxelles, en recourant à cet effet, à ses frais, aux lumières et aux notions de quelque personne instruite dans l'astronomie. » L'imprimeur François T'Serstevens avait offert 384 florins par année pour obtenir le privilége de cet almanach; il ne fut pas agréé, J. Vandenberghe ayant offert davantage.

L'éditeur était en outre tenu de faire remettre un exemplaire de chaque calendrier, bien et proprement relié, à la Bibliothèque royale, et dans celle du comte de Neny, chef et président du conseil privé, et dans la bibliothèque de l'université de Louvain.

Cet almanach est très-utile pour l'histoire du temps; il indique l'état et la composition des institutions et établissements qui existaient dans notre pays sous l'ancien régime. Au commencement cet ouvrage était peu volumineux : le volume pour 1719 n'a que 64 pages.

7. ***Almanach pour l'an*** **1719** ***ou le Chasseur fidèle.*** **Bruxelles, veuve de Giele Stryckwant, avec privilége de S. M. In-18 de 84 pages. (Bibl. de M. de Chênedollé.)**

Contient une petite chronique. — Octroi du 23 novembre 1718.

8. *Almanach liégeois*, Bruxelles, Joseph Letrotteur.

Octroi accordé en 1721.

9. *Calendrier de la cour archiducale*. Bruxelles, Eug. Fricx et George Friex.

Des octrois pour l'impression de cet almanach furent accordés en 1726, 1735 et 1741. En 1741 il est désigné sous le titre de *Calendrier du gouvernement* (1). Cet almanach doit être devenu très-rare ; nous ne l'avons jamais vu.

10. *Le véritable petit almanach de poche*. Brux., Nicol. Stryckwant.

Octroi accordé en 1726. Cité aussi en 1735.

11. *Geestelycken Almanak*. Brussel, Nicolas Stryckwant.

Octroi accordé en 1726.

12. *Almanach de la Cour*. Bruxelles, Nicolas Stryckwant.

Octroi accordé en 1727.

13. *Den langen Almanach roodt en swert*. Brussel, N. Stryckwant. In-8° longo.

Octroi en 1728.

14. *Le petit et plaisant almanach de Bruxelles et de poche*. Brux., Jacques Vandevelde.

Cité en 1733-1735. — Au n° 3 nous avons indiqué un autre almanach du même imprimeur.

15. *L'Almanach universel français et flamand*. Bruxelles, J.-L. Marchant.

Octroi accordé en 1734.

(1) « Liste de tous les octrois et priviléges qui ont été accordés par le conseil souverain de Brabant pour l'impression de livres, depuis l'an 1716. » Dressée en 1753 par les secrétaires de ce conseil. (*Arch. de l'État*, conseil privé, carton n° 1572.)

16. *Almanach van Milanen.* Brussel, J.-J. Boucherie. In-32; 1739-1762 ? (1741 chez M. Robyns.)

17-19. *Almanach de Liége.* Bruxelles, J.-J. Boucherie.

Octrois en 1741, 1746 et 1752. — Le même imprimeur publiait un almanach-placard, intitulé : *Den pleck almanak* (1739), et un *Almanak van t' cabinet* (1746, 1752).

20. *Les étrennes mignonnes.* Bruxelles, Léonard. 1742.

21. *Den nieuwen almanak.* Brussel, Guillaume Cawe, 1745.

22. *Calendrier historique et astronomique.* Brux., J.-J. Boucherie. 1746-1748? Avec privilége. (Année 1748 aux Arch. du royaume.)

Privilége pour six ans, daté du 11 janvier 1746.

23. *Étrennes nouvelles et agréables.* Brux., J.-J. Boucherie. 1752.

24. *Almanak ofte minnelycke nieuw-jaer giften*, etc. Brussel, Ch. Devos. 1752.

25. *Almanach historique et chronologique de la comédie française établie à Bruxelles.* 1754. In-12, rare ([1]). (M. A. Vandale en avait un exemplaire dans sa librairie, en 1847.)

26. *Calendrier historique, géographique, astronomique et hydrographique à l'usage des savans.* Dans lequel il est traité de quantité de choses aussi curieuses qu'intéressantes, etc., le tout composé, conduit et dirigé par M. J. B. P. de N... de Beaumont, et orné de planch. en taille douce. Bruxelles, François T'Serstevens. 1758. Avec approbation. In-12 de 112 pages.

Contient quelques notes biographiques, calcul relatif au temps, etc.

27. *Almanach nouveau pour l'année ...., ou le Guide fidèle,* etc.

([1]) *Voir* plus loin l'indication d'autres almanachs du théâtre, publiés en 1767, 1768, 1792, 1824-1836, 1839 et suiv.



Brux., J. Moris. Petit in-8°. 1757-1776. (Années 1758-1766 et 1768, 1770, 1773 aux Archives du royaume.)

Renferme une description historique détaillée des villes, villages, seigneuries et couvents situés dans le duché de Brabant. C'est un recueil tres-intéressant. Il existe des tirés à part de ces descriptions, composés de trois volumes; le 1er comprend Bruxelles et l'ammanie (banlieue); le 2e Louvain et ses environs; le 3e le Brabant wallon. Le privilége de cette publication est daté du 1er mars 1757.

28. *Almanach utile et agréable de la loterie impériale et royale pour l'année ....* Brux., de l'imprimerie de la loterie impériale et royale. In-18, avec gravure. 1760-1794. (Années 1760, 1767, 1770, 1773, 1783, 1786, 1789, 1794 aux Arch. du royaume; année 1792 à la Bibl. royale; 1781 chez M. l'avocat Stevens; 1771, édit. en flamand, au ministère de l'intérieur.)

Ces volumes renferment tous à peu près les mêmes matières. Il a été publié une édition flamande en 1771 et 1773, et une édition en placard en 1789. On lit dans la préface : « Le but des loteries en général est de se procurer par un moyen insensible et non onéreux au peuple, des fonds pour subvenir à des dépenses extraordinaires ou à des établissements utiles; et c'est ainsi que S. M. l'impératrice reine s'en exprime elle-même dans ses lettres-patentes du 14 septembrs 1760, portant création de la loterie impériale et royale à Bruxelles... Dans les mêmes lettres-patentes elle assigne sur les produits de la même loterie une dot pour marier annuellement 90 filles. »

Le jeu établi à Bruxelles « est composé sur les principes de celui qui a eu lieu depuis longtemps à Gênes, à Rome, à Venise, à Milan, à Naples, à Vienne et en dernier à Paris; ce qui consiste en 90 numéros, à chacun desquels on a joint, suivant l'usage d'Italie, un nom de fille, pour les mieux distinguer. »

Outre diverses instructions sur le jeu, l'almanach renferme l'invitation suivante de la Roue de Fortune de la loterie au public :

« Pour peu je rends beaucoup,
Mais si parfois la chance
Trompe votre espérance,
Ne vous rebutez pas pour un malheureux coup.
La bizarre Fortune
Pour avoir ses faveurs,
Veut que sans cesse on l'importune.
Je vous offre un moyen pour vaincre ses rigueurs :
Dix-huit fois chaque année
Je recommence un nouveau cours ;

Et qui manque au premier l'heureuse destinée
Peut au second s'enrichir pour toujours.
Pour me tourner accourez l'un et l'autre,
Le gain d'autrui ne saurait nuire au vôtre :
Différent des autres jeux,
Le même numéro peut faire mille heureux.
Dans ce jeu-ci chacun peut à sa guise
De cinq façons placer sa mise;
Du choix des numéros et de leur quantité
Vous avez pleine liberté;
Quatre-vingt-dix en tout forment mon existence;
Plus ou moins vous pouvez étendre votre chance,
Cinq seulement que l'on tire au hasard,
Font le gain de celui qui s'y trouve avoir part.
A les tirer je vous invite,
Tel qui souvent hésite,
Perd par trop de réflexion
La bonne occasion. »

29. *Almanach des négociants*, contenant le tableau par ordre alphabétique des bonnes maisons de commerce des principales places de l'Europe, avec le tableau raisonné des manufactures de l'Europe les plus intéressantes, pour servir de supplément au journal du commerce. Brux., J.-B. Jorez, 1762. In-8° de 352 pages. (Bibl. royale, n° 5037, et chez M. le baron de Stassart.)

Contient la liste des principaux négociants des villes de l'Europe; et pour les Pays-Bas, ceux d'Anvers, Bruges, Bruxelles, Courtrai, Gand, Tournai; ensuite des notices sur les principales industries. Pag. 205 et suiv., notice sur les industries des villes de Bruges, Courtrai, Bruxelles, Limbourg, Gand; 322-344, notice sur les manufactures de toiles de Gand et de Courtrai. — Livre très-intéressant à consulter. L'éditeur promettait un volume semblable pour les années suivantes.

30-34. *Den grooten Brusselschen almanak.* Brussel, J.-B. Jorez. Met approbatie. In-18. Commencé vers 1763. (Année 1779 chez M. De Reume; 1784 et 1788 à la Commission centrale de statistique; 1786-1791 chez M. de Jonghe; 1794 chez M. de Chênedollé.)

Almanach assez bien composé : liste des fonctionnaires, magistrats, médecins, etc.; notices sur quelques pays; chronique des événements remarquables; prix des grains pour plusieurs années, etc. Le volume de 1794 contient des détails curieux sur les événements de Paris, en 1793. — Il paraissait encore en 1817.

Le même imprimeur a publié en outre les almanachs dont les titres suivent :

1° *Kleynen Brusselschen sak almanak.* 1774. In-32, trés-étroit ($1\frac{1}{2}$ pouce de largeur).

2° *Almanach chantant dédié aux dames.* Même format que le précédent. (Année 1781 chez M. de Chênedollé.)

3° *Étrennes mignonnes, contenant le départ et l'arrivée des voitures publiques et les noms des seigneurs qui composent les états de Brabant,* etc. — Même format. (Année 1782 chez M. de Chênedollé et 1802 chez M. de Jonghe.)

4° *Almanach de poche,* etc.—Même format. (1798 chez M. de Jonghe, 1799 chez M. de Chênedollé, 1800 et 1801 chez M. Robyns.) Paraissait encore en 1812 et 1813.

35. *Spectacle français à Bruxelles, ou Calendrier historique du théâtre,* pour l'année 1767. Brux., J.-J. Boucherie. In-32. (Bibl. de M. Robyns.)

Ibid. Seconde partie, pour l'année bissextile 1768. In-32. (Bibl. de M. Robyns.)

Ces deux petits volumes, extrêmement rares, se trouvent à peu près entièrement reproduits dans l'*Annuaire dramatique* de M. Félix Delhasse, années 1840-1842. Un rapport de l'autorité administrative, daté du 14 janvier 1767, contient les lignes suivantes : « J.-J. Boucherie avait obtenu un privilége pour le volume précédent, mais il n'en avait pas demandé pour celui-ci ; on fait défense d'agir ainsi à l'avenir. »

36. *Étrennes mignonnes pour l'année* 1768, *calculé à l'usage des dix-sept provinces.* Brux., P.-J. De Grieck, imp. des États de Brabant, rue de l'Évêque. Avec privilége. In-32, étroit. (Bibl. de M. Robyns.)

Contient : pp. 64-72, les noms et demeures des notaires de Bruxelles, avec la date de leur admission ; p. 73, liste de ceux qui ont été *primus* à Louvain, de 1700 à 1767.

37. *Almanach bruxellois, dédié aux curieux et aux amateurs, ainsi qu'à tous ceux qui voudront l'acheter ;* contenant une notice sommaire des monuments publics les plus remarquables érigés dans la ville de Bruxelles, ainsi que des peintures et des sculptures les plus distinguées que renferment ces édifices : le tout rangé par ordre alphabétique, pour la facilité des recherches et la commodité des lecteurs. Ouvrage posthume d'un voyageur, gentilhomme anglais

abrégé, commencé et mis en lumiere par Luc-Jérôme-Innocent-Ignace Raphaël, petit neveu de l'arrière cousin, issu de cousin germain de la sœur de Raphaël d'Urbin, peintre, comme l'on sait, par excellence, etc., etc. Brux., J.-L. De Boubers, 1775, In-12 de 68 pages, sans le calendrier. (Libr. de A. Vandale, en 1847.)

38. *Almanach de l'inauguration de la statue de Son Altesse Royale le Sérénissime duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, gouverneur-général des Pays-Bas autrichiens*, etc., contenant la description des fêtes et le recueil des pièces les plus intéressantes imprimées à cette occasion. Dédié aux habitants de Bruxelles. A Bruxelles, chez J.-J. Tutot, imp.-lib., au haut de la rue de la Madelaine. 1775. In-18, 78 pages. (Bibl. de M. de Jonghe.)

Contient: discours sur l'inauguration de la statue (extrait d'un ouvrage imprimé, sous ce titre. chez J.-J. Tutot). — Arrivée de la statue. — Description de ce qui s'est passé le jour de l'inauguration. — Illuminations. — Viennent ensuite plusieurs pièces de vers sur les vertus du prince Charles et l'allégresse du peuple à l'occasion de la fête.

39. *Almanach brabançon.* Brux., Fr. T'Serstevens. 1776.

Il n'est pas certain que cet almanach ait paru. En 1776 T'Serstevens demanda un octroi pour publier un almanach sous le titre indiqué; le gouvernement refusait d'accorder un *privilége exclusif.* Ce refus peut être attribué au motif que nous avons rapporté à la page 15 de notre *Essai historique sur les journaux belges ;* on y voit que le gouvernement retira à T'Serstevens, en 1759, la publication de la *Gazette de Bruxelles,* parce qu'il avait « déplu à la cour, par son peu d'attention et de politesse envers le gouvernement et le public. »

40. *Almanach ecclésiastique des Pays-Bas,* contenant, etc. Brux., J.-L. Deboubers, in-18. 1776-1782. (Bibl. royale, MM. de Jonghe, A. Warzée, De Reume et les Bollandistes [1].)

[1] On trouvera ailleurs l'indication d'autres almanachs du clergé, savoir : de l'évêché de Liége, et de ceux qu'ont publiés MM. Bouquié, Visleur, etc. — Pour compléter la collection il convient d'indiquer le « *Calendrier ecclésiastique de Cambray. On y a joint l'estat du clergé séculier et régulier de la ville et du diocèse.* A Cambray, chez Samuel Berthoud. 1754. Avec approbation. » In-12 de xxxvii, 85 et xxxii pages. On y trouve pour la partie de la Belgique, ressortissant alors à l'évêché de Cambray, l'état du personnel : 1° des églises collégiales d'Antoing,

Octroi ou privilége de vingt ans, accordé le 5 octobre 1776. Cet almanach est très-curieux en ce qu'il fait connaître l'état ecclésiastique de notre pays, avant les réformes de Joseph II et la grande révolution franco-belge. Le volume de 1778 contient un tableau de la religion des anciens Belges, notice fort médiocre.

41. *Nieuwen Brusselschen comptoir-almanak.* Brussel, Pauwels. 1780-1794. (Années 1780, 1792, 1794 à l'hôtel de ville de Bruxelles.)

Calendrier en forme de placard; l'année 1794 porte le titre de *Comptoir almanak* et renferme les empreintes des monnaies.

42. *Étrennes aux Belges, pour la présente année.* 1788. In-32 de 61 pages sans le calendrier. (Bibl. royale et Commission centrale de statistique.)

Recueil de chansons patriotiques. La dédicace, signée F. A., est adressée à M. l'abbé Dub*** R***.

43. *Almanach poétique et chantant des Belges, pour la présente année.* Chez les libraires belgiques. 1788. In-32, environ 60 pages non chiffrées. (Bibl. royale.)

Très-curieux; contient les discours prononcés devant l'empereur, le prince de Kaunitz, et les gouverneurs généraux; ces discours sont suivis de chansons patriotiques.

44. *Almanach récréatif et chantant, pour la présente année.* Chez les libraires associés. 1788. In-32, 60 pages environ. (Bibl. royale, n° 27096 fonds V. H.)

Chansons patriotiques.

Leuze, Soignies et Binche; Sainte-Waudru et Saint-Germain, à Mons; 2° des églises paroissiales des décanats de Saint-Brice (Tournai), Chièvres, Lessinnes, Hal, Mons, Binche, Bavay, avec le nom du collateur; des monastères de Bonne-Espérance, Cambron, Val-des-Écoliers, Saint-Denis Brocqueroye, Saint-Ghislain, Landelin, Lobbes, Saint-Feuillien au Rœulx, Ghislenghien, Ath, Espinlieu, l'Olive, Belian.— Outre les almanachs ecclésiastiques spéciaux, plusieurs autres almanachs indiquent aussi, mais avec moins de détails, la composition des établissements religieux; nous citerons entre autres l'ancien *Calendrier de la Cour,* les almanachs de Bruges et de Gand (publiés par de Sloovere et Gimblet) et l'*Almanach royal* actuel.

45. *Étrennes belgiques, pour l'an* 1790, *avec les Étrennes de* 1788 *et le Poisson d'Avril de* 1789. MDCCXC. In-18 de 144 pages, 9 gravures allégoriques. (Bibl. royale et M. De Reume.)

Les gravures, en forme de médailles, représentent : le lion belgique rompant ses chaînes et abattant les trophées de guerre de l'Autriche ; fédération du peuple brabançon ; la croix, autel des vœux de la patrie ; la foudre tombant sur le séminaire général ; le lion met le feu à un tas de livres ; la religion et la justice, offrande ; temple du concile de Malines. Au commencement du volume on lit : « Des personnes qui unissent l'amour de la patrie à la culture des lettres et le goût des choses agréables à des travaux utiles m'ayant adressé ces petites poésies, j'ai cru en devoir faire hommage à mes concitoyens, comme d'un moyen de mêler quelques moments d'un ris innocent aux objets graves qui, dans les circonstances, occupent tous les vrais enfants de la Belgique. Les étrennes chantantes, qui retracent les événements de l'année précédente, peuvent être considérées comme de petites Annales de société, où la gaieté jette quelques fleurs sur le burin sérieux de l'histoire. Elles peuvent être en même temps une critique douce et agréable, qui corrige ou condamne, en riant, quelquefois avec plus d'effet qu'une censure sévère, les abus ou les excès du tems. L'inquisition destructive qui écrasoit les hommes, et les langues, et les plumes, et les livres, ayant intercepté presque toute l'édition des *Étrennes* de 1788 et le *Poisson d'avril* de 1789, on a cru devoir ajouter ces victimes de la proscription aux Étrennes de l'année du salut et de la liberté belgiques... »

46. *Poisson d'Avril en* 1789. Pour servir de suite aux *Étrennes belgiques*. A Wesel, chez Philippe Muller, et se trouve à Bruxelles, près de la grande Bretecque de la maison de ville. 1790. In-18 de 35 pages. (Bibl. royale, 6705. F. de la V.)

Contient des chansons patriotiques sur le séminaire de Louvain, la secte janséniste, les troupes autrichiennes, etc. ; une gravure représente un personnage occupé à brûler des papiers.

47. *Recueil de chansons patriotiques, dédié aux Belges.* Nouv. édit. corr. et augm. A la Liberté. In-32 de 102 pages, non compris le calendrier. (Bibl. de M. De Reume.)

Chansons dans lesquelles Vandernoot et ses partisans sont portés aux nues, et les Joséphites ridiculisés. L'exemplaire de M. De Reume est revêtu d'une reliure du temps sur laquelle l'or n'a pas été épargné. Le relieur a imprimé sur son œuvre un chronogramme et des vers contenant la louange de Vandernoot.

48. *Nieuwen patriotschen almanach.* 1790. Gedruckt in de Maen. Met goedkeuringe. In-32 de 48 pages. (Bibl. royale, n° 27116.)

Chansons patriotiques, en flamand et en français, sur les glorieux faits de la révolution brabançonne. Pp. 27-47, Récit des événements depuis le 27 octobre 1789.

49. *Minnelyke nieuw jaer gifte voor ....* Brussel, A.-C. Stryckwant. In-64, 1 $^1/_2$ pouce de largeur. (1788 chez les Bollandistes; 1790 et 1792 chez M. Th. de Jonghe.)

Indication du personnel des administrations supérieures.

50. *Étrennes brabançonnes, pour l'an* 1790. In-32 de 32 pages. (Bibl. royale, n° 27116.)

Chansons patriotiques.

51. *Le chansonnier patriotique des Pays-Bas,* contenant un choix des meilleurs morceaux qui ont paru depuis 1787 à 1789. Aux dépens du patriotisme. 1790. In-32 de 64 pages (Bibl. roy., n° 27116.)

Chansons patriotiques en grand nombre. P. 51, Couplets aux dames du Brabant et leur réponse sur les *cercles* autrichiens et leur *joyeuse-entrée.*

52. *Almanach anti-royaliste ou Recueil de chansons qui n'égaieront pas les figues; dans lequel on découvre l'armée de la lune.* De l'imprimerie du Croissànt. 1790. In-32. (Bibl. royale, n° 27116.)

Chansons patriotiques. Deux gravures représentent: l'armée de la lune (les Autrichiens); un lion déracinant un figuier; ces deux gravures sont copiées de deux planches contenues dans le *Mercure flandrico-latino-gallico-belgique,* journal qui a paru à Bruxelles en 1789-1790. — Par les mots *lune* et *croissant,* on faisait allusion aux Turcs alors en guerre avec l'Autriche; les soldats autrichiens étaient désignés sous le nom de figues.

53. *Almanach de cabinet.* 1791-1793. Brux., G. Huyghe. Placard. (Arch. communales de Bruxelles.)

En 1793 ce calendrier placard est intitulé: *Comptoir almanach.* En l'an XII (1804), le même imprimeur publie un *Almanach de poche,* volume in-32 sans pagination. (Années 1798-1808, chez MM. Th. de Jonghe et de Chênedollé.)

54. *Almanach des trépassés pour l'année* 1791, contenant des chansons nouvelles sur de vieilles choses, et des pièces fugitives sur les affaires du temps passé; enrichi d'estampes en taille-douce relatives à des circonstances très-rudes, pour servir de Memento aux

Belges. A Andoy, au quartier-général, et se vend à l'armée des croisés, chez tous les imprimeurs du congrès. In-18 de 100 pages. (Bibl. royale, n° 27130, relié avec les *Masques arrachés.*)

Dirigé contre les Vandernootistes. A été imprimé à Louvain, chez Michel, en mars 1791. Les six gravures sur bois représentent : la lanterne aux aveugles; Vandernoot avec les clefs de Luxembourg; l'idole de Bruxelles (buste de Vandernoot entouré de cierges); le vonckiste, avec du brulin dans la bouche; massacre de Vankrikingen; la relique, ou adieux de Vandernoot.

55. *Almanach de la révolution belgique pour l'année bissextile* 1792, contenant des chansons nouvelles sur de vieilles choses, et des pièces fugitives sur les affaires du temps; enrichi d'estampes en taille douce relatives à des circonstances très-rudes. Pour servir de souvenir aux Belges. On y a joint l'histoire du calendrier depuis Romulus jusqu'à nos jours. Prix : un escalin. A Paris (impr. à Louvain). In-18 de 100 pages. (Bibl. royale, n° 27151.)

Ce volume contient à peu près les mêmes matières que l'*Almanach des trépassés.* Mêmes gravures. — Titre des chansons contre les Vandernootistes : — La lanterne aux aveugles. — Le ministre connu de tout le monde. — Chanson favorite de madame Pineau de lascive mémoire, défunte souveraine de Brabant. — La souveraine détrônée s'enfuiant de Bruxelles. — La clef de Luxembourg. — La très-pathétique exhortation de Son Excellence Henri Vandernoot, beau-père des Belges, à ses bons enfans, les paysans croisés. — L'idole de Bruxelles. — Sur Van Hamme et Deslande colporteurs, chez les paysans, de déclarations à signer en faveur des *Seigneurs États.* — Sur Vonck, en français brulin. — Le Vonckiste. — Le Belge raisonnable en 1790, à ses concitoyens. — Vers à Vandermeersch. — Couplets adressés à M. Vandermeersch, le 1er février 1791, jour de son arrivée à Bruxelles. — Les victimes encore vivantes des fureurs aristocratiques à M. Vandermeersch. — Spectacle aristocratique. — Affaire de Vankrikingen. — Sur Mahomet — Réglements secrets des aristocrates, faits à Bruxelles au commencement de 1790, entre les États, pour établir leur monstruo-barbarocratie. — La relique ou adieux de Vandernoot. — Les adieux de la sainte excellence Van Eupen. — Le retour prochain de Vandernoot. — Lamentations d'un prophète aristocrate. — Pp. 64-74, Interface qui ne plaira pas à tout le monde.

56. *Almanach de Geel, pour l'année bissextile* 1792; contenant le Tableau de l'invocation perpétuelle de sainte Dymphne; l'Instruction patriotique de Jérôme de Bonsens, avec la description sommaire des cérémonies qu'on observera à Geel pendant la célèbre neuvaine de la dite sainte, depuis le 15 jusqu'au 23 mai de cette année. A Geel,

1792. In-18 de 48 pages, plus le calendrier de 37 pages. (Bibl. de la Commission centrale de statistique.)

Satire contre les principaux auteurs et promoteurs de la révolution brabançonne, c'est-à-dire les Vandernootistes.

57. *Almanach du spectacle de Bruxelles;* contenant un abrégé chronologique de ce théâtre, avec les noms des acteurs et actrices, ainsi qu'une notice des plus nouvelles pièces et les noms des auteurs. Pour l'utilité des amateurs du spectacle. En Brabant, et se trouve chez Delahaye et comp., près de la rue de Rollebeek, à Bruxelles. 1792. In-18 de 24 et 48 pages. (Librairie Vandale en 1846.)

La notice historique sur le théâtre est extraite du petit livre intitulé : *Spectacle français,* indiqué plus haut, sous le n° 35, à l'exception de quelques considérations (pp. 1 à 4) sur le peu de goût des Bruxellois pour le spectacle. Le petit volume que nous venons de citer s'arrêtant, pour l'histoire du théâtre, à l'année 1766, on trouve dans celui-ci (pp. 17-20) la continuation jusqu'à 1792. La seconde partie (pp. 1-48) est consacrée à l'analyse des plus belles pièces représentées sur ce théâtre depuis 1787 jusqu'en 1791; suit une « Notice des pièces nouvelles représentées sur ce théâtre, depuis le mois de janvier 1791. » — Ce livre est très-rare.

58. *Universelen almanak der stad Brussel.* Brussel, A.-J.-D. de Braeckenier. In-32 d'environ 150 pages. 1793-1795. (Année 1793 chez M. de Chênedollé ; années 1794 et 1795 chez le libraire Vandale en 1846.)

Année 1793. — Contient le récit de l'entrée à Bruxelles du *primus* de Haes.

Année 1794. — Chronique de Bruxelles, pour 1792-1793. Liste des états de Brabant, du magistrat de Bruxelles, des notaires.

Année 1795. — Intitulé : *Den grooten Brusselschen almanach.* — Renferme une liste des notaires, de 1775-1794, et des doyens des nations de Bruxelles.

Ces différents volumes sont rares et intéressants.

59. *Calendrier moral,* précédé des calendriers des saints, des hommes célèbres, des plantes, des animaux, des minéraux et des arts. A Londres, et se trouve chez Emm. Flon, imp.-lib., à Bruxelles. 1794. In-8° de 124 pages. (Libr. A. Vandale en 1846.)

L'auteur est M. Vanderstegen de Putte. Renferme deux calendriers, un pour les saints, avec indication de la date de la mort, et un autre où les saints sont remplacés par des noms de plantes; suivi de mélanges en prose et en vers, sur la morale.

60. *Calendrier de la Belgique,* où l'on trouve réuni tout ce qui a rapport au bureau central, aux administrations militaires, aux administrations civiles, aux agences, etc., pour l'an III de la république. 1794-1795. Bruxelles, de l'imprimerie des armées du Nord et de Sambre et Meuse. In-8° de 55 pages, plus un *Tableau indiquant les routes et distances des places frontières de France, depuis Dunkerque jusqu'à Sedan*, etc. Bruxelles (même imprimerie), place de la Liberté. 48 pages avec une carte des Pays-Bas, dressée par Oudiette. (Bibl. de MM. de Chênedollé et de Jonghe.)

Contient un double calendrier, l'un indiquant les noms des saints et l'autre de plantes, de fruits, d'animaux, d'instruments de labour, etc.; il est orné de treize gravures de J. Harrewyn, dont douze représentent les signes du zodiaque. Cet almanach, extrêmement rare, renferme l'organisation des administrations telle qu'elle venait d'être arrêtée par les représentants du peuple; l'indication des noms des fonctionnaires et leur domicile; on remarque peu de noms belges parmi ceux-ci. Cette publication paraît être officielle; elle est d'autant plus intéressante que l'ancien *Calendrier de la cour* avait cessé de paraître.

Le volume commence par la description suivante des mois républicains :

« Cheveux blancs, le front chauve, et le corps tout voûté,
Nivôse transi de froid, par la glace arrêté,
Appelle Pluviôse; il l'appelle et le prie
De fondre les glaçons en répandant la pluie.
Elle tombe et bientôt, dissipant les frimas,
Ventôse invite Flore à revoir nos climats.
Le riant Germinal féconde les semences,
Promet, fait concevoir de douces espérances;
Et Flore et Floréal, son époux fortuné,
L'un et l'autre, le front de roses couronné,
Couvrent de mille fleurs la terre rajeunie.
Voyez-vous Prairial reverdir la prairie?
Messidor a donné le signal aux faneurs;
Il a remis la faulx aux mains des moissonneurs.
Cependant Thermidor, quand on remplit nos granges,
Colore les raisins, il mûrit les vendanges.
Voici dans nos vergers de nouvelles moissons;
O mortels! Fructidor vous comble de ses dons;
Faites dans vos celliers, amis de la bouteille,
Couler les flots ambrés du nectar de la treille;
Vendémiaire est là, du matin jusqu'au soir,
Qui préside lui-même aux travaux du pressoir :
Lui seul peut éclaircir les vapeurs de Brumaire,
Et peut rendre plus court le règne de Frimaire. »

61. *Calendrier pour l'an troisième de la république française, une et indivisible, avec le calendrier comparatif pour l'année* 1795 ; précédé de l'étymologie des noms des mois de l'année et de leurs productions, et suivi du décret du 18 floréal, relatif au culte républicain et des fêtes décadaires. A Paris, et se trouve à Bruxelles, chez Delahaye, près de la rue de Rollebeek, n° 3. In-18 de 33 pages.

Noms de plantes, d'animaux, etc., en regard des noms des saints.

62. *Étrennes mignonnes dédiées aux fripons et aux jolies friponnes.* 1796. A Paris, et se trouve à Bruxelles, chez de Braeckenier. In-32. (Bibl. de M. Th. de Jonghe.)

Chansons.

63. *Annuaire poëtique de Bruxelles.* Bruxelles. 1801-1823. 20 vol. in-18. (Collection complète chez MM. le baron de Stassart et de Chênedollé ; incomplète à la Bibl. royale et chez M. De Reume.)

Imprimeurs : Tutot, 1801-1803.
Weissenbruch, 1804.
Ad. Stapleaux, 1805-1811.
M.-E. Rampelbergh, 1813-1814.
De Goesin-Verhaeghe, 1817.
F.-J. Hublou, 1818-1819.
Delemer, 1820-1822.
P.-M. Devroom, 1823.

N'a pas paru en 1812, en 1815 ni en 1816. En 1818 et années suivantes, cette publication prit le titre de *Recueil annuel de poésies de la Société de littérature de Bruxelles.* Le volume de 1823 est intitulé : *Annuaire poétique des Pays-Bas.* 20e volume.

La Société de littérature de Bruxelles fut fondée le 20 brumaire an x, par quelques élèves distingués de l'école centrale de cette ville.

Le premier volume contient l'avertissement qui suit : « Quelques élèves de la classe des belles-lettres de l'École centrale de Bruxelles ayant formé, il y a un peu plus d'un an, une société littéraire, se proposèrent de faire imprimer un choix de leurs poésies, en y ajoutant quelques autres pièces également composées dans la même ville : c'est l'ouvrage qu'on présente aujourd'hui au public sous le titre d'*Almanach poétique de Bruxelles.* On demande l'indulgence des lecteurs pour des jeunes gens dont plusieurs écrivent dans une langue qui n'a pas toujours été la leur. »

La liste suivante indique les noms de tous ceux qui ont fait insérer des pièces de vers dans ce recueil ; les chiffres indiquent les volumes.



Anonymes ou pseudonymes.

L'*Almanach belge* pour 1824-1826 (Bruxelles, Coché-Mommens et Tarlier) et l'*Annuaire de la littérature et des beaux-arts*, 1830 (Liége, Sartorius), peuvent être considérés comme faisant suite à l'*Annuaire poétique de Bruxelles*.

64. *Almanach de Bruxelles ou Tableau de l'organisation du gouvernement et des autorités constituées.* An x (1802) à 1809. In-12. Imp. G.-F. Huyghe et ensuite De Braeckenier. (Bibl. royale, minist. de l'int., Arch. du royaume, MM. Robyns, Vandermaelen, de Chênedollé et Th. de Jonghe.)

Almanach du département de la Dyle, 1810-1814. In-12. Imp. De Braeckenier. (Mêmes collections.)

Almanach du gouvernement de la Belgique et du département de la Dyle, pour 1815. Brux., Ve De Braeckenier. In-12 de 104 pages. (Bibl. royale, minist. de l'intér., M. de Chênedollé.)

Le volume de l'an x (1802) contient, au titre, une gravure représentant la Renommée distribuant des couronnes de laurier.

An xi (1803). — Pp. 83-136, description de Bruxelles et de ses environs.

An xii (1804). — Pp. 81-95, description historique et statistique du département de l'Escaut et de la ville de Gand.

An xiii (1805). — Pp. 41-61, description statistique et historique de Louvain, Diest, Tirlemont, Aerschot, Nivelles, Wavre, Jodoigne. — Les volumes de 1804 et de 1805 ont été rédigés par J. Chateigner, homme de loi.

Année 1806. — Pp. 41-48, description historique de la ville d'Anvers.

Année 1807. — Pp. 55-70, description historique de Malines, Lierre, Turnhout, Hoogstraeten, Herenthals, Vilvorde, Hal.

Année 1808. — Pp. 33-42, description historique d'Audenarde, Termonde, Alost, Grammont, Ninove.

Année 1809. — Pp. 13-38, éphémérides et chronologie ancienne.

Année 1810 (1). — Pp. 145-151, notice sur le département et sur Bruxelles, Louvain, Tirlemont et Nivelles.

Année 1811. — Pp. 109-120, notice sur les mêmes localités et sur celles de Diest, Aerschot, Wavre et Jodoigne.

(1) Ce volume est intitulé *Almanach du département de la Dyle*, 1re année. Dans la préface, de Braeckenier dit que le département de la Dyle « était privé depuis longtemps d'un almanach administratif; le dernier qui ait paru date de l'an xiii; depuis cette époque il a cessé d'exister, et le public, privé à son grand préjudice de ce guide pour se diriger dans ses affaires et ses relations, a dû recourir à l'Almanach de Bruxelles, qui devait nécessairement être peu exact, attendu que les notions qu'il contenait n'étaient pas fournies par les autorités administratives. » L'almanach de l'an xiii, auquel l'éditeur fait allusion, était publié par M. Weissenbruch. *Voir* ci-après.

Année 1812. — Pp. 61-64, notice topographique et statistique du département de la Dyle.

Année 1813. — Pp. 150-186, *ibidem* et notice étendue sur Bruxelles.

Année 1814. — Pp. 112-114, notice sur le département de la Dyle.

Les volumes de 1812-1814 ont été rédigés par M. Wouters, conservateur-adjoint aux Archives du Royaume.

Les collections complètes de ces almanachs ne sont pas communes. Le volume de 1815 se rencontre très-rarement.

65. *Almanach du département de la Dyle*, contenant, etc. Brux., Weissenbruch. In-12. (Ans x et xiii à la bibl. royale, l'un de 168 pages et l'autre de 309 pages; ans x, xi et xii chez M. de Jonghe; an xiii chez les Bollandistes.)

A quelques exemplaires de l'an xiii on a ajouté un mémoire de 86 pages, contenant un exposé de la situation administrative du département de la Dyle, rédigé par le préfet, M. de Pontécoulant. Les quatre volumes de cet almanach contiennent des notices statistiques intéressantes.

66. *Almanach de Bruxelles.* An xi. Brux., Stapleaux. In-18. (Bibl. de M. Ph. Vandermaelen.)

A. Warzée.

Sur les éditions primitives de Rabelais [1].

Il est indispensable, si l'on veut connaître la véritable pensée des grands écrivains, de remonter aux éditions primitives. Des fautes souvent grossières se sont introduites successivement dans des réimpressions faites avec peu de soin, et ces fautes se reproduisent sans cesse sans qu'on y prenne garde. M. Cousin, dans la préface de

[1] Notre savant collaborateur a donné dans le *Bulletin du bibliophile* de Techener, 10e série, mai 1851, pp. 257-263, d'autres *Recherches bibliographiques sur Rabelais*. Elles n'offrent pas moins d'intérêt que celles qu'il a bien voulu nous communiquer. Ch. de Ch.

son livre sur Pascal, a signalé la nécessité de contrôler les textes et de recourir aux sources. D'importants travaux ont été exécutés sur la Bruyère, sur Racine, sur Molière, sur Fénélon; mais la difficulté augmente à mesure qu'on s'attaque à des auteurs plus anciens.

Nul écrivain n'a plus que Rabelais besoin d'être soumis à une révision attentive. Il est positif que l'œuvre de l'*Homère bouffon*, publiée par livres séparés, fut à diverses reprises retouchée et modifiée. Quelques hardiesses excessives furent effacées, quelques détails furent supprimés, beaucoup d'autres furent ajoutés. L'étude des textes primitifs peut seule restituer à l'histoire de Gargantua et de Pantagruel sa physionomie primitive. Cette étude, nul ne l'a tentée; ni Leduchat, ni MM. Éloi Johanneau et Esmangart, ni Delaulnaye, ne se sont occupés de rechercher les variantes et de rectifier les leçons vicieuses dues à l'incurie des typographes du XVIe siècle.

Il faut être juste; les matériaux nécessaires à l'accomplissement d'une œuvre pareille n'ont été découverts que depuis peu de temps.

Une édition du Pantagruel, Lyon, in-4°, sans date, que le savant auteur du *Manuel du libraire* regarde comme la première, n'a révélé son existence qu'à la vente de MM. Debure, en 1835; l'exemplaire, imparfait de 2 feuillets, fut vendu 60 fr.; il a été adjugé à 660 fr. à la vente des livres du prince d'Essling en 1846, et il est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale.

C'est également à la vente Essling qu'on a vu paraître une autre édition du Pantagruel, sans date, petit in-8° de 104 feuillets. Elle est venue trop tard pour pouvoir être mentionnée au *Manuel*, mais elle a été signalée dans les *additions* jointes au 4e volume de ce savant ouvrage. Acquise au prix de 300 fr. par M. Delessert, elle a passé en Angleterre avec les autres livres de cet amateur, et en 1848 elle a été adjugée à Londres pour 9 livres sterling, 15 shellings.

Il paraît qu'on ne connaît qu'un seul exemplaire de l'édition du Pantagruel, *augmenté et corrigé fraîchement par maistre Jehan Lunel, docteur en théologie*, Lyon, François Juste, 1533. Cet exemplaire bien précieux se conserve à la Bibliothèque de Dresde. M. Regis en a relevé et publié les variantes (*voir* son édition allemande de Rabelais, 1841, seconde partie, pp. 1289-1319).

La *Vie inestimable du grand Gargantua*, Lyon, François Juste, 1537, seconde édition datée du premier livre de Rabelais, devrait

être conférée avec l'édition que, deux ans avant, en 1535, ce même libraire avait donnée de cet ouvrage. Le *Manuel* ne cite aucune adjudication de l'édition de 1537, mais il s'en est trouvé un exemplaire à la vente de M. Cailhava de Lyon, faite à Paris en 1845, et il a été payé 180 francs (nº 577, maroquin vert, doublé de maroquin rouge, très-belle reliure de Kœhler).

Mais aucune de ces éditions ne surpasse en rareté celle qu'a découverte M. Gustave Brunet et qu'il a cédée à la Bibliothèque nationale, déjà riche en vieilles impressions rabelaisiennes. Malheureusement cet exemplaire est privé de quelques feuillets. Cette édition, complétement inconnue jusqu'alors, a été signalée dans le *Manuel*, t. IV, p. 827. Ce qui lui donne la plus grande valeur, c'est qu'elle fournit des leçons fort importantes et qu'elle donne les moyens de rétablir le véritable texte de Rabelais, pitoyablement défiguré par l'ignorance des imprimeurs.

Exemples :

Il est question, liv. II, chap. 32, de l'arche du pont de *Monstrible*; ainsi s'énoncent toutes les éditions modernes; les commentateurs se sont évertués à cet égard. « Le pont de Monstrible, sur la Charente, « entre Saintes et Saint-Jean d'Angely, est un reste d'antiquité « romaine, et l'arche dont parle Rabelais est élevée sur ce pont. » Telle est la note de Leduchat. Notre édition porte *Mantrible*, pont fameux dans les romans de chevalerie; il était situé en Espagne et Calderon a donné ce titre à l'une de ses tragédies. *Voir* von Schak, *Histoire* (en allemand) *de la poésie dramatique en Espagne*, t. III, p. 196, Fauriel, *Histoire de la littérature provençale*, t. III, p. 12, etc.

On lit dans les éditions modernes, au chap. 34, « comment Pantagruel espousa la fille du roi d'Inde nommée Presthan. » Lisez comme dans l'édition gothique : « la fille du roi d'Inde nommée Prestre Jehan. » Ce nom du père altéré et transmis à la fille forme un véritable non-sens parfaitement étranger à la pensée de Rabelais, lequel avait en vue ce monarque fabuleux si célèbre au moyen âge et dont les États étaient situés, selon les uns, aux sources du Nil, dans les déserts de la Tartarie, selon d'autres [1].

[1] *Voir* au sujet du prêtre Jean les auteurs mentionnés par Grässe, *Lehrbuch einer allgemeinen literär-Geschichte*, 1842, tom. II, Abth. 2, p. 767, et le savant

Une variante très-remarquable qu'offre de même l'édition de 1533, conservée à Dresde, se présente au chap. 23 : « Pantagruel ouyt « nouuelle que son père Gargantua auoyt este translate au pays des « Phees par Morgane comme feut iadyz Enoch et Elie. »

Ce rapprochement d'une audacieuse impiété disparut promptement; les noms de deux chevaliers (Ogier et Artus) furent substitués aux deux personnages bibliques, et cette correction qui nous révèle la pensée primitive de Rabelais est demeurée inconnue de *tous* les éditeurs. M. Regis l'a signalée dans sa collation de l'exemplaire de Dresde, mais il n'en dit rien dans son commentaire et il s'en tient à l'ancienne leçon ([1]).

Nous allons indiquer quelques-unes des variantes que présente l'édition découverte par M. Gustave Brunet comparée avec les éditions modernes.

Nous désignerons par la lettre *A* le texte des *Variorum* et de Delaulnaye et par la lettre *B* l'édition gothique dont nul bibliographe n'avait eu connaissance. Tous les passages dont il est question sont empruntés au second livre :

Ch. 15. *A*. Le lion finablement retourne, pourtant de mousse plus que n'en tiendroyent dix et huyct balles.

B. Le lion finablement retourne pourtant plus de trois balles de mousse.

A. Y en auoit ia bien miz seze balles et demye.

B. Deux balles et demye.

A. Ha vallu pour ung iour cent soixante mille et neuf escuz.

B. Cent escuz.

travail de M. d'Avezac, pp. 147-168 de la *Relation des Mongols,* par Jean du Plan de Carpin. *Paris,* 1838, in-4°. Un traité *of pope John and his landes,* se trouve dans un volume excessivement rare, imprimé à Anvers, sans date, par Jean de Doesborowe et mentionné : *Bibliotheca Grenviliana,* 1842, p. 23. Une lettre en allemand « du roi David que l'on appelle habituellement le prêtre Jean » lettre adressée au pape Clément VII, sans date (vers 1533), in-4°, figure au même catalogue, p. 573.

([1]) On pourrait rapprocher de ces chevaliers transportés par les fées dans l'île d'Avalon, la circonstance mythologique de Phinée transporté par les Boréades dans le pays des Bistons, trait que M. le duc de Luynes croit voir dans une coupe antique du Musée britannique. (*Revue de philologie,* t. II, p. 492.)

Ch. 17. *A*. Mettre les vieilles en ruyt.

B. En appetit.

A. Les damoiselles formarent syndicat, monstrarent leurs fondemens et passarent procuration.

B. Les damoiselles formerent syndicat et passerent procuration.

A. A ce que ilz neussent plus à lire clandestinement de nuyct la pippe, le bussart ne le quart des sentences mais de beau plain iour et ce es escholes de Feurre en face de tous les artitiens sophistes.

B. A ce qu'ils n'eussent point à lire clandestinement les livres des sentences de nuyt, mais de beau plain iour et ce es escholes de Sorbonne, en face de tous les théologiens.

A. Les conseilleres leur feissent de belles bauerettes.

B. Les conseilliers et aduocatz leur fissent de belles bauerettes (¹).

Ch. 19. *A*. Ha, messieurs, le grand secret! *il y a miz la main iusques au coulde.* (Cette dernière phrase n'est pas dans l'édition gothique.)

A. Des problesmes insolubles.

B. Des doubtes inexposables.

Ch. 20. *A*. Ilz beurent à ventre desboutonné (car en ce temps-là on fermoyt les ventres à boutons comme les colletz de présent) iusques à dire dond venez vous.

B. Ilz beurent comme toutes bonnes ames le iour des morts le ventre contre terre iusques à dire dont venez vous.

A. Et flaccons daller et eulx de corner, tire, baille, paige, vin, boutte de par le diable, boutte. (Cette phrase n'est pas dans l'édition gothique.)

Ch. 21. *A*. Broderye à la romanicque.

B. Broderie à la tudesque.

(¹) Il est évident que la leçon de l'édition gothique est la bonne; c'est par une faute d'impression qui remonte sans doute à une date fort reculée et que toutes les éditions modernes (notamment celle des *Variorum*, t. III, p. 434) ont scrupuleusement reproduite, que les *conseilleres* ont été amenées ici au lieu de leurs maris.

Ch. 21. *A.* Amoureux de quaresme, lesquelz point à la chair ne touchent.

B. Amoureux de karesme.

A. Ie le congnoy et suyz à ce predestiné des phées. Doncques, pour guaigner temps, boutte, pousse, eniambons.

B. Ie le congnoy. Doncques, pour guaigner temps, faisons.

A. Une grande bourse pleine descutz du palays et de gettons.

B. Une grande bourse plaine de gettons.

A. Non feray par mon sergeant (¹).

B. Non feray par mon serment.

A. Tenez voicy maistre Ian Chouart qui demande logiz.

B. Tenez voicy qui demande logiz.

Ch. 22. *A.* La grand feste du sacre.

B. La grand feste du corps dieu.

A. Il trouua une lycisque orgoose.

B. Il trouva une chienne.

A. Et chiens daller après *et elle de se cacher et chambrieres de rire.* (Ces mots ne sont pas dans l'édition gothique.)

A. Et cest celluy ruisseau qui de present passe a Sainct Victor, etc. (Tout le reste de ce chapitre qui, dans les éditions modernes, finit aux mots : du Basacle à Thoulouse, manque dans l'édition gothique.)

Ch. 24. *A.* Finablement arriuarent au port de Utopie.

B. Au port de Achorie.

Ch. 25. *A.* Tournez le tour sur le tillac diligentement.

B. Tournez le tour diligentement.

A. Ceste deffaicte paracheuee, Pantagruel loua merveilleusement lindustrie.

B. Ceste desconfiture paracheuee, Pantagruel loua grandement lindustrie.

(¹) Autre faute d'impression dont il résulte un non-sens, fidèlement conservé par tous les éditeurs. Quelques-uns ont voulu l'expliquer; leurs interprétations ne sont pas soutenables. *Voir* l'édition *Variorum,* t. III, p. 486.

Ch. 26. *A.* Soubdain Epistemon feit, on nom des neuf muses, neuf belles broches de boys.
B. Incontinent Epistemon feit deux belles broches de boys.
A. Et feirent roustisseur leur prisonnier.
B. Et feirent leur rost de leur prisonnier (¹).
A. On remuement de nos badigoinces.
B. On remuement de nos babiolles.
A. De tous pays et toutes langues.
B. De tous pays et toutes contrées.
Ch. 27. *A.* Il n'est umbre que de courtines.
B. Il n'est umbre que de cuisine.
Ch. 29. *A.* Et entra sa masse plus de soixante et treze pieds en terre.
B. Plus de soixante pieds.
A. Ung qui auoit nom Riflandouille.
B. Ung qui auoit nom Moricaulx.
Ch. 30. *A.* Epistemon qui auoit la couppe testee.
B. Epistemon qui auoit la teste tranchee.
A. Feit à lentour quinze ou seze pointz dagueille.
B. Feist deux ou trois pointz deguille.

A l'égard des lieux qu'énumère Rabelais, comme ayant été visités par Pantagruel et ses compagnons (ch. 24), nous remarquerons que *Melli* se retrouve sous le nom de *la ciutat de Melli* dans un précieux atlas catalan de 1375, conservé à Paris à la Bibliothèque nationale et sur lequel MM. Buchon et Tastu ont inséré un travail étendu dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XIV (*voir* p. 74). Nous préparons d'ailleurs une *Notice sur la géographie rabelaisienne*, nous proposant d'aborder quelques difficultés que tous les commentateurs de maître François ont laissées de côté. Le judicieux mémoire de M. Cartier sur la numismatique de Rabelais (*Revue de numismatique*, 1847, n° 5, t. XII, p. 336-349), est un modèle de ces recherches spéciales. G. B.

(¹) Rabelais a bien fait de modifier ce qu'il avait d'abord écrit ; il ne fallait point présenter Pantagruel comme un féroce anthropophage.

Appendice aux recherches sur les Imprimeurs de Namur (1).

1564.

Loix et covstvmes dv pays et conté de Namvr.

(In fine). *Publié en la ville de Namur le penultiesme de Novembre MDLXIIII.*

In-4° de 38 pages.

Plaquette très-mal tirée et imprimée en gros caractères fort usés : bien que rien ne la désigne avec certitude comme sortie d'une presse namuroise, nous la signalons néanmoins à l'attention des bibliophiles.

Henry Furlet. — 1616-1624.

Methode ou maniere de bien estudier contenante la distribution du temps pour les estudians des classes inferieures.

A Namur, par Henry Furlet, 1623. Placard in-fol. à la bibliothèque de l'université de Liége.

Christian Ouwerx. — 1628-1634.

Cet imprimeur exerçait encore sa profession à Namur en 1634, comme le prouve le placard suivant :

Reverendo admodum domino D. Jo. de Noizet, abbati Leffiensi meritissimo Litanias Lauretanas in disticha per petitiones ad miraculosam eodem in Cœnobio virginis effigiem digestas dicat consecratque Philibertus Bodart Dionantensis.

Namurci, Christ. Ouwerx. 1634. In-fol.

La bibliothèque de l'université de Liége possède deux autres placards sortis des presses de Ch. Ouwerx :

Regles de la petite sodalité evangelique. 1628. In-fol. — *Miracles de Saint Ignace fondateur de la Compagnie de Jesus.* 1629. Grand in-8°.

(1) *Voy.* dans le *Bulletin*, t. VI, p. 429, les recherches du savant archiviste de Namur, M. J. Borgnet.

Jean Van Milst. — 1637-1648.

1° *Triginta tres petitiones juxta numerum et merita triginta trium annorum vitæ Christi.*

Namurci, Joan. Van Milst, typ. jur., 1638. Placard in-fol. [1].

2° *Examen d'un livret intitulé* le negotié de la cité de Liege, etc. *Imprimé à Liege l'an* 1640.

A Namur de l'imprimerie Jean Van Milst, imprimeur juré, 1640. In-4° de 30 f. non chiff.

Cette petite brochure, devenue très-rare, est la réfutation du *Negotié de la cité de Liege, contenant les soubmissions, offres et declarations faites à l'avenement de S. A. S. dans son pays de Liege, pour pouvoir parvenir a une asseurée et parfaite reunion des trois Estats, et oster tout ensemble aux Potentats et Estats voisins tous ombrages au regard de la neutralité du pays en general et des villes et chasteau de Huy en particulier.*

A Liege de l'imp. de Christ. Ouwerx, imp. juré de la cité, 1640. In-4° de 40 f. non chiff.

3° *Abregé des regles et indulgences de la sodalité de la vierge Marie, erigée et authorisée par le S. Siege es colleges et maisons de la Compagnie de Jesus.*

A Namur, chez Jean Van Milst, imp. juré, 1642. Placard in-fol.

4° *Methode pour bien estudier ou profitable employ de son temps pour les estudians des colleges de la Compagnie de Jesus.*

A Namur, chez Jean Van Milst, imp. juré, 1643. Placard in-fol.

5° *Applaudissement pour la consecration solemnelle de la nouvelle eglise de la Compagnie de Jesus dediée à Saint Ignace fondateur d'icelle, ce* 28 *may* 1645. *Par J. de la Boverie, peintre.*

A Namur, chez Jean Van Milst, imp. juré, 1645. Placard in-fol.

[1] Ce placard, ainsi que ceux que nous citons plus loin, fait partie d'un recueil de pièces in-folio qui se trouve à la Bibliothèque de l'université de Liége.

6° *Raisons tres fortes, tres claires et tres pressantes, fondées en la pure parole de Dieu; tirées des actions incomparables de l'illustrissime et reverendissime Christofle de Chef-Fontaines, Archevesque de Cesarée, General de tout l'ordre de St François, contre les sacramentaires : Capables de convaincre Messieurs les pretendus reformez, tres mal informez de la presence reelle du vray corps et sang de Jesus Christ, au S. Sacrement de l'autel; et les ramener à la connoissance de cette verité. Par un P. Recolet de Liege.*

A Namur, chez Jean Van Milst, 1646. In-12 de 216 pages sans les préliminaires.

7° *Heureuse appreciation pour l'an* 1648. *Par Dieudonné de Ronvaulx, Bachelier en S. Theol., jadis pasteur de Marchienne-au-Pont et prescntement* (1647) *directeur de la Chapelle du Petit Montaigu lez Charlemont.*

A Namur de l'imprimerie Jean Van Milst, 1647. Placard in-fol.

Couvent des Récollets. — 1652-1715.

1° *L'Escole de la Vierge Marie, en laquelle elle enseigne l'art de l'aymer, servir et imiter, dressée par le R. P. Maximilien Lenglet, ministre provincial des FF. Mineurs Recollets de la Province de Flandre. Seconde édition, revue et augmentée par l'autheur de plusieurs nouvelles et rares histoires.*

A Namur, chez les PP. Recollets, 1652. In-4° de 693 pages.

2° *Edicts politiques de la ville de Namur publiez l'an* 1653.

A Namur, chez les P. P. Recollets, 1653. In-4° de 72 pages.

3° *La neuvaine engageante ou neuf reflexions pour engager les fideles à aimer et honorer la mere de Dieu, etc. Par le R. P. Charles Gauthier ex provincial des F. F. Min. Recollets de la province de Flandres.*

Imprimé à Namur chez les P. P. Recollets. Avec approbation. Et se trouve dans la même ville chez Jean-Ignace Chenu, imp. et lib. rue de la Croix et à Liege chez A. Bronckart, 1715. In-12 de 261 pages sans les préliminaires.

Pierre Gerard. — 1656-1665.

Mandement de Jean, Evesque de Namur (1) *sur le Jubilé accordé par S. S. Alexandre VII, le* 21 *juillet* 1656.

A Namur, chez Pierre Gerard, imp. juré demeurant sur la place St Remy proche l'aigle d'or, 1656. Placard in-fol.

Jean Godefrin. — 1660-1666.

1° *Le Passe temps ou OEuvres poetiques françoises et latines de V. Martin Noiset, pasteur de Custine.*

Namur, Jean Godefrin, 1666. In-4° de IV et 142 pages pour les vers français et 62 pages pour les vers latins.

Nous devons l'indication de ce précieux et rarissime volume à M. Polain, archiviste de l'État à Liége, qui en possède un exemplaire, parfait de conservation, supérieurement relié en maroquin du Levant, par Duru. M. Polain ayant l'intention de publier dans le Bulletin une notice sur ce poëte demeuré inconnu à tous les bibliographes, nous nous abstiendrons d'en parler ici plus amplement.

Adrien La Fabrique. — 1665-1687.

Le cinquieme ange de l'apocalypse Ignace de Loyola fondateur de la Compagnie de Jesus. Par le R. P. Jacques Coret, de la même Compagnie.

A Namur, chez Adrien La Fabrique, marchand libraire et imp. juré à l'enseigne de l'Imprimerie, 1679. In-4° de 354 pages sans les préliminaires et les tables.

Jacques Coret, savant jésuite, mort à Liége, le 16 décembre 1721, dédie ce volume à J.-A. de Grobendonck (2), évêque de Namur : Après un éloge pompeux des vertus de ce prélat l'auteur ajoute :

(1) Jean de Wachtendonck, évêque de Namur de 1654 à 1667, puis archevêque de Malines.

(2) Ignace-Augustin, comte de Grobendonck, archidiacre et vicaire général de Tournai, occupa le siége de Namur, de 1667 à 1679.

« Je ne dis rien du comandement que V. G. m'a fait d'imprimer des conférences sous le titre de *Philedon.* » Cet ouvrage, que nous ne connaissons pas, a probablement été imprimé à Namur.

Charles G. Albert. — 1675-1720.

1° *Association pour bien mourir et etre bientot delivré du purgatoire sous la protection de la vierge Marie à l'honneur de son immaculée conception. Par un pere de la Compagnie de Jesus. Troisieme edition.*

Jouxte la copie imprimée à Bruxelles. A Namur, chez Charles Albert, imprimeur et libraire, 1676. In-18 de 37 pages.

2° *Miroir de l'ame religieuse, etc. Quatrieme edition augmentée de la moitié par des instructions salutaires, etc. Par le Pere Louis de Bouvignes, Predicateur Capucin.*

A Namur, chez Charles Albert, imp. juré et libraire, rue de la Croix, 1696. In-8° de 671 pages sans les préliminaires et la table.

3° *La Morale de Jesus ou les veritez chretiennes tirées des misteres adorables du verbe incarné, OEuvre tres utile à tous ceux qui veulent profiter de la doctrine et des exemples edifians de leur aimable Sauveur. Par le R. P. Martin de S. Servais Carme dechaussé du Couvent de Namur.*

A Namur, chez Charles Gerard Albert, imprimeur et libraire au Cygne verd, 1699. In-8° de 348 pages sans les prélim. et la table.

Ce volume, dédié à Augustin Jonnaux, abbé de Lobbes, forme la seconde partie de la *Paranymphe de Jesus*, du même auteur, bien que rien cependant ne le désigne comme tel sur le titre. Martin de S. Servais annonce à la fin de sa préface « que les deux tomes qu'il donnera bientôt au public seront apuiez non sur des raisons frivoles mais sur des fondements solides, etc. » *Le glorieux portrait de la mere de Jesus*, 1701, et *la Mysterieuse imitation de la sainte vierge Marie*, 1703, que cite M. J. Borgnet [1], forment probablement les deux parties auxquelles le père Martin fait allusion.

[1] *Bulletin du bibliophile,* t. VI, p. 446, note.

4° *Decreta et statuta synodi diocesanæ Namurcensis die quarta maii, anno* 1659 *in Ecclesia Cathedrali S. Albani tractari inchoatæ, et die sexta ejusdem mensis et anni meridie absolutæ.*

Namurci, C.-G. Albert typograph., sub Cigno viridi, 1701. In-4° de 120 pages.

5° *Elenchus propositionum et librorum prohibitorum. Editio secunda auctior et emendatior.*

Namurci, apud Carolum Albert, typ. jurat., 1709. In-12 de 191 pages sans les préliminaires.

Pierre Hinne. — 1692-1718.

1° *Explication du tiers-ordre de Notre Dame du Mont Carmel en faveur de ceux qui en font* (sic) *ou qui voudront etre dans la suite, etc. Par le R. P. Victor de S*[t] *Laurent carme dechaussé du Couvent de Liege, lecteur en theologie. Seconde edition refondue.*

A Namur, chez Pierre Hinne, imp. et libraire, avec permission, 1702. In-12 de 248 pages sans les préliminaires.

2° *Index ou Catalogue des principaux livres condamnés ou defendus par l'Eglise; extrait fidelement du grand index romain, et d'un appendice fidelle, avec des reflexions historiques et theologiques sur les plus considerables decrets et constitutions des souverains pontifes touchant les matieres du temps. Par le P. Jean Baptiste Hannot, recollet, lecteur en theologie.*

A Namur, chez Pierre Hinne, imprimeur et libraire, rue du President, 1714, in-12 de XXXII et 428 pages.

Les exemplaires destinés par l'imprimeur à être vendus à Liége portent la rubrique : *A Namur, chez Pierre Hinne, imp. et lib.,* 1714, *et se trouve chez Barthelemi Colette, à Liege.*

Jean-Ignace Chenu. — 1713-1715.

J.-I. Chenu était fils de François Chenu ([1]), libraire et peut-être imprimeur, successeur de Jean Godefrin.

([1]) M. J. Borgnet cite, dans ses *Recherches*, le *Combat des échasses*, édité par

La vie de saint Pie V de l'ordre des F. F. precheurs, canonisé par notre St-Père Clément XI, le 22 may 1712, tiré des meilleurs auteurs de sa vie par le R. Père Thomas Moniot, religieux du même ordre et professeur en théologie (¹). *Deuxième édition.*

A Namur, chez Jean-Ignace Chenu, imp. dans la rue de la Croix, au Bon Papier, 1713. In-18 de 216 pages sans les préliminaires.

La première édition parut à Bruxelles, chez F. Foppens, 1672. In-12.

Ignace Chenu imprimait encore en 1715 comme le prouve la rubrique de la *Neuvaine engageante*. *V.* plus haut art. *Couvent des Récollets,* n° 3.

Oger Lahaye. — 1722-1734.

Chemin de la croix ou devotion sur les XIV stations du calvaire, depuis le pretoire de Pilate jusqu'au sepulchre du Sauveur, etc.

Franç. Chenu, mais il avoue qu'il n'a pas vu cette rarissime plaquette. En voici le titre exact d'après notre exemplaire :

Combat des Echasses donné à Namur le dernier jour des carnavales (1669). *Poëme héroïque.*

A Namur chez François Chenu, marchand libraire à l'enseigne du bon papier. 1686. Petit in-8° de 27 pages ; sur le titre les armes du comte de Namur.

Cette petite pièce anonyme est le début littéraire du baron B.-H. de Corte de Walef, poëte liégeois né en 1652, mort le 2 juillet 1734. Elle a été réimprimée dans l'*Histoire de Namur* de Galliot (t. III, pp. 51-69), et se trouve aussi dans les *OEuvres* de l'auteur (t. V. pp. 223-255) précédée d'un avis au lecteur qui commence ainsi : « Voici le premier coup d'essai de ma muse, je n'avois que dix-sept ans quand je composai le *Combat des Echasses,* je le montrai à quelques-uns de mes amis et je fus fort surpris quand, peu de jours après, je le vis imprimé. La première édition fut bientôt suivie d'une seconde et j'ai sçu depuis à Paris qu'il y avoit été entre les mains de plusieurs personnes qui y avoient trouvé quelque feu d'imagination, etc. »

Le texte de ce petit poëme est identiquement le même dans les deux éditions publiées par l'auteur ou à *son insçu par ses amis.*

(¹) Thomas Moniot, Dominicain, né à Dinant en 1642, mourut à Liége, le 19 janvier 1676. — V. *Quetif. Scriptor. ord. Præd.,* t. II, p. 667, Paquot, *Mémoires,* t. I, p. 372, etc.

Augmenté d'une methode facile pour apprendre à mediter et de quelques devotes pratiques, par un pere recolet, dédié à la mere de Dieu.

A Namur, chez Oger Lahaye, imp. rue de la Croix, à la Boule, 1734. In-12 de 81 pages sans les préliminaires et XIV pl. grossièrement gravées par Krafft.

Charles Lahaye. — 1729-1744.

Reflexions sur les playes ou la methode de proceder à leur curation suivant les principes modernes. La structure naturelle des parties et leurs mouvemens mechaniques, fondez sur l'experience la plus certaine, avec des remarques des plus grands maîtres de l'art et leurs observations les plus curieuses et les plus instructives, touchant les playes des trois ventres, par C.-F. Faudacq.

A Namur, chez Charles Lahaye, imp. juré et libraire, rue de la Croix, à l'Ange Gardien, 1735. In-8° de 577 pages sans les prélim.

Il a paru à Paris l'année suivante une nouvelle édition in-8°.

N.-J. d'Etienne. — 1742-1747.

1° *La vie du grand St-Hubert, prince du sang de France, fondateur et premier eveque de la noble cité de Liege.*

A Namur, chez Nicolas-Joseph d'Etienne, imprimeur, à St-Jérôme, 1745. In-12 de 36 pages.

Il a paru à Namur, en 1827, une autre *Vie du grand St-Hubert, fondateur et premier évêque de la noble cité de Liége. Nouvelle édition augmentée de la manière de faire la neuvaine, etc.* In-12 de 24 pages.

2° *La dévotion du glorieux St-Roch, patron contre la peste, honoré dans plusieurs eglises de cette ville de Namur.*

A Namur, chez Nicolas-Joseph d'Etienne, libraire et imprimeur juré, à St-Jérôme, coin de la rue St-Jacques, 1746. In-12 de 54 pages sans les préliminaires.

3° *Nouveau traité des plaïes d'armes à feu avec des remarques et*

observations sur différentes maladies du ressort de la chirurgie, par C.-F. Faudacq, chirurgien-juré, etc.

A Namur, chez Nicolas-Joseph d'Etienne, libraire et imprimeur, à St-Jérôme, coin de la rue St-Jacques, 1746. In-8° de 331 pages sans les préliminaires et la table.

G.-J. Lafontaine. — 1749-1787.

1° *Prière d'un mourant, composée et mise en écrit par Sa Majesté François Ier, empereur auguste des Romains, l'an* 1754, *et trouvée après sa glorieuse mort entre ses papiers ordinaires.*

Namur, chez G.-J. Lafontaine, 1767. In-12 de 12 pages.

Cette prière a aussi été imprimée à Liége, la même année, chez S. Bourguignon. Petit in-8° de 8 pages.

2° *Theses theologicæ, de actibus humanis eorumque principiis, regulis et defectibus, ad mentem doctoris subtilis, Rev. Ampliss. Domino D. Alb. Rochette monasterii Grandipratensis abbati dignissimo, etc. Auct. F. F. Theod. Detrappe, Math. Schmit et Aug. Staquet.*

Namurci, J.-J. Lafontaine, 1777, in-8° de 24 pages.

3° *Reglement de la procedure civile pour les Pays-Bas Autrichiens.*

A Namur, chez G.-J. Lafontaine, imprimeur patenté de Sa Majesté I. et R., 1786. In-12 de 151 pages.

G.-J. Leclercq. — 1762-1807.

1° *Règlement, déclaration et statuts pour le chapitre noble de Moustier.*

A Namur, de l'imprimerie de G.-J. Leclercq, libraire en la rue St-Jacques, 1773. In-fol. de 52 pages.

Volume curieux, renfermant d'utiles renseignements pour l'histoire du diocèse de Liége au moyen âge.

2° *Discours preché aux obseques solennelles de noble et religieuse Dame Madame Marie Josephe Victoire de Bousies de Rouveroy, abbesse de Forest, le* 23 *de novembre* 1785.

De l'imprimerie de G.-J. Leclercq, rue du College Royal, à Namur, 1786. In-8° de 21 pages.

J.-F. Stapleaux. — 1774-1805.

1° *Les Fêtes namuroises ou le combat des échasses, divertissement dramatique en un acte, mêlé de vers, de prose et de chants, par M. Klairwal. Représenté pour la première fois sur le théâtre de Namur, le jeudi 9 juin* 1774.

A Namur, chez J.-F. Stapleaux, imp. et marchand libraire, 1774. In-12 de 24 pages.

Klairwal était acteur du théâtre de Namur, sa ville natale, lorsqu'il écrivit cette pièce restée jusqu'aujourd'hui inconnue aux bibliophiles. Elle fut composée à propos de la visite que l'archiduc Maximilien d'Autriche fit à la ville de Namur et des fêtes qui se donnèrent à cette occasion.

Cette pièce est nulle tant sous le rapport de l'intrigue que de la versification. Le seul intérêt qu'elle présente consiste dans quelques intermèdes en patois de Namur.

2° *Discours familiers sur divers sujets de morale par P.-J. Henry.*

Namur, J.-F. Stapleaux, 1782. In-12 de 132 pages sans les préliminaires.

3° *Prières qui se disent au matin et au soir dans les familles chrétiennes.*

Namur, J.-F. Stapleaux, 1786. In-32 de 39 pages.

4° *Constitution de la république française.*

A Namur, chez J.-F. Stapleaux, imp.-libr., marché de l'Ange, an IV. In-8° de 47 pages.

Ulysse Capitaine.

Recueil d'épitaphes de Néerlandais *enterrés à Rome.*

On doit toujours savoir gré à ceux qui veulent bien entreprendre la tâche fatigante et insipide de recueillir des épitaphes. L'inscription tracée sur le marbre est, en effet, destinée à vivre éternelle-

ment, mais la pierre, comme tout ce qui l'environne, s'use et se détruit : reproduire les inscriptions par le moyen de la presse est presque le seul moyen de les transmettre à la postérité ; d'autre part, les épitaphes renferment souvent des faits curieux, des preuves de généalogie qu'on chercherait en vain ailleurs et qui échappent aux intéressés lorsque ceux-ci résident en des lieux éloignés. C'est donc un véritable service rendu à un nombre considérable de familles que de réunir et de faire imprimer les inscriptions funéraires.

Il existe à la bibliothèque de l'université de Gand un recueil fort intéressant d'épitaphes de Néerlandais enterrés à Rome. C'est un in-4° de 43 feuillets, sans pagination, signature ni réclame : il contient 138 épitaphes numérotées 1 à 138, précédées chacune d'une suscription indiquant l'église où elle se rencontre ; elles sont rangées d'après l'ordre chronologique : la plus ancienne date de 1390, la plus moderne (n° 133) de 1736 — les n°s 134, 135 et 136 n'ont pas de date, tandis que les n°s 137 et 138 reproduisent des inscriptions à demi-effacées. — L'église de St-Julien des Flamands est naturellement celle qui en fournit le plus grand nombre, puis Ste-Marie de l'*Anima* ou des Allemands, Ste-Marie *in Campo santo,* Ste-Marie du peuple et quelques autres.

Ce singulier livre n'a pas de titre : M. Voisin, se fondant sans doute sur l'analogie des caractères, a émis l'opinion qu'il avait été exécuté à Rome [1]. On lit dans le filigrane du papier le mot *Ivrallie* et le chiffre 1742. Cette date, rapprochée de la circonstance que l'épitaphe la plus récente est de 1736, établit clairement que le livre a paru vers le milieu du XVIIIe siècle.

Les feuillets ne sont imprimés que d'un côté, mais généralement sur deux colonnes : deux genres de caractères seulement sont employés ; des capitales de 3 mill. pour les épitaphes elles-mêmes et des lettres italiques pour les suscriptions ; les numéros sont placés entre parenthèses ; on remarque dans tout l'ouvrage une grande quantité de fautes d'impression ; les lettres ne sont nullement alignées ; il en est qui dépassent la ligne d'un millimètre, soit vers le haut, soit vers le bas ; quant aux interlignes elles ne se ressemblent en aucune façon, larges tantôt de 5 millim., tantôt de 3 et même

(1) *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique,* t. V, p. 75.

parfois de 2. Ces diverses circonstances ont fait supposer à des personnes expertes que le livre en question est sorti d'une imprimerie d'amateur et cette supposition ne nous paraît aucunement hasardée.

Au mérite de la rareté, ce recueil d'épitaphes en joint un autre bien préférable encore, celui d'être intéressant au fond; aussi, avons nous l'intention de reproduire sous peu un certain nombre des épitaphes qu'il contient.

VICTOR GAILLARD.

Bibliographie administrative.

En rendant compte du *Bulletin administratif du ministère de l'intérieur,* dans l'*Indépendance belge* du 21 septembre 1849, édition du soir, je me suis permis d'exprimer le vœu qu'on fît remonter ce recueil à la période antérieure, depuis la révolution de 1830 jusqu'au mois d'août 1847.

Il existe, pour cette période, quelques pièces imprimées, qui concernent l'organisation de l'administration centrale du département de l'intérieur; il y en a d'autres qui, se rapportant à la nouvelle période, n'ont pas été comprises dans le *Bulletin administratif.*

Je n'oserais affirmer qu'il se trouve quelque part une collection complète de ces pièces détachées; celles que je possède, je les dois pour la plupart au hasard, qui me les a fait découvrir successivement; réunies, elles forment la valeur de quatre feuilles et demie d'impression, ou 72 pages in-8°. Il ne sera peut-être pas sans utilité d'en consigner ici la date et l'objet; ce sera un inventaire de débris sauvés du naufrage. Les actes marqués d'un astérisque ont été imprimés textuellement; les autres ne sont connus que par des citations.

26 octobre 1830. 24 juillet 1834. 26 juin 1838. 11 juin 1840. 13 juin 1840.	Arrêtés ministériels concernant l'administration centrale du département de l'intérieur, cités dans le considérant de l'arrêté du 5 août 1840, qui suit.

* 5 août 1840. — Arrêté ministériel, qui fixe les attributions et règle le travail des fonctionnaires et employés de l'administration centrale du département de l'intérieur. — Il est suivi d'un *errata* et d'*additions* imprimés à part. Les additions sont les arrêtés du 29 octobre et du 7 novembre 1840, ci-après rappelés.

7 août 1840. — Arrêté royal, qui nomme un commissaire du service de santé civil près le département de l'intérieur.

10 septembre 1840. — Arrêté qui réunit au service de santé civil les affaires concernant l'enseignement des sourds-muets et des aveugles ; cet arrêté et le précédent sont cités dans le préambule de celui du 7 novembre 1840.—Un arrêté royal du 18 septembre 1845, portant réorganisation du service de santé civil, et publié dans le *Bulletin administratif du ministère de l'intérieur,* année 1850, p. 516, cite, à l'art. 3, un autre arrêté, en date du 11 février 1839, qui charge l'inspecteur du service de santé de visiter les établissements du royaume consacrés à l'instruction des sourds-muets et des aveugles, ainsi qu'au traitement des aliénés.

* 29 octobre 1840. — Arrêté ministériel portant règlement pour la comptabilité générale du ministère.

* 7 novembre 1840.— Arrêté ministériel, portant règlement pour les affaires du service de santé au ministère.

* 21 novembre 1840. — Arrêté ministériel, portant règlement général pour les huissiers et gens de service du ministère.

* 21 novembre 1846. — Arrêté royal, portant organisation de l'administration centrale. (Extrait du *Moniteur belge* du 24, n° 328.)

* 23 mars 1847. — Arrêté ministériel, portant règlement d'attributions.

* 28 juillet 1847.— Arrêté ministériel, portant règlement d'ordre intérieur.

* 31 décembre 1847. — Arrêté ministériel, qui détermine les matières des examens pour les expéditionnaires et les commis de troisième classe.

* 31 janvier 1849. — Arrêté ministériel, portant organisation des examens.

* 2 août 1849. — Arrêté ministériel, réglant le mode à suivre dans les examens.

* 10 septembre 1850. — Arrêté royal, portant réorganisation du

service de santé civil. Dans un tiré à part des pièces qui se rappor tent au service de santé, cet arrêté du 10 septembre a été reproduit *in extenso,* tandis qu'il n'a été donné que par extrait dans le *Moniteur belge* du 12 du même mois, ainsi que dans le *Bulletin administratif du ministère,* p. 437.

X. H.

Renseignements officiels sur diverses bibliothèques de la Belgique.

(*Voy.* t. VII, p. 294.)

Le dépouillement des neuf *Exposés* de la situation administrative présentés aux conseils provinciaux à l'ouverture de la session de 1851 ne nous a fourni, nous le disons à regret, qu'un bien petit nombre de renseignements propres à figurer dans notre *Bulletin.* Nous aimons à croire que nous serons plus heureux lorsque nous nous livrerons au même travail sur le *Résumé décennal,* sous presse en ce moment, et que nous pourrons y faire une moisson plus abondante et plus fructueuse pour nos lecteurs [1].

[1] Dans le *Résumé des procès-verbaux des séances de la Commission centrale de statistique,* faisant partie du tome IV du *Bulletin* de la même commission, lequel vient de paraître, on lit des détails intéressants sur le plan largement conçu et adopté par ce collége pour la rédaction du résumé. Nous avons remarqué entre autres, avec plaisir, dans une note communiquée par M. Faider (p. 106), que l'on doit, autant que possible, suivre le plan des Exposés administratifs des provinces, en les complétant de toutes les données recueillies ou à recueillir par la correspondance officielle, et que les documents ou résultats déjà publiés dans des travaux officiels ou des rapports du Gouvernement seront résumés dans le travail général, de façon que ce travail puisse présenter, dans ses termes les plus complets, la situation générale du pays pendant la période décennale 1841-1850. Pour ce qui concerne la partie qui nous intéresse spécialement, M. Vanderbelen, chef de la division des sciences, lettres et arts au ministère de l'intérieur, a fait connaître à la commission centrale que, ayant depuis longtemps la pensée de publier une statistique des beaux-arts et des lettres et des institutions créées pour leur avancement, il avait réuni des documents faciles à compléter et dont il pourrait tirer parti.

En attendant cette utile publication, à laquelle M. le ministre de l'intérieur attache avec raison une très-grande importance, nous allons, comme nous l'avons fait l'an dernier, transcrire les passages qui rentrent dans le plan de notre recueil.

PROVINCE D'ANVERS.

« La bibliothèque publique d'Anvers a continué ses accroissements par l'emploi du subside communal et des envois périodiques du ministère de l'intérieur. Un supplément du catalogue imprimé paraîtra dans le courant de l'année 1851, et fera connaître au public les titres de plus de mille ouvrages dont le dépôt littéraire s'est enrichi depuis la publication. Aujourd'hui le catalogue manuscrit contient au delà de 9,700 numéros formant un total d'environ 21,000 volumes de divers formats.

« Ainsi que nous l'avons dit l'année dernière, la Bibliothèque publique de Malines s'accroît peu à peu, tant par les acquisitions que fait la ville que par les dons qu'elle reçoit du Gouvernement. »

Exposé, p. 146.

Académie royale d'Anvers.

« Les collections de l'Académie se sont enrichies de quelques ouvrages précieux, tels que les *Galeries historiques de Versailles*, grand in-folio sur papier de Chine; la *Galerie Aguado*, les *Effigies monumentales*, le *Glossaire de l'ornementation*, et les continuations de la *Galerie de Dresde*, la *Bible illustrée*, et l'ouvrage de Zahn sur les *Découvertes faites dans les ruines de Pompeï et d'Herculanum*.

« La Bibliothèque a reçu 39 nouveaux volumes, et il nous a été fait don de 15 médailles (1). »

Ibidem, p. 138.

Nous extrayons du même document, pp. 147-149, quelques données sur le mouvement littéraire dans la province d'Anvers. Il

(1) Parmi les 1,060 élèves qui fréquentent en ce moment les cours de l'Académie, nous avons remarqué, non sans intérêt, qu'il se trouve quatre typographes et relieurs.

paraît au chef-lieu sept ouvrages périodiques : *de Rederyker, het Taelverbond, Annales de l'Académie d'archéologie, Annales de la Société de médecine, Journal de pharmacie, Journal des organistes, Revue de l'Escaut.* Anvers a, en outre, trois journaux français et quatre journaux flamands.

On publie dans chacune des villes de Malines et de Turnhout deux journaux flamands ; à Lierre et à Gheel, un journal écrit dans la même langue.

Il a, en outre, paru à Anvers, pendant l'année 1850, 22 ouvrages, dont trois seulement en langue française. Dans les autres villes de la province, il n'a été édité aucune publication scientifique ou littéraire.

PROVINCE DE BRABANT.

Musée de l'industrie.

« La bibliothèque du Musée a reçu des accroissements assez considérables ; elle offre déjà de précieuses ressources pour l'étude des sciences industrielles : elle renferme notamment une collection intéressante de documents relatifs aux brevets et aux expositions publiques. »

Exposé, p. 117.

L'*Exposé* entre, à propos du *Musée populaire de Belgique,* dans quelques détails que nous ne jugeons pas inutile de reproduire.

« Cette publication, dit-il, p. 124, se continue ; on sait que cette collection à bon marché, créée sous les auspices du Gouvernement, en vertu d'un arrêté royal du 29 décembre 1848, a pour but de répandre dans les villes et dans les campagnes la connaissance des faits les plus intéressants de notre histoire, des personnages illustres, des sites, des monuments et des œuvres d'art remarquables, etc., le tout au moyen de gravures traitées avec goût, et qui parviendront à se substituer, il faut le croire, à ces estampes coloriées, à ces dessins grossiers que l'on trouve aujourd'hui sous le toit de l'artisan et du laboureur et jusque dans la chaumière du pauvre, et qui ne représentent, le plus souvent, que des sujets étrangers à l'histoire du pays, à ses souvenirs et à ses mœurs. »

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

« Depuis notre dernier rapport, la Bibliothèque de Bruges s'est enrichie de 213 volumes, dont 13 in-folio, 11 in-4°, 131 in-8° et 58 in-12. Cet accroissement provient à la fois de dons du Gouvernement et de particuliers, ainsi que d'achats et abonnements de la ville. Parmi ces ouvrages, les plus importants sont : le *Barreau français, Travaux préparatoires du Code civil,* par Fenet, et l'*Histoire générale* de César Cantu.

« La situation des bibliothèques d'Ypres et de Courtrai a peu changé. »

Rapport sur l'état de l'administration, p. 243.

Le même document nous apprend que quatre nouveaux journaux ont été créés dans la province. Ce sont : *la Flandre maritime,* journal publié à Ostende, deux fois par semaine ; *de Landbouwer, den Boterkooper* et *de Volksvriend,* journaux hebdomadaires flamands, paraissant respectivement à Roulers, Dixmude et Ypres.

Le dépôt légal de six ouvrages, tous écrits en français, a été effectué à Bruges en 1850.

On trouve dans le *Rapport,* aux pages 31, 57-60, des renseignements curieux sur les archives provinciales et sur les archives communales des villes de Bruges, Courtrai, Dixmude et Ypres. Les inventaires analytiques de ces précieux dépôts ne tarderont pas à être livrés à l'impression.

PROVINCE DE LUXEMBOURG.

« Une seule bibliothèque existe dans la province : la bibliothèque communale d'Arlon. Le nombre des ouvrages qu'elle renferme augmente d'année en année.

« Le Gouvernement fait des dons fréquents à cet établissement, et la ville d'Arlon y consacre annuellement une somme assez importante.

« Le catalogue de la bibliothèque n'a pas encore été publié.
« Cet établissement est ouvert au public à des jours déterminés. »

Exposé, p. 396.

On compte dans la province six journaux qui paraissent une, deux ou trois fois par semaine. Ce sont : à Arlon, *le Journal d'Arlon, l'Écho du Luxembourg, l'Indépendant ;* à Neufchâteau, *les Placards ;* à Marche, *le Journal de Marche* et *l'Agriculteur.*

L'*Exposé* de la province de Namur, muet sur les bibliothèques, consacre, p. 18-20, un paragraphe intéressant aux archives provinciales. Elles viennent de s'enrichir d'environ 530 diplômes et autres actes sur parchemin, provenant de l'ancienne abbaye de Geronsart, de l'ordre de saint Augustin, et s'étendant depuis le XIIe siècle jusqu'au XVIIe.

Nous n'avons pu trouver une ligne à extraire des *Exposés* des quatre autres provinces.

CH. DE CH.

HISTOIRE DES AUTEURS,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

Un manuscrit de JACQUES DE HEMRICOURT.

La bibliothèque de la ville de Hambourg conserve parmi ses manuscrits, provenant de la collection de Zacharie Conrad d'Uffenbach, une copie, soigneusement écrite, du manuscrit de l'ouvrage



de Jacques de Hemricourt : *Miroir des nobles de Hesbaye*. En voici la description :

Le Miroir des Nobles | De Hesbaingue | ou | Les Chroniques de Jacques | de Hamericourt Chevalier | de L'Ordre de L'Hospital de | S[t] Jean de Jerusalem commence | de L'An de la Nativité nostre Seig.[r] | 1353 | . Et paracheve en l'An | 1398 | . Sensuivent | Le souverain Traicté de Guerres | Nommez D'Awans et de Waroux | Fin. |

115 feuillets gr. in-fol., y compris le titre, dont 17 feuillets pour le Traité des guerres d'Awans et de Waroux, avec une grande quantité d'armoiries, la plupart coloriées.

SOUSCRIPTION OU INTITULÉ DU MIROIR.

Chronique de Jacques de Hamericourt Citoien de | Liege Frere Chevalier de l'ordre de l'Hospital st. | Jean de Jerusalem, Commence de l'an de la Natiuite | Nostre seig[r] 1353 et paracheué de l'an 1398 aultre- | ment dict le miroir des Nobles de Hesbaingne.

Commencement :

En nom de la sainte et indiuisible Trinite Amen.

Verité est que la plus noble et necessaire chose qui soit aux créatures humaines, oultre les cincques sens corporels, ceste la memoire, etc.

Fin :

Et ceste est la fin et conclusion . . . . que ce traicté fut du tout conclu.
Fin de Linaiges des Nobles Hesbaignons.

SOUSCRIPTION DU RECIT DES GUERRES D'AWANS ET DE WAROUX.

Sensuict le souuerain traicté des guerres | nommez d'Awans et de Waroux.

Commencement :

Lesquelles ont commencez entre les Linaiges dessusdict qui estoient cousins prochains, etc.

Fin :

Ces quattre frers estoient . . . . recouurer de ce pays. Fin.

Nous ajoutons la copie du commencement et de la fin du passage, cité par M. Polain, dans sa docte préface, placée à la tête de l'édition de la Chronique de Jehan le Bel (*Bulletin du bibliophile belge*, t. VII, pp. 187-188).

« Messire Jean le beau desusnommes ne doibt pas estre oublié en compte, car oncque daage homme viuant de son temps en leglise de st. Lambert nul mieulx entaché de luy, ny de plus frainc ny de plus noble regiment, car ie luy vue en mon temps et luy hanté, il fut grand et hault personaige accoustré des riches habits semblables a un bannieré. »

« . . . . Il eut dans ses anciens iours deux germeaux nommes Jean et Gilles, qui furent dune damoyselle de bonne maison de Linaige de Preitz, fille de la soeure Stassin, ausquels deux germeaux laissa grandes possessions, laisne est chevalier du sieurie de Hamericourt, et Gilles est chantre et chanoine de S. Martin. »

Le catalogue des manuscrits de Zachar. Conr. d'Uffenbach, imprimé après son décès ([1]), décrit notre copie en ces termes (p. 161) :

([1]) *Catalogus manuscriptorum codicum bibliothecæ Uffenbachianæ.* Francofurti ad Mœnum typis Balthasaris Diehlii MDCCXLVII. 320 pages in-8°. On doit citer exactement les catalogues des collections de Zachar. Conr. d'Uffenbach, car il y en a cinq différents, savoir : 1) *Bibliotheca Uffenbachiana mssta seu catalogus et recensio msstorum codicum qui in bibliotheca Zachariæ Conradi ab Uffenbach Trajecti ad Mœnum adservantur et in varias classes distinguuntur, quarum priores Jo. Henricus Maius fil. Prof. Ordinar. Giess. recensuit, reliquas Possessor ipse digessit, qui omnem etiam hanc supellectilem literariam suam ad usus publicos offert.* Halæ Hermundurorum. Impensis Novi Bibliopolii. — MDCCXX, in-fol. 2) *Bibliotheca Uffenbachiana universalis sive catalogus librorum tam typis quam manu exaratorum quos summo studio hactenus collegit Zach. Conradus ab Uffenbach, nunc vero ob rationes in proloquio deductas venales prostant.* Tomus I, II, III, IV. Francofurti ad Mœnum apud Jo. Benj. Andreæ et Henr. Hort. — MDCCXXIX. — MDCCXXX. — MDCCXXXI. In-8°. (Le tome III contient les

Fol. maj. Jacobi Hamericurtii, Equitis Hierosolymitani, Historia Genealogico-Heraldica Hasbaniæ, quæ est tractus seu pars Episcopatus et Principatus Leodinensis, lingua veteri Belgo-Gallica (langvage de Valons) exarata. Prodiit equidem in lucem publicam, paucos ante annos, cum adjecta versione lingua Gallica hodierna, sub hoc titulo : Jaques de Hemricourt Miroir des Nobles de Hesbaigne composé en forme de chronique, à Bruxelles chez François Foppens 1715, forma majori. Retinet tamen præsens hoc exemplum manuscriptum ideo pretium suum, quod non solum mira elegantia exaratum, et quamplurimis, quibus refertum est hoc opus, insignibus seu tesseris gentilitiis coloribus nitidissime et ex Artis Heraldicæ regulis depictis, ornatum sit, sed in multis etiam ab editis differat. Titulus nostro volumini præfixus, ex quo etiam tempus, quo ab auctore opus cœptum atque absolutum sit, cognoscas, hic est : Le Miroir des Nobles de Hesbaigne ou les Chroniques de Jaques de Hamericourt, chevalier de l'ordre de l'Hospital de S. Jean de Jerusalem comencé de l'an de la nativité de nostre Seigneur 1385 (*sic!*) et parachevé en l'an 1398. S'ensuit le souverain traicté des guerres nommez d'Awans et de Wareux (*sic!*). (*Voir* aussi le *Catalogue de la bibliothèque d'Uffenbach, de* 1129-31, t. III, p. 409.)

F.-L. Hoffmann.

manuscrits.) 3) *Bibliotheca Uffenbachiana, seu catalogus librorum quos....... ...... collegit Zachar. Conradus ab Uffenbach, quorum publica habebitur auctio in ædibus defuncti, die* VII *Martii* 1735 *per Franciscum Varrentrapp.* Tomus I, II, III, IV. Francofurti ad Mœnum. Apud Franciscum Varrentrapp.—MDCCXXXV. In-8°. (Seulement les livres imprimés.) 4) Le catalogue cité des manuscrits, de 1747. 5) *Apparatus Epistolicus Bibliothecæ Uffenbachianæ* (avec le catalogue des manuscrits, concernant l'histoire littéraire). Sans titre, in-8°. (Jean Christophe Wolf a publié plus tard : *Conspectus supellectilis epistolicæ et litterariæ manu exaratæ, quæ exstat apud Joh. Christoph. Wolfium.* Hamburgi, 1736, in-8°. Cette collection et une grande partie des manuscrits d'Uffenbach, achetés par Wolf, se trouvent dans la Bibliothèque de la ville de Hambourg.)

Addition aux Mémoires de Paquot ([1]).

La 3e livraison du *Lexicon der hamburgischen Schriftsteller bis zur Gegenwart* (Hambourg, 1850, gr. in-8°) contient aux pages 342-345 une notice assez détaillée sur la vie et les écrits de *Jacques Bording,* fils de Nicolas Bording, négociant d'Anvers, et d'Adrienne Adrians, né en 1511, le 12 juillet. Depuis l'année 1546 jusqu'en 1550, il remplit à Hambourg la charge de médecin ordinaire de la ville (Physicus), et mourut le 5 septembre 1560 ou 1561, à Copenhague, où il était professeur de médecine, médecin ordinaire du roi de Danemark et recteur de l'Université. On trouve quelques lettres écrites par lui à Étienne Dolet, dans les *Orationes, epistolæ et carmina* Steph. Doleti, s. l. et a., et son portrait, gravé par Bernigeroth, dans les *Monumenta inedita* de Westphalen, t. III, à la page 1434, tab. Ggg.

Son troisième fils, *Jacques,* né à Hambourg en 1547, le 27 janvier, séjourna quelques années à Anvers et à Louvain; il mourut en 1616, le 21 février. La ville de Lubec le nomma bourgmestre en 1600. On voit son portrait dans Westphalen, à l'endroit cité, tab. Uu. (*Voir* le *Lexicon,* p. 345 et 346.)

F. L. Hoffmann.

([1]) Nous insérons avec plaisir cet article consacré à un Belge, parce qu'il contient quelques particularités inconnues à Paquot (*Mémoires,* t. XVI, p. 70-75), ainsi qu'au savant et consciencieux historien de la médecine belge, M. le docteur C. Broeckx. *Voir* son *Essai sur l'histoire de la médecine belge, avant le* XIXe *siècle.* Bruxelles, 1838, gr. in-8°, p. 252. Il faut joindre à ce volume les *Documents pour servir à l'histoire de la bibliographie médicale belge, avant le* XIXe *siècle.* Anvers, 1847, de 65 pp. Ce supplément est extrait des *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique.* Ch. de Ch.

Un poëte-bibliophile belge, établi en France.

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de parler à nos lecteurs des productions de M. Van den Zande, frère du savant médecin (¹), mort le 28 juin 1833, à l'âge de 55 ans, dont la riche bibliothèque, comprenant 6,193 numéros, fut vendue à Anvers, en juin 1834. Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui compléter les détails que nous avons donnés plus haut, p. 165.

M. Van den Zande (Lambert-Ferdinand-Joseph), officier de la Légion d'Honneur, est né le 13 mars 1780, à Bruxelles, où son père exerçait la chirurgie. Il y fit ses humanités au collége thérésien et à l'école centrale. En décembre 1799 il entra à l'école polytechnique à Paris, et dans les douanes en 1802 à Rouen. Appelé au mois de janvier 1813 à l'administration à Paris pour y être sous-chef, il y devint successivement chef de bureau, chef de division, puis administrateur, membre du conseil.

En janvier 1841 il demanda et obtint la recette principale de Marseille.

M. Van den Zande, qui a pris sa retraite le 1er juillet 1847, après 45 ans de service, habite les Batignolles-Monceaux, banlieue de Paris.

M. Van den Zande vient de mettre sous presse la seconde édition en deux volumes de ses *Fanfreluches poétiques*. Elle sera fort augmentée, et contiendra, outre plusieurs contes nouveaux, les sept Épîtres qu'il a publiées sous le pseudonyme de Jean Rigoleur, suivies de 26 autres inédites.

L'édition sera tirée à deux cents exemplaires, qui ne seront point mis en vente. Guyot imprimera en même temps, pour être offert aux puritains, aux dames, voire même à quelques demoiselles, un extrait des *Fanfreluches poétiques*, qui ne contiendra aucune pièce *croustilleuse*.

La mère en permettra la lecture à sa fille.

(¹) *V.* la *Notice* du docteur C. Broeckx *sur les travaux de J.-B.-J. Van den Zande, docteur en médecine*. Anvers, 1839, in-8° de 43 pages.

Une reconnaissance d'un libraire belge du XVIe *siècle.*

Les plus petits faits qui appartiennent à l'histoire de l'imprimerie et de la librairie ne doivent pas être dédaignés, surtout lorsqu'ils se rapportent au premier siècle de l'invention de la typographie. C'est ce motif qui nous fait consigner ici, en l'accompagnant d'une traduction, une reconnaissance en langue flamande, souscrite par un libraire belge. Elle sert à prouver que déjà alors l'usage s'était introduit de donner des livres *en commission* (1).

L'original de cette pièce nous a été obligeamment communiqué par M. Ed. Tross, dont nous avons parlé, t. VII, p. 413. Il possède aussi un fragment d'un inventaire du même libraire, indiquant les livres qu'il avait en dépôt de Galfridus Stoer, P. Quentel, etc. Il a découvert ces deux documents avec quatre fragments d'un calendrier gothique pour l'an 1530, imprimé en placard « tot Leyden in Hollant by mi Peter Janson, » et publié par « meester Adriaen Reyersoē, van Leydē, Doctor in de Medicinē. »

Ic Rynier Pauwelsz van Putte kenne en belyde hier met myn eygen hant en hantscrift dat alle die boecken die ic in myn huys hebbe om te vercopene uutgesondert die Michiel van Hoochstraten oft syn swager Jan Steell gedruct heeft, dat die selfe boecken toebehoren Aert in die Vette Hen tot Antwerpen oft sins sterck die hem voor my borghe is; en die somme die ic hem noch schuldich ben is 73 karolus guldens 1 denier groote. Gescreven op maendag na Pinxter anno 1536.

(*Signé*) Rynier Pauwelsz van Putte.

Je Renier Pauwelsz van Putte, reconnais et confesse ici de ma propre main et écriture que tous les livres que j'ai à vendre dans ma maison, à l'exception de ceux qui ont été imprimés par Michel van Hoochstraten ou son beau-frère Jean Steell, appartiennent à Arnould (demeurant) à la Poule Grasse à Anvers ou à son fondé de procuration, lequel s'est rendu ma caution; et la somme dont je lui suis encore redevable est de 73 florins karolus, 18 sous. Écrit le lundi après la Pentecôte (le 5 juin), a° 1536.

(*Signé*) Renier Pauwelsz van Putte.

(1) M. Al. Pinchart a cité, dans le t. VII, p. 391, de ce recueil, deux exemples de livres donnés en commission, en 1521, à des libraires d'Anvers, par Jean Petit et Josse Badius, imprimeurs et libraires, à Paris.

Mémoire sur les différentes branches d'industrie et de commerce suivantes, en 1776 :

1° Caractères à imprimer; 2° Cartes à jouer; 3° Livres, cartes géographiques, estampes et tableaux.

C'est surtout dans la seconde moitié du XVIIIe siècle que le gouvernement autrichien s'occupa avec la plus louable activité de rechercher les causes du marasme dans lequel étaient tombés le commerce et l'industrie. Bien des tentatives avaient été faites, dès le siècle précédent, pour rétablir ces deux sources de la richesse des nations. Les unes n'avaient abouti qu'à prolonger de quelques années l'agonie de certaines branches; d'autres, au contraire, avaient échoué complétement contre l'espèce de fatalité qui semblait s'acharner à la ruine entière de tout genre d'industrie et de commerce. La littérature, comme les arts, n'était guère plus favorisée, vers le milieu du XVIIIe siècle, dans notre pays. C'est à la suite de plusieurs mesures et d'essais restés infructueux, et sur les rapports peu favorables d'hommes compétents, que fut rédigé le mémoire dont parle la lettre suivante, et qui fait l'objet de cette notice.

« Son Altèze le Ministre m'ordonne de vous renvoyer les premiers « cahiers ci-joints du grand ouvrage demandé par le chancelier de « cour et d'État sur le détail des fabriques et manufactures de tout « genre établies dans ces provinces, et de vous dire, Monsieur, « qu'elle a été on ne peut pas plus satisfaite de l'ordre et de la « méthode de cet ouvrage, ainsi que des détails intéressants qu'il ren- « ferme; désirant que vous veuilliez bien en marquer sa satisfaction « au conseiller-rapporteur, le presser à poursuivre ce travail, et « tenir la main à ce qu'il l'accélère autant que possible; vous pré- « venant que ce ne sera que lorsque l'ouvrage sera avancé jusqu'à « un certain point, et principalement lorsqu'il sera à même de « juger à peu près du tems où il pourra être achevé, qu'elle se « propose d'en écrire au chancelier de cour et d'État et de lui en « adresser les premiers cahiers. »

Cette lettre est adressée par le chancelier Crumpipen au baron de

Cazier, conseiller des finances, et datée de Bruxelles, le 18 août 1776. Quant au mémoire dont il y est fait mention, et que cette lettre accompagne, c'est un volume in-4° assez épais, qui fait partie de la collection des manuscrits des Archives du royaume. Les matières y sont rangées dans l'ordre alphabétique, de sorte que ce mémoire est rédigé sous la forme d'un dictionnaire. Chacun des articles y est traité avec soin; l'on y trouve une quantité de faits puisés aux meilleures sources, c'est-à-dire dans les archives elles-mêmes. Le nom de l'auteur n'est pas indiqué : nous croyons que ce curieux travail est l'œuvre du conseiller Delplancq.

Nous en avons extrait quelques passages qui rentrent dans la spécialité du *Bulletin du bibliophile belge,* et où l'on trouvera sans aucun embarras des renseignements que de longues recherches ne feraient pas découvrir ([1]).

§ Ier. — CARACTÈRES A IMPRIMER.

Comme il y a des imprimeries dans toutes les principales villes des Pays-Bas, on y emploie beaucoup de caractères qui, ci-devant, ne pouvoient être tirés que de l'étranger. La fameuse imprimerie platinienne (*sic*) à Anvers avoit autrefois attiré dans cette ville une fonderie de caractères, mais elle a été réduite à très peu de chose par la décadence du commerce de librairie qui la soutenoit. Les Hollandois ont les premiers mis dans la fonte des caractères le goût moderne qui leur a assuré la préférence du débit dans plusieurs pays de l'Europe; mais le nommé Rosar a enfin établi à Bruxelles, il y a dix ans, une fonderie qui fournit d'aussi beaux caractères que ceux de Hollande. Cette entreprise que Son Altesse Royale a daigné favoriser particulièrement, a eu un grand succès. Elle fournit maintenant à la majeure partie de notre usage intérieur, et fait même quelque exportation à l'étranger. Il nous vient encore cependant des caractères de la Hollande et de l'Allemagne; mais cette concurrence est nécessaire au succès des imprimeries, dont la fonte des caractères n'est qu'une fabrication accessoire. Cette considération a empêché d'imposer de hauts droits d'entrée sur les caractères venant de l'étranger. Le fabricateur Rosar a lui-même si bien senti que le succès de son entreprise devoit dépendre de la beauté, bonté et du juste prix de ses ouvrages, qu'il n'a pas insisté pour un surhaussement. Il avoit obtenu une augmentation des droits de sortie sur les vieux caractères, afin de les obtenir à

(1) Les lecteurs pourront comparer ce mémoire avec les extraits du *Voyageur dans les Pays-Bas autrichiens* que M. de Reiffenberg a insérés dans notre recueil t. VI, pp. 135-141. CH. DE CH.

meilleur marché pour les refondre. Il demanda, lui-même, peu après, que cette disposition fût révoquée, parce que les imprimeurs lui en savoient mauvais gré et que cette mésintelligence lui eût fait plus de tort que la faveur sur le prix des vieux caractères ne lui procuroit d'avantages. Il achète maintenant ces vieux caractères de gré à gré, et il tire de l'étranger, en exemption de droits, le régule d'antimoine et autres matières nécessaires à sa fabrique.

§ 2. — CARTES A JOUER.

Les dispositions de nos anciens tarifs étoient peu propres à encourager la fabrication des cartes chez nous. L'importation n'étoit assujettie qu'à trois sols de droits à la douzaine; et il y avoit un sol de droits à la sortie : aussi nous n'avions dans les Pays-Bas que quelques fabriques languissantes, qui ne faisoient que de mauvaises cartes pour les villageois et le petit peuple des villes. Toutes les cartes fines ou demi-fines venoient de l'étranger : les premières de France, les secondes d'Allemagne.

Mais peu de temps après que l'on eut fait succéder la régie à l'admodiation, que les bons principes ne se trouvèrent plus contrecarrés par l'opposition des fermiers et la crainte des validations, on revint de l'ancienne méthode, qui, en imposant des droits à la sortie des cartes, empêchoit l'exportation, et ne produisoit rien. On supprima les droits de sortie sur diverses manufactures, et les cartes en furent affranchies en 1743. Cette faveur n'eut guère de succès. Nos fabriques de cartes qui succomboient sous la concurrence étrangère dans le débit intérieur, ne pouvoient se perfectionner ni soutenir à l'étranger cette même concurrence qui y étoit encore plus difficile à combattre que chez nous. Le gouvernement l'avoit sans doute prévu, mais les circonstances critiques où on se trouvoit, ne permettoient pas de faire mieux alors. Le surhaussement des droits d'entrée qui devoit accompagner l'encouragement de l'exportation, qui devoit mettre les fabricans cartiers en état d'exporter, rencontroit des obstacles du côté de la politique. On n'avoit pas encore pu revenir de la contrainte que nous avoit imposée le traité de la Barrière sur d'autres objets de fabriques bien plus importants que celui des cartes. Mais peu après la paix d'Aix-la-Chapelle on prit des mesures plus efficaces : l'article des cartes ne fut pas oublié. L'imposition prohibitive d'un sol par jeu de eartes à l'entrée fut établie en 1751 : on s'attendoit bien que la contrebande seroit considérable dans les commencements : elle le fut en effet. Mais les risques, les amendes, le bénéfice même de la contrebande renchérit assez les cartes étrangères pour donner un avantage décidé aux cartes du païs. Leur industrie atteignit alors à la beauté des cartes étrangères. L'importation et la contrebande cessèrent. Il ne nous vient presque plus de cartes de l'étranger, et nous en exportons au dehors. Mais la façon dont on s'y est pris n'est pas un exemple dont on puisse déduire un principe général. La contrebande des cartes ne pouvoit se faire que pour des merciers tenans boutique, qui n'achetoient des cartes étrangères que faute d'en trouver assez dans les fabriques du païs.

Nos fabriques étoient assurées de la préférence des acheteurs, d'une prompte vente, à mesure qu'elles s'accroîtroient : la contrebande enfin n'étoit pas un grand objet pour les revenus du prince ; elle ne tomboit que sur le commerce d'un petit nombre de fabricateurs, qui étoient intéressés à la surmonter par leur activité ; et on étoit certain que cette contrebande manqueroit bientôt d'alimens. Il auroit été dangereux d'en agir si brusquement sur d'autres manufactures.

La fabrique de cartes à Bruxelles, qui étoit la plus ancienne, s'est le plus accrue ; elle est composée de treize maîtres qui occupent ensemble quatre-vingt-six ouvriers. Il s'est établi d'autres fabriques dans le Hainaut, le Tournésis, les chastelenies d'Ipres et de Courtray, mais qui sont moins étendues et ne produisent pas de cartes de la première qualité. La nouvelle fabrique de Namur mérite le plus d'attention après celle de Bruxelles. Enfin il y a une fabrique de cartes communes à Wiltz, dans la province de Luxembourg, qui est assez considérable, et qui, par le bon marché, fait quelque exportation sur les païs de Liége, de Stavelot et de Trêves.

La fabrique de Bruxelles exporte annuellement environ 50,000 douzaines de jeux de cartes en Hollande. Elles y entrent avec celles d'Allemagne dans les assortimens du commerce des Hollandois. Il en passoit d'assez grandes quantités à Petersbourg, mais ce débouché est perdu depuis quatre à cinq ans, que l'on a établi des fabriques de cartes dans ce païs-là.

Nous exportons aussi des cartes en France, mais le transport s'en fait clandestinement. On n'exige pas de déclaration aux bureaux pour ces petites parties de cartes afin que les contrebandiers puissent en faire le transport de nuit. L'imposition excessive que les François ont établie sur l'usage des cartes dans l'intérieur du royaume, a entraîné des formalités extrêmement gênantes pour les fabriquans, et a privé la France de l'exportation étendue qu'elle faisoit de cet article d'industrie ; exportation que le ministère a voulu en vain distinguer de l'imposition mise sur l'usage intérieur. Les Hollandois profitent de cette branche de commerce dont la France s'est privée. Nous pourrons par la suite en profiter directement, sans passer par les mains des Hollandois, si nous parvenons à avoir des occasions plus fréquentes et directes des ports de Flandres avec le Nord et les autres païs de l'Europe, qui tirent des cartes de l'étranger, parce que, comme on aura occasion de le remarquer souvent dans ces mémoires, il y a bien de petits objets de commerce qui ne pourroient séparément soutenir les fraix de l'établissement des correspondances ni composer une cargaison, et qui, devenant un article d'assortiment dans un commerce varié, trouveroient des débouchés étendus.

Il reste à observer sur l'article des cartes, que celles de la plus fine espèce n'ont pu jusqu'à présent être fabriquées qu'avec le secours de quelques papeteries liégeoises aux environs du comté de Namur. On a reconnu par des essais réitérés que le papier qu'on fait dans ces endroits est décidément meilleur que celui des Païs-Bas, pour la superficie des cartes fines ; qu'il se colle mieux, et surtout qu'il se lisse plus uni et sans rides, article essentiel, puisque le principal mérite

des cartes est d'être bien glissantes. On attribue à la qualité des eaux l'avantage de ces papeteries liégeoises; mais comme elles sont situées dans des enclaves, et qu'elles ne subsistent que par la consommation de nos fabriques, nous n'avons pas à craindre d'en être privés. Le papier que les fabricateurs de cartes font venir de ces papeteries ne paie que des droits modiques en vertu de permissions particulières. Cela laisse une légère préférence aux papeteries du païs. Il y en a une dans le comté de Namur dont le pappier approche de la bonté de celui du païs de Liége. Il y a encore lieu d'espérer que la théorie de la fabrication, dirigée à rendre ce pappier propre pour la fabrique des cartes, réussira parfaitement par la suitte, et surmontera l'inconvénient physique de la différence des eaux, supposé que cet obstacle existe réellement.

§ 3. — LIVRES, CARTES GÉOGRAPHIQUES, ESTAMPES ET TABLEAUX.

Le commerce de librairie n'est pas fort considérable dans les Pays-Bas, à l'exception de Bruxelles. Cette capitale a plusieurs libraires et imprimeurs : on n'y fait guères de livres nouveaux; mais on en réimprime assez souvent d'éditions étrangères. Anvers conserve encore un assez grand débit de livres d'église, qui étoient autrefois un objet considérable de commerce, sous le gouvernement espagnol, par le débit des livres, tant en Espagne qu'aux Indes et qui avoient donné tant de célébrité à l'imprimerie plantinienne. Dans les autres villes on n'imprime guères que des livres de prières, ou pour des usages intérieurs. Luxembourg a un *Journal de nouvelles publiques,* qui paroît tous les mois et qui a assez de cours à l'étranger, ainsi que la *Gazette de Bruxelles,* ce qui compense une partie de ce que coûtent les gazettes étrangères.

Quoique les livres nouveaux viennent presque tous de l'étranger et qu'il y ait dans les Pays-Bas beaucoup de personnes qui forment des bibliothèques, cette importation n'est pas si coûteuse qu'on devroit naturellement l'imaginer. L'exportation des livres imprimés dans les Pays-Bas, et la réexportation des livres étrangers par les marchands libraires, montent à plus des deux tiers de l'exportation : de façon que la balance de ce commerce payée aux étrangers se réduit à environ 15,000 livres de livres liés, et 20,000 *in albis* ou brochés. La plus forte partie de l'importation vient de France; le reste de Hollande et des foires de Francfort, fort peu d'Angleterre; et c'est sur la Hollande que se fait la plus forte exportation. Les impressions de Bruxelles sont aussi belles que les connoisseurs puissent le désirer, et les ligatures sont parfaites et à bas prix.

Qnant aux images, estampes et cartes géographiques, il en vient plus d'Allemagne que d'ailleurs. La majeure partie de cette importation est en cartes et images très-communes; le goût pour les estampes de prix étant fort diminué. Il est apparent qu'autrefois les Pays-Bas étoient mieux partagés dans cet article. Il y a eu des graveurs célèbres chez les Flamands : mais les guerres presque continuelles ont fait tomber cet art avec plusieurs autres de ce genre. La protection et l'encouragement dont les artistes jouissent maintenant fait renaître

les arts qui ne sont pas une gloire stérile pour la nation. La peinture qui s'étoit le mieux soutenue et qui n'a pas cessé d'être l'objet d'un commerce lucratif pour les Pays-Bas, fera probablement des progrès rapides pour revenir à l'état de splendeur où les Flamands l'avoient portée autrefois. On estime l'exportation des tableaux à une valeur d'environ 40,000 florins par an, y compris les portraits que des particuliers prennent avec eux et dont il ne se fait pas de déclaration.

ALEXANDRE PINCHART.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Exportations belges de livres. — Cette branche intéressante de commerce continue d'être en voie de prospérité. (*Voy.* ci-dessus, p. 160.) Pour les six premiers mois de l'année courante, elle a atteint le chiffre de 158,447 kilogr., lequel se décompose de la manière suivante :

DESTINATION.	QUANTITÉ.
Zollverein	35,921 kilogr.
Pays-Bas	16,208
Angleterre	55,354
Toscane	28,653
Autres destinations	22,311
TOTAL	158,447 kilogr.

Pendant la même période, elle ne s'était élevée, en 1850, qu'à 82,610 kilogr., et en 1849 à 87,056.

Au point de vue intellectuel, et sans nous préoccuper, bien entendu, de la balance du commerce, nous verrions avec plaisir que le tableau du mouvement commercial, publié chaque mois par le *Moniteur*, enregistrât aussi le chiffre des importations de livres en Belgique.

— *Bibliothèque du régiment du génie.* — Par arrêté royal du 26 mai 1851, le régiment du génie est autorisé à prélever, sur la masse des recettes et dépenses imprévues, une somme de 300 francs, pour faire relier ou mettre sur toile les ouvrages, atlas, cartes et plans appartenant à la bibliothèque du corps.

— *Traité entre la Belgique et la Sardaigne.* — Le traité de commerce et de navigation conclu entre la Belgique et la Sardaigne, le 24 janvier 1851, a été approuvé par la loi du 3 juin dernier. L'article 12 renferme deux dispositions favorables à notre industrie. Le papier de pâte de couleur et blanc de toute qualité ne paiera plus à l'entrée dans les États sardes que 30 francs au lieu de 50, par 100 kilogrammes; le papier brouillard, 20 francs au lieu de 50; le papier grossier pour enveloppes, 10 francs au lieu de 20. Les livres en feuilles ou brochés, 30 francs au lieu de 50, par 100 kilogrammes; reliés en carton, etc., 60 francs au lieu de 100.

— *Dernières volontés d'un bon citoyen.* — La Bibliothèque royale de Copenhague a reçu récemment un accroissement considérable et précieux : M. Engelstoft, historiographe du royaume et professeur à l'université de Copenhague, mort depuis peu, a légué à cet établissement sa collection comprenant environ 40,000 volumes imprimés et 400 manuscrits. Par suite de cette augmentation, le nombre de volumes imprimés de la Bibliothèque royale dépasse maintenant 500,000, et celui des manuscrits s'élève à plus de 11,000.

— *Vente d'autographes faite à Londres en août* 1851. — Voici les prix auxquels ont été portés quelques-uns des articles de cette collection :

			Liv	S.
5	lettres	de J.-J. Rousseau	14	11
3	id.	de Rubens	19	5
1	id.	de saint François de Sales	4	11
2	id.	de Walter Scott à son premier libraire	2	4
2	id.	du chancelier Séguier, relatives à la condamnation de Cinq-Mars	3	11

1	lettre	du comte de Strafford	7	7
1	id.	du duc de Suffolk, neveu d'Édouard IV, décapité en 1519. (Cette pièce est un monument très-curieux de l'orthographe du XVIe siècle.)	7	»
2	id.	de Paul Véronèse	9	10

— *Création d'un journal persan à Téhéran.* — Le premier numéro d'un journal en langue persane a paru le 25 janvier 1851 à Téhéran, capitale de la Perse. C'est un Anglais, nommé Burgess, qui en est l'éditeur. Il a obtenu du schah un privilége, et sa feuille paraît sous le patronage du premier ministre, Mirza-Tahi-Chan. Ce premier numéro contient, entre autres, un article sur la nécessité d'établir des corps de garde dans la ville de Téhéran. Un autre article est consacré à prouver l'utilité d'envoyer des consuls persans à Bombay et à Londres. Dans un troisième, l'éditeur démontre la nécessité d'établir un service régulier de postes dans toute la monarchie.

— *Journal arménien à Tiflis.* — La gazette *le Caucase* annonce que le prince G. Eristoff fera bientôt paraître à Tiflis un journal mensuel en langue arménienne.

— *Recensement décennal aux États-Unis, comprenant des détails littéraires et bibliographiques. Exemple à suivre en Europe.* — La constitution fédérale fait une obligation au gouvernement de procéder tous les dix ans au recensement de la population. Le premier, qui a eu lieu en 1790, constatait une population de 3,929,827 âmes, dont 697,897 esclaves. Le septième, opéré avec la plus grande exactitude et les soins les plus minutieux, le 1er juillet 1850, porte le chiffre total des habitants de l'Union à 23,267,498 âmes, dont il faut déduire 3,179,589 pour les esclaves. Ainsi, pour le dire en passant, la population générale a presque sextuplé dans l'espace de soixante ans. N'oublions pas de noter, et c'est ici la plaie honteuse des dix puissants États à esclaves, que l'on trouve à peu près la même progression croissante pour la population non libre. Le chiffre a quintuplé, peu s'en faut, dans le même laps de temps.

Les agents du recensement étaient porteurs de six modèles de

bulletins sur lesquels ils devaient consigner les renseignements demandés par le bureau de statistique générale.

Le bulletin n° 1	(*population*) comprenait	11 questions.
Id.	n° 2 (*esclaves*)	5
Id.	n° 3 (*décès*).	7
Id.	n° 4 (*agriculture*).	6
Id.	n° 5 (*industrie manufacturière, métiers*, etc.)	8
Id.	n° 6 (*statistique générale*)	9

Nous nous plaisons à transcrire trois de ces neuf questions :

3. Académies, colléges et écoles pour les deux sexes. — Nombre de professeurs, maîtres et maîtresses. — Nombre des élèves de chaque sexe. — Montant annuel du produit des dotations affectées à ces établissements. — Montant des taxes qui leur sont affectées. — Montant de ce qu'ils ont reçu des fonds de l'État. — Montant de ce qu'ils ont reçu d'autres sources.

4. Bibliothèques : particulières, des colléges, des écoles.—Nombre des volumes dans chacune de ces bibliothèques.

5. Journaux et écrits périodiques. — Leur nom, leur caractère politique, religieux, littéraire , industriel , commercial ou agricole. —Leur mode de publication (quotidien, hebdomadaire ou mensuel). — Le nombre de leur tirage respectif.

Si cette marche était adoptée et ces errements suivis en Europe dans les États qui ont décrété des recensements généraux périodiques, on parviendrait sans peine, en peu d'années, à constater avec certitude les richesses intellectuelles, et à recueillir des données plus positives que celles auxquelles on en est encore réduit aujourd'hui presque partout sur la valeur matérielle et morale des établissements scientifiques et littéraires.

Prenons pour exemple quelques-uns des chiffres curieux qui ont été relevés en 1850 aux États-Unis.

Dans l'État de New-York (population en 1845 : 2,604,495), on compte 9,000 écoles, dont les frais sont à la charge de cet État ; les bibliothèques de ces écoles possèdent 1,200,000 volumes dont le plus grand nombre est à l'usage des élèves. Dans l'État de Massachusetts (population en 1840 : 737,699), sur 195,000 enfants de 4 à 16 ans, 185,000 suivent les écoles de divers degrés, et l'État

distribue annuellement 40,000 volumes environ pour l'usage de ces établissements. Dans toute l'Union, plus de 2,500,000 enfants fréquentent les écoles, et les dépenses faites par les États, pour l'éducation, s'élèvent à un chiffre plus fort que les sommes allouées pour défrayer le gouvernement et l'administration des États.

On compte dans l'Union un journal par 9,000 personnes ; la circulation des journaux est franche de port jusqu'à une étendue de 50 milles (environ 17 lieues) de la localité où le journal se publie.

A Lowell, ville manufacturière où le travail des fabriques de tissus de coton est fait par de jeunes filles qui s'y rendent de tous les points du Nord et de l'Est, on publie un journal littéraire mensuel, rédigé exclusivement par les jeunes ouvrières de ces fabriques. Ce journal se distribue à plus de 3,000 exemplaires par mois. Il contient des articles écrits en général avec beaucoup de talent.

L'éducation est plutôt dirigée vers l'utile que vers l'agréable. Dans les hautes écoles, la sculpture, l'architecture, la peinture et la musique sont généralement négligées ; mais on enseigne avec beaucoup de soin les mathématiques, la géographie, l'astronomie et l'arpentage. Cependant, depuis quelques années, un mouvement de réaction vers les arts d'agrément tend à se manifester.

Nous avons puisé les éléments de cet article et les principaux faits qu'il renferme dans une intéressante communication que le *Moniteur belge* (n° 210, du 29 juillet 1851) a reçue de M. J.-C.-G. Kennedy, directeur du bureau de statistique générale des États-Unis, qui se trouvait alors à Bruxelles. Ce savant est envoyé en Europe par son gouvernement pour prendre une connaissance approfondie des travaux statistiques opérés depuis quelques années dans divers États. Nous croyons qu'il ne regrettera pas le temps passé dans notre capitale.

Ch. de Ch.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

---

15. *Serapeum. Zeitschrift für Bibliothek-Wissenschaft, Handschriftenkunde und ältere Litteratur,* von Dr R. Naumann.—Nos 7, 8, 9, 10. (*Voy.* ci-dessus, no 1, p. 93, et no 12, p. 260.)

Le no 7 renferme la lettre de M. Aug. Bernard dont nous avons parlé plus haut, p. 169. Elle est suivie de l'analyse intéressante faite par M. P.-A. Budik, bibliothécaire à Klagenfurt, d'un livre peu commun, intitulé : *Commentarius brevis et iucundus atque peregrinationis, pietatis et religionis causa susceptæ ab ill. et magn. Domino, Domino Leone libero Barone de Rosmital et Blatna, Johannæ reginæ Bohemiæ fratre germano,* etc., etc. *Ante centum annos bohemice conscriptus et nunc primum in linguam latinam translatus et editus.* (Olomucii) Anno Domini 1577, in-8o. Le voyage de ce seigneur morave, commencé au mois de novembre 1465, dura cinq ans. Il visita l'Allemagne, les Pays-Bas, la Hollande, l'Angleterre, la France, l'Espagne, et poussa même jusqu'en Orient. Le baron de Rosmital assista à Bruxelles à un tournoi donné par Philippe le Bon. Nous ne devons pas négliger de remarquer que ce tournoi n'est pas indiqué par MM Al. Henne et Alph. Wauters dans leur *Histoire de Bruxelles*. Ils n'en mentionnent aucun entre les années 1452 et 1516. Philippe le Bon, qui se trouvait alors à Bruxelles, fit présent au voyageur, pour qu'il en pût tirer parti dans les longues pérégrinations qu'il projetait, d'un trésor bien précieux, surtout à cette époque. C'était un héraut d'armes, espèce de Pic de la Mirandole ou de Mezzofanti au petit pied, qui comprenait et parlait avec facilité dix-sept langues. Ce que l'auteur dit de la ville de Gand, sans toutefois l'affirmer d'une manière positive, mérite d'être cité ici : « Fama tenet si Duci Domino ipsorum opus esset, eos quinquaginta millia armatorum, vel amplius conficere posse. » Ceux de nos lecteurs qui désireraient avoir plus de renseignements sur le baron de Rosmital et sur son traducteur latin, Stanislas Pawlowsky, plus tard évêque d'Olmutz, pourront consulter la *Bohemia docta* de B. Balbinus, avec les notes de R. Ungar, Prague, 1778, partie seconde, p. 140. M. Budik n'a pas renvoyé à cette source.

Le même auteur donne ensuite une petite notice sur un volume rare, inconnu jusqu'ici, et qui n'est pas sans importance pour l'histoire de l'imprimerie en Moravie. Il est intitulé : *Theodori Bezæ Poemata varia.* Brunæ, 1597, in-4o.

M. Budik consacre un article plus étendu à un ouvrage utile pour l'histoire de la guerre de Trente ans, et que Schiller et Sporschil n'ont pas eu

occasion de rencontrer. C'est le : *Quadrimestre iter progressusque, quo favente numine ac auspice Ferdinando II. Rom. Imp. Austria est subjugata, Moravia acquisita, eademque opera Silesia solicitata, Hungariaque terrefracta.* Autore Constantio Peregrino. Viennæ Austriæ, 1621. In-8°.

Une revue intéressante de la bibliothèque du chapitre, à Saint-Paul en Carinthie, est due aussi à M. Budik. Elle possède entre autres manuscrits précieux : 1° un *Ambrosii de fide ad Gratianum imperat.*, du sixième siècle, écrit en lettres onciales semblables à celles du célèbre Virgile du Vatican ; 2° un manuscrit du neuvième siècle, sur vélin, des *Capitularia Regum Francorum ;* 3° un Priscien sur vélin du douzième siècle ; 4° un Tite-Live sur vélin du treizième, et 5° un Valère Maxime, également sur vélin et de la même époque. Cette bibliothèque renferme aussi plusieurs livres imprimés d'une grande rareté, comme la Bible latine, sans lieu et sans date, exécutée à Mayence par Gutenberg de 1450-53 ; *la Messe trouvée dans l'Écriture,* par Jansse. Ville-Franche, 1647. In-8° ; l'édition des *Alciati Emblemata.* Lugduni, Gul. Rovill., 1566. 8° maj.

M. le Dr Merzdorf, bibliothécaire à Oldenbourg, rend compte dans le n° 8 d'un ouvrage qui a paru à Londres en 1849. Il est comme le pendant de celui de M. Botfield, publié la même année, et dont nous avons parlé plus haut, p. 260. La transcription du titre suffira pour donner à nos lecteurs une idée de l'importance de ce livre : *Merry-Weather* (F. Somner), *Bibliomania in the middle ages, or sketches of bookworms-collectors-bible students-scribes and illuminators, from the Anglo-Saxon and norman periods, to the introduction of printing into England ; with anecdotes, illustrating the history of the monastic libraries of Great-Britain in the olden time.* IV et 218 pp. in-8°.

M. Naumann a extrait du programme du gymnase de Coblence pour 1848 une description de l'édition de la Bible latine, imprimée à Venise par Jérôme Paganini de Brescia, en 1492. On la doit au Dr Fr.-Nic. Klein, attaché à cet établissement, qui en possède deux exemplaires.

Le cahier se termine par un petit article sur la bibliothèque publique grand-ducale d'Eutin, et par quelques indications sur les 800 manuscrits que renferme la bibliothèque de Troizkaja Lawra, en Russie.

Les nos 9 et 10 donnent les 130 premiers numéros d'un ancien inventaire des manuscrits grecs de la bibliothèque du Vatican, communiqué par le professeur Haase, de Breslau. Nous avons remarqué que l'âge certain ou approximatif de ces vénérables restes de l'antiquité ne se trouve jamais indiqué. C'est une omission bien regrettable aux yeux des philologues et des hellénistes.

Dans le n° 7 de l'*Intelligenz-Blatt* on trouve une liste des copistes des manuscrits reposant à Klosterneuburg, tirée de l'ouvrage de Zeibig, consacré à l'histoire de cette bibliothèque.

Les nos 8, 9, 10 et 11 reproduisent le règlement pour la bibliothèque de la ville de Clermont-Ferrand (Puy de Dôme) et la table systématique des divisions du catalogue de cette collection, publié par M. B. Gonod, en 1839, in-8° de XLII et 653 pp.

16. *Anzeiger für Bibliographie und Bibliothek-Wissenschaft*, von Dr J. Petzholdt. — Nos 4, 5, 6. (*Voy.* ci-dessus, no 2, p. 94 et no 13, p. 201.)

Le no 4 renferme la fin du curieux article sur la bibliothèque administrative du ministère de l'intérieur à Vienne. Nos lecteurs en ont vu la traduction ci-dessus, pp. 228-231.

On trouve dans ce numéro et dans le suivant l'indication critique de vingt-trois ouvrages et cartes publiés en Allemagne, sur les *Riesengebirge* (monts des Géants), placés au nord-est des sources de l'Elbe, et faisant face aux plaines de la Silésie et de la Lusace. Ces notes ne sont pas sans importance pour la littérature des voyages.

La revue bibliographique du no 4 s'étend du no 384 au no 523. Nous y apprenons (no 520) qu'un article a été consacré au feu libraire Verbeyst de Bruxelles, si connu dans le monde bibliopolique, par l'*Organ d. deutsch. Buchhand.* 1850. Nr. 38, pp. 149-151.

Nous avons distingué dans le no 5 une notice de M. Petzholdt sur la bibliothèque seigneuriale de Schleinitz près de Lommatzsch, en Misnie, appartenant à M. de Zehmen. Outre plusieurs manuscrits précieux pour l'histoire d'Allemagne, elle renferme 10,000 volumes imprimés et 12,000 cartes et plans.

Dans la revue bibliographique, qui va dans ce cahier du no 526 au no 648, nous avons lu (no 527), non sans éprouver un vif sentiment de reconnaissance, ce que M. J. Petzholdt a bien voulu dire pour recommander à l'Allemagne savante notre tome huitième en voie de publication. Ce sera en redoublant de soin et de zèle, en ne nous écartant jamais des règles d'impartialité que nous nous sommes tracées, en variant nos matériaux, en nous montrant sévère sur le choix des articles, que nous chercherons à mériter les éloges trop flatteurs que nous accorde le savant bibliothécaire du prince Jean. On peut à bon droit être fier du suffrage d'un pareil juge, même en faisant une large part à la bienveillance et à l'urbanité dont il se montre toujours rempli pour les hommes modestes qui s'adonnent consciencieusement à son genre d'étude favorite.

Le no 580 fournit des détails intéressants sur la bibliothèque d'Astor à New-York, dont un de nos collaborateurs a parlé plus haut, p. 134. L'édifice qui doit renfermer cette collection, s'élevant déjà aujourd'hui à 28,364 volumes, sera entièrement terminé dans l'été de 1852.

Le no 639 présente une analyse détaillée de notre dernier numéro du tome VII. M. J. Petzholdt continue à traiter notre recueil avec la courtoisie à laquelle il a accoutumé de longue date notre prédécesseur, et qu'il nous témoigne aussi à nous-même, quoique nous n'ayons pas eu jusqu'ici des relations particulières avec ce bibliophile si distingué. Il approuve complétement le système de notre table alphabétique des noms propres et des principales matières, et il la regarde comme une amélioration essentielle introduite dans un ouvrage de recherches où l'on éprouve à chaque instant le besoin d'un fil conducteur.

Le nº 6 ne renferme qu'un seul article de fonds, concernant la bibliothèque de l'ancien couvent d'Oschatz, à propos d'une édition inconnue sortie des presses hambourgeoises. (Roberti de Licio de laudibus sanctorum. Per Johannem et Thomam Borchardi. Hamburg., 1491. fol.) C'est une petite discussion amicale entre l'auteur de l'*Anzeiger* et notre collaborateur M. le Dr F.-L. Hoffmann, si compétent en bibliographie et surtout en ce qui se rapporte à sa ville natale.

Sous le nº 651 M. J. Petzholdt s'occupe d'une manière spéciale de notre première livraison de 1851. C'est avec plaisir que nous avons lu l'éloge qu'il fait du travail consciencieux de notre estimable collaborateur M. A. Warzée sur les almanachs belges. Les étrangers paraissent, ce nous semble, apprécier mieux que la plupart des Belges, toutes les difficultés de semblables recherches, et l'utilité qu'elles présentent pour l'histoire littéraire en général et pour celle des progrès lents mais successifs de la civilisation dans notre pays. Espérons que l'esprit étroit de dénigrement qui ne s'attache que trop souvent en Belgique à ce qui est belge, à ce qui peut honorer ce nom, fera place enfin à des vues plus libérales, à des sentiments plus équitables pour ceux qui consacrent leurs veilles à rechercher nos titres à notre propre considération et à l'estime des autres peuples.

La revue bibliographique comprend les nos 650 à 782. Nous avons remarqué, sous le nº 680, l'annonce d'une bibliographie spéciale qui doit présenter beaucoup d'intérêt si elle est exécutée avec soin. C'est la *Bibliotheca Madrigaliana, a bibliographical account of the music and poetical works published in England in the sixteenth and seventeenth centuries under the titles of Madrigals, Ballets, Ayres, Canzonets*, etc.; by E.-F. Rimbault, LL. D. London, Smith, in-8°. Il en a été rendu compte dans l'*Athenæum* du 3 avril, nº 1223, p. 389. On n'ignore pas que l'Angleterre, au XVIe et même au XVIIe siècle, était entrée dans une voie aussi déplorable que l'Espagne. Si celle-ci sacrifiait au *gongorisme*, celle-là était prise aussi d'un goût effréné pour la littérature bizarre et microscopique, pour cet *euphuisme* ridicule dont W. Scott a fait une si piquante justice. Un livre destiné à nous faire connaître sommairement ces productions oubliées aujourd'hui doit être une œuvre curieuse. Elle peut aussi avoir son côté utile à une époque où l'on a voulu remettre en honneur, surtout en France, les sonnets à la Ronsard, les triolets et tant d'autres *difficiles nugæ* de même acabit et d'aussi mince valeur.

17. *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, par A. DINAUX. Troisième série, t. Ier. — 2e, 3e et 4e livraison, dernière du volume. (*Voy.* ci-dessus, nº 3, p. 95.)

L'honorable auteur de ce recueil continue à le rendre de plus en plus intéressant par le choix judicieux et varié des matériaux qui le composent. Nous avons remarqué dans la 2e livraison, p. 212-226, un travail estimable de M. P. Hédouin, de Boulogne sur mer, adressé à son compatriote et ami, M. Sainte-Beuve, l'un des Quarante, naguère professeur de littérature française à l'université de Liége : c'est une notice biographique et littéraire sur le vieux poëte Jehan Molinet, né

vers la moitié du xve siècle, à Desvres (anciennement Désuresnes), petite ville située à quatre lieues de Boulogne, et non à Valenciennes, comme l'ont dit à tort Lacroix du Maine, Chevalier et Auguis.

M. A. Dinaux a consacré, pp. 242-244, une note curieuse à la généalogie de l'illustre maison de Croy. Comme elle renferme des détails bibliographiques neufs et intéressants sur un livre très-rare, nous croyons être agréable aux lecteurs du *Bulletin*, en reproduisant ici la description qu'en fait le savant directeur des *Archives*. « L'ouvrage, dit-il, a pour titre : *Livre contenant la généalogie et descente de ceux de la maison de Croy, tant de la ligne principale estant chef dv nom et armes d'icelle, qve des branches et ligne collatérale de ladicte maison. Jacobvs de Bye sve Ex^ie^ sculptor fec.* In-folio, sans lieu ni date, mais exécuté à *Anvers*, vers 1610 et années suivantes. Ce livre est tout gravé, y compris le titre ; l'exemplaire le plus complet que nous connaissions, qui est le nôtre, contient 75 pièces ; celui que possédait Van Hulthem (catalogue, nº 25,709), aujourd'hui à la bibliothèque du Roi [1], n'en compte que 44 ; l'exemplaire de la famille de Croy (bibliothèque du château de l'Ermitage, près Condé) en a réuni 69 ; M. *Aimé Leroy*, dernier bibliothécaire de Valenciennes, était parvenu à former un exemplaire de 72 pièces, feu M. *Bénézech de Saint-Honoré* n'était pas arrivé à un complément aussi parfait ; M. le conseiller *Bigant*, de Douai, vient de se rendre possesseur d'un sixième exemplaire, superbe d'épreuve, mais sans les dernières planches ; il ne contient que 64 figures.

Ce livre, exécuté par ordre du duc Charles de Croy, qui prit plaisir à faire graver ses ancêtres comme il avait fait graver ses médailles, ne fut pas destiné au commerce. Aussi les exemplaires en sont-ils très-rares et l'on n'en trouve pas deux qui se ressemblent. Le nôtre étant le plus complet, c'est celui que nous décrirons.

Après le titre gravé dans un cartouche entouré des armes de l'Empire, de Brabant, de France, d'Angleterre et de Croy, on trouve une légende énumérant les titres nombreux du duc *Charles de Croy*, promoteur de l'ouvrage ; ce second feuillet porte au haut d'un portique l'écu isolé du duc et à sa base le même blason entre les écus de ses deux femmes Marie de Brimeu et Dorothée de Croy. Le troisième folio montre le portrait du duc en guerrier, le bâton de commandement à la main, son casque et ses gantelets sur une table près de lui. Ceci est un portrait de dédicace et sans préjudice à celui du même duc, en pied, en grand costume de l'ordre de la Toison-d'Or, placé en son lieu dans le corps de l'ouvrage et entouré de médaillons romains qui témoignent de son amour pour l'antiquité et la numismatique.

[1] M. A. Dinaux aurait dû dire *Bibliothèque royale* pour éviter de confondre cet établissement ouvert au public dans le local du Musée de l'industrie, avec la belle bibliothèque particulière du roi, placée dans une aile du palais de Bruxelles. Elle a pour conservateur M. Scheler père, dont l'adjoint est son fils Auguste, philologue distingué et professeur des princes pour la langue allemande.

Suivent : 1° six planches d'arbres généalogiques avec des fonds de paysages analogues au sujet ; 2° une grande planche des armes et de la devise des Croy ; 3° quarante-neuf portraits en pied de seigneurs et de dames de la maison de Croy, commençant à *Marc,* roi de Hongrie, et finissant au duc *Charles* et à sa parenté ; 4° sept planches doubles représentant les seigneuries et châteaux appartenant aux Croy ; ce sont la seigneurie d'Araines, le duché de Croy, les village et château de Montcornet, ceux de Porcéan, la baronnie de Biebèke, la maison de Valbecke, les bourgs d'Arschot, Héverlé, le Rœulx et Chièvres ; 5° et enfin, neuf portraits en pied, avant la lettre, préparés pour recevoir des inscriptions et être mis à leur rang.

Il est évident que cet ouvrage, commencé sous la direction éclairée du duc Charles de Croy, n'était pas entièrement terminé lorsqu'il mourut le 13 janvier 1612. Ce prince ne laissa pas d'enfant de ses deux femmes ; l'intérêt qui avait présidé à cette œuvre s'éteignit avec le grand seigneur : l'âme manqua pour y mettre une dernière main convenable. Des feuilles déjà tirées on forma quelques exemplaires de famille qui furent presque tous dissemblables, et qui restèrent longtemps inconnus aux bibliographes. Il a fallu le bouleversement de la première révolution pour en jeter quelques exemplaires dans les environs de Valenciennes, où était situé le château de l'*Ermitage,* séjour aimé du maréchal de Croy qui l'avait bâti. Van Hulthem, l'heureux dénicheur de pièces rares sur l'histoire locale, ne put, durant toute sa vie de bibliophile, trouver qu'une sorte de fragment de ce recueil de gravures ; il l'avait cru complet en quarante-quatre planches ; son erreur a été partagée par M. de Reiffenberg, qui n'eut jamais occasion de voir que ce seul exemplaire ; c'est celui qui a servi de texte pour l'article du *Manuel du Libraire.* Plus heureux que nos maîtres en bibliographie, nous avons pu voir et feuilleter *six* exemplaires différents de cette collection : en existe-t-il d'autres ? »

Dans un article intitulé *les ballons en Flandre,* p. 245-248, M. A. Dinaux rappelle les noms de quelques Belges qui figurèrent au nombre des plus anciens aéronautes. Il faut placer au premier rang le prince Charles de Ligne [1], dont l'ardeur du courage, comme le dit avec raison M. Dinaux, égalait la vivacité de l'esprit. Le 19 janvier 1784, il prit part au troisième voyage aérien connu, et monta dans la nacelle du ballon *le Flesselle,* de 102 pieds de diamètre sur 126 de hauteur, parti de la place des Brotteaux de Lyon, avec sept voyageurs, parmi lesquels étaient MM. J. de Montgolfier, Pilatre de Rozier, les comtes de Laurencin, de Dampierre et Laporte d'Anglefort.

[1] Pour l'exactitude historique nous devons faire remarquer que ce ne fut pas le prince de Ligne père, mais son fils aîné Charles, âgé alors de vingt-cinq ans, qui prit part à cette ascension. Ce jeune homme qui rappelait son père par sa bouillante valeur et son esprit élevé, avait épousé en 1779 la princesse Massalska : il trouva une mort glorieuse sur le champ de bataille, le 14 septembre 1792, dans l'expédition des Prussiens en Champagne.

L'auteur rappelle ensuite les expériences que le duc d'Arenberg faisait faire à la même époque, à son château d'Héverlé près de Louvain, par les professeurs de l'université Thysbaert, Minkelers et Van Bochaute (et non Van Boccante), pour retirer de l'air inflammable de diverses substances et notamment du charbon de terre. Des ballons de baudruche furent enlevés à Héverlé, et le 10 février 1784, une montgolfière fut lancée des jardins de l'hôtel d'Arenberg à Bruxelles.

On voit que la haute noblesse belge n'était pas restée indifférente au mouvement scientifique qui entraînait alors tous les esprits. Les plus grands seigneurs du pays, à l'exemple des Brancas, des Courtanvaux, des Torremuzza, suivaient avec ardeur les progrès pour ainsi dire journaliers de la physique et de la chimie, sortant alors de leur longue enfance, et, d'après le vœu du chancelier Bacon, devenant enfin des sciences vraiment expérimentales (1).

Le Bulletin bibliographique rend compte de plusieurs ouvrages imprimés en Belgique. En voici les titres : *Histoire des expéditions maritimes de Charles-Quint en Barbarie,* par A.-G. Chotin ; *Notice sur un dépôt de monnaies découvert à Grand-Halleux,* par Piot ; *Notice sur H. Delloye,* par Ul. Capitaine (*voy.* notre t. VI, p. 106) ; *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et écrits périodiques liégeois*, par le même (*voy.* t. VII, p. 336) ; *les Vrayes chroniques de Jehan le Bel*, par M. L. Polain (*voy.* t. VII, p. 395, 473, 482) ; *Notice historique et généalogique sur les seigneurs de Braine-le-Château et Haut-Itire*, par l'abbé C. Stroobant. M. A. Dinaux parle aussi d'un livre fait pour intéresser les amis des arts en Belgique. C'est : *Memling* (*sic* pour Hemling). *Étude sur la vie et les ouvrages de ce peintre, suivi du catalogue de ses tableaux,* par P. Hédouin. Paris, 1847, in-4°. Cet auteur paraît ne pas avoir connu l'ouvrage du baron de Keverberg aîné, intitulé : *Ursula, princesse britannique, d'après la légende et les peintures d'Hemling*. Gand, 1818, in-8°, avec 2 planches. Ce livre curieux est devenu rare, même à Gand, comme feu Voisin le faisait déjà remarquer en 1836 (catalogue Van Hulthem, t. II, n° 9040). L'imprimeur de M. Dinaux a mis deux fois dans une page Héverberg pour Keverberg.

Dans la troisième livraison on trouve une pièce de vers de M. P. Hédouin, intitulée *Bruges*, et dédiée à MM. A. Van Hasselt et Ad. Mathieu. L'auteur y célèbre ainsi en vers le peintre dont, comme on vient de le voir, il avait déjà fait l'éloge en prose :

Humble hospice,
Lieu propice
Au talent, vaincu du sort,
Ta chapelle
Nous révèle

(1) M. Ch. de Lacretelle, dans le livre dix-septième de son *Histoire de France pendant le dix-huitième siècle,* a tracé un tableau brillant et animé de cette révolution merveilleuse que continuent et développent aujourd'hui les habiles successeurs des Lavoisier, des Fourcroy, des Laplace, des Lagrange.

Un admirable trésor!..
Pour le fini, pour la grâce,
Maître Hemling, non, rien n'effaee
De sainte Ursule la châsse...
Elle vaut son pesant d'or.

Ces vers sont suivis, p. 351-353, d'une note fort intéressante de M. A. Dinaux, non moins zélé numismate que littérateur distingué, sur les médailles (et les monnaies) frappées par les familles de Ligne et d'Arenberg.

Vient ensuite, p. 364, l'explication d'une caricature, aujourd'hui fort rare, contre Albert et Isabelle. Elle est très-bien exécutée, et M. Dinaux l'attribue au burin d'Abraham Bosse.

Dans le Bulletin bibliographique M. A. Dinaux entretient ses lecteurs des consciencieuses *Recherches* de M. R. Chalon *sur les monnaies des comtes de Hainaut.* En juge compétent il rend pleine et entière justice à ce beau travail, qui a ouvert à l'auteur les portes de notre Académie royale. Le dernier article de cette revue est consacré à l'appréciation des trois notices biographiques qu'ont publiées sur M. de Reiffenberg, le regrettable directeur de notre recueil, MM. Ad. Mathieu, X. Heuschling et A. Luthereau. (*Voy.* la table alphabétique de notre tome VII, p. 498.)

La quatrième livraison renferme plusieurs articles qui ont un intérêt tout particulier pour notre pays. Nous allons les signaler à l'attention de nos lecteurs. Nous placerons en première ligne le morceau si piquant, pp. 422-435, intitulé: *Les socialistes du moyen âge, à propos d'une jonglerie du* XIVe *siècle,* imprimée ici d'après le manuscrit 10,576 de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Cette introduction à cette satire, inédite jusqu'ici, est de M. Émile Gachet, l'habile chef du bureau paléographique, annexé en vertu de l'arrêté royal du 9 août 1847 à la Commission royale d'histoire, et placé sous sa haute direction. M. Gachet qui n'est pas académicien, appartient à la classe de ces véritables savants, malheureusement trop rares, chez lesquels l'érudition n'a pas étouffé l'esprit, ni oblitéré le goût et le jugement. Il sait à la fois penser et écrire comme s'il n'était qu'un de ces littérateurs agréables qui n'ont jamais affronté la docte poussière des manuscrits, et qui se contentent modestement de lire la lettre moulée.

M. A. Dinaux reproduit, pp. 436-444, avec des notes et des éclaircissements, deux chansons sur Charles-Quint, retrouvées par M. Desnoyers, et insérées au *Bulletin de la Société de l'histoire de France,* t. Ier, pp. 277-278 des *Documents.* Elles figurent aussi dans le *Recueil des chants historiques français,* de M. Leroux de Lincy (2e série, XVIe siècle, t. II, pp. 122-126). La première est intitulée: « ACCORDS ENTRE LE ROY ET L'EMPEREUR, *et se chante sur le chant*: « Quand me souvient de la poulaille. » 1538. La seconde est : CHANSON NOUVELLE SUR LA VENUE DE L'EMPEREUR A LA VILLE DE GAND ET SON PASSAGE A TRAVERS LA FRANCE. 1539. *Et se chante sur le chant :* « Las! que dit-on en France
« De Monsieur de Bourbon? »

Ces documents en vers, ou plutôt en rimes, méritaient d'être recueillis pour servir à l'histoire anecdotique de cette époque.

M. le docteur Baratte, de Bolbec, a consacré, pp. 492-499, une notice substantielle à notre célèbre anatomiste A. Vésale. Il y cite un passage curieux d'Ambroise Paré, le père de la chirurgie en France, qui dit, en parlant de notre compatriote : « un grand anatomiste, je dis grand et célèbre, duquel les livres réparent aujourd'hui les études des hommes doctes. »

M. A. Dinaux, pp. 516-518, a extrait des détails intéressants et peu connus aujourd'hui, d'un bouquin qui a pour titre : *Abrégé historique du procès du comte Jean-François Thesauro, né à Dixmude en Flandre, habitant de la ville d'Ipres, qu'il a soutenu contre les comtes Antiforte et Victor-Amédée Thesauro, à Fossano en Piémont, qui vient d'être décidé en sa faveur, par arrêt du suprême sénat de Turin, le 13 septembre* 1764. A Ipres, de l'imprimerie de J.-F. Moerman. In-8°, 47 et 130 pages.

Sous ce titre : *Une galante Hainuyère*, pp. 532-533, M. A. Dinaux emprunte au caustique Tallemant des Réaux l'*historiette* de la du Ryer, née près de Mons, d'abord vivandière à la façon de celle qu'a chantée Béranger, puis riche cabaretière à Saint-Cloud. Nous n'oserions parler à des bibliophiles de cette Manon Lescaut de bas étage, si l'on n'avait fait sur elle une brochure rare de 8 pages, qui figure parmi les pièces dites *Mazarinades* : *Les lamentations de la Durieux de Saint-Cloux* (sic), *touchant le siége de Paris.* Paris, 1649. In-4°.

Un petit article sur la Maison des Brasseurs à Bruxelles se trouve à la fin de la rubrique : *Hommes et choses.*

Nous rencontrons dans le Bulletin bibliographique des articles relatifs à des ouvrages concernant la Belgique, ou imprimés dans ce royaume : *Les Flamands de France*, par Louis de Baecker (*voy.* notre recueil, t. VII, pp. 334 et 480) ; *Histoire de sainte Godelive de Ghistelles,* légende du XIe siècle par le même ; *Benesuada Senectus, et Georgio,* opuscules poétiques, par Ad. Mathieu (*voy.* ci-dessus, p. 170) ; *Lettres écrites par les souverains des Pays-Bas aux États de ces provinces, depuis Philippe II* (1559-1794), publiées par M. Gachard ; *Athalie, commentée au point de vue de l'enseignement moyen,* par Gobert-Alvin, professeur de rhétorique à l'Athénée d'Anvers ; enfin un compte rendu détaillé de la première livraison du présent volume de notre recueil. Si nous acceptons les éloges trop flatteurs de M. A. Dinaux, c'est pour en reporter la plus grande part sur les honorables collaborateurs belges et étrangers qui veulent bien nous favoriser de leurs communications.

Les *nouvelles littéraires et découvertes historiques*, formant le complément de ce volume, pp. 536-561, en renferment un grand nombre qui se rapportent à la Belgique ; mais elles sont déjà connues de la plupart de nos lecteurs.

18. *Annales de l'imprimerie elsevirienne, ou histoire de la famille des Elsevier et de ses éditions,* par Charles Pieters, chevalier de l'ordre du Lion des Pays-Bas, membre de la Société des bibliophiles de

Belgique et de celle des bibliophiles flamands. Avec cette épigraphe :

..... Sic decus Elsevirianum,
Doctorum volitans per ora vatum
Terras impleat, impleatque cœlum.
MÉNAGE.

1re livraison. — Introduction, 1re partie, commencement de la 2e, sommaire des deux dernières. — A Gand, chez C. Annoot-Braeckman, impr.-édit. 1851. Gr. in-8°, de LVI et 96 pages, avec les armes des Elsevier parfaitement coloriées sur le titre, et plusieurs de leurs *marques* reproduites dans le texte avec la plus grande fidélité.

L'*Analyse des matériaux les plus utiles pour des* (sic) *futures annales de l'imprimerie des Elsevier* que l'auteur a fait imprimer en 1843 (au nombre seulement de 50 ex.) avait donné l'idée la plus favorable de son aptitude toute particulière pour ce genre de recherches longues, difficiles, minutieuses. Elles réclament en effet un dévouement judicieux et une patience éprouvée dont peu de savants sont capables. La première livraison des *Annales de l'imprimerie elsevirienne* vient justifier complétement l'opinion avantageuse que les hommes compétents avaient conçue de la publication annoncée, il y a huit ans, par M. Pieters.

L'auteur, possesseur d'une des plus belles collections elseviriennes de l'Europe, n'a épargné ni temps, ni soins, ni dépenses pour recueillir les matériaux de l'ouvrage qui est en voie de publication. Il a profité avec discernement des recherches antérieures, surtout du travail manuscrit du savant oratorien Adry, qu'il a fait acquérir dernièrement à Paris dans une vente publique. Ses documents biographiques sur les quatorze imprimeurs du nom d'Elsevier sont le produit d'un labeur consciencieux dans lequel M. Pieters, qui a rectifié en passant les nombreuses erreurs d'un de ses devanciers, a fondu, avec habileté, les découvertes récentes de MM. Rammelman-Elsevier et Dodt van Flensburg. Le catalogue des éditions, dressé avec une exactitude digne d'éloges, présente peu d'omissions, et les points controversés entre les bibliographes sont discutés avec beaucoup de sagacité. L'auteur est vraiment trop modeste, lorsqu'il dit, p. II de l'introduction : « Je sais d'avance que c'est une entreprise au-dessus de mes forces et hérissée de difficultés ; mais je le dis avec franchise, je n'ai pas la prétention d'étendre mon travail au-delà d'un premier jet, nécessairement défectueux, et je compte laisser à d'autres le soin, ou plutôt la tâche, de lui donner toute la perfection dont il sera susceptible. » Nous croyons que personne n'est plus à même que M. Pieters de conduire à bonne fin cette entreprise aussi ardue qu'utile. Il engage, p. XLIX, les bibliothécaires, les amateurs, les bibliographes à lui communiquer la description des éditions elseviriennes dont il n'a pas eu connaissance, pour qu'il puisse les faire entrer dans un supplément qui terminera l'ouvrage.

Nous aimons à croire que cet appel de l'honorable bibliophile gantois sera entendu en Belgique, en Hollande et en France. Nous-même, en examinant cette première livraison, nous avons reconnu avec plaisir que nous pouvons transmettre à M. Pieters plusieurs articles supplémentaires, et lui indiquer certaines rectifications.

C'est en procédant de cette manière que l'auteur arrivera au complet relatif, et que son ouvrage servira à remplir une lacune considérable dans l'histoire de la typographie. Il est destiné, par le mérite de l'exécution, dont la 1re livraison permet déjà de juger en connaissance de cause, à prendre place à côté des doctes monographies des Maittaire, des Renouard sur les Alde, les Estienne, des Bandini sur les Junte, des Lama sur Bodoni, etc.

Pour faire la part de la critique, qui ne doit jamais perdre ses droits, nous ne dissimulerons pas que le style de l'auteur, né Flamand, n'a pas toujours la pureté désirable. Quoique ces *Annales* ne soient pas à la rigueur une œuvre littéraire proprement dite, nous croyons que la langue doit être respectée, même par les écrivains qui ne se donnent que pour bibliographes.

M. Pieters, que nous nous garderons bien de confondre avec des ignorants aussi présomptueux qu'incorrigibles, ne prodigue pas, il est vrai, les barbarismes, les solécismes, les constructions fautives avec le luxe que certains écrivains de la Belgique se plaisent, pour ainsi dire, à déployer dans leurs diverses compilations bibliographiques. Ce n'est pas néanmoins sans éprouver un sentiment pénible que nous avons rencontré dans la 1re livraison des phrases telles que les suivantes, tombées sans doute par distraction de la plume de l'estimable auteur.

P. 14, année 1606. Cette dernière édition existe ; mais *malgré qu'il ne m'ait pas réussi de la rencontrer,* etc.

P. 29. Qu'à cette époque, il fût peu avantagé des biens de la fortune, *m'étonne beaucoup moins,* pour cela m'étonne beaucoup moins.

P. 60, nº 14. Il faut admettre que la seconde édition *soit* postérieure, pour *est* postérieure.

P. 74, nº 5. L'ouvrage fut longtemps à imprimer par la faute des Elsevier, qui d'ailleurs avaient promis de le mettre in-folio, ce dont Emmius se plaignit en 1625, etc. Mauvaise construction, qui, en outre, présente une équivoque en ce qui concerne Ubbo Emmius et laisse entendre le contraire de ce que l'auteur veut énoncer, etc., etc.

Pour faciliter les recherches, nous croyons qu'il aurait été préférable d'adopter une série unique et continue de numéros, au lieu d'en recommencer une nouvelle à chaque année pour les productions sorties des presses de chacun des quatorze Elsevier.

Enfin, et c'est ici une observation importante, surtout pour un livre de ce genre, nous avons trouvé un nombre considérable de fautes d'impression dans ce volume exécuté d'ailleurs avec luxe et élégance. Cela nous afflige, mais ne nous surprend pas : nos éditeurs, la plupart dépourvus d'une instruction solide, ne savent pas apprécier le mérite de la correction typographique. Ils rétribuent trop faiblement les personnes chargées de ces soins délicats, et ils n'ont pas, comme les Plantin, les Elsevier, les Foppens, le bon esprit de s'entourer d'hommes de lettres, capables de s'acquitter honorablement des fonctions si difficiles de correcteur, au double point de vue matériel et littéraire.

Ch. de Ch.



HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Recherches bibliographiques sur les almanachs belges.

(Suite. *Voy.* pp. 1, 97, 177 et 265.)

CHAPITRE V.

BRUXELLES (*suite*).

67. ***Het tweede deel van den nieuwen brusselschen liedekens almanack of den bly-geestigen zang-meester...*** **Tot Brussel, uyt de drukkerye van 't musiek sonder noten. 1802. In-18. (Libr. Vandale, en 1847.)**

Chansons flamandes. Le titre de ce volume indique qu'il a été précédé d'un autre.

68. ***Grand almanach de Bruxelles, ou Chronique universelle des événements les plus remarquables avenus pendant l'an ....;*** **rédigé par A.-J.-B. De Braeckenier. Brux., De Braeckenier. In-18 de 146 pages, sans la chronique universelle. Ans XI et XII ou 1803 et 1804. (Année 1804 à la Commission centrale de statistique.)**

Se compose de deux parties ayant une pagination distincte : 1° l'almanach, qui est purement administratif ; 2° la chronique universelle. Le volume de 1804 (2e année), comprend en outre, pp. 143-162, un *Abrégé de l'itinéraire du premier consul dans la Belgique,* en juillet et août 1803.

A la première page de l'itinéraire du premier consul, on lit : « L'imprimeur-rédacteur de cette chronique avait recueilli les principaux faits de l'itinéraire du premier consul dans la Belgique ; mais comme cet ouvrage, imprimé grand in-12, aurait au moins fait un volume de 300 pages, il n'a pas osé hasarder de l'imprimer à ses frais. Si cependant il se présente avant le 1er mars prochain un

nombre assez considérable de souscripteurs, à raison de 3 francs pour ce volume, il l'imprimera et de plus il sera orné de deux estampes en taille-douce, l'une représentant emblématiquement la figure du Premier Consul, et l'autre représentant l'arc de triomphe qui a été érigé à l'extrémité de l'Allée-Verte. On peut dès à présent voir les dessins de ces planches chez le susdit imprimeur. »

69. *Almanach de commerce pour l'an ....* (1804), ou *Guide fidèle* et tableau des principaux négociants, artistes et hommes d'affaires de la ville de Bruxelles ; précédés des principaux tribunaux analogues au commerce, rédigé alphabétiquement par A.-J.-D. de Braeckenier. Bruxelles, A.-J.-D. de Braeckenier, rue de l'Hôpital. In-18 de 144 pages, plus le *Guide fidèle,* contenant 69 pages. (Bibl. royale, Comm. centr. de statist., M. Th. de Jonghe.)

La première partie ou l'almanach est entièrement semblable à la première partie du *Grand almanach* indiqué sous le numéro précédent.

La seconde partie est intitulée : *Guide fidèle de Bruxelles ou noms et demeures de tous les négocians, marchands, fabricans, etc., les gens des arts et généralement de tous les états et métiers établis à Bruxelles, rédigé alphabétiquement par* A.-J.-D. de Braeckenier. 1re année. 1804. Bruxelles, A.-J.-D. de Braeckenier. In-18 de 69 pages. — C'est la partie la plus intéressante du volume.

70. *Almanach du commerce,* contenant, etc., les réductions des monnaies, des poids et mesures, les tarifs de change, ceux de l'octroi de Bruxelles, de la navigation du canal; du droit d'entrée aux portes, des patentes, des douanes. Bruxelles, Weissenbruch, an xiv (1805).

Indiqué dans la feuille d'annonces de Bruxelles de cette année, publiée par le même imprimeur.

71. *Calendrier bruxellois* pour 1806, contenant les principaux renseignements nécessaires au négoce. A Bruxelles, de l'imprimerie d'Ad. Stapleaux. In-12 de 36 pages. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

72. *Almanach de poche.* Bruxelles, de Braeckenier. In-32, étroit. 1810-1820? (Années 1810 et 1820 chez M. de Jonghe, 1817 chez M. de Chênedollé.)

Indique les noms des notaires de Bruxelles et des environs ; les juges de paix, commissaires ; la société de médecine, les voitures et messageries, etc.

Outre les almanachs que nous avons indiqués, de Braeckenier a encore publié, en 1812-1815, un *Almanach chantant* et un *Almanach de cabinet.*

73. *Étrennes intéressantes ou almanach instructif et amusant*, contenant un choix d'articles sur différentes matières, tant scientifiques qu'historiques, originales, etc. Bruxelles, Poublon. In-18, 1810-1812. (Libr. de A. Vandale, en 1847.)

Le volume de 1810, 1re année, 56 pages ; de 1812, 64 pages. — Petites notices sur divers sujets, inventions, anecdotes, etc.

74. *Messager boîteux*. — Almanach de poche. Calendrier. 1813. Bruxelles, de Haes.

75. *Annuaire anagnosophique ou Recueil de pièces fugitives*, composées par les membres de la Société de Lecture de Bruxelles, pendant l'an VI de la Société (1812 à 1813). Brux., M. E. Rampelbergh. In-18 de 64 pages. (Bibl. de M. Th. de Jonghe.)

Vers et deux éloges en prose sur la fondation de l'hospice des vieillards de Sainte-Gertrude, à Bruxelles, par P. Simon et C.-M.-P. Van Bemmel.

En 1815, l'imprimeur Mailly se proposait de publier un Almanach des étudiants en droit de Bruxelles, rédigé par M. Timmermans.

76. *Brusselschen Almanak*. Brussel, P. Vleminckx. In-24. (Année 1815, Bibl. de la Comm. centr. de statist.)

Almanach grossièrement imprimé ; le volume de 1815 renferme une petite notice chronologique sur Bruxelles (années 1140 à 1588), et deux chansons.

77. *Den manneken bode ofte nieuwen almanach*. 1815. Brussel, P.-J. de Haes. In-18.

78. *Almanach pour l'année* 1815. Bruxelles, Vleminckx.

79. *Almanach royal de la cour des provinces méridionales et de la ville de Bruxelles*. Bruxelles, Adolphe Stapleaux. 1816-1830, 14 vol. in-18. (Collect. compl. au Minist. de l'int., au Dépôt de la Guerre, chez MM. de Chênedollé, de Jonghe, de Stassart ; années 1817-1820 à la Bibl. royale, et 1816, 1822, 1828 aux Arch. du royaume.)

Année 1816. — Pp. 154-163, notice biographique sur Wellington ; pp. 164-191, coup d'œil sur l'histoire politique de la Belgique (par P. P. J. B....).

Année 1817. — Pp. 37-44, notice sur l'Etna, le Vésuve, les îles Mariannes, les Marattes, le Nil et la Louisiane; pp. 45-59, notice historique et chronologique de la maison d'Orange-Nassau (reproduite dans le volume de 1818).

Année 1818. — Époques des principales découvertes en géographie et en astronomie.

Les volumes de 1816 à 1819 sont ornés d'une gravure (dess. et grav. par Girardet) représentant un char antique; ceux de 1820-1830 contiennent une autre gravure (de Jacowick fils) représentant le buste du roi Guillaume 1er, placé entre deux génies.

Les trois volumes indiqués ci-dessus sont les seuls qui renferment des notices historiques ou scientifiques. Cet almanach n'a pas paru en 1823; en effet, les volumes de 1822, 1824 et 1830 portent les indications respectives de 7e, 8e et 14e années.

80. *Almanach historique nommé le Messager boîteux, pour l'an* 1817, contenant un grand nombre d'articles utiles et curieux. Bruxelles, G. Cuelens, successeur de P.-J. de Haes. In-18 de 92 pages. (Bibl. de M. Félix Hachez.)

Documents sur les batailles de Ligny et de Waterloo; anecdotes.—Nous citons, sous l'an 1813, un *Messager boîteux* édité par de Haes.

81. *Almanach royal des Pays-Bas.* Bruxelles, P.-J. De Mat. In-8°. 1817-1819. (Bibl. royale, Arch. du royaume, Commission centr. de statist.; MM. de Chênedollé et Th. de Jonghe.)

Publication officielle très-détaillée, imprimée avec luxe, dans le genre de l'almanach publié actuellement par M. Tarlier. Le *Staats-Almanak* imprimé à la Haye, était le pendant de celui qu'a édité M. De Mat.

82. *Almanach de poche de Bruxelles.* Bruxelles, M. E. Rampelbergh et Tircher. In-18. 1818-1850. (Bibl. royale, Comm. centr. de statist., MM. de Chênedollé, Ph. Vandermaelen, les Bollandistes.)

Almanach d'adresses, amélioré successivement et qui est devenu aujourd'hui fort utile. Depuis 1848 c'est M. Tircher qui en est l'éditeur.

83. *Almanach libéral.* Brux., Maubach. In-18. 1819-1820, 2 vol. (Année 1819 à la Bibl. royale, et 1820 chez M. le baron de Stassart.)

La plupart des morceaux qui composent ce recueil ont paru dans le journal *le Vrai Libéral*, édité par le même imprimeur. Ce sont des observations de mœurs, des anecdotes, des fables, des vers et des romances.

84. *Almanach du commerce de Bruxelles.* Brux., impr. H. Remy et et A. Stapleaux; éditeur C.-J. Périchon. In-12. 1820 à 1824, 1830. (Années 1820 à 1824 à la Bibl. royale; 1822 aux Arch. du royaume; 1820, 1824 à la Comm. centr. de statist. et chez M. de Chênedollé.)

Contient les adresses d'un grand nombre de manufacturiers, négociants, etc.; le titre annonce que ces adresses sont au nombre de près de cinq mille.

85. *Almanach maç.·. historique par le F.·.* Smulikowski, membre de la R.·. □ .·. des Amis philanthropes de l'or.·. de Bruxelles et de différents pays. Brux., chez l'éditeur (Tircher), 5820 (1820). In-12 de 208 pages et un beau portrait du prince Frédéric d'Orange, Gr.·. M.·. national. (Bibl. de MM. de Jonghe et Ul. Capitaine.)

Contient une notice sur l'origine de la franche-maçonnerie et des notices sur tous les rites maçonniques.

Voici l'indication des autres almanachs maçonniques belges qui sont à notre connaissance :

2° *Almanach de la maçon.·. symbol.·. belge.* Or.·. de Bruxelles, F.·. Stapleaux, imp. de la Gr.·. □ .·. d'Adm.·. Mér.·., an de la v.·. lum.·. 5827 (1827). In-18 de 198 pages, sans le calendrier; 1 planche représentant les quatre nations du monde, *unies sous l'acacia.*

On lit à l'avertissement : « L'Almanach de la maçon.·. symbol.·. belge paraîtra, pour chaque année, au 1er jour du 11e mois de l'année précédente (1er janvier st.·. vulg.·.). Il sera rédigé sur un plan uniforme, de manière à présenter la série non interrompue des dispositions réglementaires et des événements historiques.»

Ce projet n'a pas été exactement suivi. A la page 85 on lit encore : « Sept années entières se sont écoulées pendant lesquelles aucun almanach maçon.·. n'a été publié dans les provinces mérid.·. du royaume des Pays-Bas. »

3° *Almanach de la maçon.·. symb.·. belge.* Brux., ibid., 5828 (1828). In-18 de 118 pages, plus le calendrier, 1 figure.

ÉPIGRAPHE DES DEUX VOLUMES PRÉCÉDENTS.

« L'acacia loin de l'orage
« Est à l'abri de tout danger :
« Il va s'élever d'âge en âge
« Sur l'heureux sol de l'oranger :
« Voyez leurs branches fraternelles
« L'une à l'autre se mariant,
« Protéger les maç.·. fidèles
« Qu'assemble le G.·. Orient.

« F.·. Plasschaert. »

AUTRE ÉPIGRAPHE DANS LE VOLUME DE 1827.

« Voyez ce bâtiment corsaire,
« Parmi ses captifs enchaînés
« Le chef regarde, il trouve un F.·.
« Aux signes qui lui sont donnés ;
« La plus douce pitié l'anime,
« Il vole embrasser sa victime,
« Mille secours lui sont offerts !
« O divine Maçonnerie,
« Je reconnais là ton génie,
« Un signe a fait tomber des fers !

« F.·. ROCHELLE. »

Les pp. 1-82 sont exactement semblables dans les deux volumes ; elles renferment une notice historique sur la franche-maçonnerie dans les Pays-Bas et la liste des loges existantes dans le royaume, avec l'indication de la date de fondation ([1]). Le reste de chaque volume est consacré aux événements maçonniques et aux décès des membres (années-1820-1828) ; celui de 1828 contient en plus quelques cantiques « pour la santé » de certains personnages appartenant à l'ordre. A la fin se trouve un catalogue des ouvrages maçonniques en vente chez l'éditeur.

4° *Almanach des Francs-Maçons*. A Heredom, 5833 (1833). In-18 de 48 pages, avec portrait de M. le baron de Stassart.

Quelques détails historiques sur l'ordre.

5° *Almanach des Francs-Maçons*. A Heredom, 5834 (1834). In-18 de 50 pages.

Renseignements semblables.

6° *Almanach des Francs-Maçons*. A Heredom, 5835 (1835). In-18 de 48 pages et 1 planche.

Contient un compte rendu par le Fr. Delebecque, quelques mots sur l'origine de l'ordre et un éloge, en vers, de la franche-maçonnerie, par le chanoine De Paix, de Liége.

Les volumes de 1833, 1834 et 1835 ont été rédigés par M. Constant Van der Elst.

([1]) En Belgique, la première loge, d'après l'almanach, fut établie à Mons, en 1721. D'après une charte de 1555, rapportée dans les *Annales maçon.·. des Pays-Bas*, t. III, il aurait existé à cette époque des loges maçonniques à Anvers, à Gand et à Bruxelles.

7° *Almanach des Francs-Maçons.* Or.·. de Bruxelles, 5836 (1836). In-18 de 50 pages.

8° *Annuaire maçonnique pour* 5837 (1837), *publié par le G.·. Or.·. de Belgique.* Or.·. de Bruxelles, 5837. In-18 de 108 pages.

Statuts, notices, etc.; rédigé par Reghellini. Publication apocryphe.

9° *Annuaire maçonnique du Gr.·. O.·. de Belgique pour l'an de la V.·. L.·.* 5840 (1840), Bruxelles, des presses du Gr.·. Or.·. (De Mat). In-18 de 155 pages et 5 planches représentant des médailles. (L'exemplaire de M. Th. de Jonghe, sur peau de vélin, renferme en plus 5 autres planches : exemplaire unique.)

Au commencement du volume se trouve une décision du Gr.·. Or.·. ainsi conçue : «.... Vu la résolution du Gr.·. Or.·., en date du 6e jour du 4e mois de l'an 5836, en vertu de laquelle un *Almanach maçonnique* doit être publié tous les ans par le Gr.·. Or.·.; Vu la résolution du Gr.·. Comité, en date du 1er jour du 11e mois suivant, portant qu'un Annuaire, pour l'année 5840, serait immédiatement publié; Décide que l'impression et la publication du susdit Annuaire seront confiées au Fr.·. De Mat. »

Contient : tableau général de l'ordre maç.·. en Belgique; tableau alphabétique des membres du Gr.·. Or.·.; tableau des loges du royaume; statuts de l'ordre maçon.·. en Belgique; règlement d'ordre intérieur du grand comité; actes du Gr.·. Or.·. intéressant la généralité des Maç.·.; notice historique sur l'établissement et les travaux du Gr.·. Or.·. de Belgique (rédigée par M. P. Gérard); préceptes maçonniques.

10° *Annuaire maçonnique du Gr.·. Or.·. de Belgique, pour l'an de la v.·. l.·.* 5841. Brux., des presses du Gr.·. Or.·. In-18 de 50 pages, orné de 4 planches représentant des médailles.

11° *Annuaire maçonnique du Gr.·. Or.·. de Belgique, pour l'an de la v.·. l.·.* 5846 (1846). Brux., P.-A. Parys. In-18 de 111 pages.

Calendrier contenant des éphémérides maçonniques; tableau de l'ordre; liste des loges; des différents rites professés en Belgique; correspondance avec les GG.·. Or.·. étrangers; funérailles du F.·. Y....; la loterie et la charité; relations extérieures; notice nécrologique sur le Fr.·. J. Walter, grand-maître du rite écossais primitif en Belgique; circulaire des évêques de décembre 1837; modèles de lettres patentes, etc.; préceptes maçonniques.

12° *Suprême conseil des gg.·. insp.·. gén.·. 3e et dernier degré souv.·. du rit écos.·. an.·. et acc.·. pour la Belgique et les autres pays soumis à son obédience. Anno lucis* 5851 (1851)...... Or.·. de Bruxelles, impr. du sup.·. cons.·. 5851. In-18 de 24 pages.

Rédigé par M. Charles Hoorickx.

M. Th. de Jonghe possède, dans sa riche bibliothèque, une collection des almanachs maçonniques; M. De Reume a un exemplaire de ceux qui sont indiqués sous les nos 2, 3, 6, 9 et 11.

86. *Calendrier Napoléon,* présentant pour chaque jour de l'année une époque mémorable de la vie de Napoléon Bonaparte, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Brux., chez Ferra aîné, libraire, rue du Chêne, 1821. In-8° de 16 pages. (Bibl. de M. A. De Reume.)

Avertissement de 2 pages, suivi du calendrier ou éphémérides relatives aux actions de Napoléon. L'éditeur s'exprime ainsi : « Ce petit ouvrage que nous publions ici paraîtra une chose unique dans les fastes du monde. Dans les quarante siècles connus qui nous ont précédés, quel est le grand homme dont la vie puisse présenter cent époques remarquables? Napoléon qui a tout surpassé par la grandeur de ses actions, a tout éclipsé aussi par le nombre de ses titres de gloire. »

87. *Almanach du jardinier fruitier,* par le comte DE PESTRE. Brux., 18.., in-12, fig.

88. *Almanach national.* Brux., J.-B. Dupon. In-32, avec une grav. représentant un lion couronné, 1821-1824. (Années 1821 et 1824 à la Comm. de statistique, 1821, 1823 et 1824, chez M. de Chênedollé.)

Petit almanach renfermant des notices historiques sur les grandes batailles, des listes de savants, des indications administratives, etc.; ces articles sont fort médiocres.

89. *Almanach du clergé catholique romain des Pays-Bas,* contenant, etc., publié avec autorisation, par J.-B.-P. BOUQUIÉ, premier commis du bureau du personnel et de la comptabilité au département des affaires du culte catholique. Brux., Ad. Stapleaux, ensuite Pinchon-Debroux et puis Hayez. In-12, d'environ 350 pages, 1822-1826 et 1828-1829, ensemble 7 volumes. (Bibl. royale, Commission centrale de statistique, Bollandistes, MM. de Chênedollé et Th. de Jonghe.)

Contient : la liste chronologique des souverains pontifes, l'état de l'église de Rome; l'organisation des diocèses des provinces méridionales, les enclaves des diocèses étrangers; les noms des archevêques et évêques, des vicaires généraux,

des chanoines, des directeurs et professeurs des séminaires, des curés, desservants et vicaires. Le clergé des provinces septentrionales; les noms des administrateurs et vicaires apostoliques, des archiprêtres, doyens et curés; la population des villes et communes; l'aumônerie générale; les congrégations religieuses, hospitalières et enseignantes. Il renferme en outre la nomenclature complète de la législation concernant les personnes et les établissements ecclésiastiques, depuis 1794, ainsi que les concordats et conventions entre le pape et les gouvernements français et des Pays-Bas.

Les volumes de 1823-1826 contiennent des notices sur l'histoire ecclésiastique des diocèses de Malines, d'Anvers, de Bois-le-Duc et de Ruremonde, rédigées par M. L***.

90. *Almanach belge.* Bruxelles, Coché-Mommens et Tarlier, 1824-1826. Trois volumes in-18. (Bibl. de MM. de Stassart, De Reume et de Chênedollé.)

Recueil de poésies françaises, composées par des auteurs belges. Doit être considéré comme faisant suite à l'*Annuaire poétique,* publié à Bruxelles, et qui avait cessé de paraître. (*Voy.* ci-dessus le n° 63.)

91-94. *Almanach théâtral,* ou résumé des représentations données sur le théâtre royal de Bruxelles, avec des notices sur ce qu'elles ont produit de remarquable, depuis le 21 avril 1824 jusqu'au 31 octobre inclus; suivi d'un répertoire général des noms des auteurs et la durée des pièces, par M. D*** (Delaloy). Bruxelles, M. Gambier, 1825. In-18 de 138 pages. (Bibl. de MM. Félix Delhasse et A. Warzée.)

Delaloy a publié ensuite :

1° *Almanach des spectacles* 1831. In-18. (Bibliothèque de M. Vandermaelen.)

2° L'*Indicateur des théâtres royaux* 1833-1834. Bruxelles, Gambier. In-18 de 109 pages. (Bibl. du ministère de l'intérieur, de M. de Chênedollé.)

3° *Ibid.,* 1835-1836. In-18. (Bibl. du ministère de l'intérieur, de MM. de Chênedollé, Vandermaelen et A. Warzée.)

L'auteur publiait ce petit livre en guise d'étrennes pour les abonnés et les amateurs du spectacle; il est mort depuis quelques années.

95. *Almanach du commerce de Bruxelles et des provinces des Pays-Bas,* pour l'an 1824, par Et.-H. de Fortbois, ancien magistrat. Brux., A. Stapleaux. In-12 de 380 pages. (Bibl. royale, Comm. centr. de statist. et M. de Chênedollé.)

Contient, pp. 1-65, des notices sur l'agriculture, les manufactures, le com-

merce, la statistique politique, territoriale et coloniale, les adresses des négociants, etc.

96. *Almanak voor het jaer ....*, inhoudende eene korte aenteekening op de vermaerdste heyligen van Nederland, bemerkingen op de bezonderste feestdagen van het jaer, geestelyke gezangen, enz. Brussel, J.-J. Vanderborght, 1824-1851. In-18 d'environ 70 pages. (Années 1826, 1828 chez M. De Reume, 1830 à la Comm. centr. de statistique, 1849 chez les Bollandistes.)

Extraits d'ouvrages relatifs à la religion catholique; relations de missions à l'étranger, etc. Almanach à peu près semblable aux *Étrennes catholiques* publiées par le même imprimeur.

97. *Étrennes catholiques ....*, contenant des extraits de divers défenseurs de la religion, quelques poésies sacrées et anecdotes religieuses. A. M. D. G. Brux., J.-J. Vanderborght. In-18 d'environ 160 pages. 1825-1851. (Années 1825-1829, 1838 et 1847 chez M. A. De Reume.)

En 1838 et 1847 (24e année) cette publication porte le titre de : *Étrennes catholiques, dédiées à la jeunesse chrétienne;* elle ne forme plus alors qu'un in-32 de 64 pages. Le titre explique le contenu de cet ouvrage; on y trouve quelquefois des détails intéressants sur des missionnaires belges à l'étranger.

98. *Minnelyke nieuwjaers gift.* Bruxelles, Vanderborght. In-32 de 64 pages, 1824-1851. (1847 chez M. A. De Reume.)

99. *Almanach du commerce du royaume des Pays-Bas et des principales villes du monde.* Bruxelles, édit. Grignon, 1826. 2 tomes de 493 et 212 pages. 1 vol. in-8°, avec portrait du roi Guillaume et une planche de pavillons admis dans les ports des Pays-Bas. (Bibl. royale, n° 24958, et M. de Chênedollé.)

A l'époque de la publication, le sieur René de Saint-Nizier, dit René Ogier, réclamait la propriété de cet ouvrage, comme en étant l'auteur. — Il a paru, en 1830, un Almanach du commerce qui paraît être la suite de celui de 1826. *Voy.* n° 102.

100. *Almanach des Osages.* Bruxelles, J.-B. Dupon, 1827. In-32 de 28 pages avec fig. (Bibl. de MM. de Jonghe et De Reume.)

N'a de l'almanach que le titre; quelques particularités sur les Osages.

101. *Almanach populaire du royaume des Pays-Bas,* 1828. (Catal. de la bibliothèque de M. Deltenre, p. 79, vendue en mars 1846, chez A. Vandale.)

102. *Almanach du commerce du royaume des Pays-Bas et des principales villes du monde.* 1re partie. Bruxelles et ses environs. Brux., Grignon (impr. de Ch. Raoul, boulevard Guillaume), 2e année, 1830. In-8° de 204, XLVIII et 5 pages, plus un portrait du roi Guillaume et un plan. (Bibl. de M. De Reume et Comm. centr. de statist.)

On lit, sur la couverture : « La seconde partie de l'Almanach vient d'être mise sous presse. » Cette seconde partie n'a pas paru. *Voir* la *Revue bibliographique* de Demat, 1830, n° 1219.

La première partie de cet almanach d'adresses ne concerne que Bruxelles et ses faubourgs. Ce livre paraît avoir été rédigé avec beaucoup de soin.

103. *Le Farceur bruxellois,* Recueil national en vers et en prose. (Épigraphe : Gaîté, variété, originalité.) 1re année, 1830. Bruxelles, J.-B. Dupon. In-32.

Le prospectus-spécimen (nous ne savons si l'ouvrage a paru), in-32 de 12 pages, annonce que ce recueil contiendra les sujets suivants : Bruxelles en 1829, vaudeville historique, etc. — Une allégorie en prose, mêlée d'un couplet sur la ville de Liége, dans le genre satirique. — Oraison mentale du beau sexe de Bruxelles. — Allocution boulangico-civique. — Une promenade grotesque au clair de la lune. — Aventures d'un escalin. — Quelques calembours et jeux de mots nationaux. — Les délices bruxelloises (la scène se passe hors la porte de Namur, chaussée d'Etterbeék, à *la Couronne*). — Profession de foi d'un mari complaisant. — Sermon lyrique en proverbes. — Chant civique des Bruxellois, adressé à la Grande-Harmonie. — Conversation militaire, etc. « Si le *Farceur bruxellois* est assez heureux pour attirer beaucoup de chalands de 25 cents, il est d'avis de se multiplier tous les ans, en se vouant entièrement aux sujets nationaux. »

104. *Almanach populaire,* 1830, publié en forme de calendrier, par E. Mary.

Cité dans le *Journal de Louvain,* 5 janvier 1830.

105. *Almanach dédié aux dames belges.* Bruxelles, Hauman et Ce, 1830. In-18 de 198 pages. (Bibl. de M. de Chênedollé.)

Morceaux de littérature d'auteurs français.

106. *Almanach patriotique belge pour l'an* 1831. Brux., Dewasme-Plétinckx.

De même que la révolution brabançonne, la révolution de 1830 a aussi enfanté quelques almanachs patriotiques; outre celui qui précède, nous connaissons les trois suivants :

107. *Le Béranger belge,* Étrennes d'estaminet. Brux., chez tous les libraires. In-32, 64 pages, avec une grav. et calendrier pour 1831.

108. *Récit des événements qui se sont passés avant, pendant et après l'invasion des Hollandais sur notre territoire.* Brux., in-32 de 64 pages, avec une gravure et calendrier pour 1832.

109. *Le chansonnier belge, almanach pour la présente année.* Brux., In-32, 64 pages, avec une gravure et calendrier pour 1832.

Ces trois petits volumes, ornés chacun d'une gravure représentant un des épisodes de la révolution, renferment un grand nombre de chansons patriotiques belges et françaises.

110. *Annuaire judiciaire du royaume de Belgique,* contenant, etc. Brux., Grignon et ensuite De Mat. In-12. 1832-1837. Le volume de 1837 est le 5e de la collection, le 3e comprend les années 1834-1835. (Bibl. de M. Ph. Vandermaelen; années 1834-1835 et 1836 à la Bibl. royale ; 1833-1837 chez M. le baron de Stassart.)

Rédigé, d'après des documents officiels, par H.-J. Ghiesbreght, commis de 1re classe au ministère de la justice.

111. *Annuaire industriel et administratif de la Belgique.* Brux., édité par l'Établissement géographique de M. Ph. Vandermaelen. In-8°. 1832, 1833. (Bibl. de l'Établ. géogr., Comm. centr. de statist., dépôt de la Guerre, M. de Chênedollé.)

L'année 1833 forme un très-gros volume. C'est l'almanach d'adresses le plus complet qui ait paru en Belgique.

112. *Annuaire de l'état militaire de Belgique.* Brux. In-18, in-12 et in-8°. 1833-1851. (Chambre des représentants, Ministères de la

guerre et de l'intérieur, MM. Ph. Vandermaelen, de Chênedollé et De Reume.)

Année 1833, imp. de J. Balleroy. In-18 de 202 pages.
1835, éditeur Petit. In-12 de 294 pages.
1836, imprimeur Demanet. In-8°, avec portrait du Roi.
1838, imprimeur De Mat. In-12.
1841-1851, imprimeur Demanet. In-8°. (Portrait du comte de Flandre dans le volume de 1850; de la Reine dans l'Annuaire de 1851.)

N'a pas paru en 1834, 1837, 1839 et 1840. A dater de 1846 l'ouvrage porte le titre de *Annuaire militaire officiel,* publié sur les documents fournis par le département de la guerre.

Le volume de 1850 contient, pour chaque jour de l'année, les éphémérides de l'histoire militaire de Belgique.

En 1844, 1845 et 1846 M. Tarlier a publié, sous le titre d'*Annuaire de l'état militaire de Belgique* (Bruxelles, Decq), un extrait de son *Almanach royal.*

113. *Almanach des ménages,* pour 1833. Brux., Rampelbergh. In-18 de 72 pages. (Bibl. de M. de Chênedollé.)

Procédés, secrets de remèdes, etc.

114. *Almanach du Brabant,* pour 1834. Brux., P.-C. Beugnies. In-32 de 35 pages. (Bibl. de M. de Chênedollé.)

Contient une notice sur la situation du Brabant, d'après l'*Exposé* publié par l'administration provinciale.

115. *Annuaire de l'Observatoire de Bruxelles,* par le directeur A. Quetelet. Brux., imp. de M. Hayez et se vend chez Tircher. In-18. 1834-1851. (Bibl. royale, Observatoire, Comm. centr. de statist., MM. de Chênedollé et Ph. Vandermaelen.)

Annuaire intéressant, rédigé et imprimé avec beaucoup de soin. Voici la liste des renseignements ordinaires insérés, chaque année, dans cet ouvrage :

Éphémérides pour l'année; calendrier; des marées; mouvement des planètes et des étoiles; table des principaux éléments du système solaire; poids et mesures, monnaies, tables diverses; pesanteurs spécifiques des fluides, des liquides et des solides; dilatations linéaires de différentes substances; réduction des baromètres; comparaison des thermomètres; table pour calculer la hauteur des montagnes; table pour déterminer le poids du bétail; hauteur des principales montagnes, de quelques lieux habités et de quelques édifices du globe; hauteur de quelques édifices de la Belgique; tableau des édifices les plus célèbres de la Belgique;

position des principales villes de la Belgique; contenance en hectares et population de la Belgique; mouvement de l'état civil; tables de mortalité; influence de l'âge; statistique des tribunaux; budget de l'État; monts de piété; tableau du commerce; importations et exportations; prix moyen des grains et fourrages; mouvement de l'état civil de Bruxelles; météorologie et physique du globe, etc.

Voici l'indication des principaux articles qui se trouvent sous la rubrique : *Notices scientifiques :*

Année 1834. — Lettres sur la construction de l'Observatoire; notice sur le commandeur de Nieuport.

Année 1835. — Documents pour l'histoire des sciences, en Belgique; observations faites sur la tour de Ste-Gudule, à Bruxelles, en 1773.

Année 1836. — Statistique des sourds-muets et des aveugles; des éclipses; notice sur Gemma Frisius.

Année 1837.— Notice sur Philips Van Laensberge; sur l'almanach de Mathieu Laensberg; ouvrages de Ph. Van Laensberge; embellissements et assainissement de la ville de Londres; aperçu historique sur les principales méridiennes connues et sur la méridienne de Ste-Gudule en particulier.

Année 1838. — Calendrier des moyens temps de la floraison des plantes; notice sur les hirondelles et les autres oiseaux de passage.

Année 1839. — Des étoiles filantes, par Olbers.

Année 1840. — Sur l'homme et les lois de son développement, par A. Quetelet; constantes pour Bruxelles (observatoire royal); observations simultanées concernant le magnétisme terrestre; étalons prototypes des poids et mesures de Belgique et de France.

Année 1841. — Calendrier des principaux météores.

Année 1842. — Concordance des calendriers républicain et grégorien.

Année 1843. — Principaux phénomènes de la physique du globe, pour les années 1840-1842. (Suite dans les volumes de 1844, 1845.)

Année 1844. — Table pour la correction des observations faites au moyen de la boussole; sur le recensement de la population de la ville de Bruxelles, en 1842.

Année 1845. — Organisation des travaux de la statistique officielle de Belgique.

Année 1846. — Sur la floraison des plantes.

Année 1847. — État de notre système planétaire au commencement de 1847; calendrier de Flore pour Bruxelles.

Année 1848. — Sur les résultats du recensement de la population; note sur les puits artésiens en Belgique; note sur les caisses de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs, en Belgique (suite dans le volume de 1849).

Année 1849. — Notice sur l'organisation militaire de la Belgique.

Année 1850. — De l'électricité atmosphérique.

Année 1851. — Sur l'électricité de l'air; calendrier zoologique pour la Belgique.

Les volumes de 1838 et 1843 à 1851 renferment en outre des rapports sur les travaux annuels de l'observatoire.

Un annuaire intéressant aussi à consulter pour la statistique de la Belgique,

est le *Jaarboekje uitgegeven op last van Z. M. den Koning*. La Haye, imprimerie de l'État, in-12. (Rédigé depuis 1826 par M. Lobatto, employé au ministère de l'intérieur du gouvernement des Pays-Bas.)

116. *Almanach belge,* publié par la Société pour l'instruction primaire et populaire. Brux., P.-J. Voglet. 1834-1837, 4 vol. in-18. (Comm. centr. de statist., MM. de Chênedollé, De Reume, A.Warzée.)

Principal rédacteur, M. Ed. Ducpétiaux.

C'est l'almanach populaire le mieux fait qui ait été publié jusqu'ici en Belgique. Voici l'indication des principaux articles :

Année 1834. — Mémorial de la révolution belge; notions statistiques sur la Belgique; établissements d'instruction, d'utilité publique et de charité; caisses d'épargne; résumé des travaux de la chambre des représentants, pendant la session de 1833; du recours aux autorités; bibliothèques populaires; progrès et découvertes dans les sciences et les arts; préceptes d'hygiène; de quelques procédés utiles; récompenses accordées aux actes de dévouement.

Année 1835. — Éphémérides des principaux événements survenus en Europe, de juillet 1830 à octobre 1834; instructions sur les poids, mesures et monnaies; notions statistiqnes sur la Belgique (mieux que dans le volume précédent); utilité des caisses d'épargne; des écoles d'adultes; enseignement industriel des ouvriers; des chemins de fer; sociétés de tempérance; dialogue sur la nécessité d'améliorer les chemins vicinaux; hygiène populaire; petite encyclopédie des sciences et des arts; constitution belge.

Année 1836. — Principaux événements survenus pendant les neuf premiers mois de 1835; notions statistiques; notions élémentaires d'astronomie et sur le calendrier; coup d'œil sur les résultats de la révolution de 1830; caisses d'épargne et monts de piété; notices sur Colin-Maillard, Godefroid de Bouillon, Baudouin de Flandre, Jacques d'Artevelde, Philippe d'Artevelde, Van Eyck; aux ouvriers, sur l'économie du temps; des associations de secours mutuels dans la Grande-Bretagne; quelques principes de morale; résumé des travaux de la chambre des représentants; cinquante ans de règne, quatorze jours de bonheur.

Année 1837. — Notions statistiques sur la Belgique; de l'instruction mise en rapport avec les devoirs de l'homme; des caisses d'épargne; industrie belge; chemin de fer; fabrication d'armes et de machines à vapeur dans la province de Liége; machines à vapeur en Belgique; exploitation de la houille, fabrication du fer, verreries; fabrication des draps; industrie cotonnière et linière; usines et fabriques; typographie; marine marchande; commerce entre la Belgique, la France et l'Angleterre; promenade industrielle à Ougrée, Seraing et Val-Saint-Lambert; des sociétés de prévoyance; notices sur l'abbé P.-J. Triest, Pestalozzi, Richard Arkwright et James Watt; revue de la session des chambres; les banques d'Écosse; des inhumations précipitées et des moyens de les prévenir, etc., etc. Loi communale.

Cet excellent annuaire fait partie d'une série de petits livres publiés par cette Société, sous le titre général de *Bibliothèque économique des écoles et des familles.* La Société a publié quatre éditions de son almanach : la première est celle que nous venons d'indiquer, prix 75 centimes ; une deuxième du prix de 25 centimes ; un *Petit almanach belge,* pour 10 centimes ; la quatrième édition est en flamand, prix 50 centimes.

117. *Almanach de la cour et de la ville,* pour l'année 1834, Brux., Berthot (imp. H. Remy). In-18 de 163 pages. (Bibl. royale, MM. de Chênedollé et Ph. Vandermaelen.)

Almanach administratif assez détaillé ; il est orné d'un portrait du Roi et d'un beau titre lithographié.

118. *Almanach belge*, pour 1834. Bruxelles, Berthot. In-18 de 200 pages, avec une carte de la Belgique.

119. *Almanach administratif et industriel de Bruxelles,* pour 1834, contenant une promenade dans Bruxelles et ses environs, la maison du roi et de la reine, toutes les administrations locales, établissements publics, plus de 8,000 adresses, orné de deux plans de Bruxelles, de vignettes représentant les principaux monuments. Brux., Wahlen. In-12. (Bibl. du ministère de l'intérieur, de MM. de Chênedollé, Ph. Vandermaelen et A. Warzée.)

La description de Bruxelles et de ses environs a été rédigée par M. le professeur Mauvy. — Il existe un volume semblable pour 1835. (Bibl. du dépôt de la Guerre, MM. de Chênedollé et de Stassart.)

120. *La lune. Almanach belge des connaissances utiles,* pour 1834. *Manuel des campagnes et des villes.* Brux., rue des Fripiers, 36.

Ce joli almanach est orné des portraits du Roi et de la Reine, et de quelques vignettes.

121. *Nieuwen Gendschen almanack voor het jaer....* Tot Gend (Brussel) by A. Marré, op den Schaerbeeksche straet. In-24. (Année 1834, Comm. centr. de statistique.)

Petit almanach peu intéressant ; quelques chansons.

122. *Petit almanach belge*, pour 1835, 1re année. Brux., Voglet. In-18 de 72 pages. (Bibl. royale.)

Le volume de 1836 est intitulé : *Almanach belge*, pour 1836, 2e année. Brux., Voglet. In-18 de 72 pages. (Bibl. de A. Warzée.) — Cet ouvrage, comme celui qui est indiqué sous le n° 116, était publié par la « Société pour l'instruction primaire et populaire. » Le volume de 1836 contient une liste de 34 petits livres instructifs, publiés par la Société, à un prix très-modique.

123. *Almanach belge des villes et des campagnes*. J.-J. Vanderborght. In-12, 1835-18..? (1835 chez les Bollandistes, 1836 chez M. Ph. Vandermaelen, 1835-1838, chez M. De Reume.)

Contient de petites notices sur l'histoire, la morale et la religion. Le volume de 1836 renferme entre autres : Lettre d'un prêtre déporté à la Guyanne française ; particularités sur le bombardement de Bruxelles ; collége Jacobs à Bologne. L'auteur est M. Cuvelier, curé à Limal.

124. *Manuel de tous les ans, almanach populaire des villes et des campagnes*. Brux., Rampelbergh. In-18. 1835-1850. (1838 et 1845 à la Bibl. royale, 1839 et 1845 chez M. de Chênedollé.)

Almanach dans le genre du précédent.

125. *Annuaire de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*. Brux., M. Hayez. In-18 de 200 pages environ. 1835-1851. (Bibl. royale, Comm. centrale de statistique, MM. de Chênedollé, Ph. Vandermaelen, De Reume, de Stassart, A. Warzée, etc.)

Outre des documents relatifs à l'histoire de l'Académie, etc., chaque volume renferme des notices biographiques sur des membres décédés de cette compagnie. En voici l'indication :

1re année, 1835. — Notices sur le comte Charles de Cobentzl, P.-F.-M. Neny, F.-G.-J. marquis de Chasteler (*voy.* 1837), baron G.-A.-F. de Feltz (par de Reiffenberg), le commandeur de Nieuport (par A. Quetelet), C.-J.-E. Van Hulthem (par de Reiffenberg), L.-D.-J. Dewez (par A. Quetelet).

Année 1836. — Notices sur U. Huguenin (par Kesteloot), M. Hachette (par Ch. Dupin et Quetelet), J. Frullani, comte de Fraula, R. Bournons. Dans ce volume se trouve une liste générale des mémoires contenus dans les publications de l'ancienne et de la nouvelle Académie.

Année 1837. — Notices sur H. Delmotte, Jos. Gérard, le baron de Villenfagne, Raepsaet (par MM. de Reiffenberg, A. Voisin, de Chênedollé et Cornelissen), Ampère, Gambart (par A. Quetelet).

Année 1838. — Notices sur J.-M.-C. Van Utenhove, Bekker (par A. Quetelet

et de Reiffenberg), V. Fohmann, Richard Courtois, P.-C. Schmerling (par Ch. Morren), et un 2e supplément à celle de H. Delmotte.

Année 1839. — Notices sur G. Moll, J.-P. Minkelers, F.-J.-M. Raynouard, J.-G. Goethals (par MM. Quetelet, Ch. Morren, de Reiffenberg et A. Voisin), et un supplément à celle de R. Courtois.

Année 1840. — Notices sur Martin Van Marum, Ant. Belpaire, J.-B. Van Praet (par MM. Quetelet et de Reiffenberg). (Une notice sur Van Praet, rédigée par M. Daunou, est insérée dans la *Revue bibliographique* de M. Quérard, cahier n° 6, juillet 1839, pp. 211-218.)

Année 1841. — Liste des mémoires publiés par l'Académie (plus complète que celle que donne le volume de 1835); notices biographiques sur P.-G. Van Heusde, par J. Roulez; P.-C.-F. Daunou, par de Reiffenberg; P.-E. Wauters, par J.-L. Kesteloot; J.-G. Garnier, par A. Quetelet.

Année 1842. — Notices sur A.-P. Raoux, par de Reiffenberg; C.-L.-G.-J. de Keverberg de Kessel, par A. Quetelet; catalogue de la bibliothèque de l'Académie. 1re partie (publications des sociétés savantes).

Année 1843. — Notices sur F.-P. Cauchy, par A. Quetelet; sur Léonard Pycke, par le même; éloge de Des Roches, par de Reiffenberg; notices sur L.-J. Dehaut, par Ph. Lesbroussart; sur A.-P. De Candolle, par Ch. Morren; sur J.-B. Van Mons, par A. Quetelet.

Année 1844. — Notices sur A.-R. Falck, par A. Quetelet; Alexis Bouvard, par M. Gautier et A. Quetelet; J.-N. Nicollet, par A. Quetelet; A. Lévy, par le même; le marquis de Fortia-d'Urban, par de Reiffenberg; Pierre Simons, par A. Quetelet.

Année 1845. — Notices sur le prévôt de Marci, par M. De Ram; les docteurs Van Rossum et Vounck, par le même.

Le volume de 1846 ne renferme aucune notice biographique.

Année 1847. — Notice sur J.-F. Willems, par P. de Decker.

Année 1848. — Notice sur le colonel G.-P. Dandelin, par A. Quetelet.

Année 1849. — Notices sur L.-V. Raoul (par A. Quetelet); J.-C.-F. baron de Ladoucette (par le baron de Stassart); J.-J. Berzélius (par P. Louyet).

Année 1850. — Notices sur P.-F. Verhulst et J.-T.-H. Weustenraad (par A. Quetelet).

Année 1851. — Notices sur Schumacher, astronome danois, et sur J. Droz, par M. A. Quetelet; notice sur P. Louyet, chimiste, par M. le professeur de Koninck.

126. *La Comète, almanach belge*, pour 1836. Brux., Géruzet et Ce. In-12. (Bibl. de la Comm. centr. de statist., MM. Ph. Vandermaelen et A. De Reume.)

Anecdotes, légendes et nouvelles; conseils, recettes, indication de secrets utiles; chansons.

127. *Calendrier perpétuel.* Brux., Dewasme-Pletinckx, directeur de l'école royale de gravure, 1836.

Ce calendrier, inventé par le baron San Giuseppe Louis Procida, renferme les éléments du calendrier civil, ecclésiastique et astronomique. La gravure en est fort belle.

128. *Annuaire du clergé catholique romain du royaume de Belgique,* par P.-F. Viseleur, chef du bureau de l'expédition au ministère des travaux publics. Brux., Vanderborght. 1837-1838, 2 vol. in-12. (Bibl. royale, MM. de Chênedollé et Ph. Vandermaelen. Année 1838 au ministère de l'intérieur.)

Imitation de l'annuaire indiqué sous le n° 89.

129. *Almanach indicateur de Bruxelles et du Brabant*, contenant, etc. Brux., Balleroy. 1837-1838. In-18 à 2 col.; le volume de 1838 a 192 pages. (Bibl. de M. Ph. Vandermaelen.)

130. *Almanach royal et du commerce de Belgique,* comprenant en outre les principales villes des pays étrangers. Brux., Balleroy. 1838. Gros vol. in-8°, à 2 col. (Bibl. de M. Ph. Vandermaelen.)

Le même imprimeur a publié, la même année, un *Annuaire administratif et commercial de la Belgique,* gros volume in-8°; sauf le titre, c'est peut-être le même ouvrage que le précédent.

131. *Almanach littéraire*, etc. 1838. Bruxelles. In-18. (Bibl. de M. Ph. Vandermaelen.)

Romans, anecdotes, etc.

132. *L'Indicateur belge*, ou Guide commercial et industriel de l'habitant et de l'étranger dans Bruxelles et la Belgique, contenant, etc. Bruxelles, Bauchard-Rinche, éditeur. 1838-1839 et 1840. 2 vol. in-8°. (Bibl. royale et M. Ph. Vandermaelen.)

Almanach d'adresses, contenant en outre des notices curieuses sur les principales industries de la Belgique. Dans le volume de 1840, ces notices sont signées H. G. (Hippolyte Gadon). Le titre de ce volume annonce que l'ouvrage « contient plus de 60,000 adresses ou renseignements administratifs, commerciaux, etc. »

133. *Almanach des chemins de fer belges*. Brux., Rampelberg. 1838. In-18 de 48 pages, (Bibl. de M. Ph. Vandermaelen.)

Contient : notices, règlements, tarifs, etc., relatifs au chemin de fer de l'État.

134. *Almanach de Belgique*. Brux., C.-J. De Mat. In-32 d'environ 250 pages, avec vignettes grav. sur bois. 1838-1848. (Comm. centr. de statist., MM. de Chênedollé, De Reume et Ph. Vandermaelen.)

Cet ouvrage doit être considéré comme faisant suite à l'*Almanach belge*, publié de 1834 à 1837. (*Voy.* le n° 116.)

135. *Annuaire dramatique de la Belgique*. Brux., Mazure, Lelong, Detrie-Tomson, J. Verhasselt, Dehou. 1839-1847. 9 vol. in-18. (Bibl. de la Comm. centr. de statist., MM. Ph. Vandermaelen, de Chênedollé, De Reume, A. Warzée.)

Annuaire très-intéressant, rédigé par M. Félix Delhasse. On y trouve, pour chaque jour de l'année, des éphémérides des auteurs, musiciens, artistes morts ou vivants, et des principales pièces jouées pour la première fois à divers théâtres; les conditions et prix des abonnements et places; le tableau et les débuts de la troupe; le relevé des pièces représentées pour la première fois sur les théâtres de Bruxelles pendant l'année, avec l'analyse des pièces indigènes; le répertoire général de l'année; les concerts et représentations d'artistes étrangers; la composition des troupes de province; une galerie biographique belge et étrangère d'auteurs, compositeurs, musiciens et artistes vivants; des notices nécrologiques, etc.

Voici, dans l'ordre alphabétique, la liste des artistes, auteurs, etc., sur lesquels des notices biographiques se trouvent dans l'annuaire; le volume est indiqué par le chiffre de l'année; 39 signifie 1839, ainsi de suite.

Achard, 40.
Adam (A.-C.), 39.
Adam (J.-P.-M.), dit Amédée, 47.
Albertazzi (Mme Emma Howson), 41.
Alizard (A.-J.-L.), 43.
Altairac (E.), 43.
Altaroche (M.-D.-M.), 44.
Ancelot (J.-F.-A.), 39.
Ancelot (Mme), 39.
Anselme (J.-F.), dit Baptiste, 40.
Araldi (Melle M.-L. Bettoni, dite), 46.
Arnal (E.), 39.
Artot (A.-J.), 40.
Auber (D.-F.-E.), 39.
Auger (H.), 40.
Augusta (Melle Augusta Fuchs), 45.

Baptiste (ou Anselme), 40.
Baptiste (cadet), 40.
Baptiste (Mme), 40.
Bardou (N.-E.), 46.
Barroilhet (B.-P.), 43.
Batta (A.-L. et J.), 40.
Bayard (J.-F.-A.), 39.

Sous le titre de *Tablettes nécrologiques,* chaque volume renferme, en outre, des détails intéressants sur une foule d'auteurs, d'artistes, etc.

Les volumes de 1840 (p. 29-52) et 1841 (p. 57-60) contiennent une notice historique très-intéressante sur le théâtre de Bruxelles, extraite d'un petit ouvrage rare, intitulé : *Spectacle français à Bruxelles, ou Calendrier historique du théâtre, pour* 1767 et 1768. Le volume de 1846 (p. 94-102) contient encore quelques détails curieux sur l'histoire du même théâtre, extraits d'un plaidoyer de M. l'avocat Jottrand.

Le nom de M. Delhasse ne se trouve pas sur tous les exemplaires de la première année de son Annuaire.

136. *Wevers almanak...* **1839. Uitgegeven door de Vaderlandsche lijn-Maetschappy. Brussel. 1839.**

137. ***Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique,*** **par le conservateur, baron DE REIFFENBERG. Brux., C. Muquardt (imp. de Delevingne et Callewaert). 1840-1851. In-18 d'environ 250 pages, avec gravures. (Bibl. royale, ministère des affaires étrangères, MM. Ph. Vandermaelen, Robyns, de Jonghe, De Reume.)**

Le 1er volume commence par cet avertissement : « On se propose d'offrir annuellement au public un volume pareil à celui-ci. Chacune de ces publications contiendra, avec un exposé de la situation de la Bibliothèque royale, des notices sur ce qu'elle renferme de rare ou de curieux, des recherches sur les anciennes bibliothèques du pays, des renseignements sur celles qui existent actuellement, des articles biographiques sur les bibliographes, les artistes et les écrivains belges, avec des mélanges bibliologiques. Rien de ce qui appartient à la connaissance des livres, et même à celle des médailles, des cartes, des plans et des estampes, surtout dans leurs rapports avec la Belgique, n'en sera exclu. »

Les documents insérés dans chaque volume sont ordinairement classés sous les rubriques suivantes : I. Coup d'œil sur la Bibliothèque royale ; II. Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothéque royale ; III. Notices sur des bibliophiles et bibliographes belges ; IV. Mémoires pour l'histoire des lettres, des sciences et des arts en Belgique ; V. Mélanges bibliologiques.

Voici, pour chaque volume, l'indication des principaux articles (¹) :

Année 1840 (1re année). — De l'amour des livres en Belgique ; catalogue des ivres qui composaient, en 1731, la bibliothèque de la cour de Bruxelles ; inventaire des joyaux de Guillaume, comte de Hainaut ; poëme-roman de Henri Prevost de Le Val, du XIVe siècle ; le pardon des Gantois, en 1540 ; chronique de Radulfi Tancredus ; notices sur J.-F. Foppens (*voy.* 1842), C.-L. Van Bavière et J.-B.-B. Van Praet (*voy.* 1842) ; François Malpé (*voy.* 1842) ; Melchior Tavernier ; liste de graveurs belges ; ce qui doit composer une collection complète des mémoires de l'Académie de Bruxelles (*voy.* aussi p. 236 et années 1841, 1842 et 1844) ; proverbes flamands du XVe siècle (*voy.* 1845) ; sur les *Réflexions sur les finances de la Flandre,* impr. en 1755 ; ana ; sur différentes légendes de saint Rombaut (*voy.* 1841) ; édition lilliputienne de Plantin, 1570 ; H. Blotius, bibliothécaire impérial à Vienne ; le feldmaréchal prince de Ligne, graveur ; marques et devises de quelques imprimeurs des Pays-Bas (*voy.* aussi 1841, 1842, 1843, 1845, 1846, 1847) ; impression de Bruges de l'an 1488 ; chronique de l'abbaye de Bonne-Espérance, impr. en 1704 ; bibliographie musicale (*voy.* aussi 1841, 1842).

(¹) Outre les articles que nous citons, chaque volume renferme une notice intitulée : « Coup d'œil sur la Bibliothèque royale. »

Année 1841. — Poëme de Walther d'Aquitaine (*voy.* aussi 1842, 1844, 1847, 1848); manuscrit autographe de Sigebert de Gembloux ; de bibliomania belgica (sur quelques livres rares); projet conçu par Marnix de Ste-Aldegonde de placer les Pays-Bas sous la domination de la France; sur les cours d'amour en Belgique (*voy.* 1842, 1844); sur la langue et la littérature romanes, poésies de Rutebeuf ; poursuites dirigées contre Paquot par le recteur de l'université de Louvain ; notes sur Van Hulthem et Crevenna ; notices sur James Hazard et F.-J.-M. Raynouard ; sur un tableau satirique relatif au gouvernement du duc d'Albe ; le bouquiniste ; mystification bibliographique (le comte de Fortsas); légende d'un Fromand, comte de Bruges.

Année 1842. — Petit poëme latin du XIIe siècle, en l'honneur de Suger, par Radulphe le physicien ou le Mire; Regnier de Bruxelles (*voy.* 1846); chronique rimée de Nicaise Ladam (*voy.* 1843, 1844, 1845); correspondance d'E. Puteanus ; bibliothèque de St-Maximin à Trèves ; anecdote sur le pape Alexandre VII; manuscrit de l'abbaye de Villers(*voy.* 1846); id. de Gembloux; poëme sur la bataille de Montlhéry (*voy.* 1844); sur l'étude du grec, au moyen âge, en Belgique (*voy.* 1843); légende du juif errant (*voy.* 1843, 1844, 1846); du blason; sur P.-A. de Launay (*voy.* 1845); Jean de Saint-Amand, G. Gevartius, F. Malpé, J.-C. Calvete de Estrella (*voy.* 1846), Baret; éloge de Daunou; des Belges à l'étranger ; classement des bibliothèques; prix des livres au XVe siècle; le bibliothécaire de Marie, reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas ; l'Encyclopédie par ordre de matières ; le premier livre imprimé à Liége; N.-F. Sluse; Hoverlant ; sociétés de bibliophiles ; quelques curiosités bibliographiques récemment acquises (*voy.* 1843, 1844, 1845); civilités ; réflexions ; édition d'un livre de Simon Stevin.

Année 1843.—Un traité d'économie domestique et de gastronomie (le *Mesnager de Paris*); manuscrit de Kuss ; Sedulius Scottus ; fragments de métrique et de grammaire ; poëme latin sur le costume clérical ; éloge de A.-Ph. Raoux; notes sur l'histoire de la musique ; bibliophiles de Mons et de Belgique ; banquets et vers improvisés.

Année 1844. — Catalogue de la bibliothèque de l'ancienne abbaye d'Anchin, au XIe siècle; extraits de manuscrits (anciens itinéraires, descriptions, etc.); éloge de J. Desroches; ancienneté de la guillotine (*voy.* 1847, 1849); imprimeries particulières en Belgique (abbaye de Bonne-Espérance, château de Belœil, de l'abbé Nélis à Louvain); civilités littéraires, poésies et fables (*voy.* 1845, 1846, 1847, 1848, 1849, 1850).

Année 1845. — Chansons historiques du XVIe et du XVIIe siècle (sur la défaite de François Ier à Pavie, sur la prise de Rome, sur le siége de Bruges, sur la victoire de Jarnac); légende de Barlaam et de Josaphat (*voy.* 1846, 1847, 1848, 1849); satire guelfe énigmatique du XIIIe siècle; épigraphie, anciens métiers, extrait d'un manuscrit de Simon Le Boucq; notice sur le marquis de Fortia d'Urban; quelques mots sur feu A.-R. Falck; Christophe Plantin; Charles Nodier; gravure de l'an 1418 (*voy.* 1846); la vie de saint Maur, par C.-P. Bock.

Année 1846. — Lettres de Guibert, abbé de Gembloux; grant mesquief à

et publié par H. TARLIER. Bruxelles, imp. de Delevingne et Callewaert, et de G. Stapleaux. In-8°, 1840-1851. (Bibl. des Ministères et des principales administrations.)

L'année 1846-1847 (septième de la collection) ne forme qu'un volume. Il faut joindre à l'année 1848 (huitième de la collection) un complément pour les années 1848 et 1849, allant de la page 697 à la page 888.

L'année 1851 est la dixième.

On trouve dans chaque volume des planches représentant les armoiries communales reconnues. Dans certains exemplaires elles sont coloriées.

141. *Agenda du médecin belge*. Brux., Tircher (1re année), et Soc. encyclogr. 1840-1842, 3 vol. in-18 d'environ 100 pages. (1841 chez M. Pere, typographe à Bruxelles.)

Lois et arrêtés concernant l'art de guérir; liste des journaux et ouvrages scientifiques publiés en Belgique pendant l'année précédente; doses et modes d'administration des principaux médicaments. Le volume de 1841 renferme une notice biographique, avec portrait, sur le médecin P.-E. Wauters, par le docteur J. Guislain. L'auteur de cet ouvrage est M. le docteur Florent CUNIER, à Bruxelles.

On peut considérer comme annuaires les deux volumes suivants, que M. le docteur Cunier a publiés comme suppléments à ses *Annales d'oculistique :*

1° *Revue ophthalmologique de la littérature médicale* des années 1840 et 1841. Brux., Grégoir, in-18 de 328 pages.

2° Le même ouvrage pour les années 1841-1842. Brux., Gregoir, in-18 de 311 pages, avec planches, entre autres le portrait du Dr Fallot. — Le 1er volume, rédigé en collaboration avec M. Fleussu, aujourd'hui agent consulaire de Belgique à Santo-Tomas de Guatemala, a eu les honneurs de la contrefaçon en France et de la traduction en Allemagne.

142. *Annuaire du clergé de l'archidiocèse de Malines*, 1841, avec le patron de chaque église, une indication complète sur les communautés religieuses et l'Université catholique. Brux., Ve Vanderborght. In-12 de 102 pages. (Comm. centr. de statist., les Bollandistes.)

143. *Annuaire de l'ordre judiciaire de Belgique,* contenant, etc., classé et mis en ordre par H. Tarlier. Brux., Ch. Hen, 1841. In-8°.

Extrait de l'*Almanach royal* (*voy.* le n° 140). A paru aussi en 1846 et en 1847.

144. *Almanach historique pour l'année* 1841, présentant par date, pour chaque jour de l'année, l'indication des principaux faits religieux, politiques, littéraires, scientifiques, biographiques et anecdotiques que fournissent les annales de toutes les nations et de tous

les siècles, depuis la création jusqu'au 1er janvier 1840, par M. D. Brux., Méline, 1841. In-18 de 377 pages. (Bibl. de M. Vandermaelen.)

Titre pompeux pour peu de chose. Dans le Bulletin de l'académie d'archéologie d'Anvers, t. I, on trouve l'indication d'un *Almanach historique* pour 1844, par M. Dumont, membre de cette académie. Le volume de 1841, cité ci-dessus, est donc probablement du même auteur.

145. *Almanach du commerce*. Brux., Seghers, 1841. In-8°. (Ministère de l'intérieur.)

146. *Annuaire politique, ecclésiastique, judiciaire, nobiliaire*, etc. Brux., 1842. In-12. (Bibl. de M. Vandermaelen.)

Le même ouvrage suivi d'une liste alphabétique de tous les électeurs et des 15,000 principaux habitants de la ville et des faubourgs de Bruxelles et d'un tableau complet de ses rues, quais, places, etc.

147. *Annuaire administratif, politique, judiciaire et diplomatique de la Belgique*. 1re année, 1842. Bruxelles, Hauman et Cº. In-8° de 412 pages.

148. *Almanach de la cour*. Brux., Hauman. In-18, portr. 1841, 1842. (Bibl. du Dépôt de la Guerre et de MM. Vandermaelen et De Reume.)

149. *Almanach de la cour*. 1843, 1844. Bruxelles, au bureau de l'*Écho de Bruxelles*. In-18. (MM. de Chênedollé, De Reume et Comm. centr. de statistique.)

150. *Volks handboekje almanak* 1843, door J. Kats. Brussel, Marée et Dehou. In-18 de 48 pages. (Bibl. de M. De Reume.)

En 1845, Jacob Kats a publié : *Belgisch Volks Almanach*. Brussel, in-18 de 48 pages. — Contient entre autres un catéchisme démocratique.

151. *Almanach du bon chrétien*, pour 1843. Brux., Dewageneer (imp. de Greuse). In-18 de 189 pages. (M. de Chênedollé.)

152. *Indicateur des vingt-cinq mille adresses des principaux habitants de Bruxelles*, etc., etc., précédé d'un tableau des rues, places, quais, montagnes, etc. Brux., Decq, 1843. In-18. (Bibl. du Dépôt de la Guerre.)

153. *L'Éphémériste. Almanach anecdotico-populaire*, pour l'année 1844. Brux. (Schaerbeek), Greuse. In-18 de 128 pages. (Bibl. de MM. Félix Hachez et A. De Reume.)

Contient un abrégé de la vie des saints, concordant avec le calendrier; des anecdotes; des extraits de voyages, etc.— Semble être la suite de l'*Almanach du bon chrétien*, 1843.

154. *Almanach musical*, pour l'année 1844. Brux., Tircher. In-18.

Contient : un calendrier, les prédictions du bonhomme Bécarre, des anecdotes musicales et onze romances, par A. Gaussoin, Offenbach, J. Deglimes, Ricci, A. Limnander, Aubert, Ch. Lis et Terry.

155. *Le double Mathieu Laensbergh*, almanach pour l'année.... Brux., P.-C. Beugnies, 1845-1846. 2 vol. in-32 de 96 et 95 pages.

Le volume de 1845 contient une notice sur la colonie belge de Guatemala (pp. 49-92); celui de 1846 renferme une notice sur M. Montius et sur son établissement de magnétisme vital, pp. 39-95, avec portrait.

156. *Almanach des paroisses, annuaire liturgique*, pour l'année 1845, contenant, etc. Brux., A. Mertens. In-18 de 156 pages.

Antiquités liturgiques, tableau des diocèses, etc., mélanges religieux, calendrier.

157. *Lovensch almanak voor het jaer....* 1845. Brussel, J. Sacré. In-32 de 50 pages avec une gravure.

Indication de l'époque des kermesses dans les localités des environs de Louvain et de Bruxelles.

158. *Almanach de Liége*, pour l'année de N. S. Jésus-Christ 1845, contenant des variétés, des calembourgs, chansons, anecdotes, le jardinage, etc.; suivies de prédictions générales sur les variations du temps, par Thomas Moult, et de Ph. Lansberg fils du feu Mathieu. A Liége et à Bruxelles, et chez J. Sacré et sœurs, imp.-lib., rue des Fabriques, 13. In-32 d'environ 50 pages.

Orné de gravures sur bois, entre autres une vue de l'hôtel de ville de Louvain et le portrait de la girafe; almanach imprimé à Bruxelles.

159. *Le double Astrologue liégeois*, almanach supputé sur le méridien de Liége, pour l'année 1845, d'après les calculs de Mathieu Laensbergh, Michel Nostradamus, etc., etc. Liége et Bruxelles, chez

J. Jouvenel et Ce. In-32, non paginé ni chiffré; environ 300 pages. (Bibl. de M. A. De Reume.)

Almanach intéressant et orné d'un grand nombre de vignettes. Contient, entre autres : pronostics; travaux mensuels de l'agronome et du jardinier (signé M. Bosc, membre de l'Institut) ; petit cours d'astronomie; la sainte tunique de Trèves ; de la rage ; sophistication dans les substances alimentaires ; chemins de fer atmosphériques ; histoire de Nostradamus ; Mathieu Laensbergh au tombeau de Nostradamus, légende ; Napoléon à Bruxelles ; pêche des perles ; chansons et chansonnettes ; anecdotes ; petit dictionnaire des inventions et découvertes ; les horoscopes ; population de la Belgique ; tarif du chemin de fer ; foires du royaume ; almanach des bergers ; calembourgs, jeux de mots, etc.

Sur la couverture, on indique en vente chez les mêmes libraires :

1° *L'Astrologue belge,* almanach supputé sur le méridien de Bruxelles, pour 1845. 1 vol. de 150 pages, orné de 60 gravures.

2° *L'Astrologue universel,* almanach prophétique des villes et des campagnes, pour 1845. 1 vol. de 250 pages, 80 gravures.

3° *L'Astrologue liégeois,* 1845. 1 vol. de 158 pages, 60 gravures.

4° *Le double Astrologue universel,* almanach prophétique des villes et des campagnes, suivi du grand almanach des bergers, tiré en deux couleurs. 1 vol. de 500 pages, orné de 200 gravures.

160. *Annuaire du corps médical belge,* rédigé d'après des documents officiels et des renseignements particuliers; par les docteurs Van Meerbeeck et Van Swygenhoven, rédacteurs de la Gazette médicale belge. Brux., F. Deprez-Parent, 1846, 1847, 1848-1849. 3 vol. in-18. (Comm. centr. de stat. ; 3e et 4e année chez M. De Reume.)

Les renseignements sont classés (dans le volume pour 1848-49, 3e et 4e années) sous les divisions suivantes : éphémérides médicales belges ; personnel du corps médical belge, avec la date de réception ; administrations médicales, littérature médicale, législation médicale, chronique médicale pour 1847, et nécrologie.

161. *Annuaire de la noblesse de Belgique,* publié par le baron Isidore de Stein d'Altenstein, attaché au Ministère des affaires étrangères. Bruxelles, Decq et Muquardt (impr. de Delevingne et Callewaert), 1847-1851. In-12 d'environ 350 pages avec portraits et blasons. (Bibl. de MM. de Chênedollé, de Jonghe, De Reume, A. Warzée.)

Livre rédigé et imprimé avec soin. Contient : Maison de Leurs Majestés, corps diplomatique, famille royale, législation nobiliaire et administration, listes des nobles, généalogie des familles nobles, alliances nobles contractées pendant l'année précédente, nécrologe, etc.

Voici, dans l'ordre alphabétique, l'indication des familles sur lesquelles on

trouve, dans cet annuaire, des notices généalogiques. Le chiffre indique le volume : 47 au lieu de 1847, et ainsi de suite.

Outre les notices généalogiques sur les familles dont les noms précèdent, chaque volume renferme quelques autres documents intéressants que nous croyons utile d'indiquer.

Année 1847. — Listes officielles des nobles ; liste des personnes auxquelles des lettres-patentes ont été accordées par le Roi des Belges ; notice historique sur la maison de Beaufort-Spontin ; liste des personnes qui ont leurs entrées aux appartements de LL. AA. royales les gouverneurs généraux des Pays-Bas, dressée en 1786 ; enterrement des armes d'une maison noble ; armorial général des provinces belges (suite dans les volumes de 1848, 1850 et 1851, lettres *A* à *D*) ; alliances nobles contractées pendant l'année précédente (*voir* les volumes suivants) ; nécrologe de l'année précédente (ibid.).

Année 1848. — Des pertes essuyées par la noblesse depuis 1830 ; devises de la noblesse belge ; des tournois (suite dans les volumes de 1849 et 1850) ; notice biographique sur le comte Henri de Merode-Westerloo ; taxes imposées sur la collation des titres de noblesse sous le gouvernement autrichien ; des associations nobiliaires en Belgique.

Année 1849. — Chapitre noble de Sainte-Gertrude, à Nivelles ; almanach de l'ancienne cour de Bruxelles ; notice sur la maison de Cupis de Camargo.

Année 1850. — Sur la généalogie de Christyn de Ribaucourt ; études sur l'ancienne législation héraldique des Pays-Bas ; des titres accordés par des souverains étrangers ; sur les diplômes délivrés par les comtes de Zeyll ; liste des dames belges admises dans l'ordre de la Croix étoilée (*voy.* aussi 1851) ; liste des gentilshommes belges reçus chambellans de la cour d'Autriche de 1791 à 1838 (*voy.* aussi 1851) ; liste des Belges dont les armoiries sont placées dans les salles des croisades au musée de Versailles ; Jean-Thierry de Reiffenberg et la forteresse de Comorn ; une généalogie de J.-J. Chifflet.

Année 1851. — Notice sur la maison d'Arenberg ; cour du prince-évêque de Liége en 1757.

Les quatre derniers volumes de cet intéressant annuaire sont ornés des portraits de MM. Henri comte de Merode, Prosper-Louis duc d'Arenberg, Eug.-L. prince de Ligne, Joseph prince de Chimay.

162. *Almanach démocratique belge,* pour l'année 1848. Brux., chez les éditeurs, rue du Cirque, et chez F. Verteneuil, impr., rue Saint-Lazare, hors la porte de Cologne. In-18 de 48 pages. (Bibl. de M. de Chênedollé.)

Contient : calendrier indiquant les principaux événements ou la mort de personnages célèbres; à nos lecteurs (vœux démocratiques); projet pratique de l'organisation du travail (signé Van Goidtsnoven); prédictions pour l'année 1848 (signé G. G.); compagnie des industries unies (G. G.); le Budget (XXX); la démocratie et la presse bien pensante (F...); les bourgeois aux démocrates (Imbert, ex-rédacteur du *Peuple souverain,* l'un des fondateurs de l'*Atelier*); de l'instruction publique (J. K.); l'enseignement doit être gratuit (G. G.); de l'alimentation du peuple; variétés (contient *la Médaille et la Chaîne,* chanson, par B. Delessalle, chef d'institution à Renaix).

Sur la couverture se trouvent les statuts de la Société démocratique, portant la date du 1er novembre 1847. On remarque des différences, dans les exemplaires, sous le rapport des vignettes.

163-164. *Double almanach de Liége.* Liége (Bruxelles), Gambin, impr., rue Haute, 186. In-32. 1848-1849. (M. de Chênedollé.)

Anecdotes, petits fragments sur l'histoire belge, etc. Almanach dans le genre de celui de Laensbergh, d'autrefois; nombreuses vignettes.

Le même imprimeur publiait chaque année des *Étrennes mignonnes,* ou almanachs chantants. Petit in-32, avec gravures (années 1848-1850 chez M. de Chênedollé). Plusieurs pièces sont signées : C. Michaels, Gambin, Clem..., Ad. Leroy, B. Delessalle, C.-F. Devert, Ch. Reynders, Ant. Clesse.

165. *Annuaire de l'industrie belge,* contenant les documents et les renseignements les plus utiles sur les diverses branches de l'industrie nationale. 1re année, 1848. Brux., Decq. In-18 de 222 pages. (Bibl. de MM. de Chênedollé et De Reume.)

Rédigé par M. Dujeux, chef de bureau au Ministère de l'intérieur; il n'a paru qu'un volume.

166. *Vade-mecum artistique* ou Nomenclature des artistes musiciens, peintres, dessinateurs, statuaires; édité par V. Deprins. Brux.,

Perichon, 1848 et 1849. 2 vol. in-18 avec portraits. (Année 1849 chez M. De Reume.)

Ne renferme qu'une nomenclature des artistes de Bruxelles, avec l'indication de leur demeure.

167. *La Patrie, almanach de tout le monde*, 1849. Brux., A. Jamar. In-18 de 192 pages. (Comm. centr. de statist., MM. de Chênedollé et A. De Reume.)

Volume orné d'un très-grand nombre de jolies gravures facétieuses et autres; on y trouve des portraits du duc de Brabant, du comte de Flandre, et de MM. Ch. Rogier, de Theux et le général Cavaignac. Après le calendrier viennent les articles suivants : résumé historique; Bruxelles en 1849; un projet qui devrait bien ne pas tomber dans l'eau (une école de natation à Bruxelles); propriétaires et fermiers (contient le dessin de plusieurs nouveaux instruments de labour); concours de charrues; congrès agricole; les misères du promeneur dans Bruxelles; l'armée employée aux travaux publics; calendrier de l'agriculteur, de l'horticulteur et du maraîcher; fêtes nationales; tarifs des monnaies, des poids et mesures.

168. *Almanach du peuple belge*, dédié aux amis de l'instruction primaire, aux instituteurs, aux secrétaires communaux et aux employés subalternes. Brux., chez Tarride et Vanderauwera. In-18, 1849-1851. (1849 au Ministère des Affaires étrangères, et 1851 chez M. De Reume.)

Le volume de 1851 (reproduction de celui de 1850 et peut-être aussi de 1849, avec un nouveau titre et un nouveau calendrier) contient, *première partie :* entretien entre Xerxès, sinécuriste, et Platon, instituteur et secrétaire communal; entretien entre un évêque et un curé réformiste; suffrage universel; le sénat; entretien sur le service militaire; entretien entre Léotade et Sangrado, etc., etc.; *seconde partie :* extraits de divers journaux démocratiques, etc. La première partie a été tirée à part.

A l'*Avant-propos* on lit : « Les questions importantes que nous avons traitées dans notre almanach de 1850, n'ayant pas encore été résolues par la législature, nous croyons devoir les livrer de nouveau à la publicité. En effet, la Constitution n'est pas encore revisée et le sénat, cette institution anti-démocratique, existe toujours; tous les hommes majeurs sachant lire et écrire, même correctement, sont toujours privés du droit de choisir ceux qui doivent les gouverner, les administrer, s'ils ne paient pas le cens voulu par la loi électorale... » Plus loin : « Nous remercions nos amis qui nous ont prêté leur concours bienveillant pour la propagation de nos almanachs et de nos idées. Il en est qui conservent cette

publication avec soin, mais il en est aussi qui la prêtent sans discernement à des personnes qui n'ont qu'un but : celui de détruire, car la vérité et la lumière les blessent. »

169. *Double almanach de Liége,* pour l'an 1849. Liége (Bruxelles), P.-C. Beugnies. In-32.

Pronostics politiques et atmosphériques, etc.

170. *Almanach artistique de la Belgique,* pour 1849. Bruxelles, Detrie-Tomson. In-18 de 120 pages. (Bibl. royale et M. De Reume.)

Renferme des notices sur Bender, Camargo, Mme Doche, Hanssens, Lavry, Oppelt, L. Schoonen, Vandermeulen, Vieuxtemps, Verboeckhoven.

171. *Annuaire de l'enseignement moyen*, publié par M. F. Hennebert, sous le patronage du congrès professoral de Belgique. Brux., Hayez. 1849-1851, in-18 de 175 pages environ. (Commission centrale de statistique et M. De Reume.)

Les matières contenues dans cet almanach sont classées ainsi qu'il suit : Calendrier, pouvoir législatif, administration, etc.; écoles primaires supérieures, écoles industrielles, commerciales, etc.; établissements commerciaux, établissements de l'État; enseignement de l'agriculture; concours de l'enseignement moyen; congrès professoral; nécrologie des fonctionnaires de l'enseignement moyen; notices biographiques.

Le volume de 1849 contient une notice biographique et bibliographique sur Ch. Lecocq, de Tournai; celui de 1850, de petites notices sur J.-B. Renard, J.-N. Jeanne, L. D'Hulster, F.-A. Spyers, G.-L. Gulikers, F. Demarteau et A. Schmidt; volume pour 1851, notices sur Malghem, A.-F. Dujardin et N. Basque.

172. *Almanach du jardinier et de l'amateur,* par A. Ysabeau. Brux., Deprez-Parent, 1850-51. In-18 de 102 pages, avec grav. dans le texte. (Bibl. de M. De Reume.)

Notices sur diverses plantes et fleurs, etc.

173. *Almanach agricole de la Belgique,* pour 1851. Brux., Deprez-Parent. In-18 de 102 pages, grav. dans le texte. (Bibl. de M. De Reume.)

Le même imprimeur a publié une édition en flamand sous le titre de *Landbouws Almanak voor België,* 1851. In-18. (Bibl. de M. De Reume.)

174. *Annuaire agricole de Belgique,* par J.-B. Bivort. Bruxelles, Deprez-Parent, et ensuite G. Stapleaux. In-18, 1850-1851. (Bibl. du Ministère de l'intérieur ; A. Warzée.)

Nombreux et intéressants documents classés sous les rubriques suivantes : I. Organisation agricole ; II. Statistique agricole ; III. Encouragements et lois concernant l'agriculture ; IV. Congrès agricole de Belgique et voirie vicinale ; V. Expositions et fêtes agricoles ; VI. Améliorations agricoles ; VII. Bibliographie agricole ; VIII. Nécrologie.

Le volume pour 1851 fait partie de la *Bibliothèque rurale,* instituée par le gouvernement, et son format est plus grand que celui de l'annuaire précédent.

175. *Le fidèle messager,* almanach belge, publié par L. S. E. E. Brux. (société biblique). 1850 et 1851. In-12 de 68 pages. (Bibl. de MM. De Reume et A. Warzée.)

Quelques notes sur l'agriculture, la morale évangélique, etc.

176. *Almanach des bons conseils.* Brux., Tarride, 1850, 1851, 2 vol. in-18. (Bibl. de A. Warzée.)

Principaux articles : Année 1850. — La constitution, loi électorale, hypothèses astronomiques, préventions du pauvre contre les hôpitaux ; de l'hygiène des ouvriers ; nouvelle méthode d'enseignement (l'écriture, la lecture, le calcul), par Henri Samuel ; du crédit foncier et du crédit mobilier agricole ; l'Égalité, fable ; fruitières du Jura ; petit catéchisme de la propriété intellectuelle ; de l'influence du genièvre sur la moralité et la santé de l'ouvrier, par Bouquié-Lefebvre ; des institutions de prévoyance ; indications postales ; table du produit des intérêts.

Année 1851. — La mort de la Reine, vers de Marie Joly ; chemins de fer de l'État ; voitures de place ; le cabaretier (portrait) par Bouquié-Lefebvre ; bons conseils et maximes ; un jour de jeûne et une nuit de veille ou un train de plaisir de Bruxelles à Ostende (caricature) ; des bains et lavoirs publics ; des sociétés de secours mutuels, par A. V. (Visschers) ; maisons et cités ouvrières ; de la tempérance ; de la propreté ; maladies contagieuses, remède populaire ; du travail dans les écoles ; le despotisme et la liberté ; des millésimes terminés par le chiffre 2, etc., etc.

177. *Almanach industriel populaire de Belgique.* Brux., G. Stapleaux, 1850-1851. In-12 de 138 et 135 pages, portraits du Roi et de la Reine. (Bibl. de la Commission centrale de statistique, et de M. De Reume.)

Almanach intéressant et instructif.

178. *Annuaire de l'agriculteur belge,* 1850. Brux., G. Stapleaux. In-12. (Bibl. de M. De Reume.)

L'auteur est M. Rastoul de Mongeot. Almanach intéressant.

179. *Almanach du commerce et de l'industrie,* publié par H. Tarlier. 60,000 adresses. Brux., G. Stapleaux. Année 1851. Un beau volume in-8°, à 2 colonnes.

Publié d'après des documents officiels.

180. *Almanach des connaissances utiles.* 1851. Brux., Rozez, petit in-8° d'environ 200 pages.

181. *Souvenir de S. M. la Reine des Belges,* almanach pour 1851. Brux., G. Stapleaux. In-12 de 69 pages, orné de six belles gravures. (Bibl. de M, De Reume.)

Biographie de la Reine; funérailles, vers, etc.

182. *Annulaire agathopédique et saucial,* imprimé par les presses iconographiques à la Congrève de l'ordre des Agath:·:, chez A. Labroue et Ce, cycle IV (1850). In-8° de 130 pages, fig. et 4 pages de musique gravée. (Bibl. de M. De Reume.)

Almanach facétieux, grand luxe d'esprit, de papier et d'impression qui auraient pu servir à donner une œuvre plus utile, sans doute, mais moins amusante. On trouve dans ce beau volume, orné de dessins « dus au crayon harmonieux et facile de Grimbert le Blaireau, de la classe des beaux-ânes, » les articles suivants : 1° le calendrier; sur la navigation aérienne; discours du P. G. M:·:; maladresse en réponse au discours du P. G. M:·:; sur l'origine et la destination des comètes; le mal vénérien; rapport financier; la maladie des pommes de terre; sur le meilleur système de fortification pour la défense de la vertu des femmes; rapport sur l'ouvrage intitulé : *que veut l'Europe;* commentaire sur la chanson au clair de la lune, par Sebas Norab (Baron) (1); les fortifications de Troie; croyez-vous que le carré de l'hypothénuse soit une réfutation suffisante du Panthéisme? législation pinopénale; 2° les pièces de vers intitulées : Éloge du cochon; les agathopèdes; cours d'agathopédie biblique; hymne au cochon; le cœur; la bagatelle; le roi du gland; les femmes de la bible; le cordon sanitaire.

Au calendrier, on a donné aux mois les noms de huitrimaire, levreaumaire,

(1) *Voy.* le *Bulletin du bibliophile,* t. VII, p. 411.

crêpose, jambonose, truffose, boudinal, canardinal, fraisinal, petitpoissidor, ceri-dor, melonidor, raisinaire, et aux jours (nuits de la dodécade) les noms de prior, duor, etc., jusqu'à dodécador. Des noms d'animaux remplacent les noms de saints, et aux *Quatre-Temps* on a substitué les quatre-étangs de Molenbeek, de Saint-Josse-ten-Noode, d'Etterbeek et d'Ixelles.

Les auteurs de cet ouvrage ingénieux sont MM. ***, comte de Fortsas, *** et autres. *Voir* le *Bull. du bibl.*, t. VII, p. 13. — Dans le numéro du 6 janvier 1851, la *Patrie*, journal de Paris, et une société de médecine ont reproduit très-sérieusement le programme publié par la Société agathopédique pour le concours du Cycle V.

183. *L'almanach de cinquante ans :* 1° le calendrier expliqué dans toutes ses parties ; 2° les indices et pronostics du temps. A l'usage du peuple des villes et des campagnes. Années 1851 à 1900. Brux., Th. Lesigne (1851). In-18 de 205 pages. (Bibl. de A. Warzée.)

Ce petit livre destiné à populariser une foule de notions intéressantes sur le calendrier, ne doit pas être confondu avec la masse de publications éphémères qu'amène le renouvellement de chaque année. Contient : 1° Préface sur le calendrier et les pronostics ; 2° tableau général du temps et des fêtes mobiles (1851-1900) ; explications des termes du calendrier et des fêtes du culte chrétien ; 3° calendrier perpétuel des mois et des jours de l'année ; 4° histoire des calendriers anciens et modernes ; 5° pronostics généraux du temps ; 6° tableau des éclipses de soleil et de lune, pour les années 1851 à 1900.

L'auteur est M. Xavier Heuschling, chef de division au ministère de l'intérieur, et auteur de plusieurs autres ouvrages estimés ([1]).

A. WARZÉE.

Notice sur une Bulle du pape PIE II, *imprimée en* 1461 *par* JEAN GUTENBERG.

M. Fidelis BUTSCH, libraire à Augsbourg, a publié, au mois de juin de cette année, un catalogue d'incunables, de curiosités et raretés littéraires qui mérite à un haut point d'attirer l'attention des bibliophiles, et surtout celle des amateurs des livres des premiers temps de l'imprimerie, dont il renferme un grand nombre.

([1]) *Voy.* le *Bulletin du bibliophile*, t. VII, p. 448.

Parmi ceux-ci, j'ai remarqué surtout une bulle qu'il intitule : *Bulla anathematis ac execrationis* (1) *edita a Pio II pontif. Roman. adversus Dietherum, principem electorem et archiepiscopum Moguntinum, Tiburi duodecimo kalendas septembris anno millesimo quadringentesimo sexagesimo primo.*

Cette pièce, peut-être unique et jusqu'à présent inconnue, est imprimée sur une feuille transversale, contenant trente-deux lignes, avec les mêmes caractères dont Gutenberg se servit pour son édition du *Catholicon* de 1460. Malgré cette circonstance, le rédacteur du catalogue l'attribue aux presses de Faust et Schoeffer. Mais on sait que ceux-ci étaient partisans de l'archevêque déposé, et qu'ils imprimèrent, l'année suivante, le fameux manifeste de celui-ci, en langue allemande, tandis qu'il est également connu que Gutenberg était favorable à son compétiteur, le comte Adolphe de Nassau. Je pense donc qu'il ne reste aucun doute que cette bulle sortit des presses de Gutenberg, le glorieux inventeur de l'imprimerie, et qu'elle aura été imprimée pour être affichée aux portes des différentes églises de la ville et du diocèse de Mayence.

M. Butsch donne, à la page 116 de son catalogue, le texte entier de cette bulle, ce dont il aurait bien pu se dispenser, car elle a déjà été plusieurs fois imprimée; outre les collections de bulles, elle a été reproduite par Joannis (2) dans ses *Scriptores rerum Moguntiacarum*, t. II, p. 146, beaucoup plus correctement que par le rédacteur du catalogue, qui a commis plusieurs erreurs à cause des abréviations nombreuses qui se trouvent dans l'impression originale.

Le pape Pie II fulmina, sous la même date, quatre bulles : la première, contenant la sentence de déposition de Diethere ; la seconde, ses lettres de provision à Adolphe II de Nassau, qu'il nomme son successeur ; la troisième, annonçant cette déposition et la nomina-

(1) Il aurait dû l'intituler *Bulla depositionis*, car ce n'est pas ici la bulle d'excommunication, qui ne fut lancée que l'année suivante, mais bien la bulle de déposition, adressée au diocèse de Mayence.

(2) Dans son édition nouvelle de l'ouvrage de Georges Helwich : *De Dissidio Moguntinensi, quod fuit inter duos Archiepiscopos Moguntinos, Dietherum Isenburgium, et Adolfum Nassovium Comites de Archipræsulatu contendentes.* Francofurti, 1626, in-8°, et Moguntiæ, 1715, in-8°, qu'il reproduit dans le tome II de ses *Scriptores*.

tion d'Adolphe au chapitre de Mayence, et enfin, la quatrième, sur le même sujet, adressée au diocèse de Mayence.

Il est ici question de cette dernière dont la grande rareté s'explique facilement par sa haute antiquité, et parce que ce n'est qu'une feuille volante, sans compter qu'elle aura été sans doute souvent arrachée des murs et déchirée par les nombreux partisans de l'archevêque déposé.

J'apprends à l'instant que cette rareté précieuse a été acquise par la ville de Mayence, pour être déposée dans la bibliothèque publique de cette ville.

H. Helbig.

Un imprimeur liégeois inconnu.

A la liste des imprimeurs liégeois du xvi[e] siècle : Rochefort (?), Morberius, Hovius, Radée, Corswarem et Ouwerx, il faut désormais ajouter Pierre de Heer ou Van Heer, dont M. Polain, membre de l'Académie de Belgique, a récemment découvert une impression qui n'avait encore été signalée par aucun bibliophile. Ce volume rarissime est intitulé :

Epitomes novæ grammatices despauterianæ liber quartus, in quo prosodia seu versificandi ratio, congruenti ordine breviter et perpetuè traditur, opera Simonis Verepæi. Leodii, apud Petrum de Heer, typographum juratum, sub signo Sampsonis, anno 1582, in-8°, paginé de 434 à 567 ; signatures : F à O3.

Sur le dernier feuillet non chiffré se trouve l'approbation, suivie de la souscription suivante :

LEODII,
EXCUDEBAT PETRUS VAN HEER, TYPOGRAPHUS JURATUS.
ANNO 1582, CALENDIS SEPTEMBRIS.

A en juger par les chiffres de la pagination, ce petit volume ne formerait qu'une partie d'une publication beaucoup plus considéra-

ble, dont les 432 premières pages comprendraient sans doute les trois autres livres de l'abrégé de Despautère, ou d'autres traités en usage dans les écoles de Liége, vers la fin du xvie siècle. Nous ferons toutefois observer que le volume commence avec la signature F, ce qui laisserait supposer que ce qui précède se compose de 80 pages seulement. Il nous paraît résulter de là que la publication faite par Pierre de Heer comprenait deux parties, avec pagination non interrompue, mais avec signatures renouvelées à chaque volume.

Remarquons, en finissant, qu'il existe encore actuellement à Ans, près de Liége , plusieurs ouvriers typographes portant le nom de Van Heer, et qui descendent probablement de celui dont il a été question plus haut.

Notitia librorum deperditorum.

Il est des livres d'une rareté telle qu'on n'en connaît qu'un seul exemplaire, mais il en est d'autres auxquels l'épithète de rarissime elle-même ne convient plus, puisqu'on ignore s'ils subsistent encore et s'ils n'ont pas été absolument détruits. Nous ne pouvons traiter *in extenso* ce sujet piquant et qui nous semble inexploré jusqu'ici. Bornons-nous à quelques indications succinctes.

Signalons d'abord l'ouvrage d'Étienne de la Boëtie (l'ami de Montaigne) *Historique description du sauvage et solitaire pays de Médoc*. Bordeaux, Millanges, 1593, in-12.

Indiqué dans la *Bibliothèque historique de la France,* ce volume s'est dérobé aux investigations les plus minutieuses ; le dernier éditeur de la Boëtie, M. Feugère et, avant lui, d'autres bibliophiles, l'ont cherché partout et très-infructueusement.

N'oublions pas la *Requête au langage tholosain contenant plusieurs belles, merveilleuses et grandes receptes,* par maistre Pierre Nogerolles. Imprimé à Thoulouse, par Jean Damoisel. In-4°.

Cet ouvrage est mentionné par Duverdier dans sa *Bibliothèque françoise*, t. III, p. 301 de l'édition in-4°.

C'est encore à Duverdier que nous devons la mention des *Stratagêmes, c'est-à-dire Prouesses et ruses de guerres du preux et très-célèbre chevalier Langey, traduit du latin de Fr. Rabelais par Claude Massuau,* Lyon, Sébastien Gryphius, 1542, in-8°.

Sans une indication du même bibliographe on ignorerait l'existence du *Très-éloquent Pandarnassus, fils du vaillant Gallimassue,* Lyon, Olivier Arnoullet, in-8°.

La première édition du premier livre du Pantagruel de Rabelais ayant paru de format in-4°, le savant auteur du *Manuel du Libraire* conjecture que le Gargantua a dû se produire également dans le même format ; cette édition primitive, si elle a existé, est perdue ou, du moins, tout à fait ignorée jusqu'à présent ; la plus ancienne édition connue du Gargantua est celle de François Juste, Lyon, 1535, in-16, tandis que l'édition in-4° de Pantagruel, Lyon, in-4°, paraît remonter à 1532 ; on connaît d'ailleurs deux éditions du Pantagruel datées de 1533 et une de 1534, et c'est un argument puissant pour faire supposer que le Gargantua, eût-il été composé après le Pantagruel, a dû être mis sous presse avant 1535.

Le plus ancien livre connu imprimé à Bordeaux est un très-gros volume in-folio (*Summa diversarum questionum medicinalium* par G. de Taregua, 1520) ; la typographie a sans doute commencé, dans cette ville, par des productions moins considérables, mais il n'en reste aujourd'hui aucune trace.

L'*Epistre envoyée au tigre de la France,* pamphlet qui fut l'une des causes du supplice de l'imprimeur Martin Lhomme, pendu en 1560, était regardée comme absolument perdue ; un exemplaire a été découvert il y a quelques années et il est devenu la propriété de l'auteur du Manuel (*voir* t. II, p. 191). Nous ajouterons que M. Schmidt a cherché à établir, d'après deux écrits du temps, que c'est Hotman qui est l'auteur de cette éloquente invective contre le cardinal de Lorraine (*Bulletin du bibliophile* de Techener, 1850, p. 773). La *Satyre* en vers a été réimprimée à 25 exemplaires seulement par les soins de M. G. Duplessis à Douai, en 1842, petit in-12, 8 feuillets non chiffrés.

Divers bibliographes indiquent comme ayant été donnée à Naples par Summonte, au commencement du XVI[e] siècle, une édition de l'*Itinerarium* de Rutilius qui paraît perdue, ainsi que le remarque le docte M. Boissonade, avec Burmann et Wernsdorf.

Nous ne serions pas fort éloigné de ranger parmi les livres perdus quelques ouvrages imprimés en France et que l'auteur du *Manuel du Libraire* annonce n'avoir jamais eu l'occasion de voir. Tel est le livre des *Trois grands*, savoir : *Alexandre, Pompée et Charlemagne,* roman de chevalerie imprimé au commencement du XVI[e] siècle et dont on trouve un extrait dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*.

N'oublions pas l'édition originale du *Cymbalum mundi* de Bonaventure Desperiers, 1537. On n'en connaissait qu'un seul exemplaire qui avait fait partie des collections du duc de la Vallière et qui avait passé dans la bibliothèque du Roi. Ce livre précieux a été égaré ou soustrait, s'il faut du moins croire ce qui a été imprimé plusieurs fois. S'il ne se retrouve pas, il faut bien le classer parmi les pertes que déplore la bibliographie.

Nous nous bornons à indiquer un sujet qui mérite des recherches spéciales ; il serait bon de dresser une liste détaillée et aussi complète que possible des *libri deperditi ;* les libraires, les amateurs, les conservateurs des dépôts publics auraient ensuite à travailler avec zèle afin d'arracher à l'oubli et à une destruction complète quelques-uns de ces ouvrages qu'on se serait trop pressé de signaler comme n'existant plus.

G. B.

Deux éditions inconnues de TIEL ULENSPIEGEL, *qui se trouvent dans la bibliothèque ducale de Wolfenbüttel.*

Les bibliophiles connaissent tous, au moins de nom, cette riche bibliothèque qui renferme tant de trésors. Le *Bulletin* en a parlé plusieurs fois à ses lecteurs ([1]). Nous nous félicitons de pouvoir

([1]) *Voy.* ce qu'il en a dit, t. IV, p. 40, t. VI, p. 472, t. VIII, p. 94. L.-A. Constantin (Hesse), sur lequel on consultera avec fruit deux articles fort piquants de M. J.-M. Quérard, dans ses *Supercheries litteraires,* t. I, p. 273, t. III, p. 404, a donné quelques renseignements sur cette bibliothèque dans sa *Bibliothéconomie,* Paris, 1841, in-18, p. 190.

aujourd'hui leur communiquer les titres de deux éditions non décrites jusqu'ici, si nous ne nous trompons, d'une traduction française du fameux livre populaire qui, comme le roman du Renard, paraît incontestablement avoir une origine flamande. M. O. Delepierre, dans l'*Essai bibliographique,* placé à la fin de la charmante édition des *Aventures de Tiel Ulenspiegel*, illustrées par le crayon spirituel de Lauters (Bruxelles, 1840, petit in-8°), ne cite pas d'édition française antérieure à celle de Lyon, 1559, in-16 de 109 pages.

Quant à l'édition in-4° de Paris, 1532, découverte postérieurement par M. Moser, bibliothécaire à Stuttgart, et que notre honorable collaborateur M. G. Brunet a fait connaître dans le *Bulletin du bibliophile* de J. Techener, 6e série, août 1843, pp. 367-370, nous ne croyons pas qu'elle ait paru avant les deux éditions sans date dont nous allons transcrire exactement les titres.

Nous en devons la communication à M. Edwin Tross, auquel nous avions déjà une obligation du même genre. (*Voy.* ci-dessus, p. 315.)

Ch. de Ch.

1.

ULENSPIEGEL.

DE SA VIE & DES CES OEUURES

Et merveilleuses aduentures par luy faictes / et des grandes fortunes quil a euz / lequel par nulles fallaces ne se laissa tromper. Nouuellement translate et corrige de Flamant en Francoys. y.

40 feuillets non chiffrés. Signatures A. ii. — H. iii. Le dernier feuillet non chiffré :

> Cy finist les faictz et merueilleuses aduẽtures de Thiel Ulespiegle, lequel a este translate de langage Flameng en Francoys, et nouuellement imprime a Paris par Alain lotrian demourant enla rue neufuenostre dame a lenseigne de les cu de France.

2.

ULENSPIEGEL.

DE SA VIE DE SES OEUURES,

Et merueilleuses aduentures par luy faictes Et de grandes fortunes quil a eues, lequel par nulles falaces ne se laissa tromper. Nouuellement corrige & translate de Flament en Francoys. viii. c.

Au-dessous d'une vignette sur bois :

A Paris pour la vefue Jean Bonfons, demourant en la rue
neuve nostre Dame, a lenseigne sainct Nicolas.

32 feuillets non chiffrés. Signatures A. ii. — H. iii. Le dernier feuillet non chiffré.

La souscription finale, qui se trouve dans l'autre exemplaire, n'existe pas dans celui-ci.

Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg.

Compte-rendu de la Bibliothèque impériale pour l'année 1850, *présenté par son directeur, M. le conseiller privé baron* M. de Korff, *secrétaire d'État,* etc. (1).

Cet intéressant document, dont la publication a été ordonnée par S. M. l'Empereur, retrace sommairement la situation de la

(1) Nous nous faisons un devoir de reproduire en entier ce rapport curieux, que notre honorable collaborateur M. Serge Poltoratzky a bien voulu nous transmettre de Saint-Pétersbourg. Ce compte-rendu explique avec clarté la constitution de ce grand établissement, si peu connu, en général, dans le reste de l'Europe. Nous avons respecté avec un soin religieux le texte français, auquel nous n'avons



Bibliothèque avant l'année 1850, où elle fut annexée au ministère de la Maison de l'Empereur, et fait ensuite l'exposé de son organisation actuelle. Nous en offrons ici le résumé complet.

Jusqu'à l'époque indiquée, et lorsque la Bibliothèque se trouvait encore comprise dans le ressort du ministère de l'instruction publique, le personnel de son administration se composait d'un directeur, de son adjoint, de 7 bibliothécaires, 4 sous-bibliothécaires, et 3 commis. En outre, étaient attachés à l'établissement 6 bibliothécaires honoraires, sans fonctions déterminées; 3 marchands-libraires, 2 russes et 1 étranger, en qualité de commissionnaires; enfin, 1 médecin.

Les sommes annuelles, allouées à son entretien, s'élevaient à 20,355 rbls. 60 cop., savoir : 8,722 r. 86 cop., versés par la Trésorerie impériale, et affectés aux dépenses de personnel; 8,887 rbls. 74 c. également portés sur l'état des dépenses, et 2,745 r. produits par le loyer de boutiques, appartenant à la Bibliothèque [1].

Les édifices de l'éblissement consistaient en un bâtiment principal, occupé par la Bibliothèque même; une maison à trois étages, sise sur la rue Sadovaïa, et renfermant les boutiques, ainsi que des logements pour les employés; une aile, située dans la cour, et habitée par les fonctionnaires subalternes.

D'après les comptes des années précédentes, le contenu de la Bibliothèque publique, tel qu'il était au 1er janvier 1850, se dénombrait ainsi :

1° *Imprimés*, 453,784. Du reste, vu le manque de catalogues complets, on a lieu de douter de l'exactitude de ce chiffre; selon toute probabilité, il est fort inférieur au total effectif, surtout si l'on prend en considération la quantité d'ouvrages, et principalement parmi les anciens, qui se trouvent accidentellement réunis sous une même reliure, et dont chacun doit être compté séparément. En

voulu faire subir aucun changement. Il n'est pas, en effet, sans intérêt, au point de vue philologique, de voir comment notre langue, si répandue dans les hautes classes de la société russe, s'y écrit dans la capitale de l'empire, et de reconnaître les traces assez fréquentes de ce que l'Académie française appelle *style réfugié*. Nous avons ajouté quelques notes explicatives, lorsqu'elles nous ont paru nécessaires.

[1] Le rouble d'argent, qui se divise en cent copecks, est évalué à 4 francs.

général, les bibliothécaires présument, par approximation, que le nombre total des ouvrages ne se monte à pas moins de 600,000.

2° *Manuscrits,* en 41 langues, 18,352, disposés dans 20,705 cartons.

3° *Autographes,* formant 336 collections, en 710 cartons.

4° *Estampes,* comme gravures, lithographies, etc., 39,815.

5° *Brochures*, appelées *dissertations* dans les comptes-rendus, environ 40,000. Elles datent de la bibliothèque de Zalucki, et n'ont pas encore été mises en ordre.

6° Quelques objets d'art, des antiquités, une petite collection de minéraux, deux globes de dimension colossale, quelques curiosités ethnographiques, et autres.

En 1829, à la suite d'un projet pour l'assurance des édifices et des propriétés mobilières de la Bibliothèque, les imprimés, qu'elle possède, furent estimés à 2,150,000 roubles, et les manuscrits, avec les autres collections, à 1 million de roubles en assignations. Le nombre des manuscrits n'allait pas alors à au delà de 12,837, et celui des livres imprimés a presque doublé depuis. — Toutefois, une pareille estimation semble assez peu fondée ; on s'efforcerait en vain d'assigner une valeur matérielle à des trésors inappréciables, comme sont, par exemple, l'Evangile d'Ostromir, le plus ancien monument de la religion et des lettres slaves ; les autographes des têtes couronnées, ou des grandes individualités, dont s'honorent la politique et la science ; et, dans un ordre inférieur, les éditions incunables mêmes, qui se rattachent à l'enfance de l'imprimerie, et, déjà depuis des siècles, ont disparu du commerce.

La confection régulière des catalogues, après plusieurs essais infructueux, n'a été réellement entreprise que durant l'administration du conseiller privé actuel Boutourline, de 1843 à 1849. Il reste de cette période :

1° Un catalogue systématique des manuscrits et des autographes, formant 21 volumes in-fol.; travail énorme, et qui, aussi bien que l'organisation exemplaire du dépôt des manuscrits, peut faire, à juste titre, la gloire de la Bibliothèque.

2° Un catalogue des ouvrages historiques, en langue russe (3,173 dans 4,541 reliures). De plus, ont été commencés, et presque achevés :

3° Un inventaire des livres d'histoire, rédigés en langues étrangères (près de 60 mille volumes).

4° L'inventaire et les catalogues alphabétiques des estampes.

Ainsi, suivant le calcul des bibliothécaires, on comptait encore 550,000 imprimés, pour lesquels il n'existait point de catalogues.

Dans le courant de 1849, il avait été délivré 896 billets d'admission, et donné en lecture aux visiteurs 14,740 volumes. Le nombre des personnes, qui ont profité de ces billets, ou des lecteurs proprement dits, est resté inconnu.

Au commencement de l'année 1850, S. M. l'Empereur daigna trouver pour bon de placer sous son autorité immédiate la Bibliothèque impériale publique et le Musée Roumiantzof, commis tous deux à la même direction. En conséquence, par un oukase du 7 février, il a été ordonné : 1° que ces établissements seraient distraits du ressort du ministère de l'instruction publique, et annexés à celui du ministère de la Maison de l'Empereur ; 2° que leur administration resterait, comme par le passé, confiée à un seul directeur, auquel est conféré le droit de communiquer, dans les affaires relatives au service, sans intermédiaire, avec les diverses autorités, et, dans les cas qui exigeront la décision suprême, de présenter ses rapports par l'entremise du ministre de la Maison de l'Empereur.

Peu de temps après, le 20 février, S. M. daigna sanctionner, sur la proposition du ministre, un règlement supplémentaire, concernant la Bibliothèque publique et le Musée, et qui, adoptant pour base de ses dispositions le principe de *l'utilité générale*, enjoint au directeur de conformer à ce but l'organisation et les opérations de chacun des établissements [1].

Auparavant, la Bibliothèque fonctionnait dans le cercle de ses attributions, sans l'auxiliaire d'agents extérieurs. Le règlement du 7 février l'a autorisée à s'agréger des *membres honoraires* dans les rangs des bibliographes connus ou, en général, des personnes, qui s'intéressent aux progrès des lumières, et des *correspondants honoraires*, parmi les bibliothécaires et les marchands-libraires les plus marquants [2]. En vertu de cette disposition, il a déjà été nommé

[1] *Voy.* le *Bulletin*, t. VII, p. 478.

[2] Ces dispositions nous paraissent fort bonnes, et propres à conduire en peu

22 membres, et 2 correspondants honoraires en Russie, et 11 membres et 18 correspondants, à l'étranger.

Mais, tout en s'entourant d'hommes qui, par leurs travaux, leurs relations, ou leurs offrandes, peuvent lui prêter un concours utile, la Bibliothèque doit simultanément s'efforcer d'élargir son propre cercle d'activité dans un but d'intérêt général, et graduellement restituer au domaine commun les trésors bibliographiques qu'elle recèle. La tendance historique, qui, dans les derniers temps, s'est remarquablement développée chez nous, parmi les écrivains, comme dans le public des lecteurs, a évoqué, ou plutôt fait renaître une idée, conçue encore en 1812, mais dont l'exécution fut retardée par l'influence de circonstances diverses ; celle, notamment, de livrer à la publicité les principaux manuscrits et documents, relatifs à l'histoire, que la Bibliothèque tient en sa possession. Sur le rapport de M. le ministre maréchal prince Volkhonsky, S. M. l'Empereur a autorisé : 1° l'impression des manuscrits les plus remarquables, au choix du directeur ; 2° la nomination d'un rédacteur pour les travaux scientifiques ; et 3° l'allocation, sur la Trésorerie impériale, d'une somme supplémentaire de deux mille roubles d'argent, destinée au traitement de l'employé susdit, et à l'augmentation du nombre des copistes.

Le personnel de l'établissement n'a point subi de remaniement appréciable ; mais un changement important a été introduit dans le service quotidien des employés. Jusque-là tous, sans exception, vaquaient, à tour de rôle, à la réception du public ; il en résultait le double désavantage, que les bibliothécaires se trouvaient arrachés à leurs occupations régulières, et les visiteurs forcés d'entrer continuellement dans de nouvelles explications avec les fonctionnaires, qui se relevaient sans cesse et n'étaient jamais au fait de leurs demandes. Afin de remédier à cet inconvénient, l'administration a organisé un service permanent, en prenant soin d'y désigner un jeune employé, possédant plusieurs langues et d'une convenance parfaite dans les formes.

Pour ce qui concerne l'arrangement du local, l'administration a

d'années à des résultats avantageux. Elles pourraient être adoptées avec fruit par les établissements de la Belgique et des autres pays.

formé le projet de le fournir de calorifères pneumatiques, autant dans un but d'économie, qu'afin d'écarter le danger des incendies, toujours imminents avec le procédé de chauffage usité. Elle a aussi en vue de remplacer le plancher ordinaire des salles par des parquets.

Les opérations de la Bibliothèque publique, pendant l'année 1850, présentent les résultats suivants :

Collections. Celle des *imprimés,* dont le nombre, faute de catalogues, ne peut se déterminer exactement, a reçu un surcroît notable. Aussi, il a été délivré à la Bibliothèque :

1° *Par ordre suprême*, 9 livraisons, formant la continuation de 3 éditions de luxe, publiées : une en langue russe et deux en français.

2° *Par disposition des autorités,* 42 ouvrages en 54 volumes, provenant de diverses propriétés particulières confisquées à des époques antérieures. On a, de plus, procédé à la translation des livres superflus de la Bibliothèque de Tsarskoé-Sélo, appartenant à S. M. l'Empereur. Il en a été recueilli, jusqu'ici, 354 ouvrages en 1,215 volumes.

3° *En vertu des lois existantes,* par l'entremise soit des comités de censure, soit des différentes administrations, la totalité des publications qui ont paru en Russie pendant l'année 1850; savoir : 721 ouvrages en 851 volumes; 903 brochures; 249 livraisons d'éditions commencées, au nombre de 109; 289 feuilles imprimées; 50 écrits périodiques et 112 journaux (¹); 50 cartes géographiques et plans; 4 manuels de calligraphie; 98 estampes et lithographies; 243 compositions musicales.

Les acquisitions de la Bibliothèque n'ont pu être fort considérables, à cause de la médiocrité de ses ressources financières. Cependant elle a fait l'achat de 66 ouvrages en langues étrangères, de 7 livraisons et 15 publications périodiques, pour la somme totale d'environ 620 rbls. d'arg. Elle s'est, en outre, procuré, par voie d'échange, en remplacement de quelques livres défectueux, 24 ouvrages complets. L'allocation importante qui vient d'être assignée à

(¹) *Voy.* ci-dessus, p. 88, ce que nous avons dit des journaux russes publiés en 1850.

l'établissement, par l'intervention du ministre, le mettra dorénavant à même d'agir d'une manière plus efficace dans l'intérêt de son agrandissement.

Les donations ont afflué à la Bibliothèque pendant 1850. On doit citer comme les plus considérables :

1° Celle du ministère des affaires étrangères, qui a fourni 215 publications périodiques en diverses langues et pour plusieurs années.

2° Celle du major Térestchenko, consistant en 169 ouvrages formant 668 volumes, outre une collection d'atlas et de cartes géographiques.

3° Celle du négociant de la 1re guilde, Ch. Lawton, honorablement connu par la libéralité avec laquelle il a concouru à plusieurs œuvres d'utilité générale. Son offrande se compose de 202 ouvrages en 646 volumes, choisis parmi les écrits les plus remarquables des temps modernes, et qui manquaient encore à la Bibliothèque.

S. M. l'Empereur a daigné témoigner sa satisfaction de l'acte éminemment patriotique des deux donataires, en conférant au premier l'ordre de Ste-Anne de 3e classe, et accordant au second une tabatière en or, enrichie de diamants. M. Lawton a été nommé membre correspondant de la Bibliothèque.

4° Le don du R.-P. Malischévitch, prêtre catholique, lequel a offert 36 ouvrages, quelques atlas et des cartes géographiques.

Il a été de plus reçu des donations, de la part de S. M. le Roi de Danemark, du gouvernement würtembergeois, du ministère français de l'instruction publique, de diverses Sociétés scientifiques, de beaucoup de membres honoraires, bibliographes et autres particuliers. Indépendamment des dons provenant de Londres, Paris, Copenhague, Upsal, et de différentes villes de l'Allemagne, on en a encore obtenu de Madrid, de Belgrade et d'Athènes. Leur importance s'est élevée à 99 ouvrages, en 109 volumes.

Au milieu de ce progrès, en quelque sorte accidentel, a surgi l'idée de donner aux opérations de la Bibliothèque une direction à la fois plus systématique et plus spéciale. Aucun plan déterminé n'avait présidé à son organisation : elle s'est formée, peu à peu, des trophées de la guerre, de dons octroyés par la munificence des monarques, d'offrandes gratuites, ou d'acquisitions faites chez des parti-

culiers ; enfin, des productions de la presse nationale et contemporaine, qui lui sont dévolues en vertu des lois. Tout cela s'effectuait selon les moyens, l'opportunité ou le hasard des circonstances. Aussi l'établissement n'offre, dans son ensemble, ni unité, ni système, et, tandis qu'il possède des trésors, dont l'importance s'étend au monde entier, il n'a rien d'original, rien de ce qui aurait pu servir à le caractériser, comme bibliothèque *russe*, et surtout comme l'unique Bibliothèque impériale *publique* de la Russie. Afin de lui imprimer ce caractère distinctif et, en même temps, de répondre au but d'utilité générale que lui a indiqué la volonté suprême, il a été reconnu indispensable d'y réunir : 1° tout ce qui s'est publié en Russie, depuis l'introduction de l'imprimerie dans le pays ; 2° tout ce qui a été imprimé concernant la Russie, sans acception de date, ni de langue. De la sorte, au sein de la Bibliothèque, qui embrasse la généralité des connaissances humaines, se constituera, avec la même condition d'universalité, une Bibliothèque exclusivement *nationale*. Cette idée mûrit encore. Son entière réalisation exigera, sans doute, beaucoup de temps, de peines et de dépenses ; mais déjà ont été faits les premiers pas pour la mettre en œuvre : la plupart des livres, achetés en 1850, sont des ouvrages anciens, et en partie fort rares, sur la Russie (¹).

La collection très-estimée des estampes, parfaitement ordonnée par les soins du dernier directeur, vient d'être disposée au bel-étage, dans une vaste armoire vitrée et garnie de tablettes mobiles.

L'inspection des brochures n'a pu jusqu'ici avoir lieu, faute de local disponible.

La collection des manuscrits se trouve dans une situation com-

(¹) Cette idée est grande et patriotique. Le gouvernement impérial, avec les puissants moyens dont il dispose, pourra bientôt réaliser dans les plus vastes proportions ce qu'un simple particulier, un bon citoyen, feu Van Hulthem, avait tenté, non sans succès, de faire pour sa chère Belgique. Le catalogue de sa vaste collection, devenue le fonds de notre bibliothèque royale, prouve abondamment que pendant toute sa vie, il n'a rien épargné pour acquérir tout ce qui se rattache de près ou de loin aux différentes branches de l'histoire de son pays. Nous faisons des vœux pour que l'administration de la bibliothèque persévère dans la même voie, et qu'elle ne néglige aucune occasion de compléter la partie nationale et de remplir insensiblement les lacunes qu'elle présente encore.

plétement satisfaisante ; son arrangement est principalement dû au défunt directeur. Elle a reçu un surcroît notable en 1850.

Par ordre suprême, ont été transférés à la Bibliothèque, des archives du Sénat dirigeant, les protocoles des confédérations de Targovetz, de Grodno et de Beziesc-Litewski ; de plus, un Evangile manuscrit, de 1546, présenté à S. M. l'Empereur par le bourgeois Tchesnokoff, et remarquable par ses vignettes et son étui.

Dans le courant de l'année, ont été recueillis les dons suivants : du conseiller privé Noroff, membre honoraire de la Bibliothèque, un papyrus égyptien, rapporté par lui des ruines de Thèbes ; du professeur Schubert, de Kœnigsberg, un autographe assez long du célèbre Kant ; du major Térestchenko, 13 manuscrits, plans et cartes géographiques dessinés ; du R. P. Malischévitch, 8 manuscrits, et de l'assesseur de collége Lakière, 1 manuscrit. M. le directeur baron M. de Korff a, en outre, mis à la disposition de la section des manuscrits 99 autographes, composés de lettres et de billets écrits, en diverses langues, par 87 des principaux grands dignitaires de l'Etat, à dater de l'année 1831.

Déjà, en 1849, S. M. l'Empereur avait ordonné de déposer au Musée impérial (le nouvel Ermitage), les manuscrits précieux conservés à la Bibliothèque publique, moyennant l'échange, pour celle-ci, des exemplaires doubles et des livres superflus qui se trouveraient à l'Ermitage. Sur le rapport du directeur, M. le ministre maréchal prince Volkhonsky a sollicité et obtenu de S. M. l'Empereur l'autorisation, 1° de remettre au Musée ceux des manuscrits seulement, qui renferment des miniatures, vignettes, caractères illustrés et autres ornements du même genre, 2° de transférer à la Bibliothèque, en compensation des manuscrits magnifiques et inestimables dont elle se dépossède, outre les livres désignés, tous les manuscrits slavons et russes de l'Ermitage, qui, dépourvus de valeur au point de vue de l'art, n'ont qu'une importance scientifique et littéraire.

Service intérieur. La confection des inventaires et des catalogues, en raison de son importance majeure, est devenue l'objet des soins les plus assidus. Après des recherches minutieuses et approfondies, dans lesquelles on a de préférence consulté l'expérience même des faits, l'administration a résolu :

1° De pourvoir la Bibliothèque de trois espèces de catalogues, savoir : un inventaire sommaire, pour servir à la vérification des collections; un catalogue alphabétique, à l'usage des bibliothécaires, et un catalogue systématique pour guider les lecteurs dans leurs recherches.

2° D'attribuer à chacun des bibliothécaires, séparément, une partie distincte dans la confection des catalogues, au lieu de les employer tous à la fois et collectivement aux mêmes travaux, comme cela se pratiquait auparavant.

3° De satisfaire aux réclamations des visiteurs, sans jamais y opposer, comme obstacle, la rédaction des catalogues.

Sur ces bases, les travaux ont déjà commencé dans toutes les parties, et promettent d'arriver bientôt à leur terme.

Cependant l'inventaire des livres d'histoire en langues étrangères avait déjà été achevé en 1849. Lorsqu'on se mit en devoir d'assortir les 60,000 cartes dont il se composait, on découvrit une quantité d'exemplaires doubles, qui furent transportés dans un local séparé et réservés pour la vente. Pour coordonner le reste des cartes, on se servit d'un mécanisme très-ingénieux, très-simple et facilement maniable, inventé par le sous-bibliothécaire Soboltschikoff, et à l'aide duquel on parvint à les réunir en une seule liasse.

Les travaux ultérieurs exécutés dans cette branche, pendant 1850, ont eu pour but :

1° La confection d'un catalogue raisonné et complet des manuscrits orientaux de la Bibliothèque, qui, par leur richesse et leur valeur intrinsèque, méritent de fixer l'attention du monde savant. Ce catalogue est l'œuvre de l'académicien Dorn, orientaliste distingué, attaché à l'établissement en qualité de bibliothécaire. Son travail a été mis sous presse. Ce sera le premier catalogue imprimé de la Bibliothèque depuis l'époque de sa fondation.

2° La composition d'un catalogue, ou description historique et critique des curiosités typographiques que possède la Bibliothèque, y compris une collection d'incunables, l'une des plus belles de l'Europe. Le bibliothécaire Müntzlow a été chargé de ce travail, qui exigeait des connaissances bibliographiques et philologiques fort étendues. On en prépare une édition élégante.

3° L'achèvement de deux catalogues spéciaux : celui des mappe-

mondes et atlas géographiques, qui comprend aussi les cartes les plus anciennes, et celui des calendriers étrangers. Le bibliothécaire de Muralt s'est occupé à décrire cette collection, également fort remarquable. Ces catalogues seront bientôt livrés à l'impression.

Pour la rédaction des catalogues on a adopté la langue française de préférence à la langue latine, dans laquelle les livres de ce genre se publient ordinairement à l'étranger, et cela en considération de ce que, en Russie, la connaissance du latin est généralement moins répandue qu'à l'occident.

Reste encore à étudier et à décrire une collection précieuse, et qui n'a pas sa pareille en Russie : celle des anciens imprimés slavons et russes, qui s'est principalement formée de la réunion des collections célèbres du comte Tolstoï et de Kastérine (Solovieff). La mission importante d'en faire le catalogue raisonné a été confiée au bibliothécaire Bytchkoff, connu par son savoir étendu dans le domaine de la bibliographie russe et de l'archéologie.

Enfin, on a entièrement terminé les inventaires et l'index des estampes. Ces catalogues embrassent 10 volumes in-fol.

En 1850, l'administration de la Bibliothèque a délivré 1,112 billets d'entrée, ou 216 de plus qu'en 1849. Le nombre des lecteurs s'est élevé à 7,720 ; il a été mis à leur disposition 16,076 ouvrages. On a tâché de satisfaire aux demandes du public avec toute la célérité et la prévenance possible : aucune plainte n'a été portée à ce sujet, dans le courant de l'année.

Plusieurs personnes ont été admises, par autorisation spéciale, à se livrer à des travaux scientifiques dans la section des manuscrits, et, entre autres, un savant français, M. Léouzon-Leduc, chargé par son gouvernement de prendre des extraits de divers documents, relatifs à l'histoire de France et, particulièrement, de lettres du cardinal Mazarin et d'une correspondance sur la politique extérieure du règne de Henri IV. M. de Parieu, ancien ministre de l'instruction publique et des cultes en France, et plus tard la légation française à St-Pétersbourg, avaient sollicité pour M. Léouzon-Leduc cette faveur, que S. M. l'empereur a daigné lui accorder, sur le rapport du ministre de Sa Maison (1).

(1) *Voy.* dans le *Bulletin,* t. VI, p. 24, le jugement porté par M. S. Poltoratzky sur diverses productions de M. Léouzon-Leduc.

A la demande de la légation suédoise, il a été fait pour elle une description bibliographique détaillée de l'ouvrage fameux de Rudbeck, l'*Atlantica,* dont les exemplaires, surtout depuis l'incendie d'Upsal (1702) sont devenus si rares, que l'on en connaît au juste le nombre. Celui de la Bibliothèque publique est l'un des plus complets et des plus beaux qui existent.

Quelques savants et autres particuliers sont venus présenter à l'établissement des manuscrits, pour y obtenir des éclaircissements sur diverses questions de linguistique. La Bibliothèque est parfaitement en mesure de répondre à des réclamations de ce genre, ses employés possédant, collectivement, pas moins de 26 langues mortes et vivantes.

LL. AA. II. les grands-ducs Nicolas Nicolaïévitch et Michel Nicolaïévitch ont daigné, au mois de janvier, honorer la Bibliothèque de leur présence, et consacrer deux heures à l'inspection des curiosités qu'elle renferme, et surtout de ses monuments paléographiques.

Beaucoup de hauts fonctionnaires, de savants, d'amateurs, de dames, l'ont également visitée. L'administration forme le projet de faciliter à l'avenir l'admission du public, et d'augmenter l'intérêt de ces visites, en organisant une exposition permanente des curiosités les plus remarquables de la Bibliothèque, qu'on pourrait diversifier à des époques fixes.

Les archives conservent, depuis des années, une foule de requêtes adressées à l'un des directeurs, le conseiller privé actuel Olénine, par différentes administrations, qui sollicitaient instamment la concession des exemplaires doubles que renfermait l'établissement. Ces réclamations n'avaient point eu de suite jusqu'ici; cependant, les doubles encombraient les armoires, et finiraient par occuper l'édifice entier, en surchargeant inutilement la Bibliothèque.

Se fondant sur une disposition du nouveau règlement, qui autorise le directeur à opérer l'échange ou la vente des exemplaires doubles, M. le baron de Korff s'est décidé à appliquer cette mesure, à titre d'essai, aux ouvrages historiques en langues étrangères, dont le dénombrement a déjà eu lieu. L'essai a réussi au delà de l'attente.

Suivant le catalogue imprimé, on comptait dans la section d'his-

toire, 6,161 ouvrages en deux, trois exemplaires et plus, et dans ce nombre beaucoup composés de plusieurs volumes. L'annonce de leur vente fut publiée dans les journaux vers la fin de septembre, et, jusqu'en janvier 1851, il en a été effectivement placé, seulement en Russie, près du tiers, pour la somme d'environ 10,000 rbls. d'arg. Les demandes continuent à affluer au même degré, et de plus, on doit s'attendre à des offres d'achat de l'étranger, où les catalogues viennent d'être expédiés. L'avantage de cette disposition se manifeste sous un triple rapport. Elle a débarrassé la Bibliothèque d'une masse de livres inutiles, et ouvert de vastes emplacements pour les acquisitions futures ; elle a servi à former un capital considérable, qui pourra être affecté, sans frais pour la couronne, aux dépenses d'urgence de l'établissement ; elle a offert aux institutions scientifiques et d'éducation, comme en général aux bibliophiles et aux personnes qui s'occupent des sciences, la possibilité de compléter leurs collections par des ouvrages très-précieux et en partie si rares, qu'on ne les trouve plus dans les librairies, ni chez nous, ni à l'étranger. En ce sens, autant qu'on en peut juger par les témoignages qui arrivent de toutes parts, la mesure indiquée a été accueillie par le public avec reconnaissance. Elle produira, indirectement, un effet non moins salutaire, en contribuant à développer dans notre patrie le goût des lectures sérieuses et utiles (1).

(1) Pour d'autres renseignements sur la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, on peut consulter le *Bulletin*, t. III, p. 450, t. VII, p. 477. M. J. Petzholdt vient de donner dans le 9e cahier de son *Anzeiger*, pp. 235-238, un article sur le même établissement, emprunté au journal allemand de Saint-Pétersbourg.

Ch. de Ch.

HISTOIRE DES AUTEURS,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

Note sur la librairie namuroise au dix-huitième siècle.

Dans le but de remédier *aux grands maux et inconvéniens* résultant de l'impression et de la vente des *livres, refreins et images contraires à la foy catholique et à toutes bonnes mœurs,* nos anciens souverains avaient promulgué des édits fort sévères, notamment ceux des 20 février 1616 et 15 janvier 1675. Les principales dispositions de ces édits se trouvent reproduites dans celui du 25 juin 1729. On y lit que les conseillers fiscaux ou leurs substituts devaient visiter, au moins deux fois par an, les maisons et boutiques des libraires, et qu'avant d'ouvrir les ballots de livres qui leur venaient de l'étranger, les libraires devaient, endéans 24 heures, remettre une liste de ces livres aux conseillers fiscaux, en leur en annonçant l'arrivée. Des précautions semblables étaient prises par nos évêques. D'après les décrets synodaux de Namur, toute personne qui voulait imprimer ou tenir boutique de livres était tenue de prêter le serment suivant : « Je jure que jamais je n'imprimeray rien et ne retiendray, « n'y mettray à vendre, et ne communiqueray à personne aucune « chose imprimée soit secretement ou publiquement, si premierement je ne l'ay communiqué à mon Évesque ou son vicaire, ou « bien au censeur des livres par luy constitué, et d'iceluy obtenu « permission de ce faire, comme aussi d'observer les regles dressées « par ledict seigneur Évesque sur ce subject. Ainsi m'ayde Dieu et « ces saincts Évangiles. »

J'avais voulu voir de quelle façon l'édit de 1729 était observé à Namur. Tout en faisant cette recherche, j'ai recueilli quelques renseignements qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la librairie namuroise.

D'une liasse qui se trouve aux archives de l'État, il résulte que, dans les années 1729 à 1730, il existait à Namur *neuf* libraires au moins. Je dis au moins, car la liasse est peut-être incomplète. Ces libraires étaient : P. Lambert Hinne, la Ve François d'Estienne, la Ve Charles Albert, Gille-Capitaine, J. François Lafontaine, Charles La Haye, J. François Minet, Oger La Haye, et Jean Guillaume Mottin.

La liasse dont je parle se compose des listes d'ouvrages qui se trouvaient chez ces libraires; en vertu de l'édit de 1729, elles étaient remises au procureur général du conseil, lequel en faisait l'examen. Ces listes d'ouvrages sont assez curieuses à consulter, car elles nous donnent une idée des lectures de l'époque.

La librairie la plus considérable est celle de l'imprimeur et libraire P. L. Hinne. Qu'on en juge : l'inventaire *général* de tous les livres qui se trouvaient chez lui, le 6 août 1729, comprend . . . 187 *ouvrages,* divisés en sept catégories : *Juridici, Theologici, Historici, Medici, Miscellanei* (histoire et littérature), *Studiosi* (dictionnaires, classiques latins), *livres de piété.*

La veuve d'Estienne, qui vient ensuite, a fourni plusieurs listes. Une de ces listes portant en tête : *Livres mauvais,* est passablement longue ; on y voit entre autres livres : *les Plaisirs de l'amour, l'illustre Bassa, l'Amour hors de saison, l'Inquisition, les Amours d'Abaillard, les Amours de Tibulle, l'Art de connoître les femmes, Horace non corrigé,* etc. La veuve d'Estienne louait ses livres au public à raison de deux escalins par mois ; je ne m'attendais guère à trouver des cabinets de lecture à cette époque.

Dans tous ces catalogues, à côté de livres de piété, je vois figurer des ouvrages dont les titres me paraissent quelque peu équivoques ; aussi le procureur général n'y allait-il pas de main morte à leur égard. On lit, en effet, la note suivante écrite par le censeur au bas d'un inventaire de ce genre : « Le 12 décembre 1731, j'ay enlevé « partie des livres que dessus, comme scandaleux et contrairs aux « bonnes mœurs et dont j'ay tenu note particulière. »

A propos de cette saisie, j'en signalerai une autre qui eut lieu en 1775 ; elle prouve que, malgré la sévérité des édits et les précautions prises par les conseils de justice, notre pays avait une part dans cet amas d'ouvrages orduriers qui couvrirent la France sous le règne de Louis XV.

Le procureur général écrivant au conseil privé, sous la date du 11 mai 1775, l'informe qu'on a saisi, à la douane de Namur, un ballot de livres en feuilles adressé par le nommé Dieu, de Bouillon, au libraire Varlé, de Tournai. « Comme les emploiés, dit ce fonc-« tionnaire, faisant l'ouverture du ballot pour en fixer et percevoir « les droits d'entrée, furent surpris d'y voir un paquet d'estampes « infâmes, ils vinrent de suite m'en avertir et me remirent à l'in-« stant, selon les ordres que je leur ai intimé, ledit ballot duquel je « suis encore munit.

« Je fus stupéfais en examinant ces estampes d'y remarquer ce « que l'impudicité a de plus lubrique, comme V. S. Illust. en seront « convaincues si elles jugent à propos de jetter un coup d'œil sur ces « infamies dont je joins ici une de chaque espèce au nombre de treize.

« Ma surprise continua encore lorsqu'en examinant tous les livres « en blanc contenus dans ce ballot, je n'y remarquai que des impu-« dicités poussées à leur comble que le plus grand libertin auroit « peine de lire sans rougir ; enfin, des ordures dignes du feu, ces « livres portant pour titre : Margot la ravaudeuse, la Tourière des « carmélittes, Vie de l'Arrettin avec figures infâmes, Vénus dans le « cloître ou la religieuse en chemise, Théresse philosophe, le Jeune « philosophe, tous contenant les impudicités et pailliardises les plus « atroces. J'y ai aussi trouvé l'Arrettin moderne imprimé l'an 1774, « qui n'est proprement qu'une dérision complette des plus augustes « mystères de notre religion. »

Comme les sieurs Dieu et Varlé étaient domiciliés hors du ressort du procureur de Namur, celui-ci se borne à informer de ce fait le conseil privé. Il lui propose, en outre, sous correction très-humble, « d'ordonner au conseiller procureur général de Tournai de se ren-« dre incessamment chez le libraire Varlé, s'y faire administrer ses « registres pour découvrir les correspondances qu'il peut avoir avec « ledit Dieu, et se faire ouvrir ses garde-robbes, buffets et autres « endroits pour déterrer, s'il est possible, s'il n'est point encore « munis de pareils livres ou estampes, afin de faire subir audit « Varlé les peines qu'il peut avoir encourues. »

Ainsi proposé, ainsi fait. Quelques jours plus tard, le gouvernement informait notre fonctionnaire qu'il avait chargé le procureur général de Tournai de faire la visite de la boutique du sieur Varlé.

J. B.

Glanures bibliographiques.

I

LES IMPRIMEURS MAES.

Jean Maes, de Louvain, est un typographe fort connu des bibliophiles. C'est un des artistes belges les plus remarquables de son époque. Il appartenait selon toute probabilité à la famille de Gilbert Maes, qui imprimait à Louvain en 1528. Il avait épousé Jeanne Pinnok, qui, par sa naissance, appartenait aux sept familles patriciennes de notre commune (1). Ce fut en 1573 qu'il fonda son officine typographique. Il habitait alors rue du Chêne près l'Hôtel de ville (*int Eycken Straetken by 't Stadthuys*), c'est-à-dire dans la même rue où demeure actuellement le premier libraire de Louvain (2), coïncidence remarquable dont nous ne pouvons nous empêcher de faire ressortir l'intérêt. Le typographe transféra, en 1583, son établissement de la rue du Chêne à la rue de Namur. Il s'y fixa dans une maison assez spacieuse, située en face du collége du St-Esprit, à l'enseigne de la croix verte (*op die Proeststrate, int groen Cruys*). Jean Maes fut l'associé de trois libraires fort connus, savoir : Jean de Smet, Rutger Velpen et Philippe Zangere, le fils de Pierre Zangere de Thielt.

M. Alexandre Pinchart observe, dans ses savantes recherches sur l'introduction de l'imprimerie dans quelques villes de la Belgique, insérées dans le *Bulletin du Bibliophile* (3), que notre artiste abandonna en 1609 la ville de Louvain pour aller s'établir à Ath. C'est une erreur, mais, hâtons-nous de le dire, c'est une erreur fort excusable. Il y avait à la même époque deux typographes de la famille

(1) *Voy.* J.-B. Christyns, *Septem tribus patriciæ Lovanienses*. Lov., 1734, in-8°, pp. 83, 89.

(2) M. J.-B. Ansiau, le traducteur des opuscules de Gioberti. Sa boutique est le point de réunion des bibliophiles de Louvain.

(3) T. III, pp. 313-314. Conf. *Messager des sciences historiques de Belgique*, année 1847, p. 470.

Maes qui portaient le même prénom. Ces circonstances extraordinaires les ont fait confondre par M. Pinchart. L'estimable auteur nous permettra de les dégager.

Jean Maes, de Louvain, ne quitta jamais la ville de l'*Alma Mater*. En 1610, époque où M. Pinchart le fait travailler à Ath, il habitait paisiblement sa demeure de la rue de Namur. Ses presses, qui furent très-fécondes, y roulaient encore en 1616, année où il fit paraître le *Handtboecxken der broedersohap van de Coorde van S. Franciscus, inhoudende vele schoone leeringhen ende devote oeffeningen. Ghemaeckt ende by een vergaedert door* B.-Fr. Van den Broecke (¹), *Gardiaen van het Covent der Minder-Broeders der Observantien tot Loven. Tot Loven by* Jan Maes, *int jaer* 1616, in-12 de 285 pp. Son fils Bernardin lui succéda vers cette époque. Ce ne fut donc pas l'artiste de Louvain qui introduisit en 1610 l'imprimerie à Ath.

L'origine de Jean Maes, le typographe athois, nous est entièrement inconnue. Nous avons songé un instant à un autre fils de Jean Maes, de Louvain; mais rien ne favorise cette conjecture. Notre Maes n'eut que deux fils, savoir : Jean, chanoine régulier de l'Abbaye de Parc, qui fut élevé en 1634 à la dignité abbatiale et qui mourut en 1648 (²); et Bernardin qui exerça la profession d'imprimeur jusqu'en 1659, époque de sa mort. Maes d'Ath pourrait bien avoir été un neveu de l'imprimeur de Louvain. Une circonstance semble prouver qu'il appartenait à la famille de ce dernier. On sait que cet artiste demeurait à l'enseigne *de la Croix verte* (*sub viridi Cruce* (³). L'imprimeur athois avait la même enseigne; c'est un fait qu'il importe de ne pas perdre de vue.

(¹) François Vanden Broecke (*Paludanus*), d'Anvers, lecteur de théologie au couvent des Récollets de Bruxelles, gardien à Louvain en 1615, ministre provincial de l'Ordre en 1648, mourut dans sa ville natale, le 19 décembre 1651. *Voy.* Foppens, *Bib. belg.*, t. I, p. 303-304.

(²) *Sommaria cronologia insignis ecclesiæ Parchensis* (auct. Lib. de Pape). Lov., 1662, in-8°. pp. 434-58; *Chronicon contractum insignis ecclesiæ Parchensis* (auctor. Hier. de Waerzeggere), Lov., 1726, in-8°, pp. 16-17.

(³) Jean Maes de Louvain s'est servi de deux marques différentes. La première offre une croix dans un cartouche avec la devise: *Fulget crucis mysterium;* la seconde figure une Sainte-Vierge. Notre ami, M. le capitaine Auguste De Reume, a fait reproduire ces marques dans ses *Variétés bibliographiques et littéraires*, Brux., 1848; la dernière se trouve dans le *Bull. du Bibl. belge*, t. V. p. 485.

Jean Maes, dont nous nous occupons, habita la ville d'Ath depuis 1610 jusqu'en 1652. Il eut un fils qui portait le même prénom que lui. Ce fils était né à Ath le 4 novembre 1619. Il fit ses études universitaires à la Pédagogie du Porc à Louvain, et y obtint, au concours général de philosophie de 1638, la seconde place dans la première ligne. Le jeune Maes entra le 24 décembre de la même année à l'Abbaye de Parc ; il y avait peut-être été attiré par l'abbé Jean Maes, son parent. Quoi qu'il en soit, il fut ordonné prêtre en 1643. En 1646, il fut nommé chapelain à Celles, village de la province de Namur. De retour dans son abbaye, il obtint les fonctions d'inspecteur de la maison (*circator*). Notre chanoine prit en 1655 le grade de bachelier en théologie. Le prélat Libert de Pape le nomma en 1661 à la cure de Celles. Jean Maes ne jouit pas longtemps de sa nouvelle position. Il mourut en 1662 [1].

M. Pinchart a énuméré quelques éditions sorties des presses de Jean Maes d'Ath ; mais elles ne dépassent pas l'année 1643. Nos

[1] « Johannes Masius, Athensis, filius civis bibliopolæ; baptizatus 4 novembris 1619; promotus in Pædagogio Porcensi, anno 1638, in prima linea, 8us Universitatis et 2us sui Pædagogii; vestitus 24 decembris 1638; Sacerdos ordinatus, 1643; Sacellanus in Celles 1646; reversus et factus est circator 1654; S. Theolog. Bacc. form. 1655; Pastor in Celles 1661; obiit 1662. » *Necrol. abatiæ Parchensis.* MS. Nous sommes redevable de ces renseignements à M. Ev. Raymaekers, prieur et bibliothécaire de l'abbaye de Parc.

Il y avait à Gand en 1643 un typographe du nom de Michel Maes. C'était peut-être un autre fils de l'imprimeur athois. Il y exerçait les fonctions d'imprimeur de la ville (*Stadsdrukker*) et demeurait également à l'enseigne *de la Croix verte* (*int Groen Cruys*). Michel Maes travaillait encore dans la cité flamande en 1694. Voici quelques éditions sorties de ses presses :

Conferentiæ clericales habitæ in seminario episc. Gandavensi. Gandavi, typis Michaëlis Masii, sub viridi Cruce. 1643. In-8°.

Godtvruchtighe bemerkingen door P.-J.-P.-S. S. Ghent, by Michiel Maes, stadsdrucker, 1689. In-8°.

Chronologia sacra per Fulgentium Bottens, ord. fr. Min. Recoll. Gandavi, 1690. 3 vol. in-8°.

Aenleydinghe tot de volmaeckthcyt, naer het latyn van vader Joan. à Jesu Maria, door P. Servatius van den H. Petrus, Carmeliet. Gent, by Michiel Maes, stadsdrucker, int groen Cruys, 1694. In-8°.



recherches nous permettent de descendre neuf ans plus bas. Voici deux éditions de 1652 :

1. *A Messieurs de la Congrégation de la Très-Sainte Vierge et Mère de Dieu, érigée chez les Pères de la Compagnie de Jésus en la ville d'Ath, sous le tiltre de l'Annonciation, en la première solemnité et déclaration des Administrateurs et Officiers de la mesme Congrégation : le* 29 *juin, feste de S. Pierre et S. Paul Apostres,* 1652. *A Ath, chez* Jean Maes, MDCLII, in-4° de 12 pages. C'est un poëme français suivi d'un poëme latin.

2. *A Messire Philippe Réné d'Yve, chevalier Seigneur de Warelle, maître de Camp du conseil de Guerre de Sa Majesté, Gouverneur des ville et chastelainai d'Ath, au premier Establissement de la Congrégation de la S. Vierge, au collége de la compagnie de Jésus, en faveur des honorables Bourgeois de la mesme ville, le* 3 *dimenche de janvier* 1652. A Ath chez Jean Maes, imprimeur juré, MCLII, in-4° de 8 pages. C'est un poëme français, précédé d'une dédicace en prose à Réné d'Yve.

Les détails sur les Jean Maes que nous venons d'offrir aux bibliophiles n'ont pas, il est vrai, une haute importance. Ils ne sont pas à dédaigner pourtant. Nous avons la conviction que ce n'est qu'à l'aide de renseignements semblables qu'on parviendra un jour à rédiger une histoire complète de la typographie nationale.

II

JACQUES CANIN, IMPRIMEUR A BERG-OP-ZOOM.

(1603-1606.)

En bibliographie rien de plus difficile que d'être complet, observe judicieusement M. le baron de Reiffenberg. Les investigateurs les plus intrépides ont toujours quelque chose à apprendre, et quand on croit avoir tout dit, il sort de dessous terre je ne sais quelle paperasse impertinente, quel bouquin mal élevé qui vous crie : *Omission! Omission* (1)!

(1) *Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique,* 1841, t. II, p. 187.

M. Prosper Cuypers, archéologue instruit, nous a gratifiés, dans le *Bulletin du Bibliophile* (1), d'une notice fort bien faite sur Jacques Canin, l'introducteur de la typographie à Berg-op-Zoom, dans laquelle il décrit cinq éditions sorties des presses de cet artiste. Ses perquisitions si consciencieuses n'ont pu néanmoins l'empêcher de faire quelques omissions. Voici deux éditions qui ont échappé à ses recherches :

1. *Den staet der Kercken, mitsgaders de regieringe ende menschelicke insettingen der Pausen : Ende oock de bysonderste geschiedenissen dewelke onder alle Keyseren, Coningen, Vorsten ende Regienten over den geheelen Aertbodem, gebeurt zyn : alles beginnende van den tyde Christi af, tot op den tegenwoordigen toe, door* Jan Crespin : *ende nu eerst van nieuws overgeset wt de Franchoyse tale in onze algemeyne Neder-duytsche sprake, door Tobiam d'Ammannum. Tot Bergen op Zoom, ghedruct by Jacob* Jansz. Canin : *woonende op de Groote Mart.* Anno 1606, in-4°, de 608 pages, sans la préface, le registre et les avis au lecteur.

2. *Den Staet der Joden : aengaende haren Godsdienst, ende haer burgherlyck Regiment door* Paulus Eber, *nu eerst overgeset tot de franchoyse sprake in de nederduytsche door Adrian Schuter. Ghedruckt tot Berghen op den Zoom : by* Jacob Canin. Anno 1606, in-4°, de 106 pages, sans la préface et la liste des grands prêtres, qui se trouve à la fin du volume.

L'ouvrage principal est une traduction de l'*Estat de l'Eglise* de Jean Crespin, d'Arras, auteur protestant du xvie siècle. Jacques Canin en avait déjà fait paraître une édition française en 1605. M. Cuypers a donné le titre de cette édition. La traduction flamande a été faite aux frais de Lambert van Overbunden et Ant. Molckeman. Notre imprimeur avait également publié une édition française de l'ouvrage d'Eber.

M. Cuypers ne connaît aucune édition du typographe postérieure à l'année 1605. Les impressions que nous venons d'indiquer prouvent que l'artiste travaillait encore en 1606.

L'omission, on s'en est aperçu, n'est pas importante. Nous ne la

(1) T. VIII, pp. 25-25.

signalons que pour ne laisser rien échapper de ce qui concerne l'histoire de la typographie nationale.

III.

PIERRE DE DIEST, AUTEUR DRAMATIQUE DU XVe SIÈCLE.

Diest est une petite ville où le goût des lettres était autrefois assez répandu. Elle comptait au XVIe siècle deux Chambres de Rhétorique qui y entretenaient une heureuse émulation. La première s'appelait LA FLEUR DE LIS (*de Leliebloem*), la seconde LES ŒILLETS DU CHRIST (*de Christusoogen*). On lit dans l'ouvrage de Gramaye que l'origine de la Chambre *des OEillets* remonte à l'année 1302 (1). C'est une erreur, erreur qu'on peut prendre pour une faute d'impression ; il faut lire : 1502 pour 1302. En effet, la Chambre fut érigée, dans la paroisse de Notre-Dame, le 22 septembre 1502. Nous avons publié ailleurs un fragment de l'acte de fondation (2).

L'une des Chambres de Rhétorique de Diest comptait, vers le commencement du XVe siècle, au nombre de ses membres un homme d'un talent très-distingué. Il s'appelait PIERRE DE DIEST (*Peeter van Diest*). Nous n'avons aucun détail sur l'histoire de sa vie. L'année de sa naissance et l'époque de sa mort nous sont tout à fait inconnues. C'était un esprit d'une portée très-remarquable. Il est auteur d'un drame d'un mérite supérieur. Ce drame fut représenté au concours de poésie entre les Chambres des villes du duché de Brabant qui eut lieu à Anvers, vers l'an 1530 (3). Le travail de Pierre de Diest y obtint la palme (4).

En voici le titre :

van Homulus, een schoene comedie, daer in begrepen wort, hoe in

(1) *Antiquitates Brabantiæ*. Brux., 1610, in-4°, Diesta, p. 62.

(2) Dans l'*Eendragt* de Gand, année 1848-49, p. 57.

(3) On ne trouve rien sur ce concours dans les documents concernant l'histoire des chambres de rhétorique d'Anvers publiés par M. J.-F. Willems. Voy. *Belgisch museum*, t. I, pp. 147-171.

(4) Gramaye, *op. cit.*, p. 62.

der tyt des doots des menschen alle geschapen dinghen verlaten dan alleene die duecht die blyft by hem.

Le drame eut un succès immense : il a été réimprimé plusieurs fois, entre autres à Nimègue, chez Pierre van Elzen, en 1556. (*Gedruct in de Keiserlycke rycstade Nimmeghe, by my Peeter van Elzen.*) L'époque de la première édition nous est inconnue.

La pièce, divisée en 5 actes, se distingue par une forme originale : elle rappelle le drame du moyen âge. L'*Homulus* est une espèce de *don Juan,* qui, étendu sur son lit de mort, rend hommage à la vertu. M. le Dr F.-A. Snellaert, si profondément initié dans les mystères de l'histoire de la littérature flamande, regarde cette comédie comme l'une des pièces les plus remarquables qui nous restent de cette époque (1). Chrétien Sterckx (*Chr. Ichyrius*), prêtre à Maestricht, la traduisit en latin (2). Cette traduction, qui parut à Cologne chez Gaspard van Gennepen, en 1537, fut très-goûtée. On la réimprima à Anvers, chez Jean Steels, en 1538. Foppens en cite une autre édition ; elle est de 1548 (3). Nous allons donner la description de la première édition.

En voici le titre :

Homulus Petri Diesthemii, *comedia in primis lepida et pia in rem Christiani hominis adprime faciens. Antverpie quondam in publico civitatū Brabbanticarū conuentu uulgariter acta, palmamq̄z adepta.* Homulus *hæc inscribitur comedia, quod in ea hominis Christiani vita et cuiuslibet voluptatis carnalis fugacitas graphice depingitur. Coloniæ ex officina Iasparis Gennepæi in antiquo foro.* Anno mdxxxvii. In-12 de 52 feuillets sans chiffres, mais avec signatures : a-g-iii. Avis de Sterckx au lecteur.

L'exemplaire dont nous nous sommes servi appartient à la Bibliothèque abbatiale d'Averbode (4).

(1) *Verhandeling over de Nederlandsche dichtkunst in Belgie, sedert hare eerste opkomst tot aen de dood van Albert en Isabella,* Brussel, 1838, in-4°, p. 174; *Hist. de la litt. flamande,* p. 81.

(2) *Voy.* sur Ch. Ischirius, Sweertii *Athenæ Belgicæ,* Antv., 1628, p. 175; Valerius Andreas, *Bib. Belg.,* Lov., 1643, p. 134; Foppens, *Bib. Belg.,* t. I, p. 169.

(3) Foppens, *Bib. Belg.,* loc. cit.

(4) M. de Soleinne en possédait les éditions de 1537 et 1538. Voy. *Bibliothèque*

IV.

JEAN NICOLAS DE PARIVAL.

(1667.)

On connaît l'ouvrage intitulé : *Louvain très ancienne et capitalle ville du Brabant représenté par* J. NICOLAS DE PARIVAL. *A Louvain chez George Lipse, l'an* 1667. In-8° de 258 pages, sans la dédicace, la préface et la table des matières.

Parival était originaire du duché de Luxembourg (¹). Il donna des leçons de langue française à Leyde, à Bruxelles et à Louvain. Ce fut pendant son séjour dans cette dernière ville qu'il écrivit l'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre. Paquot le trouve peu remarquable : « L'auteur n'a fait, à très-peu de chose près, observe le savant bibliothécaire de notre ancienne Université, que mettre en mauvais français ce qu'il avait lu en bon latin dans le *Lovanium* de Juste Lipse et dans les *Fasti Academici Studii generalis Lovaniensis* de Valère André (²). » Ce jugement est trop sévère. Le livre de Parival n'est pas un travail fort remarquable, nous l'admettons volontiers. Cependant, il renferme une foule de détails très-intéressants sur la situation de notre ville au XVIIe siècle, détails que l'on chercherait en vain ailleurs. Le scribe adressa son œuvre *aux nobles, très-prudens et honorables Seigneurs Messieurs du Magistrat de la très ancienne ville de Louvain.* Le magistrat l'accepta de la meilleure grâce du monde. Dans sa séance du 1er février 1667, il accorda à l'auteur une gratification, non de 100 francs, comme le dit Paquot, mais de 100 florins. Voici l'extrait du registre aux délibérations qui le constate :

dramatique de M. de Soleinne, rédigée par le bibliophile Jacob. Paris, 1844, t. I, p. 65, n° 404; *dernière partie, livres doubles et livres omis,* 1845, p. 7, n° 54.

(¹) Il doit être né en 1624. La même année il fut transporté en Hollande. Il y reçut son éducation. *Voy.* ses *Délices de la Hollande.* Leyde, 1650, in-16, préface.

(²) *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas.* Louv., 1767, in-8°, t. X, p. 95. *Voy.* en outre sur l'auteur : Foppens, *Bibliotheca Belgica.* Brux., 1739, t. II, p. 705. Staes, *Wekelyksch nieuws uyt Loven.* 1773, t. I, pp. 21 et 265-67. On ignore le lieu et l'année de sa mort.

« Is by die Heeren (*les membres du magistrat*) ook in deliberatie « geleydt wat men aen den heere professor van de fransche taele, « JAN NICLAES PARIVAL, souden geven, voor die dedicatie van synen « boeck (genoemt *Louvain ancien*), gedaen aen deze stadt.

« Ende by de Heeren ondervonden synde die curieuscheydt van « dat werck, hebben aen den selven gejont ende geschonken, voor « een honorarium, honderd guldens eens ([1]). »

Ces détails prouvent une fois de plus combien les administrations communales d'autrefois savaient apprécier l'importance des travaux historiques et littéraires. Elles étaient, sous ce rapport, plus avancées que la plupart de celles d'aujourd'hui.

V.

FRANÇOIS FICKAERT, LIBRAIRE-LITTÉRATEUR.

(1648-1654.)

François Fickaert ne figure pas sur la liste des imprimeurs, libraires, correcteurs, fondeurs et relieurs qui ont écrit ou se sont signalés d'une manière quelconque ; liste dressée par M. le baron de Reiffenberg et insérée dans le *Bulletin du Bibliophile belge* ([2]). C'est une omission qu'il importe de relever.

Fickaert était un libraire instruit, plus instruit que n'étaient la plupart des vendeurs de livres de son temps. Il habitait la ville d'Anvers et y exerçait sa profession entre les années 1648 et 1654. Sa maison était située sous la tour de l'église de Notre-Dame, à l'enseigne de l'Ange d'Or (*onder onse Lieve Vrouwen Toren, in den Gulden Enghel*).

Le libraire s'occupait de l'histoire de la peinture flamande. Il est auteur d'une biographie de Quentin Metsys, le célèbre peintre. Il la publia sous le titre suivant :

Metamorphosis ofte wonderbaere veranderingh ende leven van den

([1]) *Resolutien van het magistraet der stad Loven van* 1667. Manuscrit conservé aux archives de la ville.

([2]) T. VI, pp. 225, 269, 409.

vermaerden Mr. QUINTEN MATSYS, *constigh grofsmit ende daerna fameus schilder binnen Antwerpen.* Antw., 1648, in-4°.

Cette biographie est calquée sur celle qui se trouve dans l'ouvrage de Karel van Mander (1) ; l'auteur y ajouta peu de chose.

Fickaert traite, au commencement de son travail, du lieu de naissance du Cyclope-Peintre. On sait que Louis Guicciardin le fait venir au monde à Louvain (2). L'allégation de cet auteur ne s'accorde guère avec le patriotisme tout anversois de notre libraire. Cependant il n'ose pas avouer, d'une manière positive, que le savant de Florence est tombé dans l'erreur ; c'eût été trop dire à la fois. Il observe donc tout bonnement que l'artiste ne saurait être né ailleurs qu'à Anvers, attendu qu'il y a toujours habité et qu'il y est mort. Son opinion rencontra, quelques années plus tard, un chaud défenseur dans le peintre Alexandre van Fornenberg (3). Bullart l'adopta sans examen dans son *Académie des Sciences* (4). Descamps la répéta en 1753 (5), et depuis lors elle a eu généralement cours. Nous avons essayé, il y a cinq ans, de justifier l'allégation de Guicciardin (6) et nous avons eu la satisfaction d'obtenir l'approbation des hommes compétents ; MM. le chanoine de Ram (7), Alfred Michiels (8) et le comte Léon de Laborde (9) se sont rangés de notre côté. Cette approbation nous avait fait considérer la question comme résolue. Nous nous sommes trompé ; Anvers ne se rend pas si facilement. Un littérateur de la cité commerçante qui tient la plume avec honneur et pour lequel nous éprouvons une vive sympathie, M. Johan

(1) *Het leven der doorluchtighe Nederlantsche en hoogd. Schilders.* Alckemaer, 1604, in-4°, fol. 215-216.

(2) *Descrittione di tutti i Paesi Bassi.* Anversa, 1567, in-fol., pp. 98 et 99.

(3) *Den Antwerpschen Protheus ofte Cyclopschen Apelles dat is : het leven ende de Constrycke daden des uytnemenden ende hoogh-beroemden* Mr QUINTEN MATSYS. Antw., 1658, in-4°.

(4) T. II, p. 390.

(5) *Vies des peintres flamands, allemands et hollandais.* Paris, 1753, t. I, p. 17.

(6) *Notice biographique sur le peintre Quentin Metsys, de Louvain.* Louv., 1846, in-8° de 16 pages ; *la Renaissance.* 1846-47, n° 12.

(7) *Bulletin de l'Académie royale de Belgique,* 1846, t. XIII, 2e partie, p. 369.

(8) *Histoire de la peinture flamande et hollandaise,* t. III, p. 420-23.

(9) *Les Ducs de Bourgogne.* Paris, 1849, t. I, p. 567.

Alfred de Laet, s'est tout à coup armé de pied en cap, et nous a crié d'un ton de défi : « Vous n'aurez pas *notre* artiste ! » Par malheur sa force n'est pas au niveau de son patriotisme ([1]). En effet, qu'a-t-il pour renverser le témoignage si positif, si lucide de Guicciardin? Une suite de noms, tirée des archives de la cathédrale de Notre-Dame ([2]), d'où il résulte que la famille du peintre habitait déjà la ville d'Anvers en 1446. Qu'est-ce que cela prouve? Rien. La famille de Rubens est connue à Anvers depuis 1350; elle y a toujours habité. Et cependant, Pierre-Paul, le radieux coloriste, a vu le jour à Cologne. Guicciardin est le plus ancien auteur qui parle de Quentin Metsys. Il était le contemporain du fils de l'artiste et habitait la même ville que ce dernier. Il était donc à même d'être bien informé. Pour détruire son allégation il faudrait, par conséquent, autre chose qu'une suite de noms ; — un extrait de baptême. Or, ce document manquera probablement toujours à M. de Laet. Cela étant, Quentin Metsys demeure le glorieux enfant de l'ancienne capitale du Brabant.

MM. Alex. Pinchart ([3]) et Th. van Lerius ([4]) ont adopté l'opinion de M. de Laet. Afin de prévenir toute méprise ultérieure nous nous proposons de réfuter d'une manière catégorique les arguments du littérateur anversois. Ce travail paraîtra sous peu ([5]).

Revenons à Fickaert. Notre libraire édita, en 1654, un ouvrage de Michel Boudewyns, médecin distingué d'Anvers, mort le 29 octobre 1681 ([6]). En voici le titre :

Dienstich en ghenuchelyck Tyt-verdryf voor Siecken, door M. B. (oudewyns) medic. Antverp. T'Antwerpen, by FRANCOYS FICKAERT, *onder onse L. vrouwen Toren in den gulden Engel.* Anno 1654, in-12, de 467 pages, sans la préface.

Nous ignorons l'année de la mort de Fickaert.

(Pour être continué.) EDWARD VAN EVEN.

([1]) *Catalogue du Musée d'Anvers.* Anvers, 1849, pp. 49-56.
([2]) Par M. Léon de Burbure, compositeur à Anvers.
([3]) *Revue de la numismatique belge,* 2e série, t. I, p. 77.
([4]) *Messager des sciences historiques de Belgique.* 1851, p. 161.
([5]) Il sera publié dans une Revue artistique.
([6]) Voy. *Éloge de Michel Boudewyns,* par C. Broeckx, dans les *Annales de la Société de médecine d'Anvers.* 1845, pp. 1 à 34.

Extraits de quelques lettres autographes.

Le *Bulletin* a déjà publié (t. VI, p. 257) des extraits empruntés à quelques catalogues de lettres autographes qui ont été soumises à Paris aux chances des enchères. Nous allons emprunter quelques autres citations à ces catalogues qui passent seulement sous les yeux d'un petit nombre d'amateurs et qu'on ne conserve guère. Les extraits qu'on va lire sont donc presque *inédits* et nous croyons qu'ils offriront un peu d'intérêt.

Voici d'abord une portion d'une lettre originale et spirituelle d'une actrice célèbre, Sophie Arnould; devenue vieille, ruinée par son imprévoyance et par la révolution (1), elle s'adresse au ministre de l'intérieur (1er pluviôse an VIII) ; elle sollicite des secours, mais elle ne s'exprime point comme le fait la *vile multitude* des solliciteurs ordinaires. Nous reproduisons fidèlement les incorrections de l'orthographe et de la ponctuation.

« Je me nomme Sophie Arnould, peut-estre très-ignorée de vous,
« mais autres fois très-connue au théâtre des dieux :

« Je chantois, ne vous déplaise. »

Elle ne voudrait cependant pas ennuyer *son* ministre d'un long préambule pour lui tracer ses vingt-six infortunes; elle lui parle des années consacrées au Théâtre des Arts.

« Quant à moy, j'avois alors pour recommendation : un physique
« heureux, une grande jeunesse, de la vivacité, de l'âme, mauvaise
« tête et bon cœur, voilà ! sous quelles auspices j'ay été assez heu-
« reuse pour illustrer ma vie. Quand aux amis : je puis dires ! que
« je les avoient si bien mérittés que je n'aie perdue que ceux que
« la mort m'a enlevée ; et ceux dont la hâche décemvirale m'a privés ;
« il n'y a donc que cette inconstante fortune qui, sans rimes, n'y

(1) Il existe un volume in-12 intitulé *Arnouldiana* contenant bon nombre de saillies et de bons mots échappés à la verve de cette entraînante Sophie, mais beaucoup de traits lancés par elle n'ont pu, et pour cause, être livrés à l'impression.

« raisons; m'a fait faux bon, eh! dans quelle circonstance! encorre!
« lorsque je suis devenue trop vieille pour l'*amour* et trop jeune
« pour la *mort:* voyez donc, citoyen ministre, combien il est cruelle
« après tant de bonheur, de se trouver réduite à un état si misé-
« rable, eh! après avoir allumée tant de feux, de n'avoir pas aujour-
« d'huy de quoi bruler un fagot dans ma cheminée : car, le fait est,
« que depuis que la Nation m'a couchée sur son grand livre, je n'aie
« plus ny ou coucher, ny de quoy vivres. »

Comme contraste à ce ton léger et badin, voyons ce qu'écrivait Mme Rolland, le 3 mai (1791?) à un de ses amis politiques; l'épître débute de manière à se saisir de force de l'attention.

« Au feu! au feu!

« Nous ne sommes pas au bout des crises; il s'en prépare de ter-
« ribles. Vite et tôt, dénonciation dans tous les papiers publics quel-
« conques pour déconcerter l'infernale cabale. Si son affreux projet
« réussit, la guerre civile ou le despotisme sera inévitable; l'une et
« l'autre sont à nos portes. Faites éclatter, tonner Dumoulin, Carra,
« Prudhomme, tous les papiers, tous les écrits; que ce soit un cri
« si universel, si terrible qu'il en impose à nos ennemis, qu'il éveil
« le peuple, excite sa vigilance et renverse toutes les intrigues. Il
« n'y a pas un instant à perdre ou nous sommes perdus nous-
« mêmes. »

Peu de temps après, un autre personnage qui paraît s'être placé parmi les démagogues exaltés à force de redouter la démagogie, et que ce calcul ne préserva pas de l'échafaud, Hérault de Séchelles adressait ceci à Carrier (20 septembre 1793):

« Cher collègue et ami, j'ai lu tes lettres au comité de salut public;
« elles sont pleines d'énergie. Continue, brave collègue; c'est en
« poursuivant les coquins et les hommes douteux, c'est en démé-
« nageant toute cette engeance que tu sers et que tu sauves la répu-
« blique. »

On remarquera le mot *déménager;* l'organisateur de la *déportation perpendiculaire* (c'est-à-dire de la noyade) le regardait comme synonyme d'exterminer.

Reportons-nous à deux siècles en arrière et écoutons un monarque fort peu digne d'ailleurs de nos sympathies, Henri III, exprimer à l'un de ses confidents l'humeur que lui cause la conduite de la cour de Rome.

« Villeroy, ie suis outré de colère aiant veu l'indigne indignité « que le pape ma faite a moy qui pour ma religion catolique et si « affectionnée voulonté en icele merytoys moings tel afront que nul « qui peust estre ny avoys esté que ie ne suys pas moy-mesmes main- « tenant, tant jan suis hors de moy. Il luy prand byen que ie sois « catolique, mays ie le seroi desormays pour ma conscience seule « et non pour son respect lui voulant plus de mal et estant si resolu « de luy rendre car vous scavez quil n'y a ryen sy dous que la « venjeance. »

Les fonctionnaires chargés de la police politique ne liront peut-être pas sans fruit l'extrait d'une lettre du duc de Rovigo, ministre de la police sous l'Empire, au commandant de la gendarmerie à Valençay (12 mai 1812). Personne n'ignore que Ferdinand et son frère furent, durant sept années, retenus dans ce château appartenant au prince de Talleyrand.

« Si les princes ont d'autres nouvelles d'Espagne que celles que « peuvent leur donner les journaux français, ils ont un canal qui les « leur apporte; dans ce cas, il faudra le connaître, parce que, dans « un événement fâcheux qui leur serait exagéré sans doute, ils « pourraient se déterminer à un parti et tromper votre surveillance; « le cadet surtout déterminerait l'aîné et il est capable de réussir, « prenez y garde. Il n'y a pas de minces détails à négliger. Un « enfant, une jeune fille jouent le plus souvent des rôles importants « dans de pareilles aventures. »

C'est à Don Carlos que s'appliquent ces mots : « il est capable de réussir. » Le ministre jugeait assez bien, comme on voit, le prince qui devait, bien plus tard, quitter inopinément l'Angleterre, traverser la France, en dépit de toutes les polices, et paraître soudain, après la course la plus aventureuse, au milieu des provinces basques armées pour sa cause.

Le cardinal Maury (28 octobre 1803) engage d'une façon originale un de ses amis à venir le voir dans la capitale du monde chrétien :

« Il n'y a que deux choses, deux bagatelles, j'en conviens, qui « déplaisent à Rome, savoir, le physique et le moral qui ne valent « pas le diable, mais, sur ma parole, tout le reste y est parfait; « d'ailleurs, tu me verras, moi, moi, te dis-je et c'est assez. »

Mais bientôt le prélat qui avait lutté avec tant d'énergie contre

Mirabeau et contre le côté gauche des Etats généraux, s'exprime avec plus de sérieux (¹) :

« C'est avoir trop vécu , mon ami , que d'avoir survécu à tout ce « qui s'est anéanti autour de nous ; j'en suis honteux pour mon compte « quoique ce ne soit pas ma faute. »

L'âme indépendante et fière de Ducis se retrouve dans un billet adressé à Lemercier (5 fructidor an XIII) :

« L'air de la campagne a coloré mon visage et donné à mon sang « et à mon cœur cette allégresse que la tristesse tumultueuse des « villes flétrit ; il me ranimera à quelque audace tragique , mais « pour moi et pour vous. Quand je songe à cette canaille superbe « qui se croit vivante, je me dis à moi-même ces paroles : *inter mor-* « *tuos liber ;* mais ce n'est pas pour elle que je travaille , je ne mets « pas à cela le moindre orgueil. Ô ! que l'on nous a rendu certaines « vertus faciles. »

C'est d'un tout autre style qu'une femme spirituelle du XVIIIe siècle, Mme d'Epinay, écrivait à Antoine de Luc à Amsterdam.

Après lui avoir annoncé qu'elle s'occupe de former un cabinet d'histoire naturelle, elle continue en ces termes :

« Que vous dirai-je de ma santé ? Mon anesse a la colique et moi « aussi ; j'ai des vapeurs fort noire, fort triste autant pourtant qu'il « est dans mon caractère de l'être ; je sens bien que je me porte bien « et que ce n'est que mon anesse qui se porte mal, mais je ne scais, « depuis que je prends son lait, ses maux deviennent miens, et puis « on me fait tout plein de mauvaise plaisanterie sur ce nouveau « genre d'identité, on dit que mon esprit s'en ressent et je crois bien « qu'il peut en être quelque chose. »

Rien de plus rare que les lettres de la main de Ninon de Lenclos ; aussi faut-il s'empresser de reproduire une lettre de l'Aspasie moderne, lettre sans date à M. de Bonrepos :

« Ie n'ay que des parolles quant vous m'obligés par des effets il « faut bien que vous me les permettiés , je souhaite fort que M. de

(¹) La collection des pamphlets dirigés en 1790 et en 1791 contre Maury, alors un des plus brillants défenseurs de la royauté, serait curieuse, mais bien difficile à former aujourd'hui. M. E. Baillot, tué à vingt-six ans dans une de ces émeutes dont Paris *jouit* fréquemment, avait réuni 75 de ces pamphlets (*voir* son catalogue, 1837, nº 491 et 492 ; *voir* aussi le catalogue Leber, nº 5050).

« Las. revienne voila un tem qui seroit aussi bon passer dans sa « chambre des Feuillans quaux incurables, quant vous voudrez de « moy tous deux vous n'avez qua parler Bonsoir monsieur si vous « logies dans ma rue et que vous nussies point a faire à St-Germain « je crois que je pourois acquerir avec vous ce degré d'amitié qui « dispance de tout compliment. »

Terminons, pour aujourd'hui du moins, en transcrivant quelques passages d'une lettre qui présente un véritable intérêt politique ; c'est la plus malheureuse des reines, Marie Antoinette, qui le 4 octobre 1791, s'adresse à son frère l'empereur d'Autriche :

« Je n'ai de consolation qu'à vous écrire, mon cher frère ; je suis « entourée de tant d'atrocités que j'ai besoin de toute votre amitié « pour reposer mon esprit. Depuis l'acceptation de la constitution, « le peuple semble nous avoir rendu sa confiance, mais cet événe« ment n'a pas étouffé les mauvais desseins dans le cœur des « méchants ; le peuple, la multitude sent, par instinct et par intérêt, « le besoin de s'attacher à un chef unique, mais il n'a pas la force « de se débarasser de tous les tirans de populace qui les opprime. « N'ayant point d'unité et ayant à lutter contre des scélérats bien « d'accord, qui se donnent d'heure en heure le mot d'ordre...... »

Elle pense qu'il importe de profiter de la confiance du moment, mais le premier point est de régler la conduite des émigrants :

« Je puis répondre des frères du roi, mais non de M. de Condé, « les émigrants rentrant en France en armes, tout est perdu et il « seroit impossible de persuader que nous ne sommes pas de conni« vence avec eux ; l'existence d'une armée d'émigrants sur la fron« tière suffit même pour entretenir le feu et fournir aliment aux « accusations contre nous. »

A propos d'autographes, n'oublions pas de signaler une publication entreprise à Paris et qui fait sensation parmi les collectionneurs : c'est le *Dictionnaire des autographes volés dans les bibliothèques publiques,* mais ce *dictionnaire* mérite un article spécial.

***

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Exportations belges de livres. — Le mouvement ascensionnel que nous signalions naguère (*voy.* ci-dessus, p. 321) continue de la manière la plus remarquable. En voici le chiffre pour les 9 premiers mois de l'année courante :

Destination.	Quantité.
Zollverein.	52,840 kilog.
Pays-Bas	29,097
Angleterre	100,384
Toscane.	58,003
Autres destinations	34,812
	275,136

A la même époque, il ne s'était élevé, en 1850, qu'à 144,898, et, en 1849, à 132,550 kilogrammes.

— *Exposition universelle de Londres.* (*Voy.* ci-dessus, p. 249-257.) — Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs le relevé des récompenses accordées à des exposants belges par le jury international.

DIX-SEPTIÈME SECTION. — PAPETERIE ET TYPOGRAPHIE.

Médailles (1).

Godin et fils, à Huy ; papiers.
Hanicq, à Malines ; livres liturgiques.

(1) Une seule grande médaille a été décernée à l'imprimerie impériale de la cour d'Autriche, à Vienne. L'extrait suivant d'un compte rendu de M. Blanqui

Mentions honorables.

Bemand, à Courtrai ; parchemin.

Briard, à Ixelles ; bibles.

Glenisson et Vangenechten, à Turnhout ; cartons et papiers de couleur.

Jamar, à Bruxelles ; livres illustrés.

D'un autre côté, c'est avec une vive satisfaction que nous avons lu dans le *Moniteur belge* les deux arrêtés royaux suivants, en date du 1er novembre 1851.

aîné sur l'exposition de Londres suffit pour prouver que cette distinction est justement méritée.

C'est l'imprimerie impériale de Vienne qui a exposé la collection la plus complète de spécimens de tous les caractères connus. Cette collection, qui ne contient pas moins de deux cent six langues ou dialectes, depuis les caractères phéniciens, les plus anciens du monde, jusqu'au japonais, est la plus belle de l'Europe.

« C'est assurément un fait très-remarquable que cet hommage rendu aux sciences et à la pensée humaine, par l'industrie la plus capable de les propager dans le monde. Il suffit de réfléchir à l'immense quantité de linguistes, de professeurs, de compositeurs et d'ouvriers habiles que suppose un tel luxe de typographie, pour acquérir le rang qui est dû à l'Autriche dans la grande famille européenne.

« L'établissement impérial de Vienne possède tous les types des caractères imprimés dans ses ateliers, et il a exposé jusqu'aux matrices qui ont servi à les créer.

« On a particulièrement remarqué l'ingénieuse invention à l'aide de laquelle les 80,000 signes de la langue chinoise sont formés, comme la musique, par des types mobiles. Au point de vue technique, l'art avec lequel les Autrichiens sont parvenus à calculer l'espace occupé par chaque lettre isolée, permet de savoir à l'avance quelle sera l'étendue précise d'un manuscrit quand il est imprimé, et l'imprimerie impériale possède déjà 150 millions de caractères fondus d'après ce système.

« Les orientalistes ont beaucoup admiré un ouvrage imprimé pour la première fois en japonais, avec des caractères mobiles, et qui semblait plutôt, par sa perfection, importé du pays même que reproduit en Allemagne. La typographie autrichienne s'est placée au premier rang par ce magnifique déploiement de richesse ; il faudrait un volume pour donner le simple catalogue de tout ce qu'elle a exposé dans ce genre, et ce volume exigerait des connaissances que je n'ai point. »

« Voulant, à l'occasion de l'exposition universelle de Londres, donner au sieur Godin (Alexis), fabricant de papier à Huy et à Andenne, un témoignage particulier de notre satisfaction, pour le développement qu'il a donné à son industrie et pour le degré de perfectionnement auquel il l'a portée ;

« Le sieur Godin (Alexis) est nommé chevalier de l'Ordre de Léopold. »

« Voulant, à l'occasion de l'exposition universelle de Londres, donner au sieur Hanicq (P.-J.), imprimeur-éditeur à Malines, un témoignage particulier de notre satisfaction pour les services qu'il a rendus à l'industrie et à l'art typographique ;

« Le sieur Hanicq (P.-J.) est nommé chevalier de l'Ordre de Léopold. »

D'après l'*Économie de Tournai*, les articles de librairie qu'ont exposés à Londres, MM. J. Casterman et fils, ont été acquis pour le Chili par un négociant de Valparaiso.

— *Brevets d'invention intéressant l'art typographique.* — Un arrêté royal du 7 octobre 1851 accorde au sieur Bouché (J.-B.), domicilié à Bruxelles, rue de Ruysbroeck, 16, un brevet d'invention de dix années, pour la composition de trois encres à imprimer.

Par un autre arrêté royal de la même date, le sieur Goossens (J.-F.), domicilié à Bruxelles, rue Jardin d'Idalie, 4, a obtenu un brevet d'invention de cinq années, pour une presse typographique à bras.

— *Récompense décernée à un ancien compagnon typographe.* — Au nombre des travailleurs industriels de la province de Hainaut qui, par arrêté royal du 24 octobre 1851, ont obtenu, à l'occasion de l'exposition provinciale qui vient d'avoir lieu à Mons, la décoration de seconde classe, nous avons trouvé le nom de Dujardin (Louis), âgé de 34 ans, commis magasinier chez MM. J. Casterman et fils, imprimeurs-libraires, à Tournai. « Il est attaché, dit l'arrêté royal, depuis 27 ans à la même maison, où il fut d'abord compagnon typographe, puis commis magasinier. Sa conduite est irréprochable. Il possède toute la confiance de ses patrons, et il est toujours cité comme modèle à ses camarades. »

— *La censure à Rome.* (*Voy.* notre Recueil, t. VII, p. 322.) — Un supplément à l'*Index*, comprenant les livres condamnés depuis le 30 mars 1841 jusqu'au 22 août 1851, vient de sortir des presses de la chambre apostolique à Rome. Parmi ces ouvrages, on en compte 62 italiens, 67 français, 22 allemands, 8 espagnols, 6 latins et 3 anglais; en tout 169. Quatre ouvrages français appartiennent à l'université libre de Bruxelles, savoir : *Introduction à l'étude philosophique de l'humanité,* par M. Altmeyer, *Cours de philosophie de l'histoire,* par le même, *Cours de droit naturel ou philosophie du droit,* par M. Ahrens; *Essai théorique et historique sur la génération des connaissances humaines,* par G. Tiberghien.

— *Disposition libérale d'Abdul-Medjid en faveur des lettres.* — Le Sultan a décidé que les livres et les manuscrits de la bibliothèque de la trésorerie impériale, que personne jusqu'à présent n'était admis à consulter, pourront dorénavant être communiqués sans déplacement aux savants nationaux et aux étrangers chargés par leurs gouvernements de missions scientifiques. Parmi ces livres et ces manuscrits, il y en a beaucoup en langues européennes qui furent enlevés par Soliman II de diverses villes de Hongrie, et notamment de Bude, en 1529. (V. *l'Art de vérifier les dates,* édition in-8°, seconde partie, t. V, p. 257.)

— *La presse introduite à Siam.* — Les nouvelles les plus récentes de la péninsule indo-chinoise nous apportent la connaissance d'un fait curieux. Le roi de Siam a établi dans son palais, à Bangkok, une imprimerie pour la publication, en anglais et en siamois, d'ouvrages destinés à l'instruction de ses sujets.

Ch. de Ch.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

---

19. *Fables.*

Comme nous nous faisons un devoir d'indiquer, quand l'occasion se présente, les livres tirés à petit nombre, nous empruntons l'article suivant aux nouvelles littéraires qui terminent la 3e livraison du premier volume des *Archives* de M. A. Dinaux. (*Voy.* ci-dessus, pp. 329-334.) « *Fables. Lille,* imprim. de L. Danel, 1850, in-12, de 59 pages. Tel est le titre d'un mignard recueil qu'un anonyme lillois vient de faire paraître sans le livrer au commerce, et pour le plaisir de ses amis et de quelques bibliophiles. Ce livre coquet, contenant 33 fables, est imprimé avec luxe et formera une charmante plaquette que les amis de la douce philosophie, mise en vers agréables, rechercheront désormais. »

Nous ajouterons à ces détails que ce joli volume est dû à la plume de M. Victor Delerue, juge de paix à Lille, ainsi que nous l'a mandé un de ses compatriotes, bibliophile par goût et par état.

20. *Considérations politiques et financières sur les forteresses de la Belgique,* par le général Trumper. Seconde édition. — Bruxelles, libr. de A. Decq (imp. d'Em. Devroye). 1851. In-8° de VIII et 128 pages.

Nous trouvons dans cet écrit, aussi remarquable par les recherches consciencieuses de l'auteur que par les nobles sentiments de patriotisme dont il est animé, des particularités bibliographiques fort curieuses. Nous ne voulons pas en priver nos lecteurs, et nous croyons ne pouvoir mieux faire que de les laisser raconter par l'honorable général qui les a exposées d'une manière piquante.

« Ce mémoire, dit-il, fut écrit en 1843. Il doit son origine aux instances pressantes de mes collègues de la commission centrale de statistique établie au département de l'intérieur, pour me faire acquitter le tribut que chacun de nous doit au Bulletin que publie la commission. On lit dans le premier volume de ce recueil (pp. 555 et 557) :

« Séance du 14 juin 1843. — M. le colonel Trumper présente une notice intitulée : *Considérations politiques et financières sur les forteresses de la Belgique.* La commission décide qu'elle entendra la lecture de ce travail après les objets à l'ordre du jour...

« La commission entend la lecture qui lui est faite par M. Trumper, de son mémoire sur les forteresses, présenté au commencement de la séance ; elle en ordonne le renvoi au comité de publication. »

« Dans le second volume du Bulletin (p. 21), on trouve ce qui suit :

« Séance du 29 novembre 1843.—M. le Président donne lecture d'une dépêche de M. le ministre de l'intérieur, en date du 31 octobre dernier, relative à un mémoire sur les forteresses que la commission centrale avait admis pour être inséré dans le premier volume de son Bulletin. M. le ministre fait observer que cette notice trouverait sa place plus convenablement dans un recueil historique et littéraire, et prie la commission de communiquer cette observation à l'auteur du mémoire. »

« Voici la lettre de M. le ministre :

« L'arrêté du 20 octobre 1841, en autorisant la publication du Bulletin mentionné à l'art. 5, vous a laissé une certaine latitude pour le choix des documents à insérer dans ce recueil ; mais il n'a jamais pu être question d'y faire entrer que des articles purement statistiques.

« Or, en examinant les épreuves qui m'ont été été soumises pour le premier volume du Bulletin, j'y ai remarqué une notice, intéressante sans aucun doute sous le rapport historique, mais ne se rattachant que très-indirectement à la statistique du pays ; bien que l'auteur de cette notice se soit prêté à la modifier en plusieurs passages, elle n'en conserve pas moins une sorte de caractère politique que l'on ne s'attend point à trouver dans une publication officielle. Je ne citerai que le second paragraphe de la page 310 à l'appui de cette observation.

« Vous comprendrez, Messieurs, que si l'on admettait dans votre Bulletin d'autres articles que ceux qui intéressent essentiellement la statistique proprement dite, il en résulterait que ce recueil dégénérerait en véritable revue littéraire et politique.

« Je crois donc, Messieurs, que cette notice trouverait sa place plus convenablement dans un recueil historique et littéraire que dans votre Bulletin, et je vous prie de faire cette observation à son auteur.

« *Le ministre de l'intérieur,*
« (*Signé*) Nothomb. »

« Le caractère politique que M. le ministre reprochait au § 2 de la page 310, consistait à flétrir avec quelque chaleur l'odieux et désastreux traité de la Barrière. Il ne m'était pas venu à l'idée qu'on pût y trouver quelque allusion à d'autres traités malheureux dont la Belgique a eu, depuis lors, à subir les conséquences et qui troublent peut-être la conscience de quelques-uns de nos hommes d'État.

« En conséquence de cette décision, l'impression de mon mémoire sur les forteresses fut arrêtée, et il n'existe de la première édition que quelques bonnes épreuves, en très-petit nombre, qui n'ont point été répandues dans le public. A défaut d'autre mérite, ce petit opuscule est devenu une curiosité bibliographique des plus rares (¹). »

(¹) Un heureux hasard nous a permis de voir un des trois ou quatre exemplaires en épreuves, qui ont été conservés de cette première édition, que l'on peut

21. *De imitatione Christi, libri quatuor. Auctore Thoma a Kempis.* —*Editio stereotypa.* Tornaci e prelis J. Casterman et filiorum. 1851. In-128, de 509 pp. (Hauteur 5 ½ cent., largeur 3 ½ cent.)

C'est au *Bulletin* qu'il appartient de signaler aux bibliophiles ce véritable bijou typographique. C'est une réimpression correcte et soignée, en caractères fins, mais très-lisibles, de ce livre extraordinaire, de ce *vade-mecum* de l'homme pieux et surtout du malheureux et de l'affligé qui a besoin de consolation. Traduite dans toutes les langues, multipliée à l'infini depuis près de quatre siècles par des éditions innombrables faites dans tous les pays, l'*Imitation*, dont on ne découvrira peut-être jamais l'auteur réel et primitif, sera toujours recherchée et lue avec empressement. Nous devons donc applaudir au zèle intelligent de M. Casterman, dont les presses avantageusement connues ont exécuté avec goût cette édition mignonne et si portative.

Elle nous a remis en mémoire deux autres petits volumes du même format et du même genre, imprimés à la Haye en 1750, chez A. de Groot et fils. L'un est intitulé : *Sommaire de la Bible.* Il comprend 80 pages, dont 7, avec gravures sur bois, assez bien exécutées. L'autre est le même ouvrage en hollandais, sorti la même année des mêmes presses (bij A. de Groot en zoonen), sous le titre de : *Kern des Bijbels.* Il a le même nombre de pages et les mêmes planches que le texte français. Ces deux éditions minuscules sont très-nettes, le caractère d'un œil agréable, et le tirage, quoique dû à une presse de bois, est plus égal et plus régulièrement foulé que dans l'édition tournaisienne. Ces deux volumes lilliputiens que nous possédons doivent être fort rares, car nous ne nous rappelons pas d'en avoir vu faire mention dans aucun ouvrage bibliographique.

22. *Lettres et opuscules inédits du comte Joseph de Maistre, précédés d'une notice biographique par son fils le comte Rodolphe de Maistre.* — Bruxelles. Imp. de H. Goemaere, libraire-éditeur. 1851. 2 vol. in-8°, le premier de XXIII et 414, le second de 432 pages.

Ces deux volumes bien exécutés, et qui font honneur aux presses de M. Goemaere, récemment établi à Bruxelles, renferment les derniers travaux et la correspondance du célèbre auteur du *Pape* et des *Considérations sur la France* [1].

considérer comme non avenue. Ils forment quatre feuilles in-4°, signées 44-47, et sont paginés de 301-332. Le passage de la page 310 auquel M. Nothomb fait allusion est reproduit textuellement à la page 16 de la seconde édition.

[1] Le comte Joseph-Marie de Maistre, d'une famille originaire du Languedoc, naquit à Chambéry en Savoie en 1754; il mourut à Turin en Piémont le 26 février 1821. M. Alphonse Mahul, dans son *Annuaire nécrologique,* IIe année, 1821, p. 247, a rangé M. de Maistre parmi les hommes célèbres qui appartiennent à la France, parce que, comme il le dit avec raison, c'est dans notre langue que

Ils méritent d'être lus, car on y trouve beaucoup de choses curieuses, une foule de traits piquants et d'anecdotes intéressantes. Nous n'avons pas la prétention de porter ici un jugement sur les productions de cet homme vraiment supérieur, qui a souvent apprécié avec un superbe dédain, et condamné par des arrêts que la postérité ne ratifiera pas toujours les plus grands génies, entre autres, Montesquieu et l'illustre auteur du *Novum organum*, ce *roman de la philosophie de Bacon*, comme il l'appelle dans un ouvrage posthume publié en 1836. Notre rôle est plus modeste; il se bornera à glaner quelques traits plaisants recueillis par le comte de Maistre des conversations qu'il eut avec le fameux cardinal Maury, dont il fit la connaissance à Venise pendant l'hiver de 1799.

Nous allons donner un instant la parole à ce prince de l'Église dont la vanité et l'étourderie l'emportaient souvent sur l'esprit et le courage qu'on ne peut lui refuser. (*Voy.* ci-dessus, pp. 412-413.)

« L'Académie française, disait-il à M. de Maistre, était seule considérée en France et donnait réellement un état. Celle des sciences ne signifiait rien dans l'opinion, non plus que celle des inscriptions. D'Alembert avait honte d'être de l'Académie des sciences : un mathématicien, un chimiste, etc., ne sont entendus que d'une poignée de gens; le littérateur, l'orateur s'adressent à l'univers. A l'Académie française, *nous regardions les membres de celle des sciences comme nos valets*, etc. »

Passons à une autre opinion non moins *drolatique* que la précédente ; qu'on nous permette l'expression, car nous n'en trouvons pas d'autre pour rendre exactement notre pensée.

« Les langues sont la science des sots (il parlait à un homme qui en *sait* cinq et en *déchiffre* deux autres). Je me suis mis en tête, une fois, d'apprendre l'anglais; en trois mois j'entendis les prosateurs ; ensuite, ayant fait l'expérience que, dans une demi-heure, je ne lisais que douze pages anglaises de l'*Histoire de Hume*, in-4°, tandis que, dans le même espace de temps, j'en lisais quarante en français, j'ai laissé là l'anglais.

« Jamais je n'ai feuilleté un dictionnaire ni une grammaire.

« J'ai appris l'italien comme on apprend sa langue, en écoutant; je conversais

tous ses écrits ont été composés, et que d'ailleurs presque tous sont plus ou moins relatifs aux affaires et aux opinions de la France. Chose en effet bien remarquable, trois des plus grands écrivains français, trois des hommes qui ont exercé, en sens inverse, le plus d'influence sur leurs contemporains par leurs doctrines et par la magie de leur style, J.-J. Rousseau, Joseph et Xavier de Maistre, avaient vu le jour en Suisse et en Savoie. Déjà, au dix-septième siècle, le célèbre auteur de la *Conjuration des Espagnols contre Venise,* l'abbé de Saint-Réal, né également à Chambéry, avait été aussi considéré comme Français. Voltaire lui a donné une place honorable dans le catalogue des écrivains français qni ont paru dans le siècle de Louis XIV. La *Conjuration de Venise* est, dit-il, un chef-d'œuvre; et ailleurs, il compare son style à celui de Salluste (*Essai sur les mœurs,* ch. CLXXXVI).

avec tout le monde, je prêchais même hardiment dans mon diocèse; mais je ne serais pas en état d'écrire une lettre. »

En me décrivant les derniers moments de Ganganelli, Son Éminence me disait qu'on entendit le saint-père s'écrier à plusieurs reprises : « *Miserere mei maximo peccatori!!!* » On voit qu'en effet elle n'a pas pâli sur Priscien. »

Terminons ces extraits vraiment curieux par la citation de quelques hérésies bibliographiques du bon cardinal, fort peu orthodoxe, ce nous semble, à l'endroit de l'histoire littéraire. Elles dérideront un instant les plus graves de nôs lecteurs.

« Quand on a vu la bibliothèque du Roi, à Paris, on n'a plus rien à voir; celle même du Vatican ne la valait pas. Le cardinal Borgia me demanda un jour si je n'étais point allé voir la bibliothèque de Saint-Marc; je lui répondis que non, et que même je ne la verrais pas. Ma raison était qu'on ne doit point se compromettre avec des bibliothécaires qui se croient des géants et qui vous croient des pygmées, parce qu'ils sont plus forts que vous dans la science des livres et des manuscrits, qui est la plus facile et la plus insignifiante de toutes. J'ai vu des personnages illustres qui ont fait très-mauvaise figure pour avoir voulu raisonner avec ces bibliographes. (J'observai à Son Éminence que l'inconvénient me paraissait égal à l'égard d'un bibliothécaire de Paris. — Elle passa légèrement sur cette objection.) Ces gens-là vous mépriseront profondément si vous ne savez pas qu'il y a eu tant d'éditions d'un tel livre dans un siècle, et que la meilleure est celle de telle année.

« Que m'importe un manuscrit? je préfère beaucoup l'imprimé que je lis mieux. »

N'oublions pas, en finissant, de noter que la 77e lettre de la correspondance inédite, datée de Saint-Pétersbourg le 5 juin 1815, est adressée à un belge distingué, le R. P. d'Éverlange de Vitry (et non Ervelange), de la Compagnie de Jésus, résidant à Odessa, où il secondait la mission créatrice du duc de Richelieu, gouverneur de la Crimée. On lit une notice intéressante sur cet ancien commandeur de l'ordre de Malte, à la page 83 de la *Biographie générale des Belges,* dont il a été parlé dans le *Bulletin,* t. VI, p. 317 et t. VII, p. 112.

23. *Histoire des environs de Bruxelles,* par Alp. Wauters, archiviste de la ville, membre de plusieurs sociétés savantes. — Ouvrage faisant suite à l'*Histoire de Bruxelles,* par Al. Henne et Alp. Wauters, et orné de gravures sur bois. — Il paraît, tous les mois, une livraison de 80 pages grand in-8°. (Les quatre premières sont en vente.)

Personne n'avait qualité comme l'un des deux savants auteurs de l'histoire de la capitale pour s'occuper de celle de ses environs. Nous ne pouvons mieux faire connaître le but que s'est proposé M. Alph. Wauters qu'en citant textuellement quelques passages de son prospectus.

« L'accueil favorable, dit-il, que l'*Histoire politique, civile et monumentale de*

Bruxelles a reçu du public, nous a engagé à lui offrir un ouvrage qui en est, en quelque sorte, la continuation et le complément : l'*Histoire des environs de Bruxelles,* ou la description des localités comprises autrefois dans l'ammannie de cette ville.

« Nous n'insisterons pas sur l'importance des monographies : on reconnaît généralement aujourd'hui que, sans leur aide, il n'est pas possible d'écrire des histoires générales, des exposés philosophiques.

« Retracer les faits importants, peindre à grands traits les mœurs, les lois et les tendances des peuples, tel est le véritable rôle de l'historien ; mais, pour préparer son œuvre, pour la faciliter, d'autres travaux, d'un ordre secondaire, sont indispensables. L'étude de la topographie du pays aux différentes époques, l'examen critique des institutions et des coutumes locales, la description des monuments et des œuvres d'art qu'ils renferment, peuvent seuls lui donner les notions préliminaires qui doivent le guider dans ses recherches.

« Par le simple exposé des faits, l'*Histoire de Bruxelles* a, la première, dévoilé la vie intime de nos puissantes communes ; l'énergique esprit d'indépendance qui les animait, leurs élans vers une existence meilleure, s'y manifestent à chaque page. Nos campagnes n'ont jamais parcouru un ordre d'idées si large : elles sont restées soumises à la féodalité, et les essais tentés, au moyen âge, par quelques localités, pour se créer une vie indépendante, n'eurent que des résultats faibles et incomplets ; mais, par cela même, leurs annales présentent un caractère tout particulier, qu'il est essentiel d'examiner.

« Statistique, bibliographie, biographie, histoire administrative, nous n'avons rien négligé de ce qui pouvait compléter notre description. Nous sommes aussi entré dans de grands détails généalogiques, en nous attachant de préférence à ces vieilles familles nobles que les écrivains oublient presque toujours, parce que, à l'époque où l'héraldique est devenue une science, la plupart s'étaient appauvries ou éteintes, après avoir rendu au souverain ou au pays des services signalés.

« Une introduction qui résumera les données éparses dans le livre, sera publiée avec la dernière livraison. »

La lecture des quatre premières nous a prouvé que les promesses de l'auteur ne sont ni mensongères ni exagérées. Il va même avec la meilleure volonté du monde, et l'on doit lui en savoir gré, au delà des engagements qu'il a contractés envers le public. Les extraits curieux, relatifs à l'histoire littéraire, que nous nous proposons de mettre sous les yeux de nos lecteurs dans notre prochaine livraison, leur prouveront que ces éloges sont de tout point mérités. La Belgique peut hardiment déjà porter à son avoir intellectuel un bon livre de plus.

CH. DE CH.



HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES

Recherches bibliographiques sur les almanachs belges.

(Suite. *Voy.* pp. 1, 97, 177, 265 et 337.)

CHAPITRE VI.

MALINES.

1. *Den Mechelschen almanach* voor het jaer ...., ghecalculeert ende gestelt op den meridiaen van de stadt en de provintie van Mechelen, mitsgaders de omliggende plaetsen, door Rimmerum Valerium, pastoor in Muysen. Mechelen, Gysbrecht Lints, in-8°, volumes allongés, non paginés. (Six années, 1691, 1694, 1696, 1697, 1704 et 1705, à la bibliothèque de la Commission centrale de statistique.)

Contient, à la suite du calendrier, des prédictions, mêlées de proverbes et d'énigmes, pour les quatre saisons, ainsi que pour les douze mois de l'année.

Le volume de 1705 est intitulé : *Den onvervalschen almanach*... Le format (pour la hauteur) va toujours en diminuant chaque année. Cet almanach a paru pendant une vingtaine d'années. Renier Valère y a inséré une chronique de Malines.

On lit dans le *Bulletin du bibliophile belge,* t. III, p. 380 (note de M. de Reiffenberg) que J.-B. Joffroy, de Malines, mort en 1740, à l'âge de 71 ans, écrivit une histoire de Malines, « qu'il publia par parties, pendant six années de suite, dans de petits almanachs, à l'exemple de R. Valerius. Cette histoire, tirée à part, se compose de six parties et porte le titre de *Verhandeling ofte historie der provincie van Mechelen,* gedeelt in vier deelen. Mechelen, L. Vander Elst, 1721. In-12 de 204 pages. » (1 exemplaire à la Bibl. royale, n° 27852.)

2. *Prognosticatie ofte oprechten hongarischen hemelmeter,* 1730. In-8° étroit, caractère gothique.

Imprimé à Malines ou à Gand.

3. *Almanach des gens de lettres,* pour l'an 1834, présentant pour chaque jour de l'année un tableau général des hommes qui sont morts à pareille date, par B. L. V. D. S. 1re année. Malines, P.-J. Hanicq. In-18 de 112 pages. (Bibl. de M. de Chênedollé.)

Très-curieux. L'auteur est M. B.-L. Vandersande, alors directeur du collége de Pitsenbourg à Malines, et, depuis 1840, curé à Tervueren.

4. *Étrennes* de l'Académie de la première section du séminaire archiépiscopal de Malines, pour l'année 1844. Malines, Van Velsen-Vander Elst. In-18 de 20 et 61 pages. (Bibl. de M. De Reume.)

Première partie: calendrier; liste des souverains; liste des évêques belges; recettes opérées, en 1842, en faveur de l'OEuvre de la Propagation de la foi. Seconde partie: programme des séances de l'Académie de littérature et de musique érigée au séminaire archiépiscopal de Malines, première section, du 21 juin 1833 (séance d'installation) au 29 mai 1843. Ce programme indique une foule de pièces de poésie, fables, discours, dissertations, morceaux de chant ou musique, etc., et les noms des auteurs.

CHAPITRE VII.

BRUGES [1].

1. *Magnum et perpetuum almanach.* Bruges, 1550. In-12.

Auteur Van Bruhezen, médecin à Bruges, né à Rythoven, dans la Campine [2].
Ce grand et perpétuel almanach à l'usage de la ville de Bruges est réglé sur les principes de l'astrologie judiciaire, dans laquelle l'auteur croyait avoir fait de grandes découvertes; il détermina avec la précision la plus scrupuleuse le moment le plus convenable à la purgation, aux bains, à la saignée et pour se faire

[1] La plupart des détails sur les almanachs de Bruges nous ont été communiqués par M. l'abbé Carton, directeur de l'institut des sourds et muets de cette ville.
[2] *Documents pour servir à l'histoire de la bibliographie médicale belge,* par C. Broeckx (dans le *Bulletin de l'Académie d'archéologie d'Anvers,* t. IV, p. 169).



raser. « Le magistrat de Bruges goûta tellement cet article, qu'il ordonna à tous ceux qu'il appartiendrait, de se conformer ponctuellement à l'almanach de maître Bruhesius (1). » François RAPAERT, médecin de cette ville, indigné de l'ordonnance du magistrat, publia contre l'ouvrage de Bruhezen, le livre intitulé : *Den Grooten ende eewigen Almanach*, etc., que nous avons indiqué à la page 10. Nous avons dit que M. le docteur de Meyer l'avait fait réimprimer en 1844 ; il en existe une trentaine d'exemplaires in-4° : M. l'abbé Carton, à Bruges, en possède un.

Pierre Hoschaert, médecin et chirurgien, grand partisan de l'astrologie judiciaire, publia pour la défense de Bruhezen : *Clypeus astrologicus contra flagellum astrologorum Francisci Rapardi*. 1552. In-12 (2).

2. *Almanach voor het jaer....* door Junius DEPRÉ. Brugghe, Joos Van der Meulen, in St-Anthoen. In-32.

A paru pour la première fois en 1675 ou 1676. Contient des chroniques (3). A la fin se trouve l'indication des départs des barques et des messageries ; on remarque que les lettres devaient être déposées dans des boîtes qui étaient placées sous la halle. Chaque quinzaine on pouvait expédier des lettres pour l'Italie et l'Espagne.

3. *Nieuwen Brugschen contoir almanac*, door M. Lucas VAN BRUGGHE, mathematicus. Brugghe, Judocus Van Pee. In-8° étroit. (Bibl. de M. l'abbé Carton.)

Parut d'abord en 1707. Après l'almanach proprement dit, se trouve le personnel des administrations de la ville et du Franc de Bruges. Suivent les pronostications atmosphériques, entremêlées de phrases mystérieuses sur les événements futurs, à la manière de Mathieu Laensbergh. Chaque volume contient la suite d'une chronique de Flandre et se termine par une table des intérêts que produit par jour, par mois et par an, une somme quelconque.

En 1717 cette publication porte le titre de : *Almanach ofte oprechten Brugschen hemelmeter*, etc. — En 1727 il fut imprimé chez Pieter Van de Cappelle, sous le titre primitif.

4. *Comptoir almanach*, ofte den almanach van het hof Brugghe. Brugghe, Andreas Wydts. In-12. (Bibliothèque de M. l'abbé Carton.)

Parut pour la première fois en 1726, avec les pronostications de Luc de Bruges, émule de Mathieu Laensberg. Dans le volume de 1731, l'éditeur a ajouté le

(1) Broeckx, *l. c.*
(2) *Biographie liégeoise*, t. I, p. 236.
(3) M. l'abbé Carton possède quelques-unes de ces chroniques, publiées à part.

prix des grains, du beurre, des œufs et de la volaille, pour les années 1720 à 1730. Cet almanach continua à être imprimé chez Wydts jusqu'en 1749.

En 1750, Pierre de Sloovere, en ayant obtenu le privilége pour douze ans, par octroi du 18 décembre 1749, reprend l'impression de cet almanach sous le titre de : *Den Grooten comptoir Almanach.* In-12. (Collection à peu près complète chez M. l'abbé Carton; collections incomplètes à la Bibl. royale, Archives du royaume, Comm. centr. de stat., Bollandistes, MM. de Chênedollé et de Jonghe.)

On retrouve dans cet almanach le vieillard Luc de Bruges, avec ses pronostications, mais l'astrologue devient d'année en année plus réservé dans ses prédictions. La foi se perd, on s'en aperçoit. Luc mourut sans doute en 1752, car les prédictions atmosphériques de 1753 sont signées : *Me. Justus Novellus,* et ce nouveau prophète, peu goûté, est abandonné dès la première année. Pierre Sloovere, au lieu de s'occuper de l'avenir, eut le bon esprit de se contenter de donner le personnel de toutes les administrations du pays, et de ses institutions civiles et religieuses, avec les armoiries.

En 1762, le privilége fut renouvelé en faveur de la veuve de P. de Sloovere.

En 1771, le privilége de cet almanach fut transmis à Joseph de Busscher qui continua à le publier jusqu'en 1794.

Le privilége était exclusif pour tout le comté de Flandre; l'éditeur avait fait une convention avec l'imprimeur du *Calendrier de la cour,* à Bruxelles, pour les documents empruntés à ce dernier. Le 3 octobre 1789, le gouvernement se plaint de quelques erreurs glissées dans la liste des fonctionnaires insérée dans l'almanach de de Busscher; il ordonne à celui-ci « de se conformer à l'Almanach de la cour pour les choses qui s'y trouvent, quant à ce qui concerne la Flandre; l'Écoutète de Bruges est chargé de veiller à l'exactitude. »

C'est un almanach administratif très-détaillé et offrant des documents importants pour l'histoire. On y trouve les noms et demeures des fonctionnaires, les armoiries des villes de la Flandre, gravées sur bois, etc.

5. *Almanach gemaeckt ende gecalculeert door* Meester Lucas Van den Zande. Brugghe, Franciscus Beernaerts. In-12. (Année 1756 chez M. l'abbé Carton.)

A dû paraître dès l'année 1753. Le volume pour 1756 contient le personnel des administrations de la ville et du Franc; des explications astronomiques, les autres matières ordinaires, et la troisième suite d'une histoire des abeilles.

Cet almanach formait concurrence au précédent.

6. *Den grooten comptoir almanach 's lands van den Vryen,* voor .... Brugghe, Joseph Van Praet. In-12. (Années 1764, 1788, 1790, 1791, 1794 chez M. l'abbé Carton.)

Tout ce qui a été publié par cet imprimeur porte le cachet d'une œuvre de conscience, et conserve une valeur réelle. On trouve dans le volume de 1764 une

description du *Franc*, la liste des dignitaires civils et ecclésiastiques de ce quatrième membre de Flandre ; les appendants du Franc, les loi et vierschare de Wynendaele, les contribuants du Franc ; les administrations de toutes les wateringues, les ordonnances politiques des bourgmestres et échevins du Franc.

Cet almanach prit ensuite le titre de : *Generaelen staet s'lands van den Vryen* et parut jusqu'en 1794.

7. *Nieuwen almanach* ofte getrouwen wegwyzer der stad Brugge. Brugge, Cornelis de Moor. Petit in-8°. (Bibl. de M. l'abbé Carton ; années 1835-1843 à la Comm. centr. de statistique.)

Cet almanach, qui existait déjà en 1794, paraît encore ; mais sa publication a été interrompue. Les volumes de 1816 et suivants sont intitulés : *Nieuwen en nuttigen almanach der stad Brugge in 't algemeenen van het eerste arrondissement der provincie van Westvlaenderen.* Brugge, weduwe de Moor. In-12.

En 1828 il prend le titre de : *Almanach der provintie van West Vlaenderen en wegwyzer der stad Brugge.* Brugge, C. de Moor ; et en 1843 celui de *Provincialen wegwyzer van West Vlaenderen.*

Cet almanach administratif est le meilleur qui se publie à Bruges.

8. *Almanach van de guillotine* voor het schrikkeljaer O. H. J. C., 1796. In-18 ? (Bibl. de M. l'abbé Carton.)

Cet almanach, très-répandu à Bruges, a paru sans nom d'imprimeur. Il contient, par ordre d'exécution, les noms de 297 malheureux guillotinés. L'éditeur promettait douze suites qui auraient formé 4 volumes in-12.

9. *Annuaire du département de la Lys.* Bruges, J. Bogaert et fils. In-12 d'environ 90 pages. (An VIII à la Bibl. royale, ans IX, X et XIII chez M. l'abbé Carton.)

Annuaire administratif. Le volume pour l'an XIII, rédigé par M. Hénissart et imprimé par G. de Busscher, contient la Constitution, le décret impérial relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires ; la topographie du département, la météorologie, les produits, la population, et des notes historiques sur le pays et les administrations religieuses, civiles, judiciaires, militaires, etc., puis l'histoire des villes du département. — Les chapitres sur les secours publics et l'agriculture sont curieux, ainsi que ceux sur les institutions scientifiques, charitables et les sociétés littéraires et savantes. C'est le plus intéressant de tous les annuaires de la province.

10. *Almanach voor 't eerste arrondissement der Leye*, 1809. Brugghe, Petrus Van de Kerckhove. In-12. (Bibliothèque de M. l'abbé Carton.)

1809 est la première année ; nous ignorons s'il y a eu une suite.

11. *Almanach van 't eerste arrondissement van het departement der Leye.* Brugghe, J. Bogaert en zoon. In-12 d'environ 100 pages. (Années 1809 à 1836 chez M. l'abbé Carton, année 1811 à la Bibl. royale, et 1812 chez les Bollandistes, 1821 aux Arch. du royaume, 1832-1833 chez M. Ph. Vandermaelen.)

Contient le personnel des administrations de la province. Le volume de 1809 renferme l'histoire des guerres d'Espagne. En 1815 il prend le titre de *Almanach van 't eerste arrondissement der provintie,* et en 1819 celui de *Almanach voor de districten van Brugge, Oostende, Thielt en Thourout;* en 1824 celui de *Almanach dienstig voor de provintie van Westvlaenderen.* Depuis 1846 cet almanach est imprimé chez Herreboudt.

12. *Annuaire de la province de la Flandre occidentale,* présenté à M. le baron de Loen, gouverneur, par P.H. (Ph. Herswyngheil). Bruges, J. Bogaert et fils. In-8°. (Années 1818 et 1820 chez M. l'abbé Carton.)

Le volume de la 1re année, 1818, contient la liste des souverains, des hauts dignitaires ecclésiastiques et civils, et le personnel des administrations générales, etc. — La seconde partie renferme une notice topographique et statistique sur la province.

Le second volume ne parut qu'en 1820, avec les mêmes divisions, mais plus complètes. La seconde partie renferme une notice sur la province, rédigée par M. Angillis, membre des états-généraux.

Cet annuaire n'a pas eu d'autre suite.

13. *Almanach van het bisdom van Brugge.* Brugge, F. De Pachtere. In-12 de 76 à 100 pages environ. (Années 1835 (1re année) à 1840 chez les Bollandistes; années 1835 à 1851 chez M. Carton.)

Renseignements sur le personnel ecclésiastique du diocèse de Bruges. Commencé en 1835, cet annuaire continue à paraître.

14. *Den Gids in Brugge,* voor .... Brugge, Van de Casteele-Werbrouck. In-12 (la 1re année) et ensuite in-18. (1836-1851 bibl. de M. l'abbé Carton.)

Le volume de 1836 (1re année) renferme une notice sur Bruges et son origine.

15. *Annuaire de l'institut des sourds-muets et des aveugles de Bruges,* par M. l'abbé Carton. Bruges, in-18 d'environ 100 pages. 1840, 1841. (Commission centrale de statistique et M. Th. de Jonghe.)

Année 1840. Articles sur : une aveugle sourde-muette ; observations sur les

aveugles ; pensées diverses d'un sourd-muet ; mort d'une sourde-muette ; ode par M. A. Couvez ; biographie de Charles Fernand, aveugle, de Pierre Dupont, de Perceval, de Belleghem.

Année 1841. L'instruction d'un sourd-muet au VIIe siècle ; de la scarlatine considérée comme cause de la surdité ; biographie des aveugles Martin Castelein et Nicaise de Voerden ; le sourd-muet au moyen âge ; liste chronologique des ouvrages publiés sur les sourds-muets et leur instruction avant l'abbé de l'Épée ; le magnétisme ; institut des sourds-muets à Anvers ; institution des aveugles de Glascow ; institut des sourds-muets et des aveugles de Bruges ; pensionnat de jeunes demoiselles de Spermalie, à Bruges.

16. *Nieuw-jaergift aen de hooge geestelykheyd van Vlaenderen*, 1846, door B. Beeckman. Brugge, Alph. Bogaert. In-12 de 51 pages. (Bibl. de M. Th. de Jonghe.)

17. *Almanach provincial*, ou Guide commercial de la ville de Bruges et de la province. 1re année, 1851. Bruges, Daveluy. In-8°. (Bibl. de M. l'abbé Carton.)

Almanach administratif et d'adresses. Contient une carte de la province.

18. *Den boeren ofte schapers almanach.* (Quelques volumes chez M. l'abbé Carton.)

Cet almanach, imprimé dans les derniers temps chez De Moor, a paru jusqu'en 1849. Il doit dater du XVIIe siècle et peut-être de plus haut. Comme il est destiné à des personnes illettrées, les fêtes sont indiquées par un emblème ou l'image d'un saint. L'iconographie chrétienne était beaucoup mieux connue anciennement qu'à présent ; depuis que l'instruction par les livres s'est popularisée, les vitraux peints, les ouvrages gravés, les signes emblématiques ont perdu de leur importance dans l'enseignement élémentaire. Le *Schaepers almanach* est un petit monument qu'un iconographe étudierait avec fruit.

Chaque date est accompagnée de différents autres signes indiquant les phases de la lune, les époques auxquelles on peut se faire saigner, ou prendre avec fruit de la médecine liquide ou en pilules. Les jours auxquels on peut sevrer les enfants ; planter et ensemencer ou fumer les terres ; couper les arbres, couper les cheveux et les ongles, sont tous indiqués par un signe ayant plus ou moins de rapport avec le sujet. Les prédictions atmosphériques ont des rubriques spéciales.

Chaque almanach contient le dessin d'un homme entouré des douze signes du zodiaque qui régissent chacun de ses membres. Les imprimeurs de nos temps y ont ajouté les deux vers suivants :

Die aen dees teekenen gelooft,
Is van zyn zinnen gansch berooft.

Ces gens ne sont pas polis, ils déclarent que ceux qui achèteront leurs almanachs, sont bien et dûment fous.

L'almanach se publiait à un nombre considérable d'exemplaires; les dernières années ont été tirées à 700 exemplaires; il coûtait trois liards, dont un pour le papier, un pour le revendeur et le troisième pour l'imprimeur. La spéculation était modeste et plutôt œuvre de dévouement aux illettrés qu'affaire d'intérêt.

La cessation de cette publication a été, pour quelques vieillards, la cause d'une réelle douleur. Mieux que tout le reste, ceci leur a prouvé qu'une autre civilisation existait et qu'ils étaient devancés.

On imprime encore à Bruges des *Stuyvens-almanacks* qui n'ont aucune importance, et qu'il est inutile d'indiquer ici.

CHAPITRE VIII.

MONS.

1. *Le calendrier du Hainaut.* Mons, Matthieu Wilmet. Avec permission. In-18. (La bibliothèque de la ville de Mons possède les années 1754, 1755, 1758, 1759, 1764 et 1766 à 1794 inclusivement; la Bibl. royale n'a que les années 1765, 1767, 1768, 1775, 1780, 1782, 1784, 1786 et 1790; une collection chez les Bollandistes, à Bruxelles, et chez M. Th. de Jonghe; années 1780, 1785, 1788, 1790 et 1792 à la Comm. centr. de statistique.)

Jusque vers 1774, cet almanach est intitulé : « *Calendrier du Hainaut...*, « contenant l'état et le personnel de la cour de Son Altesse Royale Madame la « princesse Anne-Charlotte de Lorraine, etc., l'état de la province de Hainaut « et un dénombrement des personnes qui composent les états-majors, ecclé- « siastique et civil; le conseil souverain et autres jurisdictions établies en « laditte province; les trois membres des États dudit pays, avec leurs demeures « et autres enseignemens que lon a cru concourir à l'utilité publique. » En 1775 et années suivantes, ce qui concerne la cour de la princesse Anne-Charlotte est retranché du titre et du volume, et au lieu « d'imprimeur ordinaire de S. M. I. « et R. A. et de S. A. R. Mad. la princesse de Lorraine, » Wilmet se qualifie simplement « imprimeur du conseil souverain du Hainaut. »

Ce calendrier renferme de nombreux détails sur le personnel des institutions ecclésiastiques et civiles de la province. Les volumes des premières années contiennent, au calendrier, l'indication de quelques localités où les saints sont honorés comme patrons.

2. *Calendrier des amants,* bouquet aux dames pour l'année 1783.

A Harlem et se trouve chez C.-J. Beugnies, imp.-lib. rue d'Enghien, à Mons. In-12. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

3. *La Magie des artistes*, étrennes aux amateurs des arts et des sciences. A Harlem, et se trouve à Mons chez C.-J. Beugnies, 1783. In-12 de XIII et 214 pages, sans le calendrier. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

La dédicace, adressée *à Messieurs les pères de famille*, est signée des initiales S. T....

4. *Almanach du département de Jemmapes*. Mons, Monjot. In-12. An VII à 1850. (La bibliothèque de la ville de Mons possède : ans VII, VIII, 1806, 1807, 1809-1813, 1815-1828 ; aux Arch. du royaume on trouve : 1808-1811, 1813, 1815-1816, 1818, 1819, 1821-1823 ; Bibl. royale 1806-1834 ; une partie chez MM. de Chênedollé, Th. de Jonghe et à la Comm. centrale de statistique.)

Les volumes de l'an X à XIII portent le titre de : *Annuaire du département de Jemmapes*, et ont été rédigés par Ph. Doncker ; en 1806, le format fut agrandi. A partir de 1816, il est intitulé : *Almanach de la province de Hainaut*. L'imprimeur Monjot continue cette publication. « Ces annuaires, dit M. Delecourt ([1]), dont il est fort rare de pouvoir réunir la collection complète, offrent de l'intérêt en ce qu'ils contiennent, année par année, l'indication de tous les fonctionnaires publics de la province, ainsi que des documents statistiques et historiques, des lois, des instructions, des règlements provinciaux, etc. ; on y trouve également la division territoriale de la province sous les différents gouvernements qui l'ont successivement régie. »

Voici l'indication des principaux documents que cet ouvrage renferme :

An VII. — Notice statistique sur le département.

An X. — Id. et table alphabétique des villes, bourgs et villages, avec la population de chacun d'eux.

An XI. — Table alphabétique, etc. ; tarif de réduction des mesures anciennes du département avec les nouvelles.

An XII. — Précis statistique du département, avec des notes topographiques et historiques sur les principales localités ; notice sur les monts-de-piété.

An XIII. — Notice historique sur les principales communes du département ; notice sur les monts-de-piété.

Année 1816. — Loi fondamentale du royaume des Pays-Bas.

([1]) *Introduction à l'histoire administrative du Hainaut*, p. 165.

Année 1817. — Règlement pour la formation des états de la province, du 13 février 1816.

Année 1819. — Règlement qui détermine le mode d'après lequel les états de la province de Hainaut exercent leur pouvoir conformément à la loi fondamentale, du 22 juin 1817; ordre équestre de la province.

Année 1821. — Liste alphabétique des villes et communes de la province, etc.

Année 1822. — Règlement pour la composition des régences des villes de la province; règlement d'administration pour le plat pays, du 8 avril 1818.

Année 1823. — Notes historiques sur la province et les principales localités.

Année 1824. — Règlement pour l'administration des villes, du 19 janvier 1824.

Année 1826. — Règlement pour la formation des états de la province, du 5 mai 1825; règlement d'administration du plat pays, du 28 juillet 1825.

Année 1830. — Nouvelle circonscription judiciaire du Hainaut, d'après la loi du 16 mai 1829.

Année 1831. — Constitution de la Belgique et loi électorale.

Année 1834. — Liste alphabétique des hameaux de la province et des réunions d'habitations ou maisons isolées portant un nom.

Année 1837. — Loi provinciale et loi communale.

Année 1838. — Renseignements statistiques sur les communes de la province.

5. *Almanach de poche d'un étudiant du collége de Mons.* MDCCCXXI. Très-petit format carré, de 29 pages.

Contient un abrégé des règlements du collége, un calendrier où des noms d'auteurs remplacent les noms des saints, quelques variétés littéraires, etc. C'est un des deux opuscules que, dans sa jeunesse, Charles Delecourt s'amusa à composer et imprimer lui-même, au moyen du petit atelier typographique qu'il avait monté ([1]).

6. *Armonaque dé Mons* pou l'année.... Mons, impr. dé Masquillier éié Lamir, Grand'Rue, 14. In-18 d'environ 50 pages. 1846-1851. (Bibl. de MM. Chalon, Félix Hachez, A. De Reume, l'avocat Stevens.)

Almanach rédigé en patois de Mons et d'une manière très-spirituelle; contient des fables, des anecdotes, et des chansons. L'auteur est M. Letellier, d'abord curé à Wasmuel (canton de Boussu), et depuis 1846 à Bernissart (canton de Quevaucamps).

Le volume de 1846 contient, sous le titre d'*Avertance,* l'avertissement qui suit : « On fait dés armonaques à Paris, à Milan, à Lille, à Anvers, à Brusselles, à

([1]) Voisin, *Sur quelques imprimeries particulières. Messag. des sc. hist.*, 1841.

Liége, à Tournay; et i n'a co personne qu'à pinsé d'in faire un à Mons (1). Éh! bé j'in vas faire un mi, pou m' plaisi. Quand cé ne seroi foque pou leux faire vire qué les geins d' Mons n' sont nié pus bêtes qué l' z' autes;.... puisqu'on vouloi faire in armonaque dé Mons, on l'a fait in Montois. C'est lé pus belle langue de toutes pou lés geins d' Mons..... »

7. *Le véritable almanach de Mons et du Hainaut.* Mons, E. Hoyois. In-18 d'environ 65 pages. 1848-1850. Gravures sur bois. (Bibl. de MM. de Chênedollé, Félix Hachez et De Reume.)

Contient : Année 1848. — Notices historiques sur Mons (extraits des *Annales du Hainaut* de Fr. Vinchant); sur l'hôtel de ville de Mons; sur Roland de Lattre; règlement du jeu de la galoche (par H. Delmotte).

Année 1849. — Sur les comtes de Hainaut; origine de quelques villes du Hainaut; notice sur Charleroy; le château de Belœil (par Arthur Dinaux); le palais de justice à Mons; le clerc de Baudour; le feu sacré; les crosseurs; saint Antoine et son compagnon; la chapelle de Barbefosse-en-Havré; colléges de Mons.

Année 1850. — Notices sur Tournay, Charleroy (suite et fin); Belœil (suite et fin); physiologie de la ducasse dans le Hainaut, par Z. Pierart; listes des fêtes ou kermesses dans la plupart des localités du Hainaut; tableau des foires et marchés de la province.

Le volume pour 1851 est intitulé : *Le véritable almanach historique du Hainaut.* — Quelques exemplaires de cet ouvrage ont été tirés sur papier de couleur.

8. *Dés cont' dé quiès, tiens! Almanach Montois,* pa fameux Titiss' Ladéroutte, dit Louftogne. Mons, M. Hoyois, F. Levert et Th. Leroux. 1849-1851. 3 vol in-18 d'environ 60 pages. (Bibl. de MM. F. Hachez et De Reume.)

Rédigé par P. Moutrieux, professeur à l'institution Moneuse, à Mons. Recueil

(1) Cette énumération des villes, où l'on édite des almanachs renommés, avait quelque chose de piquant pour les Montois. Pendant plus de trente ans, un marchand de menues merceries, nommé Gustin, parcourut chaque hiver, dès le mois de novembre, les marchés et les rues de Mons, en criant d'une voix de stentor : « Almanachs chantants, Almanachs de poche, Almanachs de Liége, « Almanachs d'Anvers, Almanachs de Milan, Étrennes mignonnes de Paris, et « d' z' Almanachs nouveaux! »

Le *Double Mathieu Laensberg* et l'*Almanach de poche* avaient surtout la préférence des acheteurs; quelques personnes se procuraient aussi le *Messager boiteux* (de Metz); enfin Gustin avait le monopole des almanachs, et l'on ne connaissait à Mons que ceux que contenait sa petite pacotille.

d'anecdotes et de chansons en wallon de Mons ; la moralité des sujets laisse beaucoup à désirer.

9. *Armonac dou Borinage* in patois borain pour l'année 1850. Mon, imp. dé F. Levert. In-18 de 96 pages (Bibl. de M. De Reume.)

Anecdotes, etc., de mauvais goût, dans le genre des *Cont' dé quiés.*
L'éditeur a débité un certain nombre d'exemplaires de cet almanach avec le titre d'*Armonac dou peuple, in patois borain.* Les exemplaires de cette édition ne sont pas tous semblables : ainsi, après le calendrier, on trouve, dans certains d'entre eux, un article intitulé : *L' Dragon d' Mon éié l' sié d' Wames* (8 pages), qui est remplacé, dans d'autres exemplaires, par une *Histoire de François Squitart* dit *Choléra.*

10. *Almanach borain* en français, pour l'année 1850. Mons, F. Levert. In-18 de 56 pages. (Bibl. de M. De Reume.)

11. *Almanach populaire du Hainaut,* pour l'an 1851. Mons, F. Vandelen, libraire-relieur. In-18 de 52 pages. (Bibl. de M. Hachez.)

Composé par une société démocratique et sociale de Mons. Les articles qui expriment l'opinion politique des auteurs, sont : Droits et devoirs de la société ; Chant des ouvriers, par P. D. (Pierre Dubois); L'égalité, chanson, par V. D. (Van Delen) et le Chant des travailleurs ; sentences républicaines au bas des mois.

CHAPITRE IX.

COURTRAY.

1. *Almanach volgens het bisdom van Doornick,* voor het jaer... 1757. Gemaeckt ende gecalculeert op den meridiaen van Kortryck door meester Lucas Van den Lande. Kortryck, Joannes Beernaerts. In-32 d'environ 100 pages. (Bibl. royale.)

Divisé en deux parties ; la seconde partie renferme la composition du magistrat de la ville, des pronostications et une chronique.

2. *Den nieuwen Cortrykschen tyd-wyser,* ofte almanak gemaeckt ende gecalculeert op den meridiaen van Cortryk, door meester

Lucas Van den Lande. Cortryk, Joannes De Langle. In-32. (Année 1767 dans la collection particulière du libraire A. Van Dale, en 1846.)

Notice sur Charles-Quint et Philippe II; chronique de l'année précédente; logogriphe.

3. *Almanach van gezondheyd* voor het jaer 1774. Cortryk, J. De Langhe. In-18. (Collection de M. A. Van Dale, en 1846.)

Notice sur les divers aliments et boissons.

4. *Nieuwen Cortrykschen almanach* voor het jaer ... 1774, gecalculeert by meester Ignat. Van der Weerden. Cortryk, Petrus Calewaert. In-18. (Bibl. de M. Th. de Jonghe.)

5. *Kortrykschen almanak* voor het jaer .... door Mr D. Montanus, waer by gevoegd zyn de wet der stad Kortryk, der Wees-heeren, der Paysierders en der Casselrye, het capittel van O. L. Vrouwe, den geestelyken staet van S. Maertens, enz. Als ook de naemen en woon-plaetzen der avocaeten en procureurs postulerende voor de gezeyde wetten, enz. Kortryk, Jan Blanchet, stads-drukker. In-18. (Années 1783-1830 à la librairie de A. Van Dale, en 1846; 1783 et 1821 à la Commission de statistique; 1809, 1819 et 1826 à la Bibl. royale; 1830 chez M. Vandermaelen; 1785 et 1807 chez M. Th. de Jonghe.)

C'est dans cet almanach que feu M. Goethals-Vercruysse a d'abord publié ses Annales chronologiques de Courtrai. Cette chronique a paru dans les volumes de 1805 à 1814 et a été tirée à part. (*Voy.* l'*Annuaire de l'Académie royale,* cinquième année, 1839, p. 112.)

1815-1817.	Notice sur Napoléon Bonaparte.
1820.	Bataille de Waterloo.
1821.	Sobriquets de la Flandre, par P. Van Lede; description de la Gaule.
1822-1824.	Description de la France.
1826.	Rome.
1827.	Sur la ville de Tipasa, en Afrique.
1830.	Voyage de M. Ringard.

Les volumes 1783-1799 ont paru sous le titre de *Nieuwen almanach of kortrykschen wegwyzer.*

6. *Cortrykschen stuyver almanach,* 1819, door P.-J. Lansberg. Cortryck, Louis Blanchet. In-32. (Bibl. de M. Th. de Jonghe.)

7. *Wegwyzer in de provincie West Vlaenderen* en bezonderlyk in de stad en het arrondissement van Kortryk, 1844. Kortryk, Blanchet. In-12 de 184 et 24 pages. (Bibl. royale; M. Ph. Vandermaelen, et Ministère de l'Intérieur.)

Almanach administratif, contenant une description de Courtrai, en 24 pages; n'a pas été continué.

CHAPITRE X.

LUXEMBOURG.

1. *Neuer Luxemburger Handkalender....* Luxemburg, Peter Bruck (1). In-32. (Année 1804-1805 à la bibl. de la Commission centrale de statistique.)

Cet almanach a été commencé en 1764, par le libraire-imprimeur André Chevallier. La famille Perle succéda à Chevallier. En 1789, Pierre Bruck, directeur de l'imprimerie de la famille Perle et associé à celle-ci, demanda un octroi pour la continuation de cet almanach, ainsi que pour l'impression et le débit des almanachs de poche, de campagne et de cabinet à l'usage du duché de Luxembourg, tant en allemand qu'en français, « en considération des pertes qu'il a essuyées du chef de l'impression du plan de l'institut des séminaires, des auteurs du Gazzaniga et Bertieri, demeurés impoursuivis et sans valeur, à cause des troubles (2). » L'autorisation a été accordée, malgré l'opposition de la famille Perle qui réclamait la propriété de l'ouvrage.

2. *Almanach de la campagne,* pour l'an 1781, à l'usage du duché de Luxembourg. Luxemb., in-32. (N° 654 du catal. des livres de M. Allard, avocat, à Liége.)

CHAPITRE XI.

TOURNAY (3).

1. *Étrennes tournaisiennes, curieuses et intéressantes.* Tournai,

(1) C'est le titre du volume de 1804-1805.
(2) Arch. du royaume.
(3) Une partie des renseignements sur les almanachs de Tournay est puisée

R. Varlé, imprimeur, près le Befroi. In-18. (1769-1789 bibl. de la ville de Tournai.)

On y trouve des notices historiques et des variétés amusantes; le volume de 1775 contient une liste assez étendue des principaux tableaux que possédaient alors les églises de la ville.

2. *Calendrier de la ville et cité de Tournai.* Tournai, Adrien Serré. In-18 de 30 pages au moins et de 86 pages au plus, non compris le calendrier. (Année 1769 chez M. Gachard; 1780 bibl. des Bollandistes.)

Cet almanach a paru de 1769 à 1792; il contient le tableau du personnel des différents corps administratifs tant ecclésiastiques que civils. Le volume de 1769 contient : un abrégé historique de la ville de Tournay (p. 17-24); puis vient le tableau des autorités civiles et ecclésiastiques de Tournay et Tournesis, les diverses administrations et institutions. Il ressemble beaucoup au *Calendrier de la Cour,* de Bruxelles.

3. *Guide de l'arrondissement de Tournai.* Tournay, J.-J. Serré. In-18. Année 1809, 84 pages; 1810, 101 pages. (Bibl. de M. Hennebert.)

4. *Almanach administratif, judiciaire, ecclésiastique et militaire de Tournay et de son arrondissement,* pour l'an 1823. 1re année. Tournay, Dosson-Varlé. In-18 de 124 pages, avec un supplément de 8 pages. (Bibl. de A. Warzée.)

Cet almanach, dont il n'a paru qu'un seul volume, est très-curieux et bien coordonné. On trouve, pp. 21-25, de petites notices sur Tournay, Ath, Lessines, Leuze, Peruwelz et Antoing; pp. 102-111, statistique commerciale de Tournay et de son arrondissement, extraite du *Coup d'œil,* publié par M. Ch. Lecocq.

5. *Le nouvel almanach de poche, pour l'an de N. S. J. C. ....* Tournay, J. Casterman. In-32 allongé. (Années 1826-1828 chez M. Ul. Capitaine.)

dans une note insérée dans les *Archives tournaisiennes, historiques et littéraires,* t. Ier, p. 57, recueil publié par M. Fréd. Hennebert, et dont il n'a paru qu'un volume.

6. *Calendrier tournaisien, administratif, judiciaire, historique, statistique*, etc., pour 1830. Tableau synoptique, in-plano.

Le même pour 1833. (Un exemplaire chez M. Vandermaelen.)

Rédigé par M. Hennebert.

7. *Almanach ou guide du commerce, arts et métiers de la ville de Tournay*, 1842, contenant la liste de toutes les administrations civiles, militaires, judiciaires et religieuses, etc., par A.-J. Houssier. Tournay, imp. de L.-A. Robert (1842). In-18 de 129 pages.

« L'essai de M. Houssier mériterait d'être encouragé, dit M. Hennebert, bien qu'il laisse à désirer sous le rapport du plan et surtout sous celui de l'exactitude dans les détails. De nombreuses négligences typographiques déparent en outre ce volume exécuté sans doute avec trop de hâte; par exemple, vous cherchez vainement à la page 19 la continuation de la page 18, etc. »

8. *Almanach pittoresque*. Tournay, J. Casterman, 1841-1851, in-32 d'environ 250 pages. (Année 1841 chez M. Hachez; 1843 chez M. Ch. Stallaert, et années 1846-1851 chez MM. de Chênedollé et De Reume.)

Anecdotes, jeux de mots, énigmes, chansons, etc.; nombreuses et jolies gravures sur bois, intercalées dans le texte.

9. *Le grand double almanach de Liége*. Tournay, J. Casterman. In-32. (Années 1843 et 1845 chez M. Hachez; 1844, 1845 et 1849 chez M. Ul. Capitaine; 1851 chez M. de Chênedollé.)

Format de Mathieu Laensberg. Vignettes assez bien faites, représentant différents arts ou métiers.

CHAPITRE XII.

NAMUR.

1. *Almanach de la province de Namur*. Namur, G.-J. et ensuite F.-J. Lafontaine. In-18. (Bibl. de M. Jules Borgnet.)

En citant les années 1772, 1788 et 1794 de cet annuaire, M. J. Borgnet dit que

le volume de 1772 « est le plus ancien almanach de la province qu'il connaisse. G.-J. Lafontaine a continué, dit-il, pendant plusieurs années cette utile publication. Il est mort ou cessa d'imprimer en 1787 (¹). »

M. Th. de Jonghe possède un exemplaire de l'*Almanach de Namur,* pour.... 1794. A Namur, F.-J. Lafontaine, imp. de S. M. In-32, non paginé. Contient : composition du conseil de Namur, avocats au conseil, notaires, magistrat de Namur, état ecclésiastique, tarif des monnaies avec figures, etc.

2. *Almanach de la province de Namur.* Namur, J.-F. Stapleaux. In-18. (Bibl. de M. Jules Borgnet.)

M. J. Borgnet cite l'année 1783 et l'an x (²).

3. *Annuaire statistique du département de Sambre et Meuse,* pour l'an XII de la République. Namur, J.-J. Martin, imprimeur de la *Gazette de Sambre et Meuse* (³). In-8° de 199 pages, plus le calendrier et un tableau. (Bibl. de la Commission centrale de statistique.)

Almanach rédigé par ordre du préfet, en conformité d'une circulaire du ministre de l'intérieur, en date du 20 nivôse an XI.

Renferme : 1° un tableau des observations météorologiques faites à Namur, en l'an XI ; 2° la statistique du département, occupant le reste du volume. Dans cette statistique se trouvent les listes des fonctionnaires civils et ecclésiastiques (maires, curés, etc).

4. *Almanach de Namur et de la province.* Namur, D. Gérard. In-18 de 240 pages environ. (Années 1820 et 1831 à 1840 chez M. le baron de Stassart; quelques volumes chez MM. Ph. Vandermaelen et de Chênedollé.)

Almanach administratif.

5. *Annuaire administratif* pour ...., à l'usage des administrations provinciales et communales, des établissements publics et des prisons, ainsi que des fonctionnaires ressortissant aux départements de l'intérieur, des finances et de la justice, par S. Willeumier, chef de

(¹) *Bull. du Bibliophile belge,* t. VI, p. 452 et 453.

(²) *Ibid.,* p. 454.

(³) Cette gazette est probablement la suite du *Courrier de Sambre et Meuse,* cité dans notre *Essai sur les journaux belges,* p. 189, et par M. J. Borgnet, dans le *Bull. du Bibl.,* t. VI, p. 454, et qui a paru de 1797-1798.

division au gouvernement provincial de Namur, et auteur du Manuel administratif de la garde civique. Namur, F.-J. Douxfils. In-18 d'environ 500 pages. (Bibl. de M. Ph. Vandermaelen, 1837 à la Commission centrale de statistique.)

Cet annuaire a paru en 1836, 1837 et peut-être aussi en 1838. Indique les devoirs périodiques à remplir, jour par jour, par les fonctionnaires publics. Contient en outre la constitution et les lois provinciale, communale et électorale.

CHAPITRE XIII.

MAESTRICHT.

1. *Almanach nouveau et très-curieux* pour l'année de Notre Seigneur 1765, où l'on trouve les noms de M^rs du noble magistrat ind. de cette ville, et H. justice du C. de Vroenhove. Les officiers des trois pays d'Outremeuse, etc. Maestricht, H. Landtmeter. in-32. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

Almanach intéressant et fait avec soin.

2. *Almanach du département de la Meuse-Inférieure.* Maestricht, Th. Nypels. In-8°. (Années 1806 et 1807, à la Commission centrale de statistique; 1806 chez M. de Stassart.)

Liste des fonctionnaires civils et ecclésiastiques du département; quelques détails statistiques, mais faibles. Le volume de 1806 renferme, pp. 61-65, une petite notice statistique sur le département. Celui de 1807, pp. 166-206, des observations sur la formation des tableaux de comparaison des anciennes mesures agraires du département de la Meuse-Inférieure avec les nouvelles mesures métriques; ces observations sont accompagnées de tableaux.

Nous croyons que cet almanach a paru pendant les années suivantes et sans interruption, et que l'Annuaire de la province de Limbourg, cité ci-après, en est la suite. Dans une notice sur la réduction des poids et mesures (*Bull. de la comm. centr. de statist.*, t. IV), M. Heuschling cite des volumes de cette publication pour les années 1813 et 1822.

3. *Annuaire de la province de Limbourg,* rédigé par la société des amis des sciences, lettres et arts, établie à Maestricht en 1821. Maestricht, L.-Th. Nypels. Petit in-12, avec planches. (Année 1818

chez M. Renaud, conducteur des ponts et chaussées ; années 1824-1830 à la Bibl. royale ; 1824, 1826-1829 et 31 à la Comm. centr. de statistique et chez M. de Jonghe ; 1824-1851 chez M. de Chênedollé ; 1825-1831 à l'Observatoire; 1826-1827 chez M. Ul. Capitaine ; 1826, 1827, 1846 et 1850 chez M. De Reume.)

Cet annuaire est probablement la continuation de l'*Almanach du département de la Meuse-Inférieure,* et n'a pas commencé à paraître en 1824, comme on le croit généralement. Le volume pour 1818 (de 175 pages) est intitulé : *Almanach de la province de Limbourg* et ne renferme pas de notices. C'est à partir de 1824 qu'on y a inséré des documents fort importants sur l'histoire de la ville de Maestricht et de la province de Limbourg. L'avis inséré dans le volume de 1824 donne positivement à entendre que cette publication a commencé antérieurement à cette année (¹).

Voici l'indication des notices insérées dans cet annuaire :

Année 1824. — Pp. 94-133, aperçu statistique de la province de Limbourg; pp. 134-140, notice historique et chronologique de la maison d'Orange-Nassau.

Année 1825. — Pp. 95-127, sur l'origine de la ville de Maestricht et sur les enceintes qu'elle a eues à diverses époques, avec un plan de la ville.

Année 1826. — Pp. 94-99, sur les enceintes et les vieilles portes de la ville; pp. 99-119, notice historique sur le pont de la Meuse, à Maestricht, avec une vue du pont.

Année 1827. — Pp. 97-140, notice historique sur l'ancienne église de Notre-Dame à Maestricht; avec 3 planches représentant des figures sculptées sur des pierres antiques.

Année 1828. — Pp. 103-159, notice historique sur l'église primaire ci-devant

(¹) Voici cet avis : « S'instruire en s'amusant, tel fut le but que se proposèrent ceux qui conçurent la première pensée de former à Maestricht une société, sous le titre des *Amis des sciences, lettres et arts.* Peu nombreuse dans son principe, cette société se renferma d'abord dans les termes de son institution. Mais bientôt elle eut la satisfaction de voir ses membres s'augmenter, le cercle de ses travaux s'agrandir, et ses réunions, sans rien perdre de leur agrément, acquérir un degré d'intérêt qui décéla la possibilité d'en faire tourner les résultats au profit des habitants de la province de Limbourg. Un annuaire offrant des articles *que les almanachs des années antérieures laissaient à désirer,* parut à la société un ouvrage dont la publication serait aussi utile qu'agréable. Elle résolut de s'en occuper. Cette résolution, que l'approche du premier janvier 1824 ne permettait pas d'ajourner, fut presqu'aussitôt exécutée que conçue; quoique le travail de la société se ressente de la précipitation avec laquelle il a été rédigé, il offre des articles intéressants et qui permettent d'espérer que ce premier essai sera accueilli avec bienveillance . . . . »

collégiale de Saint-Servais, à Maestricht; avec un plan de l'église, et une autre planche représentant saint Servais, saint Pierre et le Sauveur.

Année 1829. — Pp. 105-166, notices historiques sur : l'hôpital Saint-Servais, place d'Armes, chapelles dépendantes du chapitre de Saint-Servais, églises de Saint-Jean et de Saint-Mathias, chapelles dépendantes du chapitre de Notre-Dame, église de Saint-Nicolas, église de Saint-Martin, chapelle du Saint-Esprit, couvent des Dames-Blanches, ordre des Templiers, couvent de Saint-Antoine, ordre Teutonique; avec 3 planches de sceaux et d'armoiries.

Année 1830. — Pp. 110-163, notices historiques sur les couvents des Dominicains, Récollets, Augustins, Bogards, Croisiers, Frères célites, Jésuites et Capucins; avec une vue de l'église Notre-Dame.

Année 1831. — Pp. 102-148, communautés religieuses de femmes; église luthérienne; hospices.

Chaque volume contient en outre un article interessant à citer : c'est celui sur les poids et mesures pour chaque localité; leur rapport avec les nouvelles mesures, etc.

Après une interruption de quatorze années, cet almanach a reparu, en 1846, en hollandais, sous le titre de : *Jaarboek voor het hertogdom Limburg*. Maestricht, Bury-Lefebvre, in-12 de 216 pages. Les notices historiques continuent d'être écrites en français. Le volume pour 1846 renferme, pp. 74-113, une notice monumentale et historique sur la ville de Maestricht, comprenant : souveraineté, gouvernement intérieur, monuments, ancienne maison de ville et dépendances. Ce *jaarboek* n'a pas paru en 1847, 1848 et 1849.

Le volume de 1850 renferme, pp. 247-292, la suite de la notice monumentale et historique sur Maestricht; elle comprend : nouvel hôtel de ville, bibliothèque publique, la grande commanderie de l'ordre teutonique de Vieux-Joncs.

On trouve dans le volume de 1851, pp. 253-275, la fin de la notice monumentale et historique. Elle traite des hôtels : *a*) des États, *b*) du gouvernement, *c*) du commandement militaire, et de l'état de la ville durant le XVIIe siècle.

M. J.-M. Van Heylerhoff, membre du conseil de régence de la ville de Maestricht, est l'auteur de la plupart des notices sur les anciens monuments de cette cité, insérées dans la collection de cet annuaire (1).

(1) Ch. de Chênedollé, *Notice sur la bibliothèque publique de la ville de Maestricht*, dans le *Bull. du bibl.*, t. VIII, p. 36 et suiv.

CHAPITRE XIV.

RUREMONDE. — BOUILLON. — ALOST. — STAVELOT. — AUDENARDE. — SAINT-TROND. — HERVE. — LIERRE. — YPRES. — BINCHE. — HASSELT. — ARLON. — VERVIERS. — SPA. — PATURAGES. — HUY. — TURNHOUT.

RUREMONDE.

Nieuwen Ruremontschen almanach, ofte geldersche waersegger voor het jaer 1732. Ruremonde, Fr. Max. Ophoven, met gratie ende privilegie. In 8° étroit. (Bibl. de M. Th. de Jonghe.)

Notices historiques.

BOUILLON.

Calendrier intéressant pour l'année ...., ou *almanach physico-économique*, contenant une histoire abrégée et raisonnée des indictions qu'on a coutume d'insérer dans la plupart des calendriers; un recueil exact et agréable de plusieurs opérations physiques, amusantes et surprenantes, qui mettent tout le monde à portée de faire plusieurs secrets éprouvés, utiles à la société, etc., par M. S. D. Bouillon, aux dépens de la société typographique. In-18. (Année 1773, 4e année, in-18 de 46 pages, à la bibl. des archives du royaume; 1775 chez M. de Jonghe; 1780 et 1785 chez M. de Chênedollé.)

L'auteur de ce calendrier est probablement un des collaborateurs du *Journal Encyclopédique*, de Pierre Rousseau. Ne serait-ce pas Duruflé?

ALOST.

1. *Den nieuwen Aelsterschen almanach* voor het jaer .... T'Aelst, Judocus D'Herdt. In-18. (1771 à 1794 à la Bibl. royale, à l'exception de 1773; 1794 chez M. de Chênedollé.)

En 1792-1794 l'imprimeur était J.-L. D'Herdt. Chaque volume contient la liste des villages du pays d'Alost, avec les noms du patron de l'église, du pas-

teur, du seigneur et des autorités communales, ainsi que les armoiries d'Alost et de Grammont. On trouve en outre une liste chronologique du magistrat d'Alost, et de petites notices sur la vie de quelques personnages célèbres du temps.

2. ***Nieuwen Aelsterschen Guychelaer,*** **ofte gemetamorphozeerde logenaer. Aelst, Judocus D'Herdt. In-18. (1775, 3e année.)**

STAVELOT.

Almanach de Stavelot. **In-18 de 15 ou 20 pages. Vers 1778.**

Feu M. Massau, bibliophile de Verviers, mort à Saint-Josse-ten-Noode, en septembre 1847, se rappelait d'avoir vu cet almanach. Il contient, me disait-il, les noms des fonctionnaires, civils et militaires, du prince-abbé de Stavelot, dont l'armée se composait de 36 hommes. Le comte de Becdelièvre en parle aussi dans sa *Biographie liégeoise,* t. II, p. 445. Voici ce qu'il dit : « Cet almanach, fort utile et bien composé, fut publié par N. Gerlache, imprimeur à Malmédy, mort en 1771. » Ce renseignement est erroné, au moins quant à la date, car Gerlache ne transféra son imprimerie de Liége à Malmédy, qu'en 1777.

AUDENARDE.

1. ***Den nieuwen Vlaemschen comptoir almanach....*** **Gemaeckt op den meridiaen van Vlaenderen, door Meester Jan Van Raedersteree. Audenaerde, Petrus Joannes Vereecken. In-12 d'environ 150 pages. (Année 1771 chez M. De Reume.)**

La publication de cet almanach, commencée en 1756, a cessé quelques années après la mort de l'imprimeur Vereecken (en 18..). Son fils n'en a publié que quelques-uns. Leurs format et titre varient. Ces almanachs sont très-rares. Imprimé en caractère gothique, rouge et noir. A la suite du calendrier on trouve : une partie intitulée *Prognosticatie,* la liste des magistrats et fonctionnaires de la Flandre et en particulier d'Audenarde ; une chronique historique, le tarif des monnaies avec figures, etc., etc.

2. ***Almanach van Milanen,*** **voor.... 1784, gecalculeert door meester Lucas De Groot. Audenaerde, P.-J. Vereecken. In-18. (Librairie de A. Van Dale, en 1846.)**

Volume assez gros, mélangé de caractères gothiques, contenant une seconde partie intitulée *Prognosticatie,* etc.

SAINT-TROND.

1. *Den lachenden St Truydenschen waarzegger,* over de xij manden van het jaar 1789. Tot St. Truyden, J.-B. Smets. Petit in-18, non paginé.

L'imprimeur de cet almanach a probablement pris plaisir à en modifier le titre : il est différent dans les volumes des années 1789, 1802, 1803, 1807, 1808 et 1814 que possède M. Ul. Capitaine, à Liége.

2. *Sint-Truindenschen Plak-Almanach* voor het jaer ons Heere Jesus Christus 1851. St-Truiden, drukkery van J.-L. Milis. In-plano à 6 colonnes.

HERVE.

1. *Le grand calendrier de Herve,* contenant des notions historiques et commerciales sur le pays de Limbourg, ainsi que les tableaux ecclésiastique, judiciaire et civil de la même province, les ordonnances souveraines et autres objets remarquables. Herve, F.-J. Vieillevoye. In-12. 1792 à 1794. (Bibl. de MM. Ul. Capitaine et Th. de Jonghe ; année 1792 à la Commission centrale de statistique.)

Les trois volumes qui composent la collection de cet almanach renferment de curieux renseignements historiques et topographiques sur le Limbourg, communiqués par l'abbé Fafchamps et H. Schrevers, échevin à la haute cour de Dalhem.

Le volume pour 1792 contient :

Pp. 1-11, précis historique de la réunion des dix-sept provinces des Pays-Bas.

Pp. 12-20, principaux articles de la joyeuse-entrée de Brabant et de Limbourg.

Pp. 21-23, de la bulle d'or.

Pp. 24-43, notes historiques et géographiques sur la province de Limbourg.

Pp. 44-62, notices sur Limbourg, Herve, Neau, Hodimont, Dalhem, Rolduc, Fauquemont.

Pp. 69-119, tableau ecclésiastique de la province (notices sur les églises et paroisses).

Pp. 120-159, tableau judiciaire et civil de la province (une notice sur chaque localité ; indication des seigneurs, des échevins, etc.).

Pp. 160-173, ordonnance du souverain, de 1791.

2. *Almanach agricole,* contenant des notions utiles sur l'agricul-

ture, les engrais, l'art d'améliorer le bétail, etc. ([1]). Herve, L.-J. Bayaux-Paris. Petit in-18. 1847-1851. (Années 1847, 1849, 1850 à la Commission centrale de statistique; 1847-1851, bibl. de MM. Ul. Capitaine et De Reume.)

Outre des renseignements sur l'agriculture, les volumes des deux premières années renferment chacun une petite notice historique sur les localités de l'ancienne province de Limbourg, particulièrement sur Herve, Limbourg, Battice, Charneux, Thimister, Baelen, Clermont, Montzen, Fouron-Saint-Pierre, etc.

Le principal rédacteur de cet almanach est M. Moreau, membre de la chambre des représentants.

LIERRE.

Almanach voor het jaer .... benevens een mengelwerk van het genootschap, onder de zinspreuk voor *Konst en wetenschap*, ter Lier. Lier, petit in-12. 1824-1827. (Années 1825-1827 à la Bibl. royale.)

Nous ne pouvons en indiquer le contenu, l'exemplaire de la Bibliothèque royale étant introuvable.

YPRES.

Nieuwen yprenschen districkt almanach, door P. Nicolopulo. Ypre, Lambin-Verwaerde, in-18. (1835, 8e année, chez M. Th. de Jonghe.)

BINCHE.

Étrennes Binchoises pour l'an 1829, par C.-E. De B***** ([2]). Binche, de l'imp. d'Hyp. Fontaine, rue de l'Église, n° 135. In-18 de 60 pages et 2 tableaux (Bibl. royale et M. de Chênedollé.)

En ouvrant cet almanach nous pensions y trouver beaucoup de choses du crû de Binche, mais non, c'est un almanach très-ordinaire. On y lit des articles sur le système planétaire, le système métrique, les monnaies; sur l'île de Java,

([1]) Le premier volume est intitulé : *Almanach agricole,* contenant des notions sur la culture des prairies, etc.

([2]) Eugène De Biseau, de Hauteville.

sur quelques arbres ou animaux rares; remèdes à employer pour certains maux, des anecdotes, des chansons et des charades. Il y a (p. 39-42) un *Précis historique sur la ville de Binche,* pour la rédaction duquel M. C.-E. De B***** ne paraît pas avoir fait beaucoup de recherches; voici ce qu'il dit du magnifique palais que Marie, reine de Hongrie, sœur de Charles-Quint, avait fait bâtir : « C'était pour ainsi dire une des merveilles de l'univers, que cette superbe cité; entre plusieurs ouvrages d'une beauté surprenante on y admirait une *Cérès* en marbre blanc de 28 pieds de hauteur, posée dans le jardin de ce palais, et le mont *Parnasse* d'écailles de perles, avec la fontaine d'Hélicon, autour de laquelle on voyait les neuf Muses, déesses du Parnasse, sculptées en marbre blanc, qui chantaient et jouaient des instruments au doux murmure d'un ruisseau de cristal qui tombait dans un bassin de porphyre, qui était près de la petite table aux banquets, travaillée de pierres en mosaïque sur laquelle on voyait la ville de Binche au naturel, etc., etc. Toutes ces merveilles rendaient Binche très-célèbre et principalement au temps de fête quand on y faisait jouer un ciel contrefait qui, parmi le bruit du tonnerre et des éclairs, lançait des foudres auxquelles succédait la pluie qui allait grossir plusieurs fontaines qui sortaient des rochers artificiels.

« De toutes ces beautés, il ne reste plus que quelques souterrains soutenus par des pilastres en grès, travaillés avec art, sur lesquels on a élevé des jardins.

« . . . .

« Les Binchois sont gais, vifs, loyables, probes, affables envers l'étranger, bons soldats, aimant leur prince et leur patrie..... les arts et surtout la musique; les Binchoises sont belles et bien faites.....

« Longitude 21-50. Latitude 50-23. Dans les Étrennes pour 1830 il y aura plusieurs curiosités relatives à Binche. »

Nous ignorons si M. De B***** a rempli sa promesse pour 1830.

Il faut croire que le comte de Fortsas ne tenait pas beaucoup à recueillir dans sa bibliothèque les productions littéraires de ses compatriotes, car voilà déjà deux publications extrêmement rares, les *Étrennes Binchoises* et l'*Écho de Binche* (journal), qui ne figurent pas dans le catalogue de sa superbe collection, publié en 1840.

HASSELT.

Annuaire de la province de Limbourg, pour l'année 1833, rédigé sur des documents officiels. 1re année, Hasselt, P.-F. Milis. In-12 de 224 pages. (Bibl. du ministère des affaires étrangères, MM. Ph. Vandermaelen et Ul. Capitaine.)

Ne pas confondre cet annuaire avec celui qui a paru à Maestricht, chez Nypels. Celui de Milis, pour 1833, renferme une notice sur les anciens poids et mesures de la province.

ARLON.

1. *Almanach* pour l'an de grâce 1833, à l'usage des habitants de la province de Luxembourg. Arlon, P.-A. Bruck. In-32 de 179 pages. (Bibl. de M. Vandermaelen ; l'année 1840 chez M. de Chênedollé.)

Almanach administratif de la province ; tarif et empreintes des monnaies.

2. *Almanach agricole, horticole et d'économie domestique*, de la province de Luxembourg, par F. G. Arlon, C.-A. Bourgeois, 1850-1851. In-16 d'environ 160 pages. (1851, 2ᵉ année, chez M. De Reume.)

Auteur, M. F. Gerardi, agriculteur à Saint-Léger, province de Luxembourg. Almanach renfermant de nombreux détails sur les divers travaux du cultivateur, du maraîcher, de l'arboriste, du fleuriste ; procédés et recettes relatifs à l'économie domestique, etc., etc.

VERVIERS.

Calendrier verviétois pour l'an de Jésus-Christ 18... Imprimerie du *Journal de Verviers*. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

Espèce d'almanach de comptoir qui se publie en une feuille in-plano depuis 1841.

SPA.

Calendrier perpétuel wallon-français, ancien et moderne, pour servir de suite à l'Annuaire de Spa, 1804 (?). Par L.-F. de Thier, de Theux.

PATURAGES.

1. *Almanach Borain*, pour 1848. Pâturages, P.-Ph. Caufriez-Decamps. In-18 de 56 pages. (Bibl. de M. Hachez.)

Anecdotes de mauvais goût.



2. *Armonac du Borinage* in patois bornin, pour l'année 1849. Pasturages, P.-Ph. Caufriez-Decamps. In-18 de 96 pages. (Bibl. de M. de Chênedollé.)

Anecdotes ayant une tendance socialiste.

HUY.

Les Étrennes de Huy, almanach de 1849. Chansonnettes de J.-J. Dehin, anecdotes, parodies, bons mots, etc. Huy, Max. Ghilain, in-32. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

Ce petit almanach est le même que les Étrennes Liégeoises de 1849 auxquelles on n'a changé que le titre.

TURNHOUT.

1. *Opregte brabantsche almanak* voor het jaar ... Door den wijvermaarden hooggeleerden doctor en meester Hermanus PETERSEN. Turnhout, J. Dircx-de Wolf, et ensuite (1851) Brepols en Dierckx zoon. In-16 de 88 pages. (1850 et 1851 chez M. De Reume.)

Publication commencée en 1801 ; imprimé en lettres rouges et noires; ce n'est que depuis peu que le caractère romain a été substitué au caractère gothique, dit *flamand*. Il y a quelques années cet almanach était tiré à 30 ou 35 mille exemplaires; aujourd'hui, par suite de concurrence, ce nombre est réduit à 25 mille. La presque totalité de ces exemplaires se débite en Hollande, au prix d'un sou. Il ne renferme que le calendrier, le tableau des foires et marchés, quelques anecdotes, et le tarif des monnaies.

2. *Jaerboekje van de stad en het arrondissement Turnhout.* Bevattende gedichten door Dr J. R. SN...... Turnhout, Brepols en Dierckx zoon, 1848 à 1851. In-18 de 120 pages. (1848, 1re année, chez M. De Reume.)

Annuaire administratif et d'adresses de l'arrondissement, fait avec soin. A la fin du volume se trouvent des poésies flamandes. L'auteur de cet ouvrage est M. Snieders.

Bien qu'imprimé en France, l'ouvrage suivant doit être classé parmi les almanachs belges, parce que les renseignements qu'il renferme concernent plus particulièrement la Belgique. Il a été publié à l'époque de l'occupation de notre pays par l'armée française, et complète, pour la partie officielle, les deux volumes de 1747 et de 1748 du *Calendrier de la cour,* imprimé à Bruxelles.

Calendrier général de la Flandre, du Brabant et des conquêtes du Roi; contenant l'état militaire, civil et ecclésiastique de ces provinces, la description des villes et endroits remarquables, les bureaux des traittes et domaines, etc. A Lille, chez André-Joseph Panckoucke, proche l'Hôtel de ville, 1748. Avec approbation et privilége. Au bas de la dernière page (259) on lit : « Imprimé à Paris, par C.-F. Simon, fils, imprimeur de la Reine, et de Mgr l'archevêque, 1747. » Petit in-8° de 259 pages. (Bibl. royale, l'Observatoire et MM. de Chênedollé et de Jonghe.)

Ce livre contient, outre une petite notice historique, la liste des officiers dans les places de guerre, et les noms des magistrats, des dignitaires de l'église, des monastères, etc. Voici les noms des localités sur lesquelles il y a des articles : Lille, Douay, Orchies, Seclin, Commines, Dunkerque, Berghes-Saint-Vinnoc, Gravelines, Cassel, Bailleul, Bourbourg, Poperingue, Gand, Bruges, Damme, Ipres, Messines, Menin, Courtrai, Harlebeck, Furnes et sa châtellenie, Dixmude, Nieuport, Ostende, Tournai et le Tournesis, Saint-Amand, Alost, Termonde, Grammont, Renaix, Ninove, Pays-de-Waes, Audenarde, l'Écluse, Ysendyck, Sas-de-Gand, le fort Philippine, Hulst, Axel et Terneuse, Bruxelles, Anderlecht, Vilvorde, Louvain, Bois-le-Duc, Breda, Berg-op-Zoom, Gertrudemberg, Grave, Steenberghe, Maestricht, Pays-de-Liége, Malines, Anvers, Hooghstraeten, Herentals, Geel, Tirlemont, Maubeuge, Condé, Landrecies, Philippeville, Bavai, Givet, le Quenoy, Bouchain, Mons, Ath, Binche, Braine-le-Comte, Chimai, Beaumont, Saint-Ghislain, Enghien, Halle, Soignies, Leuze, Lessines, Chievres, Cambron, Namur, Charleroi, Bouvigne, Walcourt, Fleurus. — Supplément aux articles Douay, Valenciennes et Louvain.

CHAPITRE XV.

DIRECTORIUM OU CARTABELLES.

Les Directorium ou Cartabelles à l'usage des églises rentrent aussi dans la classe des almanachs. N'ayant pas de renseignements suffi-

sants pour remonter à l'origine de ces publications, nous nous bornerons à donner les indications suivantes :

1. Le Directorium de l'évêché de Gand était, au commencement du XVIIIe siècle, publié par Dominique Vanderween. En 1741, il cède son privilége à la veuve de P. De Goesin. En 1762, Pierre-François De Goesin obtint un privilége de 10 ans, renouvelé ensuite, pour publier ce recueil [1]. En 1800 il est imprimé chez Bernard Poelman. Le volume pour cette année est coté n° 12. En 1814 et 1815, le *Calendarium liturgicum ad usum cleri ecclesiæ cathedralis S. Bavonis, et diœcesis Gandavensis,* était imprimé chez la veuve de A.-B. Steven. Les volumes de ces deux années portent les n°s 26 et 27. (Bibl. royale ; années 1800, n° 12, à 1846, chez les Bollandistes.)

2. En 1718, un privilége est accordé à Jérôme Verdussen, à Anvers, pour imprimer le Directoire ou Cartabelle du diocèse d'Anvers.

3. En 1757, et probablement antérieurement, J.-F. Vander Elst imprimait à Malines le Directorium à l'usage de ce diocèse. (Une collection chez les Bollandistes).

4. En 1772, permission accordée à N. T'Serstevens, à Bruxelles, pour imprimer et débiter pendant vingt ans le Cartabelle romain.

5. En 1777, octroi de vingt ans accordé à J.-F. Van Overbeke, imprimeur à Louvain, pour publier le Directoire rituel du diocèse de Malines.

6. En 1821, G. J. Bincken, à Anvers, imprimait un *Kalendarium* à l'usage du diocèse de Malines (*Kalendarium anni Domini* 1821, continens statum ecclesiæ romanæ, et nomina ecclesiarum et pastorum archidiœcesis Mechliniensis, præcipue ad usum cleri. Editio auctior, emendatior et correctior.) In-8° de 48 pages. (Année 1821, chez M. de Chênedollé.)

[1] Le volume de 1789 a été rédigé par Augustin-François Van Beveren, prêtre. Cet ecclésiastique demandait alors le privilége de cette publication ; sa demande ne fut pas accueillie, l'imprimeur Pierre De Goesin jouissant de ce privilége.

7. *Calendarium* sive ordo annuus pro adoratione perpetua Sanctissimi Sacramenti in ecclesiis parochialibus patriæ et dioecesis Leodiensis. Leodii, S. Bourguignon, 1772-1775. In-4°. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

8. *Directorium Leodiense* pro anno Domini...... Leodii. In-12.

Successivement imprimé par .... C. Plomteux, L. de Villers, C. Bourguignon, Vᵉ C. Bourguignon, P.-J. Collardin, P. Kersten.

Nous ignorons quand le *Directorium* a paru pour la première fois. Il ne manque à M. Ul. Capitaine que trois ou quatre années pour avoir la collection complète depuis 1789 jusqu'aujourd'hui.

9. *Calendarium ecclesiasticum* rectè ordinans, ... in usum universi cleri dioecesis Tornacensis. Mons, Monjot. In-12. (Années 1809-1839 à la Bibl. royale.)

10. A Namur, l'imprimeur Adrian Lafabrique (qui a imprimé de 1665 à 1687) a édité aussi des *Directoires* [1].

CHAPITRE XVI.

NOTES SUPPLÉMENTAIRES.

ANVERS.

Dans l'introduction de notre travail nous avons cité, comme étant le plus ancien almanach belge à notre connaissance, un almanach imprimé en 1540. Mais nous avons eu soin d'ajouter que, d'après nos conjectures, il devait avoir paru antérieurement, dans notre pays, des ouvrages de cette nature.

En effet, M. Edward Van Even, sous-bibliothécaire de l'université de Louvain, a trouvé dans les registres aux comptes de l'abbaye de Parc, près de Louvain, des années 1490 et 1492, mention de dépenses faites pour achat de deux almanachs qu'il croit avoir été imprimés à Louvain. M. Van Even a bien voulu nous communiquer, à ce sujet, la note que l'on trouvera ci-après (voy. art. Louvain).

[1] M. J. Borgnet, *Bull. du bibl.,* t. VI, p. 442.

D'un autre côté, M. Campbell, sous-bibliothécaire de la bibliothèque royale, à La Haye, a indiqué dans le t. VI (p. 33), du *Bulletin du bibliophile*, un almanach imprimé à Anvers en 1491, par Gérard Leeu. En voici le titre et la note qui l'accompagne :

1. *Almanack pro xiij annis proxime futuris. Kalendarium ad inveniēdū in quo signo sit luna et dies electi pro fleubothomia.*

« Ce premier opuscule de 10 feuillets, sans signatures, est suivi d'un autre de 16 feuillets dont voici le titre : « Incipit tractatus multū vtilis per circumspectū virū magistrum Jasparem Laet de Borchloen Astrologum. » In-8°, caract. goth., de deux grandeurs. Comme l'*Almanack pro xiij annis* commence à l'année 1492, cet opuscule a dû être imprimé en 1491. Quelques figures astronomiques rendent ce rare petit volume plus intelligible (1). »

Voici les titres de quelques autres almanachs d'Anvers dont nous n'avons pas parlé. Les deux premiers, publiés en 1520 et en 1524, nous sont indiqués par M. Van Even :

2. *Almanack magistri Jasparis* Laet, de Borchloen, pro anno domini Millesimo ccccc xx. Gheprint in die vermaerde coopstadt van Antwerpen in Onser liever Vrouwē punt bi mi Claes de Grave. In-plano. (Bibl. de l'abbaye de Parc.)

Orné d'une gravure sur bois figurant les signes des jours et des mois ; cette planche semble appartenir à la fin du xve siècle ; elle n'est pas sans intérêt pour l'histoire de l'art. Le typographe Nicolas de Grave a travaillé à Anvers entre les années 1513 et 1535.

3. *Almanack en prognosticatie* voor't jaer 1524, Jaspar Laet (2), de jonghe, in medecinen doctoer. Gheprint t'Antwerpen in die Rape,

(1) Note de M. Campbell. — La bibliothèque royale de la Haye possède un exemplaire de cet almanach. A part l'almanach de 1490, mentionné dans les archives de l'abbaye de Parc, et dont, au reste, on ne connaît pas le lieu d'impression, il est peu probable qu'on puisse découvrir un almanach belge plus ancien que celui de Gérard Leeu.

(2) Comme on le voit, la famille Laet ou de Laet semble avoir eu à Anvers, en ce temps-là, le monopole des almanachs. Au chapitre Ier de notre ouvrage, nous avions déjà indiqué plusieurs almanachs publiés par Jean, Gaspard et Alphonse de Laet. Une notice sur Gaspard se lit dans la *Biographie liégeoise*, t. I, p. 209.

bi mi Michiel Hillen, van Hoogstraeten. In-plano. (Bibl. de l'abbaye de Parc.)

« Le typographe Guillaume Vosterman, qui travaillait à Anvers entre les années 1500 et 1544, a édité un livre ascétique sur la passion de N.-Seigneur, qui renferme un calendrier perpétuel assez bien fait. Ce volume porte le titre suivant : *Faciculus myrre* dat is een sonderlinge devote materie van die passie ons here Ihū Xpī geheeten dat busselken ost dat bondelken van myrre..... Uitgegeven door Broeder Mathys Van Dordrecht ([1]), gardiaen Thantwerpen. Antwerpen, Willem Vosterman. In-12. Le livre ne porte pas de date, mais le calendrier semble appartenir à l'année 1534. Le titre contient des explications fort naïves sur ce calendrier ; nous allons les transcrire : « *In desen calengier* hier na volgende vindy dye nieuwe maen ende die volle maen op elc syn ure ende syne stippen. Want elcke stippe is een vierendeel van een ure. Ghi sult vinden in desen calengier dye dagen langen ende corten. Ende daer een O staet is nyet, ende die ure ende stippen beghinnen na den middach des selven dachs. Item dye eclips der manen die geschiet inder nacht met een volle maen dye eclipsis de sonne by dage met een nieuwe maen. Daer een groote O staet dat is die eclipsis der sonne dye is root. Ende des maens O is swert, op den selven dach ure ende stippen ([2]). »

4. *La grande et perpétuelle prognostication des laboureurs* extraicte et copilee non pas de quelque livre frivole, mais de la longue expérience des anciens. très utile et profitable à tous les laboureurs et paysans, car en icelle l'on trouvera par certains signes, la fertilité ou cherté des grains, fruictz, herbes et de touttes les années à tousjours. Anvers , Jehan de Liesvelt, 1553. In-4° de 4 feuillets. (Bibl. royale, collection des incunables, n° 1456.)

ÉPIGRAPHE.

« *Au bon lecter* (sic).
« Je suys (o lecteur) prognostication.
« Des laboureurs trouvee tant veritable.

([1]) Sur Matthieu Weenssens, de Dordrecht, mort en 1547, *voyez* Foppens, *Bibliotheca Belgica,* t. II, p. 880.
([2]) Notes de M. Van Even.

« Quoncques nen fut en nulle region,
« Par aucun docteur trouvee de semblable.
« Longue experience jadis mengendra,
« Qui a ung chascun monstre la seure voye.
« Qui doncq machette ne s'en repentira.
« Car c'est argent sauve qui en bien semploye. »

Suivent ensuite des pronostics relatifs aux différents jours de la semaine et aux objets suivants : « De mortalité, guerre et cherté des vivres, du vin, de cherté en bled et fruictz de la terre, de la moisson, du temps pluvieux, quand le temps se changera, pour savoir au soleil, à la lune ou à la nouvelle lune quel temps il fera ; de la gelée, de lyver, de la pasture des bestes , de seigner. »

A la fin on lit : « Cette pronostication est visitée et approuvée par le reverend et très-savant messire Jean Goossens d'Oorschot, pasteur de l'église S. Jacques en Anvers et licentie en theologie, et est permise de pouvoir imprimer à Jean de Liesvelt, imprimeur juré de l'imp. Ma., demourant en Anvers en la rue de la Chambre au pays d'Artoys. Donné à Bruxelles le XVI jour d'aougst, M.CCCCCLIII. Subsigné P. De Lens. »

5. *Almanach ofte oprechten ongarischen hemel meter* 1688. Antw., Guill. Engelbertus Gymricus. In-8° obl. (Bibl. de M. l'abbé Carton.)

Avait pour astrologue Liévin Rombauts, en général plus poëte que ses confrères.

6. *Almanach historique belge* pour l'année 1844, par Henry Ratinckx (M. Dumont). Anvers, H. Ratinckx. In-32 de 62 pages. (Bibl. de M. A. De Reume.)

Calendrier et éphémérides concernant les principaux faits de l'histoire de la Belgique.

7. *Van Alles wat, dagwyzer* voor het jaer 1847, verzameling van verhalen, anekdoten, enz. Teekeningen door HH. Verhoeven, Linnig, Venneman , enz. Antwerpen , Wed.-J.-S. Schoesetters. 1846-1847. In-18 de 112 pages. (1846 et 1847, chez M. A. De Reume.)

Almanach orné d'un grand nombre de vignettes et de gravures fort curieuses. Le volume de 1847 renferme des articles en vers et en prose de MM. J.-A. de Laet, A. Snieders, Charles Nys, Th. Van Ryswyck, F.-H. Mertens, et H. C. (Conscience?). L'article de M. Nys est consacré à Gilbert Van Schoonbeke, auteur anversois du XVIe siècle.

8. L'almanach indiqué sous le n° 38 et intitulé *Gerieflyke,* etc., a commencé à paraître en 1762, chez Petrus S. Vanderhey. L'édi-

teur fut ensuite H.-P. Vanderhey et actuellement (1852, 90e année) Henri Verberckt. (Année 1786, chez M. Th. de Jonghe.)

Il contient les indications des naissances des souverains de l'Europe ; anciennement la liste de la noblesse, aujourd'hui les membres de l'ordre de Léopold, résidant à Anvers ; les autorités locales et les chefs et commis d'administration ; les sociétés littéraires et autres ; les corps des médecins, apothicaires, etc.

9. *Almanak*, etc. (*Voy.* n° 33.)

Années 1826 et 1827, 2 volumes à la Bibliothèque royale.

10. Le volume indiqué sous le n° 35 est de l'année 1827.

LIÉGE.

1. *Almanach de Mathieu Laensbergh.* (*Voy.* n° 3.)

Dans le volume de 1758 (un exemplaire chez M. De Reume), la partie intitulée *Pronostications* est donnée sous le nom de « Philippe Laensbergh, fils de feu Mathieu, mathématicien. »

2. *Almanach*, etc., à l'usage des tréfonciers. (*Voy.* n° 9.)

Suivant M. de Villenfagne, dans ses *Mélanges* de 1810, p. 305, c'est vers 1670 ou 1680, qu'on a commencé à imprimer à Liége un calendrier, haut de 4 à 5 pieds, encadré dans une bordure gravée, et formant une espèce de tableau.

3. *Le petit Almanach de poche*, etc., publié par Ev. Kints. (*Voy.* n° 6.)

M. De Reume possède un exemplaire du volume de l'année 1749. Cet almanach, d'un format excessivement petit, n'est pas sans intérêt.

LOUVAIN.

Nous avons dit que M. Van Even avait trouvé dans les registres aux comptes de l'abbaye de Parc, des années 1490 et 1492, mention de dépenses faites pour acquisition d'almanachs. Le registre de 1490 contient ces mots : « Pro *Almenach* in conventû xii plecken. » Le registre de 1492 renferme un passage plus intéressant. On y

voit que le domestique de maître Jean Spierinck apporta, à la nouvelle année, un almanach à l'abbé, et qu'il en reçut un pour-boire de 4 sols. (Dedi famulo magistri Joannis Spierinck, portanti unum *Almanack* primâ januarii IIII stuberos.)

« Jean Spierinck, l'auteur de cet almanach, selon toute probabilité, était professeur de médecine à l'université de Louvain, médecin de l'archiduc Philippe le Beau et chanoine de l'église St-Pierre. Il mourut le 7 octobre 1499. C'était un homme fort remarquable. Valère André ([1]) lui donne l'épithète de « famosissimus medicus. » M. C. Broeckx lui a accordé une place honorable dans son *Essai sur l'histoire de la médecine en Belgique.* Spierinck peut être considéré comme l'un des plus anciens rédacteurs d'almanachs du pays. Le *Leuvenschen Plak-Almanach* jouit encore d'une grande réputation dans nos provinces flamandes. C'est peut-être au talent du savant médecin de Philippe le Beau qu'il est redevable de cette renommée.

« Les almanachs dont il est question dans les extraits que nous venons de transcrire étaient sans doute imprimés chez Jean de Westphalie, le seul imprimeur connu à Louvain à cette époque ([2]). Nous avons fait des recherches pour en retrouver un exemplaire. Nos investigations ont été infructueuses. Nous espérons que d'autres seront plus heureux que nous.

2. « Louvain comptait, au commencement du XVIIIe siècle, un rédacteur d'almanachs assez remarquable. Il portait le nom de Pierre-Thomas WILLEMAERS, et était né à Louvain le 21 décembre 1680. Ayant achevé ses humanités, il entra dans l'abbaye de Parc et y prononça ses vœux le 19 juin 1701. Il devint, en 1712, vicaire au couvent de l'Ile-du-Duc ou Gempe ; en 1719, curé à Winghe-Saint-Georges, et en 1721, curé à Tervueren, où il mourut le 28 novembre 1736. Il a composé une collection d'almanachs pour le peuple;

([1]) Voy. *Fasti academici,* pp. 227 et 313. Spierinck avait pris le grade de docteur en médecine en 1452.

([2]) M. Van Even se propose d'écrire une notice sur Jean de Westphalie, qu'il considère comme l'introducteur de l'imprimerie en Belgique. Il recevrait avec reconnaissance des renseignements sur des éditions inconnues ou sur des détails ignorés de l'histoire de ce typographe.



ces almanachs ont été publiés à Louvain chez la veuve de François Vandevelde, demeurant rue de Bruxelles, à l'enseigne de l'Ecu d'Angleterre. « Ils firent du bruit, dit Paquot, par les traits satiriques que l'auteur y répandit, et qui les firent rechercher des curieux. » Willemaers laissa, en outre, une Vie de saint Hubert, en latin, Bruxelles, 1730, in-4°, et des sermons, également rédigés en latin, Louvain, 1733, 2 vol. in-8°. *Voy.* Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XI, p. 396-98; C.-J.-G. Piot, *Histoire de Louvain*, p. 12 de la notice sur les hommes distingués de Louvain (1). »

3. *Nieuwen Lovenschen almanach*, 1768. Loven, J.-F. Maswiens. In-18 de 88 pages. (Bibl. de M. de Jonghe.)

Notice sur la manière d'élire le magistrat de Louvain; listes des autorités, des professeurs de l'université, etc.; intéressant.

4. *Den blinden*, opsienden schreuwenden spook-almanach of reflexie moral van Monsieur Almanach voor.... 1782, enz., enz. Loven, Vanderhaert. In-18. (Chez les Bollandistes.)

5. *Almanach journalier de Liége*, pour l'année.... 1815, supputé par maître Phil. Lansbergh, math. Louvain, J. Meyer. In-24 de 64 pages. (Bibl. de M. E. Carmoly.)

Prédictions, anecdotes et chansons. Peu intéressant.

6. *Lovenschen Almanack voor het jaer Onzes-Heer Jesus Christus* 1851. Te Loven, vyt de Drukkery van J. Cuelens, over den Tribunal, in-plano à 8 col. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

GAND.

Nederlandschen, etc. (*Voir* chapitre *Gand*, n° 1.)

En 1721 cet almanach paraissait encore et était imprimé par Augustin Graet. In-8° oblongo. (Bibl. de M. Carton.) Il continuait d'être calculé par Jean Van Waereghem qui prend aussi le nom de Jean Van Vlaenderen; il se distingue par ses attaques contre les femmes.

(1) Notes communiquées par M. Van Even.

2. Au nº 8, nous avons indiqué un almanach publié par Cornelis Meyer, de 1715 à 1750.

En 1751 Jean Meyer a imprimé un volume intitulé : *Den oprechten Vlaemschen tydtwyser dat is den oprechten almanac door Julius* de Beaupré. In-8º oblongo. (Bibl. de M. l'abbé Carton.)

De Beaupré est un astrologue naïf ; dans l'introduction de ses pronostications il dit : « Quoique nous prédisions d'après l'inspection des planètes et d'après les règles, nous ne sommes pas sûrs que les événements se vérifieront, car Dieu peut renverser nos prédictions. »

3. *Nieuwen*, etc., door Th. Caesmes. (*Voy.* nº 10.)

M. Carton possède un volume pour l'an 1725.

Caesmes se plaint amèrement de son métier que trop de mauvais astrologues gâtaient, dit-il ; il se pose modestement parmi les autres.

4. *Almanach*, etc., par Daniel Montanus. (*Voy.* nº 11.)

Dans le volume de 1739, Montanus dit que c'est la quarante-neuvième œuvre de ses éphémérides, d'où l'on peut conclure que cet almanach paraissait déjà en 1690.

Son nom se trouve encore dans les almanachs de 1772. Ses remarques sont souvent morales et édifiantes.

5. *Tydtwyser ofte Almanac*, door Mᵉ Jan Van Waereghem. Gent, Benedictus Beernaerts. In-8º obl., 1753. (Bibl. de M. l'abbé Carton.)

6. *Almanach de cuisine,* ou la nouvelle cuisinière bourgeoise pour l'année 1789, à l'usage de tous ceux qui se mêlent de dépenses de maisons, contenant, etc. A Liége, et se trouve à Gand, chez les frères Gimblet, impr.-libr. In-12 de 276 pages. (Bibl. de M. De Reume.)

C'est un traité complet de l'art culinaire. Il est très-probable que l'éditeur a débité des exemplaires sous un autre titre que celui d'Almanach.

BRUXELLES.

Le Messager boiteux ou Almanach de Milan, pour l'an 1801, contenant plusieurs choses utiles et agréables. Milan, de l'impri-

merie du *Couriero a piedo*. In-16 de 55 pp. environ. (Bibl. de M. De Reume.)

A en juger par quelques remarques du calendrier, cet almanach doit avoir été imprimé à Bruxelles, peut-être chez de Haes; il est du reste peu intéressant; après le calendrier viennent des pronostics, des anecdotes, l'*Éloge de rien* et l'*Éloge de quelque chose;* inscription admirable, anagramme.

MONS.

1. *Calendrier ecclésiastique du diocèse de Cambrai, aux Pays-Bas autrichiens,* pour l'an de Notre Seigneur J.-C. 1794. Mons, Monjot. In-18 de 156 pages. (Bibl. de M. Félix Hachez.)

Cet almanach est devenu extrêmement rare; il ne traite que de la partie du diocèse située dans les Pays-Bas autrichiens. « Celles de la domination française, dit l'almanach, que nous regrettons amèrement de ne pouvoir joindre à celle-ci, ou sont encore sous le joug férocé des sacriléges régicides qui se sont révoltés en France, ou ayant le bonheur d'en être délivrées par les armes victorieuses de S. M. l'Empereur et Roi et de ses hauts alliés, ne sont point encore réorganisées. »

A la dernière page l'éditeur sollicite des renseignements pour la continuation de cet annuaire qui, probablement, n'a pas eu de suite. Ils doivent être adressés à M. Coste, rue de Bertaimont, nº 9, à Mons.

2. *Almanach populaire du Hainaut,* pour l'an 1852. Mons, F. Vandelen relieur. In-18 de 52 pages. (Bibl. de M. Hachez.)

A l'exception du titre et du calendrier, ce volume est entièrement semblable à celui pour 1851 et que nous avons indiqué au chapitre Mons, sous le nº 11. Nous avons omis de mentionner un article sur l'éligibilité des magistrats, rédigé par le citoyen Gérard Péruzet, vice-président de l'Association démocratique et sociale de Mons.

TOURNAY.

Le grand double Almanach de Liége, etc. (*Voy.* nº 9.)

Années 1822 à 1850 chez M. De Reume.

SPA.

Annuaire de Spa, par L.-F. de Thier, de Theux. 1803 (?).

Cité dans le *Guide des curieux qui visitent les eaux de Spa.* Verviers, 1814, in-8º, p. 88. — Cet annuaire, s'il existe, est de la plus grande rareté.

CHAPITRE XVII.

LISTE DES CALENDRIERS MANUSCRITS CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE [SECTION DES MANUSCRITS (¹)].

1. Calendrier de l'abbaye de Stavelot. (Latin ; 2ᵉ tiers du IXᵉ siècle.)

La bibliothèque royale possède deux autres calendriers provenant de cette abbaye : l'un est du Xᵉ et l'autre du XIIIᵉ siècles.

2. Fragment d'un calendrier, pour les mois d'août et de septembre. (Lat., 1ᵉʳ tiers du Xᵉ siècle.)

3. Calendrier avec notions sur le cycle Dionysien, les indications et les épactes pour les années 1138 à 1213. (Latin, 1138 ; prov. de l'abbaye de Rouge-Cloître.)

4. Calendrier du quatorzième siècle. (Lat., 2ᵉ tiers du XIVᵉ siècle.)

5. Calendrier allemand. (Allem., 2ᵉ tiers du XIVᵉ siècle.)

6. Kalendarium vetus Metense. Lat., 2ᵉ tiers du XIVᵉ siècle.)

7. Kalendarium vetus. (Id.)

8. Balduini de Lutzelnburg, archiepiscopi Trevirensis, expositio kalendarii secundum ecclesiam Trevirensem. (Lat., 1345.)

9. Calendrier-martyrologe de l'ordre de St-Benoît. (Lat., 2ᵉ tiers du XIVᵉ siècle.)

Les noms de plusieurs saints sont en langue flamande.

10. Incipit kalendarium solis et lunæ, actum in domo Sorbonnæ, anno filii Dei 1392. (Lat., 1392.)

Avec remarques pour les années 1404 à 1460 ; figures mathématiques. Auteur, Jean Normand.

(¹) Classés dans l'ordre de leur ancienneté. A la suite du titre se trouve, entre parenthèse, l'indication de la langue et de la date de la rédaction du livre.

11. Kalendarium ecclesiæ Trevirensis. (Lat., 1er tiers du xve siècle.)

12. Kalendarius. (Id.)

13. Calendrier pour l'ordre de Saint Augustin. (Id.)

Chirotype.

14. Kalendarium novum. (Lat., 1444.)

Calendrier perpétuel.

15. Calendrier pour l'année 1463, avec explications. (Lat., 1463.)

16. Calendrier pour l'an 1471, indiquant la marche des planètes. (Lat., 1471.)

17. Calendrier pour l'an 1478. (Lat., 1478.)

18. Calendarium missalis ordinis cisterciensis, anno 1487. (Lat., 1487.)

19. Calendrier pour l'an 1512. (Lat., 1512.)

20. Calendarium Carthusiæ Bruxellensis, auctius cum observationibus ordinis; antiquitate nec non misticâ ratione divini officii descriptum, per F.-P. Dewal. (Lat., 1er tiers du xviie siècle.)

21. Index calendariorum. (Id.)

A l'usage des *Acta sanctorum*.

22. Polonicarum diœcesium varietas in calendariis commissa, ex consensu Rev. P. Calend. Moscov. (Lat., 2e tiers du xviie siècle.)

23. Kalendarium Syriacum, Chaldaïcum. (Lat., Syr., id.)

24. Calendrier arabe, par Cheik Mohomet. (Arabe, id.)

Il y a dans le texte deux tables contenant l'empreinte des monnaies des premiers califes.

25. Calendarium ecclesiasticum. (Lat., id.)

26. Calendrier de l'église romaine, à l'usage des Bollandistes,

indiquant les jours, les noms des saints, leur profession, le lieu de leur naissance, le temps de leur vie, les auteurs qui en ont traité. (Lat., dernier tiers du XVIIe siècle.)

27. Calendrier en langue grecque. (Grecque, id.)

28. Calendarium sanctorum, per P. Inkhoffer. (Lat., 1er tiers du XVIIIe siècle.)

29. Rouzi nameh, ou Traité superstitieux des jours. (Persan, arabe, 2e tiers du XVIIIe siècle.)

30. Dissertation touchant l'an et le jour auxquels a commencé l'Hégire, par Longuerue. (Franç., 1er tiers du XVIIIe siècle.)

31. Collection de quatorze calendriers du XIVe et du XVe siècles, formée par les Bollandistes. Dix sont en latin et quatre en flamand.

A la page 4 nous avons donné un tableau indiquant la date des plus anciens almanachs publiés dans chaque localité, et le nombre de ces ouvrages. Dans le cours de l'impression de notre notice, de nouvelles recherches ont été faites et des documents nous ont été communiqués; il en résulte que ce tableau n'est pas entièrement d'accord avec les renseignements contenus dans notre travail. Comme il est impossible de présenter de prime abord dans un ouvrage de ce genre (le premier à notre connaissance), quelque chose de complet, nous croyons que les rectifications que l'on pourrait faire maintenant à ce tableau seraient encore très-incomplètes. Il convient donc d'attendre les additions et corrections que nous nous proposons de donner ultérieurement; nous sollicitons à cet effet le concours des bibliophiles et de tous ceux qui s'intéressent à la littérature. Nous nous bornerons à faire remarquer ici que notre travail contient, dès à présent, l'indication de plus de 460 almanachs, qui ont été publiés dans 30 localités différentes.

A. Warzée.

Bibliothèque russe-française.

3e ARTICLE.

(*Voy.* le *Bulletin*, 1849, t. VI, p. 125.)

THÉATRE RUSSE.

Le *Dictionnaire dramatique* (de *Laporte*) contient, dans le troisième volume (Paris, 1776, Lacombe, in-8°, pp. 261-264), la notice suivante :

« Le dernier jour de l'année on donne, en Sibérie, un Spectacle, dont le but est de rappeler l'idée de la mort, et dont le motif principal, dans ceux qui y jouent, est de gagner quelque argent. « Nous vîmes tout à coup, dit un Voyageur (¹), entrer dans notre chambre, « une troupe de Masques. L'un d'eux, habillé de blanc, tenoit une « faulx qu'il aiguisoit avec un morceau de bois ; il vint droit à moi, « me menaça avec sa faulx, et me dit : Christ veut que tu meures. « Parmi les autres Masques, l'un étoit le Diable, et l'autre la Mort ; « quelques-uns des Musiciens ; et d'autres, des Hommes, des Femmes « qui dansoient au son des instrumens. La Mort et le Diable les « regardoient, en disant : ces gens-là seront bientôt en notre pouvoir. « Comme ce Spectacle ne nous amusoit pas, nous donnâmes bien « vite à la Mort de quoi boire à notre santé ; et toute la compagnie « prit congé de nous. »

« Pâques et les autres grandes Fêtes, où les Théâtres sont fermés en Europe, sont proprement les jours de Spectacles en Sibérie. Pour donner une idée de ce qu'on y joue, je rapporterai une courte analyse d'une de ces représentations théâtrales. On y reconnoîtra nos anciens *Mystères*, nos anciennes *Moralités ;* et l'on conclura qu'en Sibérie, l'art dramatique n'est précisément que ce qu'il étoit en France il y a quatre siècles. Le premier Acte s'ouvre par des

(¹) Le *Dictionnaire dramatique* (1776) n'indique pas quel est ce Voyageur.

chants : un petit garçon se présente ensuite, et vient souhaiter une bonne Fête aux Spectateurs. Un autre, habillé comme on nous peint le Diable, fait marcher devant lui un vieillard, qui lui représente la foiblesse de son âge. L'Esprit infernal fait mille espiègleries, lui met autour du cou un serpent empaillé, qui tient une pomme dans sa gueule; et le vieil Adam tombe à ses pieds, sans connaissance et sans vie. La Mort entre, une faulx à la main, et se prépare à enlever le cadavre. Le petit Diable s'y oppose ; mais J.-C., une Croix d'une main, et de l'autre une Couronne, oblige l'Esprit infernal à s'enfuir. La vertu de la Croix donne au vieil Adam une nouvelle vie. Jésus-Christ le fait lever, lui met sur la tête la Couronne ; et le vieillard, transporté de joie, lui témoigne sa reconnaissance ; le Sauveur lui dit de le suivre dans le Ciel ; ils disparoissent l'un et l'autre. Dans l'Acte suivant, on joue les dix Commandemens de Dieu ; et dans le troisième, le Baptême. Ici un homme armé, représentant un Seigneur Tartare, vante sa bravoure avec fanfaronnade. Deux Chrétiens, sans armes et demi-nus, s'approchant de lui, le dépouillent de ses habits, font apporter une cuve, le jettent dedans, l'arrosant de trois ou quatre seaux d'eau ; le font renoncer à ses vêtemens, à ses armes, et à tout ce qu'il possède. Voilà l'image et le Symbole de Baptême. On fait ensuite quelques bouffonneries ; c'est-à-dire, que le Diable, le vieil Adam, la Mort, Jésus-Christ, reparoissent sur la Scène, et un petit Garçon vient prononcer un discours, suivi de chants. Toutes ces Pièces sont versifiées ; et les jeunes gens qui les débitent, le font avec une assurance étonnante. Ce sont les Prêtres qui président à ces Jeux, et qui exercent les Acteurs.

« L'Impératrice *Elisabeth* fit construire à Moscou la premiere Salle d'Opéra ; elle est très-vaste, et peut contenir cinq mille Spectateurs. Peu de tems après, on donna, pour la premiere fois, à Pétersbourg un Opéra en langue Russe. L'Auteur des Paroles, l'Auteur de la Musique, les Acteurs et les Actrices étoient tous de la Nation. Ce phénomène fut suivi d'un plus remarquable encore par sa singularité ; c'étoit une Musique de Chasse, qui par son goût et son exécution, se distingue de toutes les autres musiques de ce genre en Europe. *Catherine II* étant montée sur le Trône, appela à sa Cour le fameux Balthasar Galuppi, surnommé Buranello, Maître de Musique de la Chapelle de Saint-Marc, à Venise, un des plus célèbres

Compositeurs de l'Italie moderne. Sa *Didone Abbandonata* eut le plus grand succès. Après la première représentation, l'Impératrice remit elle-même à l'Auteur une magnifique boëte, remplie de pièces d'or. A Galuppi a succédé Tomaso-Traetta, Artiste Napolitain, non moins célèbre; de sorte que l'Opéra de Pétersbourg est aujourd'hui (1776) un des plus brillants de l'Europe. »

C'est tout ce que le *Dictionnaire dramatique* de *Laporte* dit sur le *Théâtre Russe*. Il aurait pu fournir, sur cet intéressant sujet, de plus amples détails. Le titre de ce *Dictionnaire* avait promis : « l'*Histoire des Théâtres*, le *Catalogue de tous les Drames et celui des* « *Auteurs Dramatiques*. » Mais rien de tout cela n'a été fait relativement aux pièces *dramatiques russes*.

Nous espérons pouvoir donner ici, dans quelque temps, une *Bibliographie dramatique de la Russie*.

S. P.

Moscou, le $\frac{14}{26}$ août 1851.

Le plus ancien imprimeur de Courtrai.

Dans ses intéressantes *recherches sur l'introduction de l'imprimerie dans quelques villes de la Belgique*, M. A. Pinchart dit, en parlant de Courtrai (1) : « Jean Van Ghemmert est, sans aucun doute, le « premier imprimeur de Courtrai. C'est aussi l'opinion de M. Aug. « Voisin (2) qui avance que Van Ghemmert imprimait déjà en 1627. « Nous n'avons pas vu le volume qui porte cette date, mais nous « en croyons ici volontiers le témoignage de M. Voisin. Nous ne « connaissons que deux ouvrages sortis des presses du typographe « courtraisien; en voici les titres : 1° *Poemata Francisci Hoemi*, etc. « 2° *Selectiora apophthegmata*, etc. »

Malgré l'autorité dont jouit le nom de M. Voisin, il ne nous est pas

(1) *Bulletin du bibliophile belge*, t. VI, p. 87.
(2) *Messager des sciences historiques*, 1839, p. 51.

possible, dans le présent cas, de nous ranger à son opinion. Van Ghemmert n'est pas le plus ancien imprimeur de Courtrai, ou, tout au moins, s'il l'est en réalité, il doit y avoir imprimé avant 1626, ce qui n'est, croyons-nous, aucunement établi. Jusqu'à ce qu'ils administrent cette preuve, les partisans de Van Ghemmert doivent consentir à le voir détrôné au profit de *Pierre Bouvet :* car celui-ci imprimait déjà en 1626 et ses presses ont produit l'année suivante au moins quatre ouvrages, alors que nous ne connaissons aucun livre sorti de l'atelier de Van Ghemmert avant 1630. M. Pinchart, du reste, nous semble avoir quelque peu forcé l'opinion de M. Voisin, quant aux impressions faites à Courtrai par Van Ghemmert en 1627. Voici comme s'exprime le savant bibliothécaire : « Jean Van « Ghemmert que nous avons tout lieu de regarder comme le pre- « mier imprimeur de Courtrai, mais qui avait déjà imprimé auparavant (en 1627), avait pour fleuron trois colombes, etc. » Comme on le voit, M. Voisin dit bien que Van Ghemmert avait imprimé en 1627, mais il n'affirme pas qu'il ait imprimé à cette époque à Courtrai.

C'est donc à Bouvet que revient l'honneur d'avoir introduit l'imprimerie à Courtrai : il y travailla en 1626 et en 1627 et mourut probablement dans le courant de cette année; car, si nous en croyons nos souvenirs, il existe un livre de 1628 imprimé chez la veuve de Pierre Bouvet; malheureusement nous n'en avons pas le titre sous les yeux. Quant à Van Ghemmert il a sans doute succédé à Bouvet et n'a guère commencé à imprimer à Courtrai qu'en 1630 ou tout au plus en 1629.

Voici le catalogue des ouvrages imprimés par Pierre Bouvet ; nous le faisons suivre des titres de quelques livres sortis des presses de Van Ghemmert :

1° *De groote evangelische Peerle, vol devote gebeden, goddelyke oeffeningen en geestelyke leeringen, hoe wy dat hoogste Goet* (dat Godt is) *in onse siele sullen soeken ende vinden ende uyt alle onse crachten lief hebben ende besitten.* Nue ten leste oversien ende verbetert ; tot Cortryk, by Pieter Bouvet, gesworen boekdruker. Anno 1626. In-12 de 623 pages plus 11 pages pour la table. Le titre est orné d'un encadrement gravé sur bois et représentant des génies et des arabesques.

2° *D. Rogerii Braye, pastoris et canonici B. Virginis Cortraci poematum sacrorum libri septem.* (Image de la Vierge avec l'enfant Jésus.) — Cortraci, apud Petrum Bouvet, typographum juratum, MDCXXVII. — In-8° de 562 pages non compris l'Index.

3° *Styl ende maniere van Procederen onderhouden binnen der stede van Cortryke ter camere ende vierschaere, gheconponneert by wylen van hoogher gedachten den Keyser Caerle den vyfsten van dien naeme* (armes de Courtrai) tot Cortryck by Pieter Bouvet, woonende in de Ryssel straete neffens het Stadhuys. Anno 1627. — In-4° de 46 pages sans le privilége.

4° *Instructie ende onderwys in materie van rechte om verstant te hebben van der Pratycke in den gescreven rechten naer style der camere van den rade in Vlaenderen ende naer de costuymen van den voorseyden landen.* (Écusson aux armes de Flandre) tot Cortryck, by Pieter Bouvet, woonende in de Ryssel straete neffens het Stadthuys. Anno 1627. — In-4° de 110 pages sans l'index.

5° *Costuymen der stede ende castelrye van Cortryck.* — Tot Corteryck, by Pieter Bouvet, in de Rysselstraete. Anno 1627. Titre gravé par G. du Tielt d'Ypres et représentant la justice et la vertu, ainsi que les armes de Courtrai, Thielt, Menin, Deynze, Haerlebeke et les treize paroisses. — In-4° de 93 pages sans la table.

Ouvrages imprimés par Van Ghemmert :

1° *Poemata Francisci Hoemi, insulani, jam tertio in lucem edita.* Cortraci, apud Joannem Van Ghemmert, ad D. Martini, in tribus columbis, MDCXXX. — In-8° de 282 pages, y compris 4 feuillets non chiffrés.

2° *Selectiora apophthegmata virorum illustrium tam sacrorum quam profanorum, duobus libris comprehensa, carmine expressa a D. Rogerio Braye Cortracensi, collegiatæ B. Mariæ Virginis canonico.* (Armes de Courtrai.) Cortraci, apud Joannem Van Ghemmert, ad D. Martini, in tribus columbis, 1631. — In-12 de 288 pages y compris l'index.

3° *Bemerkingen ende middelen om de deught der Suyverheydt in alle manieren van leven te bewaeren,* overgeset uyt het Spaensch in

onse nederduytsche taele door eenen priester der Societeyt Jesus (monogramme de Jésus). Te Corteryck, by Jan Van Ghemmert, in de drie duyven. 1632. — In-12 de 36 pages.

4° *Reghelen van de Sodaliteyt der alderheylighste maghet Maria in 't collegie der Societeyt Jesu, tot Corteryck opgherecht, van diversche Pause bevesticht ende met volle aflaeten ende gratien van deselve begaeft.* — Te Cortryck, by Jan Van Ghemmert, woonende in de naem Jesus. 1643, — In-16 de 32 pages.

Tous ces ouvrages, à l'exception des *Poemata Francisci Hoemi* reposaient dans l'intéressante bibliothèque de feu M. Edmond Jonnaert qu'une mort inopinée vient d'enlever à ses nombreux amis [1]. Ils ont été acquis, les uns, par M. E.-C. Lefevre de Gand, les autres par le *Musée historique* fondé à Gand sous les auspices de la Commission pour la conservation des monuments de cette ville.

VICTOR GAILLARD.

Livres imprimés à petit nombre et non destinés au commerce.

Les ouvrages du genre de ceux dont nous allons parler ont déjà été, il y a quarante ans, l'objet de recherches curieuses de la part de M. Peignot (*Répertoire de bibliographies spéciales,* Besançon, 1810); le travail du savant bibliographe franc-comtois est très-loin d'être complet. En Angleterre, des amateurs opulents livrent à l'impression des écrits qu'ils rougiraient de voir mettre en vente et le nombre des demi-publications semblables est assez considérable pour avoir donné lieu à un catalogue spécial rédigé avec soin (*Bibliographical catalogue of books privately printed,* by John Martin, 1834). Nous n'avons point la prétention d'épuiser ici semblable matière en ce qui concerne la France; nous voulons seulement signaler, en y ajoutant parfois quelques indications bibliographiques, l'existence d'une certaine quantité de ces volumes rares qui n'ont point été mis à la dis-

[1] *Voir* notre Notice biographique sur Edmond Jonnaert, *Revue de la numismatique belge,* 2e série, t. I, p. 325.



position des acheteurs et que bien peu de personnes ont la satisfaction de posséder.

Voici donc une première liste telle que nous ont permis de la dresser une multitude de notes ramassées de toute part.

Lettre du roi de Suède (Gustave III) à M. d'Hopken, retiré du Sénat en 1763.

Elle n'a été imprimée qu'à un seul exemplaire (catalogue de La F., Merlin, 1842, nº 442).

Essai portatif de bibliographie, rédigé et imprimé par un libraire-imprimeur de 18 ans (Fournier). Paris, 1796, in-8°; 25 exempl.

Faunillane ou l'infante jaune (par le comte de Tessin), tiré à deux exemplaires, in-4°.

C'est pour utiliser les figures gravées pour ce conte que Duclos composa son petit roman d'*Acajou et Zirphile.*

Le lay de paix.

Pièce en vers imprimée vers 1500. Il en a été fait chez Jules Didot, en 1826, une réimpression figurée, petit in-4° de 16 pages, tirée seulement à 16 exemplaires, tous numérotés.

Essais sur l'architecture des Chinois (par L.-F. Delatour). Paris, 1803; in-8°, 36 exemplaires.

Histoire de la maison de France et de son origine, du royaume et de la principauté de Neustrie, par le baron de Batz. Paris, 1815, in-8°.

Introduction tirée à 12 exemplaires d'un ouvrage qui n'a point été publié. L'auteur annonce que cette introduction a été imprimée uniquement pour en faciliter la lecture à Louis XVIII.

Recueil de lettres de deux amants. Paris, an IX, 9 vol. in-18. Tiré à douze exemplaires, un d'eux s'est adjugé à 119 fr. en 1823. Voir le *Manuel du libraire,* t. IV, p. 37 et le catalogue Pixerécourt, nº 896.

Recueil de quelques articles tirés de différents ouvrages périodiques, par Devaines (conseiller d'État), an VII, in-4°.

Voici l'indication de quelques-uns des morceaux contenus dans ce volume imprimé à 14 exemplaires seulement: — Synonymes. — Les Tuileries, anecdote, 1784.—Quelques observations sur le papier monnaie. — Quelques mots qui ont produit de grands crimes. —

Sur le tutoiement. — Devaines a obtenu un article dans la *Biographie universelle,* t. XI, p. 258.

Explication de l'énigme du roman (de Montjoye), intitulé : *Histoire de la conjuration de Louis-Philippe d'Orléans.* Vérédisthéal (Paris), 4 vol. in-8°.

Ouvrage attribué à M. Rouzet de Folmont et imprimé, avant 1814, aux frais de la duchesse d'Orléans, douairière.

Recherches sur Randan, ancien duché-pairie et le pays qui l'environne (par le vicomte de Bastard), Riom, 1830, in-8°.

Mémoires pour servir à l'histoire de la société polie en France (par le comte Rœderer), Paris, F. Didot, 1835, in-8°.

Conseils à un élève du ministère des relations extérieures (par M. d'Hauterive), imprimé à l'imprimerie royale, par épreuves et pour le seul usage du service des archives, in-8°.

Le petit nombre d'exemplaires de cet ouvrage portant chacun son numéro, devait être entièrement conservé au ministère ; on ne pouvait le consulter que dans le cabinet du garde des archives. Voir l'*Avertissement.*

Le precievx cabinet de Mars, hevrevx tresor dvn bel an nevf. En belles estreines recreatifves d'vne bien heureuse felicité durant et après le cours de ceste vie hvmaine, par le sieur Boissereur de Berry, sans lieu ni date, petit in-8° de 8 feuillets.

Cet opuscule très-peu connu est terminé par la souscription suivante : Ceste impression non ponctuée, échantillon de mes labeurs est pour mes amis, non pour estre encore en publicq.

Essai sur la vie et les ouvrages de Faujas de Saint-Fond, par de Freycinet. Valence, 1820, in-4°.

Le Pot-pourri de Ville d'Avray (par Moreau). Paris, 1781, in-18.

A l'ombre de Prascovie, comtesse de Scheremetoff, élégie par A. Duval, Paris, 1804, in-8°.

Philosophie des lettres qui aurait pu tout sauver. Misosophie voltairienne qui n'a pu que tout perdre (par Capmartin de Chaupy), Paris, 1789, 2 vol. in-8°.

Portraits et pièces relatives à la famille royale (par le duc de Serent), Paris, 1814, in-8°.

Chansonnier du paradis, par Robert. Philopolis, 1799, in-12.

Point de lendemain, conte (par Denon), Paris, 1812, in-18.

Harmonie des prophéties et des prédictions tant anciennes que modernes sur la durée des souffrances de l'église, an VI, in-8°.

Cet ouvrage ne s'est pas vendu ; le curé de Dammerville fit brûler le reste de l'édition à la mort de l'éditeur, vers 1809. — Note du catalogue Barbier, 1828, n° 19.

Rodogune, tragédie de P. Corneille. *Au Nord,* 1760, in-4°.

Édition imprimée à Versailles, sous les yeux et pour l'amusement de Mme de Pompadour.

Ægidii Menagii in Diogenem Laertium observationes et emendationes, in-8°, Paris, 1663. Volume tiré à peu d'exemplaires et distribué à quelques savants. (Voir le *Manuel du libraire,* t. II, p. 93.)

OEuvres posthume de Lormeau de La Croix, Paris, 1787, in-12.

Poésies de famille imprimées à très-petit nombre. Jeune poëte, mort à vingt et un ans.

Recueil de quelques vers dédiés à Adélaïde par le plus heureux des époux (De la Borde), Paris, 1784, in-18.

Poésies de Mme la vicomtesse d'Houdetot, Paris, 1782, in-18.

Poésies fugitives du comte de Vernon, tirées à trente exemplaires, Paris, 1791, in-18.

Recueil de Fables diverses (par de Calvières, d'Avignon), Paris, 1791, in-18.

Petit volume de 196 pages ; il renferme 66 fables, presque toutes de l'invention de l'auteur ; elles sont versifiées avec agrément. De Calvières a un article dans la *Biographie universelle,* tom. LIX, et dans le *Conservateur marseillais,* par Jauffret, 1828, tom. I, p. 27-33.

OEuvres anonymes. Théâtre et mélanges (de madame de Montesson). Paris, 1782-85, 8 vol. in-8°.

Livre exécuté avec luxe et dont il n'a été imprimé (dit-on) qu'une

douzaine d'exemplaires. La liste des pièces contenues dans les 7 volumes du théâtre se trouve au catalogue Soleinne, n° 2280, où un bel exemplaire, relié en maroquin, fut payé 325 francs.

Mélanges de poésie (par de Jansson), Paris, aux dépens de l'auteur et pour ses amis, 1801, in-12.

Quelques contes (par G.-P. Petitain), Paris, 1802, in-8°.

OEuvres diverses d'un auteur de sept ans (le duc du Maine), Paris, 1678, in-4°. Voir sur cet ouvrage les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, par Ch. Nodier, 1829, p. 327.

Aux adjudications qu'indique le *Manuel du libraire* on peut ajouter celles-ci : 170 fr. vente Nodier, revendu 150 fr. Baudelocque ; 150 fr. avec quelques lignes de la main de l'auteur, vente C, en 1847.

Mes douze premières années. Histoire de la sœur Inès (par la comtesse Merlin), Paris, 1831-32, 2 vol. in-12.

Mes loisirs, par M. de G. (Gassendi, officier général), Dijon, 1820, in-12.

Ourika (par la duchesse de Duras), Paris, imprimerie royale, 1824, in-12.

Édition originale tirée à petit nombre ainsi que celle d'*Édouard*, 1825. Voir sur ces romans un article de M. Dessalle-Régis, *Revue de Paris*, 1842, tom. IV.

Description de la maison de campagne de M. Schikler, appelée Quadrille, près de Bordeaux, par Marchebem. Paris, 1820, in-4°, oblong.

Livret des chasses du roi pour 1828, in-4°, à 25 exemplaires.

Lettres de deux jeunes amies (par Mme Campan). Paris, 1811, in-8°. Édition originale qui n'a pas été mise dans le commerce et qui renferme des passages supprimés dans la réimpression.

Hiérologies sur la Fr.·. Maç.·. et l'ordre du Temple (par L.-Th. Juge), volume in-8° de 690 pages, tiré à 150 exempl. et seulement pour les amis de l'auteur.

Nomothelasmus seu ratio lactandi infantes, auth. H. Mercuriali. Patavii, 1788, in-8°.

Cette réimpression de la rarissime édition de 1588 a été faite pour célébrer un événement de famille; tirée à très-petit nombre, elle n'a pas été mise dans le commerce.

Poggii Bracciolini dialogus : An seni sit uxor ducenda, circa annum 1435 conscriptus, nunc primum typis mandatus, edente G. Shepherd, Liverpooliæ, 1807, in-8°.

Tiré à un très-petit nombre d'exemplaires pour être distribués en présents.

De notre misère, inséparable de la nature de notre être, et des moyens que nous avons tous d'y remédier par nous-mêmes. Paris (imprimerie du Cercle social, an III, in-8°).

Ouvrage fort singulier, tiré à petit nombre et qui n'a pas été mis dans le commerce. L'auteur, page 210, se désigne sous le pseudonyme *le petit Colimaçon*. (Note du cat. Lerouge, n° 331.)

Relatione fatta da Aldo Manucci al duca di Sora sopre le ammirabili qualità de Gav. Scorrese Jac. di Crettone. Venezia, presso Aldo. 1582, pet. in-8°.

Réimpression faite à Milan et tirée à dix exemplaires dont quatre sur vélin.

Éclaircissements sur un officier de la maison de nos rois appellé Roi des Ribauds, par Gouye de Longuemarre. Suivant l'imprimé à Paris, chez Chaubert, 1748, in-8°. Tiré à deux exemplaires. (Cat. de M., 1842. (Leblanc), n° 417.)

Itinéraire et souvenirs d'Angleterre et d'Écosse (1814-1826), par M. Ducos, ancien régent de la Banque de France. Paris, 1834, 4 vol. in-8.

Imprimé à petit nombre, aux frais de l'auteur, et pour être distribué à ses amis.

Catalogue des livres de la bibliothèque du grand conseil, disposé par l'abbé Boudot. (Paris), 1739, in-8°.

Tiré à petit nombre et non destiné au commerce. (*Voir* David Clément, *Bibliothèque curieuse*, t. VI, p. 411.)

Tableau des mœurs du temps (par de La Pouplinière, fermier général).

Ouvrage tiré à un seul exemplaire ; il a passé dans la bibliothèque du prince Galitzin, et il est décrit dans le catalogue publié à Moscou, en 1820, par G. de Laveau. (*Voir* le *Manuel du libraire*, article *Daïra.*) Ajoutons que cet exemplaire s'est présenté à la vente J. G. (faite par le libraire Techener, en 1844). Le catalogue n° 529 annonce que le livre ne sera pas exposé et que sa mise à prix est de 5,000 fr. Il a été vendu à l'amiable.

Variétés morales et philosophiques (par Moreau). Paris, (Didot), aux dépens de l'auteur et pour ses seuls amis, 1785, 2 vol. in-18.

Le Rime di Dante, in-4°.

Édition due à Fantoni et tirée seulement à 35 exemplaires. (Cat. Reina, 1839, n° 589.)

Lettres du général baron de Riedesel et de la baronne de Riedesel, relatives à leur voyage en Amérique. Imprimé pour la famille seule. (Berlin), 1799, in-8°.

Ramassis (Recueil de traités de morale et de lettres par le vicomte de la Rochefoucauld). Sens, 1783-85, 3 vol. in-12.

Opuscules imprimés à 50 exempl. au plus. (*Voir* le *Manuel du libraire*, 1843, t. IV, p. 20.)

Elogy of prince Henry of Prussia composed by His M. the King of Prussia. Birmingham, Elmsly, 1768, pet. in-8°.

Cet ouvrage du grand Frédéric n'a été tiré qu'à 25 exemplaires qui ont été distribués suivant ses ordres.

Poésies de P.-C. Rodolphe jeune, dessinatrice, recueillies et publiées par un homme de lettres (Guichard). Paris, an VII, in-12.

Quadrille de Marie Stuart, dessiné par Eugène Lamy, gr. in-plano.

28 lithographies coloriées. Ouvrage rare et qui n'est point entré dans le commerce. Ce quadrille a été exécuté dans un bal donné par la duchesse de Berry le 11 mars 1829. (*Voir* la *Revue de Paris*, t. I, p. 242 et suiv.)

Conseils d'une mère à ses filles, 1789, par W. M..., épouse de J. R... Paris, an II, in-18.

Imprimé à petit nombre et pour les amis de l'auteur.

Tributs offerts à l'Académie de Marseille, par M. de Pastoret. Paris (Didot aîné), 1782, in-18.

Même observation.

Le Portrait de mon père, dialogue mêlé de couplets, 1810, in-12.

Livret tiré, dit-on, à trois exemplaires seulement. (Catalogue Aimé Martin, n° 475.)

Nouveau recueil de poésies, par le comte de Saint-Leu (Louis Bonaparte). Florence, 1827, in-12.

Le comte de Ségur. Recueil de famille. Paris, 1826, in-8.

Ces deux ouvrages n'ont été imprimés qu'à un très-petit nombre d'exemplaires destinés à des présents ; il en est de même des deux suivants :

Essais de littérature et de morale (par Mlle P. de Meulan, depuis Mme Guizot). Paris, 1802, in-8°.

Essais littéraires par une société de jeunes gens (Nodier, Weiss, etc.). Besançon, an VI, in-12.

Recueil de différentes choses (par le marquis de Lassay), 2 vol. in-4°.

On peut ajouter aux détails donnés dans le *Manuel* que l'exemplaire de M. Aimé Martin, renfermant des additions manuscrites, a été vendu 128 fr. *Voir* aussi la note du catalogue Pixerécourt, n° 1633. M. Paulin Paris a inséré dans le *Moniteur,* au sujet du marquis de Lassay, un article qui a été reproduit dans le *Bulletin du bibliophile,* avril 1848.

G. Brunet.

HISTOIRE DES AUTEURS,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

Frédéric le Grand. — Michel Servet. — Henri Zschokke.

La nouvelle édition des *Œuvres de Frédéric le Grand*, mise en ordre par M. J.-D-E. Preuss, historiographe de Brandebourg, imprimée chez Rodolphe Decker, imprimeur du Roi, à Berlin, mérite l'attention des amis de la bibliographie et de l'histoire littéraire à cause des avertissements du savant rédacteur, lesquels donnent des renseignements curieux sur les éditions originales de quelques écrits de Frédéric II, imprimés en partie aux frais du Roi et distribués à ses amis. On doit ranger ces éditions parmi les livres rares. Sous le point de vue typographique, cette nouvelle collection complète des œuvres du grand roi doit être considérée comme un chef-d'œuvre de l'imprimerie allemande, et pourtant elle se vend à un prix très-modéré. Il en a paru depuis l'an 1846 jusqu'en 1850, 16 volumes contenant : *Œuvres historiques de Frédéric II, roi de Prusse*, t. 1-7; *Œuvres philosophiques*, t. 1-2 ; *Œuvres poétiques*, t. 1-6 ; *Correspondance*, t. 1. Les dix volumes qui restent à publier comprendront la suite de la *Correspondance* du roi. M. Preuss en a terminé la rédaction, et la seconde livraison ne tardera pas sans doute à paraître.

Miguel Serveto, le fameux auteur des ouvrages : *De trinitatis erroribus libri septem*. 1531 ; *Dialogorum de trinitate libri duo ; de justicia regni Christi capitula quatuor*. 1532 ; *Christianismi restitutio* (impr. à Vienne). 1553, a été introduit sur la scène allemande. Un anonyme a publié à Bremen, chez Geisler, 1849, in-8° : *Michel Servet*. Trauerspiel in 5 Acten (*Voir* le Journal littéraire de Brockhaus :

Blätter für literarische Unterhaltung. 1850, nº 284) et, en 1850, M. Max. Ring, de Breslau, a composé une tragédie intitulée : *Die Genfer* (Breslau, Ed. Trewendt, 140 pages in-8º), dont les principaux personnages sont Michel Servet et son ennemi et persécuteur Jean Calvin. Cette tragédie a été représentée sur les théâtres de Breslau et de Hambourg.

Le célèbre Mosheim a consacré, on le sait, quelques ouvrages à la mémoire de Servet; en 1839, M. F. Trechsel a publié à Heidelberg, chez C. Winter, *Die Protestantischen Antitrinitarier vor Faustus Socin. Nach Quellen und Urkunden geschichtlich dargestellt. Mit einem Vorworte von C. Ullmann. Erstes Buch : Michael Servet und seine Vorgänger*. M. Riellet de Candolle a donné, d'après les actes originaux, une relation fidèle du procès fait par le magistrat de Genève à Michel Servet, dans les *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*.

M. F.-W. Genthe, neveu de Henri Zschokke (décédé le 27 juin 1848) a publié : *Erinnerungen an Heinrich Zschokke. Ein Supplement zu Zschokke's Schriften*. Eisleben, G. Richardt. 1850, vi et 276 pages grand in-12. On y trouve un catalogue complet des ouvrages de Henri Zschokke, dont plusieurs ont été traduits de l'allemand par des littérateurs français, anglais, italiens, hollandais, etc. M. Émile Zschokke, d'Aarau, conserve une collection curieuse des écrits de son père, dans laquelle on remarque aussi quelques traductions bohémiennes, serbes, lettoniennes et hongroises.

F.-L. Hoffmann.

Le baron de Rozmital *et son voyage dans les Pays-Bas au* xvᵉ *siècle.*

Nous avons dit plus haut, p. 326, quelques mots de la curieuse relation de ce seigneur morave. Malgré des publications faites en

Allemagne, qui remontent à l'année 1824, ainsi qu'on le verra un peu plus loin, elle était restée entièrement inconnue en Belgique. Van Hulthem ne la possédait pas dans sa riche bibliothèque, où, comme nous l'avons rappelé ci-dessus, p. 390, il cherchait à réunir tout ce qui se rattache directement ou indirectement aux différentes branches de l'histoire nationale. Au mois de décembre 1843, notre savant collaborateur et ami, M. Schayes, qui s'est tant occupé des anciens voyageurs en Belgique, dont il se propose de publier le recueil, ne connaissait encore que trois ouvrages concernant cette contrée avant le xviie siècle, la lettre de Pétrarque au commencement du xive, l'excursion d'Albert Durer en 1526, et le voyage entrepris en 1583, par Abr. Ortelius et par Vivianus (¹).

Notre petit article, et nous nous en applaudissons, nous a valu une communication remplie de détails intéressants. M. Aug. Scheler fils, nous a fait l'honneur de nous adresser une lettre écrite avec ce ton d'urbanité qui est l'apanage de l'homme véritablement instruit. Nous nous empressons de faire profiter nos lecteurs de ces renseignements précieux. Nous nous estimerions heureux si M. le bibliothécaire adjoint du roi voulait bien nous favoriser souvent de son commerce épistolaire. Nous sommes persuadé que les abonnés du *Bulletin* lui en sauraient autant de gré que nous-même.

Monsieur le Directeur,

Dans le dernier numéro du *Bulletin* (Revue bibliographique, p. 326), vous avez consacré quelques lignes à un article inséré par M. Budik, bibliothécaire à Klagenfurt, dans le *Serapeum* de Leipzig, et relatif à un ancien livre peu commun sur les voyages du seigneur Léon de Rozmital dans les pays occidentaux de l'Europe.

Permettez-moi, Monsieur, de fournir en toute modestie un petit complément à votre intéressant compte-rendu de l'article en question, en informant vos lecteurs, et, par votre intermédiaire, ceux du *Serapeum,* que le livre que M. Budik nous présente comme tout à fait ou à peu près inexploré (je veux dire le *Commentarius brevis* du chanoine *Stanislas Pawlowsky de Pawlowicz*) est, malgré sa

(¹) *Trésor national,* 2e série, t. III, pp. 169 et 254.

rareté, un de ceux dont le public intéressé a pu faire, dans ces derniers temps, la plus ample connaissance. Non-seulement il en a paru dès 1824 par les soins d'un savant morave, M. *Edm. Horky*, une édition allemande augmentée de commentaires et de notices biographiques sur le héros du récit (Brunn, 2 vol. in-8°); mais le texte primitif lui-même a été reproduit par le célèbre philologue, M. Schmeller, bibliothécaire de l'État à Munich, dans le septième volume de la *Bibliothek des literarischen Vereins à Stuttgart* (Stuttgart, 1844, pp. 1-135). Dans cette collection remarquable des bibliophiles du Wurtemberg, M. Schmeller a fait suivre le livre de Pawlowsky d'une relation du même voyage, écrite en allemand, par un compagnon de Rozmital, nommé Tetzel et appartenant à une famille patricienne de Nuremberg. Il en avait trouvé le manuscrit (du xve siècle) dans le vaste dépôt confié à ses soins. Au surplus, dès 1840, M. Schmeller avait donné connaissance de sa trouvaille, ainsi que de nombreux détails sur la pérégrination du noble chevalier bohême, dans les *Münchener gelehrte Anzeigen*, 1840, n^r 53-56.

Pour ma part je me suis longuement occupé de ce sujet dans le tome II des *Annales de l'Académie d'archéologie d'Anvers* (1844, pp. 104-135), où j'ai donné, relativement à la partie qui concerne la Belgique, la traduction française tant du texte latin de Pawlowsky que du vieux texte allemand de Tetzel.

Enfin, je ferai remarquer que le voyage de Rozmital n'a duré que tout au plus deux ans (1465-1467), et que son voyage en Orient, dont la réalité ne m'est point encore démontrée pour le moment, est indépendant de celui qu'il avait entrepris dans les pays occidentaux et méridionaux de l'Europe.

Agréez, Monsieur, l'hommage de la plus haute estime d'un de vos lecteurs habituels et les plus dévoués.

AUGUSTE SCHELER,
Bibliothécaire-adjoint du Roi.

Bruxelles, le 23 novembre 1851.

Le duc de LA VALLIÈRE *et un bibliothécaire du Roi.*

Il a été question ci-dessus, p. 245, à propos d'un bel exemplaire sur vélin du Pline de 1469, du duc de la Vallière, cet intrépide dénicheur de curiosités bibliographiques, ce véritable écumeur de livres rares et précieux.

Voici une petite anecdote qui concerne cet habile brocanteur : il est bon de ne pas la laisser perdre, ne fût-ce que pour l'édification des confrères du brave et ingénu Desmarais. C'est pour ce motif que nous l'enregistrons dans le *Bulletin* (1). Nous l'empruntons au Catalogue des lettres autographes de feu le marquis de Chateaugiron, dont la vente a eu lieu le 15 octobre dernier. — N° 588 Desmarais, garde de la bibliothèque sous Louis XV. P. A. S. du 23 février

(1) La race des Desmarais ne ressemble pas mal à celle d'Agamemnon, *qui ne finit jamais*, pour parler comme le spirituel Berchoux. Le bibliophile Jacob (Paul Lacroix), dans le *Bulletin de l'Alliance des arts*, n° 4, 10 août 1842, p. 50, cite plusieurs faits curieux qu'il n'est pas inutile de consigner ici. « Lors de la formation, dit-il, des bibliothèques départementales, quelques-unes comptaient jusqu'à cinq exemplaires de la Bible polyglotte et des pères de l'Église, mais désiraient une édition des œuvres de Voltaire et un dictionnaire de l'Académie française. Les doubles, ou plutôt les triples et les quadruples exemplaires, qui embarrassaient et qui semblaient inutiles, furent donnés ou vendus avec une incroyable légèreté; le conseil municipal laissait souvent le bibliothécaire disposer de ces livres selon son bon plaisir, et confirmait, les yeux fermés, toutes les propositions qui lui étaient soumises sur ce chapitre abandonné au hasard de la circonstance et au caprice du dépositaire plus ou moins fidèle des richesses bibliques de l'arrondissement. Il y eut d'étranges et irréparables dilapidations. Ici de précieux in-folios furent achetés au poids par l'épicier, et transformés en cornets; là, d'excellents volumes, qui avaient déjà retrouvé leur valeur réelle, passèrent à vil prix dans les mains des courtiers de la librairie, ou furent échangés contre de misérables bouquins modernes mis au pilori des catalogues de livres au rabais : on donnait pour le *Cours de littérature* de La Harpe, un *Saint-Jean Chrysostôme* valant 400 fr.; pour une *Histoire de France* d'Anquetil, un *Gallia christiana* qui était déjà rare, et qui ne se payait pourtant que 150 fr. Ces échanges honteux, qui témoignaient de l'ignorance des bibliothécaires et de l'insouciance des conseils municipaux, atteignirent aussi des manuscrits uniques et curieux que la France a perdus pour toujours. »

1752. « Le duc de la Vallière a emprunté quatre articles (disons « cinq), savoir : l'*Ystoire d'Eurialus et de Lucresse*, beau gothique « in-fol. — *La grande diablerie, comment Satan tire les mondains à « damnation.* Paris, veuve Trepperel, gothique. — L'*Histoire du « chevalier Berinus.* Paris, 1521, gothique. — La *Soltane*, tragédie « par Gabriel Bounin et la *Pastorale* du même. Paris, 1560. — Puis « le duc a fait à Desmarais l'honneur de le venir trouver et lui a « offert en échange l'*Histoire d'Allemagne du P. Barre*, 11 vol. in-4° « coûtant 120 livres. » « Ce que j'estime, ajoute le bon bibliothé- « caire, être fort au-dessus de la valeur des livres ci-dessus et être « un livre utile à la bibliothèque. »

Voilà un bibliothécaire selon le cœur du cardinal Maury, et qui n'aurait jamais eu maille à partir avec cet anti-bibliophile. (*Voyez* ci-dessus, p. 423.)

CH. DE CH.

Madame veuve HUET, *bibliomane liégeois.*

Dans les premiers mois de 1851 mourut subitement à Liége dans un âge avancé, Mme veuve Huet, bien connue des bibliophiles liégeois. Cette dame avait la monomanie des livres ou, pour mieux dire, du papier imprimé. Pendant plus de trente ans elle assista régulièrement aux ventes qui se firent dans la province, achetant indistinctement ce qui n'excédait pas le prix du papier et entassant le tout dans une vaste maison qu'elle possédait rue *Table de pierre.* Non contente de ces accroissements en quelque sorte journaliers, elle acquit encore plusieurs fonds de librairie. Huit grandes chambres, où les livres étaient superposés du plancher au plafond, donneront une idée de la masse de volumes, pour la plupart tachés ou incomplets, enfouis dans ce dédale.

Un petit grenier fermé à clef où personne n'avait été admis du vivant de Mme Huet, constituait *l'enfer* de cette singulière bibliothèque. Comme on le pense bien, notre curiosité était vive. Nous fûmes assez heureux pour y pénétrer le premier, mais grand a été

notre désappointement de n'y trouver que quelques centaines d'exemplaires de quatre des ouvrages les plus infâmes enfantés par les déréglements de la dernière moitié du XVIII[e] siècle (1) :

1° *Académie des Dames.*
Venise, l'Aretin (sans date). In-8° de 420 pages.

2° *Thérèse philosophe ou mémoires pour servir à l'histoire de Dirrag et de mademoiselle Eradice.*
Sans nom de ville (1786?). 2 vol. in-8°, t. I, 182 pages ; t. II, 87 pages, plus l'*Histoire de madame Bois-Laurier.* 28 planches y compris les frontispices et les titres gravés.

3° *La Fille de joie ou mémoires de Miss Fanny, écrits par elle-même.*
A Paris, chez madame Gourdan, 1786. In-8° de 235 pages en deux parties et 33 planches.

4° *Histoire de Gouberdom, portier des Chartreux. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée sous les yeux du St-Père.*
A Rome, 1786. In-8°, 1[re] part., 179 pages et 12 planches ; 2[e] part., 123 pages et 11 planches.

Ces ouvrages, publiés sous une rubrique fausse, sortaient clandestinement des presses du sieur B..........., imprimeur liégeois qui exploita la licence révolutionnaire pour répandre dans le public ces livres ignobles et les annoncer en vente dans un catalogue qu'il publia en août 1793.

Des quelques ouvrages que nous avons achetés à la vente de M[me] Huet, un seul mérite une mention spéciale : c'est un recueil de pièces de théâtre, etc., imprimées à Bruxelles et à Vienne de 1725 à 1728, formant 4 vol. in-4°. Les pièces reliées dans ces volumes étant peu ou point connues, nous avons cru devoir mentionner ici celles qui ont été publiées en Belgique :

1° *La Profezie Evangeliche di Isaia. azione sacra per musica da cantarsi nell' augustissima capella della sacra Ces. e. Catt. reale maesta di Carlo VI imperadore de' Romani sempre Augusto. L'anno* MDCCXXV.

(1) Les héritiers de M[me] veuve Huet, mus par un sentiment qui les honore, ont détruit tous les exemplaires qu'ils possédaient.

La poesia è del sig. Apostolo Zeno, la musica del sig. Antonio Caldara.

Brusselles apresso E.-E. Fricx, 1725. In-4° de 32 pages. L'édition originale parut à Vienne la même année chez P. van Ghelen. In-4° de 16 feuillets non chiffrés.

2° *La morte vinta sul Calvario. Oratorio cantato al SS^mo^ sepolcro nella reale capella della serenissima Archiduch. d'Austria, la serra del venerdì Santo. L'anno* MDCCXXVI. *Posto in musica del Sig. Gio. Gioseppe Fiocco.*

Brusseles, apresso E. E. Fricx, 1726, in-4° de 10 feuillets non chiffrés.

3° *L'Arsace, Drama per musica da rappresentarsi nel gran teatro di Brusselle in occasione della nascita di S. M. I. et C. Il di primo d'ottobre* 1727 *per comando di S. A. S. Maria Elisab. Lucia, Governatrice de' Paesi-bassi Austriaci (musica del sig. Saro.)*

In Brusselle. Con privilegio Cesareo, in-4° de 75 pages sans les préliminaires. (Traduction française en regard.)

Dans la préface l'auteur nous apprend que « Il sogetto del presente è tirato della tragica istoria del conte d'Essex fatto decapitare nella Torre di Londra veramente per gelosia, ma sotto pretesto di rebellione da Elisabetta regina d'Inghilterra. Per giusta rispetti vien transportata l'azione in Persepoli, è mutati i nomi de personnagi si singe. »

Cette pièce eut beaucoup de succès à la cour de Bruxelles, où elle fut jouée pendant plusieurs années.

4° *Orlando furioso, dramma per musica, da rappresentarsi nel gran teatro di Brusselles, il maggio dell' anno* 1727. *Consegrato A S. A. S. Mar. Elisab. Lucia Arciduch. d'Austria,* etc.

In Brusselles. Con privilegio Cesareo, in-4° de 95 pages sans les préliminaires. (Traduction française en regard.)

5° *Faramondo, drama per musica, da rappresentarsi nel gran teatro di Brusselle, per la festa del glorioso nome di S. C. C. M. Gli 4 novembre* 1727. *Per Comando di S. A. S. Mar. Elisab. Lucia Arciduch.*

In Brusselle. Con priv. Cesareo, in-4° de 60 pages sans les préliminaires. (Traduction française en regard.)

6° *La Tempesta de Dolori. Oratorio cantato nella reale capella della Ser. Archid. Mar. Elisab. La sera del Martedi Santo. Dell' anno* MDCCXXVII. *Posto in musica dal Sig. Gio. Gioseppe Fiocco.*

Brusseles, apresso E. E. Fricx, stampatore de S. M. C. 1727, in-4° de 12 feuillets non chiffrés.

7° *La Costanza combattuta in amore, dramma per musica, da rappresentarsi in occasione del felicissimo Compleamus di sua M. C. C. Imperatrice regnante, nel giorno del* 28 *agosto* 1727 *per comando di S. A. S. Maria Elisab. Lucia, arcid. d'Austria.*

In Brusselles. Con privilegio Cesareo, in-4° de 43 pages.

8° *Amor indovino, pastorale per musica da rappresentarsi nel gran teatro de Brusseles, in giugno dell' anno* 1727 *consecrato A S. A. S. Maria Elisab. Lucia.*

In Brusselles. Con privilegio Cesareo, in-4° de 28 pages sans les préliminaires.

9° *Vespetta è pimpinone. Intermezzi comici musicali. Da representarsi in Brusselle nel di della nascita della imperatrice regnante nell' opera della Griselda.*

(In Brusseles), in-4° de 23 pages. (Traduction française en regard.)

10° *L'Amore della redentione. Oratorio sopra li sette maggiori dolori della B^ma Virgine. Per commando di S. A. S. Maria Elisab., archid. d'Austria. Cantato nella sua reale capella nella quadragesima dell' anno* MDCCXXVIII.

Brusselles, apresso E. E. Fricx, in-4° de 23 pages.

11° *Serpilla è baiocco, o vero il marito giocatore è la moglie Bacchettona intermezzi comici musicali. Da representarsi in Brusselle nell' opera di Lucio Papirio il* 1728. *Dalla Sig. Rosa Ungarelli di Bologna et Dal. Antonio Maria Ristorini di Firenze.*

(In Brusselles, 1728), in-4° de 27 pages. (Traduction française en regard.)

12° *Don Micco è Lesbina, intermezzi comici musicali. Da representarsi in Brusselle per la nascita di S. C. C. M. il* 1728.

(In Brusselles, 1728), in-4° de 28 pages. (Traduction française en regard.)

13° *Il transito di S. Giuseppe. Oratorio cantato nella reale capella di corte il giorno di S. Giuseppe. Per commando della Ser. Archid. Mar. Elisab. nella quadragesima dell' anno* MDCCXXVIII.

Brusselles, apresso E. E. Fricx, 1728, in-4° de 19 pages.

Le *Bulletin* a fait mention d'une autre pièce du même genre, également imprimée à Bruxelles. *V*. t. VII, p. 8.

Ul. Capitaine.

Coup d'œil rétrospectif sur la presse clandestine à Liége, pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle.

L'article curieux de M. U. C. sur Mme Huet complète les renseignements que le *Bulletin* a donnés plus haut, p. 397, sur les livres obscènes qui circulaient sous le manteau, au siècle dernier, dans la province de Namur et le Tournésis. L'État ecclésiastique de Liége n'était point à l'abri de cette contagion. On peut même dire, sans calomnier nos pères, qu'à cet égard il était en *progrès,* et qu'il favorisait ce scandaleux débordement, qui devait fatalement, quelques années plus tard, aboutir aux infâmes publications du marquis de Sade (1). Un célèbre contrefacteur de Liége, qui tenait en temps de foire un dépôt de ses livres à Francfort sur Mein, l'imprimeur B..........., dont Marmontel parle dans ses *Mémoires,* ne rougissait pas de se livrer sur une grande échelle à cette spéculation honteuse, et de faire rouler ses presses sur ces productions immorales. Les édits et les ordonnances des princes-évêques étaient cependant fort rigoureux en matière de presse et de librairie (2).

(1) *Voy.* son article, par M. Michaud jeune, dans la *Biographie universelle,* t. XXXIX, pp. 472-480.

(2) Voici le relevé de ces documents d'après la *Liste chronologique des édits et ordonnances de la principauté de Liége, de* 1684 *à* 1794. Bruxelles, 1851, grand in-8°, imprimée par les soins de la commission royale pour la publication des anciennes lois, et dressée avec tant d'exactitude par un de ses membres, notre honorable collaborateur et ami, M. M.-L. Polain, archiviste de l'État à Liége.

29 janvier 1715 (en latin). Mandement de Joseph-Clément de Bavière touchant

Mais il paraît qu'ils étaient fort mal observés, ou facilement éludés. Montesquieu dit, en parlant de Charlemagne : *il fit d'admirables règlements ; il fit plus, il les fit exécuter*. Les princes de Liége ne possédaient pas sans doute le secret du grand homme, et nous sommes assez disposé à croire que leurs officiers de police fermaient souvent les yeux, s'ils n'étaient pas même de connivence avec d'opulents éditeurs. Il est difficile sans cela de s'expliquer pourquoi on a pu, par exemple, imprimer à Liége, sous la rubrique de Londres, sans qu'il y fût saisi, le *Recueil de meilleurs contes*, décrit dans le *Manuel du libraire*, 4e édition, t. Ier, p. 763. Il existe aussi une édition copieuse en trente-deux gros volumes in-12, (1) avec figures, d'une impression serrée, des *OEuvres complètes* de Voltaire (moins la correspondance), faite à Liége, de 1771 à 1777. La seule précaution qu'avait

l'impression et le débit des livres, et l'examen qui doit en être fait auparavant par le vicaire général.

28 novembre 1732. Mandement de Georges-Louis de Berghe ordonnant la réimpression et l'affichage du mandement du 29 janvier 1715, relatif au débit et à l'affichage des mauvais livres, surtout de ceux qui sont contraires à la religion catholique, apostolique et romaine et aux bonnes mœurs.

29 janvier 1733. Mandement de Georges-Louis renouvelant la défense déjà faite, par les ordonnances antérieures, d'imprimer des livres ou gazettes sans en avoir obtenu la permission de Son Altesse.

24 juillet 1744 (en latin). Ordonnance de Jean-Théodore de Bavière renouvelant le mandement du 29 janvier 1715.

22 novembre 1764 (en latin). Mandement de Charles d'Oultremont touchant le débit et la lecture des mauvais livres, avec confirmation des édits émanés dans les années 1589, 1618, 1713, 1715, 1732, 1749 et 1756 sur le même sujet.

29 janvier 1766. Règlement de Charles relatif aux libraires, imprimeurs, vendeurs et colporteurs de livres qui sont établis ou voudraient s'établir dans les villes et communautés du pays de Liége.

28 janvier 1773. Édit de François-Charles de Velbruck prescrivant la stricte observation des ordonnances relatives au débit des mauvais livres, avec ordre de réimprimer le règlement du 29 janvier 1766.

11 novembre 1782. Ordonnance de François-Charles qui prescrit la rigoureuse observation des mandements et règlements relatifs à l'impression et à la vente des livres.

21 novembre 1786. Règlement de Constantin-François de Hoensbroeck relatif à l'impression et à la vente des livres.

(1) Et non trente, comme le disent MM. Beuchot, dans la préface générale de son excellente édition, p. XIII, et Quérard, *France littéraire*, t. X, p. 373, ou *Bibliographie voltairienne*, p. 98.



prise l'éditeur, ç'avait été de mettre sur le titre le nom de Genève. Particularité bien remarquable, et que nous ne devons pas omettre, ces deux dernières collections sortaient des presses de Clément Plomteux, imprimeur ordinaire du clergé, qui exécutait avec un talent distingué les livres d'usage du diocèse, et publiait tous les ans le *Directorium leodiense!* Il s'associa plus tard avec l'habile maison Panckoucke, de Paris, pour la publication gigantesque de l'*Encyclopédie méthodique*.

Ch. de Ch.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Quelques détails sur l'organisation actuelle de la Bibliothèque royale. — Nous empruntons ces renseignement à un feuilleton récent de l'*Indépendance belge*, signé XX ; ils viennent de bonne source, car ils sont dus à la plume de M. Ed. Fétis, fils, membre de la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique, et conservateur-adjoint de la Bibliothèque pour les estampes, les cartes et les médailles.

« Depuis longtemps on se plaignait, et non sans de justes motifs, de l'exiguïté du local affecté à la Bibliothèque royale, tant pour le classement des livres, que pour le service de la salle de lecture. Aux critiques faites à ce sujet, il était répondu que le local actuel n'est que provisoire. C'était, il faut en convenir, et c'est encore une fort mauvaise raison. Il y a douze ans que la Bibliothèque royale existe ; chaque jour l'insuffisance des bâtiments qu'elle occupe au Musée de l'industrie devient plus manifeste, et cependant il n'est nullement question de lui assigner une nouvelle demeure. On croit aller au devant de toutes les objections en disant : c'est du provivoire. Mais à quoi reconnaîtra-t-on ce qui est définitif?

« Le local actuel étant donné, il s'agissait d'en tirer le meilleur parti possible. C'est à cela que s'est attaché le nouveau directeur de

la Bibliothèque royale. Avant tout il fallait songer au public en vue de qui l'établissement est créé et qui doit y trouver, pour les travaux qui l'y amènent, toutes les facilités possibles. La salle de lecture n'a pas été matériellement agrandie, puisque le terrain ne s'y prêtait pas; mais de nouveaux arrangements ont permis d'y mettre un plus grand nombre de places, et des places meilleures, à la disposition des travailleurs. Des employés de l'administration, qui en occupaient une partie, en ont été retirés pour être placés à l'intérieur. Il n'y reste plus que ceux qui sont strictement nécessaires à la recherche des livres et aux communications avec le public. Grâce à ces mesures, la salle peut admettre aujourd'hui environ une fois plus de lecteurs qu'elle n'en contenait jadis. De plus, ceux-ci y sont placés à l'aise, notamment lorsqu'ils ont à consulter des livres de grande dimension ou des portefeuilles d'estampes, attendu qu'on a consacré à cette partie du service des tables spéciales. Des doubles portes établies tant du côté de l'entrée principale, que du côté des galeries de la Bibliothèque, mettent les travailleurs à l'abri des courants d'air glacé auxquels ils n'étaient que trop exposés.

« D'une pièce ayant une entrée particulière, indépendante de celle de la salle de lecture, on a fait le secrétariat. C'est là que se tiennent les écritures, les inventaires, etc. ; c'est là que les personnes autorisées à jouir du bénéfice du prêt extérieur, vont adresser leur demande et prendre livraison des livres qu'elles empruntent. Le cabinet de lecture a gagné de l'espace et du calme à cette séparation établie entre l'administration et le service du prêt des livres sur place.

« Voici les améliorations, visibles pour tous, qui ont été introduites dans l'organisation matérielle de la Bibliothèque royale. D'autres changements tout aussi nécessaires, quoique non apparents, ont été faits à l'intérieur. Il fallait de la place pour les livres qui avaient peu à peu envahi presque tout l'espace réservé aux accroissements. Ceci n'était pas le plus aisé. Le seul moyen de gagner du terrain a été d'extraire les doubles et de les transporter dans un bâtiment attenant à la Bibliothèque et où se trouvaient les ateliers du Musée des armures avant le transfert de cette collection à la porte de Hal. Les vides ouverts sur les rayons, par suite de cet enlèvement des

doubles, se rempliront d'ici à quelques années, mais d'ici là on avisera à d'autres mesures. Il est de l'essence du provisoire de vivre d'expédients.

« On fait en ce moment le catalogue des doubles. La collection en est nombreuse. Il n'a pas encore été pris de résolution sur le parti qu'on en pourra tirer. Trois combinaisons se présentent. La première serait d'opérer des échanges avec les bibliothèques de l'étranger; la seconde de faire une vente de ces livres; la troisième consisterait à les distribuer entre les bibliothèques des villes de province. Le mieux serait, suivant nous, de s'arrêter au projet de la vente publique, en faisant décider par une loi que le produit en sera employé à combler tout d'un coup les lacunes considérables qu'offrent plusieurs des divisions importantes de la Bibliothèque royale.

« Une opération très-importante est en voie d'exécution à la Bibliothèque : c'est celle de la fusion des trois fonds, celui de van Hulthem, celui de la ville et celui des accroissements, fusion qui ne peut s'opérer que concurremment avec la rédaction d'un nouveau catalogue. La division de la théologie est déjà complétement remaniée sur le nouveau plan. Les autres auront successivement leur tour.

« Telles sont les principales améliorations réalisées dans l'organisation de la Bibliothèque royale. Il n'en est pas moins vrai que le local de cet établissement est trop exigu, que la réunion du département des manuscrits avec celui des imprimés, aujourd'hui sans communication, serait un fait désirable dans l'intérêt du public, qu'il manque une salle spéciale pour les estampes, etc., etc. Il y a encore beaucoup à faire pour le jour où l'on sortira du provisoire, si jamais cet heureux jour arrive. »

— *Publication de l'inventaire des archives d'Ypres.* — Nous avons dit quelques mots, p. 143 et 308 de ce volume, des importantes archives communales de la ville d'Ypres. Nous nous félicitons aujourd'hui d'apprendre à nos lecteurs qu'un arrêté royal du 31 décembre 1851 alloue un premier subside de cinq cents francs à l'administration communale de cette ville, pour l'aider à couvrir les frais d'impression du premier volume de l'inventaire chronologique des documents historiques qui se trouvent dans ses archives.

— *Infraction à la législation de la presse.* — Le *Moniteur belge* du 24 novembre 1851 publie la circulaire suivante, adressée le 21 du même mois à MM. les procureurs généraux près les cours d'appel, par M. Victor Tesch, ministre de la justice : « A l'occasion des dernières élections, des imprimés ne portant aucune indication des noms de l'auteur ni de l'imprimeur paraissent avoir été affichés et distribués dans plusieurs localités. Ce fait constitue une infraction à l'art. 283 du Code pénal ; et s'il se représentait, les officiers du ministère public ne pourraient se dispenser d'exercer des poursuites à charge des délinquants. »

Nos lecteurs peuvent se rappeler que nous n'avons pas négligé de signaler ce délit aux imprimeurs qui s'exposent souvent fort innocemment aux pénalités qu'il entraîne. (*Voy.* t. VII, p. 416.)

— *La censure préalable ressuscitée en France.* — On lit dans l'*Opinion Publique :* « En vertu d'une circulaire de M. le ministre de l'intérieur en date du 19 décembre, M. le préfet du Nord vient de prendre un arrêté portant que tout imprimeur, en faisant sa déclaration prescrite par la loi des ouvrages qu'il se propose d'imprimer, sera tenu de déposer deux épreuves de toute publication au-dessous de dix feuilles, pour être soumises au préalable au visa du préfet. Le certificat de dépôt ne lui sera délivré qu'après cette formalité. »

Ce régime préventif, émanant du *motu proprio* autocratique du président Louis-Napoléon Bonaparte, est renouvelé de la loi royale du 21 octobre 1814.

En vertu de l'art. 3 de cette loi, le directeur général de la librairie à Paris, et les préfets dans les départements, pouvaient ordonner, selon les circonstances, que les écrits de vingt feuilles et au-dessous fussent communiqués avant l'impression, et examinés par un ou plusieurs censeurs.

Aujourd'hui la disposition ne s'applique qu'aux écrits au-dessous de dix feuilles. Il y a donc bénéfice clair et net de moitié en faveur de la liberté de la presse. Qui oserait encore nier le progrès que nos voisins du Midi ont fait à cet égard du 21 octobre 1814 au 19 décembre 1851 ? C'est bien le cas de répéter en chœur le mot favori de M. le procureur général Dupin : *novus rerum nascitur ordo.*

— *La nouvelle histoire littéraire, ou une lettre de Montaigne à l'Académie française.*

Croire tout découvert est une erreur profonde :
C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.
LEMIERRE.

Dans les derniers jours du mois de septembre 1851, une grande affiche placardée à tous les coins de rues de la capitale attira notre attention. Nous avouons en effet franchement notre faible ; l'affiche exerce sur nous une certaine attraction involontaire, et nous avons parfois même fait notre profit de cette littérature éphémère en plein vent. Nous ne sommes pas toutefois doué d'un courage aussi intrépide que Delisle de Sales, de bibliographique mémoire. Nous ne poussons pas aussi loin que lui l'amour de l'affiche, du canard et de la réclame, bariolant tous les jours de leurs couleurs variées quelques centaines de mètres carrés de murailles, et se renouvelant constamment à l'indicible satisfaction des amateurs et des badauds. Nous confessons en toute humilité que nous n'exposerions pas, comme l'a fait maintes fois l'auteur de la *Philosophie de la nature,* notre vie ou notre liberté, en temps de révolution, pour décoller furtivement d'une muraille l'affiche la plus mirobolante ou la plus excentrique, dont il tenait à enrichir son immense collection. *Est modus in rebus:* c'est un peu notre devise en fait d'affiches, et même en beaucoup d'autres choses.

Quoi qu'il en soit, revenons au précieux carré que cette petite digression nous a fait un instant perdre de vue, et qui apparaissait glorieusement sur les murs de Bruxelles à l'époque du dernier anniversaire des fêtes de septembre.

La découverte d'une lettre attribuée à Montaigne, dont on a successivement admis et nié l'authenticité, a, comme on sait, mis naguère en émoi les collectionneurs d'autographes, a divisé en deux camps le monde savant, et a fait passer plusieurs nuits blanches au savant docteur Payen. L'affiche en question nous permet aujourd'hui d'annoncer une bonne nouvelle à ce fervent adorateur de Montaigne, auquel il a voué un culte de dulie si pur, si constant, si désintéressé. Il n'apprendra pas sans une vive satisfaction que l'Académie française existait déjà du temps de l'auteur des *Essais* (né en 1533, mort en 1592), et que son écrivain de prédilection était

en correspondance réglée avec la docte compagnie. Nous avons lu en effet, de nos yeux lu, ce qui s'appelle lu, et même de crainte d'avoir d'abord mal lu, nous avons lu distinctement, *à grand renfort de besicles*, pour parler comme maître François, l'épigraphe suivante, placée en tête de cette affiche, datée de Bruxelles le 23 septembre 1851 (*dies albo notanda lapillo,* ainsi que dit Horace), et signée V. d'Anglars, annonçant au public l'ouverture d'un externat pour les jeunes gens, rue de la Madeleine, 66 : « *Quand il s'agit de prendre pié quelque part, la voÿe la plus naturelle au succès est de dire hautement ce que l'on peut ; mais c'est faillir que de le dire, si on ne peut pas le prouver.* » (Montaigne, Lettre à MM. de l'Académie française.) Le vulgaire, dans lequel nous nous comptons sans honte, croyait bonnement jusqu'ici que l'Académie française avait été fondée en 1635 par le cardinal de Richelieu. Mais, comme on le voit, il faut revenir de cette erreur depuis longtemps accréditée ; il faut, grâces en soient rendues à M. V. d'Anglars, faire justice de ce grossier parachronisme. Nous vivons réellement dans le siècle du progrès, et l'on peut aujourd'hui appliquer à l'histoire littéraire de nouvelle fabrication, à cette *scienza nuova,* ce que le bon la Fontaine disait de son temps du domaine de la Fable :

.. ce champ ne se peut tellement moissonner
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.

L'inestimable trouvaille de M. V. d'Anglars mérite certes une place à côté de la découverte, en sens inverse, qu'a faite, il y a déjà quelque temps, le prince du feuilleton. L'un fait naître l'Académie française une cinquantaine d'années avant qu'elle existât ; l'autre prolonge de sa pleine autorité la vie de Crébillon fils de quelque vingt ans, et sauve de l'échafaud de 1793 ce dernier qui était mort et bien mort en 1777, etc., etc. (1)

(1) M. Jules Janin, dans ses *Contes nouveaux,* a bâti un roman ingénieux sur la vie et les aventures de l'auteur du *Sopha*. Cela lui était bien permis, et nous n'y trouvons rien à redire ; car nous pensons avec Boileau que :

Dans un roman frivole aisément tout s'excuse ;
Il suffit qu'en courant la fiction amuse.

Mais qu'il ait transporté la fable dans l'histoire, qu'il ait inséré sous forme de biographie consciencieuse les fruits de son imagination dans un ouvrage sérieux,

Nous ne pouvons trop engager M. le docteur Payen à écrire à M. V. d'Anglars, 66, rue de la Madeleine, à Bruxelles, pour le prier de lui céder la propriété de l'impayable lettre, dont nous regrettons de ne communiquer qu'une seule phrase aux lecteurs du *Bulletin*.

Pour terminer par une observation sérieuse et abandonner le ton de la plaisanterie, nous croyons que M. V. d'Anglars, auquel nous sommes redevable du sujet de cet article, fera bien à l'avenir, pour son propre intérêt, de se borner à sa spécialité, de diriger son externat, auquel nous souhaitons toutes sortes de prospérité, sans se livrer davantage à des excursions malencontreuses dans un domaine qui semble être pour lui une terre singulièrement australe.

Ch. de Ch.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

---

24. *Serapeum. Zeitschrift für Bibliothek-Wissenschaft, Handschriftenkunde und ältere Litteratur*, von Dr R. Naumann. — Nos 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24. (*Voy.* ci-dessus, n° 1, p. 93, n° 12, p. 260, n° 15, p. 326.)

On trouve dans les nos 11 inclus 18 la continuation de l'inventaire des manuscrits grecs du Vatican, que nous avons indiqué ci-dessus, p. 327. Il comprend en tout 744 *codices*.

dans le *Dictionnaire de la conversation* (t. XVIII, p. 145), c'est ce que nous ne pouvons admettre ni approuver. L'histoire littéraire est déjà en général si peu connue de la jeune génération, qu'il ne faut pas l'altérer et la pervertir de gaieté de cœur, ni induire sciemment en erreur des adolescents, disposés à jurer aveuglément *in verba magistri*, quand ils peuvent s'appuyer d'une autorité aussi imposante que M. J. Janin. Un savant dijonnais, feu M. C.-N. Amanton, a fait bonne justice de ces anachronismes volontaires et, par cela même, inexcusables, dans un travail curieux intitulé : *Révélations sur les deux Crébillon*. Il se trouve inséré dans la *France littéraire* de Ch. Malo, IVe année, août 1835, t. XX, pp. 276-319. Il existe des exemplaires tirés à part, in-8° de 48 pages.

Le nº 11 contient en outre une notice curieuse écrite en français, par notre honorable collaborateur M. G. Brunet, sur le plus ancien poëme macaronique connu. C'est la *Macharonea* de Typhis Odaxius (Tifi Odassi), dont il donne des extraits d'après une édition imprimée à Rimini chez Jérôme Soncinus, et collationnée par ce savant scrupuleux avec une copie manuscrite ancienne que possède la Bibliothèque nationale de Paris (manuscrit nº 8366).

Le nº 12 donne des détails intéressants sur les nombreux accroissements de la célèbre bibliothèque Bodleyenne d'Oxford, et sur la nouvelle édition en 3 volumes du catalogue dressé par Hyde de cette collection, avec un volume supplémentaire imprimé en 1851, pour les acquisitions faites de 1835 à 1847.

Vient ensuite un extrait de l'*Orient. Litteraturbl.* 1850. Nº 37, concernant une imprimerie rabbinique qui a fonctionné de 1832 à 1837 à Safed, une des quatre villes saintes de la Palestine, située au nord-ouest du lac de Tibériade, ou mer de Galilée, et que l'on croit être l'ancienne Béthulie. Le tremblement de terre qui ruina cette ville en 1837 a forcé de transporter les presses à Jérusalem.

M. le Dr A. Scheler (*voy.* ci-dessus, pp. 330 et 481) présente dans le nº 13 un compte rendu des deux derniers Annuaires de la Bibliothèque royale de Belgique.

M. le Dr Fr. Nic. Klein, de Coblence, décrit dans le nº 14 trois éditions rares et sans date du quinzième siècle qui se trouvent dans la bibliothèque publique de cette ville; savoir : 1) le recueil des lettres d'Æneas Silvius (le pape Pie II), 2) le *Manipulus curatorum* de Guido de Monte Rochen (Rotherius), et 3) un exemplaire de *Lucidarius* (ou Elucidarius), de 24 feuillets in-folio, non chiffrés.

On annonce dans ce même numéro les trois premières livraisons de l'ouvrage que le frère de l'éditeur du *Serapeum*, M. Rodolphe Weigel, vient de faire paraître à Leipzig, petit in-folio avec 5 gravures sur bois par livraison, sous le titre de : *Holzschnitte berümhter Meister*. Ce recueil, à en juger par le choix judicieux des morceaux des grands maîtres dont il se composera, sera d'une grande importance pour l'histoire de la gravure sur bois, qui a fait de nos jours de si notables progrès.

Le nº 15 reproduit, d'après le catalogue nº XXVI du libraire F. Butsch, la bulle d'excommunication de Pie II, que M. H. Helbig a fait connaître aux lecteurs du *Bulletin* (*voy.* ci-dessus, p. 376). Nous n'avons donc pas besoin de revenir sur cette pièce curieuse.

Sous le titre de *Bibliothèque curieuse*, M. G. Brunet a enrichi le nº 16 de notices et extraits piquants de quelques livres rares et peu connus. Nous y relevons deux particularités dont les lecteurs du *Bulletin* ne seront pas fâchés d'avoir connaissance. Elles déposent à la fois de la bonhomie et de la licence naïve des anciens Français. « *Le livret de folastries à Janot* (Paris, 1553), offre, dit M. Brunet, un recueil de poésies très-graveleuses, revêtu du privilége du parlement de Paris. Mais ce qu'il y a de plus bizarre en ce genre ce sont les expressions du privilége qu'en 1631 Louis XIII accordait aux cyniques chansons de Gautier Garguille, *de peur* (nous copions textuellement) *que des contrefaiteurs ne viennent adjouster quelques autres chansons plus dissolues.* »

M. E.-G. Vogel, de Dresde, a inséré dans les nºs 17 inclus 20 une seconde liste

de calligraphes, enlumineurs, miniaturistes, etc. Nous avons donné des extraits de la première dans notre tome VII, pp. 476-477. Quoique le nouveau travail renferme un certain nombre de noms d'artistes des Pays-Bas, nous ne nous y arrêterons pas, parce que les renseignements de l'auteur sont puisés à des sources que le *Bulletin* a souvent indiquées lui-même, et qui sont bien connues de la plupart de ses lecteurs.

Dans les nos 20, 21, 22, M. Sotzmann publie la suite de son consciencieux travail sur les livres relatifs à la loterie, au sort et à la divination (*Loosbücher*), composés pendant le moyen âge. (*Voy.* notre tome VII, pp. 332, 475.) Nous regrettons vivement que ces recherches neuves et intéressantes ne soient guère susceptibles d'extraits.

Les nos 21 et 22 offrent des détails fort curieux sur les plus anciens livres imprimés à Leipzig. Ils sont dus à M. le Dr Merzdorf, bibliothécaire à Oldenburg, dont le nom est connu avantageusement des lecteurs de notre Recueil.

On trouve dans le no 23, un article de M. E.-G. Vogel consacré aux imprimeries qui existaient dans des couvents au quinzième siècle. Il cite pour les Pays-Bas les frères de la vie commune à Bruxelles, Gouda, Louvain ; les chanoines réguliers de Saint-Augustin à Hem, près de Schoonhoven, et le monastère de Stein, dans le voisinage de Gouda.

M. Geppert, de Berlin, a inséré dans le no 24, dernier de l'année 1851, une liste assez détaillée des manuscrits de Térence qui reposent dans les bibliothèques publiques de Paris et de Berlin. La bibliothèque nationale n'en compte pas moins de quarante, dont un (7899) est du neuvième siècle, plusieurs du dixième et du onzième. La bibliothèque de l'Arsenal en possède trois ; un, entre autres, avec de fort belles miniatures ; mais aucun d'eux ne remonte au delà du quatorzième siècle. Les trois manuscrits de Berlin sont du quatorzième au quinzième.

M. G. Brunet a donné dans ce même numéro la continuation de ses notices et extraits de livres rares et peu connus. Le § III est consacré au *cantici* de Fidentio Glotto Crysio (Camillo Scrofa), chef-d'œuvre du genre en fait de poésie pédantesque.

Cet infatigable et savant polygraphe s'occupe dans le IVe d'un recueil piquant et singulier, fort peu répandu. Ce sont les *Lettere facete e piacevoli di diversi grandi uomini,* publiées à Venise en 1582, in-8o, par D. Atanagi. M. Brunet en a tiré plusieurs passages assez excentriques.

Disons maintenant un mot des nos 12 à 24 de l'*Intelligenz-Blatt* qui, avec une pagination particulière, accompagne chaque cahier du *Serapeum.*

Dans les nos 12 et 13 on trouve le plan de la bibliothèque du Grand-Conseil à Paris, emprunté au catalogue de cette collection, publié par l'abbé Boudot en 1739. (*Voy.* ci-dessus, p. 476.)

Un travail semblable pour la bibliothèque de l'université de Tubingue, rédigé par le conservateur en chef, le savant statisticien Fallati, se trouve consigné dans les nos 14 inclus 17.

Les nos 18 à 24 reproduisent un ancien catalogue, antérieur à l'invention de l'imprimerie, des livres qui composaient la bibliothèque du couvent de Peterburgh

(Peterborough) en Angleterre. Il est tiré de l'ouvrage de Symon Gunton, intitulé : *History of the church of Peterburgh*. London, 1686, in-fol., pp. 173-224. On peut consulter sur cette riche collection l'ouvrage de Botfield, que nous avons cité plus haut, p. 261.

25. *Anzeiger für Bibliographie und Bibliothek-Wissenschaft*, von Dr J. Petzholdt. — Nos 7, 8, 9, 10, 11. (*Voy.* ci-dessus, n° 2, p. 94, n° 13, p. 201 et n° 16, p. 328.)

Le 7e cahier (n° 784) renferme de nouveaux détails bibliographiques pour la littérature de Faust (*voy.* ci-dessus, p. 94). Nous en reparlerons plus tard lorsque nous rendrons compte de la seconde édition de la monographie de M. Fr. Peter.

Sous le n° 786 se trouve une analyse toujours bienveillante du n° 2 de notre présent volume. M. J. Petzholdt continue d'y rendre justice au consciencieux travail de M. Warzée.

Le n° 789 annonce une publication intéressante faite à Vienne; c'est une histoire anonyme de l'imprimerie impériale de cette ville, sortie de ses presses et rédigée par un typographe attaché à ce vaste établissement. (*Voy.* ce que nous en avons dit plus haut, p. 415.)

On indique sous le n° 804 une publication faite dans les *Mémoires de la société impériale d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg* : c'est une *Neueste Literatur der Münz-und Siegelkunde*, insérée dans le vol. IV de ces *Mémoires*, pp. 278-288, et vol. V, pp. 98-139. Nous la signalons à l'attention des nombreux amateurs de numismatique que compte notre pays.

Le cahier 8 (n° 914) donne, d'après le *Boletin bibliografico español*, 1850, n° 3, pp. 39-42, le texte espagnol de l'ordonnance royale du 24 décembre 1849 relative aux bibliothèques publiques de ce royaume.

On doit à M. Kertbeny (n° 915) un travail vraiment curieux, et qui a dû lui coûter bien des recherches, sur les ouvrages allemands où il existe des renseignements concernant les chants populaires de toutes les nations. La continuation de cette monographie se trouve dans les 9e et 10e cahiers (nos 1031 et 1163). Pour la Belgique, l'auteur cite les souvenirs de voyage de Mme Louise de Plœnnies, et la traduction allemande des chants populaires flamands, par Ed. Zichen; pour la Hollande, l'ouvrage que M. O.-L.-B. Wolff a publié en 1833, sous le titre de : *Proben altholländischer Volkslieder*.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, p. 395, on lit dans le 9e cahier (n° 1032) un article sur la bibliothèque impériale de St-Pétersbourg. Il a moins d'étendue que le nôtre sur le même sujet.

Le 11e cahier donne (n° 1303) un article sur les *fac-simile* des manuscrits qu'on ajoute souvent aujourd'hui comme ornements à des publications littéraires. M. J. Petzholdt fait, entre autres, un éloge mérité de ceux qui accompagnent l'édition de l'Antiphonaire de saint Grégoire, publiée dernièrement à Bruxelles, par le R. P. Lambillotte, de la compagnie de Jésus.

26. ***Bulletin du bibliophile, revue mensuelle publiée par*** **J. Techener. — Mars à septembre. (*Voy.* ci-dessus, n° 5, p. 168.)**

Nous avons distingué dans le numéro de mars une note fort curieuse de M. F. Denis, qui s'est occupé avec tant de succès de la littérature portugaise, sur un livre rarissime de botanique médicale, composé par Garcia de Orta et imprimé à Goa en 1563, in-4°.

Une notice sur les manuscrits de Brienne et sur cette précieuse collection, rédigée par l'archevêque de Toulouse, depuis le cardinal de Brienne, et trouvée dans les papiers du savant oratorien Adry, mérite aussi l'attention des amis des études historiques.

M. Alfred Giraud, dans le cahier d'avril, a consacré une notice à un poëte obscur, mais assez remarquable, André de Rivaudeau, né dans le Bas-Poitou au commencement du XVIe siècle.

Viennent ensuite des lettres inédites d'Andrieux, de Gibelin et de Charles Pougens.

Elles sont suivies d'une notice bibliographique et littéraire sur un livre fort rare (*Cleri Turonensis hymni duo*), due à M. Louis Paris. Ces deux pièces royalistes, en vers iambiques, accompagnées d'une traduction en vers français de huit syllabes, sont adressées à Henri IV, l'une avant la bataille, l'autre après la victoire de Saint-André d'Ivry. (La seconde partie de l'article promise n'a pas encore paru.)

Un médecin de Toulouse, M. Desbarreaux-Bernard, donne dans le cahier de mai des renseignements sur une société littéraire, dite des *lanternistes,* qui s'établit dans la capitale du Languedoc vers le milieu du XVIIe siècle. Il s'occupe surtout d'un de ses membres, M. de Malapeire, doyen du présidial, qui avait publié en 1694, 50 sonnets sur la Passion, et plus tard 700!! en l'honneur de la Vierge.

On lit ensuite avec plaisir une correspondance rétrospective de quelques ardents amateurs d'autographes (Campenon, Chateaugiron à Pixerécourt), précédée d'une introduction par M. Justin Lamoureux.

M. Duthillœul décrit un livre de dévotion, imprimé en 1508 par Winkyn de Worde, qui a appartenu au chancelier Thomas Morus et que possède la bibliothèque publique de Douai.

Nous avons dit un mot plus haut, p. 285, des recherches bibliographiques de M. G. Brunet sur Rabelais.

Le cahier de juin-juillet est redevable à M. Leroux de Lincy d'une fort bonne notice sur le *Palais des nobles dames* par Jehan Dupré.

Elle est suivie de notes extraites des papiers de dom Catalogus, bénédictin de l'étoffe de Mabillon et de Montfaucon, décédé le 7 juillet 1850, mais qui, heureusement, s'est réincarné dans la personne de notre spirituel collaborateur, M. G. Brunet, reconnu sans conteste pour son légataire et représentant universel, plutôt même pour son *alter ego.* La première de ces notes est relative aux livres à la reliure de Grolier. Nos lecteurs se rappellent encore sans doute que le

Bulletin s'est occupé de ce sujet, t. VI, p. 260, et t. VIII, p. 224. La seconde passe rapidement en revue des éditions du quinzième siècle ayant appartenu à Georges III, et faisant aujourd'hui partie de l'incomparable bibliothèque du Musée britannique. (*Voy.* notre Recueil, t. VII, p. 279.)

M. A. Ernouf a présenté des considérations fort judicieuses sur les bibliothèques de province, et sur la nature des livres dont il faut les pourvoir avant tout.

Notre honorable collaborateur, M. le baron de Stassart, partage ses faveurs, et nous n'avons pas le droit de nous en plaindre. Il a gratifié le Bulletin de Techener d'une lettre autographe du chevalier de Boufflers à notre compatriote Hubin. Nous regrettons d'autant plus vivement de n'avoir pas obtenu du savant académicien les prémices de cette communication, que notre Bulletin a consacré naguère une intéressante notice au correspondant belge de l'auteur d'Aline. (*Voy.* ci-dessus, pp. 77-87.) M. de Stassart avait sans doute perdu de vue cette circonstance que nous nous permettons en passant de lui rappeler. Il reconnaîtra sans peine avec nous que cette lettre, complément naturel de la notice de M. N. L., se serait trouvée plus à sa place dans le Bulletin de Bruxelles que dans celui de Paris.

M. Fr. Morand publie dans le cahier d'août une notice étendue et pleine de recherches sur un écrivain assez célèbre du moyen âge, Mathéolus, natif de Boulogne-sur-Mer, et sur Jehan le Fèvre, le traducteur en vers français de son poëme latin contre le mariage. Il donne des détails curieux sur les différentes traductions françaises des distiques moraux de Denys Caton, dont une est due à Jehan le Fèvre. M. Morand n'a pas connu l'opuscule suivant de M. Julien Travers, principal du collége de Falaise, imprimé dans cette ville en 1837, in-8° de 68 pages : *Dionysii Catonis Disticha de moribus ad filium ; in gallicos versus translata ; quibus accedit, ad explanandas quæstiones de auctore et ejus doctrina morali, dissertatio.*

Viennent ensuite douze petites notices bibliographiques, suite à l'*Analecta biblion* du marquis du Roure, sorties de la plume de MM. Paul Lacroix et de Malden. Elles font connaître des livres peu communs, qui se trouvent en vente chez Techener.

Ce libraire passe en revue, dans le cahier de septembre, les ventes récentes de MM. T. Grille et Monmerqué, où les curiosités bibliographiques et les manuscrits précieux ne faisaient pas défaut.

M. Rathery, bibliothécaire au Louvre, rend compte de la nouvelle édition du célèbre traité de Henri Estienne, la *Précellence du langage françois,* due au zèle éclairé et aux connaissances philologiques de M. Léon Feugère. (*Voy.* t. VII, p. 474.) Nous avons remarqué, en lisant cet article, que M. Rathery ignore l'auteur de ce vers : *In magnis voluisse sat est.* Nous nous permettons de lui dire qu'il fait partie de ce joli distique de Properce (L. II, El. VI, v. 5 et 6) :

Quod si deficiant vires, audacia certe
Laus erit : in magnis et voluisse sat est.

Il est aussi question dans ce cahier de la première partie des *Recherches sur les livres imprimés à Arras depuis l'origine de l'imprimerie dans cette ville*

jusqu'à nos jours, par MM. d'Héricourt et Caron. Comme nous n'avons pas encore eu occasion de voir ce volume, nous devons nous borner aujourd'hui à cette simple annonce.

Dans les différents cahiers dont nous venons de nous occuper, le catalogue des livres en vente chez J. Techener s'étend du n° 137 au n° 1080.

27. *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* 1851. Tome XVIII. — N°s 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12. (*Voy.* ci-dessus, n° 6, p. 170, et n° 14, p. 261.)

M. le chanoine de Ram a donné dans le n° 6 des recherches sur la chronique universelle de Sozomenus, ou Zembino, prêtre de Pistoie, mort vers l'année 1458. Nous reviendrons sur cet intéressant morceau d'histoire littéraire, dans un compte rendu que le Bulletin présentera bientôt des travaux historiques les plus récents, aussi variés que nombreux, dus à la plume du savant et infatigable recteur de l'université de Louvain.

Nous en ferons autant pour le fragment communiqué par M. Gachard de la préface du troisième volume de la *Correspondance de Guillaume le Taciturne.* Les deux premiers nous ont fourni la matière d'extraits intéressants dans notre tome VII, pp. 255; 285-294.

M. Ch. Faider présente dans les n°s 7 et 8 de nouvelles réflexions sur la langue latine, dans ses rapports avec l'étude du droit. Nous ne pouvons que renvoyer aux observations que nous a suggérées plus haut, p. 171, la première partie de ce travail recommandable.

On doit à M. Polain, qui se délasse de travaux plus graves, par de semblables recherches, une notice substantielle sur Charles de Méan, le célèbre jurisconsulte, que ses contemporains surnommèrent le Papinien liégeois.

M. le baron de Stassart ne se contente pas de lire à l'Académie de charmantes fables ou des notices et des rapports remplis d'intérêt : il veut en outre, par suite de la louable habitude qu'il a contractée de longue date, lorsqu'il était préfet de Vaucluse en 1810 (1), être un bienfaiteur délicat des lettres et de ceux qui les cultivent dans notre pays. L'honorable académicien vient de mettre à la disposition de la compagnie un capital de deux mille cent seize francs en rentes sur l'État belge, pour fonder, au moyen des intérêts accumulés, un prix perpétuel qui, tous les six ans, à la suite d'un concours ouvert deux années d'avance, sera décerné par la classe des lettres, à l'auteur d'une notice sur un Belge célèbre,

(1) « Il a laissé sur les bords du Rhône de nombreux et honorables souvenirs administratifs : un monument élevé par ses soins et à ses frais à la mémoire du vertueux évêque d'Orange (du Tillet) ; un prix fondé pour l'éloge de Pétrarque à l'athénée de Vaucluse ; la bibliothèque publique d'Orange, dont il a formé le noyau par le don de 3,000 volumes, etc., etc. » (*Galerie historique des contemporains,* Bruxelles, 1822, t. VIII, p. 294.)

pris alternativement parmi les historiens ou les littérateurs, les savants et les artistes. Lorsqu'il s'agira d'un savant, la classe des sciences, et lorsqu'il s'agira d'un artiste, la classe des beaux-arts sera priée d'adjoindre deux de ses membres aux commissaires de la classe des lettres pour l'examen des pièces.

28. *Messager des sciences historiques, des arts et de la bibliographie de Belgique.* **Recueil publié par MM. J. de Saint-Genois, C.-P. Serrure, A. van Lokeren, P.-C. van der Meersch et Ph. Kervyn de Volkaersbeke. — Gand, impr. de L. Hebbelynck. — Année 1851. — 1re, 2e et 3e livraisons. (Il en paraît quatre par an, formant un volume de 500 à 520 pages, avec au moins 12 gravures ou lithographies.)**

L'abondance des matières nous force à regret à n'indiquer que les articles qui, par leur nature, appartiennent d'une manière plus directe à la spécialité de notre Recueil.

Nous signalerons d'abord, pp. 26-44, la notice sur David Lindanus, (*voy.* t. VII, p. 464), sa famille, ses amis, due à M. Léon de Burbure.

M. Ph. Kervyn a consacré quelques pages dictées par le sentiment, pp. 59-64, à la mémoire de Félix Bogaerts, né à Bruxelles le 2 juillet 1805, mort à Anvers le 16 mars 1851, et enlevé trop tôt, aux lettres, à l'amitié, à sa jeune famille.

Nous laisserons à quelque savant liégeois, par exemple, à M. l'académicien Polain, le soin de défendre les droits de Renkin Sualeme à l'invention de la machine hydraulique de Marly. M. Ch. Piot veut à tort, selon nous, pp. 104-108, l'en dépouiller au profit du baron Arnoul de Ville.

Les bibliophiles parcourront avec plaisir la note de M. J. Petit-de Rosen, pp. 112-114, sur le catalogue des livres composant la bibliothèque des Bossuet, oncle et neveu, qui fut vendue à l'amiable, le 3 décembre 1742, dans une des salles du couvent des Augustins, à Paris. Le catalogue ne comprenait que 1457 numéros.

On doit à M. Kervyn de Lettenhove une analyse assez détaillée, pp. 115-129, des deux ouvrages de M. le comte de Laborde, *les Ducs de Bourgogne*, et *la Renaissance des arts à la cour de France.*

M. P.-C. van der Meersch, pp. 130-134, présente un compte rendu fort impartial des *Annales de l'imprimerie elsevirienne,* de M. Ch. Pieters, dont nous nous sommes nous-même occupé ci-dessus, pp. 334-336. Nous attendons avec impatience la suite de cette publication remarquable, et qui intéresse à un si haut point les nombreux amis des Elsevier et de leurs éditions.

On lit dans la *chronique des sciences et des arts,* p. 148, une lettre inédite du marquis de Beauprez sur l'état assez misérable où se trouvaient les archives de l'abbaye d'Afflighem. en 1609. Elle a été communiquée par M. Ch. Rahlenbeck, consul de Saxe à Bruxelles.

Nous empruntons à la *chronique* le fait bibliographique suivant. « Sous le titre de *Belgica* un savant hollandais, M. Robidé van der Aa, ancien fonctionnaire en

Belgique avant 1830, avait formé une collection précieuse de 1660 brochures et opuscules sur les événements qui préparèrent et qui suivirent la dernière révolution belge. Cette collection vendue à Arnhem, au mois de février dernier, a été acquise en entier au prix de 1,100 francs, pour la bibliothèque de la chambre des Représentants à Bruxelles. » Il paraît que cette collection ne vaut pas ce qu'elle a coûté, parce qu'elle présente des lacunes considérables.

La notice analytique et raisonnée de M. Théodore van Lerius, pp. 153-192 et 273-314, du catalogue du musée d'Anvers, rédigé par M. J.-A. de Laet, et publié par le conseil d'administration de l'académie royale des beaux-arts, est un travail consciencieux. Il renferme des détails biographiques et artistiques d'un haut intérêt sur les peintres dont les œuvres figurent dans la collection de la ville de Rubens.

Quoique nous soyons l'auteur de l'article, pp. 232-241, intitulé : *le Pont de Meuse à Maestricht, ou quelques additions aux notes pour une future biographie de Frère Romain, architecte,* nous nous permettons de l'indiquer aux lecteurs du *Bulletin,* parce qu'il complète les renseignements que nous avons donnés ci-dessus, pp. 45-48, sur cet artiste distingué.

La *chronique,* pp. 411-413, reproduit la lettre spirituelle dans laquelle M. Émile Gachet prouve que le véritable nom du grand compositeur montois est Roland Delassus et non de Lattre, forme arbitraire créée par Henri Delmotte de son autorité privée, et qui aujourd'hui est, à tort, généralement adoptée.

29. *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique.* Tome huitième. Anvers, Froment, 1851. Gr. in-8° avec planches. (Les quatre livraisons trimestrielles forment par année un volume.)

Nous allons suivre pour ce Recueil la marche que nous avons adoptée tout à l'heure pour le *Messager des sciences historiques.*

Sous le titre de : *les Borluut du* XVIe *siècle* (importance des archives privées), M. Ph. Kervyn de Volkaersbeke a donné, pp. 23-51, un travail remarquable par l'étendue et l'exactitude des recherches. Nous comptons y revenir prochainement pour en extraire différentes particularités qni ne sont pas sans intérêt pour l'histoire littéraire de la Belgique.

M. Galesloot a communiqué à l'Académie, pp. 191-196, une notice sur les travaux de la commission royale chargée de publier les anciennes lois du royaume. Nous nous proposons de parler bientôt des intéressants procès-verbaux de cette commission, et des deux volumes qu'elle vient de publier. Nous avons déjà eu occasion d'en citer un ci-dessus, p. 488.

Une notice biographique anonyme sur M. Félix Bogaerts, secrétaire perpétuel de l'Académie, à laquelle il a rendu tant de services, occupe les pages 208-219. (*Voy.* ci-dessus, p. 503.)

M. le docteur C. Broeckx, qui a publié, en 1849. dans les *Annales de la Société de médecine d'Anvers,* le commentaire inédit du célèbre J.-B. van Helmont sur

le premier livre du régime d'Hippocrate : περι διαιτῆς, donne ici, pp. 399-443, un travail semblable du même auteur sur le livre du vieillard de Cos, περι τροφῆς. Nous consacrerons incessamment un article à la revue des nombreux et savants opuscules de biographie et de bibliographie médicales dont cette littérature, si peu cultivée en Belgique, est redevable à l'honorable praticien d'Anvers. Le *Bulletin* ne peut se dispenser de les signaler à l'attention du monde savant.

Un digne émule de M. Broeckx, le docteur Ch. van Swygenhoven, l'un des rédacteurs de la *Gazette médicale belge*, a inséré, pp. 445-494, des remarques fort curieuses sur la chronique métrique de Jean de Klerk, *Brabantsche yeesten*, mise au jour par feu Willems, membre de la commission royale d'histoire. On ne soupçonnerait guère qu'il ait pu tirer de cette source plus ou moins poétique une foule de faits précieux pour l'histoire de la médecine dans les Pays-Bas au moyen âge. C'est cependant la tâche dont M. van Swygenhoven s'est honorablement acquitté, ainsi qu'on peut s'en convaincre en parcourant ce travail aussi ingénieux que savant. Nous regrettons, pour le dire en passant, que cet ami zéle de la littérature médicale ait cessé depuis 1850 de faire paraître l'*Annuaire du corps médical belge*, qui renfermait un si grand nombre de documents utiles. (*Voy*. ci-dessus, p. 367.) Nos Esculapes, absorbés par leur pratique, attachent trop peu d'importance à ces publications qu'ils ne daignent pas favoriser de leur patronage. Cette indifférence nous peine, mais, après tout, ne nous surprend pas. Nous allons l'expliquer par un fait analogue qui n'est pas moins déplorable.

Une entreprise d'un autre genre, qui s'adressait à un public plus nombreux, à tous ceux qui aiment et fréquentent le théâtre, est morte aussi faute d'encouragement. L'*Annuaire dramatique*, rédigé si consciencieusement pendant neuf années par M. F. Delhasse (*voy*. ci-dessus, p. 356), a cessé de paraître depuis 1848. Ce répertoire commode, dans lequel se trouvaient consignés tant de faits curieux, tant de renseignements biographiques et littéraires que l'on consultera toujours avec fruit, était fort peu répandu en Belgique, où même, hors de la capitale, peu de personnes en soupçonnaient l'existence. En revanche, il est plus connu et mieux apprécié chez les étrangers, qui en recherchent avec empressement la collection complète. Un juge dont on ne récusera pas l'autorité, M. Paul Lacroix, dit, dans la *Bibliothèque dramatique de Soleinne*, t. V, 1re partie, no 316 : « M. Jouhaud est pour beaucoup dans cet ouvrage très-exact et très-bien fait, surtout pour les éphémérides des auteurs vivants. Il y a une foule de noms et de renseignements qu'on ne trouve que là. »

N'est-ce pas encore une fois de plus le cas de répéter cette triste vérité, aussi vieille que le monde ? *Non est propheta sine honore, nisi in patria sua, et in domo sua*. Le *Dictionnaire de l'Académie française* la traduit ainsi : *nul n'est prophète en son pays*, et y ajoute cette petite glose qui rend si bien ce que nous venons d'énoncer : « On a ordinairement moins de succès dans son pays qu'ailleurs. »

30. *De l'instruction publique au moyen âge* (VIIIe au XVIe siècle.) — Mémoire en réponse à la question suivante : *Quel a été l'état des*

écoles et autres établissements d'instruction publique en Belgique, jusqu'à la fondation de l'université de Louvain? Quels étaient les matières qu'on y enseignait, les méthodes qu'on y suivait, les livres élémentaires qu'on y employait, et quels professeurs s'y distinguèrent le plus aux différentes époques? Par Charles Stallaert, archiviste de l'administration des hospices et secours de la ville de Bruxelles, et Philippe van der Haeghen, chef de bureau à la même administration. (Couronné le 8 mai 1850 par l'Académie royale de Belgique, et extrait du tome XXIII des *Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers.*) — Bruxelles, 1851, impr. de M. Hayez, in-4° de 180 pages.

« Ce mémoire, a dit un des trois commissaires de l'Académie, M. Lesbroussart, dans un rapport auquel a adhéré M. le chanoine de Ram, est un travail fort estimable, fait consciencieusement, avec un grand labeur, et qui, s'il ne satisfait pas pleinement à la question posée, l'éclaircit sous plusieurs rapports. » Nous ne pouvons que souscrire à ce jugement qui nous paraît équitable de tout point. Les auteurs ont divisé leur œuvre en deux parties principales, l'une historique, l'autre didactique. La première, qui renferme cinq chapitres, présente l'état de l'instruction publique en Belgique depuis le règne de Charlemagne jusqu'à l'an 1426. On y passe en revue les écoles cathédrales, monastiques, chapitrales ou communales, latines et élémentaires qui ont été successivement formées dans les différents diocèses du pays, y compris la principauté de Liége. La seconde partie traite des livres, des matières et des méthodes d'enseignement. On y rencontre des détails littéraires et bibliographiques d'un grand intérêt.

Un curieux appendice termine la première partie : c'est un coup d'œil sur les écoles des Hiéronymites ou frères de la vie commune, depuis l'an 1396 jusqu'au xvie siècle. (*Voy.* ci-dessus, p. 498, ce que nous avons dit pour les imprimeries qu'ils possédaient.) Nous regrettons que les estimables auteurs n'aient pas connu un opuscule devenu fort rare du savant baron de Villenfagne : *Notice sur les frères de la vie commune,* in-4° de 8 pages, et quelques exemplaires tirés in-8°, 12 pages. Cette pièce devait être annexée au volume de l'année 1820-21 des *Annales universitatis leodiensis,* dont M. de Villenfagne était un des curateurs. Loin d'avoir été *publiée,* comme le dit par erreur M. de Reiffenberg dans son *Introduction au huitième volume des monuments relatifs au Hainaut,* etc., 1848, in-4°, p. 15, elle a été *supprimée* avec soin par les autorités académiques qui la regardaient comme insignifiante. Elle ne figure pas dans la table des *Annales,* et n'a pas été mentionnée par M. Fiess dans son *Annuaire de l'université de Liége* pour 1830, pp. 90-91. (*Voy.* ci-dessus, p. 110.) MM. Stallaert et van der Haeghen y auraient puisé des renseignements précieux sur les Hiéronymites de Liége, dont ils ne disent que quelques mots (p. 125).

De même, pour les écoles des Bénédictins, nous leur indiquerons en passant deux ouvrages anonymes peu répandus, remplis de détails fort intéressants. Ce sont les *Recherches historiques sur l'esprit primitif et sur les anciens colléges*

de l'ordre de saint Benoît, etc. (par dom Charles Cajot, bénédictin). Paris, 1787, 2 part. in-8°. Un de ses confrères, dom Lambelinot, y répondit par un *Examen critique,* imprimé dans la même ville, l'année suivante, in-8°.

Nous ne pouvons nous empêcher de signaler une faute choquante d'impression, non corrigée dans l'*errata.* On lit, p. 3, diocèse de *Courtrai* pour de *Tournai.*

31. *Les Rues de Bruxelles* débaptisées par ses édiles en l'an III, l'an VI, l'an VII de la République, et rebaptisées par leurs successeurs dans les ans de grâce 1806 et 1851. Recueil complet, avec notes critiques, des documents officiels tant publiés qu'inédits, précédé de la réimpression du curieux *Système de dénominations topographiques pour les places, rues, quais, etc., de toutes les communes de la République,* présenté en l'an II à la Convention nationale par le citoyen H. Grégoire, évêque de Blois; suivi du *Kluchtigh ende belacchelijck verhael-dicht van allen het gene men roept, singht ende schreeuwt soo op de merckten, als straten van de princelycke stadt Brussel,* publié en 1604, et accompagné de la Nomenclature rectifiée, avec les tenants et les aboutissants, des rues, places, boulevards, quais, etc., etc., de la capitale et des communes voisines; par Ch. de Chênedollé. — Bruxelles, impr. d'Em. Devroye. 1851, in-18 de 144 pages.

Nous nous permettons d'annoncer cette petite publication, parce qu'elle peut, à deux titres différents, intéresser les bibliophiles. Nous y avons, en effet, joint pour leur plaire un opuscule introuvable de Grégoire, et un petit poëme flamand, signalé jadis dans le *Bulletin,* et que nous avons fait précéder de cet avertissement:

« Nous croyons faire chose agréable aux amis de la langue et de la littérature flamandes en terminant ce recueil par la réimpression d'une pièce fort rare, même malgré la contrefaçon qu'en donna le libraire Ermens dans le siècle dernier. Le *Verhael-dicht* nous a paru être le complément naturel de notre travail. Après avoir parlé des rues de la capitale, n'était-il pas juste de faire mention des *cris* que, de temps immémorial, on y entend retentir journellement et sur un ton pour ainsi dire traditionnel? Nous avons regardé comme une bonne fortune d'avoir à notre disposition un exemplaire de ce petit poëme anonyme, ignoré de la génération actuelle, et que n'ont point cité les estimables historiens de Bruxelles, MM. Al. Henne et Alph. Wauters. Nous ne pouvons mieux le faire connaître qu'en rapportant ici ce qu'en a dit feu M. de Reiffenberg dans le *Bulletin du bibliophile belge,* t. I, p. 454. »

. . . .

Nous avons reproduit fidèlement le texte adopté par Ermens, en le collationnant avec soin sur l'édition de 1708, qui se trouve à la Bibliothèque royale, F. V. H., 27404.

Ch. de Ch.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE HUITIÈME VOLUME.

I. HISTOIRE DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

II. HISTOIRE DES AUTEURS, DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

III. CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

IV. REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

(Les chiffres indiquent les pages du volume et non les numéros de la *Revue*.)

ERRATA.

Page 93,	ligne 19,	harausgegeben ;	lisez herausgegeben.
— 170,	— 9,	snffisant ;	— suffisant.
— 190,	— 23,	1797 ;	— 1697.
— 241,	— 1,	ultramontan ;	— ultramontanæ.
— 243,	— 20 et 27,	1479 ;	— 1469.
— 328,	— 3,	201 ;	— 261.
— 373,	— 17,	commerciaux ;	— communaux.

— 483, dernière ligne. Pour un fait semblable, *voy.* le *Bulletin,* t. IV, p. 38

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES ET DES PRINCIPALES MATIÈRES.

[*Voy.* aussi la table de la *Revue bibliographique.*]

(Les noms des collaborateurs sont en PETITES CAPITALES, ceux des auteurs et des personnages cités en *italique.*)

L

M

N

P

Q

R

W

Z

FIN DES TABLES DU TOME HUITIÈME.



